

Histoire de Trois-Pistoles

1697-1997

Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc.
Sous la direction d'Emmanuel Rioux



Centre d'édition
des Basques

Histoire de Trois-Pistoles
1697-1997

Cet ouvrage a été publié dans le cadre des fêtes du 300^e anniversaire de la fondation de Trois-Pistoles, en 1697, par le seigneur résidant Jean Riou.

Autres collaborateurs et collaboratrices :

Danielle Babineau, J.-François Beaulieu, Rino Bélanger, Jacques Bilodeau, Jérôme Bouffard, Diane Caron, Yvan Charette, Bernard D'Amours, Gaston Desjardins, André Desmartis, Paul Dumas, Gilles Gaudreau, Rita Labrie, Paul Larocque, Claude Livernoche, Aubert Michaud, André Morin, Gemma Ouellet, Jean-Claude Parent, Rachel Parent, Yvette B.-Rioux, Françoise Rioux-Dumont et Bernard Vachon

Sous la responsabilité de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc.

Histoire de Trois-Pistoles

1697-1997

Sous la direction d'Emmanuel Rioux

Principaux collaborateurs : J.-François Beaulieu

Jean-Marc D'Amours

Jacques Morissette

Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc.



Centre d'édition
des Basques

Couverture :

Tableau du peintre Basque

La rivière Trois-Pistoles, là où tout a commencé

Collection de Louis-Philippe Cliche

Maquette des pages intérieures et de la couverture,

mise en page :

Communications Faucon, Trois-Pistoles

Impression :

Imprimerie Marquis, Montmagny

© Centre d'Édition des Basques

C.P. 969, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0

ISBN 2-920829-03-3

Dépôt légal : deuxième trimestre 1997

Bibliothèque nationale du Québec

Tous droits réservés par la

Société Historique et Généalogique de Trois-Pistoles

Présentation

Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997

La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles est heureuse de vous présenter le livre *Histoire de Trois-Pistoles, 1697-1997*. L'intérêt manifesté par beaucoup de personnes à l'égard de cette publication a stimulé l'ardeur de tous ceux qui y ont contribué.

L'histoire de notre localité nécessiterait une encyclopédie pour tenter de l'écrire complètement et nous en cernerons des parties qui nous semblent significatives. Un groupe de collaborateurs à différents niveaux n'a pas compté ses efforts afin que le contenu soit le plus complet possible, malgré le fait que le temps et l'espace disponibles aient représenté des limites incontournables.

La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles espère que vous aurez autant de plaisir à lire ce volume qu'elle en a eu à vous le présenter.

Et l'histoire continue... Bonne lecture et merci à toute l'équipe.

*Jean-Claude Parent, président
Société historique et généalogique de Trois-Pistoles*



Préface

Voici enfin cette monographie historique consacrée à l'histoire pistoloise, ouvrage attendu non seulement par une population locale fière de ses origines, mais aussi par un nombre élevé de personnes pour qui le nom de Trois-Pistoles a une résonance bien spéciale. On sait à quel point les localités du littoral bas-laurentien, paroisses-mères, ont été le point de départ d'une série d'essaimages qui ont contribué, plus à l'est et au sud, à l'essor initial de nombreux noyaux de peuplement. Elles ont en outre, depuis les dernières décennies du 19^e siècle, alimenté une série de vagues migratoires en direction de la Nouvelle-Angleterre et particulièrement du Québec central.

Les résidants de Trois-Pistoles vous diront sans l'ombre d'une hésitation que leurs racines sont profondes. Du même souffle, ils ajouteront que ceux et celles qui sont partis, et souvent même leurs enfants et leurs petits-enfants, évoquent avec fierté leurs origines et se plaisent à séjourner au pays de leurs ancêtres. Les mouvances, grandes et petites, récentes ou plus anciennes, n'ont pas effacé les souvenirs ou fait disparaître les premières appartenances, si fondamentales.

Le regard historique n'a souvent pas d'autre choix que de considérer de haut les espaces locaux. Il s'ouvre alors sur des perspectives à la fois larges et limitées. Il propose des explications fondées sur l'évocation d'événements et de personnages « majeurs ». L'espace apparaît comme une abstraction, les dynamiques locales sont passées sous silence, la vie quotidienne d'autrefois est présentée à travers des généralisations.

À partir d'ici, avec vue sur l'anse, le quai, la grande voie d'eau, l'île aux Basques, la Côte-Nord, l'histoire prend un tout autre relief. Ce cadre physique séducteur a imprimé sa marque sur une évolution qui n'est pas, il s'en faut de beaucoup, la simple réplique de ce qu'on a pu observer dans les localités voisines. Légendaire unique, toponymes originaux et suggestifs, patronymes attisant la curiosité de généalogistes chevronnés, paysage architectural témoignant avec éloquence des étapes de l'inscription du peuplement dans l'espace... Si l'histoire de Trois-Pistoles participe à des mouvements orchestrés ailleurs, elle n'en demeure pas moins unique, irremplaçable et riche d'enseignements.

La reconstitution d'une histoire locale n'est pas une mince besogne : dépouillements exhaustifs de sources imprimées et manuscrites, recours à l'histoire orale et aux observations personnelles...

Ces démarches exigent souvent la combinaison des efforts, le croisement des regards, comme c'est le cas ici, grâce aux talents de rassembleur de monsieur Emmanuel Rioux.

Le présent ouvrage arrive à son heure pour commémorer un tricentenaire et célébrer une identité originale. Il facilitera aussi le travail de nombreux acteurs culturels locaux, dont le dynamisme est reconnu partout au Québec, en mettant à leur disposition un important réservoir de connaissances. Trois-Pistoles, comme chacun le sait, est un lieu animé qui a désormais de quoi retenir le visiteur le plus exigeant. La culture y est de plus en plus perçue comme un authentique facteur de développement. À travers toutes ces manifestations et productions, le passé a été et est encore régulièrement pris à témoin. Comment ne pas se réjouir, dans ce contexte, de la contribution de cette *Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997* au resserrement des liens unissant une population à son territoire?

Il convient de rendre hommage aux animateurs de la Société historique et généalogique, qui nous font ici bénéficier du résultat de vingt années de recherches désintéressées et fructueuses.

*Paul Larocque,
Université du Québec à Rimouski*

Avant-propos

« On ne comprend bien l'état présent d'une société qu'en remontant à son passé. »

(Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, p. 9.)

« Ce passé est simple, et si imprégné de moeurs naïves et saines que l'on devrait être fier de le faire connaître au monde entier. Chacun devrait pouvoir dire de sa paroisse, de son village, de son hameau avec autant d'orgueil que Virgile : *Mantua me genuit* »

(C'est Mantoue qui m'a donné la vie). (J.-Edmond Roy, *L'île d'Orléans*, p. 7.)

La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc., fondée le 13 décembre 1977, est heureuse d'offrir enfin au public l'ouvrage tant attendu : *L'Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997*, couvrant tous les aspects de la vie de sa population. Ce livre qui comprend plus de 650 pages est abondamment illustré, notamment par des reproductions de nos meilleurs peintres de Trois-Pistoles. On ne pouvait mieux faire pour célébrer dignement le tricentenaire de la fondation de Trois-Pistoles, profondément marquée par le premier seigneur résidant, le Breton Jean Riou, venu s'établir ici en 1697 avec son épouse, la Normande Catherine Leblond.

Il va sans dire qu'un tel travail a nécessité d'intenses recherches menées tout au cours des deux dernières décennies, soit depuis la fondation de la SHGTP, sous l'impulsion de son fondateur, J.-François Beaulieu, « généalogiste émérite », travailleur infatigable, qui a su partager l'unique passion de sa vie, soit l'histoire et la généalogie. Dès 1980, naissait notre revue annuelle *L'Écho des Basques*, qui a suscité dans notre milieu un intérêt grandissant.

Une équipe de gens enthousiastes, férus d'histoire, n'a pas ménagé son temps et son énergie pour mener à terme ce livre d'histoire. Inutile de dire que nous n'avons pas la prétention d'offrir à nos lecteurs et lectrices une histoire complète et exhaustive de Trois-Pistoles. Conscients de l'énormité d'une telle entreprise, nous avons la modestie de vouloir publier une histoire qui restera toujours à compléter dans les années à venir. D'aucuns s'étonneront, par exemple, de ne pas trouver un chapitre substantiel sur l'histoire des seigneuries Rioux, tel que nous projections de le faire au départ de notre mise en chantier. Mais force nous fut de renoncer à notre projet initial. Ce sujet ne pouvait être traité déceimment qu'après avoir dressé l'inventaire des sources auxquelles nous pouvons maintenant recourir, à la suite de la photocopie

de l'important fonds d'Anita Rioux, qu'elle eut l'obligeance, tout récemment, de rendre disponible à la SHGTP. On se contentera donc ici du travail extrêmement documenté que nous livre ici Jacques Morissette, sur Jean Riou et Catherine Leblond, complété par la parution du *Registre de Trois-Pistoles*, patiemment annoté par J.-François Beaulieu, et par la généalogie Rioux dont est responsable M. Beaulieu, entouré d'une équipe qui y a travaillé de concert avec lui.

Précisons que le titre du livre utilise la préposition *de* et non pas *des*. Les nostalgiques du passé eussent préféré le *des*. Mais, les exigences modernes des désignations de noms de lieux nous ont fait opter résolument pour la préposition *de*. On va à Trois-Rivières, on vient *de* Trois-Rivières. On ne parle plus *de la* Rivière-du-Loup, mais *de* Rivière-du-Loup. Pourquoi ferait-on exception pour Trois-Pistoles?

Résumons à grands traits les débuts de l'histoire de Trois-Pistoles. Concédée d'abord à Charles Denys de Vitré le 6 janvier 1687, la seigneurie de Trois-Pistoles deviendra, neuf ans après *fief et seigneurie* de Jean Riou. Fait assez inusité dans les annales québécoises, elle restera entre les mains de la même famille Riou, sans interruption, jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Le 15 mars 1696, la seigneurie de *la rivière des Trois-Pistoles* est ainsi confiée au Breton Jean Riou. Établi sur ses terres à Saint-François de l'île d'Orléans depuis quelque vingt ans, il arrive à Trois-Pistoles dès le printemps 1697 avec Catherine Leblond et leurs fils Nicolas, Vincent et Pierre. Il s'acquittera alors de sa tâche de *défricher les terres, les habiter et établir des pêches*. Ses fils et leurs descendants poursuivront son oeuvre de pionnier, étendant leur domaine en 1712 et 1751 jusqu'à la seigneurie du Bic. Dans son *aveu et dénombrement* du 17 février 1723, Nicolas Riou dresse l'inventaire du premier hameau pistolois, situé à proximité du quai actuel: « Une maison de 42 pieds de long... une grange de 38 pieds de long... une chapelle de colombage de 30 pieds de long, et un moulin à eau à faire farine... 25 arpents de terre labourable.» En 1751, Nicolas Riou voit sa seigneurie s'étendre jusqu'à celle du Bic. L'occupation du territoire se poursuit à la faveur de l'arrivée d'autres familles. En 1790, le chemin du Roi rejoint Trois-Pistoles, qui compte alors 196 habitants. On vient de construire la deuxième chapelle. En 1810, on ouvre le 2^e rang est. En 1827, année de l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, soit deux ans avant celle de Saint-Germain de Rimouski, on ouvre le 3^e à la colonisation. Trois-Pistoles compte alors plus de 1600 habitants.

On a beaucoup écrit sur Trois-Pistoles. Au hasard, relevons la présentation fantaisiste qu'en fait le *Guide de voyage Ulysse* sur le Québec :

« La ville est dominée par l'imposante église de Notre-Dame-des-Neiges-de-Trois-Pistoles... construite en 1887 (sic). De loin on se croirait à Disneyland (sic), car le toit surmonté de quatre pinacles, est couvert de métal brillant. À l'intérieur, le plafond italien en voûte est soutenu par d'imposantes colonnes en marbre (sic) décorées de lettres d'or et les murs affichent des peintures pieuses » (*Guide de voyage Ulysse. Québec, Montréal/Québec*, 1992, p. 192).

Quant au *Dictionnaire canadien des noms propres* de Larousse, il consacre 13 lignes à Trois-Pistoles, dont 5 traitent de l'île aux Basques (p. 703), alors que Rivière-du-Loup et Rimouski ont droit respectivement à 24 et 19 lignes. Paul-Louis Martin a consacré neuf belles pages à Trois-Pistoles et à sa rivière, dans son livre *Rivière-du-Loup et son portage* (Montréal, Beauchemin, 1977, p. 65-71, p. 124-125). Signalons le récent ouvrage de Paul Larocque, qui fait justice à Trois-Pistoles, en respectant son histoire. Dans son livre très beau et intéressant, intitulé *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent* (Rimouski, Ed de l'UQAR, 1994, p. 165-180), il accorde à Trois-Pistoles l'importance qui lui revient. Mentionnons également le précieux *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent : ses rives et ses îles*, publié sous la direction de Christiane Pâquet (Gouvernement du Québec, 1984, p. 312-315). Enfin, la superbe et incontournable *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, sous la direction de Jean-Charles Fortin et d'Antonio Lechasseur (Québec, IQRC, 1993), accorde à Trois-Pistoles de nombreuses pages qui nous ont inspirés.

Voici donc la présentation des auteurs du présent livre sur Trois-Pistoles :

La préface est signée par Paul Larocque, professeur d'histoire à l'UQAR. Une esquisse géomorphologique de la région de Trois-Pistoles est présentée par le professeur Claude Livernoche de la même université. Pour traiter des premiers occupants du territoire, les Basques et les Amérindiens, nous avons recouru à deux autres professeurs : André Desmartis, de l'Université Laval, originaire d'un village à la frontière du pays Basque, et Gaston Desjardins, de l'UQAR, natif de Rivière-Trois-Pistoles.

Dans le chapitre 3, Jacques Morissette, professeur de son métier, reconstitue vingt ans de l'histoire de Jean Riou et Catherine Leblond à l'île d'Orléans; une autre section de ce chapitre nous présente le précieux *Registre de Trois-Pistoles* de J.-François Beaulieu; c'est également lui qui, aidé des recherches d'Hervé Riou habitant Paris actuellement, a permis à Rino Bélanger, professeur et musicien, de dresser la généalogie de la lignée de deux fils de Jean Riou, Nicolas et Vincent. Quant à Emmanuel Rioux, président de la SHGTP de 1977 à 1992 et actuel

directeur de *L'Echo des Basques*, il a rédigé le chapitre sur l'histoire religieuse pistoloise. La vie municipale est traitée par le docteur Jean-Marc D'Amours, qui fut maire de notre ville de 1974 à 1990.

Quant au chapitre sur la vie socio-économique, il est rédigé par Bernard Vachon, professeur à l'UQAM, Bernard D'Amours, professeur et historien de formation, Rino Bélanger, Diane Caron, détentrice d'un baccalauréat en histoire, l'homme d'affaires Adrien Côté, le Dr Jean-Marc D'Amours, Rita Labrie et Yvette B.-Rioux, qui furent deux femmes d'affaires, par Gemma Ouellet, professeur de français, Yvette B.-Ouellet, archiviste pour la SHGTP, Jean-Claude Parent, actuel président de la SHGTP, le capitaine Aubert Michaud, deux responsables du CLSC, Danielle Babineau secrétaire-administrative et Yvan Charette, organisateur communautaire, et Françoise Rioux-Dumont, animatrice au CHTP, ainsi que par le journaliste André Morin. Le chapitre sur la vie scolaire est signé par le professeur Jérôme Bouffard et Emmanuel Rioux. Le chapitre sur la vie culturelle et le patrimoine architectural est rédigé par Jacques Bilodeau et André Morin, journalistes, Paul Dumas, avocat, et Emmanuel Rioux.

Un tel livre, abondamment illustré, a pu recourir à l'expertise d'un photographe professionnel, Gilles Gaudreau, qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie à réaliser une illustration de qualité. Il fut aidé dans son travail par Diane Caron et Paul Dumas.

Nous ne saurions terminer cette brève introduction sans remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui, bénévolement, vous offrent ce livre où « chantent nos racines » et qui nous rendra fiers d'avoir hérité d'un tel passé, pour la mémoire de nos générations futures. La SHGTP vous souhaite bonne lecture.

Emmanuel Rioux

➤ *Géomorphologie
du territoire de
Trois-Pistoles*



Trois-Pistoles 1927. *Source* : Paul Dumas.

La physiographie

Le site de Trois-Pistoles se trouve sur la côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent. Dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres de la ville de Trois-Pistoles, le paysage présente un assemblage de formes d'une richesse étonnante. Les formes du relief s'organisent selon trois grands ensembles ou unités physiographiques (figure 1).

La première unité est celle des Basses-Terres. Cette zone présente un relief de terrasses étagées qui vont d'un maximum de 160 m d'altitude, au sud-est, jusqu'aux battures de la côte. Il s'agit en fait des terres submergées par la mer de Goldthwait depuis la fin de la dernière glaciation. Un trait de côte légèrement échancré montre une alternance de caps et de baies peu profondes. À la limite, on peut considérer que cette unité s'étend aussi vers le nord-ouest jusqu'à l'alignement constitué par les îles Verte, aux Pommes, aux Basques et Razades. Entre les îles et le trait de côte, le relief est plat et légèrement incliné vers le large avec des profondeurs maximales de 8 m. Vus en plan, les talus des terrasses affectent souvent une forme en croissant. Dans la partie sud-ouest, vers l'Isle-Verte, les pointes des croissants s'accrochent aux affleurements rocheux alors que vers Saint-Simon, au nord-est, ils s'ancrent aussi aux crêts appalachiens. Ces crêts sont collines allongées, orientées nord-est/sud-ouest et taillées dans des roches résistantes. Ils montrent généralement des versants raides qui se recourent pour former une ligne de crête bien définie.

La seconde unité est celle du Bas-Plateau des Appalaches qui oscille entre 160 et 300 m d'altitude. Elle se compose d'un grand nombre de crêts appalachiens avec des espaces intercalaires mollement vallonnés. La couverture de dépôts meubles y est plus mince que dans les Basses-Terres.

La troisième unité correspond au Moyen-Plateau des Appalaches dont les altitudes vont de 300 à 600 m. Sur le territoire qui nous intéresse, cette unité n'occupe qu'un petit espace, au sud-est, mais elle constitue un ensemble très important à l'échelle des Appalaches québécoises. La transition entre le Bas et le Moyen-Plateau s'effectue par l'intermédiaire d'un escarpement bien défini qui longe une ligne de faille et rejoint, vers le nord-est, l'escarpement de la Neigette.

La vallée de la rivière des Trois-Pistoles tranche à angle droit les trois unités qui sont disposées parallèlement à la côte. Elle s'entaille d'abord dans les dépôts meubles de surface, puis dans les formations rocheuses sous-jacentes. À plusieurs endroits, la vallée prend l'aspect

d'un véritable canyon avec ses versants étroits et escarpés. Le lit de la rivière montre là un profil accidenté à forte dénivellation où l'écoulement se fait par chutes, cascades et rapides. C'est le signe d'un lit qui s'encaisse rapidement dans des roches de résistance inégale. Au fil des ans, on a profité de cette configuration particulière pour ériger de petits barrages.

Le bassin-versant de la rivière draine une superficie de 932 km² (Gouv. du Québec, 1994). Contrairement au tronçon principal du cours d'eau, les affluents secondaires se conforment à l'orientation générale du relief. Durant la période 1923-1994, le débit journalier maximal a atteint 510 m³/s en 1941 et le débit journalier minimal fut de 0,28 m³/s en 1923.

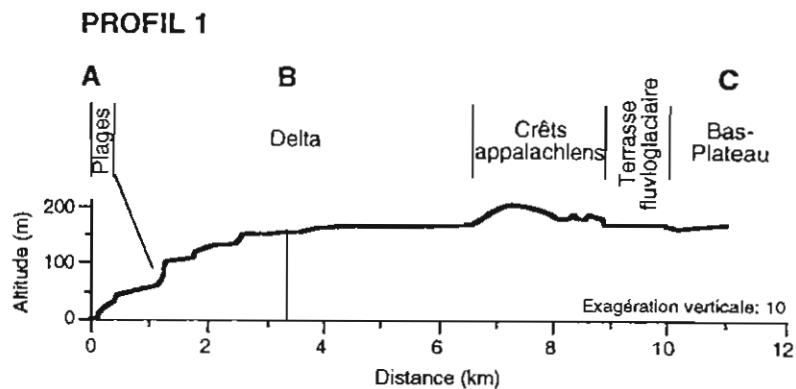
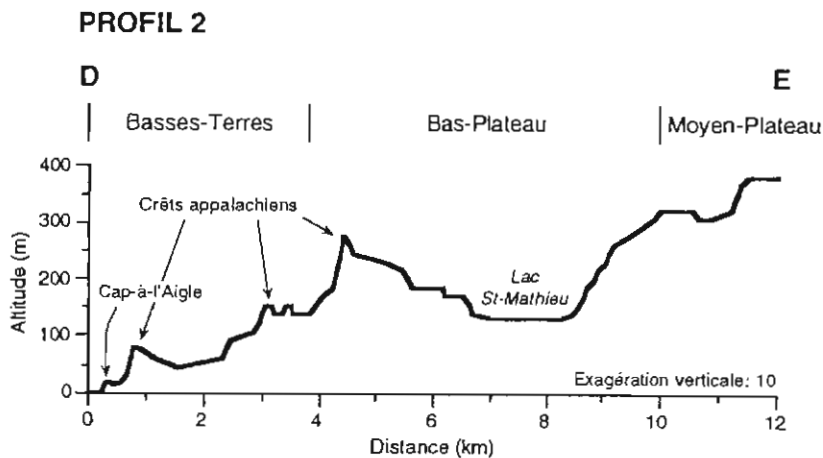


Figure 1
Profils topographiques.

Profil 1 :
Le delta de Trois-Pistoles s'appuie sur un crêt appalachien. Son replat supérieur atteint une altitude de 166 m. En bas de 100 m, les vagues ont remanié les matériaux deltaïques en plages.

Profil 2 :
Dans la partie nord-est du territoire, le relief est beaucoup plus énergique. On distingue bien l'escarpement séparant le Bas-Plateau du Moyen-Plateau.

Les profils sont localisés sur la figure 3.



La géologie

Vers la fin du Précambrien, il y a environ 625 millions d'années (Ma), un supercontinent centré près du pôle Sud se disloque. L'un des morceaux, le Laurentia, ancêtre du Bouclier canadien, s'éloigne des autres. La déchirure forme d'abord un rift continental, sorte de zone d'effondrement où s'accumulent des sédiments détritiques provenant du continent. Ensuite, le rift continue à s'élargir et laisse pénétrer les eaux marines, donnant naissance à l'océan Iapetus. C'est la fermeture de cet océan qui fera surgir des fonds marins, en trois phases successives, la chaîne appalachienne en bordure du Laurentia.

À partir de l'Ordovicien Inférieur, vers -480 Ma, jusqu'à l'Ordovicien Supérieur, vers -430 Ma, l'orogénèse taconienne plisse et pousse en altitude les sédiments cambro-ordoviciens déposés en bordure du Laurentia. Pour la zone qui nous intéresse, c'est à cette période que se mettent en place les roches des Groupes de Saint-Roch, de Rosaire et de Trois-Pistoles (figure 2).

Au Dévonien, entre -400 et -360 Ma, l'orogénèse acadienne affecte la chaîne taconienne et lui accole une seconde chaîne. Les roches du Groupe de Chaleurs témoignent de cet épisode.

Enfin, du Pennsylvanien au Permien, entre -300 et -250 Ma, la chaîne alléghanienne vient s'ajouter par-devers les deux autres, le tout formant la chaîne des Appalaches. À ce moment, l'océan Iapetus s'est complètement refermé. Ce n'est que beaucoup plus tard, vers -180 Ma, au Jurassique, que l'océan Atlantique commencera à s'ouvrir.

Lors des trois phases orogéniques, les principales contraintes proviennent du sud-est. Elles plissent les roches et orientent les plis selon un axe nord-est/sud ouest. Les forces de compression génèrent aussi un grand nombre de failles de chevauchement. Par endroit, quelques intrusions magmatiques s'infiltrèrent dans les zones de faiblesse de la roche en place. On en retrouve en Estrie et en Gaspésie mais aucune n'affleure dans la région de Trois-Pistoles. Le tout contribue à donner aux Appalaches de la région une structure fort complexe de roches fortement plissées et faillées (figure 2).

En même temps qu'émerge la chaîne appalachienne, l'érosion, par de multiples processus, entreprend un long travail d'aplanissement. À terme, ceci conduira à la formation de pénéplaines, vastes espaces légèrement ondulés de faible altitude. Ces pénéplaines seront soulevées de nouveau pour former des plateaux. En même temps qu'ils s'élèvent, les plateaux sont disséqués en collines par l'érosion qui s'at-



Figure 2

Sur la rive gauche de la rivière, on distingue bien le replat de 106-110 m et le talus d'érosion fluviale. La voie ferrée emprunte la terrasse Mitis, au pied de la falaise Mic-Mac.

Source : Roland-P. Dumas.

taque de façon préférentielle aux roches tendres et aux zones de faiblesse. Généralement, les collines correspondent aux roches plus résistantes (quartzites, grès, conglomérats et autres roches massives) tandis que les dépressions se retrouvent dans des roches plus faibles (schistes, contact géologique, lignes de faille ou de fracture, zones de broyage). Ainsi, à la fin du Tertiaire (-1,6 Ma), les grands traits du relief actuel sont acquis.

Les glaciations quaternaires

À plusieurs reprises, les Appalaches pistoliennes sont envahies par d'immenses masses de glace d'envergure continentale que sont les inlandsis. Il ne reste pratiquement aucune trace des premières glaciations car la dernière, la wisconsinienne, a raclé les dépôts meubles antérieurs, retouché les formes de la roche en place et accumulé ses propres dépôts.

La glaciation wisconsinienne débute vers -75 000 ans (75 ka). Un dôme de glace centré aux environs du réservoir de Caniapiscaw pousse sa glace dans toutes les directions. Vers le sud, il atteint la ville de New York. Cette glace mobile peut atteindre deux ou trois kilomètres d'épaisseur et enfonce le plateau sous son propre poids. Dans la région, cet enfoncement glacio-isostatique fut de l'ordre de 200 m. De plus, les volumes d'eau stockés dans les glaciers continentaux sont tels que le niveau océanique s'abaisse d'environ 50 m. Les glaciers retouchent le

paysage de plusieurs façons : ils découpent la roche en place des dépôts meubles qui la recouvrent et surcreusent les vallées et les zones de faiblesse. Par exemple, les lacs de la région occupent des dépressions souvent issues de surcreusements locaux dans des roches peu résistantes. Les glaciers profilent aussi les collines et leur donnent une forme glacio-dynamique typique : versant amont raide et versant aval plus doux. Enfin, ils accumulent de grandes quantités de moraine à la surface de la roche rabotée.

La submersion marine et l'émergence des terres

Vers -18 ka s'amorce la déglaciation. L'inlandsis laurentidien s'amincit en même temps que son front recule vers le nord. À partir de -14 ka, un coin d'eau libre pénètre dans le Golfe du Saint-Laurent, puis dans l'Estuaire. Un peu avant -12 ka, les eaux de la Mer de Goldthwait envahissent la marge déprimée du plateau tandis qu'une calotte de glace d'envergure régionale se sépare de l'inlandsis et occupe les hautes terres. Tout comme la glace des inlandsis, celle de la calotte appalachienne s'écoule radialement. Pendant un moment, on verra donc un écoulement glaciaire sud-nord.

La marge glaciaire côtoie les eaux salées de la mer de Goldthwait. Des argiles glacio-marines (argiles contenant une proportion variable de matériaux glaciaires) s'accumulent sur le fond marin. Puis, le front glaciaire recule vers le Bas-Plateau. Alors, se déposent en séquence, sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur, les argiles gris foncé de Trois-Pistoles et les argiles goldthwaitiennes plus pâles.

Les eaux de fonte du glacier en retraite transportent d'énormes quantités de matériaux. La rivière des Trois-Pistoles met en place des épandages de sables et graviers fluvio-glaciaires le long de son parcours et aboutit au littoral au moment où le niveau de la mer atteint son maximum de 166 m. Elle y installe son delta sablo-graveleux par-dessus les argiles marines. Le replat supérieur du delta témoigne de ce haut niveau marin (figures 1, 4 et 7).

Vers 12 000 ans avant aujourd'hui (AA), le continent est dégagé d'une bonne partie de ses glaces et commence à rebondir, ce qui provoque l'émergence des Basses-Terres. Le détail des phases d'émergence entrecoupées de phases de relative stabilité sera enregistré dans les formes littorales.

Des replats deltaïques à 166 m, 150-163 m, 121-136 m, 113-121 m, 106-110 m et 100-103 m (Dionne, 1972) marquent de courtes périodes de stabilité pendant lesquelles la rivière accumule ses sédiments à fleur d'eau. À partir du moment où le niveau marin atteint moins de 100 mètres, les apports en matériaux semblent diminuer et l'action de remaniement des vagues supplante l'accumulation deltaïque. Les vagues soutirent des matériaux au delta et déposent des plages et de petits cordons à la surface des plaines argileuses. On retrouve ces plages aux niveaux suivants : 90-98 m, 73-85 m, et 42-68 m (figures 4, 5 et 6). Des terrasses argileuses situées à 30-42 m et à 47-51 m marquent aussi des phases de retrait de la mer. De petites falaises marquent des haltes ou de légères remontées du niveau marin à 85 m et 68 m. Le retrait marin se continuera jusqu'au niveau -3 m vers 5 000 ans AA (Dionne, 1990).

À partir de ce moment, le niveau marin remontera quelque peu, dégageant d'une partie de ses dépôts la plate-forme rocheuse de Rimouski et faisant reculer la falaise Mic-Mac (figures 4, 5 et 6). Cette plate-forme, située entre 6 et -2 m, est très ancienne. Elle remonte au moins au Sangamonien, juste avant la dernière glaciation (Dionne, 1972, Livernoche, Bail et Héту, 1985). Dans la zone qui nous intéresse, la plate-forme de Rimouski n'est bien visible que sur le côté au vent des îles.

Vers 2 000 AA, le niveau marin entreprend une dernière phase de retrait. Les vagues accumulent, entre 9 et 3 mètres d'altitude, les matériaux de la terrasse Mitis sur la plate-forme rocheuse au pied de la falaise (figures 2 et 5).

Pendant les différentes phases d'émersion des terres, la rivière de Trois-Pistoles s'est ajustée aux variations du niveau marin. Son niveau de base étant déterminé par le niveau marin, elle a profité de l'émersion des terres pour s'encaisser dans les épandages fluvio-glaciaires et le delta qu'elle avait elle-même déposés. Durant les phases de submersion, ou de relative stabilité, l'oscillation latérale du lit a permis la mise en place de replats de terrasses et l'érosion de talus fluviaux (figure 7).

Le relief de la région de Trois-Pistoles est, on le voit, le fruit d'une longue évolution. Cette évolution débute avec la construction de la chaîne appalachienne et se poursuit sur 480 millions d'années par le façonnement des pénélaines, le relèvement du plateau et sa dissection en collines. Les grands traits du relief sont hérités de ces longues périodes.

Les formes de détail, pour leur part, sont issues d'événements plus récents qui remontent aux derniers moments de la dernière glaciation. La grande variété des formes témoigne de l'action séquentielle ou

simultanée de très nombreux processus agissant sur un même terrain situé en milieu côtier. Citons l'érosion et l'accumulation glaciaire, fluvio-glaciaire et fluviale. Ajoutons la sédimentation marine et l'action incessante des vagues travaillant à des niveaux toujours changeants. Voilà, résumée en peu de mots, la cause de la richesse du paysage pistolien.

Remerciements

L'auteur remercie Mme Suzanne Gagnon, technicienne au Module de géographie de l'UQAR. Elle a dessiné les profils, la carte géologique et identifié les formes sur les photos aériennes.

Claude Livernoche, géomorphologue, Module de géographie, UQAR.

Figure 3
Carte géologique simplifiée.

- Groupe de Saint-Roch : mudrock et ardoise verts et rouges, grès et calcaire.
- Groupe de Rosaire : grès et mudrock
- Groupe de Trois-Pistoles : grès, mudrock, conglomérat, shale et calcaire.
- Groupe de Chaleurs : mudrock, grès, argilite, et basalte.

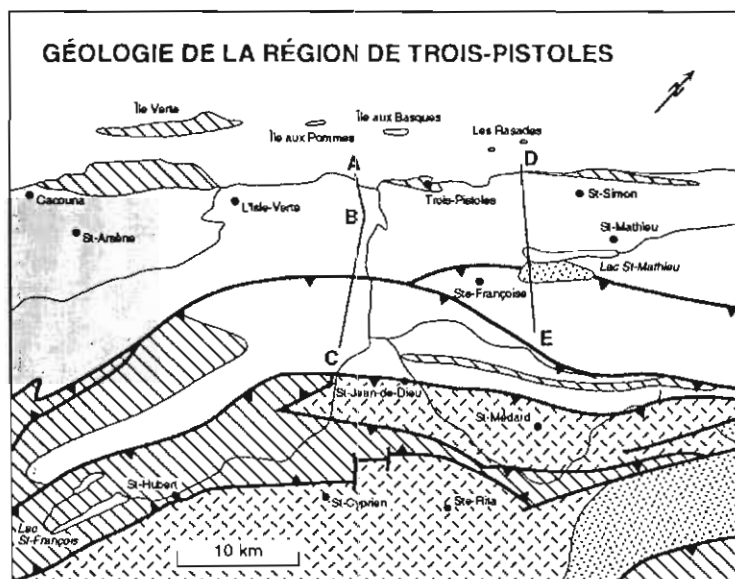


Figure 4
 Les crêts appalachiens (C) et les affleurements rocheux (A) servent souvent de point d'ancrage aux talus deltaïques (T), aux falaises et aux plages anciennes soulevées (P) et actuelles. Dans sa partie aval, la rivière des Trois-Pistoles s'est encaissée d'abord dans son propre delta, puis a rejoint le soubassement rocheux. Les talus d'entaille fluviale (TF) marquent les oscillations latérales de la rivière. Les matériaux du delta sont exploités dans de nombreuses gravières (G). Sur les battures, quelques écueils (E) prolongent les affleurements rocheux.

F : falaise Mic-Mac.
 M : terrasse Miis.
 TB : tourbière.
 CN : canyon.
 Points cotés en m.



Figure 5
 Le site de Trois-Pistoles. La ville est bâtie sur une terrasse argileuse (TA) qui porte par endroits des plages (P) mises en place par les vagues à partir des sables et graviers soutirés au delta. Les vagues ont aussi taillé des falaises dans les terrasses argileuses (FL). Lorsque les argiles sont mal drainées, des tourbières (TB) peuvent s'installer sur les replats. La falaise Mic-Mac et la terrasse Miis (M) sont deux formes très fréquentes dans tout le Bas-Saint-Laurent. L'un des îlets D'Amours montre un cordon littoral en queue de comète (Q) côté sous le vent. Dans la dernière partie de son trajet et en effectuant ses manœuvres d'accostage, le traversier (GA) soulève les sédiments fins de l'avant-côte peu profonde.

T : talus deltaïque



Figure 6

Le secteur du Cap Marteau.

Dans les Basses-Terres, les crêts appalachiens (C) et les alignements rocheux percent à travers les argiles épaisses de la mer de Goldthwait taillées en terrasses (TA). Les meilleures terres agricoles se retrouvent sur ces terrasses argileuses.

De nombreuses plages soulevées chapeautent les terrasses. Sur le Moyen-Plateau, les glaciers ont reconvert la roche en place d'une moraine de fond (MF) d'épaisseur variable. Les étendues morainiques sont cultivables mais il faut souvent épierrier les champs. Sur le littoral, une petite plage (Isère blanc) horde le pied de la falaise (FA). Les vagues ont aussi engendré un cordon littoral (CL) qui ferme une lagune (L).



Figure 7

Au fur et à mesure que le continent émerge, la rivière de Trois-Pistoles cherche à régulariser son profil en s'enscaissant. Au fil des ans, elle a incisé les sédiments deltaïques et fluvio-glaciaires, oscillé latéralement pour tailler les talus d'érosion fluviale (TF) et déposé des sédiments sous forme de terrasses fluviales (TR). En haut de la photo, dans la partie nord, le lit de la rivière rejoint la roche en place et l'entaille pour former un petit canyon (CN).

Sur la rive gauche, le replat de 160 m montre les derniers chenaux deltaïques (CD) qui ont fonctionné juste avant le retrait de la mer. Sur la rive droite, dans le Moyen-Plateau, les dépressions portent encore la trace des chenaux fluvio-glaciaires (FG) qui ont évacué les eaux de fonte de la calotte glaciaire hantant en retraite. AB : lit abandonné. Pour les autres symboles, voir les trois figures précédentes.



2 Avant le peuplement



L'île aux Basques Source : Société Provanche

2.1 *Les premiers occupants du territoire : Amérindiens et Basques*

Ce livre consacré aux 300 années d'histoire de Trois-Pistoles serait incomplet si nous n'évoquions pas au départ les siècles qui ont précédé. La préhistoire proprement dite et la période des premiers contacts entre Amérindiens et Européens au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, que les historiens ont coutume d'appeler notre protohistoire, bénéficient aujourd'hui d'un regain d'intérêt chez les spécialistes. Dans le cas de Trois-Pistoles, cette période a laissé des vestiges particulièrement intéressants sur le plan historique et archéologique. De plus, encore aujourd'hui, elle marque l'imaginaire des Pistolois qui y ont puisé, de façon inattendue, une nouvelle filiation, une nouvelle identité. Pourtant, jusqu'à une date récente, les historiographies de Trois-Pistoles faisaient peu ou pas de place aux acteurs de cette période lointaine, Amérindiens ou Basques. Il y avait d'ailleurs une bonne raison à cela : on avait peu de connaissances précises sur cet « avant » resté passablement mystérieux. Depuis vingt ans, les progrès de l'archéologie et les préoccupations nouvelles des historiens ont jeté un éclairage nouveau à la fois sur la préhistoire amérindienne et sur la période plus récente des contacts entre Européens et autochtones.

L'histoire d'une recherche

Ainsi, dans le cas de Trois-Pistoles, à part la brève mention faite par le Père Nouvel dans les *Relations des Jésuites*, on savait peu de choses sur le passé de ce qui était nommé dès le début du XVII^e siècle, *l'île aux Basques*. La situation devait évoluer rapidement à partir de 1989. Propriétaire du site, la Société Provancher était soucieuse de mettre en valeur le patrimoine archéologique de l'île, un patrimoine dont on soupçonnait à peine la richesse. Le hasard permit alors au président de



Acte notarié du XVI^e siècle
trouvé à Bordeaux.

Source : *André Desmartis*

la Société, J.-C.-Raymond Rioux, de rencontrer un professeur d'histoire, spécialiste du XVI^e siècle et de l'histoire maritime des Basques, récemment engagé à l'Université Laval, Laurier Turgeon. Celui-ci arrivait de Bordeaux où, grâce à des subventions du Conseil en recherche des sciences humaines (CRSH), il avait découvert un trésor. En effet, les archives de cette ville, longtemps négligées, contiennent les minutes des quarante notaires qui, au XVI^e siècle, enregistraient pour les riches armateurs de l'endroit, contrats d'armement et d'assurances, listes d'équipage et de marchandises. Ces milliers de pages de documents notariés, souvent difficiles à déchiffrer, permettent de retracer l'histoire de ces voyages de pêche aux Terres Neuves qui se sont révélés beaucoup plus nombreux et importants que l'on croyait jusque-là. Sitôt arrivé à Québec, Laurier Turgeon partait à la recherche des sites basques situés dans l'estuaire du Saint-Laurent que ses recherches à Bordeaux lui avaient fait pressentir. Un premier repérage, sous la direction de Dominique Lalande, l'amenait à pousser ses investigations sur plusieurs sites, notamment celui de Bon-Désir. En 1989, la Société Provancher lui confiait l'étude du patrimoine archéologique de l'île, amorçant ainsi une étroite collaboration avec l'Université Laval. Entreprises avec des subventions du fonds FCAR du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de Communications Canada, les fouilles menées sous la direction de Dominique Lalande (1990), de Bill Fitzgerald et de Réginald Auger (1991-1993), employaient chaque été durant un mois une douzaine d'étudiants. Elles se révélaient particulièrement fructueuses, tant en ce qui concerne la présence basque que la présence amérindienne.

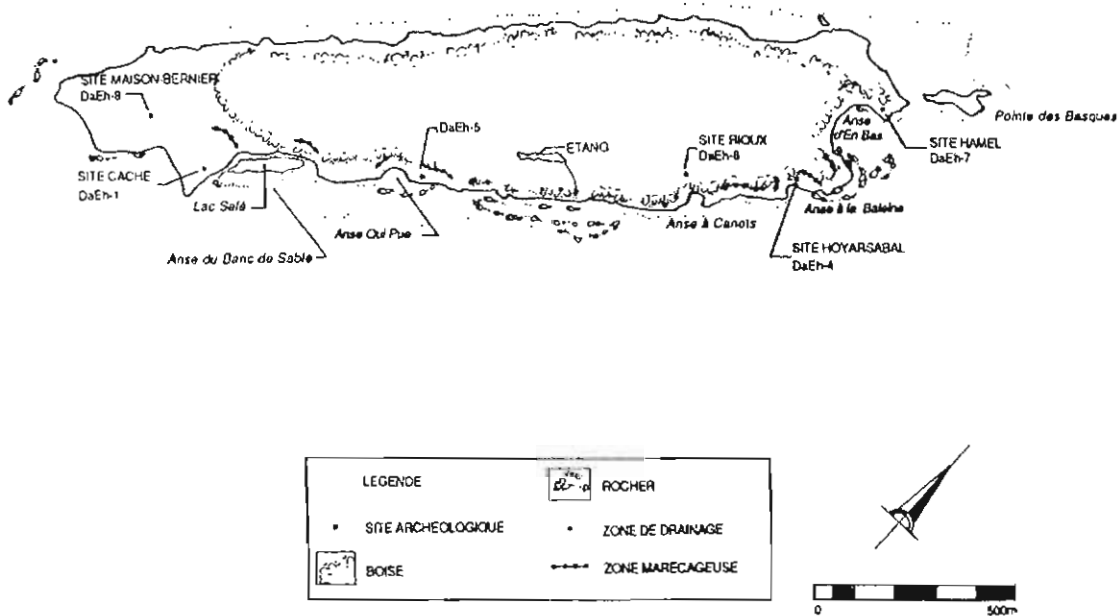
Les particularités du site

Peut-être est-il utile de rappeler ici certaines particularités de l'île. Située dans le Saint-Laurent à 4 km de Trois-Pistoles, l'île aux Basques s'étend sur 2 km de long et 500 mètres de large suivant une direction sensiblement est-ouest. Le littoral nord, composé d'escarpements rocheux, est peu accessible tandis que la rive sud offre des plages à pente douce, faciles à accoster en canot, et des anses protégées du courant du Saint-Laurent, tandis qu'à l'extrémité nord-est se trouve un bon mouillage qui fut sans doute utilisé par les navires basques. L'île possède un atout très appréciable dans ce milieu marin; elle dispose de nombreuses sources d'eau potable et même d'un petit étang d'eau

douce qui n'ont pas manqué au cours des temps d'attirer les oiseaux comme les hommes. Pour les marins, après plusieurs mois de navigation en mer, la possibilité de se ravitailler en eau douce constituait un avantage déterminant. Il faut également noter que l'île est pratiquement inaccessible durant l'hiver; elle est couverte d'une épaisse couche de neige apportée par les vents du Saint-Laurent, ce qui rend l'hivernement difficile. Lieu protégé, véritable sanctuaire, cette île « mystérieuse » attire à la belle saison les animaux et les hommes à la recherche d'un pied à terre, d'un refuge temporaire, voire d'une cachette, ce qui en a fait au cours des âges, un lieu privilégié d'échange et de passage, en dépit mais aussi en raison même de son isolement. Pour l'archéologue, l'île aux Basques présente deux avantages additionnels : comme elle n'a pratiquement jamais été habitée de façon permanente, les sites archéologiques n'ont pas été détériorés par la présence humaine. De plus, l'île renferme une grande variété de sites, un nombre important de sites amérindiens des époques préhistorique et historique ainsi que des sites européens de plusieurs périodes historiques.

Carte de l'île aux Basques montrant les principaux sites de fouilles archéologiques.

Source : André Desmaris.



La préhistoire amérindienne

Dès la préhistoire, l'île aux Basques a été fréquentée par les Amérindiens qui y ont établi des campements temporaires de façon certaine à partir de 700 ans après J-C, (période dite du sylvicole moyen), et possiblement avant cette date. Au moins quatre périodes d'occupation amérindienne ont pu être identifiées entre l'an 700 et le XVIII^e siècle. Quatre sites amérindiens ont été repérés sur l'île, à l'anse d'En bas, à l'anse à la Baleine à l'anse à Canots mais surtout à l'anse du Banc de sable à la pointe sud-ouest de l'île. C'est en effet ce dernier site, dénommé site Cache par les archéologues, qui semble le plus riche sur le plan archéologique. Situé près d'une langue de sable qui, à marée basse, s'avance vers la terre, c'est l'endroit idéal pour tirer à terre un canot et se mettre à l'abri, d'autant qu'on y trouve à proximité une belle source d'eau douce. Les fouilles qui y ont été pratiquées ont permis de mettre à jour près de 35 000 artefacts ou écofacts typiques sur une superficie d'à peine 150 m².

Les recherches ont permis d'établir que l'île a été fréquentée par des petits groupes amérindiens. En effet, les zones d'occupation sont plutôt réduites et ne contiennent chacune qu'un foyer. Les séjours de ces groupes ont d'ailleurs été de courte durée comme en témoigne le fait que les petits éclats de pierre trouvés proviennent de la fabrication expéditive d'outils rudimentaires tels que des grattoirs et qu'ils sont abandonnés après utilisation. Les occupants arrivaient avec leurs outils, couteaux ou pointes de projectiles qui étaient affûtés sur place si nécessaire, mais ils ne restaient pas assez longtemps pour en fabriquer de nouveaux.

Il semble bien, d'après les artefacts trouvés sur l'île, que celle-ci fut occupée aussi bien par des Iroquoïens que par des Algonquiens. Les premiers qui occupaient la vallée du Saint-Laurent et, notamment la région de Québec, faisaient escale à l'île dans leur migration estivale vers la Gaspésie suivant un axe Est-Ouest; leur présence sur l'île est attestée par des restes de céramique caractéristiques des Iroquoïens du Saint-Laurent. Les seconds semblent avoir utilisé l'île dans leurs migrations Nord-Sud vers le Labrador par le réseau du Saguenay et vers la Baie de Fundy par la Rivière Trois-Pistoles et la Rivière Saint-Jean. La présence sur le site Cache de quartzites du lac Mistassini et de quartz de Ramah au Labrador comme celle de cherts caractéristiques de la région appalachienne, montre que l'île était fréquentée par des groupes qui, comme les Algonquiens, pratiquaient des déplacements



Vase amérindien reconstitué en partie contenant de 8 à 10 litres, trouvé sur le site Hoyarsabal. Ce vase est de type "Iroquoien du Saint-Laurent".

Photo : Gilles Caudreau.

sur de longues distances ou, tout au moins, pratiquaient le commerce avec des populations éloignées, installées beaucoup plus au Sud ou au Nord.

Durant leur séjour plus ou moins bref sur l'île, les Amérindiens pratiquaient surtout la pêche et, dans une moindre mesure, la chasse, comme en témoignent les restes de repas trouvés par les archéologues. En effet, plus de 80 % des ossements trouvés sur le site Cache sont des os de phoques, un animal très apprécié par les Amérindiens tant pour sa chair que pour sa graisse abondante. La grande quantité de vases de céramique trouvés sur les lieux laisse supposer que les Amérindiens faisaient fondre cette graisse et conservaient l'huile ainsi obtenue dans ces vases. Il semble bien que les mammifères marins, marsouins et bélougas, faisaient aussi l'objet d'une chasse. Ils représentent près de 4 % des ossements trouvés, une proportion trop élevée pour que cette présence puisse être attribuée uniquement à des animaux échoués. La cueillette des moules (*Mya arenaria*) semble aussi avoir été fort active : quelque 2 139 coquillages de cette espèce ont été identifiés sur le site. Finalement, les occupants de l'île aux Basques chassaient, à l'occasion, des mammifères terrestres tels que lièvre, porc-épic ou castor qui représentent près de 5 % des restes fauniques.

Soulignons enfin le fait que les Amérindiens semblent avoir fréquenté l'île au même moment que les Basques. Ils s'installaient de préférence à la pointe sud-ouest de l'île tandis que les Basques occupaient plutôt la partie nord-est. Néanmoins, en plusieurs endroits, les sites basques et amérindiens se recoupent et permettent de penser que les contacts et les échanges entre les deux populations ont été nombreux. La présence amérindienne sur l'île ressemble beaucoup à celle des sites fouillés par Claude Chapdelaine et Roland Tremblay sur l'île Verte voisine. Sans doute, ces deux îles étaient-elles fréquentées par les mêmes groupes autochtones. La particularité de l'île aux Basques vient du fait que, couplée avec l'occupation basque à la fin du XVI^e siècle, la présence amérindienne permet d'affirmer avec une très forte probabilité que l'île fut un des tout premiers lieux de rencontre et d'échanges entre autochtones et Européens.

La période basque

Les recherches archéologiques ont en effet montré de façon certaine que l'île a été fréquentée par les Basques de façon saisonnière mais



Four du site Hoyarsabal.

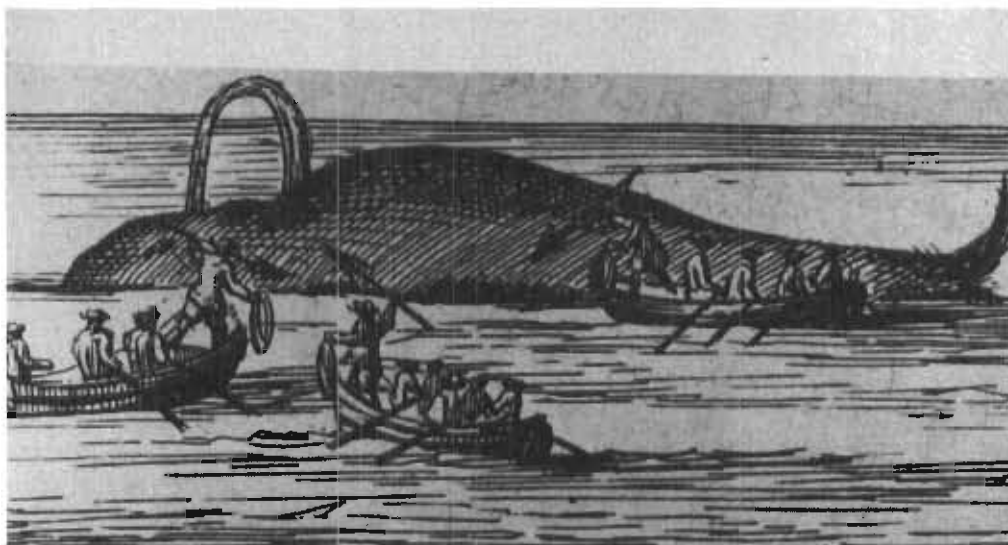
Photo : Gilles Gaudreau.

répétée entre 1580 et 1637, ce qui, jusqu'à maintenant, en fait au « Canada », comme on désignait alors l'estuaire moyen du Saint-Laurent, le plus ancien site européen daté et identifié à la fois par des documents historiques et des restes archéologiques. Il est aussi un des plus importants avec la présence de quatre fours : le four Hamel, un four à double foyer qui est resté encastré dans un arbre à proximité de l'anse à la Baleine, les deux fours simples du site Hoyarsabal, le site qui a fait l'objet du plus grand nombre de fouilles, ainsi que le four de l'anse Qui-Pue qui semble avoir été peu ou pas utilisé.

Les activités des pêcheurs basques sont maintenant bien documentées et ont fait l'objet de nombreuses gravures d'époque. Dès le début du XVI^e siècle, et peut-être avant, les Basques ont commencé à venir sur les côtes du Labrador et dans le Golfe du Saint-Laurent pour pêcher la morue et chasser la baleine. Mais c'est surtout dans la seconde moitié du XVI^e siècle qu'ils ont remonté l'estuaire du Saint-Laurent, attirés par l'abondance des baleines à la sortie du Saguenay et par la possibilité de commercer avec les Amérindiens. Grands spécialistes de la pêche à la baleine en Europe depuis le XI^e siècle, les Basques montés sur de légères embarcations appelées « biscayennes » portant sept à huit rameurs et un harponneur, chassaient surtout la baleine franche, une espèce aujourd'hui disparue de ces parages et en voie de disparition dans le monde. Une fois la baleine solidement harponnée, on laissait le câble se dévider jusqu'à ce que le cétacé s'épuise. On lui donnait alors le coup de grâce et, comme la baleine franche continue de flotter une fois tuée, il était possible de la haler, en s'aidant des courants favorables, jusque dans la petite anse de l'île. Là, la

baleine était débitée en tranches et les morceaux ainsi découpés étaient jetés dans de grands chaudrons de cuivre placés sur des fours rustiques d'environ deux mètres de diamètre et formés de pierres disposées en cercle. La présence de tuiles rondes faites en argile cuite et apportées du Pays Basque comme le *lest*, est caractéristique de ces sites. Ces tuiles ont servi à construire des abris au-dessus ou à proximité des fours. En effet, l'abondance de nombreux clous forgés montre que les Basques construisaient sur ces chantiers des charpentes rustiques supportant soit une couverture de tuiles, soit une toile, sans doute pour s'abriter des intempéries. Une fois la graisse fondue, celle-ci était coulée dans des tonneaux en bois dont les douelles apportées d'Europe étaient assemblées sur place. La chasse à la baleine noire de Biscaye avait surtout lieu à la fin de juin et en juillet, de façon à permettre aux navires de rentrer en Europe avant la mauvaise saison. Toutefois, il semble que l'abondance des baleines franches en octobre ait amené les équipages à rester plus tard, et même à hiverner dans certains cas. La graisse de baleine fondue servait principalement à l'éclairage des villes, en dépit de son odeur nauséabonde. Son prix était fort élevé et la capture de quatre ou cinq baleines suffisait à payer bateau et équipage et laissait en plus des bénéfices substantiels qui feront la fortune des ports basques jusqu'à ce qu'Anglais et Hollandais s'emparent de la plus grosse part du marché au XVII^e siècle.

Les données historiques recueillies par Laurier Turgeon et son équipe dans les archives notariales de Bordeaux montrent que les pêcheurs basques qui fréquentaient l'île venaient principalement des



Gravure anglaise illustrant la
chasse à la baleine.

Source : André Desmartis.



Représentation d'une scène de dépeçage et de fonte de la graisse de baleine d'après une peinture originale de Léopold D'Amours.

Source : S.H.G.T.P.

ports de Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Bayonne. Les navires, des pataches de 50 tonneaux, plus petits que les navires de 200 tonneaux qui fréquentaient le golfe, étaient montés par des équipages d'une vingtaine d'hommes. Les commandants appartenaient à quelques grandes familles de marins, tels les Hoyarsabal de Ciboure qui ont sans doute fréquenté l'île, raison pour laquelle on a donné leur nom au principal site basque. On doit à l'un d'entre eux le premier routier, daté de 1580, décrivant en français (et plus tard traduit en basque) la navigation sur le Saint-Laurent. Les documents historiques montrent aussi que les pêcheurs basques se livraient à une activité d'appoint : le commerce des fourrures qui étaient troquées contre des chaudrons de cuivre, des haches et aussi des perles de verre dont on a retrouvé quelques exemplaires sur l'île. Parmi les restes laissés par les occupants basques, on compte aussi des objets en fer (harpons, couteaux, anneaux, clous), des vases et de la céramique de fabrication européenne ainsi que les fameuses tuiles rondes caractéristiques.

Ajoutons que dès la fin du XVI^e siècle, sans doute en raison de la pénurie de baleines, mais aussi en raison du contrôle exercé par les Français sur la traite des fourrures confiée à des compagnies, les Basques ont cessé progressivement leurs activités de chasse à la baleine dans le golfe du Saint-Laurent pour s'orienter vers le Spitzberg et le Groënland. Toutefois, au XVII^e et au XVIII^e siècle, ils reviendront occasionnellement chasser la baleine sur les rives du Saint-Laurent, mais il ne semble pas que l'île aux Basques ait été à nouveau visitée par eux.

L'occupation historique amérindienne et la colonisation

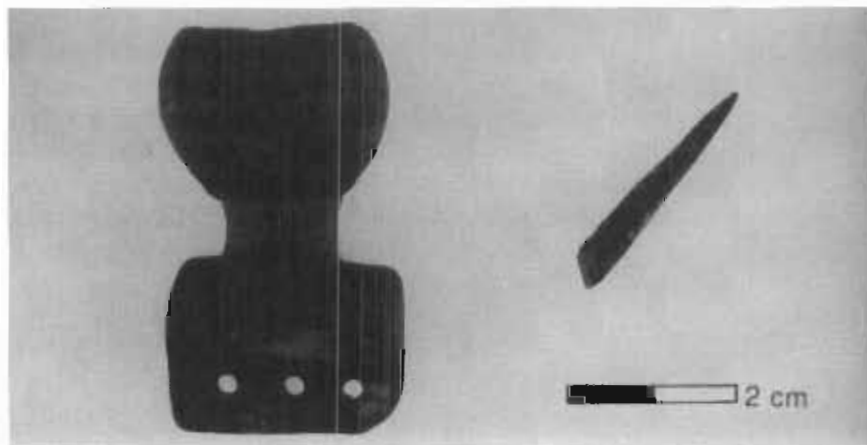
Après le départ des Basques, les Amérindiens ont continué à fréquenter l'île comme en témoignent les traces de campement du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, mises à jour par les archéologues. La présence d'artefacts européens (pipes, pierre à fusil) sur les mêmes sites témoigne des contacts nombreux existants dès cette époque entre Européens et Amérindiens.

En 1664, le père Nouvel fait escale sur l'île pendant une quinzaine de jours en compagnie des Montagnais, pour se mettre à l'abri des Iroquois qui étaient alors les alliés des Anglais. La relation qu'il fait de son passage montre que, durant ce séjour, le père a célébré la messe, enterré une petite fille montagnaise et invité les Montagnais à construire une chapelle sur l'île.

Avec la création de la Seigneurie de Trois-Pistoles (1687) et le début de la colonisation, l'île ne semble pas avoir été occupée de façon plus régulière. En 1859, la Compagnie forestière Charles-H. Tétu paie le cens au dernier seigneur de Trois-Pistoles, Éloi Rioux. Entre 1858 et 1888, l'homme d'affaires Magloire Dubé semble avoir été propriétaire de l'île. Un fermier, du nom de Bernier, y installe sa famille et occupe l'île pendant deux ans. Il l'abandonne en raison de l'isolement, semble-t-il, après y avoir perdu une de ses filles au cours du second hivernement. La maison et la grange ont été démolies plusieurs années plus tard mais on peut encore en voir les vestiges. De nombreux artefacts de cette époque ont été trouvés : pipe en terre, verres brisés, cartouches et plombs de chasse. Après être passée entre les mains de sept propriétaires successifs et avoir servi de pacage saisonnier et de lieu de chasse, l'île est achetée en 1929 par la Société Provancher de Me Samuel Riou, avocat à Rivière-du-Loup, au prix de 2 500 \$.

Artefacts amérindiens
trouvés sur le site Cache :
une pipe dite "micmac" et
une alène en cuivre natif.

Source : André Desmaris.



L'ère de la conservation et de la protection de la nature



L'archéologie
à l'île aux Basques
Source : Société Provancher.

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada avait été fondée en 1919 par un petit groupe de défenseurs de la nature recrutés parmi la bourgeoisie éclairée de la ville de Québec et plusieurs de ses membres, comme David-Alexis Déry ou Stanislas Goudreau, passaient régulièrement leurs étés à Trois-Pistoles. La Société se voulait une version canadienne de la Audubon Society américaine, un organisme voué à la conservation de la nature à la fois par l'éducation du public et par la protection de sites naturels. précurseur des grands organismes non-gouvernementaux de conservation qui ont fleuri depuis dans les années 1950-1960. Dès 1927, la Société avait acquis les îles Razades. En se portant acquéreur de l'île aux Basques, elle avait pour but de protéger un territoire particulièrement riche au point de vue de la flore (336 taxons observés à ce jour) et de la faune (229 espèces d'oiseaux observées à ce jour), et d'en permettre l'accès à des publics restreints dans des buts d'observation et d'éducation. Les trois camps construits au cours des années lui ont permis de recevoir les chercheurs et les groupes de naturalistes intéressés à faire des observations sur l'île en même temps que les membres de la Société choisis pour leur respect de la nature et des lieux. Malgré son orientation résolument biologique et environnementale, la Société Provancher s'est toujours intéressée à développer le potentiel patrimonial de l'île. Très tôt, elle y a érigé une stèle à la mémoire du Père Nouvel et de ses compagnons ainsi qu'un foyer en pierre commémorant la venue des Basques dans l'île. Quelques investigations archéologiques ont même été menées dans l'île dans les années 1960 par Michel Gaumont et Charles Martijn. Toutefois, comme nous l'avons dit plus haut, c'est seulement à partir de 1990 que des fouilles systématiques y ont été menées sous la direction du professeur Laurier Turgeon, assisté des archéologues Dominique Lalande, Bill Fitzgerald et Réginald Auger. La Société Provancher a eu aussi le souci de faire connaître les résultats de ces recherches. À la fin de chaque saison de fouilles, une rencontre était organisée entre les archéologues et la population pistoloise, ce qui a certainement contribué à sensibiliser celle-ci à la thématique basque. Un plan de mise en valeur du patrimoine archéologique et historique de l'île a également été dressé par Catherine Drouin dans le cadre d'un mémoire de maîtrise présenté à l'Université Laval. Ce plan sera

progressivement mis en application à mesure que les ressources financières seront disponibles. L'accès à l'île a été accru, notamment avec le développement des excursions d'une demi-journée au départ de Trois Pistoles, sous la direction du gardien de l'île, Jean-Pierre Rioux, assisté à l'occasion d'une guide animatrice. Mais, consciente que les impératifs de la conservation et les difficultés naturelles, notamment les hauts fonds aux abords de l'île et les heures variables de marée, limiteraient toujours l'accès du grand public, la Société Provancher a apporté tout son appui au projet du Parc de l'aventure basque en Amérique, développé « sur le continent », à proximité du quai de Trois Pistoles.

Le Parc de l'aventure basque en Amérique

Né de l'initiative du Centre international du loisir culturel de Trois-Pistoles, sous la présidence de Denis Leclerc, assisté de Michel Rioux à la vice-présidence, le Parc a bénéficié d'un large appui de la population locale ainsi que d'importantes subventions des gouvernements du Canada et du Québec. Dans un ensemble polyvalent de conception avant-gardiste inauguré en juin 1996, ce Parc offre notamment un centre d'interprétation interactif qui présente les découvertes faites sur l'île en les replaçant dans le cadre plus large de la pêche à la baleine dans le Saint-Laurent, de la traite des fourrures et de la culture basque d'hier et d'aujourd'hui. Comme dans les villages basques, un fronton extérieur et une terrasse se prêtent aussi bien à des jeux de pelote, le

Le Parc de l'aventure basque en Amérique.

Photo : Gilles Gaudreau.



sport national des Basques, qu'à des manifestations culturelles diverses. À proximité, deux maisons patrimoniales évoquent, en contrepoint, la vie québécoise au siècle dernier.

Un centre de documentation et de généalogie géré par la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles offre un service personnalisé de recherche et de confection de lignées généalogiques québécoises. Le centre entend aussi développer une banque de données concernant les lignées basques fixées au Québec depuis plusieurs siècles, qui ignorent le plus souvent leur origine. Ces familles qui portent des noms typiques comme Chevarie, Bernatchez, Iturbide, Castillou sont plus nombreuses qu'on ne le pense et le Parc pourrait devenir pour elles un lieu de référence généalogique et culturel.

Le Parc souhaite aussi être un lieu de ralliement pour les Basques plus récemment émigrés au Canada, et, plus généralement, pour la diaspora basque en Amérique. C'est pourquoi il a favorisé la formation de l'association des Basques du Québec, les Eskualdunak, qui se recrutent principalement à Montréal et à Québec. Il a développé également des liens avec les Basques de Saint-Pierre et Miquelon, de Boisé en Idaho et de Reno au Néveda et il entretient des relations régulières avec l'Institut culturel basque d'Ustaritz (France) ainsi qu'avec le Gouvernement basque d'Euskadi. C'est dans ce contexte qu'en juillet 1996 le premier rendez-vous basque du Canada réunissait à Trois-Pistoles quelque 400 Basques de toutes origines.

La dualité île-continent et le processus d'identification basque à Trois-Pistoles

Les îles ont toujours joué un rôle symbolique important dans l'histoire de l'humanité. Ce qui est particulièrement intéressant dans le cas de l'île aux Basques, c'est que cette signification symbolique a pris de l'ampleur tout récemment et s'est, en quelque sorte, trouvé une justification supplémentaire dans les découvertes de la recherche archéologique.

En effet, depuis quelques années, essentiellement depuis 1980, le recours à l'ethnonyme basque s'est répandu rapidement dans ce qui s'appelle maintenant la région des Basques, une région peuplée de

quelque 10 000 habitants dont le centre administratif est Trois-Pistoles. Aujourd'hui, un grand nombre d'institutions, de commerces et de services ont introduit le mot basque dans leur raison sociale : la Municipalité régionale de comté, la Commission scolaire et nombre d'organismes officiels s'intitulent des Basques . Il en va de même pour des commerces locaux et des entreprises de tous genres. On trouve ainsi la Fromagerie des Basques, le Légumier basque et même une Récupération des Basques, nom qui fait parfois sursauter les Basques de passage dans la région... Sans doute, l'historien moderne, particulièrement sensibilisé aux dimensions culturelles et symboliques, ne manquera pas de voir dans cette évocation du passé basque de la région l'effet du mythe entretenu par la présence dans le paysage physique et dans l'inconscient pistolois de cette île mystérieuse, quasi interdite, de ce site soigneusement protégé encore aujourd'hui qu'est l'île aux Basques.

Lors d'un colloque tenu au Parc de l'aventure basque en juillet 1996, l'historien Gaston Desjardins de l'UQAR cherchait à cerner la problématique de cette « production identitaire » toute récente. Il voyait dans cette quête des origines le « recours à une sorte de proto-histoire plus ou moins dissociée de la localité, plus ou moins perdue dans les brumes maritimes d'une époque qui ne s'apparente pas vraiment à l'entreprise de fondation ». Il y trouvait aussi la tentation de rentabiliser un attrait culturel original. Il soulignait enfin avec finesse la dualité entre les marins Basques, « gens de mer, de mouvance et d'itinérance » et les Pistolois, « gens de terre aspirant plus volontiers à l'établissement et à l'enracinement ». Sans doute, faudrait-il ici se préserver de l'erreur qui consisterait à interpréter l'histoire, très continentale et bien terrienne, de Trois-Pistoles, à partir du destin si différent de cette île qui, comme nous l'avons vu, a surtout été un lieu de séjour saisonnier, un campement provisoire pour les Amérindiens ou une installation temporaire utilisée par les Basques pour traiter la baleine. Et pourtant, si les Pistolois se disent encore aujourd'hui quelque peu basques, c'est sans doute que cette île, mystérieuse, quasi mythique, qu'ils ont toujours sous les yeux, de quelque angle du paysage que l'on se place, reflète aussi l'attrait de la mer, du rêve, de l'aventure qui sommeille chez beaucoup d'entre eux.

André Desmartis

Remerciements et références

Pour l'essentiel de cet article, nous sommes entièrement redevable à notre ami, le professeur Laurier Turgeon de l'Université Laval, auquel nous nous sommes permis de recourir largement et qui nous a apporté son aimable concours. Pour de plus amples informations, on consultera son article *L'île aux Basques : microcosme de notre histoire* dans le livre édité par la Société Provancher et intitulé *L'île aux Basques*, ainsi que les articles parus notamment dans les revues *L'Euskarien* (en 1991 et 1992) et *Interface* (en 1990).

Nous avons également abondamment puisé dans le mémoire de maîtrise de Catherine Drouin, intitulé *L'île aux Basques : un fleuve, une terre, des hommes*, de même que dans l'article de Gaston Desjardins intitulé *La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles*, paru dans la revue *Le Naturaliste Canadien* (hiver 1997). Un grand merci à tous!

2.2 *La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles*

Depuis une vingtaine d'années, on observe dans le secteur élargi de Trois-Pistoles un foisonnement d'institutions, de commerces et d'associations qui trouvent judicieux d'utiliser l'ethnonyme Basque dans leur appellation. De la même façon, l'histoire des pêcheurs basques du XVI^e siècle et, par une curieuse extension, la culture et l'héritage patrimonial basques suscitent un engouement tout à fait étonnant. Comment expliquer ce phénomène? Doit-on y voir la continuation d'un processus identitaire intimement associé à l'histoire locale? S'agit-il d'une redécouverte d'un patrimoine historique ancien qu'on avait quelque peu négligé? Ou bien ne serait-ce pas l'issue d'une conjoncture récente participant d'une entreprise de mise en valeur d'un produit culturel et patrimonial distinctif?

Quête des origines

Pour bien cerner la problématique de cette « production identitaire » toute récente, il est nécessaire d'abord de la replacer dans sa perspective temporelle, c'est-à-dire de l'historiser.

Dans la plupart des collectivités, la production de l'identité à généralement partie liée avec une sorte de quête des origines. C'est le cas aussi bien pour l'humanité que pour les civilisations, les nations, les régions ou les localités. En somme on cherche à établir « l'originaire », ce qui fonde dans l'imaginaire collectif le destin d'un lieu, d'une communauté. Dans les localités du Bas-Saint-Laurent, ce mythe de la fondation se réfère généralement à deux éléments. D'abord aux pionniers : on évoque sur le mode de l'épopée le courage, l'acharnement, le labeur incessant des premiers occupants qui ont su apprivoiser et cultiver ce lieu, au départ brut et rébarbatif. Ce sont le plus souvent les seigneurs-habitants, les religieux ou quelques notables prestigieux. L'autre référence primordiale, c'est le légendaire. En l'occurrence la

légende se constitue vite en mythe de fondation, c'est-à-dire qu'elle prend une fonction sociale et morale spécifique; elle devient une métaphore de la mise en ordre de la communauté locale. À Trois-Pistoles, la légende de la chasse aux loups-marins et celle du diable constructeur d'église en sont des exemples types. On peut y lire la fragilité des origines, le danger de la discorde et la légitimation de l'ordre².

Ce qui fait cependant la particularité de Trois-Pistoles dans cette quête des origines, c'est qu'il y aurait eu une « antériorité » basque; une sorte de protohistoire, plus ou moins dissociée de la localité, plus ou moins perdue dans les brumes maritimes d'une époque qui ne s'apparente pas vraiment à l'entreprise de fondation. Mais, heureusement pour Trois-Pistoles, la pérennité de cette référence lointaine était inscrite dans le paysage. Plus encore cette marque fort ancienne de l'histoire était associée à un territoire mythique par excellence, une île. Cette complicité entre l'île et les pêcheurs basques était de surcroît accréditée par le sceau des vestiges archéologiques.

Rétablir d'anciennes traces

Pour situer le processus qui incite à entreprendre une relecture de l'histoire, à remodeler le référentiel collectif de manière à y intégrer le phénomène basque, il faut s'ouvrir sur un double questionnement. Premièrement voir comment, dans l'historiographie locale, on a fait référence à cette « antériorité basque » et, en second lieu, comprendre ce qui motive aujourd'hui cette nouvelle quête de l'histoire.

Commençons par l'historiographie³. Parmi les documents qui sont le plus susceptibles de procéder à l'établissement d'une mémoire collective, les monographies et les publications commémoratives occupent une place de première importance. Ainsi, jusqu'à tout récemment, la référence aux Basques dans l'histoire de Trois-Pistoles ne s'élaborait pas en terme de « filiation ». Lorsqu'on jugeait bon de l'évoquer, le fait basque apparaissait comme un élément flou, plus ou moins affirmé du patrimoine local, surtout au regard du toponyme et de vestiges archéologiques inusités.

Un survol de quelques ouvrages de ce type nous indique que les résurgences de ce passé trop lointain n'avaient guère d'emprise sur la mémoire instituée. Dans la monographie de Charles-A. Gauvreau parue en 1890, reprise par Mathias D'Amours en 1946, la présence

basque est évoquée très brièvement, avec un soupçon de mépris, sur deux pages tout au plus, un peu comme une parenthèse historique, une préhistoire dissociée de la fondation. Dans *Les croix joyeuses de Trois-Pistoles*, un ouvrage religieux commémorant le 250^e anniversaire de la localité (ici la venue de Jean Riou, premier seigneur habitant), il n'est fait aucune mention de la présence basque. L'antériorité, dans ce cas-ci, s'établit autour des missionnaires avec, comme protagoniste, le jésuite Henri Nouvel entouré de quelques Amérindiens. Il faut noter que, dans ce genre d'ouvrage, les Amérindiens sont toujours des personnages dissociés. Dans l'historiographie de l'époque, les auteurs n'étaient généralement pas très enthousiastes pour établir une liaison historique avec les Amérindiens. On attribuait encore une valeur plutôt négative à ce type de parenté symbolique. En 1964, à Rivière-Trois-Pistoles, le curé Aubin Fougères fêtait en grande pompe le 300^e anniversaire de la première messe célébrée dans la région par le père Henri Nouvel. Dans l'ouvrage commémoratif publié pour la circonstance, il n'y a aucune mention des Basques¹. En 1977, on fêtait, à Trois-Pistoles, le 150^e anniversaire de l'érection canonique. Dans l'album souvenir, point de Basques. La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles lançait, en 1980, la revue *L'Écho des Basques*. On peut retrouver dans le choix de ce nom une volonté d'élargir la perspective à la fois dans le temps (reconnaître l'antériorité basque comme élément d'une histoire locale) et dans l'espace (l'ethnonyme basque commençait à être utilisé pour désigner un secteur élargi aux localités avoisinantes). Quelques années plus tard, lors de la célébration du 300^e anniversaire, cette fois-ci de la première concession seigneuriale en 1687, le numéro spécial de *L'Écho des Basques* ne juge pas à propos de faire mention d'un antécédent historique basque.

Ce que je veux souligner par ces quelques observations, c'est que la mémoire collective instituée est une souveraine bien capricieuse. Elle ne se souvient que de ce dont elle veut bien se souvenir. Les célébrations d'anniversaires sont des commémorations rituelles d'événements à caractère fondateur. On remarque, dans ce cas-ci, qu'il n'existe pas de véritable continuité dans ce qu'on juge important de fêter. Ce qui ressort surtout c'est que la filiation historique avec la présence basque au XVI^e siècle était bien loin de constituer une donnée d'évidence. L'histoire est une production culturelle qui se construit à partir du présent; un présent tyrannique qui assigne à la mémoire ce dont il importe de se souvenir.

Cela nous amène au deuxième aspect : comprendre les motifs qui placent aujourd'hui la population de Trois-Pistoles devant une remise en perspective de son héritage culturel.



Croix commémorant la première messe célébrée à Rivière-Trois-Pistoles, par le Père Henri Nouvel, jésuite, en 1664

Photo : Gilles Gaudreau.

D'abord, comment expliquer l'utilisation démultipliée, depuis une vingtaine d'années, de l'ethnonyme Basque pour désigner des institutions, des commerces ou des regroupements divers? Certes, la puissance évocatrice du terme a pris, depuis peu, une importance considérable : elle suggère l'antériorité, l'île mythique, l'exotisme, l'insolite, la richesse du patrimoine, etc. On pourrait objecter que l'utilisation du nom est relativement ancienne. Certains établissements commerciaux ont pu en effet utiliser le terme, mais de manière très accessoire, puisque la force évocatrice restait alors relativement faible. Il faut souligner que, dans la même période, le nom de « Razades » pouvait aussi avoir la ferveur dans la dénomination des commerces ou des associations. Il n'y a pas si longtemps ce nom, attribué aux deux îlots rocheux situés à l'est de Trois-Pistoles, avait une consonance assez riche dans l'imaginaire collectif. Ces « Razades » étaient fortement associées à un événement fondateur inscrit dans la mémoire par la légende de « La chasse aux loups-marins »; elles portaient de plus le signe impérissable d'une croix commémorative qu'on y avait érigée comme une marque de la reconnaissance populaire. (En remerciement d'une intervention miraculeuse des forces célestes.) Aujourd'hui les Razades, et le patrimoine religieux qui leur est associé, semble avoir perdu de la valeur à la bourse de l'imaginaire collectif. L'île aux Basques, elle, est devenue beaucoup plus riche de potentialité culturelle et par le fait même de possibilités touristiques et financières⁵.

On assiste au Québec, depuis une vingtaine d'années au moins, à une revalorisation du patrimoine historique associée à une intensification de sa mise en marché. Il ne faut pas se le cacher, le fait basque et l'institution qui lui est associée, à Trois-Pistoles, participent de cette volonté de produire et de rentabiliser un attrait culturel et patrimonial. On en appelle à l'histoire pour alimenter et enrichir ce produit touristique singulier. Depuis trois ou quatre ans, l'imaginaire des gens de la région de Trois-Pistoles est sans cesse sollicité et stimulé non plus seulement par un appel à une solidarité et à un dynamisme local qui utilise le terme basque comme référence nominative propre et commune (le terme « Région des basques » est une bonne marque de commerce, une belle étiquette de regroupement, de territorialisation-identification)⁶, mais par un processus de mise en marché qui travaille à stimuler les aspirations identitaires. Histoire basque, cuisine basque, sport basque et divers aspects de la culture basque, tout contribue à une sorte d'effervescence basque à Trois-Pistoles. Il y a peut-être un risque que les gens du milieu en soient vite saturés; à trop célébrer une mémoire qui se rapporte de manière ténue à la communauté locale, on est susceptible de voir les références historiques traditionnelles



s'estomper un peu. Il faudrait bien se garder de susciter une réaction négative devant la trop grande place attribuée au fait basque par rapport à l'autre passé, tout aussi riche, mais d'un potentiel commercial un peu suranné, qui semblerait négligé⁷.

Ça ne veut pas dire que le Parc de l'aventure basque ne soit pas une heureuse initiative, loin s'en faut. La venue des Basques en Amérique est d'un intérêt considérable pour le développement de la connaissance historique. À cet égard, l'institution s'est donné une mission fort louable et prometteuse : diffusion des connaissances auprès du grand public, établissement d'un centre de documentation et de recherche, échanges culturels entre Trois-Pistoles et le pays Basque, etc. Cela dit, il ne faudrait pas que la ferveur du moment amène à établir des filiations intempestives ou une exploitation abusive du patrimoine basque. Le produit culturel qu'on veut fabriquer ne doit pas être dissocié de l'honnêteté historique.

Une île en mémoire

Et l'île aux Basques dans tout ça? Sans doute faudrait-il la concevoir comme une sorte de trait d'union symbolique entre les pêcheurs basques du XVI^e siècle et les Pistolois contemporains. Ces Basques étaient des gens de mer, de mouvance et d'itinérance, avec tout ce que ça pouvait impliquer à l'époque; les gens de Trois-Pistoles ont été et sont encore des gens de terre, aspirant plus volontiers à l'établissement, à l'enracinement. Et l'île, dans cette perspective, n'offrait que bien peu d'attraits. Dans un sens métaphorique, qui pourrait s'établir sur le fil du temps, on peut dire que l'île aux Basques n'appartient à personne, au sens où personne n'a jamais développé, à partir de là, un sentiment d'appartenance, une volonté d'enracinement. Personne n'y habite, personne n'y a jamais vraiment habité (ou alors marginalement) et aujourd'hui encore l'occupation reste saisonnière, comme c'était le cas pour les Basques ou les Amérindiens qui en furent les premiers utilisateurs. Et voilà que tout le monde s'en va encore, avec le vent d'automne.

Dans ce sens, l'île reste un lieu sacré, un lieu mythique. L'utilisation qu'on en fait aujourd'hui tendrait à confirmer ce statut : site naturel protégé, visites, rituels, etc. Même l'édifice du Parc, qui n'est pas situé sur l'île, garde une distance symbolique significative entre elle et le lieu d'évocation. C'est comme si l'île aux Basques

appartenait davantage au monde de l'imaginaire, de l'irréel; comme si, indifférente au temps, elle voulait s'insinuer comme un passage entre les vivants que nous sommes encore et les morts du XVI^e siècle qu'on essaye de ramener au réel par l'imaginaire.

*Gaston Desjardins,
Université du Québec à Rimouski*

Vue de l'Anse à la Baleine
depuis le site Hoyarsabal.

Source : André Desmartis.



3 *Aux sources de notre histoire*



Tableau du peintre Basque *La rivière Trois-Pistoles, là où tout a commencé.*
Collection de Louis-Philippe Clche.

3.1 *Jean Rioux et Catherine Leblond*

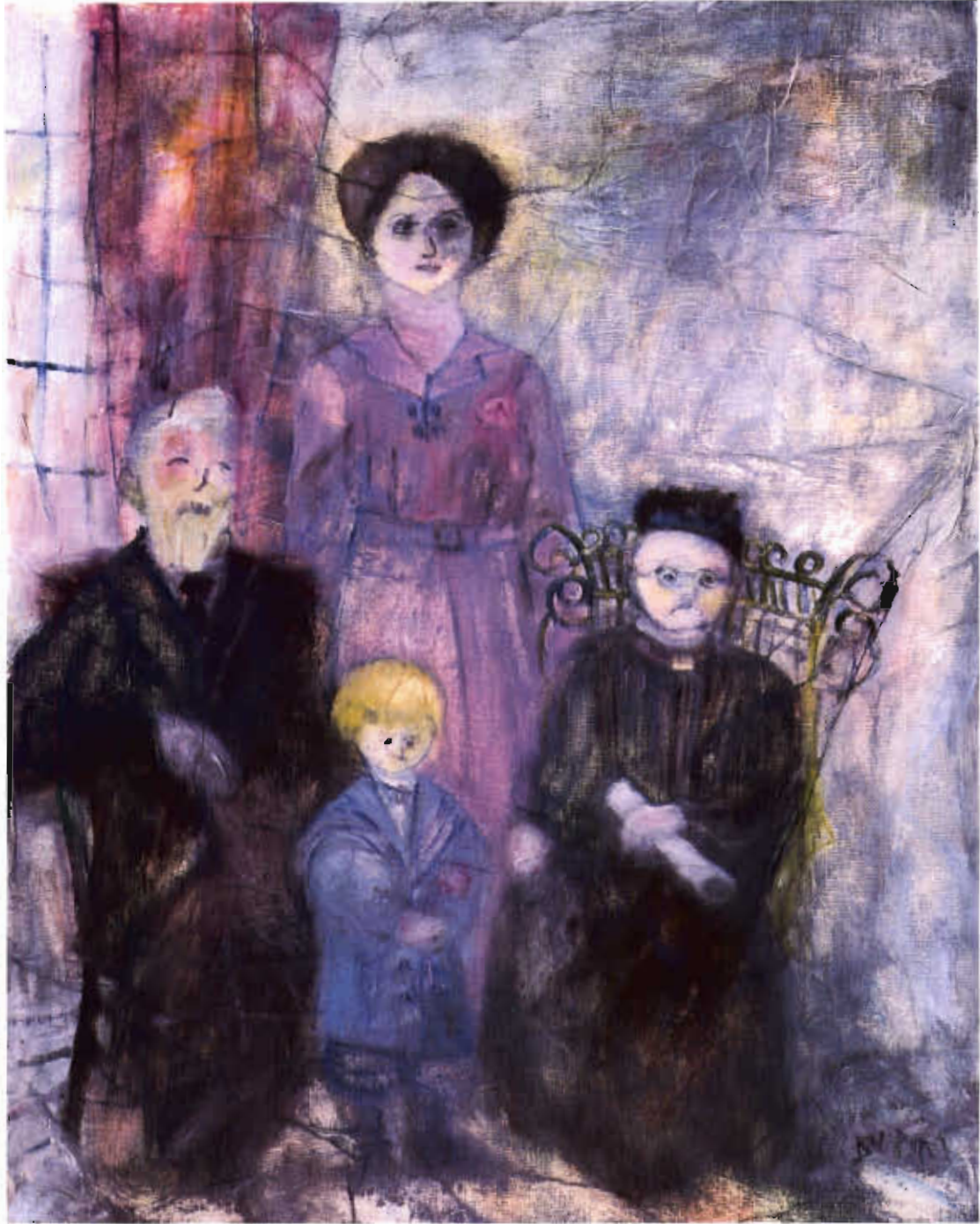
à l'île d'Orléans (1677-1697)

1- Si nous faisons le point!

Le 15 mars 1696, Jean Rioux et Catherine Leblond se portaient acquéreurs de la seigneurie de la « rivière des Trois-Pistoles »; au printemps de 1697, ils ont quitté l'île d'Orléans en direction de leur seigneurie. Que savons-nous au juste du premier seigneur sédentaire de Trois-Pistoles et de son épouse? À l'occasion des fêtes du 300^e, nous vous proposons de faire le point.

Depuis une vingtaine d'années, depuis que nos généalogistes et historiens locaux se sont regroupés en 1977 pour fonder la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles (SHGTP) et, en 1983, l'Association des familles Rioux d'Amérique (l'AFRA), une remarquable séquence de découvertes a enrichi le dossier du couple fondateur. Dans un premier temps, en feuilletant les pages de *L'Écho des Basques* et des brochures *Le Rioux*, nous reverrons une à une les principales acquisitions qui ont jalonné cette période contemporaine. Dans un second temps, nous visitons l'île d'Orléans pour y retrouver la trace de Jean Rioux et Catherine Leblond.

François Beaulieu a jeté les bases de la présente mise à jour de l'histoire locale et il demeure le pilier de nos sociétés historiques et généalogiques. Une amélioration appréciable de son état de santé lui permet, en ce moment, de parfaire l'exceptionnel répertoire dont nous espérons la publication prochaine; une partie notable du travail de notre généalogiste paraît heureusement dans ce livre, à la suite du présent chapitre. L'exemple de François Beaulieu nous motive et nous lui disons notre sincère gratitude. Merci aux amis qui nous apportent leur collaboration, particulièrement à Emmanuel Rioux.



Louise Du Mât, *Les quatre générations*.

Au départ, une convention

Nous écrivons le patronyme Rioux avec un x, respectant ainsi l'usage reçu chez nous aujourd'hui. Mais les textes cités ainsi que les titres seront reproduits intégralement, telle l'Association des familles Rioux-x d'Amérique. Les désignations Trois-Pistoles et Rivière-Trois-Pistoles sont des noms de lieu officiels. Nous ne dirons pas Il venait des Trois-Pistoles, mais, il venait de Trois-Pistoles. Dans cette phrase, nous croyons qu'il y a, sous-entendu, il venait d'une municipalité du nom de Trois-Pistoles. De même, si tu te rends à la rivière Trois-Pistoles, tu vas marcher au bord d'un cours d'eau pittoresque; mais si tu visites la Caisse populaire de Rivière-Trois-Pistoles, tu visites une institution financière située dans le village de Rivière-Trois-Pistoles.

Augustin Dufresne :

Détails inédits sur Jean Rioux et Catherine Leblond

M. Dufresne fut arpenteur géomètre et ingénieur forestier de son métier. Il eut ce privilège exceptionnel de posséder un chalet à la Pointe, sur l'emplacement même de La Grande Maison -le manoir Rioux-. M. Dufresne savait apprécier la valeur historique de son patelin et nous reparlerons de lui au chapitre des sites patrimoniaux de Trois-Pistoles. Dans le second numéro de *l'Écho des Basques*¹, en réponse à une invitation de Madame Yvette Jetté-D'Amours, Augustin Dufresne se disait heureux d'avoir été invité à donner des renseignements sur l'histoire de Trois-Pistoles; il tint parole et de belle façon. *L'Écho des Basques* intitule le fruit de ses recherches « Détails inédits sur Jean Rioux et Catherine Leblond »². Ce même texte a inauguré la série *Notre histoire...notre vécu*, publiée dans *Hebdo-Réveil* à partir du 2 juillet 1996.

Le professionnel des questions de territoire était aussi fort bien documenté. Il nous transmet des informations inédites au sujet de la période allant de 1676 à 1697, période au cours de laquelle Jean Rioux et Catherine Leblond vécurent à l'île d'Orléans; il nous éclaire aussi au sujet de leur séjour à Trois-Pistoles. Cependant, quand elle paraît dans *l'Écho des Basques* en 1981, la première partie de son texte est déjà désuète, elle repose sur une confusion peu banale... et cette ambiguïté vient d'être tirée au clair.

Une confusion : pas un... mais deux Jean Rioux vivent au Québec

Monsieur Dufresne attribue à notre Jean Rioux la concession d'une terre en la seigneurie de Dombourg (Neuville) en 1667 et un engage-

ment chez Jean Routhier à Sillery en 1669. Or, en 1981, depuis Sainte-Anne de Beaupré, le père Gérard Lebel, rédemptoriste, publie le second tome de la série *Nos Ancêtres*. Voici comment il y lève cette ambiguïté au sujet des deux Jean Rioux ³

Trois personnes portant le nom de famille Rioux vécurent au Canada au dix-septième siècle.

Madéleine Rioult, une Normande originaire de Notre-Dame de la Ronde, épousa à Québec, 10 septembre 1673, Louis Lavallée. Elle ne laissa pas de descendants.

Jean Rioult, 8 mars 1669, âgé d'environ 17 ans, « natif de la ville de Rouen », fils de Pierre, s'engagea pour 8 ans au service de l'ancêtre Jean Routhier, paroisse de Sillery (Becquet). Puis, nous perdons sa trace.

L'ancêtre des Rioux d'Amérique, Jean, était originaire de Ploujean, diocèse de Trégnier, petite localité située sur la rive est de la baie de Morlaix, en Bretagne. Son père, un laboureur, portait le même prénom; sa mère se nommait Marguerite Guingen. Nous le retrouvons engagé de 21 ans, faisant rédiger son contrat de mariage sous seing privé (P.—G. Roy, ICPJ, I, 197).

La confusion des deux personnages s'explique peut-être par le fait que les deux Jean avaient sensiblement le même âge. On connaissait par le recensement de 1681 l'âge, le lieu d'origine et le nom des parents de notre Jean Rioux. Par contre, les documents relatifs au premier Jean n'étaient pas faciles à lire...; on n'a pas toujours un Champollion à son service quand il faut déchiffrer les hiéroglyphes des premiers notaires. Aujourd'hui, imaginons la complexité de ce déchiffrement en parcourant le contrat de 1669; Michel Langlois en a fait la lecture pour nous(A-1)

Engagement de Jean Rioult à Jean Routhier (Becquet 08-03-1669)

Pardevant Romain Becquet notaire royal de la Nouvelle France résident à Québec et tesmoins soussignez fut présent en sa personne Jean Rioult âgé de dix sept ans ou environ natif de la ville de Rouen à Ste. Croix des pelletiers fils de Pierre Rioult et de Thomisne du Moucher ses père et mère

Lequel de son bon gré a promis et s'est volontairement engagé et obligé de rendre bon et fiers services à Jean Routhier habitant demeurant en la coste de St François de Xavier paroisse de Sillery à ce stipulant et avisant C'est assavoir pendant le temps et espace de huit ans Moyennant le prix et somme de cinquante Livres, pour chacune des

dites huit années qui est pour icelles la somme de quatre cent livres que le dit Routhier promet payer au dit Rioult en argent hardes ou autrement a fur et a mesure que les dittes huit années d'angagement s'avanceront, comme aussy de payer par avance et en deduction de la dite somme de quatre cent Livres au sieur de villers celle de trente livres pour les avances rendues en france par le dit Rioult et icelle payee en ce pays par le dit de villers auquel il avoit été distribué, a charles aubert sieur de la Chesnaye agent général de Messieurs de la compagnie occidentales seigneurs de ce pays s'oblige le dit Rioult de tenir bon et fiers services au dit Routhier son maistre pendant le dit temps de huit ans, de tout ce qui luy sera fait dit et commandé, et comme font et ont coustume de faire les Engagés en ce pays, Ce present Engagement faict par le dit Rioult de sa personne au dit Routhier son Maistre pour le dit temps de huit ans.

Aux considerations qu'il ne promet rendre aucun service de plus de deux ans en ca a cause de plusieurs infirmités et incommodités dont il est attaqué Car ainsy etc. promettant etc. obligeant etc. chacun en droit Soy etc. renoncant etc. faict et passe en la coste dudit St françois de xavier maison dudit Routhier L'an mil six cent soixante neuf le huitième jour de mars avant Midi en presences de Jean baptiste gosset et Jacques le Moyne demeurant au dit Quebecq tesmoins qui ont signé avec le dit Rioult et notaire a ces presentes et a le dit Routhier declare ne scasoir escrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance

Gosset (avec paraphe) Jean Rioult

Le Moyne

Becquet (avec paraphe)

notaire royal

Le premier Jean était natif de la ville de Rouen et fils de Pierre; cette distinction dissipe l'ambiguïté. L'ancêtre Rioux est évidemment le second, celui qui naquit à Ploujean. Une étape est franchie qui, à Trois-Pistoles, sera fertile en retombées intéressantes.

À la recherche d'un acte de baptême

En 1983, les descendants de Jean Rioux jettent les bases de leur association. On anticipe les célébrations du ou des 300^e anniversaires prochains. On veut en savoir plus sur l'ancêtre et, pour progresser dans la connaissance, il faut trouver l'acte de baptême de Jean Rioux.

Élisée Rioux incarne alors avec François Beaulieu la conscience vive de la nouvelle association. Élisée correspond avec Hervé Riou, de Limay (Yvelines, France); celui-ci prend en main la recherche sur le terrain, outremer. Une première opération menée à Ploujean ne

donne pas les résultats attendus. François Beaulieu écrit « Nous avons suggéré à Hervé Riou d'effectuer les recherches par la famille Gueguen de Morlaix »⁴. Ce détour avisé par la famille maternelle permit de trouver l'acte si convoité à la mairie de Ploujean. Le nom de famille qu'on écrivait chez nous Rioult, Riou ou Rioux, s'écrivait Rochiou ou Kerochiou en Bretagne; voilà la clef de l'énigme, du mystère. L'acte de baptême se lit comme suit :

Jan fils légitime de Jan Rochiou et Marguerite Gueguen a esté baptisé par Mre Claude Gueguen ptre ce jour vingtième de mars 1652, Jan Prigent espol le parain et Janne Beznont la maraine S con Recteur.⁵

Dans le cahier publié par l'AFRA à l'occasion du Rassemblement des familles Riou-x d'Amérique à Trois-Pistoles, en août 1987⁶, Hervé Riou lui-même raconte les péripéties de sa recherche et explique comment le patronyme a pu être transformé; il y reproduit et commente les actes de baptêmes, mariages et décès qui ont été répertoriés à ce jour. On peut y lire cet extrait

...Il existe dans la paroisse de Ploujean un village et un château qui portent le nom de KEROC'HIOU... La famille KEROC'HIOU était peut-être noble avant? Peut-être s'appelait-elle DE KEROC'HIOU? Le mot KEROC'HIOU signifie en breton du Trégor « le village ou le hameau des rochers »⁷.

L'heureuse nouvelle, adressée le 23 novembre 1986, fut reçue à Trois-Pistoles dans l'euphorie; nous lisons dans la brochure du Rassemblement d'août 1987 :

Grâce à la ténacité de Hervé Riou, de Limay, nous tenons enfin la vérité sur la naissance et le baptême de Jean Riou. Moment historique, que cette découverte qui ne pouvait survenir d'une façon plus pertinente⁸.

En effet, la nouvelle arrive au moment où l'on prépare deux événements majeurs le lancement de la *Généalogie descendante de Jean Riou et Catherine Leblond*, par J.-François Beaulieu (452 pages), ainsi que la venue à Trois-Pistoles de deux mille Riou-x, de partout en Amérique et même du vieux continent. On ne pouvait souhaiter meilleur concours de circonstances.

Quand Jean Rioux est-il arrivé au pays? Que venait-il y faire ?

J'ai cherché à reconstituer le contexte historique de 1677 dans lequel se situe l'arrivée au pays de notre personnage. En gardant à l'esprit la fameuse question du statut d'immigrant de Jean Rioux, j'ai relu

l'Histoire du Canada de Gustave Lanctot, un ouvrage que nos lecteurs peuvent retrouver au local de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles. Dans le second tome, Lanctot explique particulièrement cette période de notre histoire dite de la colonisation (du Régime royal jusqu'au traité d'Utrecht -1663 -1713)⁹. À mon avis, il ressort de la lecture de Lanctot que la tradition locale mentionnée plus haut n'est pas exacte. Les premiers détachements des militaires recrutés par le ministère français de la Marine sont arrivés au pays en 1683, sept ans après la venue de Jean Rioux. Jean ne peut donc être venu au pays comme soldat d'une unité de la Marine. Toutefois il est bien possible qu'après 1685, il ait été enrôlé dans l'unité de la Marine qui venait d'être cantonnée à Québec; nous en reparlerons.

Jean Rioux aurait-il pu faire partie des détachements de garnison que le Roi maintenait au pays dans les années 1672 à 1678? Il semble que non. Au terme de ses années de service au pays, le soldat de garnison peut rentrer en France aux frais du Roi; mais il est plutôt fortement invité à s'établir en Nouvelle-France. Pour l'inciter à s'établir, le soldat licencié reçoit des gratifications intéressantes, à commencer par l'octroi d'une terre déjà cultivable qu'il peut occuper immédiatement.

Par contre, la majorité des colons arrivent au pays à titre d'« engagés » pour trois ans; c'est le régime en usage. Seulement lorsqu'ils auront fait ces trois années d'engagement au service d'un habitant, les engagés pourront acquérir leur propre ferme et s'établir ici. Que fait Jean Rioux à l'île d'Orléans, le 26 décembre 1677, lorsqu'il signe ce premier contrat qui nous signale sa présence au pays? Il s'engage comme métayer pour 4 ans chez Marguerite Leclerc, la veuve de Nicolas Leblond. Jean Rioux est venu en Nouvelle-France, non comme membre d'un corps d'armée ou de garnison, mais avec un statut d'engagé. Son but était de s'établir au pays lorsqu'il aurait acquis ce droit, au terme du contrat d'engagement.

Quand Jean est-il arrivé? Probablement en 1677. Dans le contrat de mariage du 26 décembre 1677, nous lisons que Jean est déjà « présent habitant de l'Isle St Laurent ». L'acte de mariage du 10 janvier 1678 mentionne aussi qu'il y a eu « fiançailles et publication de trois bans de mariage faite les vingtunieme, vingt sixieme et vingthuitieme jour de décembre »¹⁰. Cependant, nous verrons bientôt comment les événements se déroulent à un rythme accéléré chez les vedettes de ce roman. Nicolas Leblond, le père de Catherine, étant décédé depuis septembre 1677 seulement, les futurs époux ont probablement eu tout juste le temps de se connaître.

2- Le contexte historique de 1663 à 1678

Un premier essai de reconstitution du contexte historique de ces années nous a permis de trouver une réponse à la question précédente. Avant de scruter les actes de mariage de Jean Rioux et Catherine Leblond, remettons-nous en mémoire certains événements qui ont orienté la vie de nos ancêtres entre 1663 et 1678. Cette esquisse devrait faciliter la compréhension des deux documents que nous nous préparons à étudier.

Le Roi Louis XIV

Le jeune roi Louis XIV a vingt-cinq ans en 1662. Couronné depuis 1643, il vient de se dégager de la tutelle de ses conseillers. Il entend avec « une extrême bonté » les doléances de l'évêque de Québec, Mgr de Laval, au sujet de l'administration de la colonie. Au terme d'un demi-siècle de monopole, le bilan de la Compagnie des Cent Associés déçoit le monarque. « En vertu de la charte octroyée en 1627, la Compagnie des Cent Associés disposait de quinze ans pour établir quatre mille Français sur les rives du Saint-Laurent »¹¹. Trente-cinq ans plus tard, à peine 2500 habitants sont regroupés dans les trois postes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Et ces colons vivent sous la menace d'une opiniâtre guérilla iroquoise.

La menace iroquoise

Entre 1645 et 1655, les Iroquois dits des Cinq-Nations ont pratiquement exterminé leurs voisins, les nations iroquoiennes rivales, Hurons, Pétuns, Neutres et Ériés; ces nations étaient les alliées des Français. Pour s'assurer un contrôle sur la traite des fourrures, les Cinq-Nations continuent de harceler les bourgades amérindiennes survivantes qui habitent près du Richelieu et le long du Saint-Laurent. En 1660 et 1661, les bandes de guerriers iroquois assiègent la région de Montréal, saccagent l'île d'Orléans et poursuivent leur offensive jusqu'à Tadoussac. L'une des plus belles pages de l'histoire régionale actualise les appréhensions quasi hystériques qui minent alors les survivants Papinachois et Montagnais à la suite de ces razzias iroquoises.

Selon leur habitude ancestrale, un groupe de ces nomades hivernaient dans notre région pendant l'hiver 1663-1664. Le père Henri Nouvel qui les accompagne raconte dans les *Relations* des Jésuites.

Nous trouvâmes en cette Ile (l'île Verte) tous nos Sauvages, tant Papinachois que d'autres nations, qui étaient en tout soixante-huit. Ils

s'étaient enfermés dans un très vieux fort de pieux, à la suite de la découverte d'un grand campement d'Iroquois, sur le bord de la grande Rivière (le fleuve)¹².

Les deux lettres du père jésuite représentent à peine sept pages de texte dans les *Relations*; à dix reprises, le Père y fait état de la peur des Iroquois qui terrorise ses Sauvages.

La pacification : Tracy et les soldats du régiment de Carignan

Au début de l'année 1663, le roi Louis XIV prend en main le développement des colonies. Il projette immédiatement l'envoi de troupes en Nouvelle-France pour mater les Iroquois; c'est la condition préalable à l'atteinte de son but ultime, celui de relancer la colonisation au Canada. Le 30 juin 1665, le sieur de Tracy arrive à Québec; il a ordre de libérer la colonie. Vingt-quatre compagnies du régiment de Carignan - soit 1200 hommes -, y débarquent tout au long de l'été. Tracy met en oeuvre la construction de cinq forts sur la rivière Richelieu, route d'invasion des cantons iroquois. Deux expéditions seront menées chez les Iroquois, forçant les Agniers et les Onneiouts à conclure une paix en juillet 1667. La colonie va connaître par la suite dix-huit années de continuelle sécurité.

Une réorganisation du gouvernement de la colonie

Le Roi a choisi pour premier conseiller son contrôleur des Finances, Jean-Baptiste Colbert; cet homme énergique croit en l'importance des colonies françaises et il va investir dans la promotion de la Nouvelle-France. Au pays, l'administration est d'abord confiée au Conseil souverain, une assemblée de notables; le Conseil regroupera en majorité des hommes d'affaires, comme Mathieu D'Amours ou Charles Denys de Vitré. Au début, Mgr de Laval et le représentant des Jésuites y jouent un rôle prépondérant; par la suite, des intendants de grande valeur et des gouverneurs célèbres - comme Jean Talon et Frontenac -, prendront tour à tour la direction des affaires coloniales. L'administration de la justice restera la principale responsabilité du Conseil souverain.

Un programme énergique de colonisation, de 1665 à 1672

Une fois le pays pacifié, le roi a décidé de pourvoir au peuplement du pays; cette préoccupation constitue, selon lui, « l'urgente nécessité de l'heure et le seul espoir de progrès »¹³. En conséquence, le roi et son

ministre Colbert appliquent un certain nombre de mesures incitatives, sinon coercitives, pour promouvoir l'immigration et l'établissement en Nouvelle-France. Les premières mesures visent les trois principales catégories d'immigrants qui ont peuplé la colonie, les militaires, les engagés et les filles à marier. En second lieu, l'autorité cherche à maximiser la croissance naturelle de la population locale; cette politique vise à augmenter la fréquence et la précocité des mariages. Enfin, à la requête du gouvernement royal, Jean Talon entreprend une première mise au point du régime seigneurial. Traitons d'abord des résultats obtenus dans l'établissement des militaires, des engagés et des filles du Roi, entre 1665 et 1672.

Relance de la colonisation : l'établissement des militaires au pays

Le régiment de Carignan va se rembarquer pour la France en 1668 et 1669. Avant le retour du régiment de Carignan en France, le pouvoir royal fait d'abord comprendre aux officiers licenciés du régiment qu'il veut les voir s'établir dans la colonie et qu'ils doivent inciter leurs hommes à faire de même; plusieurs d'entre eux et 400 de leurs hommes y consentent. Le Régiment laisse au pays, en service de garnison, quatre compagnies (200 hommes); plusieurs de ces militaires vont aussi s'établir comme colons à la fin de leur service.

Promotion du recrutement des « engagés »

Selon le régime en usage depuis longtemps, la majorité des colons passent au pays à titre d'engagés pour trois ans. À l'expiration de leur contrat de service, ils ont acquis le choix de prendre une terre avec le droit, comme habitants, à la traite, à la chasse et à la pêche; sinon ils sont libres de retourner en France. Ce système comporte l'avantage de former les nouveaux venus aux travaux de l'agriculture canadienne, si différents de ceux de la France.

Depuis 1663, le Conseil souverain a obligé les navires qui viennent vendre leur cargaison dans la colonie à se munir d'un permis d'accès au port de Québec. Le permis appelé congé oblige tout propriétaire de navire qui voudrait faire le voyage de la France à Québec « d'y embarquer un homme pour chaque dix tonneaux de fret, en telle manière qu'un navire de 100 tonneaux porterait 10 hommes et ainsi de plus »¹⁴. C'est le Conseil qui délivre ces congés et qui en contrôle l'application, à Québec.

Entre 1665 et 1672, une mesure d'exception fera en sorte de stimuler encore davantage les programmes d'engagement de défricheurs, laboureurs et artisans « la Couronne elle-même garantira les coûts de l'immigration ». La traversée de l'océan comportait des risques importants pour les entrepreneurs coloniaux. « La perte en mer d'engagés, soit par suite de maladie, soit par suite d'un naufrage, retombait sur eux. Ils ne pouvaient se récompenser de leurs frais et de leurs peines par le service des disparus »¹⁵. La Couronne charge donc des marchands -la nouvelle Compagnie des Indes occidentales-, de recruter et de transporter les colons au Canada, « contre paiement par le roi de cent livres par personne dix pour la levée, trente pour les hardes et soixante pour le passage »¹⁶. « Aux termes de ce règlement, l'armateur devait avancer, avant son départ de France, la somme de trente livres pour l'achat de hardes à l'engagé, somme qui lui était remboursée par le maître qui embauchait l'homme à son débarquement à Québec, mais que lui-même prélevait sur les futures gages de son domestique. Par ailleurs, le maître n'était pas remboursé pour une autre somme de trente livres qu'il devait à l'armateur pour défrayer le passage de l'engagé »¹⁷. Telle était la procédure d'acheminement des recrues vers la Nouvelle-France.

Au pays, l'intendant Talon, qui dirigeait l'administration civile à partir de 1665, s'appliqua à coordonner cette immigration systématique. Voici quelques exemples, choisis parmi toute une gamme de mesures d'accueil et d'encouragement instaurées par Talon : l'intendant fait préparer des terres à l'intention des immigrants et regroupe les nouvelles habitations de proche en proche; il avance « quelques farines » aux nouveaux arrivants; à leur mariage, il distribue aux épouses venues de France « un présent de cinquante livres en denrées pour les aider à se mettre en ménage »¹⁸.

Arrivée des filles à marier

Le programme de multiplication des familles comportait aussi la venue de futures épouses. Dans la colonie, en 1663, « on compte presque deux fois plus d'hommes que de femmes... c'est pourquoi s'ouvre l'un des plus célèbres épisodes du peuplement de la Nouvelle-France, l'arrivée des filles du roi »¹⁹. Pour assurer l'équilibre démographique de la colonie, entre 1663 et 1672, aux frais de la Couronne, huit cents jeunes femmes arriveront à Québec, à Trois-Rivières et Montréal; 70 % des filles du roi trouveront un foyer dans la région de Québec.

Si bien qu'entre 65 et 72, 1846 colons et 800 épouses sont venus de France et 762 soldats ont pris des terres. La population de la colonie a triplé en sept ans.

***Une politique d'autosuffisance :
maximiser la croissance naturelle***

Au cours de la période de 1665 à 1672, les plus hautes autorités ont multiplié les incitations à fonder des foyers, et très tôt. En voici quelques-unes, extraites du Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, par Gustave Lanctot :

En marge de l'établissement des colons et des soldats, Talon s'occupe ... d'encourager la multiplication des familles. Dès 1668, il obtient une gratification royale de quinze cents livres à Denis (père de Charles Denys de Vitré), qui a quinze enfants, et une de huit cents à Tilly, qui en a dix... Talon publie sans tarder, l'arrêt du roi, du 12 avril 1670, apporté de Paris, qui accorde une allocation annuelle de trois cents livres aux pères de dix enfants et de quatre cents aux pères de douze... Il accorde encore des gratifications aux demoiselles pauvres du pays en vue de provoquer leur mariage. Aux épouses venues de France, il distribue, à leur mariage, un présent de cinquante livres en denrées pour les aider à se mettre en ménage ». (Selon la coutume, la conjointe devait apporter une dot à son mari.) (1668)

« De son côté, le roi recommande de procurer les mariages des garçons à dix-huit ans et celui des filles à quatorze ans ». (1668) « Les garçons qui se marieront avant vingt ans et les filles avant seize, recevront un présent du roi de vingt livres, le jour de leurs noces ». (1670)

« L'arrêt recommande que les pères qui auront plus grand nombre d'enfants soient préférés aux autres dans les charges et les honneurs, et même qu'on impose une amende à ceux qui ne marieront pas leurs enfants aux âges indiqués²⁰. (1670)

***Entre 1665 et 1671,
une grave crise menace le bon ordre dans la colonie***

Le commerce des fourrures demeure la plus importante et quasi la seule véritable source de revenus au pays. Pour défrayer les coûts de l'administration coloniale, les compagnies perçoivent les droits du quart de tout le commerce du castor, ainsi que le dixième du commerce des peaux d'originaux et les recettes de la traite de Tadoussac.

Les postes de traite servaient de rendez-vous aux Indiens qui y venaient troquer leurs collectes de peaux contre les marchandises de traite des Européens qu'ils convoitaient. Ce commerce organisé servait les intérêts de la mère patrie et des compagnies locales; les colons pouvaient aussi pratiquer la chasse et la trappe mais devaient vendre leur butin aux bureaux des compagnies.

Or une crise grave menace le bon ordre dans la colonie. Entre 1665 et 1671, au terme de leur contrat, en nombre croissant, des engagés et des soldats se déclarent volontaires -libres de courir les bois à leur guise-; équipés de pacotilles de traite, d'armes et d'eau de vie, ils vont court-circuiter le commerce des fourrures, au grand désespoir des autorités. Même la contrebande s'organise en direction des colonies anglaises d'Albany et de New York où, en échange de leurs fourrures, les coureurs des bois récoltent le double de ce que les compagnies leur offrent au pays.

Suite aux conséquences de ces désertions, les autorités réagissent vivement. Le gouverneur Courcelles publie une ordonnance contre les vendeurs d'alcool aux Indiens et Monseigneur de Laval les excommunie. Les missionnaires fulminent contre le libertinage et la débauche qu'entraînent les fugues en forêt. Talon défend de « désertir le pais » et d'aller traiter dans les bois sans un congé du gouverneur ou de l'intendant, cette désertion étant « opposée à la multiplication des familles et à la culture des terres »²¹.

Toutefois, si l'on excepte la ruée vers les bois dans le but de faire le commerce des fourrures, les efforts faits pour promouvoir l'établissement sur des terres et favoriser les familles nombreuses ont donné de bons résultats pendant la période de 1665 à 1672.

Au début de la colonisation en Nouvelle-France, il y a de la terre en abondance et il faut trimer dur pour la défricher. Mais la terre récompense rapidement les travailleurs assidus. Cependant, plus on est de bras pour abattre les arbres et préparer la terre, plus vite vient l'auto-suffisance. Les gens eux-mêmes choisissent de se marier tôt. « Le mariage précoce fait partie intégrante du mode de vie en Nouvelle-France... Si les grosses familles sont souvent un fardeau dans »les vieux pays » pauvres en terre de culture, on les considère en Nouvelle-France comme une bénédiction et la recette du succès »²². Voici une autre appréciation de cette réalité, tirée des écrits de De Meulles à Colbert : « La terre récompense rapidement les travailleurs assidus. Bientôt, ils subsistent fort honnêtement et sont sans comparaison plus heureux que ce qu'on nomme en France les bons Paysans. Même le moins favorisé recueille assez de blé pour nourrir sa famille et posséder

quelques vaches, des volailles et quantité de légumes. Ne payant ni taille ni taxe du sel et fort peu de dîmes, quand ils en paient, ils chassent un gibier nombreux et pêchent un poisson abondant en un mot, ils sont riches au jugement de leur époque »²³.

Première mise au point du régime seigneurial

La Compagnie des Cent Associés avait concédé par favoritisme de vastes seigneuries restées inhabitées. Dès mars 1663, le roi ordonnait aux responsables de la colonie de révoquer les concessions qui ne seraient pas défrichées. Pour mettre à exécution l'ordre du souverain, il manquait un cadastre qui faciliterait la mise en place de la nouvelle politique; entre 1667 et 1669, l'intendant Talon fit dresser l'inventaire des établissements, qui sera connu depuis sous le vocable de Papier terrier. Un nouvel arrêt du roi, le 4 juin 1672, ordonnait de retrancher la moitié des concessions accordées avant 1662 et non encore exploitées, pour les concéder à de nouveaux bénéficiaires; à la condition qu'ils les mettent en valeur dans les quatre années suivantes, sous peine de déchéance. Les nouveaux détenteurs seront soumis à l'aveu de défrichement et dénombrement des tenanciers.

Notre régime seigneurial trouva ainsi sa formule définitive des octrois de concessions et il est désormais acquis que la colonisation des fiefs est de règle, sinon les concessions pourraient être révoquées. A la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, le poids de cette règle nous a valu l'arrivée à Rimouski, Trois-Pistoles et l'Isle-Verte de trois familles terriennes de l'île d'Orléans, les premiers seigneurs sédentaires Lepage, Rioux et Côté.

Un bon niveau d'autonomie atteint entre 1663 et 1672

Entre 1663 et 1672, la paix est revenue, la population de la Nouvelle-France a triplé, un meilleur équilibre démographique entre les hommes et les femmes favorise la multiplication des familles et les seigneuries sont plus accessibles aux familles qui recherchent des terres à cultiver. L'intendant Talon a su insuffler une vitalité économique étonnante à la Nouvelle-France. La simple énumération des progrès réalisés est déjà éloquente : accroissement du bétail domestique, boeufs et vaches, chevaux, moutons et porcs; diversification des cultures, promotion de la pêche et de la chasse au loup-marin, construction d'une tannerie, d'une brasserie et d'ateliers pour le travail du bois

et du fer; chantier maritime et début de l'exportation locale vers les Antilles et la mère patrie. En ce domaine aussi, la colonie a atteint une notable autonomie lorsque Talon rentre en France à l'automne 1672; la population est en état de subvenir à ses besoins essentiels. En outre, les premiers Canadiens nourrissaient de grandes ambitions; les missionnaires ont déçu le territoire où exercer leur zèle et les explorateurs, qui souvent les accompagnent, atteignent déjà les Grands Lacs, le Mississippi ou la Baie d'Hudson.

1672, volte-face de Louis XIV

En 1672, la France entre en guerre contre la Hollande et Louis XIV décide de ne plus faire aucune dépense pour le Canada. Fort d'une armée de 200 000 hommes et d'une flotte de 200 vaisseaux, le monarque s'attaque à la Hollande et entreprend d'imposer son hégémonie à l'Europe. On dira avec amertume qu'il préfère désormais les grandes armées aux grandes colonies. Ce même roi qui avait permis un nouveau départ des colonies, voici qu'il refuse de continuer son aide au Canada. La volte-face du monarque mettait fin au vigoureux programme de recrutement et laissait en plan beaucoup d'espoirs.

Un changement radical : le retour au régime traditionnel de peuplement

La métropole ayant cessé de garantir les coûts des contrats d'engagement, les marchands abandonnèrent leur rôle d'intermédiaires dans le recrutement des engagés et la Compagnie des Indes occidentales fut même dissoute en 1674. À nouveau, la tâche de sélectionner une main-d'oeuvre appropriée aux besoins pressants de la colonie, et de l'acheminer jusqu'au port de Québec, revenait aux entrepreneurs coloniaux, particulièrement aux seigneurs. Désormais le peuplement ne s'augmente que de l'arrivée de quelques engagés, tel Jean Rioux, que les navires ont l'obligation d'amener de France.

Ne pouvant plus compter sur l'apport des convois d'immigrants, le gouverneur Frontenac orientera ses efforts du côté de l'autosuffisance. La prodigieuse fécondité des habitants va lui permettre de maintenir le rythme de la multiplication des familles et de l'établissement rural. Mais cela ne fut pas facile. Une citation, tirée de *l'Histoire de la Côte-du-Sud*, résume la situation qui prévaut après 1672; lorsque Jean Rioux et Catherine Leblond signent leur contrat de mariage : « les hommes

doivent souvent reporter leur mariage faute de pouvoir trouver une conjointe, tandis que les jeunes filles se marient très tôt, souvent même le plus tôt possible »²⁴.

3- L'île d'Orléans, notre berceau

Un site privilégié, jadis nommé l'île de Bacchus

La rencontre de Jean Rioux et Catherine Leblond en 1677 a lieu dans un site privilégié, l'île d'Orléans. D'abord un Eden pittoresque, puis un refuge réputé sécuritaire en période de guérilla iroquoise, l'île d'Orléans était devenue un projet modèle d'établissement, lorsque Jean Rioux fut introduit en Nouvelle-France.

Pendant son second voyage, en septembre 1535, Jacques Cartier visite l'île et nous la décrit en ces termes :

Une grande île... qui a environ dix lieues de long et cinq de large, en laquelle il y gens demeurants qui font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans le dit fleuve selon leur saison. Nous étant posés et à l'ancre entre icelle grande île et la terre du nord, allâmes à terre et portâmes les deux Sauvages que nous avions pris le précédent voyage. Et trouvâmes plusieurs gens du pays, lesquels commencèrent à fuir et ne voulaient approcher jnsqu'à ce que nos dits deux hommes commencèrent à parler et leur dirent qu'ils étaient Taignoagny et Domagaya. Et lorsqu'ils eurent connaissance d'eux commencèrent à démener joie, dansant et faisant plusieurs cérémonies et vinrent parler des principaux à nos bateaux, lesquels nous apportaient force anguilles et autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est la pain de quoi ils vivent en la dite terre, et plusieurs gros melons²⁵.

Pendant la semaine du 7 au 14 septembre, en compagnie du chef Donnacona, seigneur du Canada, et de douze canots remplis de Sauvages, Cartier explore les alentours et cherche un havre de sûreté; avant d'amarrer ses navires dans la rivière Saint-Charles, il décide de faire une nouvelle visite sur l'île. Le capitaine Hinanda fit « apprêter les dites barques pour aller à terre à la dite île voir les arbres qui semblaient fort beaux...Et pareillement y trouvâmes force vignes, ce que nous n'avions vu par cidevant à toute la terre, et par ce la nommâmes l'île de Bacchus »²⁶.

Dès le printemps de 1536, Cartier aurait changé ce nom pour celui d'Orléans, en l'honneur du duc d'Orléans, le fils du roi de France²⁷.

L'île d'Orléans, un refuge réputé sécuritaire

En 1636, une compagnie de commerçants parisiens se fit concéder l'île d'Orléans dans l'intention de l'exploiter; mais, pendant vingt ans, ils ne firent pratiquement rien pour coloniser leur belle seigneurie.

Pendant cette période primitive, Éléonore de Grandmaison fait figure de pionnière à l'île d'Orléans. Elle habitait depuis 3 ans à Deschambault avec son mari, Chavigny de Berchereau, et leurs 4 enfants. Durant l'été de 1648, les Iroquois avaient mené plusieurs attaques dans les environs de Trois-Rivières; pour assurer leur sécurité, les de Chavigny se rapprochèrent de Québec. Ils obtinrent une seigneurie de 40 arpents de front à la pointe ouest de l'île d'Orléans (1649). M. de Chavigny s'embarqua pour la France en 1651; il espérait y rétablir sa santé gravement compromise, mais il mourut au cours du voyage. En période de grande insécurité, Éléonore de Grandmaison avait eu le courage de suivre son mari à Deschambault; voici qu'elle se retrouvait seule et isolée dans sa résidence de l'île d'Orléans.

Le 10 juin 1650, plus de 300 Hurons et 72 religieux et laïcs quittent leur patrie décimée de la région des Grands Lacs pour retraiter vers Québec. Le 19 mars 1651, les pères jésuites louent d'Éléonore de Grandmaison une partie de sa seigneurie et y établissent les survivants de la Huronnie; ils y seront bien protégés, croient-ils. Mais les Iroquois avaient juré d'exterminer complètement la nation huronne. Le 20 mai 1656, un détachement d'Iroquois, montés dans 40 canots, font irruption dans le campement de l'île d'Orléans et tuent ou font prisonniers 71 Hurons. Craignant d'autres surprises, les Hurons vont émigrer jusqu'à l'Ancienne-Lorrette. Éléonore demeurera longtemps dans sa seigneurie de l'île et s'y remariera deux fois.

Monsieur de Lauzon et ses fils : un jalon dans notre propos... un espoir éphémère

Charles de Lauzon arrive au pays en 1651, en qualité de gouverneur de la Nouvelle-France. Trois de ses fils le suivent Jean de Lauzon, Louis de la Citière et Charles de Charny. En France, M. de Lauzon avait été impliqué depuis 1636 dans la Compagnie de Beaupré, concessionnaire de l'île d'Orléans. Au pays, il s'empresse de concéder à ses fils plusieurs seigneuries, y incluant trois fiefs de l'île. « Il donne à ses fils de grandes propriétés à la condition de défendre ceux qui s'y établiraient. M. de Lauzon voulait inspirer la confiance aux colons découragés par de longues années de lutte »²⁸.

Un jalon dans notre propos

Charles de Lauzon Charny possédait deux fiefs situés dans le territoire de l'actuelle paroisse de Sainte-Famille, ceux de Lirec et de Charny; il possédait aussi le fief voisin de La Chevalerie. Le 2 avril 1656, M. de Lauzon Charny prit une décision importante pour le développement de l'île d'Orléans; il accordait 14 concessions de terre contiguës dans le fief de Lirec. Les terres s'alignaient de chaque côté du fort Saint-Pierre, de sorte que, en cas de danger, les nouveaux colons de Lirec pourraient trouver refuge dans le vieux fort. Les incursions iroquoises n'entravèrent pas la poursuite de ce développement, si bien que Sainte-Famille devint la première paroisse de l'île, dès 1661.

Dans la perspective de la présente recherche, le geste de M. de Lauzon Charny constitue un jalon important. Charles de Lauzon Charny venait de concéder plusieurs terres ancestrales des premières familles souches de Trois-Pistoles, celles des Leblond et des Leclerc, des Asselin et des Baucher dit Morency et De Guyon (Dion). Cette page de notre histoire locale est encore inédite chez nous; nous y reviendrons au moment opportun.

Le 30 octobre 1656, Charles de Lauzon Charny perdait son épouse, Marie-Louise Giffard, la fille du seigneur de Beauport. Cruellement éprouvé, le jeune seigneur retourna en France et entra dans les saints ordres. Mgr de Laval le ramenait à Québec en 1659 et en faisait son grand vicaire et proche collaborateur. Louis de la Citière hérita de plusieurs seigneuries, y compris la seigneurie de l'Isle-Verte, dans le Bas-Saint-Laurent. Il avait entrepris une exploitation agricole prometteuse sur une terre concédée par Éléonore de Grandmaison, au bout de l'île d'Orléans. En 1659, un coup de vent fit chavirer son canot et il se noya avec deux compagnons. Son frère Jean était seigneur de Lauzon et grand sénéchal de la Nouvelle-France, à 22 ans; Jean observa courageusement la consigne paternelle de prendre la défense des colons; le 22 juin 1661, avec sept jeunes compagnons, il poursuivit un détachement d'Iroquois qui s'étaient retranchés dans une maison de l'île d'Orléans. Les forces étant inégales, Jean mourut héroïquement. En Jean de Lauzon, la colonie perdait un de ses grands espoirs.

Monseigneur de Laval intervient en haut lieu

L'année suivante, Mgr de Laval se présenta à la cour de Louis XIV pour se plaindre du harcèlement iroquois et du retard de la colonisation; le jeune roi décida alors d'intervenir; nous avons déjà traité de cette décision royale et de ses suites. Il convient d'ajouter ici que Mgr de Laval

entreprit sur place de racheter des propriétaires français la Seigneurie de l'île d'Orléans. Entre 1662 et 1668, Mgr de Laval réussit à racheter les droits des huit propriétaires primitifs ou de leurs héritiers. Jusqu'en 1675, il mit à profit la paix imposée par le Régiment de Carignan pour lancer définitivement le peuplement de l'île d'Orléans.

François Berthelot et son fief de l'Île Saint-Laurent : un projet modèle d'établissement

Mgr de Laval rentra en septembre 1675 d'un second séjour en France; il y avait passé 4 ans, au cours desquelles années il avait obtenu que son vicariat apostolique devienne un évêché; un évêché relevant directement de Rome. Il n'accepta pas de devenir le suffragant de l'évêché de Rouen, comme le voulait la Cour. L'autonomie de son Église du Canada lui apparaissait vitale à ce stade de son développement.

Avant de rentrer au pays, il échangea à François Berthelot la seigneurie de l'île Jésus, que possédait ce dernier, contre celle de l'île d'Orléans; celui-ci gérait déjà en France des donations dont le roi avait fait cession à Mgr de Laval. L'évêque confiait ainsi son fief de prédilection à un administrateur riche et dévoué. On a écrit qu'après la mise au point du système seigneurial canadien, plusieurs seigneuries progressèrent remarquablement, « grâce à des propriétaires pourvus de quelque finance, de méthode ou d'expérience »²⁹. L'île d'Orléans aura été l'exemple type de ce phénomène.

Peu de temps après l'échange conclu entre M. Berthelot et Mgr de Laval, Louis XIV érigea l'île d'Orléans en comté de Saint-Laurent. Même s'il ne vint jamais en Nouvelle-France, le nouveau comte de Saint-Laurent se mérita au pays une réputation enviable; très généreux à l'endroit de ses censitaires, François Berthelot allait poursuivre l'impulsion lancée par le premier grand pasteur canadien et imprimer à l'île un essor remarquable. L'équipe dynamique de François Berthelot se composait d'un régisseur, Christophe Martin de Boiscornu, ainsi que de François Moreau et Louis de Niort, ses commis; nous verrons bientôt comment ces hommes savaient accueillir les nouveaux colons.

La paroisse mère de Sainte-Famille

Moins de vingt ans après son institution, la paroisse mère de Sainte-Famille allait quintupler; elle fut subdivisée en 1679 pour former cinq des six paroisses qu'on peut localiser sur la carte de l'île d'Orléans, ci-

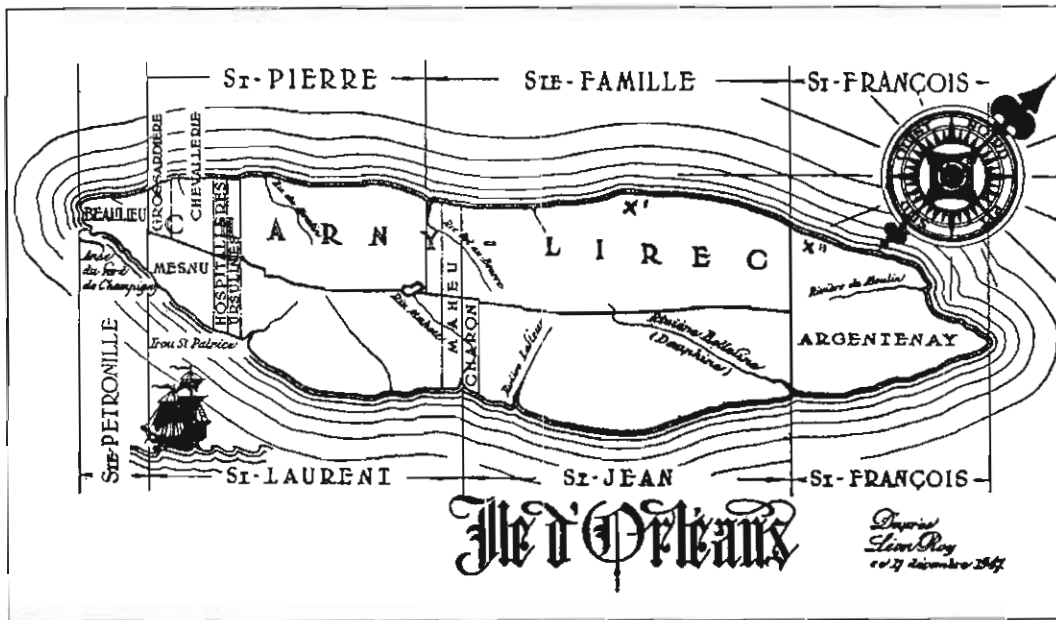
jointe. Du côté nord de l'île, on retrouve au centre la paroisse mère de Sainte-Famille - sur le fief de Lirec -; Saint-Pierre est située à l'ouest - sur le fief de Charny. Du côté sud de l'île, on trouve la paroisse Saint-Jean au centre et vis-à-vis la paroisse de Sainte-Famille; à l'ouest, la paroisse Saint-Laurent fut d'abord connue sous le vocable de Saint-Paul. La paroisse Saint-François-de-Sales occupe la pointe orientale de l'île, du côté nord et du côté sud - le territoire d'Argentenay. Plus tard, à l'extrémité occidentale de l'île, s'ajoutera une sixième paroisse, Sainte-Pétronille.

C'est dans la partie nord du fief d'Argentenay que résideront Jean Rioux et Catherine lorsqu'ils quittent la maison paternelle des Leblond.

La Carte de l'île d'Orléans

Ce premier document cartographique est extrait du livre de Léon Roy intitulé *Les terres de l'île d'Orléans*. L'abbé Roy y situe les 6 paroisses de l'île ainsi que les seigneuries de Lirec, de Charny et d'Argentenay. Nous y avons ajouté deux signes

- (x') situe sommairement la terre ancestrale des Leblond;
- (x'') situe la terre principale de Jean Rioux et Catherine Leblond.



Dorénavant, lorsque nous ferons référence au volume de Léon Roy ainsi qu'aux informations données pour chacune des Terres de l'île, le numéro de la terre - identifié par la lettre **T.** et la nom de la paroisse où la terre est située permettront de retrouver l'information citée dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans*.

Exemple la référence (T.24, Sainte-Famille) renvoie au volume de Léon Roy, au chapitre intitulé *Les terres de Sainte-Famille, à la Terre No 24*, de Nicolas Leblond (1637-77), de 3 arpents. C'est à la page 98.

4- Le mariage de Jean Riou et Catherine Leblond

Lisons maintenant le premier acte connu qui atteste du début de cette aventure en Nouvelle-France, le 26 décembre 1677; il est intitulé *Contrat de mariage Jean Riou et Catherine Leblond (A-2)*.

L'Acte de mariage du 10 janvier 1678 complète le premier document ⁵⁰.

L'an mil six cent soixante et dix-sept ce 26 décembre, Jean Riout âgé de vingt un ans ou environ, natif de Bretagne, Plujean, évêché de Lantriguet, fils de Jean

Riout, laboureur et de Marguerite Gueguen, sa mère, présent habitant de l'Isle St Laurent promet et s'oblige promesse de mariage à Catherine Leblond, fille de défunt Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc, sa mère, que le dit Riout s'oblige de servir sur sa terre et habitation en toute chose raisonnable comme père de famille, pour entretenir le ménage et la dite terre, comme il sont convenus, en toute chose et ses enfants s'il y en a, leur fournir des hardes et autres choses nécessaires pendant les dits quatre ans, de lui donner une habitation, d'une valeur de trois cents livres par l'estimation qui en sera faite d'une part et d'autre, de lui donner deux boeufs âgés de trois ans chacun, deux vaches portant, et s'oblige de donner à sa fille un habit de mariage, outre son entretien et la vêtir de pied en cap. Plus pour le ménage une marmite, une grande chaudière et une moyenne; plus des couvertures; plus une charrue et ustensiles pour le travail de la terre. La dite veuve s'oblige de leur donner la dite habitation, semée et garnie de grain tout fait, et conclu en présence des parents et amis du côté de la fille qui est Vincent Chrétien, son oncle du côté de la mère; Anne Leclair, sa tante et David Hasselin, ami. Le dit Riout a deux amis Mathurin Gerbay et Jacques Beaudouin. Charles-François Moreau, commis de Mr Berthelot, ami d'une part et d'autre, le dit Vincent ne savoir signer et la dite Anne Laclair aussi, X et le dit Gerbay, X Jean Riout et son épouse, X.

MOREAU

Acte de mariage

L'an de grace mille six cent soixante-dix-huit, le dixième jour de janvier après les fiancailles et la publication de trois bans de mariage faite les vingt unieme, vingt sixieme et vingt huitieme jour de decembre aux messes paroissiales de l'église de Ste-Famille en L'Isle St-Laurent, d'entre Jean Riou fils de Jean Riou et de Marguerite Guenguen ses pere et mere de la paroisse de Ploujan Evesche de Treguier en Bretagne d'une part et Catherine Leblond fille de feu Nicolas Leblond et Marguerite LeClerc, ses pere et mere de la paroisse de Ste-Famille, Evesche de Quebec, d'autre part. Et ne s'étant trouvé aucun empeschement legitime, je soussigne prestre missionnaire les ay dans la dite eglise solennellement interroge et apres avoir reçu leur mutuel consentement leur ay donne la benediction nuptiale en presence des temoins connus, Vincent Chrestien, Mathurin Gerber, David Asselin et Bernard Laine.

Ch. A. Martin ptre

Engagé et père de famille

Le premier acte connu, attestant la présence de Jean Rioux au Canada, nous présente ce Breton, fils de laboureur, signant chez le commis du Seigneur une procédure d'engagement pour quatre ans « le dit Riout s'oblige de servir et de métayer quatre ans chez la dite veuve Leblond... pour servir sur sa terre et habitation en toute chose raisonnable ». En retour, Marguerite Leclerc promet de lui donner, en outre d'autres gratifications, une habitation « d'une valeur de trois cents livres ». La rémunération est conforme au régime en vigueur qui fixait « les gages des engagés de soixante à cent livres par an, selon leur métier ou leur expérience »³¹. Jean satisfait ainsi à l'engagement contracté outre-mer de servir au moins trois ans au pays, avant d'accéder à la propriété de sa propre terre. Marguerite, quant à elle, résout son problème capital pour survivre en Nouvelle-France avec sept orphelins en bas âge, elle a besoin d'un homme capable de cultiver la terre.

Mais le marché conclu entre Marguerite Leclerc et Jean Rioux va bien au-delà de la première nécessité. Ce que recherchait Marguerite, c'était de confier sa famille et son bien à un homme qui « s'oblige de servir... sur sa terre et habitation... comme père de famille ». Elle y mettra le prix. En échange de ses services, Jean gagne la main de Catherine. « Jean Riout... présent habitant de l'Isle St Laurent... s'oblige promesse de mariage à Catherine Leblond, fille du défunt Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc, sa mère, que le dit Riout

s'oblige de servir...». En retour, il sera logé, nourri et habillé, lui, sa femme et ses enfants s'il y en a. Au terme de son service, il recevra « une habitation d'une valeur de trois cents livres... deux boeufs âgés de trois ans chacun, deux vaches portant... une charrue et ustensiles pour le travail de la terre. La dite veuve s'oblige de leur donner la dite habitation, semée et garnie de grain tout fait ». Une habitation semée et garnie de grain, c'est évidemment plus qu'une demeure, c'est une terre déjà habitable.

À ce moment, l'arrangement était très satisfaisant pour chacune des parties contractantes. Marguerite confiait sa maisonnée à un homme responsable. Jean avait concrétisé son projet d'engagement et, de plus, il réalisait aussi l'impossible pour cette période difficile (1672-1678) où les hommes doivent souvent reporter leur mariage faute de pouvoir trouver une conjointe. Au sujet de Catherine, nous aimerions bien en savoir davantage; mais, au sujet des femmes, les actes sont peu bavards. La rédaction des actes laisse même transparaître un singulier souci de discrétion. Dans le contrat de mariage, Jean est dit « âgé de vingt et un ans ou environ »; il en a effectivement 25 ans et 10 mois. L'âge de Catherine, il n'en est fait mention ni dans l'un ni dans l'autre des deux actes. Or, Catherine avait atteint sa treizième année, le 12 du mois d'octobre 1677. Pour comprendre le phénomène des mariages précoces, fréquents au premier siècle de la colonisation, il faut relire en entier la phrase déjà citée « Les hommes doivent souvent reporter leur mariage faute de pouvoir trouver une conjointe, tandis que les jeunes filles se marient très tôt, souvent même le plus tôt possible »³².

Beaucoup de sympathie

Tout de même, la lecture des actes nous laisse à penser que le couple est l'objet de beaucoup de sympathie. Ils sont entourés de parents et d'amis : la tante Anne Leclerc et Vincent, son mari; David Asselin -le voisin des Leblond-, et Bernard Lainé. Comme témoins, « le dit Riout a deux amis, Mathurin Gerber et Jacques Beaudoin ». Même François Moreau, le commis de Me Berthelot qui rédige le contrat, se qualifie d'« ami d'une part et d'autre ». Quant à Marguerite, elle accueillera son gendre à la maison « comme père de famille ».

Selon la coutume, le contrat d'un engagé couvre une période de trois ans. Pourquoi Marguerite négocie-t-elle avec Jean un engagement de quatre ans ? Marguerite doit pourvoir aux besoins de sept jeunes orphelins : Catherine -l'aînée qui convole en justes noces-, M.-Madeleine, Nicolas, Jean, Joseph, Marie -qui épousera plus tard Pierre

Martineau-, et Martin. Il est normal que le bien paternel revienne à Nicolas, l'aîné des garçons. Mais celui-ci est bien jeune; dans quatre ans, Nicolas aura quatorze ans et sera plus apte à prendre en charge le bien paternel. Entre-temps Marguerite est heureuse de pouvoir garder Catherine dans son giron, le temps qu'elle atteigne sa majorité.

Après signature du contrat de mariage, le 26 décembre 77, « après les fiançailles et la publication de trois bans de mariage, ne s'étant trouvé aucun empêchement légitime », Jean et Catherine se marient le 10 janvier 1678. La célébration du mariage a lieu tôt après les Fêtes; les choses semblaient classées pour longtemps.

Mars 1678 : un véritable scénario de dramatique

Pourtant, moins de deux mois ne se sont écoulés que nos vedettes se retrouvent au coeur d'une saga juridique. Selon l'expression du P. Gérard Lebel, dans la série *Nos Ancêtres*, « la belle-mère et le gendre firent appel au notaire Claude Auber pour modifier leur situation devant la loi »³⁸. Que se passe-t-il? Compte tenu de l'état actuel de nos connaissances, voici le scénario et ses variantes.

Jean Raboin habite une terre plus à l'ouest (T. 3, de la paroisse Saint-Pierre). Marguerite Ardionne (Dionne), son épouse, vient de décéder, laissant deux filles orphelines. Jean Rabouin fait à Marguerite une proposition de mariage, qu'elle considère. La proposition l'intéresse sérieusement mais... il y a ce contrat avec son gendre elle remet en question l'entente conclue avec Jean. Celui-ci passe à l'action rapidement. Le 28 février 78, nous le retrouvons dans l'étude du notaire Paul Vachon en compagnie des témoins, Etienne Jacob et Nicolas Métru. Or ces témoins sont aussi des hommes de loi. Quelle partie se joue dans l'étude de Maître Vachon? Jean ne fait que commencer ses années de service obligatoires; de bonne foi, il a signé un engagement en bonne et due forme chez sa belle-mère, mais... ce n'est pas lui qui casse contrat. Il réclame donc...et obtient exonération de son engagement. Séance tenante, il loue par bail une terre de trois arpents, sise dans la paroisse voisine de Saint-François.

Une singulière ambiguïté

Ici, il faut lever une singulière ambiguïté provenant du greffe du notaire Vachon; nous y lisons que, le 28 février 1679, Pierre Butaut et sa femme louent par bail à Jean Rioux une terre de trois arpents alors que, chez le même notaire, les Butaut lui ont déjà vendu une terre, le



23 février 1679 - cinq jours plus tôt³⁵. Ces deux transactions concernent-elles la même ferme ou deux fermes différentes? Si les deux transactions se rapportent à la même ferme - et c'est notre opinion -, nous sommes en présence d'une erreur de transcription; le bail de location a plutôt été signé le 28 février 1678, soit un an avant l'achat de cette même habitation par les Rioux. C'est ce même bail de location que Jean Rioux vient de signer. Nous traiterons de la seconde hypothèse dans la suite de ce chapitre.

Nouvelles ententes

Dix jours plus tard, le 7 mars 1678, la belle-mère et le gendre firent appel au notaire Claude Auber pour modifier leur situation devant la loi. Le contrat rédigé le 26 décembre par François Moreau est déposé au greffe du notaire Auber; la partie du document qui fixait les conditions d'engagement est déclarée désuète; le reste de l'acte, qui atteste du contrat de mariage conclu entre Jean Rioux et Catherine Leblond, est reconnu valide. Cette fois, la dôt de Catherine est décrite en des termes plus sobres « La belle-mère donna à sa fille des habits pour une somme de 110 livres sans compter la vieillesse couverte estimée à 5 livres »³⁶.

Au sujet de Jean, il semble y avoir entente entre Christophe Martin, le régisseur du Seigneur Berthelot, et Marguerite - celle-ci a dû payer déjà les 30 livres de redevances au capitaine qui avait amené Jean Rioux au pays; ces frais étaient à la charge du maître qui prenait l'engagé à son service. Marguerite récupère une somme équivalente de M. Martin; « elle donne à son gendre 6 minots de blé froment et 25 livres à prendre de M. Martin »³⁷. Ce sept mars 1678, Marguerite donne à sa fille et à son gendre de quoi se partir en ménage. Encore une fois, il y a concertation entre la famille et les responsables de la seigneurie pour assurer un bon départ au nouveau couple. La terre qui leur échoit - la T. 24 du cadastre de Saint-François -, n'a pas été choisie au hasard; cette terre est voisine de la terre des Chrétien, la T. 25. L'oncle et la tante vont continuer d'accompagner leur jeune nièce, aînée de la famille, et son vaillant mari.

Annotation : le numéro de lot des Terres au cadastre - identifié par la lettre **T**- et le nom de la paroisse où les terres sont situées, permettent de trouver l'information citée dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans*, de Léon Roy ³⁴.

En moins de deux mois après leur mariage, le jeune couple est libre d'emménager dans sa propre habitation, d'abord comme

locataire, puis à titre de propriétaire; il s'y installeront pour près de vingt ans. De son côté, Marguerite convolait en secondes noces, le 8 septembre de la même année.

Le 23 février 1679, deux nouvelles procédures annoncent que les Rioux ne chôment pas. Chez le même notaire Vachon, on dresse l'inventaire des biens de feu Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc, son épouse; Marguerite reçoit la moitié du bien familial; les sept enfants Leblond - y compris Catherine, l'aînée -, héritent chacun d'un septième de l'autre moitié. Et, séance tenante, Jean et Catherine achètent cette terre qu'ils ont louée il y un an déjà.

5- Le fief d'Argentenay, paroisse Saint-François

L'habitation de Jean et Catherine est située du côté nord-est de l'île, dans la toute nouvelle paroisse de Saint-François et à la limite de la paroisse mère de Sainte-Famille. De biais, ils pouvaient « voir sur la rive opposée la première église de pierre de Saint-Anne, bâtie depuis 1676 »³⁸. Du côté ouest, leurs voisins immédiats sont la tante Anne et son mari. Il y a ensuite les Martineau, la future famille de Marie Leblond et une terre des Lepage, la famille du futur seigneur de Rimouski. Du côté « est », on retrouve Nicolas Veilleux, un navigateur, et Etienne Ravan-Brisambourg, qui habite la terre voisine (T. 23).

Le couple Rioux fait honneur à ses affaires

Deux autres transactions des Rioux jalonnent encore l'année 1679. On trouve chez le notaire Rageot, une obligation au nom de Jean Rioux; celui-ci emprunte une somme d'argent de Jean Baillé -de la ville de Québec- et paraphe une quittance, attestant qu'il a reçu ladite somme. Le 12 octobre, Jean et Catherine signent une autre quittance, à M. Christophe Martin de Boiscorneau; le seigneur Berthelot avait institué une dot de 60 livres pour toute personne se mariant sur sa seigneurie et s'y établissant; devant Me Becquet, Jean et Catherine reconnaissent avoir reçu ladite dot, du directeur de l'île.

Le recensement de 1681

Le recensement de 1681 témoigne des réalisations du couple. Jean est dit âgé de 30 ans et Catherine, de 18 ans; ils ont un premier fils, Nicolas, un an. Sur leur ferme, il y a 15 arpents en valeur. Ici, faisons

un peu de calcul. Jean, qui a été baptisé le 20 mars 1652, n'aura pas 30 ans avant mars 1682; née le 4 octobre 1664, Catherine aura ses 18 ans seulement en octobre 1682 : les données du recensement de 1681 seraient-elles inexactes? Un recensement a souvent comme date officielle la première année d'une décennie. En fouillant les recensements canadiens de 1851 et 1861 qui font mention des terres de la Pointe à la Loupe, j'ai remarqué que la date du relevé des informations qui y sont rapportées ne coïncide pas toujours avec la date officielle du recensement; il arrive qu'il y ait un décalage, selon que les données ont été recueillies plus tôt ou plus tard. Dans le cas présent, les recenseurs seraient passés à la ferme des Rioux à la fin de l'automne 1682, si ce n'est au début de 1683.

Cette observation est doublement intéressante, tant au sujet de la naissance de Nicolas que des 15 arpents en valeur. Nous ne connaissons pas la date de la naissance ou du baptême de Nicolas Rioux, l'aîné de cette famille. A partir des calculs que nous venons de faire, Nicolas serait né en 1682, et non en 1680. L'âge des autres enfants s'enchaîne bien par la suite Jean est né en 1684, Antoine en 86, Jean-Baptiste en 87, Vincent en 90, Catherine en 93, Pierre en 94 et Marie-Madeleine en 98, à Trois-Pistoles.

Quinze arpents en valeur

Le recensement nous apprend aussi qu'il y a quinze arpents carrés de terre cultivée sur la ferme de Jean Rioux. Qu'il y ait quinze arpents en valeur dès 1681, cette performance paraît peu vraisemblable, compte tenu que la ferme a connu une évolution mouvementée.

L'arrière-fief d'Argentenay

À l'automne 1651, un nouveau gouverneur, Jean de Lauzon, succède à Louis d'Ailleboust. L'année suivante, M. de Lauzon concède à son prédécesseur la pointe orientale de l'île d'Orléans, du côté nord et du côté sud; cette seigneurie fut d'abord connue sous le nom d'arrière-fief d'Argentenay. Au nom du seigneur principal et propriétaire de l'île, le suzerain, M. de Lauzon, a fait la concession à M. d'Ailleboust d'un arrière-fief ou fief secondaire. Le bénéficiaire de l'arrière-fief devenait vassal ou dépendant du seigneur principal, la Compagnie parisienne de Beaupré, suzeraine en 1651.

Entre 1662 et 1672, Mgr de Laval devint le nouveau suzerain de l'île d'Orléans en rachetant les parts des sociétaires de la Compagnie.

Quelques notables, tels Charles de Lauzon Charny ou Madame d'Ailleboust, ont participé par la suite à un mouvement d'entraide collective en cédant leurs fiefs à l'église de Québec. Madame d'Ailleboust hérita de la seigneurie d'Argentenay au décès de son mari; vers 1671, elle fit don de ses biens à l'église, plus précisément aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. C'est ainsi qu'en 1679 Jean Rioux et Catherine s'établirent en plein fief des Soeurs Hospitalières.

Après 1679, le territoire d'Argentenay devient la paroisse de Saint-François, François de Sales étant le patron de François Berthelot, à qui Mgr de Laval venait d'échanger l'île d'Orléans.

Depuis les débuts de la colonie, un tiers des seigneuries avaient été concédées ou appartenaient à l'église canadienne et elles avaient la réputation d'être les mieux entretenues. Ces vastes territoires étaient répartis entre les communautés religieuses pour qu'elles puissent instaurer au Canada, non seulement leurs missions, mais aussi des services vitaux alors inexistant, tels que les écoles, les hôpitaux et la plupart des services sociaux.

Jean Serreau-dit-Saint-Aubin, premier occupant et triste sire

Premier occupant de la terre qui sera acquise par Jean Rioux et Catherine, Jean Serreau-dit-Saint-Aubin laissa derrière lui une réputation de triste sire. Mme d'Ailleboust lui avait concédé cette terre de trois arpents, le 18 juin 1665. Le 25 juillet, il trouvait Marguerite Boileau, son épouse, en compagnie d'un voisin, le Suisse Jean Terme; dans un accès de jalousie, Serreau aurait assassiné celui-ci. Pour éviter la justice expéditive du Conseil souverain, il s'enfuit en France où il obtint des lettres de grâce, signées par le Roi. Les membres du Conseil souverain furent vexés du fait qu'on ait gracié Jean Serreau sans les consulter. Lorsqu'il revint au pays, « sous prétexte que cet indésirable n'avait pas payé ses rentes seigneuriales, le Conseil Souverain l'obligea à vendre la terre qu'il occupait »³⁹. Il fut aussi mis à l'amende pour avoir blasphémé le saint nom de Dieu en présence de Madame d'Ailleboust et pour avoir baillé des boissons enivrantes aux Sauvages⁴⁰. La dernière infraction était habituellement reprochée à un coureur des bois.

Le 25 octobre 1671, Saint-Aubin vendit à Jean Amaury sa terre de trois arpents, avec cabane, hangar et étable. Le 4 juillet de l'année suivante, il se fit aussi payer par Jean Amory « le prix de tous et tels grains pendant par la racine sur l'habitation qu'il lui a vendue précédemment »⁴¹. Au milieu de ce remue-ménage, Saint-Aubin a-t-il été assidu à défricher et essoucher sa ferme ? On peut en douter!

Jean Amory à Cataracouy

Jean Amory n'aura pas eu davantage la possibilité de développer sa ferme. Le 17 juin 1673, Jean signe une donation générale « en cas de mort » à l'Hôtel-Dieu de Québec. Sur une terre voisine de Jean Amory, les frères Germain et Louis Lepage (T. 27) signent aussi une rétrocession aux Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-de-la-miséricorde-de-Jésus, de Québec. Voici l'explication probable de cette procédure singulière.

Le Gouverneur Frontenac est arrivé en Nouvelle-France à l'automne 1672. Une question le préoccupe au plus haut point : la protection du marché de la fourrure, principale source des revenus de la colonie. Les Anglais de New York et d'Albany poussent les nations iroquoises à rompre la trêve conclue avec les Français et à détourner la traite des Grands Lacs vers le sud. Une autre épine blesse le pied de Frontenac. À Montréal, le gouverneur François-Marie Perrot mène une concurrence coûteuse; il intercepte une partie des convois de fourrures en route vers Québec et la contrebande avec les traiteurs d'Albany y est prospère et lucrative.

En 1665, Tracy et le Régiment de Carignan avaient établi des fortifications sur la rivière Richelieu, qui permettaient d'assurer la paix et d'y contrôler la traite des fourrures. L'intendant Talon avait déjà projeté d'établir aussi un poste de contrôle sur le Saint-Laurent à l'entrée du lac Ontario. Pour sauvegarder la paix et contrôler le commerce des fourrures, Frontenac passe à l'action rapidement. « Avec une flottille de bateaux plats et de canots, portant 400 hommes, la plupart recrutés par corvée, sans compensation, il atterrit -le 12 juillet 1673 -, à l'entrée de la rivière de Cataracouy sur la rive nord du lac Ontario, emplacement actuel de Kingston »⁴².

L'expédition de Frontenac arrive au lac Ontario le 12 juillet 1673. Jean Amory a signé sa donation en cas de mort le 17 juin; mais, il a épousé Marie Vigny le 25 septembre. Les Lepage ont signé leur donation le 14 août. Ces gens n'ont évidemment pas été de la première expédition à Cataracouy. Y aurait-il eu plusieurs expéditions vers le Fort Frontenac qu'on est en train de construire? Lanctot ajoute : « Bientôt le gouverneur y fait conduire des vaches, des cochons et des poules, et commencer des cultures, et transporter au printemps des articles de traite »⁴³.

Au retour, les conscrits récupéreront leur terre ou en recevront une plus avantageuse. Jean Amory est de retour en 1677, puisque les jeunes époux de 1673 font baptiser leur premier enfant le 24 septembre 1677. Le 31 mars, Jean et son épouse, Marie Vigny, avaient vendu leur ferme à Pierre Butaut. Le 14 août 1678, les Hospitalières concè-

dent aux Amory une nouvelle terre de six arpents, juste au nord du domaine, près du moulin seigneurial d'Argentenay et à proximité de la future église et du village de Saint-François. Ils s'y établirent à demeure. Il importe ici de placer immédiatement un jalon dans notre mémoire; deux filles des Amory épouseront des Leblond. Marguerite deviendra l'épouse Jean-Baptiste Leblond, le frère de Catherine, tandis que Françoise épousera Nicolas, le neveu de Catherine. Quant aux frères Lepage, en 1677, probablement au retour du lac Ontario, il se verront concéder deux autres terres dans Saint-François-sud.

Pierre Butaut et Pierrette Lorient, son épouse

Pierre Butaut et son épouse, les nouveaux acquéreurs de la T. 24, ne séjourneront pas longtemps sur la future ferme de Jean Rioux. Ils seront aussi attirés vers le centre du fief d'Argentenay - qui est en plein développement. Moins de quatre mois après l'achat de la terre d'Amory, soit le 15 juillet 1677, ils acceptent une première concession des Hospitalières. Cette concession de quatre arpents (T. 16) est portée à huit arpents en 1682. Le même jour, ils troquent les huit arpents de la T. 16 contre les trois arpents du numéro 8. Pierre Butaut et Pierrette Lorient s'y établirent aussi à demeure, juste au sud du domaine, près du moulin seigneurial.

Telle fut l'évolution mouvementée de la terre T. 24 d'Argentenay, avant que Jean Rioux n'y arrive. Le 31 mai 1671, le notaire Rageot avait décrit laconiquement la terre voisine (T. 23) « 3 1/2 arpents de front en haut bois ». La pointe « est » de l'île d'Orléans fut la dernière seigneurie à être mise en valeur; elle devait être encore joliment boisée, tout comme Jacques Cartier avait vu l'île lors de sa première visite. Saint-Aubin, Amory et Butaut ne semblent pas avoir défriché sérieusement la terre T. 24 avant 1678; Jean et Catherine n'y ont probablement trouvé qu'une cabane et quelques hangars, ainsi qu'une belle forêt.

Entre leur arrivée sur la terre T. 24 et le recensement de 1681 -où ils reconnaissent avoir 15 arpents en valeur-, les Rioux n'ont certes pas chômé. Mais cette performance paraît considérable. On estime qu'en moyenne, au XVII^e siècle, « s'il veut une ferme qui en vaut la peine, l'habitant est obligé de défricher au rythme d'un arpent par année »⁴⁴. L'affirmation du recensement est plus vraisemblable si les données du recensement sont effectivement de 1683; les Rioux auraient eu quatre ou cinq ans pour réaliser cette besogne colossale.

La deuxième hypothèse

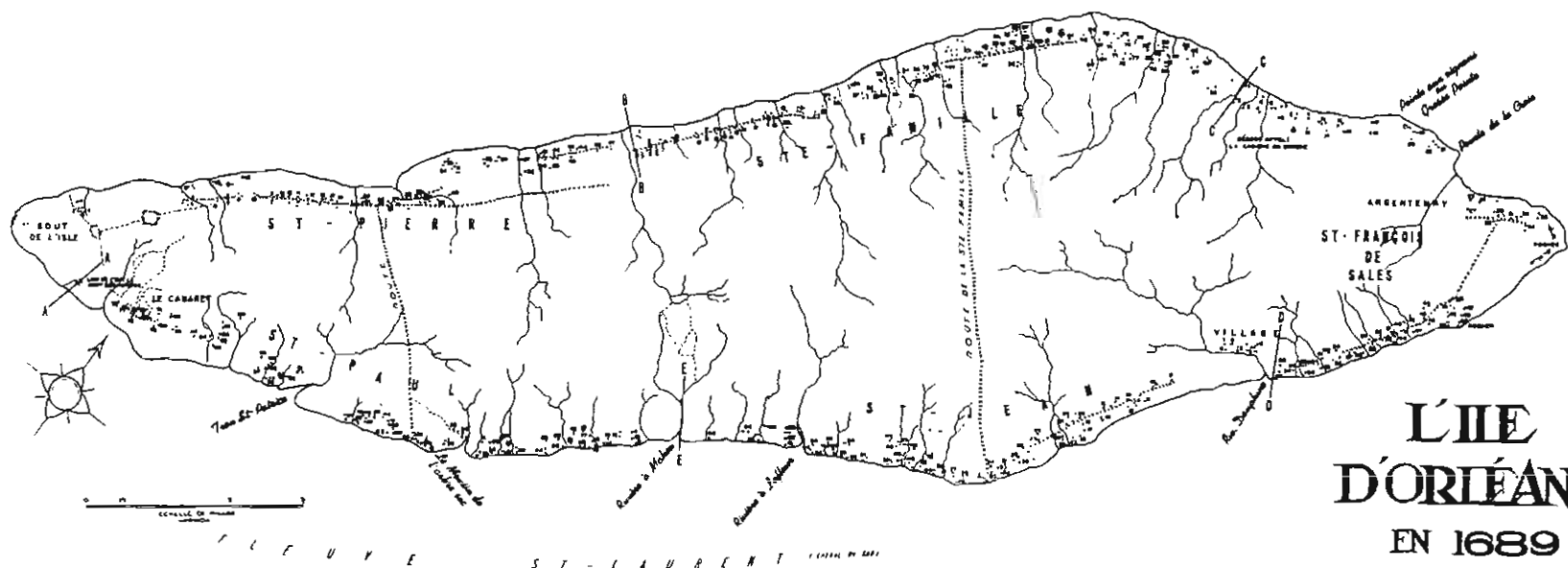
Nous avons déjà traité d'une ambiguïté, issue du greffe du notaire Vachon; le 28 février 1679, Pierre Butaut et sa femme louent par bail à Jean Rioux une terre de trois arpents alors que, chez le même notaire, les Buteau lui ont déjà vendu une terre cinq jours plus tôt, le 23 février 1679⁴⁵. Les deux transactions concernent-elles la même ferme ou deux fermes différentes? Voici le moment d'examiner la seconde partie de l'alternative.

Si les Rioux ont acheté une première terre en 1679 et loué des mêmes Butaut une seconde terre, cinq jours plus tard, le scénario varie beaucoup et laisse plusieurs questions sans réponse. Nous venons d'apprendre que les Butaut possèdent une seconde ferme depuis juillet 1677. Ils sont les premiers occupants de la nouvelle concession (T. 16). Au recensement de 1681 -effectivement en 1683, sept ans plus tard-, il y a cinq arpents en culture sur la T. 16; on peut penser qu'en 1679 à peine un arpent ou deux sont cultivables. Or, dans le dit contrat de location, Jean « promet de labourer la terre de Pierre Butaut, de semer, engranger, battre et vanter le grain qu'il y récoltera moyennant 23 minots de blé et 1 de blé français (de pois) à remettre au bailleur »⁴⁶. Dans les circonstances, il est peu vraisemblable qu'il ait entrepris pareille culture sur une terre toute neuve, située à un kilomètre et demi plus à l'est, assez loin du T. 24; Jean vient d'acheter sa propre ferme et il a beaucoup à faire chez lui.

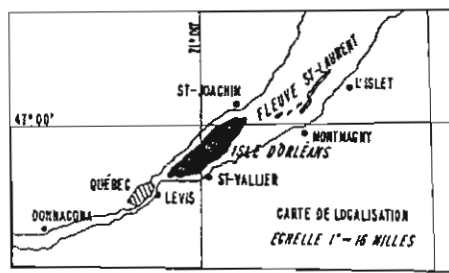
Si on s'arrête à la seconde hypothèse, plusieurs questions restent aussi sans réponse. Pourquoi alors Marguerite Leclerc et son gendre ont-ils annulé leur contrat d'engagement en mars 1678, deux mois après le mariage de Jean et Catherine? Où Jean s'est-il engagé entre mars 78 et mars 79? Où le jeune couple a-t-il trouvé domicile? Il devient pratiquement impossible de trouver réponse à ces questions. Voilà pourquoi, compte tenu des connaissances présentes, la première hypothèse nous a paru plus vraisemblable.

La carte du Sieur de Villeneuve : L'île d'Orléans en 1689

Il convient d'introduire ici un second document cartographique majeur. En 1689, le Sieur de Villeneuve, « ingénieur du roy françois,... a mesuré très exactement » les propriétés de l'île d'Orléans et les a situées sur la carte qui porte aujourd'hui son nom. La vignette réduite -que vous retrouvez ci-contre-, donne un aperçu du document :



L'ÎLE
D'ORLÉANS
EN 1689



MESURÉE TRÈS EXACTEMENT EN 1689
PAR LE
SIEUR DE VILLENEUVE
INGENIEUR DU ROY FRANÇOIS
VERITABLE COPIE PRISE DANS LES ARCHIVES DE SI-JEAN
PAR
M. BROCHU, LE 25 JUILLET 1890

RETRACÉE ET AUGMENTÉE DE NOTES HISTORIQUES
PAR
GERARD CALLIENNE

dans les paroisses Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François

B - C, STE - FAMILLE

- 1 - ROBERT VAILLANCOURT
- 2 - GRANGE DU DIT VAILLANCOURT
- 3 - VIEILLE GRANGE DE JEAN GODELLE
- 4 - GRANGE AUX HÉRITIERS DE NICOLAS PATENOTE
- 5 - MAISON AUX HÉRITIERS PATENOTE
- 6 - VIEILLE MAISON AUX DITS HÉRITIERS
- 7 - JEAN CHARAY
- 8 - JACQUES DE LUGRAY
- 9 - MICHEL MONTMADAILL DIT LEVEILLÉ
- 10 - ANTOINE DIONNE DIT SANS SOUCY
- 11 - NICOLAS PAQUIN
- 12 - MARIN NOURICE
- 13 - GRANGE DE CLAUDE LAPLANTE
- 14 - AU DIT LAPLANTE
- 15 - ADEL BENOIST
- 16 - PIERRE DE ST-DENIS, L'AÎNÉ
- 17 - AU DIT ST-DENIS
- 18 - JACQUES GENAY
- 19 - JEAN HUMEAU
- 20 - SEBASTIEN LACROIX
- 21 - CHARLES MALAIRE
- 22 - PIERRE DE ST-DENIS, JEUNE
- 23 - MASURE DES HÉRITIERS FAUCHET
- 24 - GRANGE D'ADEL TURCOTTE
- 25 - VIEILLE GRANGE DE CLAUDE PLANTE
- 26 - AU DIT ADEL TURCOTTE
- 27 - JEAN PRÉMONT
- 28 - SIMÉON ROCHON
- 29 - MAISON DE FAUCHET
- 30 - FOUR À CHAUX DE SR GAUTHIER, CAP-ROUGE
- 31 - JACQUES DLUTEAU
- 32 - AU DIT DLUTEAU
- 33 - DAVID LESTOURNEAU
- 34 - MOULIN À EAU À M. LE COMTE DE ST-LAURENT
- 35 - HYPPOUTE PETITVIERGE
- 36 - À JACQUES JANAN DIT LAVIOLETTE
- 37 - MASURE DE MATHURIN HERBES DIT LAFONTAINE
- 38 - AU DIT LAFONTAINE
- 39 - CLAUDE CHARLAND DIT FRANCOEUR
- 40 - FOUR À CHAUX DU DIT FRANCOEUR

- 41 - GRANGE D'ELIE GAUTHIER
- 42 - MAISON DU DIT GAUTHIER
- 43 - NICOLAS GENDRON
- 44 - GRANGE DE JEAN LE HOU
- 45 - MAISON DU DIT LE HOU
- 46 - AU SR DE LA NORLAT, COMMIS DU COMTE DE ST-LAURENT, ENSUITE L'ÉGLISE
- 47 - ANTOINE DUPPÉ DIT LACHANCE
- 48 - GRANGE DU DIT LACHANCE
- 49 - JACQUES ANSELAIN (1)
- 50 - GERVAIS ROCHON
- 51 - VEUVE DE FRANCS GOLAIN
- 52 - GRANGE DE MR LAMY, CURÉ DU LIEU
- 53 - MAISON DU DIT CURÉ
- 54 - GRANGE DU DIT GOLAIN
- 55 - GRANGE DU DIT CURÉ
- 56 - MAISON DE CLAUDE DION
- 57 - MAISON DE JEAN URBAIN
- 58 - GRANGE DU DIT JEAN URBAIN
- 59 - DAVID ASSELAIN
- 60 - HÉRITIERS DE SIMON LURIAU OU LOGE FRANÇOIS FRICHET
- 61 - NICOLAS DROUIN
- 62 - VIEILLE GRANGE DU BONHOMME MORANCY.
- 63 - GUILLAUME BOUCHER *
- 64 - JACQUES PERRAULT DIT VILLEDAGNE
- 65 - ROBERT GAIGNON
- 66 - AU DIT GAIGNON
- 67 - GRANGE DE GUILLAUME BLAUDRY
- 68 - AU DIT BLAUDRY
- 69 - GRANGE DE PIERRE LOIGNON *
- 70 - AU DIT LOIGNON OU LOGE PIERRE CHARLAN
- 71 - AU DIT LOIGNON
- 72 - MAISON DE JEAN HOUDE
- 73 - GRANGE DU DIT HOUDE
- 74 - JEAN MAURISSET

- 75 - JEAN LARRIVÉ
- 76 - NICOLAS CADRAIN
- 77 - NICOLAS DELAINAY DIT PINGUET
- 78 - MARIÉ BAREAU
- 79 - CABANE DE ROBERT COUTARD
- 80 - GRANGE DE GRÉGOIRE DEBLOIS
- 81 - AU DIT DEBLOIS
- 82 - GRANGE DU DIT DEBLOIS
- 83 - MASURE DU DIT DEBLOIS
- 84 - FRANÇOIS DUPONT
- 85 - MAISON ET GRANGE DU DIT MARC BAREAU
- 86 - SIMPHORIEN ROUSSEAU
- 87 - JACQUES MENUET CHASTEAUNEUF
- 88 - RENÉ BAUCHET
- 89 - AU DIT BAUCHET
- 90 - NICOLAS GRENIER
- 91 - AU DIT GRENIER

C - D, ST-FRANÇOIS

- 1 - GERMAIN LEPAGE
- 2 - AU DIT LEPAGE
- 3 - LOUIS MARTINET
- 4 - GRANGE DE VINCENT CHRESTIEN
- 5 - JEAN RIOU
- 6 - AU DIT CHRESTIEN
- 7 - ETIENNE RANSON
- 8 - GRANGE DU DIT RANSON
- 9 - ANTOINE VERMET
- 10 - GRANGE DU DIT VERMET
- 11 - MAISON D'ESTIENNE MESNIL
- 12 - GRANGE DU DIT E. MESNIL
- 13 - NICOLAS VERRIEUX (2)
- 14 - GRANGE DU DIT N. VERRIEUX
- 15 - GRANGE DE JOSEPH BONNEAU
- 16 - MAISON DU DIT BONNEAU
- 17 - MAISON DE PIERRE AUSAÏ
- 18 - GRANGE DE P. AUSAÏ
- 19 - MAISON DE CHARLES DAMPIERRE
- 20 - GRANGE DU DIT DAMPIERRE
- 21 - MAISON DE JEAN AMAURY
- 22 - GRANGE DU DIT AMAURY
- 23 - PIERRE OUCHESNE
- 24 - JOSEPH BONNEAU DIT LA BÉCASSE
- 25 - GRANGE DU DIT OUCHESNE
- 26 - GRANGE DU DIT LA BÉCASSE
- 27 - ESPRIT CARBONNEAU
- 28 - GRANGE DU DIT CARBONNEAU
- 29 - SIMON CHAMBRELAND
- 30 - GRANGE DU DIT CHAMBRELAND
- 31 - GRANGE DE JOSEPH DEBLOIS
- 32 - CHARLES DALLAIRE
- 33 - GRANGE DU DIT DALLAIRE
- 34 - MAURICE ARRIVÉ
- 35 - AU DIT ARRIVÉ
- 36 - PIERRE MARTIN
- 37 - MASURE DE PIERRE MARTIN, ENSUITE L'ÉGLISE
- 38 - JACQUES HARDY

- 39 - CABANE DE FRANÇOIS MARCEAU
- 40 - MAISON DU DIT MARCEAU
- 41 - MAISON DE JACQUES DEAUDOIN
- 42 - GRANGE DE J. HARDY
- 43 - GRANGE DE J. DEAUDOIN
- 44 - GRANGE DE LOUIS LE PAGE
- 45 - GRANGE DE GERMAIN LE PAGE
- 46 - MAISON DE LOUIS LE PAGE
- 47 - PIERRE LABBÉ DIT LACROIX
- 48 - FRANÇOIS GUÉRIN
- 49 - GRANGE DU DIT GUÉRIN
- 50 - GRANGE DE PIERRE LABBÉ
- 51 - LOUIS CHARIAU
- 52 - GRANGE DE CHARIAU
- 53 - JACQUES ASSELIN
- 54 - GRANGES DE FRANÇOIS DANIAU
- 55 - VIEILLE GRANGE DE CHOBET
- 57 - MARTIN BOUCHÉ DE MONTMORENCY
- 58 - MATHIAS CAMBAGNA (3)
- 59 - VEUVE GOLAIN
- 60 - VEUVE GOLAIN
- 61 - GRANGE DE LA VEUVE GOLAIN
- 62 - MAISON DE CLAUDE LEFEBVRE
- 63 - GRANGE DE CL. LEFEBVRE
- 64 - JEAN VILLODO
- 65 - GRANGES DU DIT JEAN VILLODO
- 66 - ANTOINE VILLODO
- 67 - ANTOINE VILLODO
- 68 - JACQUES PLANTE
- 69 - GRANGE DU DIT PLANTE

(3) "MATHIAS" NON PAS "MASSIA" CORRECTION DU REV. FRÈRE DOMINIQUE S.C.

(1) CONFORME AU MANUSCRIT: ANSLAIN, ASSELIN, ASSELIN.
* CES NOMS NE FIGURAIENT PAS SUR L'ORDONAL DE MILLENEUVE.

(2) VERRIEUX* NON PAS "VERRIÈRE", CORRECTION DU REV. FRÈRE ELDI-GÉBARD, MARISTE.

A - B, ST-PIERRE

- 1 - MME DE LA TESSIERE
- 2 - GABRIEL GOSSELIN
- 3 - À MME DE LA TESSIERE
- 4 - AUX ENFANTS DU DIT GABRIEL GOSSELIN
- 5 - LA VEUVE DE JEAN LÉCLERC
- 6 - JEAN PIGEON
- 7 - JEAN NOUAIN
- 8 - RENÉ PELLETIER
- 9 - RENÉ GONDEAU
- 10 - JEAN LANGLOIS
- 11 - JEAN COTTE
- 12 - AU DIT JEAN COTTE
- 13 - JEAN BARNISTE COLSTRURE
- 14 - MOËL COTTE
- 15 - MATHIEU COTTE
- 16 - THOMAS RONDEAU
- 17 - MARTIN COTTE
- 18 - MATHURIN CHABOT
- 19 - PLUSIEURS MAISONS ET GRANGES À DES HABITANTS QUI Y LOGENT PENDANT L'ÉTÉ.
- 20 - MATHURIN CROCIET
- 21 - MICHEL MARQUAND, LE JEUNE
- 22 - PABEN PRESSÉAU
- 23 - MICHEL AUDIN
- 24 - GRANGE DE LAURENT DENIS
- 25 - LAURENT DENIS
- 26 - ANTOINE JOUET
- 27 - AU DIT JOUET
- 28 - ANTOINE LÉFORT
- 29 - FRANÇOIS FERLAND
- 30 - GRANGE DE ROBERT CHOBET
- 31 - PIERRE PAROIS
- 32 - GUILLAUME PAROIS
- 33 - JEAN MARINOU
- 34 - AU DIT FRANÇOIS FERLAND
- 35 - MATHURIN DELLOID (DELLON)
- 36 - DENIS ROUSSEAU
- 37 - GRANGE DE MAURICE CARLÉPEAU
- 38 - MAISON DU DIT CARLÉPEAU
- 39 - JACQUES BATE
- 40 - PIERRE ROUSSEAU
- 41 - AU DIT BATE
- 42 - AU DIT PIERRE ROUSSEAU
- 43 - JACQUES MARTIN
- 44 - GRANGE DE VINCENT GUILLOT
- 45 - MATHIEU DU DIT GUILLOT
- 46 - AU DIT GUILLOT
- 47 - CABANE DE ANTOINE JUCHEREAU
- 48 - JEAN BOUCHARD

1- remarquons la quantité d'informations qu'il contient, tels les encarts d'identification -en bas- et de localisation -en haut, à droite-;

2- la carte elle-même situe les cours d'eau et les bouts de routes alors existants. Elle note les lieux typiques, tels le Bout de l'Isle et le Lieu où était le fort des Hurons, la Pointe de la Croix ou le Moulin de l'arbre sec.

3- Les occupants de 1689 y ont été regroupés en suivant un ordre des paroisses A-B pour Saint-Pierre, B-C pour Sainte-Famille, C-D pour Saint-François, D-E pour Saint-Jean, A-E pour Saint-Paul. (Saint-Paul a été changé en Saint-Laurent par la suite.)

Un joli casse-tête

D'une part, le volume de Léon Roy, *Les terres de l'île d'Orléans 1650-1725*, nous documente sur les terres occupées par nos ancêtres à l'île d'Orléans. Dans ce travail, un **T.** majuscule suivi du numéro du cadastre primitif et du nom de la paroisse permet de retrouver dans le livre de L. Roy l'historique de cette terre.

En contrepartie, La Carte de Villeneuve situe les habitations des occupants de 1689. Voilà bien une mine d'informations... mais qui nous place devant un joli casse-tête : il y a les numéros d'habitations sur la carte de Villeneuve et une autre série de numéros pour identifier les terres dans Léon Roy. La concordance entre ces données n'est pas toujours évidente.

Afin de faciliter la tâche au lecteur qui aurait le goût d'approfondir cette recherche, nous procéderons de la façon suivante. Lorsque nous traitons d'une propriété dans l'île, les renvois sont doubles :

1- le chiffre précédé de la lettre **H.** situe l'**H**abitation sur la Carte de Villeneuve;

2- le chiffre précédé du **T.** renvoie au livre de Léon Roy, à la **T**erre où est logée la dite habitation.

Exemple : La référence (Saint-François, H.5, T.24)

H.5 sur la carte de Villeneuve, dans la section Saint-François, le numéro 5 localise l'habitation de Jean Rioux et Catherine Leblond; T.24 dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans*, au chapitre de la paroisse Saint-François, à la Terre No 24, Léon Roy fait l'historique de la ferme principale du couple Rioux. Sur cette terre (T.24) est logée l'habitation des Rioux (H.5).

Quel usage faisons-nous du document de Villeneuve dans ce travail? Sont reproduites en gros plan trois sections de la Carte; ces gros plans permettent d'y situer le lieu de résidence des personnes reliées à l'histoire des Rioux.

- A- La partie Est de l'île d'Orléans
- B- Le secteur Ouest de l'île d'Orléans
- C- La Paroisse Sainte-Famille-Est

A- Secteur est de l'île d'Orléans

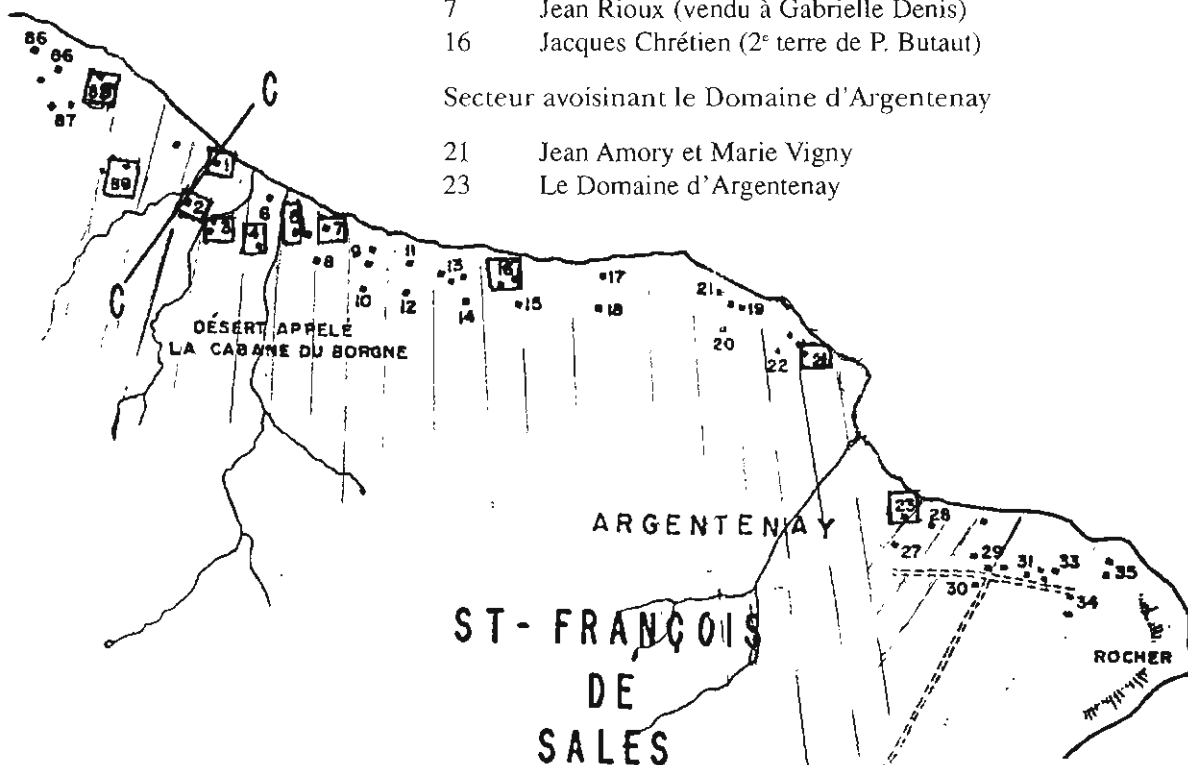
A- La partie Est de l'île d'Orléans, lieu de résidence des Rioux

Le secteur avoisinant la ligne de partage (C-C)
entre Sainte-Famille et Saint-François

- 88 Louis Dupont (vendu à Germain Martineau)
- 89 René Morency (loué à Jean Rioux)
- 90 Jean Rioux (vendu à Pierre Martineau)
- 91 Charles Guérard et Madeleine Chrétien
- 1 Louis Lepage
- 2 Germain Lepage
- 3 Pierre Martineau et Marie Leblond
- 4 Vincent Chrétien et Anne Leclerc
- 5 Jean Rioux et Catherine Leblond
- 7 Jean Rioux (vendu à Gabrielle Denis)
- 16 Jacques Chrétien (2^e terre de P. Butaut)

Secteur avoisinant le Domaine d'Argentenay

- 21 Jean Amory et Marie Vigny
- 23 Le Domaine d'Argentenay



Les terres cultivées par Jean Rioux entre 1679 et 1697

Dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans* (Saint-François, T. 24), un paragraphe décrit sommairement la ferme principale des Rioux :

1696, 15 mars (Chambalon), contre la seigneurie des Trois-Pistoles, Jean Rioux cède cette terre de Saint-François, I.O., à Denys-de-Vitré, Charles (16...-1703), de 3 arpents de front, avec corps de logis de 36 pieds de long, en madriers embouvetés, une grange et une étable y joignant de 54 pieds de long...

La suite du texte ajoute une précision. Il est dit que la terre T. 24 est située « entre (le dit) Jean Rioux et Vincent Chrestien ».

L'oncle Vincent habite du côté ouest (T. 25). Jean possède aussi la terre voisine, du côté est, la T. 23. Depuis quand? Les Rioux ont acquis « par sentence rendue en la juridiction du Comté de Saint-Laurent en date du 9 juillet 1688...une terre et habitation sise et située en L'Isle st. Laurent paroisse Saint francois contenant trois arpans et demy de front...vandue a la reqte des créanciers de deffunt Estienne ravan dit Brisambourg auquel elle appartenoit » (Extrait du contrat de vente de Jean Riou et sa femme à Madeleine Desquerac, chez Chambalon, le 14 mars 1697) (A-17). Chez le notaire Vachon, en date du 28 juillet 1688, le seigneur Berthelot fait une nouvelle concession à Jean Rioux; il s'agit sans doute de la confirmation du droit de propriété sur la terre T. 23.

Contrat entre Élie Jean dit Godon et Jean Riou

Le père Lebel note que, le 10 décembre 1679, un autre contrat est signé entre Élie Jean dit Godon et Jean Riou chez Adhémar⁴⁷. Nous avons trouvé la mention d'un Jean Elie-dit-le-Breton dans le recueil de Léon Roy⁴⁸; il habite la terre T.28 de la paroisse de Saint-Jean, I.O., entre 1669 et 1725. Mais il n'y a pas de Élie Jean dit Godon à l'île d'Orléans et notre Jean Rioux n'a rien à voir dans ce contrat. La recension du contrat ci-haut mentionné est explicite : « 10 12 1679 (1668-1714) (Adhémar dit Saint-Martin, A.) (Mtrl). Engagement de Jean Riou, à Elie Jean dit Godon, de Champlain »⁴⁹(A-19). (Jean Riou dit Godon habite à Champlain et non à l'île d'Orléans.)

Au début de ce travail, il a été établi que deux Jean Rioux ont cohabité en Nouvelle-France. Le premier, natif de Rouen, aurait reçu une terre à Neuville en 1667 et se serait engagé à Sillery en 1669. Puis, comme dit le Père Lebel, nous perdons sa trace. Peut-être retrouvons-nous la trace du premier Jean Rioux dans cet engagement à Elie dit Godon, de Champlain.

Une autre recension d'actes notariés, portant la mention des Rioux - contribution de Jean Collard -, révèle qu'en date du 2 août 1731, chez C. Barolet, un deuxième Nicolas Rioux signe un engagement comme matelot sur un navire nommé le Montréal. Il est originaire « D'ollonne » et signe à René Beauvais de Legardeur, écuyer. Deux Jean Rioux avaient jadis cohabité au pays; voilà qu'à la seconde génération, on retrouve aussi deux Nicolas Rioux!

La terre T. 2 de Sainte-Famille a appartenu à Jean Rioux

Quand les Rioux avaient-ils acquis cette terre T. 2? Le 6 février 1673, la concession T. 2 appartenait à René Ouellet de la Grande-Anse. Ce dernier céda la terre à Robert Couttard, le 14 du même mois. En 1688, Robert Couttard est encore propriétaire de cette terre⁵⁰. Jean Rioux achète donc cette terre après 1688 puisqu'il la revend à son beau-frère, Pierre Martineau en 97, avant de quitter pour Trois-Pistoles(A-17).

C'est une déduction un peu compliquée qui nous permet de conclure que la troisième terre de Jean Rioux, vendue à son beau-frère en 1697, ne pouvait être autre que la T. 2 de Sainte-Famille. Les terres T. 2 et T. 4 appartiennent à Louis Dupont entre 1703 et 1714, année de son décès. Le 7 février 1718, Germain Martineau, le frère de Pierre, épouse Jeanne Paradis, la veuve de Louis Dupont et s'installe à la T. 4, tandis que Pierre récupère la terre no 2 -cf. l'aveu de dénombrement de 1725, dans Léon Roy⁵¹. Ce document révèle que la terre T. 4, « de 3 arpents, a maison, grange, étable et 70 arpents de terre labourable » tandis que la T. 2 « n'est point basti, mais a 60 arpents de terre labourable ». Pierre Martineau s'est départi momentanément de la terre achetée de son beau-frère, Jean Rioux, et la récupère au décès de Louis Dupont.

Bail sur la ferme voisine (T. 3), de René Baucher

« À l'automne 1686, 7 octobre, Jean Riou loue une ferme de René Baucher pour 5 ans à partir du premier avril suivant, ferme située sur le côté nord de l'île »⁵².

Du premier avril 87 jusqu'à la fin de 1692, Jean Rioux a d'abord cultivé la ferme voisine, appartenant à René Baucher. La ferme (T. 3) avait été concédée à René Morency par Madame d'Ailleboust en 1666 et reconcédée par Mgr de Laval en 1668. Au recensement 1681, la terre de René Morency a 10 arpents en valeur. Pourquoi René loue-t-il ainsi sa concession en 86? René Morency a subi un coup dur; il vient de per-

dre son épouse, Adrienne Grandjean. Il va se remarier à Anne Charland, le 23 février 1688.

Louis de Niort, sieur de la Noraye, est commis de M. Berthelot à Sainte-Famille et demeure au domaine seigneurial depuis au moins huit ans. (Louis de Niort a deux fils qu'on retrouve par la suite Louis, sieur de la Martinière, et Pierre, sieur de la Minotière, les deux premiers propriétaires de la seigneurie de l'Anse-aux-Coques, à Trois-Pistoles.) Le 5 juillet 1691, De Niort loue pour deux ans à René Morency (bail à ferme et loyer) un corps de logis situé sur le domaine seigneurial; une chambre est réservée en ce logis de René « pour les jours que la justice s'y tiendra »³³. René Morency a donc autre chose à faire que de cultiver la ferme T. 3. Quant à Jean, c'est différent; il exploite plusieurs fermes en même temps; on peut affirmer avec à propos que les Rioux ont été vaillants et prospères.

Le rang des Leclerc

Chez nous, il y quelques années, la Pointe à la Loupe était appelée familièrement le rang des Godbout, parce que cinq soeurs Godbout y avaient épousé Antoine Leclerc, Raoul et René Morency ainsi que Conrad Lebel et Elphège Sirois; Toussaint Godbout et Catherine Leclerc y habitaient aussi. Au temps de Jean Rioux et de Catherine, les six dernières terres de la paroisse Saint-François (T. 23 à T. 28), et les quatre premières terres de Sainte-Famille (T. 1 à T. 4) auraient pu s'appeler le rang des Leclerc. On trouvait alors la parenté d'Anne et Marguerite Leclerc dans tous ces foyers, sauf un - celui des Lepage.

Aux numéros T. 23 et T. 24, habitaient Jean et Catherine.

L'oncle Vincent Chrétien et la tante Anne Leclerc avaient obtenu le T. 25 par concession de Madame d'Ailleboust dès 1665. Au décès de son père, en 1702, Thomas Chrétien prendra la relève sur la ferme familiale.

La famille Louis Martineau fit l'acquisition de la T. 26 en 1774; le 12 novembre 1691, Pierre Martineau épousait Marie Leblond, la soeur cadette de Catherine et le jeune couple emménagea à la maison paternelle des Martineau.

Dès 1664, Madame d'Ailleboust concéda la T. 27 aux frères Germain et Louis Lepage. Les frères Lepage cohabitèrent d'abord puis, en 1672, se partagèrent la terre T. 27; en 73, ils partirent en expédition et au retour, en 1677, ils obtinrent deux autres concessions dans Saint-François (du côté sud, T. 6 et T. 7). Germain, l'aîné, demeu-

ra au nord jusqu'au départ pour Rimouski; la terre passa alors à Pascal Poulin. Avant 1696, il ne semble pas y avoir eu d'alliances entre les Lepage et le clan Leclerc; mais les Rioux et les Lepage s'y sont repris fréquemment par la suite dans le Bas-Saint-Laurent.

La ferme suivante (T. 28, 1.5 arpent) est la dernière terre concédée de Saint-François et elle appartenait au même propriétaire que la première concession de Saint-Laurent (T. 1, 3 arpents) Cette division bizarre résulte d'un imbroglio légal. En 1656, M. de Lauzon Charny avait concédé les terres T. 13 à T. 28 de Sainte-Famille avant de céder ses seigneuries à Mgr de Laval. Après la mort de son mari, Madame d'Ailleboust concéda par erreur les 12 premières terres de Sainte-Famille, croyant que ces terres faisaient partie de la Seigneurie d'Argentenay. Suite au jugement qui établissait la limite des deux seigneuries sur la ferme T. 28 de Saint-François, le propriétaire de cette terre se retrouva chevauchant à la fois Argentenay et Charny Lirec. Charles Guérard, marié à Madeleine Chrétien (fille de Vincent), occupa cette double propriété après 1689.

Les Rioux étaient aussi bien entourés

Nous venons de retracer l'environnement immédiat dans lequel Jean, Catherine et leurs enfants ont séjourné à Saint-François de l'île d'Orléans. Ils y étaient bien entourés. La tante Anne et l'oncle Vincent Chrétien les accompagnaient depuis les débuts du couple, étant signataires de leur contrat de mariage, témoins à leur mariage et, sans doute, artisans de l'installation à Saint-François. La demeure des Chrétien (H. 6, Saint-François) fut certes le pôle d'attraction de l'arrondissement. Thomas demeurait à la maison paternelle, Madeleine à la T. 28 et Jacques, dont nous n'avons pas fait mention, occupait la seconde ferme des Butaut, plus à l'est, la T. 16. L'arrivée de Marie Leblond chez les Martineau, en 1691, devint aussi un événement heureux; plusieurs transactions, négociées entre les Rioux et les Chrétien avec le beau-frère de l'un et le neveu des autres, témoignent de l'estime qu'on portait à Pierre Martineau.

Une question se pose ici : y a-t-il un lien entre cette famille de Chrétien et un personnage que l'on connaît très bien, un personnage qui, de surcroît, se vante avec humour d'être « un bon Chrétien »? François Beaulieu nous a déjà fait remarquer que le premier Jean Chrétien fut le père de Vincent et l'ancêtre de la grande famille Chrétien; il est l'ancêtre du premier ministre du Canada.

Au sujet de la famille Leclerc

Trois Leclerc sont venus à l'île d'Orléans; les trois venaient de Dieppe et sont arrivés à la même période. Marguerite, épouse de Nicolas Leblond, Anne, épouse de Vincent Chrétien et Jean Leclerc marié à Marie Blanquet. N'étaient-ils pas soeurs et frère? Cette interrogation est très intéressante, surtout chez nous, car ces personnages sont étroitement liés à l'histoire locale. Jean a été l'ancêtre de la plupart de nos Leclerc, tout particulièrement du pilote Louis Leclerc de la Pointe à la Loupe. La famille de Louis Leclerc, on la retrouve au Bas-Saint-Laurent, dans le nord de Gaspésie, au Témiscouata, dans Charlevoix et dans la région de Nicolet.

Voici ce qui pourrait être la réponse à cette question. Dans nos anciennes familles québécoises, on avait l'habitude de donner aux enfants le nom des plus proches parents et, souvent, les proches étaient parrains et marraines des enfants.

Chez Jean Leclerc, celui qui a épousé Marie Blanquet à Dieppe en 1657. Les deux premières filles ont reçu les noms de Marguerite, baptisée à Québec le 21 février 1661, et Anne, baptisée à Château-Richer le 22 septembre 1664³⁴.

Pierre, le fils aîné de Jean et Marie Blanquet, a épousé Isabelle Rondeau en 1690; Anne, leur première enfant, fut baptisée le 10 août 1691.

Jean-Charles, le second fils des Leclerc, et Marguerite Morency, son épouse, ont aussi une fille du nom de Marguerite.

Chez Jean Rioux et Catherine Leblond, Antoine est baptisé à Saint-François, I.O., le 7 mars 1686; son parrain est Jean Leclerc; cet enfant meurt dans l'année.

Jean-Baptiste Rioux est baptisé le 11 juillet 1687; ses parrain et marraine sont Jean Leclerc et Marguerite Leclerc. Jean Leclerc, époux de Marie Blanquet (et frère de Marguerite?), n'a pu parrainer les deux enfants de ses neveux Catherine et Jean Rioux. Pour cette simple raison qu'il décéda quelques années plus tôt, en 1680.

Mais son second fils, Jean-Charles, pourrait très bien avoir été le parrain des cousins; il avait 18 ans en 1686. Jean-Charles Leclerc et Nicolas Leblond -le fils de Marguerite Leclerc-, deviendront aussi des beaux-frères dans quelques années, en 1696. Jean-Charles ayant épousé Marguerite Morency en mars 96, Nicolas Leblond convola avec Louise Morency à l'automne de la même année.

Quant au pilote Louis Leclerc de la Pointe à la Loupe, il était petit-fils de Pierre Leclerc, le frère aîné de Jean-Charles. Ces familles Leclerc, Rioux et Morency ont vécu proches les unes des autres.

6- Des événements qui ont marqué la première génération

Une barque dite La Sainte-Anne

Une petite compagnie de navigation était formée de trois copropriétaires, Jean Picart, marchand de Québec, Pierre Moisan, actionnaire, Nicolas Veilleux, navigateur et voisin de Jean Rioux. Le 3 octobre 1684, Jean Rioux s'associa à Pierre Moisan et Nicolas Veilleux pour acquérir la barque dite : « La Sainte-Anne..., ainsi que les ancres, voiles, cables et autres manoeuvres »⁵⁵.

En langage maritime, les manoeuvres sont le filin ou les cordages du gréement d'un navire. Une barque, c'est un navire de petite dimension, pouvant servir à transporter des passagers, à faire la pêche ou du cabotage.

Véhicule indispensable à un insulaire prospère, la Sainte-Anne servit-elle aussi à d'autres usages? Les Rioux y ont-ils pris le goût des randonnées de pêche dans le Bas-Saint-Laurent? Pour peu que l'on connaisse la place que la navigation et les métiers de la mer ont pris dans la suite de leur histoire, cet épisode laisse présager de l'avenir.

1683 - Les Compagnies franches de la Marine

En 1678-79, « par la paix de Nimègue, dictée à la Hollande et à ses alliés, Louis XIV a conquis l'hégémonie européenne et solidifié ses frontières »⁵⁶. Le roi qui a d'autres préoccupations, confie alors le soin des colonies françaises au ministère de la Marine; le fils de Colbert, M. de Seignelay, prend charge du ministère et tente de raviver le programme de promotion des colonies qui avait été instauré par son père.

Au pays, en 1683, la paix acquise avec le concours du Régiment de Carignan est gravement menacée; les colonies anglaises de New York et Albany poussent les Iroquois à lever la hache de guerre contre la Nouvelle-France. Des lettres partent pour la France à l'automne de 1682, portant de pressants appels de détresse. « En août suivant (1683), Seignelay expédie trois compagnies de troupes de la Marine, qui sont les premières détachées par ce ministère »⁵⁷.

Les Compagnies franches de la Marine sont des corps d'infanterie, levés par ce ministère plutôt que par l'armée régulière. Fortes chacune de cinquante hommes, les trois premières compagnies débarquent à Québec le 7 novembre. En 1685, ces troupes comptent 500 hommes; en 1688, elles se composent de 35 unités de 50 hommes.

Fait d'importance militaire et sociale, ces troupes ouvrent leurs cadres aux fils de famille du Canada, lesquels fournissent une quote-part importante d'officiers qui se distinguent par leur courage et leur connaissance de la guérilla indigène. Dans ces troupes, le gouverneur enrôle à l'occasion des Canadiens qui sont incomparablement plus de service grâce à leur pratique du milieu⁵⁸.

Jean Rioux et la Marine

Une tradition pistoloise, incontestée jusqu'à ce jour, affirmait que Jean Rioux était venu au pays comme soldat d'un détachement de la Marine. Plus tôt dans cette recherche, nous avons montré que cette version de la tradition était invraisemblable, Jean étant venu plusieurs années avant les premières unités de la Marine. Toutefois, il reste probable que Jean ait été enrôlé dans la Marine après 1685. Plusieurs indices accèdent cette interprétation de la tradition.

En premier lieu, cela était possible; après 1683, des Canadiens sont invités à faire partie des corps de l'armée régulière en raison de leur pratique du milieu -comme il a été dit plus haut. En second lieu, l'acte de Foi et hommage du 10 avril 1697, indique que Jean, tout nouveau seigneur de Trois-Pistoles, était lié par une obligation de service militaire. Jean y est dit vassal et homme lige. Or un homme lige est un sujet lié au souverain par une obligation de service militaire. La question est de savoir si cette obligation découle de son nouveau statut de seigneur ou si Jean était déjà engagé dans un service militaire avant 1696.

Nous découvrons en troisième lieu qu'une gamme d'affinités relie les Rioux à la famille Denys de Vitré ainsi qu'au gendre de ce dernier, le Capitaine Pierre de Lauteur. Il est plausible que Jean ait pris contact avec la famille Denys de Vitré par le biais du service militaire, le propre gendre de Charles Denys de Vitré étant capitaine à la compagnie de Marine de la ville de Québec. Pierre de Lauteur, écuyer, seigneur de Descayrac, épousa en 1687 Gabrielle Denys, fille de Charles Denys. Le capitaine de Lauteur a été tué par les Anglais au combat de Laprairie, le 11 août 1691. Quant à Jean Rioux, il sera hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le premier janvier 1692, pendant 22 jours. Fut-il blessé? Voilà où nous en sommes au sujet de l'appartenance de Jean Rioux à un détachement de la Marine.

Les liens qui ont existé entre les familles Rioux et Denys de Vitré

Au sujet des liens qui ont existé entre les familles Rioux et Denys de Vitré, voici d'autres éléments importants. La seigneurie de « la rivière des Trois-Pistoles » fut octroyée à Charles Denys de Vitré en 1687, qui la loua à Denis Riverin pour 9 ans, puis l'échangea à Jean Rioux contre la terre principale de Jean à Saint-François, I.O. (T. 24). Pourquoi l'échangea-t-il à Jean Rioux? La suite peut éclairer cette question.

Avant de partir en 1697, Jean Rioux vendit aussi la terre voisine (T. 23) aux Denys, mais plus précisément à Gabrielle, veuve du capitaine Pierre de Lauteur. Gabrielle Denys s'impliquait déjà dans l'administration des biens de la famille Denys, dont elle héritera bientôt. Suite au décès de Catherine Lostelneau, la mère de Gabrielle, survenue l'année suivante, le 13 octobre 1698, Charles Denys épousera nulle autre que la soeur de l'oncle Vincent, Marie-Charlotte Chrétien. On fraye ici en pays de connaissances. Charles Denys de Vitré sera emporté par une violente épidémie d'influenza, en 1703. En 1723, Gabrielle fera cadeau à M.-Charlotte Chrétien, sa belle-mère, de la seigneurie de Montapeine, située sur la rive sud entre Lauzon et Beaumont.

On peut trouver un complément d'information sur Charles Denys de Vitré et l'histoire de sa famille dans *l'Écho des Basques*⁵⁹. On y trouve le texte de la conférence donnée par François Beaulieu à l'occasion des premières célébrations qui ont souligné les 300 ans de la seigneurie de « la rivière des Trois-Pistoles », en 1987-88.

L'Hôpital général de Québec

Tout n'est pas dit au sujet des affinités qu'on retrouve chez les De Vitré et les Rioux. En 1693, se réalisait à Québec un rêve que l'ex-intendant Talon projetait depuis le début des années 1680, la fondation d'un nouvel hôpital destiné aux pauvres, aux orphelins et aux invalides. Cette institution vit le jour à Québec en 1693. La Salpêtrière, la « grande maison » de l'Hôpital général de Paris, avait hébergé un grand nombre de ces orphelines pauvres que le Roi de France envoyait à pleins bateaux combler le manque de filles à marier dans la colonie du Canada; de même l'Hôpital général de Québec et ses religieuses Hospitalières ont dispensé un service irremplaçable aux premiers habitants du pays.

Les deux familles de Vitré et Rioux ont voué une prédilection à l'Hôpital général de Québec. Trois des soeurs Denys de Vitré y furent

religieuses, Catherine, Marie et Gabrielle, qui fut supérieure de l'institution de 1699 à 1702. L'unique fille de Jean et Catherine, Marie-Madeleine Rioux, y sera professe de 1718 à 1744; elle y investira sa dot et sa part de la seigneurie de Trois-Pistoles pour sauver la population de l'Hôpital en période de disette. Soeur Sainte-Véronique -c'était son nom en religion-, aurait été la première religieuse canadienne de l'Hôpital général de Québec (selon l'abbé Casgrain, dans *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*⁶⁰).

En somme, l'échange d'une seigneurie du Bas-Saint-Laurent contre une terre de l'île D'Orléans en 1696 fut plus qu'un fait divers; cet épisode mérite d'être examiné attentivement.

1683 -1697, une période de très grandes tensions

En 1683, la paix est menacée; les appels de détresse, lancés à M. de Seigneley, font écho aux appréhensions des responsables de la colonie. Une évidence se concrétise : l'ennemi le plus à craindre, ce ne sont plus les Iroquois mais les dirigeants des colonies anglaises; leurs ambitions commerciales et leurs prétentions territoriales s'étendent au Lac Champlain, à l'Outaouais ainsi qu'à une grande partie du territoire baigné par le Saint-Laurent. Ils arment les Iroquois et les pressent de traiter à Albany ou à New York. De surcroît, les Anglais d'Amérique sont favorisés : leurs ports bordent l'océan et sont navigables à l'année; les prix de leurs marchandises sont plus compétitifs et ils peuvent offrir le double dans les échanges.

En contrepartie, la France considère que ses colonies doivent d'abord servir les intérêts de la mère patrie; par exemple, les fourrures de castor sont taxées à 25 % en faveur des compagnies françaises. Et le Roi idéaliste espère toujours convaincre son cousin, Jacques II d'Angleterre, de faire respecter dans les colonies les Traités de neutralité. En décembre 1687, Guillaume d'Orange détrône son beau-père qui vient de se convertir au catholicisme et entreprend la révolution antipapiste; Guillaume III s'allie à la Ligue d'Augsbourg le 8 mai 1689 et déclare la guerre à la France.

En Amérique, les escarmouches et les provocations se multiplient. Frontenac revient au pays prendre en charge cette situation de crise; il réveille le vieux rêve de conquérir New York. En riposte, les Anglais s'emparent de Port Royal en mai 1690, rassemblent une armée sur le Lac Champlain et assaillent Québec à l'automne de la même année. Heureusement pour la Nouvelle-France, la variole vient à bout de l'armée de terre du Lac Champlain et Frontenac tient tête au général Phipps à Québec.

En redescendant le fleuve Saint-Laurent, les Anglais perdent neuf de leurs bateaux. Ils y apprennent une leçon qu'ils retiendront la meilleure défense de Québec, c'est son fleuve; le Saint-Laurent est magnifique, mais ce cours d'eau est aussi le plus difficile à naviguer en bateau à voile.

À la suite de la victoire de 1690, plusieurs hauts faits d'armes ont alimenté longtemps la verve de nos ancêtres. En voici un exemple. Pendant que les gros vaisseaux de Phipps bombardent la ville, « un coup de canon pointé par Sainte-Hélène abat le pavillon de l'amiral que des audacieux viennent repêcher sur la vague en canot d'écorce...Le dimanche, 5 novembre, le pavillon de Phipps est porté par une garde à la cathédrale aux hattements des tambours et Mgr de Saint-Vallier entonne le Te Deum, qui est suivi d'une procession en l'honneur de la Vierge, patronne du pays. L'église de la basse-ville reçoit le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire »⁶¹.

La retraite de l'ennemi avait soulevé l'enthousiasme et la fierté des Québécois; ils étaient heureux de cette victoire chèrement acquise. Cependant, les angoisses qui précèdent l'invasion, l'évacuation du patelin, l'engagement dans les milices ou l'armée régulière, le retour au foyer dévasté, les affres de la guerre... les gens l'île d'Orléans venaient d'en faire une première expérience. Et la paix n'était pas acquise. Combien de fois, les corps armés se sont déplacés en vitesse vers Montréal ou vers Québec, au gré des rumeurs d'assauts ou d'invasion. Le 10 août 1691, Callières et Varennes, avec 925 hommes, ont défendu le fort de La Prairie contre les Mohicans et les soldats d'Albany; 45 Canadiens y sont morts et plusieurs y ont été blessés. Le Capitaine Pierre de Lauteur y a perdu la vie.

Qu'est-il advenu de l'aïeule, Marguerite Leclerc?

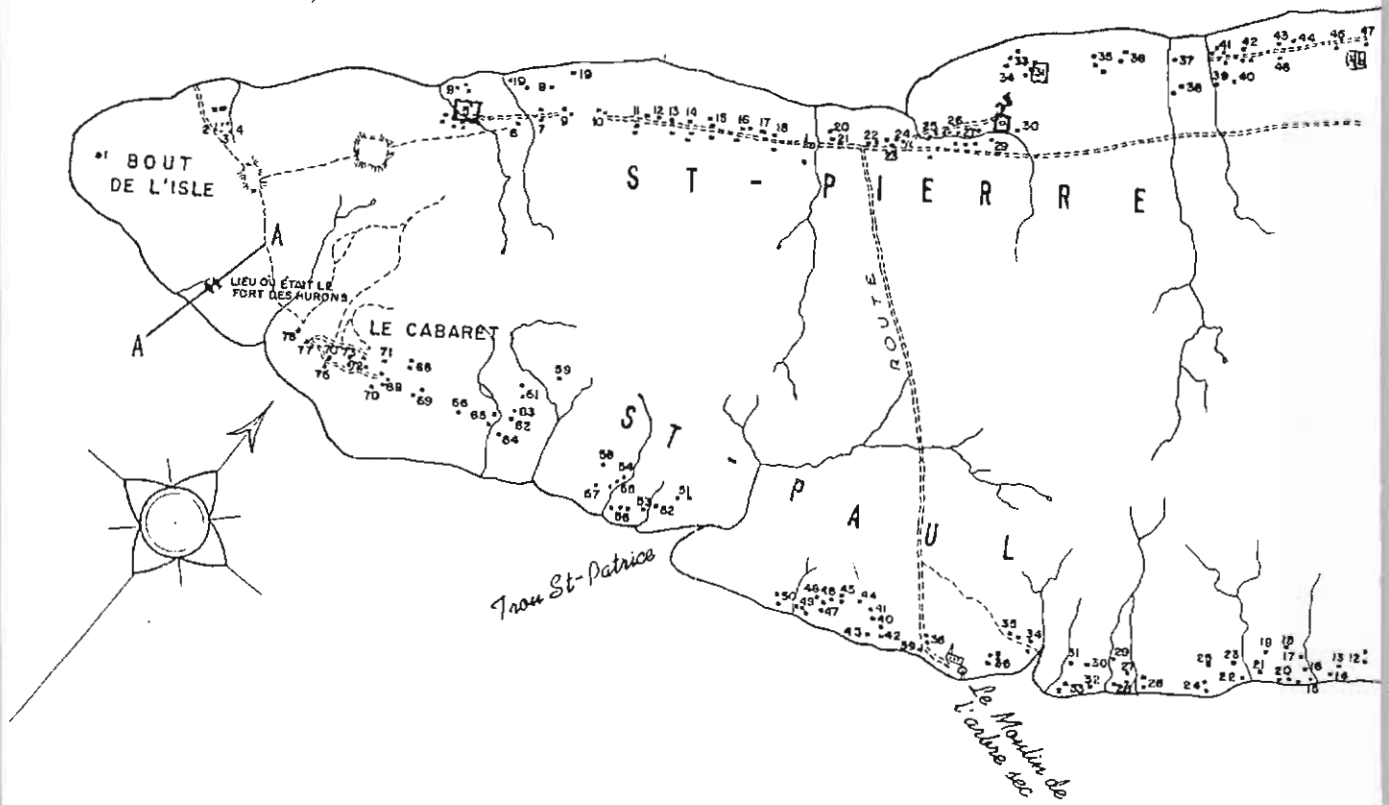
Un premier grand personnage féminin a orienté cette histoire de famille depuis son début, Marguerite Leclerc. Nous l'avons quittée à la veille de son second mariage avec Jean Rabouin, à l'automne 1678. Qu'est-il advenu de ce couple depuis lors? Demeurent-ils encore sur la ferme ancestrale où Marguerite a édifié sa première famille avec Nicolas Leblond?

B- Le secteur ouest de l'île d'Orléans

Dans la paroisse Saint-Pierre, les habitations de :

- 5 Jean Leclerc et Marie Blanquet
- 26 Jacques Paradis et Jeanne-Françoise Milloir
- 28 J.-Baptiste Côté et Frse-Charlotte Charet
- 31 Pierre Paradis et Jeanne Milloir
- 32 Guillaume Paradis et Geneviève Milloir
- 46 Jean Rabouin et Marguerite Ardionne

Liste des occupants, en 1689, dans les paroisses Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François.



C- La paroisse Sainte-Famille - partie est

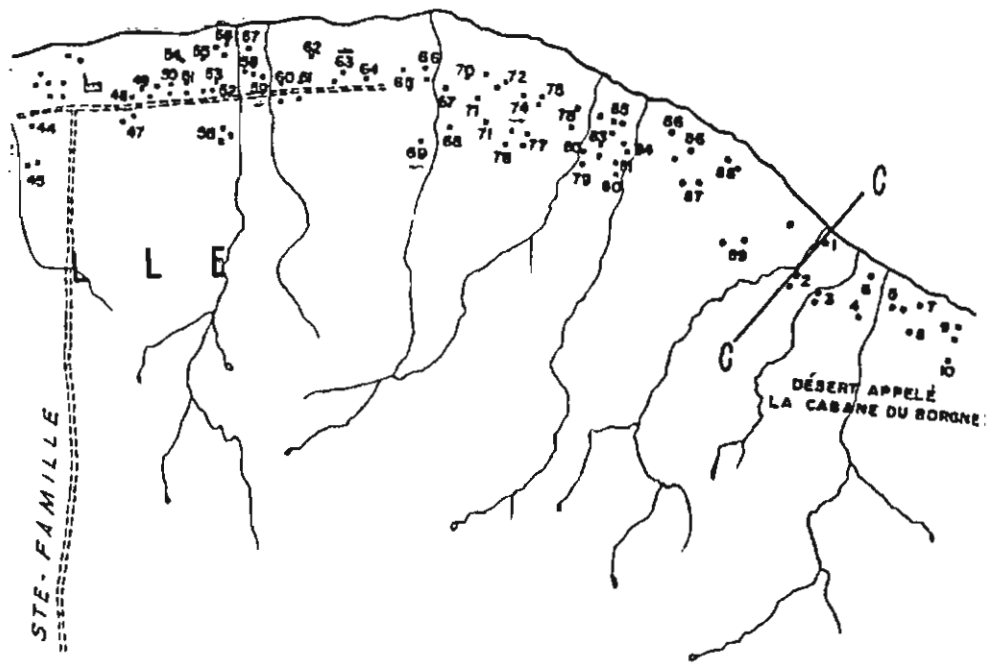
46 **Le domaine et l'église de Sainte-Famille**
Le secteur des familles souches de Trois-Pistoles
Les 4 premières terres (20 arpents) ont été concédées aux frères Denys, Michel, Claude et François Guyon. Mais seulement Claude y a habité.

En 1689 :

- 49 Résidence de Jacques Asselin
- 53 Le premier couvent des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame
- 56 Résidence de Claude Guyon
- 57 Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc
- 59 Pierre Asselin et Louise Morency (1er m.)
- 60 Nicolas Leblond fils et Louise Morency (2^e m.)

Trois familles qui se réuniront à Trois-Pistoles en 1997

- 63 Guillaume Morency et Marie Paradis
- 65 Robert Gagnon et Marie Parentelle
- 74 Jean Morisset et Jeanne Choret



Au décès de Nicolas, Marguerite Leclerc garde la moitié du bien, tandis que ses enfants héritent chacun d'un septième de l'autre moitié. Cet arrangement testamentaire est conforme à la tradition du temps. De même, après le décès de Marguerite Dionne, la ferme des Rabouin (la T. 3 de la paroisse voisine, Saint-Pierre) appartiendra en moitié à Jean et à ses deux filles. Suzanne et Élisabeth Rabouin semblent avoir été adoptées par la famille paternelle, dans la région de Trois-Rivières; Suzanne se marie à Sorel en 1689 et à Batiscan en 1696. Élisabeth, mariée à Champlain en 1685, décède en 1691.

Marguerite Leclerc et Jean Rabouin font baptiser une fille à la paroisse Saint-Pierre, le 9 janvier 1684, ce qui porte à croire qu'ils y habitaient pour un temps. (Cette fille du deuxième lit, Jeanne Rabouin, épousera Étienne Corriveau en 1703 et sera inhumée à Saint-Vallier en 1750.) Par contre, la carte de Velleneuve -1689-, n'indique même pas la ferme de Jean Rabouin (T. 3, de Saint-Pierre) il n'y habitent plus. Il est probable que Marguerite et Jean Rabouin sont revenus à Sainte-Famille. La carte de Villeneuve donne comme occupant de la ferme T. 24 de Sainte-Famille, Jean Urbain (sic), fils de Nicolas Leblond; Jean-Baptiste Leblond a alors 19 ans.

Le 29 septembre 1692, les enfants de Marguerite Leclerc se réunissent pour convenir d'un accord de famille (A.-13). Sont présents, Catherine (28 ans) et Jean Rioux, Marie (18 ans) et Pierre Martineau, Nicolas (25 ans) et Jean-Baptiste (21 ans, 22 ans en décembre). Joseph (20 ans) et Martin (16 ans) se sont fait représenter. Quant à Marie-Madeleine (27 ans) et son époux, Nicolas Roy, ils habitent La Durantaye, sur la Rive sud, et n'assistent pas à cette réunion. Ce jour-là, les frères et soeurs se sont départis de leur part d'héritage, en faveur de Jean-Baptiste -chacun avait hérité du septième de la moitié paternelle-; Marguerite conservait son droit de propriété sur l'autre moitié. Les absents, Marie-Madeleine et son mari, vendront leur part à Catherine et Jean Rioux, le 3 août 1693 (A.-14). Jean-Baptiste (21 ans) a pris charge du bien familial.

Les épreuves de Jean-Baptiste et le décès de Marguerite

Jean-Baptiste épouse Cécile Rocheron quelques années plus tard; Cécile meurt très tôt, à l'âge de 19 ans (en 1702); Jean-Baptiste a 32 ans. L'année suivante, Jean-Baptiste épouse Thérèse Létourneau, en secondes noces; cette autre jeune femme de 18 ans lui donne cinq enfants et décède en 1710. En 1711, il convolera en troisièmes noces avec Marguerite Amaury (20 ans); ils auront quatre autres enfants et c'est lui qui décédera en 1719, à l'âge de 41 ans.

À ce qu'il semble, Marguerite Leclerc et Jean Rabouin demeurent avec Jean-Baptiste entre 1692 et 1705. Marguerite supporte son fils dans ses dures épreuves. Et le départ pour le lointain Bas-Saint-Laurent de Catherine, son aînée, de son gendre et de ses petits-fils affecte beaucoup Marguerite. L'aïeule vénérée s'éteint le 24 janvier 1705, âgée de 65 ans.

7- Le contrat d'échange signé entre Jean Rioux et Denys de Vitré

Le 15 mars 1696, à Québec en l'étude du notaire Chambalon, Jean Rioux et Denys de Vitré signent le contrat d'échange qui soude désormais la famille Rioux à l'histoire de Trois-Pistoles. A partir du mois d'avril prochain, « en toute propriété à perpétuité », Jean Rioux acquiert les droits sur la seigneurie jadis concédée au sieur De Vitré, le 6 janvier 1687. Ce document capital a été l'objet d'attentions particulières de la part des membres de nos sociétés historiques, si bien que nous en possédons une version fidèle à l'original, saisie par Emmanuel Rioux et abordable au lecteur non initié à la lecture des documents anciens. La voici avec toute sa saveur de vieux cru d'un terroir trois fois centenaire.

Du 15e Mars 1696 Eschange Mr Devitré et Jean Riou

En l'an devant le no ve Royal En la presence de quelz
Riou Résidans et Tesmoins Cy bas nommez fect par
Charles Denis Esuyer. p. De vitré Coue. Du confesi
De ce pays deus Enson. hocot. Eneste traicte de de
Jean Rioux habitant deus l'Isle St Lawrence
Francis tant Enson nom que pour et sur nom de
Leblond p femme absente de laquelle il p fait pour
Luy p acquies et ratifié ses ptes Incepsant
Conjointement et solidairment avec luy obliges p
Le Renouciation Requise alagavant dea Chof
Donnez En Echance lautorizans dea a presen. de
Dautre part lesquelles dautres de deus son gre et
sur p. et font Leu Echance. Cession femme
Transport reciproque qui surient avec promesse

Par Devant le notaire Royal. En la prevotte de quebec soussigne resident et Tesmoins cy bas nommiez furent presents Mgr Charles Denis escuyer Sr Devitré conseiller au conseil Souverain de ce pays demeurant en son hotel en cette hauteville d'une part et Jean Riou habitant demeurant en lisle St Laurans paroisse de St Francois tant en son nom que pour et au nom de Catherine Leblond absente de laquelle il se fait fort et promet luy faire agreer et ratiffier ces presentes incessamment et la faire coniointement et solidairement avec lui obliger sous toutes les renonciations requise a la garantye des choses cy apres donnees en eschange lautorisans des a present a cet effet.

Dautre part lesquelles partyes de leur bon gré et volonté ont fait et font les eschanges cessions permutations et transports reciproque qui suivent avec promesse de gariment respectif de tout trouble hipotecques et autres empeschements generalement quelconques de part et dautre

Premierement ledit Sr Devitré a donné delaissé ceddé et trasporté et eschange audit Riou ce acceptant pour lui et ses hoirs et ayans causes a ladvenir une terre fief et Seigneurye de deux lieue de front sittuee sur le fleuve St Laurans du cotté du sud aprendre depuis la concession de monsr de Villleray aussy conseiller au conseil Souverain de ce pays en descendans ledit fleuve St Laurans La Riviere des trois pistolle comprise et les Isles qui se trouve dans les lieux de la dite Concession sur deux lieue de profondeur dans les terres mesme Lisle au Basque sy elle se trouve enclose dans ladite terre avec droit de fief Seigneurye et justice droit de chasse et de traite avec les Sauvages et autres droits a estre Et ainsy quils ont este accordez audit Sr devitré par le tittre de consession qui luy en a este fait par Mons le Marquis de Denonville Cy devant Gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en ce pays et par Monseigneur de champigny Intendant en datte du Six Janvier 1687 Lequel tittre de concession avec le brevet de Confirmation du Roy datte a versailles du Premier Janvier 1688 Recue au conseil souverain de ce pays du 28e Febvrier 1689 Ledit Sr de vitré a justement mis es mains dudit Riou qui les a prise et receüe pour de ladite terre fief Seigneurye justice et autres droits jouir par ledit Riou ses hoirs et ayans causes a commanser au mois avril prochain au lieu et place du Sr devitré en toute proprietté a perpetuité a la charge de la foy et hommages au desir dudit tittre de Concession

En contre echange de quoy ledit Riou a pareillement ceddé quitté delaissé et transporté audit Sr devitré ce acceptant aussy pour luy ses hoirs et ayans causes a ladvenir une terre et habitation scisse et sittuee en ladite Isle St Laurans seize paroisse de St Francois Seignerye Dargentenay contenant trois arpents de front sur le fleuve St Laurans sur toute la proffondeur quelle peut avoir jusque au milieu deladite

Isle joignant dun coté lhabitation de vincent Cretien dautre cote a une habitation appartenant audit Riou par le devant dudit fleuve et par le derriere La ligne ou route qui en terminera la proffondeur ainsy quelle se poursuit et comporte avec le corps de logis de trente six pieds de long de madriers enbouvetes avec son bas cotté une grange et une estable se joignant denviron cinquante quatre pieds de long et toutes leurs circonstances et deppendances sans en tout rien reserver ny retenir. Et outre ce deux jeunes boeufs de quatre ans deux vaches de pareille aage deux cochons de lannee six poulle et un coq lesquels boeufs, vaches, cochons coq et poulle ledit Riou promet bailler et livrer audit Sr Devitré du mois davril prochain en un an ladite terre et habitation audit Riou Et ladite ferme appartenant par acquisition quil en ont faite de pierre Butteaus et perrette Loveau sa femme par contrat greffé par Paul Vachon Notaire, en datte du vingt trois febvrier mil 600 soixante et dix neuf

lequel contrat avec les autres titres et papiers concernant la propriété de ladite terre ledit Riou a aussy présentement mis es mains du Sr Devitré a la reserve du titre originaire que ledit Riou a déclaré navoir jamais eu entre les mains etant ladite habitation en la censive de ladite Seigneurye Dargentenay et charges avec icelle de trois livres et deux chapons vifs de rente Seigneuriale et un sols de cens neanmoins franche et quitte des arrerages desdit cens et rentes et de toutes autres dettes et hipotecques de tout le passé jusque a ce jour Et a legard desdits cens et rentes jusque aux termes prochain de la presente annéz Pour ladite terre et despandance boeufs vaches cochons coq et poulle jouir faire et desposer par ledit Sr devitré sesdits hoirs et ayans causes dudit mois davril prochain aussy en toute propriété a perpetuite en vertu des presentes.

Ces eschanges, permutations cessions et transport reciproque faits aux charges clauses et conditions suivantes Savoir que ledit Riou demeurera et habitera sur ladite terre et habitation par lui donne en eschange audit Sr Devitré depuis ledit mois davril Prochain jusque a pareil temps de lannee prochaine en quallité de fermier a la charge pour luy de faire valloir et entretenir ladite terre Battimens et despendances en bon etat moyennant quoy celluy Riou sera tenu de payer au Sr Devitré pour tout droit de ferme pour ladite annee Le nombre de quarante minots de bled fromant. Et la somme de vingt livres pour le loyer desdites deux vaches de ladite annee apres laquelle annee finye est convenu que ledit Sr Devitré approuvera et agrera sy bon luy semble le bail a ferme sous saing privé quil a fait a Nicolas Vedieu de ladite terre pour cinq annes a commanser dudit mois davril prochain en un an sy mieux naime le Sr Devitré casser ledit bail ou conventions auquel cas Ledit Sr devitré et ledit Riou seront obligez de payer par

moitié audit Vedieu la somme de vingt livres que ledit Riou c'est obligé de luy payer pour tout dedommagements sil voulait par la suite revoquer ledit bail ou conventions Sera aussy ledit Riou tenu de laisser audit Sr devitré des fourrage suffisamment pour nourir lesdits bestiaux depuis ledit mois d'avril de lanee prochaine Jusque aux herbes et ce qui conviendra pour les boeufs Jusque aceque les semance soient faittes;

Que ledit Riou entretiendra le bail que le Sr devitré a et avec le Sr Riverin aux droits duquel Sr Riverin est le Sr Charles auber de la Chesnaye a la charge que celluy Riou prendra et percevra la rente de 100 livres que ledit Sr de la Chesnaye en paye par chacun au Sr Devitré au lieu et place dudit Sr devitré Laquelle rente commensera aussy a courir pour son proffit au dit mois d'avril prochain. Au moyen de quoy ledit Sr devitré promet fournir par forme de retour audit Riou une chaloupe Biscayenne toutes agree de cable voile et grapin preste a faire voile pour aller audit lieu de la riviere des trois Pistolle. Laquelle chaloupe demeurera en propre audit Riou que le Sr devitré luy promet livrer au plutard dans le mois de juin prochain promet encore ledit Sr devitré au retour de la pesche qu'il ira faire lesté prochain de bailler audit Rioult trois de ces filets tels quils seront avec trois ligne garnis

Pour raison de quoy lesdits partyes sentendent ceddent et transportent respectivement avec promesse de garantye comme dit est tous et tels droits etc Sentendent etc et consentent etc Et a cet effet ont constitue leur presence Lepporteur etc Promettant etc car ainsy etc ont obligé etc Renoncant etc Fait et passe audit quebec en letude dudit notaire avant midy le quinze ème Jour de... mars 1600 quatre vingt seize en présence des Srs René Lepage Sr de st cler demeurant en ladite Isle de St Laurens paroisse St francois et de Jacq Barbel tesmoins demeurants audit quebec. qui ont avec MonSr devitre et notaire signe

C. DENYS DE VITRE LEPAGE BARBEL CHAMBALON

Trois observations relatives au contrat d'échange

1- Jean Rioux demeurera pendant une autre année sur la ferme vendue

La seigneurie que Denys de Vitré échangea à Jean Rioux était louée pour une autre année encore à Denis Riverin, qui l'avait sous-louée à Charles Aubert de la Chesnaye. Jean Rioux, le nouveau propriétaire, s'engagea à respecter ce bail dont il percevra le prix de location (100

livres); en retour pendant une autre année, il habitera à titre de fermier, la terre qu'il avait vendue et paiera un loyer de quarante minots de blé froment.

2- La présence du seigneur de Rimouski

René Lepage, sieur de Sainte-Claire, a été témoin au contrat d'échange de 1696 avant de s'embarquer pour Rimouski. Les Lepage avaient déjà une avance dans les préparatifs de départ puisqu'ils avaient acquis leur fief depuis 1694. Jean Rioux aurait quand même pu emménager à Trois-Pistoles la même année que son voisin, n'eût été du contrat de location que Denys de Vitré avait consenti jusqu'en 1697. Pourquoi précisément ces fermiers de l'île d'Orléans émigrent-ils dans le Bas-Saint-Laurent en 1696-1697? Jean-Baptiste Côté les suivra en 1711, échangeant aussi sa terre de Saint-Pierre, I.O., contre la seigneurie de l'Isle-Verte. Et c'est Pierre de Niort qui conclura la transaction.

3- Une affirmation discutable

Dans le Dictionnaire biographique du Canada, volume 2 (1701-1740), p.186-187⁶², une biographie de Denys de Vitré contient l'affirmation suivante « Voici la liste des domaines de Vitré ...Trois-Pistoles, reçu en 1687 et échangé contre la seigneurie de Jean Rioux, sur l'île d'Orléans, en 1696 ».

A.J.E. Lunn affirme que la propriété de Jean Rioux, i.e. la Terre 24 de Saint-François qui fut échangée en 1696, était une seigneurie. Cette affirmation de M. Lunn est discutable si on la confronte au texte même du contrat d'échange. On y lit expressément « Mgr Charles Denis escuyer Sr Devitré » échange une terre en fief et seigneurie de deux lieues de front, située dans le Bas-Saint-Laurent à... Jean Rioux, contre une terre et habitation de trois arpents de front, située dans la Seigneurie d'Argentenay

Le nouveau seigneur prête Foi et hommage à sa Majesté

Avant de quitter l'île pour aller prendre possession de sa seigneurie, Jean Rioux s'astreignit à une procédure inhérente à son rang et qui semblait intimider grandement le nouveau seigneur. Jean, « vassal et homme lige du Roy, notre Sire », se rendit chez l'Intendant Jean Bochart, Seigneur de Champigny et Conseiller du Roy. Il y prêta Foi et Hommage à Sa Majesté, fit serment de bien et fidèlement servir le Roy

et fut dispensé « pour cette fois seulement » de se présenter au Château Saint-Louis, chez le Gouverneur; à la condition de fournir l'aveu et dénombrement du dit fief dans les quarante jours. C'était le 10 avril 1697 (A-18).

Les derniers arrangements

Ce printemps de 1697, Jean quitta l'île. De son cheptel, il laissait deux jeunes boeufs de quatre ans (aucun cheval), deux vaches de pareil âge, deux cochons de l'année, six poules et un coq. En retour, le Sr de Vitré lui céda une chaloupe biscayenne - de style basque, pointue des deux bouts - et son gréement de câbles, voile et grappin. Au retour de la pêche, cet été, M. de Vitré lui baillera aussi trois filets de pêche et trois lignes garnies.

Un départ discret

Après avoir liquidé leurs biens, les Rioux s'embarquèrent. Jean avait 45 ans et Catherine, 33 ans; Nicolas et Vincent comptaient quinze et sept printemps; Pierre, le bébé, achevait sa quatrième année. Ils mirent le cap sur la seigneurie de la « rivière des Trois-Pistoles ». Discrètement. Aucun document officiel ne fait mention de leur odysée. Nous retrouverons leur trace en 1709 et 1710, lorsque le deuxième seigneur, Nicolas, entrera en scène.

Conclusion

Ainsi s'achèvent les prémices d'une histoire passionnante. La page suivante de cette aventure, l'arrivée de Jean et Catherine à Trois-Pistoles, nous la célébrerons tout l'été qui vient.

Quant à nous, nous débarquerons encore plusieurs fois à l'île d'Orléans; cette île qui fut le berceau de nos familles, recèle encore des sentiers intéressants à explorer.

JE ME SOUVIENS...c'est notre devise. Tu te souviens...un peu mieux?

Jacques Morissette

3.2 *Le registre de Trois-Pistoles*

Le projet initial du contenu de cette section se voulait de présenter un portrait significatif de l'origine des familles de Trois-Pistoles par leur généalogie. À cet effet, une recherche sur les principaux patronymes de notre localité a été effectuée. Elle a été initiée par Jean-Claude Parent et Rachel Pettigrew et j'ai participé par la suite au développement de ce projet. Environ 120 lignées représentatives des familles de Trois-Pistoles ont été montées et se rattachent à des personnes encore présentes dans notre milieu.

Le fait de choisir la représentativité des familles pour notre livre se voulait très douloureux et un souci de justice nous empêchait souvent de trancher entre deux lignées. Par ailleurs, le nouveau Code Civil limitait la diffusion de ces données dans un livre tel que celui-ci.

Il nous aurait fallu limiter les informations et arrêter au début de ce siècle pour avoir une garantie contre des poursuites de niveau légal qui étaient possibles, même si la très grande majorité des gens contactés directement nous ont offert une aide spontanée et enthousiaste. Un exemple de cette recherche vous est fourni à la suite de cette section avec les deux familles seigneuriales des Riou. La recherche complète est maintenant disponible au centre de documentation et de généalogie, au Parc de l'aventure basque en Amérique.

C'est avec l'avis de monsieur J.-François Beaulieu que nous avons changé l'orientation de cette section de notre livre. Nous avons profité de ses connaissances et nous pouvons maintenant être sûrs de ne pas créer les injustices qui auraient été inévitables dans le choix des lignées généalogiques. La qualité des recherches que celui-ci fait depuis plus de 50 ans sur les familles pistoloises va vous être démontrée d'une façon éloquent. Le registre civil de Trois-Pistoles, pour la période 1713 à 1800, sera donné ici au complet avec les annotations généalogiques en italique de J.-François Beaulieu. Plusieurs données sont complètement inédites et viennent même en contradiction avec la tradition généalogique. Chaque cas litigieux a été fouillé avec minutie et est suffisamment documenté pour soutenir l'argumentation des spécialistes. L'après 1800 a été esquissé dans ses grands traits pour donner des données précises sur l'établissement des principales familles dans notre région. Monsieur Beaulieu n'a pas toujours cité ses sources dans cet ouvrage, car il garde en réserve une autre publication beaucoup plus complète à venir, où elles seront incluses.

Nous invitons le lecteur à parcourir ces pages d'une façon libre, car elles se veulent une partie de référence plutôt aride aux débutants, j'en conviens, mais dont la précision historique est indéniable et suffisamment claire pour ceux qui se donnent la peine d'y investir du temps. Nous faisons le pari que les gens y retourneront pour préciser une information, mettre à jour des connaissances. Le but est de piquer la curiosité et de donner à ceux-ci le goût de compléter la recherche par eux-mêmes, en venant profiter des services de notre Société. En généalogie, comme en histoire, rien n'est définitif, tout doit être questionné. Cependant, les références sérieuses telles que celles-ci peuvent nous alimenter durant de nombreuses années.

Rino Bélanger

Notes préliminaires :

1) Le premier feuillet se lit comme suit :

Je soussigné, Greffier de la Cour de Circuit, dans et pour le comté de Témiscouata, siégeant à l'Isle-Verte, certifie par ces présentes que ce registre, contenant quarante-huit feuillets, celui-ci compris, m'a été présenté ce vingt-huitième jour de décembre mil neuf cent trois, par le Révérend Messire Damase Morisset, chanoine, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, et est marqué sur le premier feuillet et sur chaque feuillet subséquent du numéro d'icelui écrit en toutes lettres et est scellé du sceau de la dite Cour de Circuit, en la manière prescrite par la loi, pour être authentiqué, afin de remplacer, autant que les écritures pourront être déchiffrées les registres des baptêmes, mariages et sépultures tenus dans la susdite paroisse jusqu'en mil huit cent, en vertu de l'article 78f du Code Civil de la Province de Québec.

Donné à L'Isle-Verte ce vingt huitième jour de décembre mil neuf cent trois. Louis Bertrand, Greffier de la dite Cour.

2) La législation et la garde des registres de l'État civil du 5 avril 1869, se référant au Code Civil de 1667, définissent les dispositions générales des actes de cet État civil.

Des actes de naissance :

article 54 : Les actes de naissance énoncent le jour de la naissance de l'enfant, celui du baptême, s'il y a lieu, son sexe et les noms qui lui sont donnés, les noms, prénoms, profession et domicile des père et mère, ainsi que des parrains et marraines, s'il y en a. (Ordonnance 1667)

article 55 : Ces actes sont signés, dans les deux registres, tant par celui qui les reçoit que par le père et la mère, s'ils sont présents, et par le parrain et la marraine, s'il y en a; quant à ceux qui ne peuvent signer, il est fait mention de la déclaration qu'ils en font. (Ordonnance 1667)

Des actes de mariage :

article 115 : L'homme avant 14 ans révolus, la femme avant douze ans révolus ne peuvent contracter mariage. (réf. Pothier)

article 116 : Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement (réf. Pothier)

article 118 : On ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier. (réf. Pothier)

Des actes de sépulture :

article 67 : L'acte de sépulture fait mention du jour où elle a lieu, de celui du décès, s'il est connu, des noms, qualité ou occupation du défunt, et s'il est signé par celui qui a fait la sépulture et par deux des plus proches parents ou amis, qui y ont assisté, s'ils peuvent signer; au cas contraire, il en est fait déclaration. (Ordonnance 1667)

Ces quelques articles du Code Civil de 1667 et amendements subséquents démontrent que l'officiant était obligé de tenir deux registres, l'un pour la paroisse, l'autre pour l'État civil. Les missionnaires du temps, les curés desservants ou résidants étaient donc des employés bénévoles de l'État.

Comme tous les actes des registres sont inscrits sous la forme prescrite par l'Église ou l'État, nous ne ferons mention de cette forme qu'une fois, excepté si l'acte est incomplet ou donne lieu à une fausse interprétation.

Il y a des actes inscrits en double, c'est-à-dire dans des paroisses différentes. L'acte le plus ancien a priorité. Il ne faut pas oublier que le missionnaire transportait son registre d'un endroit à un autre. Certains actes sont introuvables à cause de la destruction d'un registre, comme celui de St-Louis de Kamouraska détruit dans un incendie en 1728, ou encore les fameuses feuilles volantes du Père Jean-Baptiste de la Brosse, jésuite, dont les années 1770-1782 sont lacunaires, (figure 1). Nous en avons fait une liste partielle.

Nous avons respecté l'orthographe du registre, non la numérotation des différents actes qui est continue afin de faciliter le renvoi, parce que nous apportons des annotations historiques et généalogiques (*caractères italiques*), car il n'y a pas d'annotations marginales à l'époque. Le nom de l'officiant est à droite.

Avec le recul du temps, nous pouvons dire : l'Histoire divise les peuples, la Généalogie les unit. (JFB)



- 3) Abréviations et sigles : b. baptême; ct contrat; d. décès; m. mariage;
p/m parrain et marraine; s. sépulture; vf veuf; vve veuve; 1- pre-
mier; 2- deuxième, etc.; + feu, feue

KAM. Kamouraska (St-Louis de Kamouraska)

SJPJ St-Jean-Port-Joli

SRA St-Roch-des-Aulnaies

TP Trois-Pistoles

Trois-Pistoles 1713-1799

Baptême -1 1713

RIOU Catherine (Nicolas & Louise Asselin)

b. 08-09-1713, Trois-Pistoles

Extrait : Je soussigné prestre et curé de Kamouraska et desservant les paroisses de Rimouski de Notre Dame des Anges de Trois-Pistoles de St Jean Baptiste de l'Isle-Verte certifie avoir baptisé en ce jour Catherine Riou fille de Sieur Nicolas Riou seigneur de Trois-Pistoles et Dame Louise Asselin ses père et mère née du jour de la Nativité de Notre-Dame huit septembre de l'année mil sept cent treize. Le parrain a été le Sieur Jean-Baptiste Costé seigneur de l'Isle-Verte et la marraine Dame Catherine Leblond sa grand-mère.

Sans signature (il s'agit de M. Auclair.)

m. Lepage Paul, 15-11-1735, Trois-Pistoles (m. 1)

Baptême -2 1715

RIOU Louise (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 01-11-1715, Trois-Pistoles

Auclair

p/m Sieur Lepage de St-Barnabé, seigneur de Rimouski et Magdeleine Rioux sa tante.

m. Laurent Joseph, 20-10-1739, Rimouski

" Pierre & Constance Guérinette, 12-01-1699, St-François, I.O.

Note : la lignée Laurent prend le nom de St-Laurent.

Louise Riou décédée vers 1759.

Baptême -3 1718

RIOU Nicolas (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 08-10-1718, Trois-Pistoles

Auclair

p/m Vincent Riou, oncle & Demoiselle Geneviève Lepage

m. Gerbert Catherine, 19-10-1746, St-Roch-des-Aulnaies

" Joseph & M.-Catherine Gagnon, 22-11-1718, Rivière-Ouelle

Baptême -4 1721

RIOU Marie-Magdeleine (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 26-02-1721, Trois-Pistoles Auclair
p/m Pierre Riou, oncle & Catherine Leblond, grande mère
m. *Lepage Nicolas-Dominique, 25-10-1742, Rimouski*
" *René & Madeleine Gagnon, 10-06-1786, Beaupré*

Baptême -5 1724

RIOU Marie-Geneviève (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 30-04-1724, Trois-Pistoles Auclair
p/m Alexandre D'Amours de Plaines et Agnès Leblond, cousine
m. *Lepage Germain, vers 1748*
" *Pierre & M.-Anne de Trépagny, 13-07-1716, Château-Richer*
d. 15-03-1758/59, Rimouski, à l'âge de 25 ans.

Baptême -6 1726

RIOUX Etienne (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 30-11-1726, Trois-Pistoles Auclair
p/m Etienne Auclair, prêtre, et Agnès Leblond, cousine
m. *Lepage Véronique, 21-07-1749, Rimouski*
" *Pierre & M.-Anne de Trépagny, 13-07-1716, Château-Richer*
troisième seigneur, Riou de la Grande Maison.
d. subitement 14, s. 15-10-1800, Trois-Pistoles, 73 ans 10 mois.

Baptême -7 1729

RIOU Jean-Baptiste (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 26-05-1729, Trois-Pistoles Auclair
p/m Jean-Baptiste Costé, seigneur de l'Isle-Verte, et Catherine Riou,
soeur
Ce baptême est aussi au registre de Kamouraska: né 27-05, Trois-Pistoles,
b. 06-09-1728, ondoyé, mêmes parrain et marraine.
m. *Jeanne Petit, 21-01-1761, Saint-Rémy, Bordeaux, France*
" *André & Jeanne Cazenave,*
contrat de mariage, 14-01-1761, greffe Guy Duprat
d. 1 Floréal, an 12, Bordeaux 76 ans

*Je frère Ambroise Rouillard, récolet, prêtre faisant les fonctions curiales
dans les paroisse de Saint-Germain à Rimousquy et de notre dame des
anges aux Trois-Pistoles, certifie que le Sieur Nicolas Riou, seigneur et pro-
priétaire de la seigneurie des Trois-Pistoles, et Dame Louise Asselin, son
épouse, permettent au Sieur Jean-Baptiste Rioux, leur fils, de continuer sa
fonction de navigateur, et de plus luy permettent de se marier où bon lui
semblera, à condition toutefois qu'il ne s'alliera que quelque honneste jeune
femme qui puisse luy faire honneur aussi bien qua toute sa famille.*

J'ay délivré le présent certificat le six de septembre de l'année 1754.

frère Ambroise, récolet aux Trois-Pistoles.

Nicolas Riou et Louise Asselin ont signé ce document.

Communiqué par Hervé Riou, qui a aussi découvert l'acte de baptême de Jean Riou en 1986.

Par deux fois Jean-Baptiste Rioux sera prisonnier des Anglais. Pour cacher son identité, à la deuxième capture, il prend le nom de LaGesse. Il est capitaine au long cours, fait plusieurs voyages aux Antilles. Il deviendra maître de port de Bordeaux. (Source: Patrick Huriaux, correspondant de feu Elisée Rioux.)

La France donne un fils: Jean Riou, fondateur de Trois-Pistoles.

Trois-Pistoles donne son petit-fils à la France.

Baptême -8 1731

RIOU Véronique (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 29-03-1731, Trois-Pistoles Ambroise Rouillard

p/m Jean-Baptiste Côté, fils & Louise Rioux, soeur

ce baptême est aussi au registre de Rimouski

m. Pierre Lepage, 14-07-1749, Trois-Pistoles m. 3)

Baptême -9 1733

RIOU Jean-Baptiste (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 29-08-1733, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Nicolas Riou, cousin & Catherine Riou

m. Boucher Marie-Reine, 23-07-1764, Rivière-Ouelle

" Pierre & Catherine Lizotte, 17-08-1726, Rivière-Ouelle

Vincent Riou, fils de Jean & Catherine Leblond

Côté Catherine, fille de Jean-Baptiste & Françoise Choret

m. 20-08-1731, Rimouski

Les mariages des enfants de Nicolas Riou & Louise Asselin aux Lepage de Rimouski donnent l'alliance par consanguinité des seigneuries Côté de l'Isle-Verte; Lepage de Rimouski; Riou de Trois-Pistoles. Le partage des trois seigneuries Riou-x se fera en 1782.

Baptême -10 1735

RIOU Pierre (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 29-11-1735, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Paul Lepage & Marie-Anne Lepage

Ce baptême est aussi au registre de Rimouski, n. b. 11-11-1734,

aussi n. 25, b. 29-11-1735, Rimouski; destinée inconnue

Mariage -1 1735

LEPAGE Paul (+René & Madeleine Gagnon)

RIOUX Catherine (Nicolas & Louise Asselin) (b. 1) Ambroise

Trois-Pistoles 15-11-1735

contrat de mariage, 30-04-1735, greffe Buisseau

registre pour enregistrer les mariages de la paroisse notre-dame des-anges

*(dixième feuillet, page 18, mariage 4)
mariage au registre de Rimouski, 18-11-1734 (Tanguay)
René Lepage, fondateur et premier seigneur de Rimouski.*

Baptême -11 1736

RIOU Vincent (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 26-05-1736, Trois-Pistoles Charles Barbel, récollet
p/m Jean-Baptiste Côté, oncle & Louise Asselin, tante
*la date du 26-05 n'est pas au registre
source: Tanguay, Vol 6, page 571*

1- m. Drouin Julienne, 01-07-1766, Ste-Famille, I.O.

“ Joseph & Angélique Chaussée, 01-03-1745, Ste-Famille, I.O.

2- m. Lévesque Josephle, 27-06-1791, Rivière-Ouelle

“ Jean & Marthe Michon, 24-07-1753, Montmagny

Par ce 2e mariage Vincent Rioux amène la famille Lévesque avec lui, des mariages ont lieu à Trois-Pistoles en 1792.

Baptême -12 1738

RIOU Charles (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 05-05-1738, Trois-Pistoles Barbel
p/m Pierre Riou, oncle & Louise Riou, cousine
Ce baptême est aussi au registre de Rimouski, même date.

Le 13-09-1759, Charles fut fait prisonnier de guerre à la bataille des Plaines d'Abraham. Il fut amené en Angleterre.

Destinée inconnue.

Baptême -13 1742

RIOU Catherine (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 21-12-1742, Trois-Pistoles Luc, récollet
p/m Nicolas Riou, oncle & Françoise Choret, grande mère
m. Potvin François, 02-03-1767, Kamouraska

“ François & Françoise Bogar, de Garon, Mans, Maine, France

Note: Geneviève à l'acte de mariage, descendance à Catherine.

Concession d'une terre située à la seigneurie des Trois-Pistoles les paroisse de Notre Dame des Anges de Etienne Rioux, seigneur propriétaire de la seigneurie des Trois-Pistoles, paroisse de Notre-Dame-des-Anges et François Potvin, maître chirurgien.

19-02-1761, greffe J.-B. Richard.

C'est la première concession de terre à l'ouest de la rivière Trois-Pistoles. Il faudra consulter le greffe Richard pour les dates exactes des concessions.

Baptême -14 1746

RIOU Etienne (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 02-02-1746, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Riou, cousin & M.-Geneviève Riou, cousine

1- m. *Plourde Madeleine, 22-01-1776, Rivière-Ouelle*

“ *Pierre & Marie-Louise Hudon, 14-02-1757, Rivière-Ouelle*

2- m. *Morais Judith, 21-02-1797, Rivière-Ouelle*

“ *Alexis & Catherine Gagnon, 08-06-1761, Rivière-Ouelle*

Baptême -15 1748

RIOU Marie-Catherine (Nicolas & M.-Catherine Gerbert)

b. 25-01-1748, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Riou & Louise Asselin

Pierre Riou signe le registre.

Destinée inconnue.

Baptême -16 1748

RIOU Paul (Vincent & Catherine Côté)

b. 25-03-1748, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Ange Dion & Véronique Riou, (signe)

Voir actes non aux registres, contrat 03-02-1777.

Baptême -17 1749

RIOUX Véronique-Isabelle (Nicolas & Marie-Catherine Gerbert)

b. 24-04-1749, sous condition, Trois-Pistoles

p/m J.-Bte Amable Riou & Véronique Riou Ambroise

Le parrain et la marraine signent le registre. (m. 4)

Baptême -18 1749

POMINVILLE Etienne (Pierre & Thérèse Sauvagesse)

b. 27-06-1749, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Riou & Catherine Gerber

Pierre Riou signe le registre.

Baptême -19 1749

DION Paul-Etienne (Ange & Françoise Côté)

b. 06-07-1749, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Dion (signe) & Catherine Côté

m. *Levasseur Josephite, 27-07-1772, Kamouraska*

“ *Pierre & Geneviève Raymond, 07-11-1735, Kamouraska*

Note : marié Paul, T-4, p. 439, ne fait aucune filiation.

s. 14-11-1800, Isle-Verte (50 ans)

Mariage -2 1749 (dixième feuillet, m. 5)

ROY Jean-Baptiste

“ Jean-Baptiste & M.-Madeleine Michau 05-09-1722, ct LaCetièrre

CÔTÉ M.-Geneviève

“ Gabriel & Elisabeth Bernier, 07-10-1722, Québec
m. 01-07-1749, Isle-Verte Ambroise

témoin : Pierre Roy dit Desjardins.

*Acte au registre de Trois-Pistoles. Le registre de l'Isle-Verte
ouvre en 1766. (Voir mariage Voisin/Côté, 1757.)*

Mariage -3 1749 (dixième feuillet, m. 6)

LEPAGE Pierre

“ Pierre & Marie-Anne de Trépagny, 13-07-1716, Château-Richer

RIOUX Véronique (b. 8)

“ Nicolas & Louise Asselin, 13-08-1710, Ste-Famille, I.O.
m. 14-07-1749, Trois-Pistoles

Baptême -20 1750

RIOU Rosalie (Vincent & Catherine Côté)

b. 04-05-1750, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Jean Baptiste Riou & Catherine Gerber

Jean-Baptiste Riou signe le registre.

Rosalie Riou, destinée inconnue.

Baptême -21 1750

RIOUX Etienne (Etienne & Véronique Lepage)

n. 03, b. 12-08-1750, Trois-Pistoles Plante

p/m Nicolas Riou & M.-Catherine Gerbert (signent)

m. Côté M.-Rosalie, 15-01-1772, Isle-Verte

“ *Gabriel & Madeleine Lebel, 06-10-1740, Kamouraska*

Baptême -22 1751

RIOUX Marie-Magdeleine (Nicolas & Catherine Gerbert)

b. 20-02-1751, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Rioux & Catherine Côté, femme de Vincent

Note : cet acte n'était point au registre mais sur un morceau de papier.

(signé par Damase Morisset, en marge) (voir b. 109)

Baptême -23 1751

CÔTÉ Marie-Brigitte (Gabriel & Magdeleine Lebel)

b. 14-03-1751, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

p/m Pierre Côté & Françoise Côté Ambroise

Baptême -24 1752

DEPRE Reine (Joseph & Geneviève belle avance)

b. 17-05-1752, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Riou & Catherine Gerber, femme de Nicolas Riou

m. Gamache Michel, 15-01-1775, L'Islet

voir T -3, p. 417, Joseph Differé & Gen. Gagné-Bellavance

Reine Després aura de la descendance à Trois-Pistoles, par son petit-fils, Louis Gamache, fameux gardien de l'Île d'Anticosti.

*Quatre de ses enfants ont été baptisés à Trois-Pistoles.
(Voir Belisle, 1800-1809.)*

Baptême -25 1752

RIOU Louise (Etienne & Véronique Lepage)

b. 14-06-1752, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m Pierre Riou & Louise Asselin

Voir actes non aux registres.

Mariage -4 1752

MICHAUD François

“ Jean & Cécile Ouellet, vers 1728, Kamouraska (Jetté)

CÔTÉ Marie-Anne

“ J.-Bte & Geneviève Bernier, 17-07-1720, Cap-St-Ignace

m. 27-10-1752, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

Ambroise

Mariage -5 1752

MARQUIS Joseph

“ Charles-François & Marie-Anne Boucher, 20-01-1724, ct Janneau

CÔTÉ Françoise

“ Prisque & Ursule Bernier, 17-07-1720, Cap-St-Ignace

m. 27-10-1752, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

Ambroise

Baptême -26 1753

RIOUX Geneviève (Nicolas & Catherine Gerbert)

b. 15-03-1753, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m J.-Bte Riou & Véronique Lepage épouse d'Etienne Riou

Voir actes non aux registres.

Sépulture -1 1753

LEBLOND Catherine

L'an mil sept cinquante-trois, le premier du mois de décembre est décédée Catherine Leblond, femme de feu Jean Riou, propriétaire et seigneuresse des Trois-Pistolles, paroisse de Notre-Dame-des-Anges, âgée de 87 ans, après avoir été confessée, reçue le St-Viatique et l'extrême onction. Son corps a été inhumée dans l'église de Trois-Pistolles le lendemain du jour de son décès en la même année mil sept cent cinquante-trois, en foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus, frère Ambroise, récollet, prêtre, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de trois-pistolles.

Catherine Leblond, née 04, b. 27-08-1664, Château-Richer, était âgée de 89 ans et deux mois, à son décès.

Lors de la démolition de la première église en 1817, trois ou quatre corps furent exhumés et ensevelis au cimetière. La troisième église sera construite sur l'emplacement de la première.

Baptême -27 1754

RIOU Jean-Baptiste (Etienne & Véronique Lepage)

b. 13-01-1754, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Antoine Lepage & Catherine Gerber, épouse de Nicolas Riou

m. *Côté M.-Madeleine, 27-01-1777, Isle-Verte*

“ *Pierre & Madeleine Deschênes, 30-10-1748, Rivière-Ouelle*

Jean-Baptiste Riou, cultivateur, d. 07, s. 08-05-1800, Trois-Pistoles, 46 ans et 5 mois, sans autre mention. L'âge nous permet de croire que c'est la bonne filiation.

Baptême -28 1754

CÔTÉ Marie-Ursule (Pierre & Madeleine Deschênes)

b. 25-01-1754, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise

p/m Gabriel Côté & Marie Côté

Baptême -29 1755

GERBERT Jean-Baptiste (Jean & Marie-Thècle.....)

b. 24-08-1755, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Nicolas Riou & Véronique Lepage

Nom de la mère omise, il s'agit de Marie-Thècle Chamberland.

source : Tanguay, vol. 4, page 249.

Baptême -30 1755

COTE Pierre (Pierre & Madeleine Deschênes)

n. 04-05, b. 29-08-1755, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Charles Côté & Angélique Dion

Aucun endroit de mentionné dans l'acte; le Père Ambroise signe, missionnaire de Rimousqui.

Baptême -31 1755

RIOU Nicolas-François (Nicolas-François & Catherine Gerber)

b. 09-09-1755, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Riou & Catherine Côté, femme de Vincent Riou

Sépulture -2 1755 (feuillet 11, p. 20)

CHORET Françoise

Extrait : L'an mil sept cent cinquante cinq le quatorzième jour de septembre est décédée françoise choret femme de feu Jean Côté ci-devant seigneur et propriétaire de la seigneurie de liste verte paroisse Saint-jean-baptiste, âgée de soixante et dix huit ans après avoir reçu les secours ordinaires. Son corps a été inhumé avec les cérémonies pres-

crites et accoutumées dans l'église de l'île verte le lendemain du jour de son décès en la même année mil sept cent cinquante cinq, en foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus, frère ambroise Récollet prêtre faisant les fonctions curiales dans la paroisse de l'île Verte.

Âge véritable : 75 ans et 9 mois.

Baptême -32 1756

RIOU Marie-Catherine (Etienne & Véronique Lepage)

b. 22-05-1756, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Basile Dion & Catherine Côté, veuve feu Vincent Riou

Voir actes non aux registres.

Baptême -33 1756

CÔTÉ Marie-Geneviève (Prisque & Geneviève Lepage)

b. 25-05-1756, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise

p/m Prisque Côté & Ursule Bernier

Baptême -34 1756

CÔTÉ Jean-Baptiste (Jean-Baptiste & Isabelle Lepage)

b. 26-05-1756, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Côté & Geneviève Bernier

la paroisse du baptême non mentionnée dans l'acte

m. Côté M.-Louise, 09-01-1781, et Cazes

" Jos.-Claude & M.-Louise Levasseur, 12-07-1762, Kamouraska

Baptême -35 1756

VAUTOUR Joseph (Joseph & Marie Vivier)

b. 03-10-1756, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Rioux & Catherine Gerber, vve

décédé à l'âge de 18 ans à Cocagne, Acadie (Nouveau-Brunswick)

Note: *Tanguay, vol. 7, p. 434, donne Marie Moleur, épouse de Joseph*

V a u t o u r

Marie Moleur est la mère de M.-Josette Vivier.

Le 29-03-1759, Joseph Vautour vend sa terre dans la seigneurie de Trois-Pistoles, à Basile Dion/Hion, greffe DuLaurent, # 2140. L'Estuaire généalogique # 53, page 11). La famille va s'établir à Nappan, Acadie (Nouvelle-Ecosse). 10 enfants vont naître de ce mariage. Joseph Vautour est donc Canadien-Acadien.

Sources: Martin Lafrenière et Francis Larrivée.

Le fondateur de Cocagne est Joseph Guenguen (devenu Goguen) originaire de Morlaix. Marguerite Guenguen, mère de Jean Riou, est aussi de Morlaix. Il y a, sans doute, une possibilité de parenté, d'autant plus que la famille Guenguen a été propriétaire du Manoir Kerochiou.

Baptême -36 1756

CÔTÉ Joseph-Marie (Pierre & Madeleine Deschênes)

b. 10-10-1756, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise
p/m Joseph Côté et Catherine Côté

Mariage -5 1756 (m. 7 au registre)

LEBLOND Nicolas (Nicolas & Marie-Françoise Maurie) **Amaury**

VALENTIN Marie-Angélique (Michel & Marie-Anne Audet) **Baudry**
m. 26-10-1756, Trois-Pistoles Ambroise

Note: *mère inscrite Audet au registre, il faut lire Baudry.*

Marie-Angélique, b. 28-03-1735, St-Nicolas, est d'origine basque par son ancêtre, Joannis Deriboyen de Terre-Neuve.

Nicolas Leblond, famille pionnière de Trois-Pistoles.

Sépulture -3 1756

RIOU Nicolas (époux de Louise Asselin)

seigneur et propriétaire de la seigneurie de Trois-Pistoles.
d. 06, s. 09-01-1756, Trois-Pistoles, 72 ans Ambroise

Sépulture -4 1756 (b. 3)

RIOU Nicolas (fils de Nicolas Riou) (époux de Catherine Gerbert)

d. 06-01-1756, s. Trois-Pistoles, 35 ans Ambroise

Sépulture -5 1756

RIOU Nicolas-François (b. 31)

d. 08-01-1756, s. Trois-Pistoles, 5 mois Ambroise

Les trois Nicolas Riou sont décédés de la picote, la terrible épidémie de 1755. La famille Riou-x sera très affligée, car en 1756, Vincent et Pierre décèdent. (Voir actes non aux registres.)

Germain Lebage époux de Geneviève Riou, seigneur de Rimouski, sépulture le 07-02-1756, Rimouski; Joseph Gerbert, père de Catherine, épouse de Nicolas Riou, s. 02-02-1756, Cap-St-Ignace. Jean-Baptiste Côté, 2e seigneur de l'Isle-Verte, s. 03-01-1756. Pour la famille de l'ancêtre venue s'établir à Trois-Pistoles en 1697, c'est la fin d'une époque.

Baptême -37 1757

LEBLOND Marie-Angélique (Nicolas & Angélique Valentin)

b. 17-09-1757, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Basile Dion & Catherine Gerber, veuve Rioux

m. Michaud Antoine, 16-07-1779, Isle-Verte

“ Joseph & Marguerite Deslauriers, 07-04-1739, Kamouraska

d. 23, s. 24-04-1798, Isle-Verte 70 ans 6 mois

Baptême -38 1758

GAGNON Nicolas (Joseph & Angélique Quatrepatte, (sauvages)

b. 18-08-1758, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Nicolas Leblond & Catherine Gerber, ve Nicolas Riou

Baptême -39 1759

LEBLOND Nicolas (Nicolas & Angélique Valentin)

n. 17-02, b. 26-04-1759, Trois-Pistoles Chesnot
p/m Etienne Riou & Véronique Isabelle Rioux

Le vingt six avril mil sept cent cinquante neuf a été par nous sous-
signé, prêtre aumonier des vaisseaux de sa majesté missionnaire actuel
de la paroisse de notre dame des anges, diocèse de Québec, Nicolas
Leblond né le dix sept du mois de février, baptisé à la maison au défaut
d'un prêtre comme il nous a été assuré, fils légitime de nicolas Leblond
de l'isle d'orléans et d'angélique valentin de Québec.

Témoin, Nicolas, père.

Trois mariages pour Nicolas Leblond.

Baptême -40 1760

THERIAUX Pierre (Joseph & Marie-Joseph Girouard)
(venant d'accadie)

b. -1760, Trois-Pistoles Trutault
p/m Pierre Vautour & Marie-Catherine Gerbert, ve

Note: *Joseph-Amable Trutault, curé de Kamouraska, 1755-1800.*

Baptême -41 1760

RIOUX Marie-Thérèse (Etienne & Véronique Lepage)

b. -1760, Trois-Pistoles Trutault
p/m Nicolas Leblond & Marie-Magdeleine St-Laurent

m. Boucher Antoine, 19-02-1776, Kamouraska et 16- Saindon

" Michel & Marguerite Choret, 14-11-1735, Kamouraska
veuf Elisabeth Bergeron, 02-09-1771, Kamouraska

d. 27, s. 29-05-1840, Isle-Verte 80 ans

Baptême -42 1761

LEBLOND Louis (Nicolas & Angélique Valentin)

b. 21-01-1761, Trois-Pistoles Trutault
p/m Louis Mictéau/ Valentin & Véronique Lepage

m. Dumont M.-Claire, 08-02-1796, St-André, Kam.

" f.-Ble & Angélique Bérubé, 14-07-1766, Rivière-Ouelle

Baptême -43 1761 (b. 44 au registre)

MICTEAU Marie-Suzanne (Louis & Marie-Catherine Côté)

b. 03-05-1761, Trois-Pistoles Trutault
p/m Nicolas Leblond & Agnès Côté, fille de Pierre

- Baptême 44 1762** (b. 45 au registre)
CÔTÉ Jean-Baptiste (Pierre & Madeleine Deschênes)
b. 15-10-1762, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jean-Baptiste Côté & Agnès Côté
m. Dubé Madeleine, 02-02-1784, Isle-Verte,
“ *Jean & Madeleine St-Pierre, 28-01-1755, La Pocatière*
- Baptême 45 1762** (b. 55, p. 27)
LEBLOND Marie-Suzanne (Nicolas & Angélique Valentin)
b. 01-12-1762, Trois-Pistoles
p/m Vincent Riou & Angélique Dion Ambroise
- Baptême 46 1762**
COTE Ignace (Prisque & Geneviève Lepage)
b. 25-12-1762, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Basile Dion & Marie Côté
m. Chalou Isabelle/Elisabeth, 26-10-1789, Isle-Verte
“ *Jean-Baptiste & Anne Godin, 25-08-1765, Beauport*
d. 25, s. 28-05-1806, Isle-Verte
- Baptême 47 1763**
DUBE Rose (Basile & Louise Côté)
b. 01-05-1763, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Pierre Côté & Ursule Bernier
- Baptême 48 1763** (b. 43, neuvième feuillet)
MIQUETOT Marie-Angélique (Louis & Catherine Côté)
b. 03-07-1763, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jacques Gauthier & Angélique Miqueto
1- Beaulieu Pierre, vers 1780, acte pas trouvé (Isle-Verte)
2- Pelletier Joseph, veuf, 25-01-1825, Rivière-du-Loup
- Baptême 49 1763** (b. 44, neuvième feuillet)
DION Basile (Basile & Marie Côté)
b. 31-10-1763, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Nicolas Leblond & Madeleine Riou, ve Lepage
1- m. Lainé Catherine, 24-01-1791, Isle-Verte
“ *Michel & Angélique Ouellet, 12-01-1756, Isle-Verte*
2- m. Côté Radegonde, 22-01-1815, Isle-Verte
“ *Jos.-Marie & Marie Godin, 17-01-1785, Isle-Verte*
d. 15, s. 17-03-1823, Isle-Verte 60 ans
- Baptême 50 1763** (b. 56, p. 27)
RIOUX Nicolas-François (Etienne & Véronique Lepage)
b. 03-12-1763, Trois-Pistoles
p/m Prisque Côté & Madeleine Riou Ambroise

Mariage -8 1763

ASSELIN Louis (Jean & Cécile Trépagné)
DION Françoise (feu Ange & Françoise Côté) Ambroise
m. 20-06-1763, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles

Mariage -9 1763

D'AMOUR Ambroise dit de Lamorandière
" +Jean-Baptiste dit de Louvière et Marie-Jeanne Darvot) *Renoyer*
de la paroisse de Saint Roc, *St-Roch-des-Aulnaies*

LAURENS Marie (Joseph & Louise Riou) *St-Laurent*
m. 21-09-1763, Trois-Pistoles, Ambroise
témoin : Etienne Rioux, oncle; Vincent Riou, son cousin
Ambroise D'Amours, famille pionnière de Trois-Pistoles.

Baptême -48 1764 (#48, double)

CÔTÉ Bénoni (Joseph & Geneviève Levasseur) *M.-Louise*
b. 16-02-1764, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jean-Baptiste Côté & Judith Dion (voir m. 1794)

Baptême -49 1764 (#49, double)

CÔTÉ Marie-Françoise (Prisque & Geneviève Lepage)
b. 12-06-1764, sous condition, Trois-Pistoles
p/m Pierre Côté & Geneviève Lepage Ambroise
m. Levasseur Benjamin, 21-11-1786, Isle-Verte

" *Pierre & Geneviève Raymond, 07-11-1735, Kamouraska*
d. 09-01-1790, Isle-Verte 25 ans 7 mois

Baptême -50 1764

DAMOUR Marie-Véronique (Ambroise & Marie Laurent)
b. 10-09-1764, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Etienne Ryoux & Véronique Lepage, épouse

Baptême -51 1764

LEBLOND Marie-Marguerite (Nicolas & Angélique Valantin)
b. 08-12-1764, Trois-Pistoles Ambroise
p/m François Poidevin & Marie Côté, femme de Bassile Dion

Mariage -10 1764

MICHAUD François (parents pas nommés)
CÔTÉ Rose (Gabriel & Isabelle Bernier)
m. 29-08-1764, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles

Extrait : L'an mil sept cent soixante et quatre le vingtneuvième du mois d'aoust après avoir publié trois bans de mariage aux prônes des Messes paroissiales selon la manière ordinaire entre François Michaud et Rose Côté, fille de gabriel Côté et d'isabelle bernière ses père et

mère de la paroisse de Lisle verte sans qu'il n'y ait eut aucun empêchement à leur dit futur mariage je soussigné certifie frère ambroise Recollet prêtre missionnaire desservant dans la dite paroisse de l'isle verte certifie avoir reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires et prescrites par la sainte Eglise en présence du père du dit toussaint michau deux de ses frères et une de ses soeurs lesquels tous ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance

frère ambroise Rouillard Recollet prêtre Missionnaire

C'est un acte incomplet et qui prête à confusion. Jean-François Michaud se marie à Trois-Pistoles, le 27-10-1752.

Joseph-Toussaint Michaud, b. 20-10-1735, Kamouraska

fils de Jean Michaud & Cécile Ouellet, vers -1728, Kamouraska

1- m. Chassé M.-Lse-Elizabeth. 27-11-1758, Kamouraska

contrat de mariage, 27-11-1758, greffe Joseph Dionne

2- contrat de mariage, 26-08-1764, greffe Joseph Dionne

François, en marge, Toussaint Michaud, veuf de deffunte Elizabeth Chassé, et Marie-Rose Côté, fille de Gabriel Côté, co-seigneur de la seigneurie de l'Isle Verte, capitaine de milice du dit lieu de l'Isle Verte.

Note: *François-Toussaint dans les deux contrats.*

Descendance à Toussaint (voir Tanguay à Michaud et Toussaint)

Mariage -11 1764

CÔTÉ Joseph (Prisque & Ursule Bernier)

LEPAGE Louise (+Nicolas & Madeleine Riou)

m. 10-09-1764, Trois-Pistoles

non signé

Baptême -52 1765

CÔTÉ Alexandre (Alexandre & Isabelle Michau)

b. 08-12-1765, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles

p/m Pierre Côté & Geneviève Côté

Ambroise

Baptême -53 1766

DAMOUR Marie-Françoise (Ambroise & Marie Laurens)

b. 19-01-1766, sous condition, Trois-Pistoles

p/m Joseph Laurens & Véronique Riou (m. 1787)

Ambroise

Baptême -54 1766

DION Marie-Joseph (Basile & Marie Côté)

b. 16-07-1766, Trois-Pistoles (m. 3, 1788)

p/m Augustaint Beauché & Elizabeth Côté

Ambroise

Mariage 1766 (m. 3, page 16-17)

CÔTÉ Jean-Baptiste (feu Prisque & Ursule Bernier)

RIOUX Véronique (+Nicolas & +Catherine Jalbert) (b. 17)
m. 22-07-1766, Trois-Pistoles Ambroise

Baptême -57 1767

RIOU Suzanne (Etienne & Véronique Lepage)
b. 07-06-1767, Trois-Pistoles
p/m Etienne Riou & Marie-Geneviève Riou Ambroise
l'acte se lit comme suit : L'an mil sept cent septième de juin.
Voir m. 1791.

Baptême -58 1767

LEBLOND Marie-Madeleine (Nicolas & Angélique Valentin)
b. 24-05-1767, sous condition, Trois-Pistoles
p/m Augustin Mauranci & Magdeleine Riou Ambroise

Baptême -59 1767

RIOUX Pierre (Jean & Reine Boucher)
b. 24-05-1767, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Vincent Riou & Françoise Boucher

Baptême -60 1767

RIOUX Vincent (Vincent Riou & Julienne Drouin)
b. 24-05-1767, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jean Riou & Véronique Lepage

Baptême -61 1767

Le PETIT Jean-Baptiste (..... M.-Julienne le petit)
b. 20-12-1767, Trois-Pistoles
p/m Jean-Baptiste Rioux & Marie le petie Ambroise
Voir la famille Jean Petit & Marie Careste, après 1799.

Baptême -62 1768

DAMOUR Joseph Maxime (Ambroise & Marie-St-Laurent) Truteau
n. le 1er dimanche du mois, b. 28-01-1768, Trois-Pistoles
p/m Basile Dion & Geneviève Lepage, femme de Prisque Costé
Voir m. 1794.

Mariage -12 1768

SOUSSI Prisque (vf Marie-Catherine Côté)
RIOU Marie-Magdeleine (Nicolas & feu Magdeleine Gerbert) (b. 22)
m. 28-01-1768, Trois-Pistoles Truteau
Soucy Prisque m. M.-Catherine Côté, 28-07-1766, Isle-Verte
" Joseph & Madeleine Mignier, 07-01-1727, La Pocatière
Famille pionnière (voir partage des seigneuries).

Baptême -63 1769

RIOU fille (Vincent & Julienne Drouin)

b. 1769

p/m en blanc Ambroise

Note : le dit baptême a été fait à la Ste-Famille. Truteau

*L'unique baptême des filles de Vincent Riou & Julienne Drouin, dont nous n'avons pas trouvé l'acte est **Julienne**, mariée à Joseph Lévesque en 1794, Trois-Pistoles. (JFB)*

Baptême -64 1769

RIOU fils (Jean & Bouché)

b. 1769

p/m en blanc

ce lui la na point été faite par le père ambroise,
il l'avait écrit davance

Truteau

*Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de **Joseph** marié à Thérèse Rioux à Trois-Pistoles, 1799. (JFB)*

Baptême -65 1769

RIOU Marie-Reine (Etienne & Véronique Lepage)

b. 15-05-1769, sous condition, Rimouski,

p/m Pierre Lepage & Marie Côté

Ambroise

acte au registre de Trois-Pistoles

Mariage -13 1769

CÔTÉ Pierre (+Jean & Geneviève Bernier) de l'Isle-Verte

CÔTÉ Ysabelle (+Basile & Marie Lepage)

m. 1769, Rimouski,

Ambroise

acte au registre de Trois-Pistoles

La dernière date d'un acte du Père Ambroise Rouillard à Trois-Pistoles, est le 15 mai 1769, baptême # 65.

Louis-Joseph Rouillard, fils de Jean Rouillard et de Jeanne Levasseur, né 28-03-1693, Québec. Il entre chez les Récollets en 1718, sous le nom de Père Ambroise. Son ministère l'amène dans notre région. (Voir actes non aux registres.)

Sources: BRH, vol 4, 1898, p. 52-54; RAPQ, 1941-1942, p. 223;

DBC, vol 3, p. 618; Registre de Trois-Pistoles, 1769.

Voir acte qui suit :

Baptême -66 1770

SOUSSY Marie-Brigitte (nom des parents omis) Soussy en marge

n. 18-08-1769, sous condition, b. 12-01-1770, Trois-Pistoles

p/m Etienne Rioux & Marie Magdeleine Rioux Truteau
Aucun doute qu'il s'agit du premier enfant de Prisque Soucy et M.-Magdeleine Rioux.

Baptême -67 1770

RIOUX Vincent (Jean-Baptiste & Marie-Reine Bouché)
n. 06-11-1768, b. 12-01-1770, Trois-Pistoles Truteau
p/m Louis Michaud & Julienne Drouin
1- *Côté Julienne, 15-10-1798, Isle-Verte*
" *Jos.-Claude & M.-Louise Levasseur, 12-07-1762, Kamouraska*
2- *Dubé Scholastique, 12-09-1811, Isle-Verte*
" *Pierre & M.-Geneviève Desnoyers*
d. 05, s. 06-04-1831, Isle-Verte 62 ans 5 mois (63)

Baptême -68 1770

LEBLOND Jean-Baptiste (Nicolas & Angélique Mecteau)
n. 29-12-1769, b. 04-05-1770, Trois-Pistoles Truteau
p/m Etienne Rioux & Marie-Reine Bouché, épouse de Jean Rioux
Voir mariage 1795.

Baptême -69 1770

RIOUX Paul (Vincent & Marie-Julienne Drouin)
n. 26-02, b. 05-05-1770, sous condition, Trois-Pistoles
p/m Rioux & Reine Bouché, femme de Jean Rioux (Truteau)
Vincent Rioux & Marie-Reine Boucher signent
1- *m. Côté M.-Marguerite, 12-08-1794, Isle-Verte*
" *Jos.-Claude & M.-Louise Levasseur, 12-07-1762, Kam.*
2- *m. Marquis Reine, 27-11-1827, Trois-Pistoles*
" *François Louis & Agnès Côté, vers 1762*
vve Joseph Albert, 20-02-1786, Kamouraska
d. 16, s. 19-11-1845, Trois-Pistoles 75 ans
capitaine de milice, sépulture dans l'église.
Reine Marquis, sépulture dans l'église de Trois-Pistoles.

Baptême -70 1770

SOUCY Germain (Gernain & Louise Lepage)
b. 06-09-1770, Trois-Pistoles de la Brosse
p/m Etienne Rioux & Marie Magdeleine Rioux
m. Petit Archange, 30-07-1787, Rimouski
" *Jean & Marie Careste, 02-10-1752, Louisbourg*
Premier acte du Père J.-Bte de la Brosse, missionnaire jésuite.

Baptême -71 1770

BAUCHE Augustin (Augustin & Josephe Yon/Lebel)

b. 09-09-1770, Trois-Pistoles de la Brosse
p/m Nicolas Leblond & Véronique Lepage)
Il faut lire Augustin & Josephle Lebel, 19-01-1768, Kamouraska
Josephhe Yon/Dion est la grand-mère (voir m. 1791).

Baptême -72 1770

DAMOUR Louise Véronique (Ambroise & M. Magdeleine St-Laurent)
b. 09-09-1770, Trois-Pistoles de la Brosse
p/m Etienne Rioux & Louise Rioux (*voir m. 1792*).

Baptême -73 1771

PORTEDS Pierre (Rémi & Marie Catherine) micmac de nation
b. 05-10-1771, sous condition, Trois-Pistoles, Truteault
âgée de 3 ans (fille?)
p/m Pierre Arquireaux & Marie-Catherine Laurent

Baptême -74 1771

PORTEICHE Abraham (Rémi & Marie Catherine) micmac de nation
n. 12-01-1771, b. 05-10-1771, Trois-Pistoles Truteault
p/m François Sintre & Marie Jausepht

Baptême -75 1771

SOUSSI Pierre (Prisque & M.-Magdeleine Rioux)
n. 25-(09-1771), b. 05-10-1771, Trois-Pistoles Truteault
p/m Paul Rioux & Marie Geneviève Rioux
m. Asselin Catherine, 12-10-1795, St-Roch-des-Aulnaies
“ Charles & Angélique Béchar, 14-04-1775, Kamouraska

Baptême -76 1771

ST-LAURENT Marie-Geneviève (Joseph & Reine Costé)
n. 15-08-1771, b. 05-10-1771, Trois-Pistoles Truteault
p/m Jean-Baptiste Rioux & Louise Véronique Rioux (*voir m. 1792*)

Baptême 1772

RIOUX Marie Thècle (Vincent & Julienne Drouin)
n. 05-11-1771, Trois-Pistoles, b. 14-01-1772, Isle-Verte
Voir m. 1792.

Baptême -78 1773

RIOUX Nicolas (Jean-Baptiste & Reine Boucher)
n. 05-04, b. 26-05-1773, Trois-Pistoles Truteault
p/m Paul Rioux & Geneviève (omis)
m. Rehel Julie, 06-11-1798, Rimouski
“ Julien & Marie-Louise Côté, 05-07-1774, Rimouski
d. 17, s. 19-10-1826, Isle-Verte 53 ans 5 mois (50 ans)

Baptême -79 1773

LEBLOND Benjamin (Nicolas & M.-Angélique Valantin/micto)
n. 27-07, (1772) b. 26-05-1773, Trois-Pistoles Trutault
p/m Ambroise Damour & Marie Josephte Doiron

Baptême -80 1773

RIOUX Jean-Baptiste (Vincent & Julienne Drouin)
n. 28-12-1772, b. 26-05-1773, Trois-Pistoles Trutault
p/m Etienne Rioux le jeune & Françoise Boucher
1- m. Boucher Thérèse, 20-02-1797, Isle-Verte
" Antoine & Thérèse Rioux, 19-02-1776, Kamouraska
2- m. Lévesque Catherine, 02-11-1813, Trois-Pistoles
" J.-Ble & Marthe Michon, 24-07-1753, Montmagny

Baptême 1774

ST-LAURENT M.-Julienne (Joseph & M.-Reine Côté)
âgée d'un mois et vingt-cinq jours, b. 14-08-1774 de la Brosse
p/m Joseph-Marie Simon & M.-Véronique Côté
Acte sur feuille volante au registre de Trois-Pistoles.

Baptême 1774

SOUCI Pierre-Paul (Prisque Soucy & M.-Magdeleine Riou)
b. 14-08-1774, Trois-Pistoles, âgé de vingt et un jour
p/m Paul Dion & M.-Rosalie Côté de la Brosse
Acte sur feuille volante au registre de l'Isle-Verte.
Communiqué par l'abbé Maurice Gagnon, curé de l'Isle-Verte (1995).

Feuille volante signée par le
Père Jean-Baptiste de la
Brosse en 1774.

JE Souffigné Prêtre de la Compagnie de Jésus; Missionnaire des Postes du Domaine du Roi, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu des pouvoirs, et commissions particulières de Monseigneur l'Évêque de Québec, étant en Mission au lieu Des trois Pistoles l'an mille sept cens soixante quatorze le quatorzième jour du mois d'Aout j'ai supplié les cérémonies du Sacrement de BAPTEME à Pierre Paul Souci né du légitime Mariage de Prisque Souci, & de Marie Magdeleine Riou âgé de vingt et un jour et présenté par Paul Dion, & Marie Rosalie Côté. En foi de quoi j'ai fait, signé, et livré le présent Acte aux dits lieu, jour, mois, et an.

{ Jean Baptiste }
{ de la Brosse }
{ G. Q. }

Baptême 1777

ST-LAURENT Joseph (Joseph & Reine Côté)

b. 26-11-1777, Trois-Pistoles, âge de 5 mois et 21 jours

p/m Charles Lepage & Marie-Magdeleine Côté de la Brosse

Note: *sur feuille volante collé au registre.*

m. Côté Elizabeth, 27-10-1800, Isle-Verte

" Gabriel & Elizabeth Vaillancourt, 25-07-1768, Kamouraska

Mariage 1779

MICHAUD Antoine (Joseph & Marguerite Deslauriers/C.)

LEBLOND Angélique (Nicolas & Angélique Valentin)

Trois-Pistoles 16-08-1779

Ce mariage est aussi au registre de l'Isle-Verte.

Famille pionnière de Trois-Pistoles.

Baptême -77 1781

RIOUX Stanislas (Etienne Riou & M.-Magdeleine Plourde)

b. 12-08-1781, Trois-Pistoles, âgé de 6 mois et vingt jours

p/m Jean-Baptiste Riou & Marie Marcelline Côté de la Brosse

Note marginale : cet acte n'était pas écrit dans le registre mais sur un papier en partie imprimé et collé au registre.

signé D. Morisset, curé.

Il s'agit du registre du Père Labrosse sur feuilles volantes.

Baptême -110 1781

RIOUX Julien (Jean-Baptiste & Marie-Magdeleine Côté)

b. 12-08-1781, Trois-Pistoles, âgé de dix mois et deux jours

p/m Etienne Rioux & Reine Côté de la Brosse

Note marginale: cet acte n'est point inscrit au registre mais sur un papier en partie imprimé. signé, D. Morisset

Les deux actes de 1781 sont les derniers signés par le Père Jean-Baptiste de la Brosse, missionnaire jésuite, au registre de Trois-Pistoles. Plusieurs actes entre 1770 et 1781 sont disparus à jamais. Cependant les actes notariés seront d'un grand secours pour donner la bonne filiation, en particulier les mariages.

Jean-Baptiste de la Brosse, né le 30 avril 1724, à Magnac, département de la Charente, France, est décédé à Tadoussac le 11 avril 1782. (DBC, vol. 4, pages 457-460.)

La légende veut qu'il ait tracé les plans de la deuxième église. Les paroissiens du temps firent une neuvaine afin qu'un signe du Ciel leur indique l'emplacement du futur temple.

Un certain matin de juillet, les habitants aperçurent un champ de neige, non loin de la première église. Ils attribuèrent ce signe au Père de la Brosse et

bâtirent à l'endroit désigné. Entre les années 1810 et 1814, l'évêque de Québec changera le vocable de la paroisse Notre-Dame-des-Anges pour celui de Notre-Dame-des-Neiges.

Le passage de ce saint missionnaire restera toujours gravé dans la mémoire des Pistolois. La desserte Saint-Jean-Baptiste de la Rivière-Trois-Pistoles porte son nom. Un monument a été érigé en sa mémoire, près de celui du Père Henri Nouvel, autre Jésuite, qui avait célébré la messe le 19 mars 1664, sur les bords de la rivière. (*Relations des Jésuites*, 1664.)

Baptême -82 1783

LARRIVÉE Scholastique (Jean-Baptiste & Geneviève Riou)

n. 10-02-1783, b. 03-09-1783, Trois-Pistoles Leclair

p/m Adrien Leclair, prêtre & Marie Magdeleine St-Laurent

m. Rioux Julien, 08-11-1803, Isle-Verte

" J.-Bte & Madeleine Côté, 27-01-1777, Isle-Verte

Note: Julien Rioux & Scholastique Larrivée sont les parents de Julien né à Trois-Pistoles en 1805, premier prêtre pistolois.

Scholastique Larrivée d. 06, s. 08-01-1836, Trois-Pistoles.

Baptême -83 1783

LEPAGE Benjamin Bénoni (Régis & Marie Joseph Métafé)

n. 10-05-1783, b. 03-09-1783, Trois-Pistoles Leclair

p/m Bénoni Métafé & Suzanne Rioux

Baptême -84 1783

DAMOUR Vincent (Ambroise & Marie-Magdeleine St-Laurent)

n. 06-10-1781, b. 04-09-1783, Trois-Pistoles

p/m Vincent Rioux & Marie Rosalie Cauté Leclair

m. Turcotte Constance, 13-11-1805, Isle-Verte

" J.-Bte & Joseph Métafé, 17-01-1774, L'Islet

Baptême -85 1783

RIOU ELIE (Vincent & Julienne Drouin)

n. 27-12-1782, b. 12-10-1783, Trois-Pistoles

p/m François le Duc & Marie Julienne Rioux Leclair

d. 23, s. 24-04-1835, Trois-Pistoles 54 ans

Baptême -86 1783

ST-LAURENT Calixte (Joseph & Reine Cauté)

n. b. 14-10-1783, Trois-Pistoles

p/m Vincent Rioux & Véronique St-Laurent Leclair

1- m. Larrivée Geneviève, 14-10-1805, Trois-Pistoles

" J.-Bte & Geneviève Rioux, 21-01-1774, ct Saindon

2- m. Lavoie Emérence, 27-10-1828, Trois-Pistoles

" Antoine & Charlotte Morin/V., 02-10-1804, L'Islet

Baptême -87 1783

ST-LAURENT Tharsil (e) Joseph & Reine Cauté)

n. b. 14-10-1783, Trois-Pistoles

p/m Ambroise Damour & Marie Geneviève Rioux Leclair

m. Lavoie Jean-Baptiste, 23-01-1809, Trois-Pistoles

“ *Ignace & Angélique Plourde, 11-11-1782, Rivière-Ouelle*

Note : *Calixte et Tharsile St-Laurent, premier couple de jumeaux.*

Baptême -89 1783

RIOUX Prime (Etienne & Magdeleine Plourde)

n. 20-11, b. 14-12-1783, Trois-Pistoles

p/m Clément Plourde & Marie Julienne Rioux Leclair

m. Lepage Catherine, 27-10-1807, Trois-Pistoles

“ *Alexandre & Catherine Nolet, 01-08-1781, ct Louis Cazes*

Baptême -90 1784

SOUSIS Catherine (Prisque & Magdeleine Rioux)

n. 25-01, b. 07-02-1784, Trois-Pistoles

p/m François Le Poidevin & Marie Angélique Valantin Leclair

Baptême -91 1784

RIOUX Germain (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)

n. 04-02, b. 22-02-1784, Trois-Pistoles

p/m Jean Saindon & Rosalie Côté Leclair

m. Saindon Restitue, 12-02-1816, Cacouna

“ *Charles & Josephite Dion, 21-01-1788, Isle-Verte*

Baptême -93 1784

TURCOT Constance (Jean-Baptiste & M.-Josephite Gaumond)

n. 30-06-1784, b. -1784, Trois-Pistoles

p/m Jean-Baptiste Larrivée & Marie Françoise Damour Leclair

m. Damour Vincent, 13-11-1805, Isle-Verte

“ *Ambroise & Geneviève St-Laurent, 21-09-1763, Trois-Pistoles*

Baptême -94 1784

DUBE Firmin (Barthélémi & Marie-Louise Lepage)

n. 29-12-1783, b. -1784, Trois-Pistoles

p/m Etienne Riou, seigneur & Geneviève Rouleau Leclair

1- m. Simon Rosalie, 11-02-1811, Isle-Verte

“ *Frs-Bénoni & Rose Bergeron/D, 16-10-1791, Isle-Verte*

2- m. Moreau Modeste, 03-09-1821, Cacouna

“ *Jacques & Thérèse Blanchet, 05-04-1793, Montmagny*

Firmin Dubé -2, descendance à Trois-Pistoles par ses filles.

Baptême -95 1784

METAYER Germain (Louis Métaigné & Françoise Moranci)

n. 24-08-1784, b. -1784, Trois-Pistoles
p/m Bénoni Métaigné & Marguerite Granchant Leclair

Baptême -96 1784

RIoux Joseph (Vincent & Julienne Drouin)
n. 18-08-1784, b. -1784, Trois-Pistoles Leclair
p/m Joseph Goudebou & Geneviève Roulo
m. *Deschamps Rosalie, 04-09-1809, Kamouraska*
“ *Louis & Josephle Bourgelas, 19-02-1776, La Pocatière*
Joseph Rioux est connu sous le nom de Joseph-Jonas.

Baptême -97 1784

ROUSSEAU Ambroise (Antoine & Geneviève Roulolt)
b. 16-10-1784, Trois-Pistoles Leclair
p/m Ambroise Damour & Rosalie Côté
m. *Martel Julie, 16-11-1819, Trois-Pistoles*
“ *Augustin E Ursule-Eliz. Michon, 24-09-1781, Trois-Rivières*
Famille pionnière de Trois-Pistoles par François Rousseau.

Baptême -98 1784

LARRIVÉE Geneviève (Jean-Baptiste & Geneviève Riou)
b. 16-12-1784, Trois-Pistoles, âgée de dix jours Leclair
p/m Prisque Souci & Suzanne Rioux
m. St-Laurent Calixte, 14-10-1805, Trois-Pistoles
“ Joseph & M.-Reine Côté, 13-07-1767, Isle-Verte
d. 26, s. 28-02-1828, Trois-Pistoles 25 ans 2 mois

Mariage 13 1784

BOURDIGNON dit RICHARD François (Benoit & Françoise Saindon)
PROULX Charlotte (feu Guillaume & feu Marie-Anne Landais)
m. -1784, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles
témoin : Jean Saindon Leclair

Mariage 14 1784

GENTIL Charles (Louis-Jacque & Barbe Fovel)
de la paroisse de St-Per, dioc. de Coutances, Normandie
VINCENT M.-Angélique (feu François & Marie-Joseph Doiron)
m. 08-11-1784, Trois-Pistoles Leclair
témoins : Jacques Gentil, père; Claude Nolet, beau-père
Descendance à Rimouski.

Baptême -99 1785

GENTIL Marie Barbe (Charles & Angélique Vincent)
n. 07-08, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles Leclair
p/m Jacques Gentil & Marie Julienne Rioux

Baptême -100 1785

RIOUX Esther (Etienne & Magdeleine Plourde)

n. 30-08, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Etienne Rioux & Marie Thècle Rioux

m. *Lévesque Joseph, 04-02-1811, Isle-Verte*

“ *Pierre & Josephite Lavoie, 21-11-1774, Rivière-Ouelle*

Baptême -101 1785

RIOUX Maximien (Etienne & Rosalie Côté)

n. 12-10, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Etienne Rioux & Magdeleine Plourde

1- m. *Larrivée Modeste, 09-10-1810, Trois-Pistoles*

“ *Jean-Baptiste & Geneviève Riou, 21-01-1774, ct Saindon*

2- m. *Sirois Esther, 26-02-1816, Cacouna*

“ *Pierre & Josephite Chalou, 31-01-1780, Kamouraska*

Baptême -102 1785

MORENCY François (Augustin & Marie Josephite Lebel)

n. 20-10, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m François Le Duc & Geneviève Rouleau

m. *Leclerc Marguerite, 28-01-1806, Isle-Verte*

“ *Louis & Elisabeth Tremblay, 08-01-1781, Ile-aux-Coudres*

Descendance à Trois-Pistoles.

Note: *par ce mariage les familles Leblond, Leclerc, Morency et Rioux, toutes originaires de l'île d'Orléans, sont unies par consanguinité, y compris la famille Godbout. (Voir m. 1791.)*

Baptême -103 1785

RIOUX Euphrosine (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)

n. 24-10, b. (26-10)-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Joseph St-Laurent & Suzanne Rioux

m. *Lavoie François, 27-10-1807, Trois-Pistoles*

“ *Ignace & Angélique Plourde, 11-11-1782, Rivière-Ouelle*

d. 29-11, s. 01-12-1860, Trois-Pistoles

Baptême -104 1785

MÉTAYER Soulange (Jacques & M.-Josephite Lévesque)

n. 01-10, (Isle-Verte) b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

p/m Bénoni Métayer & Véronique St-Laurent

Leclair

Baptême -105 1785

SOUCI Marie-Reine (Prisque & Magdeleine Rioux)

n. 29-10, b. 13-11-1785, Trois-Pistoles

p/m Jean-Baptiste Rioux & Marie Reine Boucher

Baptême -107 1786

RIOUX Théotiste (Vincent & Julienne Drouin) jumelle
n. 14-02, b. 03-04-1786, Trois-Pistoles
p/m Paul Rioux & Rosalie Rioux Leclair
m. *Lévesque André, 11-11-1805, Isle-Verte*
" *André & M.-Catherine Rioux, 11-01-1777, ct Saindon*

Baptême -108 1786

RIOUX Edesse (Vincent & Julienne Drouin) jumelle
n. 14-02, b. 03-04-1786, Trois-Pistoles
p/m Jean-Baptiste Rioux & Marie Thècle Rioux Leclair
1- m. *Lévesque Vincent, 01-02-1806, Isle-Verte*
" *André & M.-Catherine Rioux, 11-01-1777, ct Saindon*
2- m. *Caron Louis-Christophe, 10-10-1820, Trois-Pistoles*
" *Michel & Marthe Caron, 22-01-1788, L'Islet*
d. 23, s. 25-08-1868, Trois-Pistoles 82 ans

Fin du premier cahier du registre de Trois-Pistoles.

2e cahier, feuillet 24, du 13-10-1786 au 25-12-1788.

Baptêmes 1786

- b. 1 **MICHAUD Louis Paschal** (Antoine & M.-Angélique Leblond)
n. 29-09, b. 13-10-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Louis Leblond & Rosalie Côté
m. *Lepage Thérèse, 25-10-1814, Trois-Pistoles*
" *Alexandre & Catherine Nolet, 01-08-1781, ct Cazes*
- b. 3 **JACQUES Louis** (Jacques & Radegonde) micmacs de nation
n. 03-07, b. 11-10-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Louis Quatre Pattes & Marguerite) de la même nation
- b. 4 **LAURENT Laurent** (Laurent & Marie Cécile) mélicites
b. 21-10-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Paul Bernard & Marie Cécile, de la même nation
- b. 5 **DAMOUR Reine** (feu Ambroise & Reine Pinault) posthume
b. 07-11-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Maxime Damour deplaine & Véronique St-Laurent

Sépultures 1786

- s. 1 **RIOUX Modeste** s. 10-10-1786, Trois-Pistoles,
âgée de trente-huit mois ou environ Leclair

- s. 2 **DAMOUR (de pleine) Ambroise**, (*époux de Reine Pineau*)
s. 21-10-1786, Trois-Pistoles, âgé d'environ 40 ans Leclaire

Baptêmes 1787

- b. 6 **LEPAGE Antoine** (*Alexandre & Catherine Nolet*)
n. 05, b. 06-02-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m Jean-Baptiste Larrivée & Reine Côté
m. Michaud Marguerite, 11-05-1812, Trois-Pistoles
" *Antoine & Angélique Leblond, 16-08-1779, TP*
- b. 7 **LARRIVEE Michel** (*Jean-Baptiste & Geneviève Rioux*)
n. 10, b. 11-04-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m Claude Larrivée & Marie Côté
- b. 8 **ROUSSEAU François** (*Antoine & Geneviève Rouleau*)
n. 24-03, b. 11-04-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m François Godbout & Marie Côté
1- Michaud Marguerite, 01-10-1820, Trois-Pistoles
" *Antoine & Angélique Leblond, 16-08-1779, TP*
ve Antoine Lepage, 11-05-1812, Trois-Pistoles
2- Corbin Charlotte, 11-02-1828, Trois-Pistoles
" *François & Charlotte Morel, 19-02-1787, Kamouraska*
d. 21, fosse bénite 28-06-1836, TP 49 ans 3 mois
Famille pionnière de Trois-Pistoles.
- b. 9 **RIOUX Marie-Geneviève** (*Vincent & Julienne Drouin*)
n. 31-03, b. 11-04-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m Jean Larrivée & Geneviève Rioux

Mariages 1787

- m. 1 **LARRIVEE Claude** (*Jean-Baptiste & Marguerite Gourdeau*)
PINEAULT Marie-Reine *ve Ambroise Damour*
m. 05-11-1787, Trois-Pistoles Leclaire
témoin, Jean baptiste Larrivé, *frère*
- m. 2 **PLOURDE Clément** (*feu Pierre & Louise Hudon dit Beaulieu*)
DAMOUR Françoise (*+Ambroise & feu M.-Magdeleine*
St-Laurent)
m. 05-11-1787, Trois-Pistoles Leclaire
Françoise Damour, voir b. 53 (1766)
Famille pionnière de Trois-Pistoles.

Les baptêmes # 10, 11, 12, se trouvent dans le second cahier, entre un acte du 5 novembre 1785, et un acte du 11 février 1788.

Ce sont trois baptêmes en date du 10 mai 1805. Le Courtois
Aussi du 1er mai 1805, 2e cahier, pages 71-72. Le Courtois

Note : Le registre de 1805, M. Le Courtois ne l'a jamais vu, comment aurait-il pu y inscrire les trois actes de 1805? Il salue très humblement M. Dorval, 17 juillet 1806. L'abbé J. Dorval, curé de St-André de Kamouraska, avait été chargé de la desserte de Trois-Pistoles en 1805.

Baptêmes 1788

b. 13 **COTE Louis Gonsague** (Louis & Brigitte Albert)
n. 17-01, b. 11-02-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Gabriel Côté & Thérèse Côté
d. 17, s. 18-03-1842, Isle-Verte 55 ans

Note: prénom du père omis à l'acte du baptême.

b. 14 **METAYÉ Augustin** (Louis lemoitayé & Françoise Moranci)
n. 21, b. 22-12-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Augustin Morenci dit bauché & Rosalie Côté

b. 15 **PLOURDE Joseph** (Clément & Françoise Damour)
b. 10-10-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Paul Rioux & Véronique Damour

b. 16 **MICHAUD Etienne** (Antoine & Marie Angélique Leblond)
n. b. 12-10-1788, Trois-Pistoles
p/m Paul Rioux & Françoise Bouché Leclair

b. 17 **ROUSSEAU Laurent** (Antoine & Geneviève Rouleau)
n. 15-10, b. 24-12-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Augustin Morenci & Magdeleine Côté
m. Rosalie Lévesque, 01-02-1813, St-André, Kam.
" Joseph & Josephte Dubé, 13-11-1780, Rivière-Ouelle

b. 18 **LARRIVEE François** (Jean & Geneviève Rioux)
n. b. 25-12-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Vincent Rioux & Reine Côté

Mariage 1788

m. 3 **SAINDON Charles** (Michel Syndon, & Marie bel Fontaine)
HION (DION) M.-Joseph (Basile & feu Ursule Côté) (b. 54)
m. 21-01-1788, Trois-Pistoles Leclair
Ce mariage est aussi au registre de l'Isle-Verte,
Michel Saindon est notaire royal.

Sépulture 1788

s. 3 **DROUIN Julienne** Leclair
s. 26-12-...., Trois-Pistoles, âgée d'environ 40 ans

Note : *Julienne Drouin, b. 17-03-1746, Ste-Famille, Ile-d'Orléans, épouse de Vincent Riou, s. 26-12-1788, Trois-Pistoles. (Tanguay, vol 3, p. 455.)*

Adrien Leclaire, prêtre, desservant faisant les fonctions curiales à Trois-Pistoles.

Je soussigné Damase Morisset, Prêtre, Chanoine du Chapitre de Saint-Germain de Rimouski, curé de la paroisse Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles, dans le district de Kamouraska, étant dûment assermenté, certifie que le présent registre contient une copie dument examinée, vidimée par moi, et conforme aux actes entrés dans les cahiers et registres originaux de l'État civil, déposés parmi les archives de la Fabrique de la susdite paroisse de Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles.

A Fraserville, ce deuxième jour d'avril l'an mil neuf cent sept.

Et j'ai signé D. Morisset ptre curé
Assermenté et signé devant moi,
Protonotaire de la Cour Supérieure,
dans et pour le District de Kamouraska
à Fraserville, ce deux avril mil neuf
cent septPelletier

Fin du deuxième cahier.

Les actes de 1789 jusqu'à juillet 1790 ne sont pas au registre de l'Isle-Verte. Où sont-ils?

Baptême 1789

b. *Gentil Moïse (Charles & Angélique Vincent)*
n. 14, Trois-Pistoles, b. 15-09-1789, Isle-Verte

m. Landry Judith, 16-02-1824, St-André, Kam.

" Joseph & Judith Landry, 02-03-1801, St-André, Kam.

À partir de 1790, les actes qui suivront sont par ordre alphabétique, non par ordre numérique. (JFB)

Baptêmes 1790

- b. 3 **MICHAUD Joseph** (Antoine & M.-Angélique Leblond)
n. 04-04, b. 16-07-1790, Trois-Pistoles Plessis
p/m Jean-Baptiste Leblond & Marie-Josephite Martin
ondoyé par Messire Adrien Leclerc, curé de cette paroisse
- b. 6 **RIOUX Marie-Rosalie** (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)
n. 28-09, b. 21-11-1790, Trois-Pistoles Pâquet

p/m Joseph Rioux & Marie St-Laurent (ondoyée à la maison)
m. Beaulieu Henri, 20-07-1812, Trois-Pistoles

“ Augustin & Josephite Martin, 10-02-1766, Riv.-Ouelle
d. 26-11, s. 01-12-1834, Trois-Pistoles 44 ans

Note: premières sépultures dans le nouveau cimetière avec son enfant anonyme.

b. 2 **RIOUX Modeste** (Etienne & Marie-Rosalie Côté)
n. 01-06, b. sous condition 16-07-1790, Trois-Pistoles
p/m Benjamin Côté & Marie-Françoise Côté Plessis
m. Bélanger Michel, 26-10-1812, Trois-Pistoles
“ Ls-François & Josephite Caron, 24-10-1768, SJPJ

b. 1 **ROUSSEAU Basile** (Antoine & Geneviève Roulo)
n. 15-05, b. sous condition 16-07-1790, Trois-Pistoles
p/m Basil Bauché dit Morency & M. Suzanne Rioux Plessis

Baptêmes 1791

b. 9 **GAUDREAU Théodore** (Joseph Gaudro & Pélagie Dufour)
n. 07-07, b. 14-08-1791, Trois-Pistoles, Pâquet
p/m Augustin Beaulieu & Françoise Boucher, (Paul Rioux)

b. 10 **LARRIVÉE M.-Suzanne** (Jean-Baptiste & M.-Geneviève Rioux)
n. 17-07, b. 14-08-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Nicolas Rioux & Véronique St-Laurent
m. Caron Prosper, 20-07-1812, Trois-Pistoles
“ Pi.-Basile & Judith Pelletier, 04-10-1773, La Pocatière

b. 8 **LEPAGE Justine** (François Régis & Josephite Méteillier)
n. 14, b. 20-02-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Louis Leclair & Marie Justine Rioux
Note : Lepage inscrit La Faussais au registre.
m. Larrivée Jean-Baptiste, 17-02-1817, Cacouna
“ J.-Bte & Geneviève Rioux, 20-01-1774, ct Saindon
vf Ursule Voisine, 25-01-1802, Kamouraska

b. 11 **LETOURNEAU Claude** (Jacques & Marie Meunier)
n. b. 05-11-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Claude Larrivée & Josephite Guimond (J.-Bte Turcotte)

b. 7 **PLOURDE Adrien** (Clément & Françoise Damour)
n. 23-01, b. 20-02-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Maxime Damour & Magdeleine Plourde

b. 12 **SIMON Michel** (Michel & Geneviève Côté)
n. 13-10, b. 06-11-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m J.-Bte Rioux & Josephite Martin (Augustin Beaulieu)

Mariages 1791

- m. 3 **BAUCHER dit MORENCY Augustin** (Augustin & Josephite Lebel)
ST-LAURENT Véronique (Joseph & Reine Côté)
 m. 10-10-1791, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 1 **GODBOUT François** (François & feu Angélique Gendron)
LEBLOND Félicité (Nicolas & Angélique Valentin)
 m. 31-01-1791, Trois-Pistoles Pâquet
*François Godbout originaire de Ste-Famille, Ile d'Orléans
 Famille pionnière de Trois-Pistoles et Isle-Verte.
 lignée ancestrale d'Adélard Godbout, premier ministre de la Province de
 Québec.
 François Godbout, d. 22, s. 23-05-1840, Isle-Verte, 86 ans*
- m. 2 **PELLETIER François** (Jean-Charles & Ursule Bernier)
RIOUX Marie-Suzanne (Étienne & feu Véronique Lepage)
 m. 28-02-1791, Trois-Pistoles Pâquet
*François Pelletier originaire de Rivière-Ouelle.
 Famille pionnière de Trois-Pistoles et Saint-Simon.
 Même lignée ancestrale pour les autres familles Pelletier.*

Baptêmes 1792

- b. 1 **GODBOUT François** (François & Félicité Leblond)
 n. 17-11-1791, b. 05-01-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Jean-Baptiste Leblond & Rosalie Côté (Étienne Rioux)
*m. Côté Restitue, 10-09-1821, Isle-Verte
 " Augustin & Luce Côté, 13-09-1796, Isle-Verte
 d. 10, s. 12-01-1870, Isle-Verte 82 ans*
- b. **GODBOUT Joseph** (François & Félicité Leblond)
 p/m Joseph Rioux & Rosalie Rioux Pâquet
 n. 09-11, b. 30-12-1792, Trois-Pistoles
*m. Rioux Anastasie, 01-09-1818, Trois-Pistoles
 " Paul & Marguerite Côté, 12-02-1794, Isle-Verte*
- b. 9 **LARRIVE Marie** (Claude & Reine Pineau)
 n. 06, 11, b. 30-12-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Augustin Meunier & Reine Côté
*1- m. Dubé Antoine, 09-11-1812, Trois-Pistoles
 " Pierre & M.-Louise Desnoyers,
 2- m. Lévesque Sylvestre, 17-01-1837, Isle-Verte
 " Jean & Josephite Landry, 30-10-1790, Kamouraska*

- b. 7 **LEPAGE/MOLLET Rosalie** (Alexandre & M.-Catherine Nolet)
 n. 17-09, b. 04-10-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Antoine Rousseau & Geneviève Rouleau
 m. *Jean Pierre, 22-04-1811, Trois-Pistoles*
 “ *Frs-Régis & Josephite Gauvin, 23-02-1778, SJPJ*
- b. 3 **MICHAUD M.-Marguerite** (Antoine & M. Angélique Leblond)
 n. 17-03, b. 28-04-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Nicolas Leblond & Josephite Beaulieu
 1e m. *Lepage Antoine, 11-05-1812, Trois-Pistoles*
 “ *Alexandre & Cath. Nolet, 01-08-1781, ct Cazes*
 2e m. *Rousseau François, 01-10-1820, Trois-Pistoles*
 “ *Antoine & Gen. Rouleau, 31-07-1780, St-Laurent, I.O.*
- b. 6 **RIOUX Etienne** (Etienne & Marie-Rose Côté)
 n. 23-07, b. 02-08-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Gabriel Côté & Marie Elisabeth Lepage
 m. *Côté Elisabeth, 11-11-1817, Cacouna*
 “ *Ignace & Elizabeth Chalou, 26-10-1789, Isle-Verte*
d. 16, s. 17-04-1852, Trois-Pistoles 59 ans 8 1/2 mois
- b. 2 **RIOUX Vital Isaac** (Jean-Baptiste & M.-Magdeleine Côté)
 n. 12-03, b. 28-04-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Jean-Baptiste Damour & Marie Françoise Côté

Mariages 1792

- m. 1 **LEVEQUE Charles** (feu Jean & M. Marthe Michon)
 Kamouraska
 habitant de la paroisse de l'Isle-Verte
RIOUX Marie (Vincent & feu Julienne Drouin)
 m. 20-08-1792, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 2 **MARQUIS Alexandre** (Joseph & Françoise Côté) L'Islet
 habitant de la paroisse de l'Isle-Verte
ST-LAURENT Marie (Joseph & Reine Côté)
 m. 27-08-1792, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 3 **PLOURDE Gabriel** (Pierre & Louise Beaulieu/H)
DAMOUR Lse-Véronique (Ambroise & M.-Magdeleine St-Laurent)
 m. 08-10-1792, Trois-Pistoles Pâquet
Note: *Gabriel Plourde, frère de Clément, m. 1787*

Sépulture 1792

- s. 2 **CÔTÉ Geneviève** épouse de Michel Simon, Pâquet
d. 18, s. 19, fosse bénite le 26-08-1792, TP, 34 ans

Baptêmes 1793

- b. 4 **MORENCI Joseph** (Augustin & Véronique St-Laurent)
n. b. 23-03-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Joseph St-Laurent & M. Joseph Lebel, épouse
Augustin Bauché dit Morenci
m. Leclerc Louise, 22-08-1815, Trois-Pistoles

“ *Ls & Elisabeth Tremblay, 08-01-1781, Ile-aux-Coudres*

- b. 3 **PLOURDE Marie Julienne** (Clément & Françoise Damour)
n. 05, b. 23-03-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Joseph Rioux fils & Julienne Damour
m. Simon/Cimon Henri, 04-05-1812, Trois-Pistoles

“ *J.-Bte & Angélique Deschênes, 23-01-1775,*

Riv.-Ouelle

vf Julie Côté, 19-01-1801, Isle-Verte

- b. 5 **RICHARD Michel** (Michel & Marie) micmacs
n. 04, b. 20-05-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Basile Morency & M. Joseph Lévesque
Michel Richard & Marie résidents de cette paroisse

- b. 2 **RIOUX Barbe** (Etienne & Magdeleine Plourde)
n. 04, b. 20-01-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Paul Rioux, fils & Radegonde Rioux

- b. 1 **RIOUX Eloi** (Jean-Baptiste & Suzanne Côté)
n. 07, b. 20-01-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Gabriel Côté & M.-Reine Boucher (J.-Bte Rioux)
m. Plourde Euphrosine, 09-11-1812, Trois-Pistoles

“ *Clément & Françoise Damours, 05-11-1787, TP*

d. 09, s. 11-04-1877, Trois-Pistoles 84 ans 3 mois

- b. 6 **ROUSSEAU M. Geneviève** (Antoine & Geneviève Rouleau)
n. 26-10, b. 03-11-1793, Trois-Pistoles Robitaille
p/m J.-Bte Morin & Marie-Anne Dubé
m. Boucher Louis, 29-10-1821, Trois-Pistoles

“ *Vincent & Félicité Pelletier, 06-11-1780, SRA*

Sépulture 1793

- s. 10 **SAINT-LAURENT Véronique** épouse d'Augustin Baucher
d. 09, s. 10-01-1793, Trois-Pistoles, 25 ans Pâquet



Eloi Rioux du Bocage
Source : Auberge Le Borage.

Baptêmes 1794

- b. 2 **GODBOUT Véronique** (François & Félicité Leblond)
n. 23, b. 27-04-1794, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Nicolas Leblond & Geneviève Rouleau
- b. 4 **LECLERC François** (Louis & Elisabeth Tremblay)
n. 29, b. 30-11-1794, Trois-Pistoles Genest
p/m Jacques Miville dit Deschênes & Catherine Laplante
1- m. Rioux Rose, 31-01-1820, Trois-Pistoles
" J.-Bte & Suzanne Côté, 31-01-1792, Isle-Verte
2- m. Côté Salomé, 17-02-1824, Trois-Pistoles
" Benjamin & Charlotte Côté, 08-11-1796, Isle-Verte

Mariages 1794

- m. 4 **COTE Bénoni** (Joseph & Louise Levasseur) (b. 48)
LEVEQUE Judith (feu Jean & M. Marthe Michaud)
m. 29-09-1794, Trois-Pistoles Pâquet
Note : Michaud, il faut lire Michon. (JFB)
- m. 3 **DAMOUR Maxime** (Ambroise & feu Magdeleine St-Laurent)
COTE M. Françoise (Jean & feu Catherine Deschênes)
m. 24-02-1794, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 5 **1- LEVEQUE Joseph** (Jean & M.-Marthe Michon)
RIOUX M. Julienne (Vincent & feu Julienne Drouin) (b. 63)
m. 29-09-1794, Trois-Pistoles Pâquet
2- LAPLANTE M.-Thècle (Jean-Alex. & Geneviève Raymond)
m. 13-02-1797, Kamouraska
Famille pionnière de Trois-Pistoles.
- m. 1 **ST-ONGE Pierre** (Jean-Marie & M. Rosalie Lebel)
RIOUX Rosalie (Jean-Baptiste & M. Reine Boucher)
m. 20-01-1794, Trois-Pistoles Pâquet
Note : Payan dit St-Onge/Saintonge.
- m. 2 **1- Simon Michel** (François & Dorothée Gagnon)
résident de la paroisse de l'Isle-Verte
vf Geneviève Côté, 09-08-1778, ct Saindon
2- Dubé Marie-Anne (Barthélémi & feu Angélique
H/Beaulieu)
m. 20-01-1794, Trois-Pistoles Pâquet
Famille pionnière de Trois-Pistoles. (Simon aussi Cimon).

Sépultures 1794

- s. 1 **CÔTÉ Rosalie** épouse de Etienne Rioux, seigneur
d. 17, s. 19-01-1794, Trois-Pistoles, 39 ans Pâquet

- s. 3 **Marie-Angélique**, sauvagesse Charles Genest
 épouse de Joachim, sauvage de la baie des Chaleurs
 d. 29, s. 30-10-1794, Trois-Pistoles, 27 ans

Baptêmes 1795

- b. 11 **BERIAU Olivier** (Olivier & Marguerite Hudon/Beaulieu)
 n. 03, b. 04-10-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Dubé & Marie Josephte Métayer
- b. 1 **DAMOUR Ambroise** (Maxime & Marie Côté)
 n. 07, b. 08-01-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Etienne Damour & Cécile Rioux
- b. 3 **GENTIL Marie Thècle** (Charles & M. Angélique Nolet)
 n. 05, b. 08-02-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Bénoni Métayé & M. Catherine Nolet
- b. 10 **GUERER dit DUMONT Théodore**
 (J.-Bte & Angélique Deschênes)
 n. 03, b. 04-09-1795, Trois-Pistoles (fille) Genest
 p/m Etienne Rioux & M. Françoise Côté
Note: Jean-Baptiste Guerré dit Dumont, meunier.
- b. 13 **LEBLOND Jean-Baptiste** (Jean-Baptiste & Julienne Damour)
 n. 23-11, b. 10-12-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Jean-Baptiste Damour & Théotiste Leblond
- b. 8 **LEPAGE Cécile** (Alexandre & Catherine Nollet)
 n. 05, b. 17-05-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Rioux & Cécile Rioux
- b. 12 **METAYER M. Geneviève** (Bénoni & M. Geneviève Lepage)
 n. 24, b. 25-10-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Etienne Rioux & M. Josephte Métayer
- b. 7 **PLOURDE Raphaël** (Clément & Françoise Damour)
 n. 08, b. 12-05-1795, Trois-Pistoles, (père absent)
 p/m Etienne Damour & Magdeleine Rioux Genest
- b. 5 **RICHARD Jean** (Michel & Marie René) micmacs
 n. b. 07-04-1795, Trois-Pistoles (père absent) Genest
 p/m J.-Bte Larrivée & Catherine Grande-Anoe. grand-mère
- b. 2 **RIOUX Célestin** (Jean-Baptiste & Suzanne Côté)
 n. b. 08-02-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Jean-Baptiste Rioux, grand-père & Françoise Boucher

- b. 4 **RIOUX Edésie** (Edesse) (Etienne & Magdeleine Plourde)
n. 02, b. 04-03-1795, Trois-Pistoles (père absent)
p/m Paul Rioux & Joseph Lévêque Genest
- b. 9 **RIOUX Honoré** (Paul & Marguerite Côté)
n. 14, b. 17-05-1795, Trois-Pistoles Genest
p/m Vincent Rioux, grand-père & Joseph Lévêque

Mariages 1795

- m. 2 **COTE Benjamin** (Gabriel & feu Elisabeth Vaillancourt)
ASSELIN Félicité (Louis & Françoise Hion) Isle-Verte
m. 03-08-1795, Isle-Verte, reg. Trois-Pistoles Genest
- m. 1 **LEBLOND Jean-Baptiste** (Nicolas & Angélique Valentin)
DAMOUR Julienne (feu Ambroise & feu Marie St-Laurent)
m. 19-01-1795, Trois-Pistoles Genest

Sépultures 1795

- s. 1 **PLOURDE Magdeleine** épouse d'Etienne Rioux
d. 08, s. 10-03-1795, Trois-Pistoles, 36 ans Genest
- s. 2 **RIOUX Marie Julienne** épouse de Joseph Lévêque,
d. 08, s. 09-09-1795, Trois-Pistoles, 28 ans Genest

Baptêmes 1796

- b. 10 **COTE Ursule** (Benjamin & Félicité Asselin)
n. 19-10, b. 06-11-1796, Trois-Pistoles
p/m Basile Côté & Anastasie Asselin Genest
- b. 3 **GODBOUT Thècle** (François & Félicité Leblond)
26-04, b. 01-05-1796, Trois-Pistoles
p/m Maxime Damour & Théotiste Leblond Genest
- b. 2 **LARRIVE Michel** (Claude & Reine Pinault) laboureur
n. 10, b. 19-03-1796, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Larrivé & Marie Catherine Nollet
- b. 4 **RIOUX Modeste** (Paul & Marguerite Côté)
n. 11, b. 18-05-1796, Trois-Pistoles
p/m Jean-Baptiste Rioux & Suzanne Côté Genest
- b. 1 **RIOUX Rosalie** (Joseph & Pélagie Asselin)
n. 03, b. 06-02-1796, Trois-Pistoles Genest
p/m Etienne Rioux, seigneur & Félicité Asselin
- b. 5 **ROUSSEAU Agathe** (Antoine & Geneviève Rouleau)
laboureur
n. 12, b. 22-05-1796, Trois-Pistoles Genest
p/m Alexandre Lepage & Joseph Hudon dit Beaulieu

Mariage 1796

- m. 1 **ST-LAURENT Pierre** (*Joseph & Louise Rioux*) laboureur
vf Marie Barbe Méthot, 01-09-1788, Cap-St-Ignace
BEAULIEU/H Josephte (feu Augustin & Josephte Martin)
m. 22-08-1796, Trois-Pistoles Genest

Sépultures 1796

- s. 3 **BEAULIEU Augustin**, laboureur de ce lieu (54 ans)
d. 17, s. 18-05-1796, Trois-Pistoles, 57 ans Genest
époux de Josephte Martin, 10-02-1766, Rivière-Ouelle
Augustin Beaulieu dit Hudon, b. 25-04-1742, Rivière-Ouelle
fils de Louis-Charles et d'Angélique Lévesque.
Lignée ancestrale de J.-François Beaulieu. (JFB)
- s. 2 **LAVOIE Josephte**, épouse de Sieur Etienne Rioux
d. 01, s. 02-05-1796, Trois-Pistoles, 31 ans Genest
- s. 1 **LEVEQUE Marie Josephte**, épouse de Jacques Métayer,
d. 03, s. 05-01-1796, Trois-Pistoles, 36 ans Genest

Baptêmes 1797

- b. 10 **BAUCHER dit MORENCY Cyriaque** (Basile & Charlotte Lizot)
n. 15, b. 26-11-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Augustin Bauché dit Morency & Félicité Asselin
- b. 1 **BERIAU Christian** (Olivier & Marguerite Hudon/B.)
n. 15, b. 18-04-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean François Régis Lepage & Françoise Bériau)
- b. 2 **BERNIER Jean-Baptiste** (Jean & Marie Bédaquechite)
n. 10-05, b. 24-06-1797, Trois-Pistoles, malécites
p/m André St-Laurent & Anne Bédaquechite Genest
- b. 8 **LEBLOND Paul** (J.-Bte & Julienne Damour) laboureur
n. 30-09, b. 22-10-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Clément Plourde & M. Josephte Miv./Deschênes)
- b. 7 **LEPAGE Marie-Thérèse** (Alexandre & M. Catherine Nollet)
n. 13, b. 27-08-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Turcotte & M. Thérèse Rioux
- b. 3 **PEUPE Christine** (Simon & M. Judith Bédaquechite)
n. 24-05, b. 24-06-1797, Trois-Pistoles, malécites
p/m Augustin Meunier & M. Christine Bédaquechite Genest
- b. 9 **PLOURDE Louise Véronique** (Clément & Françoise Damour)
n. 26-10, b. 05-11-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Nicolas Larrivée & Elisabeth Michaud

- b. 11 **RIOUX Edouard** (Etienne & Judith Morais) laboureur
n. 30-11, b. 17-12-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph Rioux & Elizabeth Rioux
- b. 6 **M. RIOUX Céleste** (Paul & M. Marguerite Côté)
n. 09, b. 27-08-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Paul Côté & Catherine Lévêque
- b. 4 **RIOUX M. Dudule** (Joseph & Pélagie Asselin) seigneur
n. b. 10-07-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph St-Laurent & Elisabeth Rioux

Mariage 1797

- m. 1 **LAVOIE Marcel** (Jean & Josephthe Bérubé) Rivière-Ouelle
RIOUX Cécile (Etienne & feu Rosalie Côté)
m. 09-01-1797, Trois-Pistoles Genest
Famille pionnière de Trois-Pistoles.

Sépultures 1797

- s. 3 **RIOUX Marie Thècle**, épouse de Charles Lévesque
d. 15, s. 16-05-1797, Trois-Pistoles 25 ans Genest
- s. 7 **RIOUX M. Madeleine**, épouse de Nicolas Lepage
d. 28, s. 29-12-1797, Trois-Pistoles, 77 ans Genest

Baptêmes 1798

- b. 10 **BAUCHER M. Judith** (Basile & M. Charlotte Lizot)
n. 16-11, b. 02-12-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Rioux & M. Josephthe Lebel
Note : lignée Baucher descendance à Morency
- b. 6 **BEAULIEU/H Marie Julie** (Augustin & Josephthe Deschênes)
n. 01, b. 06-09-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Leblond & Josephthe Martin
- b. 3 **COTE Cécile** (Benjamin & Félicité Asselin) laboureur
n. 31-03, b. 15-04-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Rioux & Pélagie Asselin
- b. 2 **DAMOUR Joseph** (Maxime & Marie Côté) laboureur
n. 31-01, b. 11-02-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph St-Laurent & Julienne Damour
- b. 4 **DAMOUR M. Céleste** (J.-Bte & Elisabeth Boucher) laboureur
n. 29-05, b. 10-06-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Leblond & Françoise Damour

- b. 7 **LEVEQUE Joseph** (Joseph & M. Thècle Labourier)
n. 08, b. 16-09-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Charles Lévêque & Marie Catherine Levêque
- b. 11 **RIOUX Eloi** (Joseph & Pélagie Asselin) jumeau
n. 21, b. 23-12-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Michel Côté & Solange Lepage
- b. 8 **RIOUX Etienne Isaïe** (Jean-Baptiste & Suzanne Côté)
n. 13-09, b. 07-10-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Benjamin Côté & Pélagie Asselin
- b. 12 **RIOUX Raphaël** (Joseph & Pélagie Asselin) jumeau
n. 21, b. 23-12-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Benjamin Côté & Marie-Thérèse Rioux
- b. 1 **ROUSSEAU Alexis** (Antoine & *Geneviève Rouleau*)
n. 31-01, b. 11-02-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Alexis Lepoitevin & Théotiste Blié
Note : nom de la mère omis à l'acte.

Mariage 1798

- m. 1 **LEVEQUE Charles** vf Marie Thècle Rioux
LEBLOND Théotiste (Nicolas & M.-Angélique Valentin)
m. 06-11-1798, Trois-Pistoles Genest

Baptêmes 1799

- b. 10 **BAUCHER/M. Joseph** (Basile & M. Charlotte Lizot)
n. 22, b. 26-12-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph Rioux & Julienne Perrault
- b. 7 **DESCHENES Joseph** (Joseph & Marie-Anne Hudon) meunier
n. 18, b. 24-11-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph St-Laurent & Ursule Hudon dit Beaulieu
Famille pionnière de Trois-Pistoles et l'Isle-Verte.
- b. 3 **EMOND Marie-Julie** (Barthélémi & Marie Julie Ouellet)
n. 06, b. 21-04-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Augustin Meunier & Marie Tharsile St-Laurent
- b. 5 **LEBLOND Honoré** (Jean-Baptiste & Julienne Damour)
n. 10, b. 18-08-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Nicolas Leblond & Françoise Damour
- b. 6 **LEPAGE Alexandre** (Alexandre & M. Catherine Nollet)
n. 20, b. 21-10-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Charles Turcotte & Marie Catherine Lepage

- b. 1 **LEPOTEVIN Raphaël** (Alexis & Théotiste Blié)
n. 04, b. 10-03-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Vincent Rioux & Elisabeth.....
- b. 11 **LEVEQUE Marie Victorine** (Charles & Théotiste Leblond)
n. 24, b. 27-12-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Leblond & Marie Catherine Lévêque
- b. 2 **METAYER Solange** (Jacques & Marguerite Turcotte)
n. 25, b. 26-03-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Pierre Turcotte & Apolline Lepage
- b. 4 **RIOUX Anastasie** (Paul & M. Marguerite Côté)
n. 10, b. 21-04-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Vincent Rioux & Scholastique Côté
- b. 9 **RIOUX Julienne** (Jean-Baptiste & Thérèse Boucher)
n. b. 15-12-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Vincent Rioux & Félicité Asselin

Mariage 1799

- m. 1 **RIOUX Joseph** (Jean-Baptiste & M.-Reine Boucher)
RIOUX Thérèse (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)
m. 29-01-1799, Trois-Pistoles Genest
dispense trois au quatre de consanguinité.

Joseph Rioux est le premier homme du nom Rioux à se marier à Trois-Pistoles, 102 ans après l'arrivée de son ancêtre, et il épouse Thérèse Rioux. De cette famille sont nés Luc & Suzanne qui suivent.

Rioux Luc alias Lucas, n. 22-01, b. 03-03-1813, Trois-Pistoles

m. Grignon Josette, 08-05-1841, Duck Creek, Wisconsin, USA

*“ Jean-Baptiste & Domitilde Grenon, créoles
d. 09-04-1876, Green Bay, Wisconsin, USA 63 ans 2 mois*

La maison de Lucas Rioux fait partie du Patrimoine Historique Américain.

Créoles : issus de l'union entre Français et Amérindiens.

Rioux Suzanne n. 16, b. 21-07-1806, Trois-Pistoles

m. Caron Boniface, 10-09-1852, St-Simon

*“ Michel & M.-Marthe Caron, 22-01-1788, L'Islet
of Domine Bérubé, 02-08-1831, Trois-Pistoles*

Une lettre de Suzanne à son frère Luc révèle qu'elle est institutrice à St-Simon et qu'elle veut être religieuse. Boniface va changer sa destinée. Tous les deux iront s'établir en Illinois, USA, où ils sont décédés.

Source : *Memories of Old Duck Creek*, par Jeanne Rioux/Rentmeester, descendante en lignée directe de Luc.

Mme Jeanne Rioux est membre à vie de l'Association des Familles Rioux d'Amérique. Elle est une historienne de grande renommée et son oeuvre est considérable, dont 5 volumes et plusieurs lettres inédites. (JFB)

La devise des Rioux s'applique bien: «Là ou ailleurs»

LA FAMILLE PETIT

Petit Jean (Joseph & Anne/Jeanne Dumas)

Careste Marie (Mathieu & Marie Martisse)

m. 12-10-1752, Louisbourg

Jean Petit dit Levent, soldat de la compagnie Cabanac, est originaire de Saint-Julien, Loire, Dauphiné.

Marie Careste est originaire d'Uztaritz, évêché de Bayonne, au pays **basque**. (Bona Arsenault, Histoire et Généalogie des Acadiens, vol. 5, p. 1948.)

Jean Petit va s'établir au Bic vers 1772. Ils auront au moins 8 enfants, dont Angélique qui suit. Jean Petit est décédé avant 1777. En 1787, la famille Petit se fait concéder un terrain par le seigneur Etienne Rioux et les héritiers, pour leur établissement. Il s'agit de l'auberge des pilotes, sise à l'Islet-au-Flocon, le futur Saint-Fabien-sur-Mer.

Afin de mieux comprendre l'historique de cette famille, nous devons expliquer que les trois seigneuries Rioux forment la desserte de Trois-Pistoles, comme le démontre une carte marine incluse dans cette monographie, que le Bic signifie les montagnes du Bic dont une partie est dans la seigneurie Nicolas Rioux, concédée en 1751, achetée par Joseph Drapeau en 1790.

Jean-Baptiste b. 1767, Trois-Pistoles

m. St-Félix Madeleine, 16-02-1801, Montnagny

“ Jacques-Jean & M.-Anne Bernier, 20-01-1766, Cap-St-Ignace maître-pilote en 1801; s. 09-12-1819, Isle-Verte

Angélique n. 13-09, b. 04-10-1772, Bic, acte à Restigouche acte de baptême de Marie-Angélique :

«Le quatre octobre mil sept cent soixante et douze, au Bic j'ai baptisé sous condition Angèle née le treize du même lieu du légitime mariage de Jean petit et de Marie Caresse son épouse. Le perein a été Mr. Godfroi de Tonnancourt et Claire petit, la marreine. signé fr Charles Bailly ptre»

Angélique m. Peter Boorth, vers 1796, en Europe
s. 19-09-1821, Trois-Pistoles (46 ans)

Au registre : veuve de Peter Boors.

C'est notre Angélique Petit des Montagnes du Bic.

Note : 2 enfants dont les baptêmes sont au registre de Trois-Pistoles.

Louise et Angélique, b. 27-10-1808, dans la maison paternelle,
dans le Bic, père absent. Officiant Hot ptre

Note : Guillaume de L'équipage est le parrain de Louise.

Variantes du nom : Boorth, aussi Boors, Booze, Bause.

1a : ACTES NON AUX REGISTRES :

1748 **Lepage Germain** (Pierre & M.-Anne de Trépagny)

Riou Geneviève (Nicolas & Louise Asselin) (b. 5)

m. vers 1748, aucun acte trouvé.

1753 **Lévesque Joseph** (Pi.-Joachim & Angélique Letartre)

Caron Marie

greffe Dupont, 03-11-1753

Josephte m. Jacques Métayer, 18-10-1784, Isle-Verte

1756 **Riou Vincent** époux de Catherine Côté

Catherine citée veuve le 22-05-1756 (b. 32)

Inventaire des biens de veuve Vincent Riou, le 05-11-1756,
greffe DuLaurent.

1756 **Riou Pierre** succession **intestat** en 1757.

1760 **Rioux Thérèse** née vers 1760 (Trois-Pistoles)

m. Boucher Antoine, 19-02-1776, Kamouraska

veuf Elisabeth Bergeron, 02-09-1771, Kamouraska

contrat de mariage, 16-02-1776, greffe Saindon

d. 27, s. 29-05-1840, Isle-Verte 80 ans

1760 **Gerbert Catherine** veuve Nicolas Riou

décédée après 1760 et avant 1766.

1762 **Dion Basile** (Jean & Marthe Bauché)

Côté M.-Ursule (Gabriel & Madeleine Lebel)

vers 1762 (voir 1779)

1763 **Lévesque Jean** (Michel & Hélène Mouieux)

Bouillon Françoise (Jacques & Marie St-Laurent)

contrat de mariage, 29-01-1763, déposé greffe C. Panet

Jean Lévesque originaire du diocèse du Mans.

Contrat sous seing privé par le Père Ambroise Rouillard.

Note : plusieurs descendants Lévesque de Rimouski devront refaire leur généalogie.

- 1765 Rioux Jean-Baptiste** (J.-Bte & M.-Reine Boucher)
n. b. vers 1765, pas au registre (fils aîné)
m. Côté Suzanne, 31-01-1792, Isle-Verte
" 1- Gabriel & Elisabeth Vaillancourt
d. 06, s. 08-03-1836, Trois-Pistoles 71 ans
- 1766 Bélanger Denis** (Jacques & Thérèse Pelletier)
Bernier M.-Reine (Louis & Marguerite Lemieux)
greffe Dupont, 05-10-1766.
- 1769 Rouillard Ambroise**, noyé près de Rimouski après le 15 mai 1769, à moins de documents plus précis au registre de St-Germain de Rimouski.
Avant son départ pour sa dernière mission, la seigneuresse se lui avait remis un gobelet d'argent. Le saint missionnaire avait accepté le don, sous condition qu'il retourne à sa donatrice. Lorsque la seigneuresse vit le gobelet dans la chambre réservée au missionnaire, elle savait que le Père Ambroise était mort. Le gobelet d'argent est l'emblème de la Ville de Trois-Pistoles.
- 1773 Rioux Germain** (Etienne & Véronique Lepage)
b. 24-12-1773, pas au registre de Trois-Pistoles
p/m Paul Rioux & Reine Boucher (JFB)
- 1774 Larrivée Jean-Baptiste** (J.-Bte & Marguerite Gourdeau/Lis)
Rioux Geneviève (Nicolas & Catherine Gerbert)
greffe Saindon, 21-01-1774
- 1775 Boucher Jean-Baptiste** (Michel & Marguerite Choret)
Rioux Louise (Etienne & Véronique Lepage) (b. 25)
greffe Saindon, 27-01-1775
Note : Louise-Véronique, décédée avant 1786.
- 1777 Landais Paul** (Jacques & Charlotte Allard)
Caresté Marie ve Jean Petit
greffe Saindon, 07-04-1777
- 1777 Lévesque André** (Jean-Baptiste et Geneviève Côté)
Rioux Catherine (Etienne & Véronique Lepage)
greffe Saindon, le 11-01-1777
Catherine Rioux décédée avant 1786.
Tanguay, vol 6, p. 571, donne Catherine comme épouse d'Antoine. Il s'agit de Thérèse, soeur de Catherine.

1777 Rioux Paul (Vincent & Catherine Côté)
Boucher Françoise (Pierre & Catherine Lizotte)
greffe Saindon, le 03-02-1777, contrat passé en la maison de Gabriel Côté, à l'Isle-Verte

Tanguay, (vol. 6, p. 571), fait erreur de filiation pour ce mariage. Il inscrit Paul Riou, b. 25-03-1748, Trois-Pistoles, marié à Marguerite Côté. Il s'agit de Paul Rioux, n. 26-02, b. 05-05-1770, Trois-Pistoles, fils de Vincent et Julienne Drouin, m. à Marguerite Côté, 12-08-1794, Isle-Verte. (T -6, p. 572, apporte une correction.)

Le contrat de mariage se lit comme suit :

« **Paul Riou**, garçon en âge de majorité et coseigneur des Trois-Pistoles, stipulant pour luy même d'une part; **Françoise Boucher**, fille de veuve Boucher, d'autre part.»

«Témoins pour le futur époux : Jean-Baptiste Riou son frère aîné, Vincent Riou aussi son frère, Sr Poidevin maître chirurgien son Beaufrère à cause de Marie Rioux, sa femme; le Sr Pierre Côté, son oncle, Sr Asselin son cousin.»

«Témoins pour la future épouse : François Boucher son frère, Jean-Baptiste Gagnon son Beau-frère à cause de Marie Louise Boucher sa femme, le Sr François Ouellet aussi son Beau-frère à cause d'Angélique Boucher, sa femme.»

Tous les Boucher ci-haut mentionnés sont issus de Pierre Boucher et M.-Catherine Lizotte, m. 17-08-1726, Rivière-Ouelle (aussi au registre de la Pocatière).

12 enfants sont nés à la Rivière-Ouelle de ce mariage, dont Marie-Reine, épouse de Jean-Baptiste Rioux, frère de Paul; **Françoise**, b. 25-01-1741. (Tanguay, vol 2, p. 378, ne lui donne pas de mariage.)

Pierre Boucher a été inhumé à la Rivière-Ouelle, le 04-03-1774. ce qui explique la mention veuve Boucher.

Françoise Boucher est donc la fille de Pierre Boucher & M.-Catherine Lizotte, non pas issue du 2^e mariage de Jean Boucher et de Reine Fortin. (JFB)

1778 I- Simon Michel (François & Dorothee Gagnon)
Côté Geneviève (*Prisque & Geneviève Lepage*)
greffe Saindon, le 09-08-1778 (Leboeuf, p. 181)

- 1779 **Dion Basile** veuf M.-Ursule Côté (voir 1762)
Côté Marie (Pierre & Félicité Racine)
greffe Saindon, 01-09-1779
- 1780 **Beaulieu Pierre**
Valentin/Miquetot Angélique (Louis & Catherine Côté)
Note : Au moins 13 enfants nés à l'Isle-Verte.
- 1781 **Lepage Alexandre** (Paul & Catherine Riou)
Nolet Catherine (Claude & Josephthe Doiron)
greffe Louis Cazes, 01-08-1781
Note : Antoine-Louis *Alexandre*, cultivateur
Famille pionnière de Trois-Pistoles.
- 1782 **Lepage François-Régis** (Nic.-Dominique & Madeleine Riou)
Métayer M.-Josephthe (Louis & Josephthe Thiboutot)
mariés vers 1782

1b : ACTES NON TROUVÉS (par ordre alphabétique) :

- Damour Ambroise & M.-Geneviève St-Laurent (1763)
enfants : b. Jean-Baptiste, Julienne, Etienne, Gabriel,
Ambroise.
- Dion I- Basile & M.-Ursule Côté (1762)
enfants : b. M.-Ursule, Jean, Joseph.
- Larrivée Jean-Baptiste & Geneviève Riou (1774)
enfants : b. Nicolas, Jean-Baptiste, Cyrille, Modeste.
- Lepage François-Régis & M.-Josephthe Métayer (1782)
enfants : b. Solange, Régis, Josephthe, J.-Bte-François, Jean.
- Rioux Etienne & Madeleine Plourde (1776)
enfants : b. Radegonde, Madeleine, Juste, Hilaire.
- Rioux Jean-Baptiste & M.-Madeleine Côté (1777)
enfants : b. Jean-Baptiste, vers 1777/78; Thérèse, vers 1779.

Trois-Pistoles 1800-1849

1800-1809

Le 1 décembre 1800, une requête est envoyée à l'évêque de Québec pour la construction d'une nouvelle église. Le décret

est signifié le 05 août 1801. Nous donnons ci-après une liste partielle des nouveaux arrivants, selon le premier baptême au registre.

Beulieu Augustin (Augustin & Josephte Martin)

Deschênes Josephte (Alexis & Charlotte Leclerc/Fr.)

m. 08-02-1796, Rivière-Ouelle

M.-Julie (voir b. 6, 1798)

Augustin n. 20-11, b. 13-12-1801, Trois-Pistoles

Beulieu Jean-Baptiste (Augustin & Josephte Martin) laboureur

Santerre Charlotte (Joseph & M.-Josephte Hudon)

m. 03-02-1803, Rivière-Ouelle

Thècle n. 25, b. 27-09-1804, Trois-Pistoles

Note : 8 enfants d'Augustin et Josephte Martin s'établissent à Trois-Pistoles et Isle-Verte.

Bélanger Jean-Baptiste (Denis & M.-Reine Bernier)

Rioux Elisabeth (Etienne & Rosalie Côté)

m. 09-11-1802, Trois-Pistoles (descendance St-Simon).

Martial n. 17, b. 27-11-1803, Trois-Pistoles

Bélanger Pierre (Denis & M.-Reine Bernier) agriculteur

1- m. Euphrosine Leclerc, 07-06-1803, L'Islet

2- m. Angélique Théberge, vve, 22-01-1839, St-Simon

Note : Famille établie à St-Simon et St-Fabien, dont **Pierre** n. b. 08-04-1804, Trois-Pistoles

Belisle Anselme (Alexandre & Geneviève Cloutier) agriculteur

Gamache Geneviève (Michel & Reine Després) (b. 24, 1752, TP)

m. 27-11-1800, L'Islet

Anselme n. 19-07, b. 08-08-1809, Trois-Pistoles

Famille établie à la Pointe-à-la-Loupe en 1808.

Belisle Alexandre (Alexandre & Geneviève Cloutier)

Couillard M.-Archange (Alexandre & Marthe Bernier)

m. 25-10-1803, L'Islet

Note : ne pas confondre la lignée Belle-Isle dit LeBorgne avec la lignée Belles-Isles (Gagnon).

Boucher Eustache (Antoine & Thérèse Rioux)

Dubé Marg.-Céleste (Augustin & Ursule Dion)

m. 23-11-1807, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

Note : au moins 13 enfants mariés, dont 11 à Trois-Pistoles.

Couillard Pierre (Romain & Geneviève Caron)

Bernier Françoise (Basile-Rémi & Françoise Hottot)

m. 17-02-1806, L'Islet (dit de Trois-Pistoles à son mariage.)

Pierre-Romain n. 07, b. 17-05-1807, Trois-Pistoles

Note : Pierre et son frère Bonaventure se sont établis à St-Simon.

Deschênes Joseph (Augustin & Véronique Poulin) meunier

Beulieu/H Marie-Anne (Augustin & Joseph Martin)

Isle-Verte, 16-01-1799

Famille pionnière de Trois-Pistoles

Augustin n. 05, b. 01-02-1806, Trois-Pistoles

Jean Régis m. Marguerite Chouinard, 08-01-1805, St-Jean-Port-Joli

“ 2 anonymes en 1806, Trois-Pistoles

Note : père inscrit laboureur en cette paroisse.

Pierre n. 10, b. 17-08-1809, Trois-Pistoles

Régis Jean fondateur de St-Simon.

Lavoie François (Ignace et Angélique Plourde) de Rivière-Ouelle

Rioux Euphrosine (J.-Bte & Magdeleine Côté)

m. 27-10-1807, Trois-Pistoles

7 enfants d'Ignace et Angélique Plourde ont de la descendance
à Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Lavoie Jean-Baptiste (Ignace & Angélique Plourde)

St-Laurent Tharsille (Joseph & Reine Côté)

m. 23-01-1809, Trois-Pistoles

Marin Hyacinthe (Augustin & Marie Doiron) agriculteur

Boucher Elisabeth veuve Jean-Baptiste Damour

m. 17-08-1802, Trois-Pistoles

Martel Augustin m. Elisabeth Michon, 24-09-1781, Trois-Rivières

“ **Théodore** n. 23-08, b. 13-09-1801, Trois-Pistoles

Augustin Martel, tonnelier, agriculteur.

Martin Germain m. Joseph Dufour, 09-11-1802, Isle-Verte

“ **Etienne** n. 10, b. 11-01-1805, Trois-Pistoles

Métayer Jacques -2 (Louis & Joseph Thiboutot)

Turcotte Marguerite (Médard/Amateur & Marguerite Marquis)

m. 23-08-1796, Isle-Verte

Isaac n. 06, b. 08-11-1807, Trois-Pistoles

Note : la famille Métayer n'a plus de descendance directe à Trois-Pistoles et Isle-Verte.

Meunier Augustin (Pierre & Marguerite Darveau) agriculteur

Martel Geneviève (Augustin & Ursule Michon) agriculteur

m. 03-11-1806, Trois-Pistoles

Michaud Jean-Baptiste (Jean-Frs & M.-Rose-Angélique Bélanger)

Beaulieu Madeleine (Augustin & Joseph Martin)

n. 16-06-1801, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles, Ste-Françoise.

Nadeau Jean-François (Pierre & Claire Ouellet) meunier

n. 27-03, b. 04-04-1809, Trois-Pistoles

Ouellet François -1 m. Françoise Damour, 25-11-1803, Isle-Verte

“ **Jean-Marcellin** n. 06, 26-10-1806, Trois-Pistoles

François -2, m. M.-Catherine Yockell, 01-08-1814, Kamouraska

Marcelline n. 18-05, b. 12-08-1815, Trois-Pistoles

Thibault Hilarion m. Marthe Lefebvre/Boulangier, 25-11-1794, L'Islet

“ **Chrysostôme** n. 17, b. 26-10-1806, Trois-Pistoles

Chrysologue n. 14, b. 18-09-1808, Trois-Pistoles

Descendance à St-Simon.

Thibault Gabriel m. Dubé Modeste, 11-02-1805, St-Jean-Port-Joli

“ **Olive** n. 16-10, b. 22-02-1805, Trois-Pistoles

Gabriel n. 26-03, b. 05-04-1808, Trois-Pistoles

Descendance à St-Simon.

Note : *Hilarion et Gabriel Thibault fils de Charles-François et Elisabeth Leclerc.*

Turcot/te Jean-Baptiste m. Joseph Gaumont, 17-01-1774, L'Islet

“ **Marie** m. Etienne Damour, 04-11-1800, Trois-Pistoles

Jean-Baptiste m. Théodore Dion, 03-11-1802, Isle-Verte

enfant : **Gérôme** n. 29, b. 30-10-1803, Trois-Pistoles

Vaillancourt Vincent m. Marie Létourneau, 30-10-1798, Isle-Verte

“ **Isaac-Cyprien** n. 12, b. 13-09-1801, Trois-Pistoles

Vincent Vaillancourt, cultivateur, établi à St-Simon.

Note : *Guillaume de l'Équipage signe le registre en 1807. Il est l'ancêtre des familles Pettigrew.*

Note: *Municipalité de Trois-Pistoles en 1805.*

Statistiques démographiques 1800-1809 :

Baptêmes 223; mariages 16; sépultures 43.

Desservant curé Hot, aussi Isle-Verte et St-Basile, NB.

1810-1819

Le registre # 2 a été fermé par nous prêtre et curé de la paroisse de Trois-Pistoles. signé par Damase Morisset, ptre-curé.

Le volume # 3 commence le 18 mars 1810.

Note : curé Hot absent au cours de l'année 1811.

Bélanger Barthélémy & Catherine Gagnon, 09-11-1772, Rivière-Ouelle
“ **Thomas** m. Côté Marie, 29-01-1810, Rivière-Ouelle
François-Jonas, n. 10, b. 22-12-1811, Trois-Pistoles

Note : Cession par Thomas et Elie Bélanger à leur frère Henri, greffe Augustin Dionne, 25-01-1810.

Insinué et enregistré au Registre des Insinuations de ce district, suivant l'ordonnance du Banc du Roy, en date de ce jour, à Québec, 02 juillet 1812. Perrault, protonotaire

Note : Ce document fut remis par Mme Rita Labrie.

Thomas Bélanger ascendant direct de Rino Bélanger, collaborateur pour ce chapitre sur nos familles souches. (JFB)

Bélanger

“ **Elie** (Barthélémy & Catherine Gagnon)
Roussel Perpétue m. 29-01-1810, Rivière-Ouelle
M.-Geneviève n. 03, b. 04-02-1811, Trois-Pistoles

Bélanger Michel (Louis-François & Josephite Caron)

Rioux Modeste (Etienne & Rosalie Côté)

m. 26-10-1812, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Belles-Isles/Belzile (Lambert & Thècle Bérubé) cultivateur

“ **Charles-Lambert** n. 13-01, b. 01-03-1813, Trois-Pistoles

Belles-Isles Ambroise (Robert & Josephite Lebrun) cultivateur

Côté Cécile (Benjamin & Félicité Asselin)

m. 13-09-1814, Trois-Pistoles

Félicité n. b. 25-09-1815, Trois-Pistoles

Belles-Isles (Robert & Josephite Lebrun)

“ **Elie -1** m. Bérubé Marie-Louise, 18-10-1813, Rivière-Ouelle

Robert n. 03, b. 04-09-1816, Trois-Pistoles

“ **Elie -2** m. Gagnon Christine, 08-10-1819, Rivière-Ouelle

Bruno m. Plourde Emilie, 09-10-1854, Rivière-du-Loup

Bernier (Isaac & Marie Gamache, 25-09-1810, L'Islet

“ **Marie** n. 26-04, b. 03-05-1813, Trois-Pistoles

Bérubé Amable (François & Catherine Ouellet)

Nadeau Esther (Pierre & M.-Anne St-Louis)

m. 01-09-1818, Trois-Pistoles

Bérubé Michel m. Lévesque Euphrosine, 01-02-1813, Rivière-Ouelle

“ **M.-Jovite** n. 09, b. 11-11-1813, Trois-Pistoles

Bérubé Félix m. Dubé Apolline, 27-01-1812, Rivière-Ouelle

“ **M.-Olimpie** n. 23, b. 30-01-1814, Trois-Pistoles

Boulangier/Lefebvre (François & Claire Morin) agriculteur

“ **Marie** n. 06-02, b. 03-03-1813, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Caron (Joseph & Catherine Gagnon, 15-10-1810, Rivière-Ouelle)

“ **Maximien** n. 22, b. 25-08-1811, Trois-Pistoles

Caron Prosper (Pierre-Basile & Judith Pelletier)

Larrivée Suzanne (J.-Bte & Geneviève Rioux)

m. 20-07-1812, Trois-Pistoles

Cloutier Michel (Jacques & Claire Fortin, 27-02-1775, L'Islet)

Rioux Cordule (Etienne & Judith Morais)

m. 09-11-1819, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Dubé Antoine (Pierre & M.-Louise Desnoyers)

Larrivée Marie (Claude & Reine Pineau)

m. 09-11-1812, Trois-Pistoles

Note : navigateur, descendance à Cacouna.

Dufour Etienne (Joseph & Josephite Ottin)

Lévêque Julie (Chs-François & M.-Thècle Rioux)

m. 17-10-1815, Trois-Pistoles

Dumas (Joseph & Angèle Côté) Isle-Verte

“ **Hiliodore** n. 19, b. 20-10-1818, Trois-Pistoles

Note : lignée d'Alexis & Françoise Lapointe, dont sont issus :

Sylvio fondateur de la Société d'Histoire de Québec, ses frères

Alexis et **Albert** de Trois-Pistoles.

Duret/te (Ignace & Julie Gagnon)

“ **Julien** n. 17, b. 28-08-1816, Trois-Pistoles

Note : descendance à Rimouski, Bic, Matane

Fournier Louis (Alexis & Marie Bernier) de l'Islet

Rioux M.-Céleste (Paul & Marguerite Côté)

m. 17-10-1815, Trois-Pistoles

“ **M.-Restitute** n. 03, b. 04-10-1816, Trois-Pistoles

Note : descendance à St-Simon.

Gagnon (Charles & M.-Louise Bernier, 18-09-1810, L'Islet)

“ **Charles** n. 01-10, b. 01-11-1811, Trois-Pistoles

Gagnon (Louis & M.-Louise Cloutier, 11-08-1812, L'Islet)

“ **M.-Olympie** âgée de 15 jours, b. 07-11-1813, Trois-Pistoles

Note : Louis et Charles Gagnon, fils de Pierre & M.-Rose Gamache.

Note : descendance à St-Simon.

Gagnon dit Belles-Isles (Robert & Josephthe Lebrun)

Note : en 1807, Lambert, Ambroise, Rémi et Honoré se sont établis à Trois-Pistoles, au 2e rang. En 1810, après le décès de Josephthe Lebrun à la Rivière-Ouelle, 4 autres frères et soeurs sont venus les rejoindre et ouvrirent des terres au même endroit. Cette partie du 2e rang ouest fut connue sous le nom de **village des Belzile**.

Robert Belles-Isles/Gagnon décède à Trois-Pistoles en 1844.
Des membres de cette famille gardent le nom de Gagnon. Ce sont les Gagnon du 3e rang ouest. (JFB)

Garant (Ignace & Françoise Lafontaine, 08-08-1809, L'Islet)

“ **Ignace** n. 07-01, b. 07-02-1811, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Gaudreau (Abraham & Angélique Théberge, 28-04-1812, L'Islet)

“ **Pascal** n. 01-02, b. 30-03-1817, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Laplante (André & Théotiste Chassé, 23-01-1792, St-André, Kam.)

“ **Louise** n. 17, b. 22-12-1811, Trois-Pistoles
Famille établie dans la région.

Lebel Joseph (Jos.-Nicolas & Victoire Soucy) cultivateur

“ m. Métayer Céleste, 13-07-1812, Trois-Pistoles
“ Bénéoni & Geneviève Lepage, 13-02-1792, Isle-Verte
enfant : **M.-Priscille** n. b. 03-05-1815, Trois-Pistoles
Famille établie à Trois-Pistoles.

Malenfant (Guillaume & Angélique Simon)

“ **Guillaume** n. 06, b. 28-03-1817, Trois-Pistoles
Note : Guillaume établi à Ste-Anne-des-Monts.

Martin (Germain & M.-Josephthe Dufour)

“ **M.-Desanges** n. 01-02, b. 29-03-1817, Trois-Pistoles

Roussel François (Jean & Catherine Ouellet)

Lemieux Adélaïde veuve Bonaventure Couillard
m. 02-09-1816, Trois-Pistoles

Roy dit Lauzon

“ Pierre-Antoine & Madeleine Plourde, 12-01-1784, Rivière-Ouelle
Enfants établis dans la région :

1- **Pierre** m. Leclerc Théotiste, 04-02-1811, Trois-Pistoles

2- “ m. Lévesque M.-Anne, vve, 26-06-1832, Trois-Pistoles

Joseph m. Dion Restitute, 30-03-1818, Trois-Pistoles

1- **François** m. Martel Josephthe, 15-09-1823, Trois-Pistoles

2- “ m. Pelletier Adélaïde, 08-11-1859, Trois-Pistoles
Louis-Thomas m. Dion Marcelline, 02-08-1824, Trois-Pistoles
Isaac m. Boulanger Henriette, 07-01-1828, Trois-Pistoles
Benjamin m. Dion Julie, 12-01-1830, Trois-Pistoles

Note : Isaac & Benjamin Roy dit Lauzon se sont établis à St-Fabien.
Abbé Jean-Guy Roy, curé de St-Épiphane, ascendance à Isaac.

Note : Un garçon de la famille Roy est tombé de la montagne. Pour commémorer cette mort tragique, les citoyens de Trois-Pistoles érigèrent une croix lumineuse sur cette montagne, située au 2e rang centre à Trois-Pistoles.

Thériault (Thomas & Thècle Ouellet) Isle-Verte

“ **M.-Léocadie** n. 25, b. 26-06-1819, Trois-Pistoles

Note : la dernière entrée du curé Hot en date du 02-11-1813.

Note : la première entrée du curé Gagnon en date du 07-11-1813.

Statistiques démographiques 1810-1819

Baptêmes 467; mariages 50; sépultures 74.

1820-1829

Albert (Firmin & Céleste Bergeron)

“ **Simon** n. depuis 6 jours, b. 28-10-1822, Trois-Pistoles

Descendance dans la région.

Bastille (Jean-Marie & Catherine Vaillancourt)

“ **M.-Sophie** n. 22, b. 23-10-1825, Trois-Pistoles

Famille à St-Jean-de-Dieu et Trois-Pistoles.

Beaulieu (Elie & Joseph Paradis) 03-07-1809, Rivière-Ouelle

“ **Jérémie** et **Henri**, familles pionnières de Ste-Françoise.

Beaulieu/Hudon (Ambroise & Charlotte Bouchard)

“ **Ambroise** n. 15, b. 16-06-1826, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Beaulieu François veuf Théotiste Ouellet

LeDuc Euphrosine (François & Rose Côté)

m. 21-10-1823, Trois-Pistoles

Note : François et Antoine Beaulieu (M.-Anne Lainé) sont fils d'Antoine & Joseph Jouvin, 20-11-1785, Kamouraska. Malgré le fait que les enfants sont baptisés Beaulieu dit Hudon au registre de Trois-Pistoles, cette famille est Beaulieu dit Martin. Les recherches effectuées par les abbés A.-A. Dechamplain et Adélarde Beaulieu prouvent la bonne filiation.

Berger (Bonaventure & Angèle Talon)

“ **Paul-Octave** n. 26, b. 27-09-1828, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Fabien.

Bernier (Germain & Victoire Caron)

“ **Lucie** n. 16, b. 17-03-1827, Trois-Pistoles
Famille établie à Rimouski.

Bérubé (André & Marie-Cécile Lévesque) forgeron

“ **Lucie** n. 08-06, b. 01-07-1821, Trois-Pistoles
Descendance dans la région.

Bérubé André (André & M.-Cécile Lévesque) fils aîné

Paradis M.-Félicité (J.-Bte & Marguerite Ouellet)
m. 24-04-1826, Trois-Pistoles (André est aussi forgeron)

Bérubé Joseph (Pierre & Catherine Hudon)

Rioux Adélaïde (Paul & Marguerite Côté)
m. 26-02-1821, Trois-Pistoles

Bossé Isaïe (Maurice & Anastasie Bérubé)

Turcotte Thérèse (Gabriel & Ursule Martel)
m. 26-02-1827, Trois-Pistoles
Descendance à St-Octave et Baie-des-Sables.

Chamberland (Hyacinthe & Thècle Lebrun) cultivateur

“ **Marie** n. b. 15-04-1826, Trois-Pistoles

Charron (Pierre & Marie-Anne Lebel) cultivateur, Isle-Verte

“ **Angèle** n. 21, b. 22-04-1825, Trois-Pistoles
Descendance à l'Isle-Verte et Ste-Françoise.

Chrétien (Frédéric & Perpétue Roussel) cultivateur

“ **Monique** n. 15, b. 17-05-1824, Trois-Pistoles
Descendance de cette famille à Rimouski.

Côté Marcel (Paul & Euphrosine Côté)

Lévesque Nancy (Raphaël & M.-Louise Miot)
m. 19-11-1822, Trois-Pistoles (cordonnier)

Desjardins (Joseph & Thècle Chamberland)

“ **Olivier** n. 23, b. 24-06-1824, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Dumas (Chrysostôme & Suzanne Côté) pilote, Isle-Verte

“ **Henriette** n. 28, b. 29-08-1823, Trois-Pistoles

Dumont David (J.-Bte & Madeleine Vaillancourt)

Malenfant Marie (J.-Bte & Françoise Gosselin)

m. 25-02-1829, Trois-Pistoles
Descendance dans la région.

Fortin (Jean-Baptiste & Félicité Labbé)

“ **Marguerite** n. 05-08, b. 01-09-1822, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Gagné (Luc & Peuplaise Lemieux) cultivateur

“ **Luc** n. 15, b. 16-02-1824, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Garon Régis veuf Angélique Fortin, agriculteur

Beaulieu M.-Salomé (Augustin & Joseph Deschênes)
m. 27-10-1829, Trois-Pistoles

Lafontaine (Charles-François & Thérèse Caron)

“ **Julie** m. Lavoie Eloi, 28-01-1823, Trois-Pistoles

“ **Pierre** m. Caron Adélaïde, 18-01-1820, St-Jean-Port-Joli

Lafrance dit Pinel (Joseph & Modeste Lizotte) cultivateur

“ **Basile** n. 05, b. 24-01-1820, Trois-Pistoles

Céleste m. Sirois Louis, 27-02-1843, Trois-Pistoles

Lamarre (Alexandre & Charlotte Talon)

“ **Alexandre** n. 26, b. 27-08-1827, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Lapointe Pierre (François & Françoise Delage)

Lamontagne Marie (Louis & Marie Lemelin)

m. 22-04-1822, Trois-Pistoles (de l'Isle-Verte)

Marguerite n. 26, b. 27-12-1824, Trois-Pistoles

Note : Pierre Lapointe, apprenti pilote de Louis Leclerc.

Lavoie (Antoine & Charlotte Morin) menuisier

“ **Eusèbe** n. 08, b. 26-09-1822, Trois-Pistoles

Note : Eusèbe Lavoie établie à Ste-Luce.

Lavoie Eloi (Marcel & Cécile Rioux)

Lafontaine Julie (Chs-François & Thérèse Caron)

m. 28-01-1823, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles et St-Simon

Levasseur Augustin (Jean & Judith Drapeau)

Leclerc Soulange (Louis & Elizabeth Tremblay)

m. 24-01-1820, Trois-Pistoles

Descendance à Rimouski.

Morais (1- Bernard & Elisabeth D'Astous)

“ **M.-Angélique** n. 01, b. 02-12-1822, Trois-Pistoles

Famille établie à Trois-Pistoles et St-Fabien

Ouellet (Joseph & M.-Monique Bélanger) 1er notaire à Trois-Pistoles
" **Jos.-Gustave** n. 25, b. 28-10-1822, Trois-Pistoles

Ouellet Jean-Baptiste (Jean-Frs & Françoise Damour)

Rioux Véronique (Joseph & Thérèse Rioux)
m. 10-11-1828, Trois-Pistoles, dispense 4 au 4.

Paradis Antoine (Joseph & Euphrosine Chevery)

Lévesque Salomé (Joseph & M.-Thècle Laplante)
m. 29-10-1827, Trois-Pistoles

Paradis Augustin -1 (Joseph & Euphrosine Chevery)

Rioux Elisabeth (Joseph & Thérèse Rioux)
m. 19-04-1831, Trois-Pistoles

Note : Euphrosine Chevery, lignée basque.

Pettigrew (Georges & Thérèse Lapointe) Isle-Verte

" **M.-Magdeleine** n. 19, b. 28-11-1824, Trois-Pistoles

Note : lignée ancestrale: Guillaume de l'Equipage, écossais

Raymond Joseph (J.-Bte & M.-Anne Lévêque)

Corbin M.-Sophie (François & Charlotte Morel)
m. 24-10-1826, Trois-Pistoles

Note : Raymond dit Phocas, lignée de Gérard Raymond, mort en odeur de sainteté (petit-fils de Louis-Alphonse de Trois-Pistoles).

Renouf (Philippe & Charlotte Fournier) marchand

" **M.-Justine-Flavie** n. 23, b. 24-11-1827, Trois-Pistoles

Note : famille impliquée dans l'histoire de Trois-Pistoles.

Rouleau (Joseph & Euphrosine Patoine) Isle-Verte

" **Majorique** n. 29, b. 30-09-1824, Trois-Pistoles

Note : Joseph & Euphrosine Patoine sont les ancêtres du Cardinal Félix-Raymond-Marie Rouleau, Québec.

St-Pierre (Germain & M.-Louise Saucier) lignée Petit

" **Germain** n. 09, b. 10-05-1824, Trois-Pistoles

Saucier (François & Céleste Ouellet)

" **Marguerite** n. 18, b. 19-04-1824, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Théberge (Alexandre & Emérence St-Pierre)

" **Marie-Dina** n. 26, b. 27-09-1829, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Un drame de la mer est survenu le 20 juillet 1827, en face de l'église alors que 8 marins, dont 2 pilotes, se sont noyés, sépultures le lendemain. Une lettre, conservée aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, nous apprend qu'en 1887 les servitudes n'étaient pas encore payées.



Philippe Renouf.

Source : Adrien Côté.

Charlotte Fournier,
soeur du notaire
Pierre Fournier,
épouse de Philippe Renouf.

Source : Jean-Daniel Thériault,
descendant de Pierre Fournier.

Notes :

Dernière entrée du curé Gagnon le 21-10-1822.
Première entrée du curé Bourget le 27-10-1822.
Dernière entrée du curé Bourget le 28-09-1829.
Première entrée du curé Faucher le 04-10-1829.
Première mention de Saint-Simon le 04-10-1829. (Faucher)
Première mention de Saint-Fabien le 08-12-1829. (Faucher)
L'abbé Edouard Faucher est le premier curé de Trois-Pistoles.

Statistiques démographiques 1820-1829

Baptêmes 1007; mariages 114; sépultures 288, dont plusieurs enfants.

Le 9 novembre 1827, érection canonique de la paroisse de Trois-Pistoles. La seigneurie Nicolas Rioux se trouve alors détachée de la paroisse. Les habitants de cette seigneurie qui a 6 lieues de front sur quatre de profondeur, qui ont toujours fait partie de Trois-Pistoles, vont demander la permission de construire une chapelle et être desservis par le curé de Trois-Pistoles. Le 14-10-1828, le curé de Rivière-Ouelle, Pierre Viau, alors Vicaire général pour l'archidiocèse de Québec, divise la seigneurie en deux : la partie ouest sera St-Simon (dont la paroisse de St-Mathieu-de-Rioux sera détachée); la partie est sera St-Fabien (dont la paroisse de St-Eugène-de-Ladrière sera détachée. Le T.N.O. (territoire non occupé) dans l'arrière-pays de St-Mathieu est connu sous le nom de réserve du Chénier.

St-Simon : érection canonique le 10 décembre 1828.

“ érection civile le 12 février 1835.

St-Fabien; érection canonique le 11 décembre 1828.

“ érection civile le 12 février 1835.

1830-1834

La légende du cheval noir
d'après Normand Théberge.



La légende du cheval noir

Le deuxième siècle de l'histoire de Trois-Pistoles est fertile en événements qui vont semer la confusion, la chicane entre paroissiens, chicane avec les filles d'une paroisse-mère, dont certaines sont encore un tantinet récalcitrantes. Y a-t-il meilleure occasion que d'insérer ici la légende du cheval noir? Les historiens du temps n'ont jamais relaté cette légende.

« Cette légende du cheval noir nous vient de la France, apportée ici par nos ancêtres normands et bretons. La légende remonte si loin, elle fut si répandue dans toute l'Europe, que le folkloriste qui se mettrait à retracer cette légende n'arriverait pas à une solution satisfaisante. »

E.-Z. Massicotte BRH, vol. 32, p. 108, 1932.

Au pays de la Nouvelle-France, la légende veut que le diable ait aidé à la construction de plusieurs églises. Bon nombre de nos paroisses revendiquent cette légende, dont Trois-Pistoles.

Le curé Faucher (1829-1831) était partisan de l'église sur la côte, les trois premières églises furent érigées près du littoral. Le diable, prévoyant tous les troubles qui diviseraient les paroissiens, décida, sous la forme d'un cheval noir, d'aider le curé, à transporter des pierres des champs sur la côte, à l'endroit précis où serait construite l'église des récalcitrants.

La pierre s'amoncela en un rien de temps, puis un habitant débri-da le cheval aux narines flamboyantes, qui disparut tout aussitôt. Mais le mal était fait. Les paroissiens d'en bas signèrent une pé-tition et obtinrent le renvoi du curé Faucher. Il quitta Trois-Pistoles. Il est décédé à Lotbinière le 11 août 1865. Légende quand tu nous tiens! (JFB)

Bernatchez Frs-Xavier (Nicolas & Elisabeth Dandurand)

Martel Préfanie (Augustin & Elisabeth Michon)

m. 08-11-1831, Trois-Pistoles (de St-Fabien)

Note : Frs-Xavier marié sous le nom de Bernèche, origine basque.

Castonguay (Amable & Julienne Levêque)

“ **Guillaume** n. b. 25-03-1832, Trois-Pistoles

Coulombe (Philippe & Angélique Couillard) agriculteur, St-Fabien

“ **Léocadie** n. 06, b. 20-05-1830, Trois-Pistoles

Dauteuil Joseph (Charles & Louise Hudon)

Lavoie M.-Modeste (François & Euphrosine Rioux)

m. 09-05-1831, Trois-Pistoles

Fournier Pierre (Jos.-Anselme & M.-Louise Plante)

Rioux Angélique (Joseph & Pélagie Asselin) seigneur

m. 15-07-1834, Trois-Pistoles

Note : Pierre Fournier, notaire à Trois-Pistoles, frère de Charlotte mariée à Philippe Renouf. (3 mariages pour Pierre Fournier.)

Garon (Régis & Salomé Beaulieu)

“ **Rémi** n. 12, b. 13-06-1832, Trois-Pistoles

Lauzier (Stanislas & Victoire Perrault) (Roy/Lauzier)

“ **Monique** n. 19, b. 22-01-1832, Trois-Pistoles

Morency Jean (maître d'école à St-Simon) parents pas nommés

d. 12, s. 14-10-1834, St-Simon (60 ans) acte à Trois-Pistoles.

Plourde Bonaventure, François et Lambert

“ fils de Prosper & Angélique Richard, mariés à Trois-Pistoles en 1830.

Têtu (Félix & Mathilde Duberger) marchand

“ **Félix-Théophile** n. b. 19-09-1834, Trois-Pistoles

Note : Félix Têtu, frère de Nazaire.

Veilleux Joseph veuf Geneviève Beaulieu

Tardif Euphémie (Amable & Louise Gagnon, 07-02-1804, Kamouraska m. 15-08-1831, Trois-Pistoles

Statistiques démographiques 1830-1834

Baptêmes 827; mariages 106; sépultures 264.

Dernière entrée du curé Faucher le 02-10-1831.

Première entrée du curé Fortier le 04-10-1831.

Premier acte du vicaire Marceau le 05-11-1832.

Vicaire Germain-Siméon Marceau, premier curé de St-Simon (1837).

Note : 87 sépultures en 1830.

Note : première sépulture au cimetière de St-Simon, 19-03-1831.

Note : plusieurs actes de St-Simon et St-Fabien sont au registre de Trois-Pistoles.

1835-1839

Aubut Georges (Frédéric & Félicité Morais) menuisier

Beaulieu Scholastique (Henri & feu Rosalie Rioux)

m. 20-09-1836, Trois-Pistoles

Notule généalogique :

Aubut François (Michel & Françoise Auvray)

Dupuis Louise (Jérôme & Barbe Picoron)

m. 18-07-1757, Québec

L'Abbé Patrice Gallant, dans «Les Registres de la Gaspésie» 1752-1850, p. 123, prétend que Jérôme Dupuis n'a de descendance que par ses filles. Nous faisons la preuve du contraire.

Dupuy/Dupuis Jérôme (Pierre & Catherine Divignan) de Bayonne

Picoron Barbe (Henri & Marguerite Martin)

m. 28-07-1728, Québec

Dupuis Louis-Jérôme (Jérôme & Barbe Picoron)

St-Amant Catherine (Joseph & Catherine Miville)

14-05-1793, La Pocatière (dispense 3 au 4 consanguinité)

Source : René Jetté

Même si le baptême de Louis-Jérôme n'a pas été trouvé, la preuve de la consanguinité suffit.

1- Dupuis Louis-Jérôme

2- Picoron Barbe (Henri & Marguerite Martin -2)

3- Martin Marguerite -2, (Joachim & Anne Petit)

1- St-Amant Catherine -1 (Jos.-Michel & Catherine Miville)

2- Miville Catherine (Pierre & M.-Anne Roy) 28-10-1726, ct
Janneau

3- Roy M.-Anne (1- Pierre & Anne Martin)

4- Martin Anne (Joachim & Anne Petit)

Cette lignée Dupuis est d'origine basque, pour autant que Jérôme
soit de Bayonne. Descendance St-Paul-de-la-Croix, St-Clément,
Trois-Pistoles, dont deux familles de 20 enfants. (JFB)

Note : l'autre lignée basque dans notre région est celle de Jean-
Régis Milliard.

Pigeon (Jean-Baptiste & Clotilde Morin)

" **Marie-Flore** n. b. 18-07-1836, Trois-Pistoles

Tremblay Elisabeth (épouse de Louis Leclerc)

d. 04, s. 06-03-1835, Trois-Pistoles, 76 ans

Note : dernier acte du curé Fortier, 06-10-1835.

Note : premier acte du curé Paschal Pouliot, 18-10-1835.

Note : premier acte du vicaire Modeste Demers, 26-02-1836.

Note : dernière entrée du vicaire Demers, 30-03-1837.

Note : la paroisse de Saint-Modeste, canton Demers, porte le nom du
vicaire Modeste Demers, premier évêque de Victoria, CB.

Note : Le curé Pouliot est originaire de St-Louis de Kamouraska.

Statistiques démographiques 1835-1839

Baptêmes 620; mariages 68; sépultures 185.

1840-1844

Albert Josephb (Firmin & Céleste Bergeron)

Belles-Isles Ludivine (Lambert & Charlotte Belles-Isles)

m. 21-10-1844, Trois-Pistoles

April (Joseph & Marie Santerre)

" **Arthémise** n. 10, Isle-Verte, b. 11-04-1842, Trois-Pistoles

Bellavance (François & Geneviève Virz/Vire)

" **Arthémise** n. 04, b. 06-10-1840, Trois-Pistoles

Belles-Isles/Gagnon Robert *époux de Josephite Lebrun* (JFB)

d. 31-08, s. 02-09-1844, Trois-Pistoles 81 ans (s. # 38)

info : Victoire Malenfant/Belzile

Chouinard (J.-Bte & Scholastique Jouvin)

" **Virginie** n. 06, b. 07-07-1840, Trois-Pistoles

Charest (Jean-Baptiste & Marcelline Landry)

“ **Arthémise** n. b. 25-02-1844, Trois-Pistoles

Delisle Hubert (Louis & Angèle Baillargeon)

Leclerc M.-Jovine (Louis & Joseph Côté)

m. 16-02-1841, Trois-Pistoles

Deschênes Pierre (Clément & Marie Bonenfant) forgeron

Guénette Elisabeth (Gabriel & Angélique Pelchat)

m. 20-06-1843, Trois-Pistoles

Dick (Pascal & Hortense Boucher) pilote

“ **Ferdinand** n. b. 10-11-1842, Trois-Pistoles

Drapeau (Georges & Zoé Boucher)

“ **Théodore** n. 07, b. 08-06-1841, Trois-Pistoles

Dumais Frs-Xavier (Louis & Catherine Lebel)

Morin Zoé (André & Céleste Pelletier)

m. 07-02-1843, Trois-Pistoles

Gauvin (Henri & Martinique St-Pierre)

“ **Modeste** n. 26, b. 27-06-1842, Trois-Pistoles

Gosselin Jean-Clotaire (Pierre & Constance Ouellet)

Tardif Léocade (Amable & M.-Louise Gagnon)

m. 08-08-1843, Trois-Pistoles

Descendance à St-Eloi.

Labrie (Joseph & Catherine Roy)

“ **Pierre-Félix** n. 06, Isle-Verte, b. 07-09-1840, Trois-Pistoles

Lagacé (Louis & Adélaïde Chassé) cordonnier

“ **M.-Genoffe** n. 19, b. 20-10-1843, Trois-Pistoles

Massé (Bernard & Marie Guénette)

“ **Emélie** n. 02, b. 03-05-1843, Trois-Pistoles

Rodrigue François (Augustin & Apolline Gaudreau)

Bérubé Catherine (Joseph & Catherine Caillouette)

m. 09-11-1841, Trois-Pistoles

Note : Rodrigue, origine portugaise. Le mariage d'Israël, fils de François, à Philomène Labrie, donne naissance au nom **Ladrie**, dont on trouve la descendance à St-Clément et St-Cyprien.

Sirois (Germain & Anastasie St-Amant)

“ **Cyprien** n. b. 25-04-1840, Trois-Pistoles

Sirois Louis (Jean-Théotime & Salomé O'Meara)

Lafrance Céleste (Joseph & Modeste Lizotte)

m. 27-02-1843, Trois-Pistoles

Note : Louis Sirois, l'un des rameurs qui ont ramené à la terre ferme les naufragés des glaces de 1841.
Pionnier de la Mission Boisbouscache (St-Jean-de-Dieu).

Têtu (Nazaire & Louise-Hélène Taché)

“ **Géraldine** n. 26, b. 27-12-1843, Trois-Pistoles

Verret (Joseph & Claire Blanchet)

“ **Philomène** n. b. 15-07-1840, Trois-Pistoles

Note : Edouard Ennis, architecte de la troisième église, sise sur le site de la première, endroit choisi par le curé Derome de St-Pascal de Kamouraska, où résidait Edouard Ennis.

Statistiques démographiques 1840-1844

Baptêmes 646; mariages 116; sépultures 236.

Note : le curé Pouliot quitte la paroisse en 1843.

Note : l'abbé Stanislas Malo est nommé curé le 06-11-1843.

1845-1849

Dionne (Célestin & Angèle Bérubé)

“ **Magloire** n. 08, b. 11-07-1847, Trois-Pistoles

Laliberté Hubert (Louis & Marie Morisset) tanneur

Fortin Marie (Alexis & M.-Marthe Dubé)

m. 16-11-1847, Trois-Pistoles

McCarthy Thomas (Jean & Rose Pelletier) maçon

“ **Léontine** n. b. 31-07-1846, Trois-Pistoles

Parent Georges (Louis & Anne Lajoie/Normandin)

Beaulieu Zoé (Marcel & Eléonore Paradis)

m. 23-02-1846, Trois-Pistoles

St-Pierre Edouard (Rémi & Cécile Lévesque)

Laplante Eléonore (J.-Bte & Hélène Lévesque)

m. 24-06-1845, Trois-Pistoles

Note : Fondation de la paroisse de St-Eloi en 1848, nom donné pour Eloi Riou, seigneur, partisan de l'église d'en bas. En 1848, tous les actes au registre sont inscrits RIOU par le curé Malo. Ce dernier quitte Trois-Pistoles en 1850. Son successeur sera l'abbé Léon Roy, nommé curé le 15-09-1850.

Note : Incendie de la deuxième église le 17 juillet 1848. La date de 1844 est erronée. (*L'Écho des Basques*, vol 4, 1983, page 36.)



Eloi Riou de la Seigneurie.
Source : Denise Raoux.

Statistiques démographiques 1845-1849

Baptêmes 785; mariages 118; sépultures 261.

Statistiques démographiques 1850-1854

Baptêmes 767; mariages 83; sépultures 241.

Statistiques démographiques 1855-1859

Baptêmes 771; mariages 116; sépultures 257.

Note : 80 décès en 1858.

Conclusion

Ceci est un aperçu très sommaire des familles de Trois-Pistoles avant 1850. Malgré la chicane à propos du site de l'église paroissiale, du ton belliqueux des politiciens, la paroisse va continuer à se développer, si bien qu'il faudra fonder une autre paroisse, Ste-Françoise-Romaine, toujours sur les seigneuries Rioux.

Erection canonique de Ste-Françoise en 1873.

La mission St-Jean-de-Dieu, du canton Bégon, deviendra paroisse en 1873.

En 1906, a lieu la fondation de la desserte St-Jean-Baptiste de la Rivière-Trois-Pistoles, en souvenir du missionnaire jésuite Jean-Baptiste de la Brosse.

Nous avons ajouté les statistiques démographiques, 1850-1859.

J.-François Beaulieu

3.3 *Généalogie de la lignée de Nicolas et de Vincent Riou*

Descendants de
Nicolas Riou.
Source : Emmanuel Rioux



Descendants de
Vincent Riou.
Source : André Dumas.



La Seigneurie RIOU (*Grande Maison*)

<i>Époux</i>	<i>Mariage</i>	<i>Épouse</i> (<i>parents de l'épouse</i>)
KEROCH'IOU, Jacques	Ploujean, 8 février 1618	LE FEREC, Jeannette
ROCHIOU, Jean	Ploujean, Bretagne	GUEGUEN, Marguerite (<i>Rodolphe ou Raoul et Françoise Béric</i>)
RIOU, Jean	Sainte-Famille, île d'Orléans, 10 janvier 1678	LEBLOND, Catherine (<i>Nicolas et Marguerite Leclerc</i>)
RIOU, Nicolas	Sainte-Famille, île d'Orléans, 13 août 1710	ASSELIN, Louise (<i>Pierre et Louise Baucher</i>)
RIOU, Étienne	Rimouski, 21 juillet 1749	LEPAGE, Véronique (<i>Pierre et Marie Trépanny</i>)
RIOU, Étienne	Isle-Verte, 15 janvier 1772	CÔTÉ, Rosalie (<i>Gabriel et Madeleine Lebel</i>)
RIOU, Joseph	Isle-Verte, 7 janvier 1795	ASSELIN, Pélagie (<i>Louis et Françoise Dion</i>)
RIOUX, Éloi 1er m.	Trois-Pistoles, 26 juillet 1847	RIOUX, Priscille (<i>Isaïe et Rose Côté</i>)
RIOU, Jos-Magloire 2e m.	Trois-Pistoles, 15 mai 1917	MICHAUD, Joséphine (<i>Pierre et Élisabeth Levesque</i>)
RIOU, Anita	Trois-Pistoles, 11 mai 1944	RIOUX, Armand (<i>Charles-Eugène et Marie-Jeanne Dubé</i>)

La Seigneurie RIOU

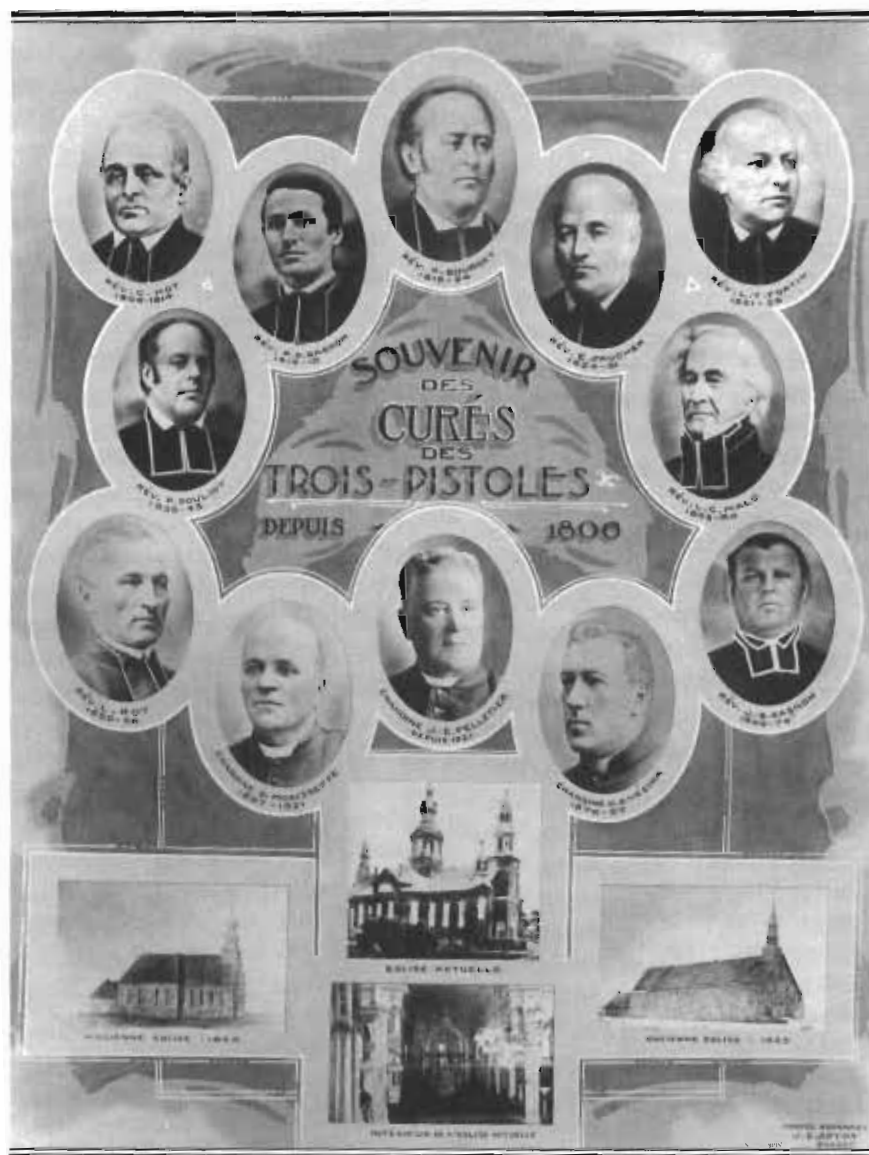
(L'Anse aux Coques)

<i>Époux</i>	<i>Mariage</i>	<i>Épouse</i> <i>(parents de l'épouse)</i>
KEROCH'IOU, Jacques	Ploujean, 8 février 1618	LE FEREC, Jeannette
ROCHIOU, Jean	Ploujean, Bretagne	GUEGUEN, Marguerite <i>(Rodolphe ou Raoul et Françoise Béric)</i>
RIOU, Jean	Sainte-Famille, île d'Orléans 10 janvier 1678	LEBLOND, Catherine <i>(Nicolas et Marguerite Leclerc)</i>
RIOU, Vincent	Rimouski, 20 août 1731	CÔTÉ, Marie-Catherine <i>(Jean-Baptiste et Françoise Choret)</i>
RIOU, Jean-Baptiste	Rivière-Ouelle, 23 juillet 1764	BOUCHER, Marie-Reine <i>(Pierre et Catherine Lizotte)</i>
RIOU, Jean-Baptiste	Isle-Verte, 31 janvier 1792	CÔTÉ, Marie-Suzanne <i>(Gabriel et Élizabeth Vaillancourt)</i>
RIOUX, Éloi	Trois-Pistoles, 9 novembre 1812	PLOURDE, Euphrosine <i>(Clément et M.-Françoise D'Amours)</i>
RIOUX, David	Saint-Denis-de-Kamouraska, 7 février 1857	DIONNE, Adèle <i>(Pierre et Angèle Bérubé)</i>
RIOUX, Louis-Philippe	Matane, 20 janvier 1903	RIOUX, Eugénie <i>(Gilbert et Hortense Belzile)</i>
RIOUX, Joseph-David	Trois-Pistoles, 15 février 1926	CÔTÉ, Marie-Anita-Lumina <i>(Léon et Annie Lavoie)</i>
RIOUX, Avila	Saint-Pierre-aux-Liens, Charlesbourg 7 décembre 1957	POULIN (PAULIN), Annette <i>(Jacques et Rose-Aimée Doré)</i>
RIOUX, François		

Généalogies montées par Hervé Riou, J.-François Beaulieu et Rina Bélanger.



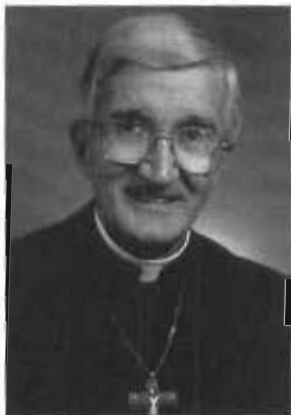
4 Vie paroissiale



Source : Archives de
l'Archevêché de Rimouski.

4.1 *Trois-Pistoles, terre de mission (1713-1827)*

Message de l'Archevêque de Rimouski



Peu de paroisses bas-laurentiennes possèdent une histoire aussi ancienne et aussi riche que Trois-Pistoles. Elle nous est relatée dans un volume exceptionnel qui est le fruit de la collaboration d'une brochette d'experts sous l'égide de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles.

Jean Riou et Catherine Leblond seraient sans doute émerveillés d'en feuilleter chacune des pages; d'y découvrir la lignée humaine qui a coulé d'eux comme d'une source généreuse, d'y apprécier les valeurs qui ont donné à ces hommes et à ces femmes une stature humaine dont nous sommes tous fiers.

Félicitations et remerciements à la valeureuse équipe de la Société historique.

+ *Bertrand Blanchet*
Évêque de Rimouski



Vie paroissiale de Trois-Pistoles

Des circonstances incontrôlables nous ont empêchés d'accorder à ce chapitre toute l'attention qu'il aurait méritée. Dans le temps qui m'est imparti, je traiterai donc cet important sujet en une cinquantaine de pages au lieu de la centaine projetée.

Le présent chapitre sera divisé en quatre parties : 1. Les débuts de Trois-Pistoles comme terre de mission (1713-1827). 2. La guerre des clochers : deux églises érigées en quatre ans, soit entre 1841 et 1845 (1827-1853). 3. Vers la construction de la 5^e église (1853-1888). 4. Bref aperçu de l'histoire contemporaine (1889-1997).

Repères chronologiques : une vie paroissiale de trois siècles

- 1664 : Le 19 mars, première messe célébrée sur les bords de la rivière Trois-Pistoles par le P. Henry Nouvel, jésuite.
- 1697 : Arrivée de Jean Riou, de Catherine Leblond et de leur famille.
- 1701 : Construction de la première chapelle, près du quai de Trois-Pistoles.
- 1713 : Premiers registres de la paroisse de « Notre-Dame-des-Angcs des Trois-Pistoles », signés par M. Auclair, curé de Kamouraska.
- 1731 : Premiers registres signés par le P. Ambroise Rouillard, récollet.
- 1753 : Décès le 1 décembre de Catherine Leblond, épouse de feu Jean Riou alors âgée de 89 ans.
- 1756 : Au début de janvier, décès des trois Nicolas Riou (l'aîné de Jean), de son fils Nicolas et de son petit-fils Nicolas-François. Ce décès est attribué, selon J.-F. Beaulieu, à la picote.
- 1770 : Registres signés par le P. Jean-Baptiste de La Brosse, jésuite.
- 1783 : Registres signés par l'abbé Leclair.
- 1790-1799 : Registres signés par les abbés Plessis, Paquet et Genest.

- 1801 : Le 5 août, décret autorisant la construction d'une « nouvelle église », à la Pointe, tout près de la première. Les registres sont signés par le curé Hot jusqu'à 1813, puis par le curé Gagnon jusqu'à 1822.
- 1814 : Changement du nom de la paroisse Notre-Dame-des-Anges pour celui de Notre-Dame-des-Neiges.
- 1822 : Registres signés par le curé Pierre Bourget.
- 1827 : Érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges le 9 novembre.
- 1829 : Arrivée du premier curé résidant, l'abbé Édouard Faucher. Première école ouverte.
- 1831 : Arrivée du curé Louis-Théophile Fortier.
- 1835 : Arrivée du curé Pascal Pouliot.
- 1841 : Début de la construction de la 3^e église, celle d'en bas. Chasse aux loups-marins le 23 décembre.
- 1842 : Début de la construction de la 4^e église, celle d'en haut.
- 1843 : Arrivée du curé Louis-Stanislas Mâlo. Le Chemin Royal passe sur la côte (rue Notre-Dame actuelle). Début de la Commission scolaire de Trois-Pistoles.
- 1845 : Trois-Pistoles est érigée en municipalité, Philippe Renouf en est le premier maire.
- 1848 : Érection canonique de Saint-Éloi, détachant une partie du territoire de Trois-Pistoles.
- 1849 : En octobre départ de Philippe Renouf fils, Séverin et Martial Rioux vers la Californie, dans le cadre de la Ruée vers l'or.
- 1850 : Arrivée du curé Léon Roy.
- 1853 : Première célébration dans la 4^e église le 21 août, scellant la réconciliation entre les deux partis opposés.
- 1858 : Création d'une seconde Commission scolaire, celle des rangs. Arrivée des Dames de la Congrégation de Notre-Dame au nouveau couvent en bois. Érection canonique de Saint-Mathieu-de-Rioux.
- 1863 : Arrivée des Soeurs de Jésus-Marie au couvent, en remplacement de la CND.
- 1866 : Arrivée du curé Jean-Baptiste Gagnon.
- 1872 : Arrivée de l'Intercolonial, après la construction du chemin de fer jusqu'à Trois-Pistoles.
- 1873 : Arrivée du curé Désiré Vézina. Érection canonique de Sainte-Françoise et de Saint-Jean-de-Dieu.

- 1874 : Construction d'un quai favorable à l'abordage des goélettes.
- 1882 : Début de la construction de la 5^e église.
- 1888 : Première messe célébrée le 1 janvier dans la nouvelle église.
- 1889 : Construction en pierre du presbytère et du nouveau couvent de Jésus-Marie.
- 1897 : Arrivée du curé Damase Morisset.
- 1906 : Décret de fondation de la desserte de Saint-Jean-Baptiste de Rivière-Trois-Pistoles.
- 1907 : Construction de l'église de Rivière-Trois-Pistoles et de l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles.
- 1908 : Le curé Adéodat Beaulieu devient le premier prêtre résidant de Rivière-Trois-Pistoles.
- 1910 : Arrivée du curé Pierre Lafrance à Rivière-Trois-Pistoles.
- 1911 : Construction de l'académie des garçons.
Création de la 3^e Commission scolaire, celle de Rivière-Trois-Pistoles.
- 1913 : Premier traversier Trois-Pistoles-Les Escoumins. le premier de tout l'estuaire du Saint-Laurent.
- 1914 : 50^e anniversaire d'ordination sacerdotale du chanoine Vézina et de l'arrivée des Soeurs de Jésus-Marie (elles arrivèrent en fait à Trois-Pistoles dès 1863 et non en 1864).
- 1916 : Érection civique de Ville Trois-Pistoles.
- 1918 : Création d'une 4^e Commission scolaire, celle du rang 1 est et ouest.
- 1921 : Arrivée du curé Elzéar Pelletier.
- 1928 : Arrivée des Frères du Sacré-Coeur (ils enseigneront jusqu'en 1983).
- 1929 : Arrivée du curé Louis-Fabien Côté. La Société Provancher se porte acquéreur de l'île aux Basques; depuis 1927, elle possède déjà les deux îles Razades.
- 1931 : Implantation de la Station biologique du Saint-Laurent de l'Université Laval.
- 1933 : Début des cours de français de l'Université Western de London.
- 1934 : Érection d'une croix à l'endroit où fut érigée la première chapelle.
- 1941 : Arrivée du curé Adélard Richard.
- 1944 : Construction du Centre paroissial de Trois-Pistoles.
- 1947 : Construction de l'école Notre-Dame.

- 1949 : Arrivée du curé Louis-David Riou.
1951 : Ouverture du couvent de Jésus-Marie à Rivière-Trois-Pistoles.
1961 : Congrès eucharistique diocésain.
Déplacement de l'église de Rivière-Trois-Pistoles à l'emplacement actuel.
1963 : Arrivée du curé Omer-C. D'Amours.
1965 : Ouverture du Foyer Notre-Dame, sous la direction de la Congrégation Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
1967 : Ouverture de l'Hôpital de Trois-Pistoles et du Centre culturel.
1969 : Ouverture de l'École polyvalente.
1972 : Arrivée du curé Norbert Roussel.
1976 : Arrivée du curé Jean-Marc Lévesque.
1977 : Fêtes du 150^e de l'érection canonique de la paroisse.
Premier Festival des Isles.
Fondation de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles le 13 décembre.
1982 : Ouverture du C.L.S.C.
1984 : Arrivée du curé Laval Gauvin.
1988 : Consécration par Mgr Gilles Ouellet de la 5^e église le 29 mai.
1993 : Arrivée du curé Gabriel Bérubé.

Trois-Pistoles, terre de mission (1701-1827)

Charles-A. Gauvreau, dans sa monographie de 1890 sur Trois-Pistoles, a assez bien évoqué la première période précédant l'érection canonique de la paroisse. Nous y puisons une part de notre documentation, pour dresser brièvement le portrait de cette première vie paroissiale. Nous la complétons par d'autres sources, tels le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), le *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français* (DBCCF), de l'abbé J.-B.-A. Allaire, en 6 tomes, publié à Montréal à partir de 1910, *Le Canada Écclésiastique* (CE) (Ed. Beauchemin, à partir de 1914), *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, des abbés Noël Bélanger et Nive Voisine, publié à Rimouski en 1994.

D'autre part, grâce à J.-François Beaulieu, nous avons accès au contenu des registres des débuts de la paroisse qui se nommait alors Notre-Dame-des-Anges, soit entre 1713 et 1799. Ces registres contiennent les actes de baptêmes, de mariages et sépultures, que François Beaulieu a annotés dans le chapitre précédent. A ces documents, il a ajouté le relevé d'actes depuis 1800 jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ce sont de



tels documents qui nous permettent d'établir le lien entre Jean Riou arrivant à Trois-Pistoles, et ses descendants un siècle et au-delà plus tard. Jusqu'à l'érection canonique de la paroisse, en 1827, Trois-Pistoles était à l'égal des autres paroisses voisines, telles que l'Isle-Verte et Rimouski, une terre de mission, visitée périodiquement, affirme Gauvreau, « tous les deux ans »¹, pour la période de 1713 à 1729 (celle où le curé Auclair de Kamouraska en avait la charge). Tout le monde parle encore du fameux P. Ambroise Rouillard et du P. La Brosse. Qu'en est-il des autres?

Voici la liste des prêtres qui furent responsables de la paroisse avant son érection canonique :

Missionnaires de passage

Étienne Auclair-Desnoyers (et non Leclair comme l'écrit le CE), curé de Kamouraska : 1713-1729;
Ambroise Rouillard, récollet : 1731-1735;
Charles Barbel : 1736;
Ambroise Rouillard : 1737-1762;
Joseph Chesnot, aumônier des vaisseaux du Roi : 1759;
Joseph-Amable Trutaut, curé de Kamouraska : 1760-1773;
Jean-Baptiste de La Brosse, jésuite : 1773-1783.

Missionnaires résidants

Jean-Adrien Leclaire, desservant de Trois-Pistoles et de l'Isle-Verte : 1783-1790;
Joseph Paquet : 1790-1794;
Charles Genest : 1794-1802;
Michel-Charles Bezeau : 1802-1805;
Joseph Dorval, curé de Saint-André de Kamouraska : 1805-1806.

Anciens curés

Charles Hot : 1806-1813;
Prosper-Zacharie Gagnon : 1813-1822;
Pierre Bourget : 1822-1829.

(Source : *Le Canada Écclésiastique*, 1918, Montréal, Beauchemin, p. 117.)

On pourrait gloser longuement sur les conditions de vie des missionnaires qui ont assuré le service pastoral sur notre territoire, sur la façon dont ils voyageaient dans les temps reculés, le fleuve étant, selon nos amérindiens, « le chemin qui marche » et le plus courant pour se déplacer, certains y laissant leur vie. Le fameux P. Ambroise Rouillard

se noyait au printemps de 1769 en voulant se rendre à Rimouski, après être parti de chez le seigneur Étienne Rioux, frère de Nicolas décédé en janvier 1756. Parlons plutôt brièvement de chacun des missionnaires qui ont assuré ici le service religieux de la population.

L'abbé Étienne AUCLAIR-Desnoyers, né à Charlesbourg le 1 mars 1682, de Pierre Auclair-Desnoyers, cultivateur, et de M.-Madeleine Sédillot, fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 8 octobre 1713, devenant à 31 ans curé de Kamouraska, de 1713 à 1748, avec desserte de l'Isle-Verte de 1713 à 1729. Il décéda à Québec le 3 novembre 1748. Ce fut lui qui signa les premiers registres de Trois-Pistoles 16 ans durant².

Son successeur fut le célèbre P. Ambroise Rouillard, récollet, qui serait né en France selon Allaire en 1699, et à Québec selon Michel Paquin, dans le DBC, dès le 28 mars 1693. Fils de Jean Rouillard et de Jeanne Levasseur, il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1723; il exerce son ministère sur la rive sud du Saint-Laurent à partir de 1731 à 1735, ensuite à Ristigouche de 1735 à 1741, puis à Sorel et enfin à partir de 1745 dans notre région jusqu'à sa mort en 1769. A lui se rattache la légende du gobelet d'argent, telle qu'évoquée par Michel Paquin dans le DBC :



Le gobelet d'argent original
Source : S.H.G.T.P.

Le gobelet d'argent des seigneurs Rioux

La légende raconte que le père Ambroise Rouillard logeait régulièrement chez le seigneur de Trois-Pistoles, Nicolas Rioux, lors de ses voyages dans la région... A la veille de son départ pour Rimouski, Rouillard demanda à Rioux (=son frère Étienne) de lui prêter un gobelet de fer blanc parce qu'il avait perdu le sien. Le seigneur choisit un gobelet d'argent et le présenta au récollet qui ne voulut pas accepter un si précieux cadeau. Le maître de la maison insista et, finalement, le père Ambroise accepta mais en disant au seigneur que si lui-même venait à mourir durant l'un de ses voyages le gobelet serait rendu au donateur. Le lendemain matin, la maîtresse de maison retrouva le fameux gobelet, à l'endroit même où son mari l'avait pris la veille. Le père Ambroise s'était noyé en retournant à Rimouski. Cela se passait en l'année 1768.

(DBC, tome 3, p. 618. Il s'agit bien de 1769, car le P. Rouillard signe un dernier acte dans les registres du printemps de 1769 à Trois-Pistoles.)

En 1736, nous trouvons pour signer les registres de Trois-Pistoles le récollet Jean-Baptiste-Charles Barbel, qui naquit en France vers 1708. Il fit ses études à Québec, y fut ordonné prêtre le 20 septembre 1732, fut missionnaire à Rimouski de 1735 à 1740, à Trois-Pistoles entre 1740 et 1746, et décéda le 16 mars 1746³.

Joseph Chesnot, né en France, où il est ordonné; on le retrouve comme « aumônier des vaisseaux du Roi » là-bas, avant de devenir desservant de l'Isle-Verte et de Trois-Pistoles en 1759, juste au moment de la guerre de la Conquête⁴.

Jos.-Amable Trutault est né à Montréal le 27 février 1731, de Bertrand Trutault et de Marie-Anne Gervaise. Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1755. Il fut nommé curé de Kamouraska de 1755 à 1800, avec desserte de l'Isle-Verte en 1760, de 1763 à 1768, de 1769 à 1774 et en 1788, ainsi que celle de Rimouski de 1774 à 1783. Il mourut à Kamouraska le 14 mai 1800. Il signa plusieurs actes à Trois-Pistoles en 1760 et 1761, puis en 1768-1769⁵.

Quant au célèbre P. Jean-Baptiste de La Brosse, jésuite, il est particulièrement connu dans notre région. Né à Magnac dans l'Angoumois en France le 30 avril 1720, il fit ses études à Angoulême, entra chez les Jésuites en 1740, y fut ordonné le 3 février 1753, avant de s'amener à Québec (1754-1755). Il est ensuite missionnaire chez les Abénaquis, devient professeur de philosophie et procureur au collège des Jésuites de la capitale (1756-1759), missionnaire à Saint-François-du-Lac (1759-1761), curé de Mascouche de 1761 à 1766, puis missionnaire sur la rive nord du Saint-Laurent, entre l'île aux Coudres, Chicoutimi et Betsiamis (1766-1782), ensuite sur la rive sud depuis Cacouna jusqu'en Acadie (Richibouctou) de 1771 à 1782. On le retrouva mort sur le marchepied de l'autel dans la chapelle de Tadoussac le 11 avril 1782. A lui se rattache la légende des cloches annonçant son décès dans toute la région. Il signa de nombreux actes dans les registres de Trois-Pistoles entre 1774 et 1791. Il les enregistrerait sur des « feuilles volantes » dont plusieurs se seraient perdues, au cours de ses nombreuses pérégrinations⁶.

Il faudrait rappeler que c'est lui qui fut mandaté par l'évêque de Québec, en 1781, pour délimiter l'emplacement d'une nouvelle chapelle, dont il marqua le terrain d'après un plan fait et dressé par lui, et que ce terrain fut concédé à cette fin par les seigneurs Étienne Riou et Vincent Riou, et Jean-Baptiste Riou, coseigneur⁷.

A partir de 1783, Trois-Pistoles peut compter sur un prêtre dont le territoire à desservir est plus limité, ce qui servait davantage une population de plus en plus nombreuse.



La première église
à la pointe,
d'après un dessin original de
Léopold D'Amours.

Source : S.H.G.T.P.



Jean-Adrien Leclaire, natif de Québec, fils d'Ambroise Leclaire et de Geneviève Huppé, fit ses études à Québec où il fut ordonné le 5 avril 1783. Il serait, d'après Allaire (DBCCF), le « premier curé des Trois-Pistoles » de 1783 à 1792, et desserte de Rimouski de 1783 à 1789, puis de l'Isle-Verte entre 1783 et 1790. Il décéda à Québec le 15 août 1792⁸.

En outre, le curé Leclaire eut à vivre un épisode peu glorieux de sa vie pastorale, provoqué par l'entêtement et la mesquinerie des Pistolois : en effet, demeurant à l'Isle-Verte, il célébrait régulièrement là les offices dominicaux, mais les paroissiens de Trois-Pistoles refusaient de le reconduire chez lui après qu'il eut occasionnellement célébré ici. Il fallut donc que le vicaire général du diocèse de Québec, Henry-François Gravé, intervînt pour les rappeler à la raison en une

La deuxième église
à la pointe.

Source : S.H.G.T.P.



longue lettre, en date du 1 août 1784, reproduite dans Gauvreau. Il observe « qu'il y a parmi vous des dissensions et des querelles; que le démon de la discorde souffla dans vos esprits le feu qui vous anime... »⁹ Il ajoute, en particulier : « Nous exhortons les gens des trois cantons (Cacouna, l'Isle-Verte et Trois-Pistoles) à assister plus régulièrement, les dimanches, à l'office divin et aux instructions autant que le temps et les chemins le permettront, persuadés qu'ils doivent être, qu'ils sont obligés sous peine de péché d'entendre la messe les fêtes et les dimanches, quoiqu'elle ne se dise pas dans leur église »¹⁰.

Ceci prépare la fameuse guerre des clochers de 1832-1853, qu'on reconstituera dans le prochain chapitre. Reprenons la biographie des autres curés qui ont succédé à Jean-Adrien Leclaire.

Joseph Paquet, né à Québec le 20 mai 1763, y reçut le sacerdoce le 15 août 1790, devint curé de l'Isle-Verte de 1790 à 1794, avec desserte de Trois-Pistoles et de Rimouski dans les mêmes années, etc. Il fut le premier curé de la Jeune-Lorette de 1794 à 1799, où il décéda le 17 août 1799¹¹.

Charles-Jean-Baptiste Genest, naquit à Saint-Jean, I.O., le 2 juillet 1761, de Laurent Genest et de Marie-Louise Riopel; il fut ses études à Québec, y fut ordonné le 25 novembre 1787, nommé curé de Saint-Constant de 1788 à 1792, puis... de l'Isle-Verte de 1794 à 1802, avec desserte de Trois-Pistoles de 1794 à 1802. C'est donc sous le curé Genest que l'on vit s'élever la deuxième chapelle dont la construction, approuvée en 1786, remonte à 1801. C'était, nous disent les documents, « un vaste bâtiment en colombages de plus de cinquante pieds de longueur, faisant face au sud-ouest »¹². Quant à la première « chapelle de colombages de trente pieds de long »¹³, construite en 1701, elle fut démolie et les corps du premier seigneur Jean Riou et de son épouse Catherine Leblond (décédée en 1753), furent relevés et placés dans la terre sous l'église neuve, tout à côté du banc seigneurial¹⁴. Il décéda à Saint-Jean, I.O. le 6 septembre 1827¹⁵.

Michel-Charles Bezeau, né à Québec le 8 janvier 1775, de Jean Bezeau et de Geneviève Poitras. Il est ordonné à Québec le 11 août 1799, est nommé vicaire à Saint-Augustin de Portneuf et à Louiseville avant de devenir curé de l'Isle-Verte de 1802 à 1805, avec desserte de Trois-Pistoles pour la même période, avant d'être curé de Saint-Nicolas (1805-1820) et de Lanoraie (1820-1828). Il décède dans cette dernière paroisse le 2 juin 1828¹⁶.

Joseph Dorval, naît de Québec le 4 mai 1768, de Joseph Dorval et de Marie-Anne Thomelet, étudia à Québec, où il fut ordonné le 24 mars 1782. Vicaire à Pointe-aux-Trembles (1792-1796), puis curé de Saint-Pierre-les-Becquets (1796-1802), il se voit confier la cure de Saint-

André de Kamouraska de 1802 à 1806, avec la desserte de l'Isle-Verte (1805-1806). Il décéda à Québec le 16 avril 1810¹⁷.

En 1790, on ne comptait que 196 habitants à Trois-Pistoles. Trente-cinq ans plus tard, d'après le recensement de 1825, on en dénombra 1633. Ce qui justifiait les visites de plus en plus nombreuses de l'évêque de Québec, ou de son coadjuteur, pour y administrer en particulier la confirmation, tout en faisant sa visite pastorale. En 1814, il confirme 28 personnes, en 1822, il en confirme 48, et 226 quatre ans plus tard.

A partir de 1806, selon *Le Canada Écclésiastique*, on parle des « anciens curés » de Trois-Pistoles. Disons un mot des trois curés de Trois-Pistoles qui préparèrent l'érection canonique de Notre-Dame-des-Neiges en novembre 1827, soit deux ans avant celle de Saint-Germain de Rimouski.

Sur **Charles Hot**, qui fut curé de Trois-Pistoles, de 1806 à 1813, je n'ai pu trouver de documentation, sauf ce qu'en dit Gauvreau. Né à Québec le 5 avril 1776, fils de Charles Hot et de Suzanne Guay, il est ordonné en 1801. Il est vicaire à Trois-Pistoles et Rivière-Ouelle en 1803, missionnaire au Madawaska en 1804. Il est curé de l'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski en 1806, puis de Grondines de 1818 jusqu'à sa mort survenue le 5 mars 1835¹⁸.

Prosper-Zacharie Gagnon, né le 16 décembre 1789, de Pierre Gagnon et de Marie-Angèle Taillon, fut ordonné à Québec par Mgr Plessis le 18 octobre 1812. Vicaire à Varennes en 1812-1813, il fut curé de Trois-Pistoles de 1813 à 1822, avec desserte du Bic et de Rimouski pour la même période, puis curé de Lanoraie de 1828 à 1833, où il décéda le 6 juillet 1833¹⁹.

Quant au curé **Pierre Bourget**, il est né à Saint-Joseph-de-Lévis, le 13 août 1786, de Pierre Bourget, cultivateur, et de Thérèse Paradis. Il fut ordonné à Québec le 4 juin 1814; il fut missionnaire à Tadoussac en 1815-1816, curé de Sorel les deux années suivantes, de Châteauguay (1817-1822), de l'Isle-Verte avec desserte de Trois-Pistoles de 1822 à 1829. Devenu curé de l'Islet de 1829 à 1833, il y mourut le 22 février 1833²⁰.

Ainsi s'achève le premier chapitre sur les débuts de la paroisse de Trois-Pistoles, qui accède à son statut de maturité, notre population pouvant faire vivre un curé.

Charles Hot



Prosper-Zacharie Gagnon



Pierre Bourget



4.2 *La guerre des clochers* (1827-1853)

*Querelle de clochers : deux églises construites en quatre ans (1841-1845)*²¹

Nos ancêtres issus de Bretons et de Normands, ou d'autres provinces françaises, ne vivaient pas toujours en bonne entente entre eux. A preuve la fameuse querelle qui entourera la construction de la troisième église réalisée par le parti d'en bas, entre 1841 et 1844, et celle de la quatrième, érigée par celui d'en haut, entre 1842 et 1845.

Pour démêler cet écheveau d'une bataille qui dura en fait une vingtaine d'années, notre guide n'est nul autre que Léo Bérubé, un prêtre qui fut vicaire à Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles de 1936 à 1942, puis curé de Rivière-Trois-Pistoles de 1950 à 1953, et enfin archiviste chevronné de l'archidiocèse de Rimouski, de 1956 jusqu'aux années 90. Dans un document manuscrit de 204 pages, il a retranscrit la correspondance échangée entre les autorités religieuses de Trois-Pistoles et l'archevêché de Québec dont relevait alors la paroisse, soit entre le 4 mars 1832 et le 4 novembre 1855. M. Bérubé y a ajouté la transcription de documents complémentaires répertoriés par lui entre 1831 et 1856. Écrite d'une main généreuse et claire, cette correspondance nous fournit les éléments essentiels, nous permettant de reconstituer cette histoire trouble qui a agité les esprits à Trois-Pistoles. Elle est ponctuée à l'occasion de commentaires éclairants du chanoine Bérubé qui réfléchit sur les événements relatés et sur les documents par lui révélés.

Lors de l'érection canonique de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, le 9 novembre 1827, notre population comptait environ 1700 habitants, soit beaucoup plus que Rivière-du-Loup, dont la paroisse Saint-Patrice de Fraserville avait été fondée dès 1813²². Cacouna avait été érigée en paroisse en 1825. Après Trois-Pistoles, naîtront les paroisses de l'Isle-Verte, de Saint-Simon et de Saint-Fabien

en 1828. Sainte-Flavie et Sainte-Luce seront créées en 1829, en même temps que Saint-Germain de Rimouski. Il faudra attendre 1846 pour voir la création de Saint-Arsène, et 1848 pour assister à celle de la paroisse de Saint-Éloi, oeuvre de machination du curé Mâlo et du parti d'en bas, comme on le verra plus-bas, afin de diviser le parti des « gens d'en haut ». Puis viendra la création des paroisses de Saint-Mathieu-de-Rieux en 1858, celles de Notre-Dame-du-Lac en 1869, de Saint-Épiphane et Saint-Paul-de-la-Croix en 1870, de Sainte-Françoise et Saint-Jean-de-Dieu en 1873, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de la petite île Verte en 1874. Mont-Joli deviendra paroisse en 1880, Saint-Clément en 1881, Saint-Hubert et Sainte-Rose-du-Dégelé (sic) en 1885, et enfin Saint-Cyprien en 1886. Cabano ne sera érigée en paroisse qu'en 1906, et Saint-Médard en 1915.

En 1830, Pie VIII est à la tête de l'Église. A l'archidiocèse de Québec, auquel appartient Trois-Pistoles, avant de faire partie du diocèse de Rimouski créé le 14 janvier 1867, règne Mgr Bernard-Claude Panet (1825-1833). Lui succéderont Mgr Joseph Signay (1833-1850) et Mgr Pierre-Flavien Turgeon (1850-1867), qui sera remplacé par Mgr Charles-François Baillargeon (1867- 1870).

Enfin, identifions les curés qui se sont succédé à la tête de la paroisse :

Pierre Bourget (1822-1829);
Édouard Faucher (1829-1831);
Louis-Théophile Fortier (1831-1835);
Paschal (sic) Pouliot (1835-1843);
Louis-Stanislas Mâlo (1843-1850);
Léon Roy (1850-1866);
Jean-Baptiste Gagnon (1867-1876);
Olivier-Desiré Vézina (1876-1897);
Damase Morisset (1897-1921);
Joseph-Elzéar Pelletier (1921-1929);
Louis-Fabien Côté (1929-1941);
Adélarde Richard (1941-1949);
Louis-David Rioux (1949-1963);
Omer-C. D'Amours (1963-1972);
Norbert Roussel (1972-1976);
Jean-Marc Lévesque (1976-1984);
Laval Gauvin (1984-1993);
Gabriel Bérubé (1993-).

Il y a de l'orage à l'horizon (1830-1840)

« Nécessité est mère d'industrie », affirme le grand entomologiste français Jean-Henri Fabre. Dès les années 1820, il fallut se rendre à l'évidence de la vérité de cet adage. Dans les notes, non datées, du curé Faucher, on trouve clairement exprimés les arguments des deux tiers des paroissiens en faveur de l'opportunité de construire une vraie église, sur un autre site que celui occupé par les deux premières chapelles. De 196 âmes que comptait Trois-Pistoles en 1790, l'on en dénombrait 1633, 35 ans plus tard, soit en 1825.



Édouard Faucher, né à Saint-Michel de Bellechasse le 24 avril 1802, de Charles Faucher et de Marie-Geneviève Casault, fait ses études classiques et théologiques à Québec, où il est ordonné le 3 octobre 1824. Il est nommé curé de Carleton, avec desserte des Micmacs de Ristigouche, de 1825 à 1828, curé de Saint-Jean, I.O., en 1828-1829, puis de Trois-Pistoles de 1829 à 1831, et enfin de Lotbinière (1831-1865). Il décéda à Québec, le 11 août 1865.

(DBCCF, t. 4, p. 110.)

Note : Le biographe ajoute ceci du curé Faucher : « Ame fortement trempée dans un corps non moins endurci à la fatigue il resta rempli d'ardeur évangélique jusqu'à la fin : au milieu du travail le plus accablant et des pires contrariétés son caractère aimable et gai lui faisait toujours trouver le mot pour rire. C'est au retour d'une visite à ses anciennes missions du golfe en compagnie de son évêque qu'il a été soudainement enlevé par la mort lors de son passage à l'archevêché de Québec. (Id., p. 110.)

Voici donc les arguments invoqués par les tenants d'une église en haut. Je cite le manuscrit du chanoine Bérubé²³ :

Les 2/3 de la paroisse demandent l'église sur le haut de la côte, à 15 arpents à peu près de la point où elle est maintenant. Les raisons de ce changement sont les suivantes :

- 1) Le peu d'étendue et la mauvaise qualité du terrain où se trouve l'église. Ce n'est, en effet, qu'une pointe de rocher où les bâtisses ne peuvent être qu'extrêmement resserrées, où le curé n'a et ne peut avoir un seul pouce de pacage pour ses animaux, un seul pouce de bonne terre pour le jardin;
- 2) Le peu d'espace pour leurs voitures et surtout l'incommodité d'une seule route qui conduit à l'église, ce qui les expose à des accidents;
- 3) La très grande difficulté d'y avoir un cimetière passable. En effet, ce ne sera qu'avec beaucoup de frais, en ajoutant une grande quantité de terre, qu'ils pourraient réussir à en avoir un convenable;

4) Enfin, la distance et l'éloignement pour les habitants des concessions; ils auraient par là une grande côte d'évitée.

Et le chanoine Bérubé d'ajouter : Dernier argument de poids pour la majorité des paroissiens :

« L'espérance qu'en gagnant d'avoir l'église sur la côte, ils auront ensuite beaucoup plus de facilité d'y obtenir le Chemin du Roi, chose à laquelle ces 2/3 de la paroisse travaillent sans avoir pu encore réussir. » (p. 104, 111-115.)

Quant aux arguments de l'autre tiers de la population, ils sont ainsi résumés :

« La troisième partie de la paroisse... se compose

1) des personnes les plus marquantes, les plus anciennes, des pères (sic) pour ainsi dire de la paroisse;

2) des plus riches. »

Précisant leurs raisons de maintenir l'église « là où elle a toujours été », ces personnes invoquent, entre autres :

1) « La nécessité absolue de bâtir... pas seulement une église, mais un presbytère, une grange, etc... C'est un terrain convenable qu'il faudra trouver, et ensuite acheter;

2) Ce sera sur eux que retomberont les frais... (les autres) nouveaux venus n'ayant pas les moyens de partager les dépenses nécessaires... »



Louis-Théophile Fortier, né à Québec le 13 décembre 1803, est le fils de Louis Fortier et de Marie-Anne Contant. Il fit ses études au séminaire de Nicolet (1815-1823), fut ordonné le 1 octobre 1826. Directeur du collège de Chambly (1826-1828), curé de Nipissiguit, N.B. (1828-1829), de Caraque avec desserte de Tracadie (1829-1831), il devint curé de Trois-Pistoles de 1831 à 1835. Il fut ensuite curé de la Jeune-Lorette (1835-1844), puis de Nicolet, de 1844 à sa mort survenue le 27 mars 1874. (DBCCE, t. 6, p. 288.)

Note : Le biographe Allaire a ce commentaire personnel sur le curé Fortier : « Distingué de manières et aimant le haut ton il s'était fait une réputation de grand seigneur, il n'en avait pas moins beaucoup de piété et était bon prédicateur. » (Id., p. 288.)

Le 20 septembre 1831, arrive le nouveau curé de Trois-Pistoles, Louis-Théophile Fortier, « chargé de la desserte de Trois-Pistoles, et des lieux érigés en paroisse sous l'invocation de Saint-Simon et de Saint-Fabien »²⁴. Peu après son arrivée, soit le 4 mars 1832, il écrit au secrétaire Cazeau de l'archidiocèse de Québec : « Je ne connais pas de curé plus mal que moi : un presbytère où, quand il survient deux étrangers,

le curé est obligé de traîner les places, un presbytère le repaire des rats, souris, puces, etc.; une grange qui ne mérite que de passer au feu; point de puits, pas de pacage même pour une vache, point d'apparence de coeur du côté des habitants pour améliorer le sort de leur curé » (p. 2), et tout le reste à l'avenant. Manifestement, ce curé n'est point habitué à la vie dure de nos « habitants » d'ici!

Le 30 mars 1832, une requête, signée de 160 noms ou croix, est adressée à Mgr Panet, archevêque de Québec. L'on y précise les raisons d'obtenir une église sur la côte; on recourt à l'histoire pour expliquer son point de vue : « Que la place où est actuellement bâtie l'église ou chapelle des Trois-Pistoles a été marquée et choisie dans un temps où l'endroit n'était alors qu'un poste sauvage que les missionnaires desservaient en canot; c'est pourquoi la place fut marquée sur le nord de la grève sur une pointe de rocher dans un endroit dont l'abord est assez inaccessible par terre... »

La chapelle est devenue trop petite pour les besoins, le cimetière est « actuellement insuffisant et d'ailleurs situé sur un rocher et entouré par les eaux de la mer, ce qui le rend non susceptible d'agrandissement ». L'on propose de construire « sur la terre d'un nommé Ambroise Rousseau, dans un endroit élevé sur un beau sable (soit tout près de l'emplacement où se trouve la cinquième église actuelle), à la commodité de l'eau, et pas plus éloignée que 20 arpents de l'église actuelle, et dont l'accès serait très facile par terre » (p. 197); puis, on supplie Sa Grandeur de « faire marquer une nouvelle place d'église à l'endroit demandé ou dans les environs, de donner et désigner la grandeur et dimensions de l'église, sacristie, cimetière et presbytère à être faits, ainsi que la grandeur du terrain sur lequel lesdites bâtisses seront érigées, et d'ordonner sur le tout ce que de raison est bien et vous ferez justice... » (p. 198.)

Le curé Fortier eut sans doute vent de cette requête, puisqu'il s'en plaint auprès du secrétaire Cazeau le 30 mai de la même année : « Pourquoi attendre après avoir fait dire à nos gens par Maître Morin que Mgr allait envoyer aussitôt que possible quelqu'un pour fixer sur la côte l'église en question » (p. 199).

Les choses ne bougent pas, les gens d'en haut décident d'adresser le 31 décembre 1832 leur requête aux « membres de la Chambre d'assemblée en parlement provincial », et une autre à Lord Aylmer, « Lieutenant général et Commandant en chef des forces de Sa Majesté », « Gouverneur général du Canada ». En fait, cette requête n'arriva pas à destination, mais elle fut remise à l'évêque coadjuteur par le député Alexis Rivard (p. 202).

Le 25 juillet 1833, l'on adresse substantiellement la même requête que celle du 30 mars 1832, avec les mêmes allégués, en y ajoutant un argument de poids au sujet de l'état du Chemin : « La petite route qui va du Chemin du Roi à l'église est trop remplie de... (trous?) dangereux » ; on ajoute que l'endroit suggéré est « le plus central de la paroisse, à la commodité de tout le monde » . Cette requête est signée par 178 personnes. Mgr Signay délègue alors le curé de Saint-André de Kamouraska, Pierre-Flavien Leclerc, « pour vérifier les allégués de la requête et procéder à la marquation d'une église s'il y a lieu, aussi de marquer un presbytère, et cimetière, si le site doit changer ». Ce qui sera fait le 30 septembre 1834, soit un an après (p. 203).

Dans les notes d'un ancien curé, datées par le chanoine Bérubé de 1835, on peut lire ceci :

1) A la recommandation de Messire P.-F. Leclerc, M. Renouf²³ a acheté du terrain pour l'église (voir p. 21, 18 novembre 1834), marchand, natif de Jersey, homme riche, très honnête, catholique depuis peu d'années; ... il a acheté cette terre pour se fixer près de l'église et ôter tout prétexte à ceux qui disent que les terres des côtes sont trop chargées de dettes pour pouvoir y mettre une église.

2) Il est très facile de faire un chemin depuis la rivière jusqu'à la route de l'église (projetée). Ce serait d'un tiers plus court : on éviterait plusieurs arpents de sable mouvant et quatre grandes côtes dont deux sont énormes. Il n'y en aurait plus qu'une.

3) Neuf habitants sur 18 sont déjà logés là où doit passer le chemin. A mon goût, c'est chez Ambroise Rousseau, près de la route, que devrait se bâtir l'église.

4) Les gens d'en bas objecteront qu'ils ont une côte à monter. Ce sera leur tour de la monter, ceux des concessions le font depuis longtemps (p. 125).

Dans les notes du curé Théophile Fortier, du 22 mars 1835, on lit ce qui suit :

L'un des partis est composé de tous les anciens habitants de la paroisse, des plus remarquables, soit du côté de l'éducation, soit par rapport à leur richesse; composé, en un mot, de ceux qui ont établi la paroisse, qui ont contribué à toutes les bâtisses publiques; de ceux qui se sont toujours montrés remplis de zèle pour leurs devoirs et d'obéissance à leurs supérieurs.

L'autre parti est formé de tous les nouveaux venus qui, à l'exception de 15 ou 20, sont pauvres, et un grand nombre très pauvres; n'ayant jamais contribué pour rien aux bâtisses publiques qui existent; n'ayant pas même voulu rien fournir à certaines réparations ordonnées par feu Mgr Panet, ce parti a à sa tête, pour chef, le major Rioux, aidé des

conseils de Maître Moyse (sic) Morin, et d'un nommé Desjardins de l'Isle-Verte. (p. 126.)

Qui est ce major Rioux? C'est l'un des descendants de Vincent Rioux. On le désigne surtout sous le titre de major, mais aussi de capitaine, d'écuyer et même de coseigneur. Il jouit d'une grande crédibilité auprès de la grande majorité des Pistolois. La loi de 1832 permettant à une paroisse de s'élire un commissaire des chemins, c'est lui qu'on élit à ce poste (p. 126). C'est donc lui qui est à la tête du parti des gens d'en haut, qui monterait la tête de ceux que le notaire Jos. Ouellet, juge de paix, qualifie de « pauvres ignorants » (5 février 1834, p. 11). Dans une lettre du 15 janvier 1834 à Mgr Signay, le curé Fortier parle de lui comme de « l'une de nos mauvaises têtes » (p. 10). Or, onze ans plus tard, dans une lettre au même destinataire datée du 25 septembre 1845, le curé Mâlo fait ainsi l'éloge de Paul Rioux :

Le capitaine Paul Rioux, coseigneur, est le plus riche et le plus grand propriétaire de cette paroisse; ... il est un homme très religieux qui s'est toujours distingué par sa soumission à ses supérieurs ecclésiastiques qui, en lui témoignant la bienveillance et l'estime que je crois lui être dues, pourraient lui faire faire tout le bien dont il est capable. Dans les circonstances présentes, peut-être est-il la seule personne, civilement parlant, capable d'arrêter tout le mal que causent les divisions de cette paroisse. Comme il est seigneur du fief sur lequel est bâtie l'église des rebelles... tout rentrera dans l'ordre et la légalité aux Trois-Pistoles. (p. 56-57.)

Le 2 mars 1835, Mgr Signay écrit au curé Fortier :

Il comprend qu'il y a... deux partis en opposition sur le choix d'un site d'église... Il lui semble que le terrain offert par le seigneur sur le coteau serait le plus propice, d'autant plus que les gens du haut de la paroisse, du côté de l'Isle-Verte, sont déjà obligés de monter sur les coteaux pour arriver au nouveau pont... Il tient à exprimer sa reconnaissance à M. Philippe Renouf qui lui a offert un magnifique terrain dégrevé de toutes hypothèques (p. 170-171).

Le 22 mars 1835, le curé Fortier affirme que l'affaire « du nouveau chemin a commencé il y a environ quinze ans, quand le parti d'en haut, plus faible qu'aujourd'hui, avait fait une requête pour faire venir le Grand Voyer du district pour faire tracer le chemin sur la côte » (p. 126).



Paschal Pouliot, né à Kamouraska le 28 mai 1807, de François Pouliot et de Julie Damien, fut ordonné le 2 mai 1830. Vicaire à Charlesbourg en 1830, à Saint-Roch-de-l'Achigan (1830-1831), à Rimouski (1831-1832), à Deschambault (1832-1834), à Louiseville en 1834, à Yamachiche (1834-1835, il est nommé curé de Trois-Pistoles (1835-1843), puis de Saint-André de Kamouraska (1843-1849) et de Saint-Gervais (1849-1873). Retiré à Fraserville de 1873 à 1876, il y décéda le 5 mars 1876. (DBCCF, t. 1, p. 447.)

Le 2 mai 1836, le parti d'en haut accuse le curé Georges Derome, de Saint-Pascal, d'avoir été corrompu par Félix Têtu et par le curé Fortier. Le 9 juin, ce dernier se défend d'une telle accusation auprès de Mgr Signay qui, le 16 août, prend position : L'église sera construite en bas (p. 131). La réaction du major Rioux est violente : « Je n'ai jamais eu confiance dans les évêques non plus que dans les prêtres, mais j'en aurai encore moins que jamais » (p. 133).

Depuis 1836 et jusqu'en 1840, « il semble y avoir eu une accalmie », note le chanoine Bérubé (p. 27).

Éclatement de la querelle (1840-1850)

En poste depuis cinq ans, le curé P. Pouliot, notant une « opposition vivace », demande à Mgr Signay le 28 août 1840 de laisser Trois-Pistoles. En fin de septembre, il demande un plan à l'architecte François Baillairgé, afin de commencer les travaux de la troisième église au printemps suivant. Il affirme à Mgr Signay que « M. Faucher est la cause de cette reprise de la question du chemin. Il aurait dit à Québec, en présence de quelques opposants : « Ayez le chemin sur la côte et l'église y montera! » » (p. 28-29.) Il presse l'archevêque d'adopter une attitude « forte et énergique... accompagnée même de menaces de les laisser sans cure » (p. 30).

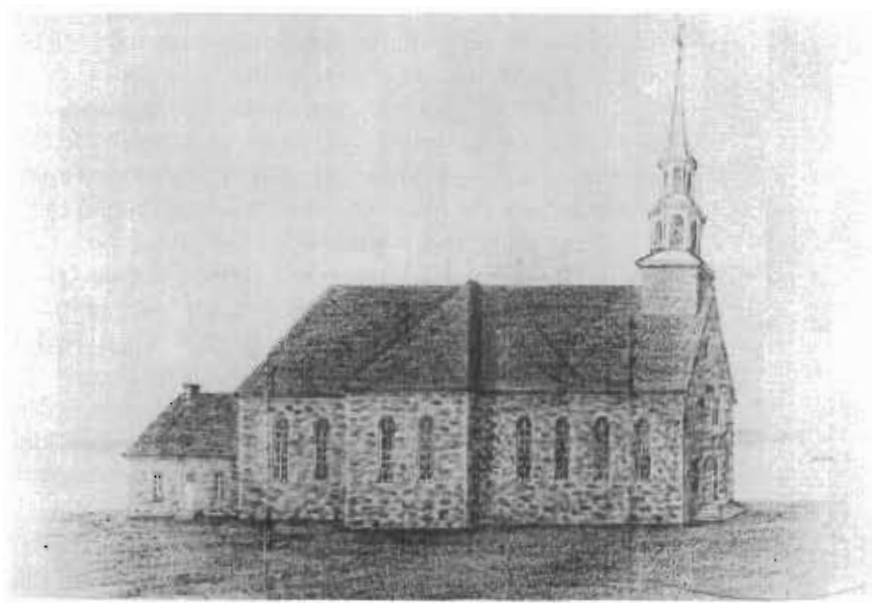
Le 23 mars 1841, deux citoyens de Trois-Pistoles, Jean-Baptiste Lavoie et Raphaël Plourde, s'adressent à Mgr Signay, pour dénoncer l'attitude de leur curé. Il « leur a dit qu'ils (les opposants) ne devaient pas s'attendre à faire leurs pâques s'ils persistaient à ne pas vouloir consentir à fournir leur quote-part pour la bâtisse à l'endroit où elle a été fixée. Ils protestent qu'ils persisteront dans cette conduite et se disent qu'il n'y a pas de mal à le faire parce qu'ils défendent une cause équitable. Raisons :

1) C'est le voeu de la grande majorité des habitants.

2) Le chemin ayant été fixé dernièrement sur la côte, il serait injuste de bâtir l'église en bas » (p. 33).

Le 26 août 1841, la première pierre de la nouvelle église est bénite. Le 8 septembre 1841, un groupe de paroissiens auxquels le curé refuse les sacrements se plaignent auprès de Mgr Signay :

Notre curé exerce dans la chaire, sous l'apparence du zèle religieux, une influence indue, avec une opulence extraordinaire, remplie des menaces effrayantes et scandaleuses, croyant par là nous forcer de croire que nous sommes dans une erreur criminelle qui l'oblige hardiment de refuser de nous admettre au Salut... Demander à bâtir une église à la commodité des habitants et au lieu où ils en ont besoin, et vouloir obtenir un nouveau chemin pour l'avantage de la Couronne et du peuple, sont pour lui deux crimes assez énormes pour l'obliger de donner son affidavit contre l'établissement dudit chemin et ensuite de dire publiquement au prône qu'il ne veut plus nous voir et nous entendre, et que d'ailleurs il nous laisserait mourir sans daigner nous assister. Quoique cependant il exige absolument les dîmes sans les avoir gagnées légalement. De plus, il dit que Votre Grandeur ne doit pas intervenir dans les affaires de l'église en contemplation (en projet). Quand il apprend que Vous avez dit aux Sieurs Philippe Renouf et Paul Turcot des Trois-Pistoles concernant le salut des âmes et la contribution exigée... (p. 38-39).



La troisième église
à la pointe.

Source : S.H.C.T.P

Cette lettre est signée par Louis Bérubé, Romain Côté, Maurice Martel, Élie Bélanger, Gabriel Turcot, Jean-Baptiste Rioux, Jean-Baptiste Turcot, Lambert Gagnon, Gabriel Turcot fils, Rémy Gagnon, Benjamin Rioux père, et certifiée par Paul Rioux.

Les opposants tout à fait déterminés passent aux actes, dès juin 1842, en entreprenant la construction d'une quatrième église. Le 29 juin 1842 le curé apprend à Mgr Signay qu'ils ont commencé :

sur la côte, sur un terrain acheté le 27 juin; hier le 28, la pierre s'y charroyait; aujourd'hui, 29, après une annonce faite à la porte de l'église, ils ont tenu une assemblée dans la salle publique, où ils ont recueilli les signatures de ceux qui veulent contribuer à leur église. Déjà un plénipotentiaire est allé engager des maçons... (p. 41).

Ils se basent, ajoute-t-il, sur l'autorité du curé de Saint-Denis, Édouard Quertier, qui a vu l'injustice de la marquation de l'église en 1835 : l'église devrait être sur la côte.

Le 5 juillet 1842, il écrit au secrétaire Cazeau : « Les rebelles continuent leur oeuvre de Bélial, la pierre continue à se charroyer sur la côte, les fourneaux à chaux sont en construction. Le Sieur Renouf doit avoir engagé les maçons pour la deuxième tour de Babel » (p. 42). En août, Mgr Signay envoie Alexis Mailloux, futur vicaire général pour le Bas du fleuve, afin de « ramener dans le devoir ceux qui ont entrepris de construire une église sur la côte » . Après la grand-messe, l'abbé Mailloux livre son message, auquel on réagit violemment, certains sortant même de l'église. Philippe Renouf en colère le suit à la sacristie avec plusieurs autres : « Nous avons envoyé à Monseigneur une requête, signée de 200 noms. Voulez-vous sortir et connaître où est la majorité? » On lui remet une lettre lui demandant de « prêcher la Parole de Dieu, et non pas de dire les bêtises de M. Pouliot » (p. 150).

Devant une opposition de plus en plus manifeste, à la suite d'une requête signée de 207 noms et datée du 8 février 1843 (p. 45), le curé Pouliot demande son départ de Trois-Pistoles, ce qu'il obtiendra à l'automne. Sa correspondance avec l'archevêché de Québec est ponctuée de nombreuses plaintes sur son sort. En août 1840, il ne se sent « pas assez de courage et d'énergie » (p. 27). Le 6 avril 1842, il parle de « tâche pénible, de calice amer » (p. 40). Il écrit le 10 mai 1842 au secrétaire Cazeau : « Mgr manque de fermeté... il soutient trop les opposants » (p. 46). Le 17 mai, il se plaint qu'on le critique comme un entêté, un orgueilleux et un homme plein de confiance dans ses propres lumières (p. 48). Le 22 juin suivant, il écrit : « La vie aux Trois-Pistoles est un long martyre. Quotidie morior » (p. 42). Or, la paroisse de Trois-Pistoles « est à envier sous bien des rapports », lui avait écrit Mgr Signay en l'y nommant, dans sa lettre le 12 octobre 1835 (p. 173).



Louis-Stanislas Mâlo, né à Rivière-des-Prairies le 6 août 1801, de Benjamin Mâlo et de Marie-Louise Bleau, fut ordonné à Québec le 5 novembre 1826. Il fut nommé vicaire à Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes (1826-1828), puis curé de Carleton avec desserte de Ristigouche (1828-1843). Il fut ensuite curé de Trois-Pistoles (1843-1850), tout en étant missionnaire à Grosse-Ile (1847) et à Saint-Éloi (1849-1850). Enfin, il fut nommé curé de Bécancourt de 1850 à 1884. Il y décéda le 21 décembre 1884. (DBCCF, t. 4, p. 110.)

Note : Le biographe tient le curé Mâlo en très haute estime. Si l'on se reporte aux observations élogieuses qu'il ajoute à la biographie qu'il a coutume de rédiger succinctement : « Sévère à lui-même autant qu'aimable, courtois et dévoué pour les autres, infatigable au travail, c'était éminemment un homme de devoir, tout entier à son ministère pastoral, avec cela versé dans les sciences naturelles, remarquable par l'originalité de ses appréciations et les piquantes saillies de son esprit, d'une conversation toujours captivante. Il a laissé, surtout dans ses missions, un souvenir impérissable. Dans ses loisirs, il avait trouvé le moyen de transformer son presbytère de la baie des Chaleurs en un véritable musée des curiosités de la région, et vu l'exiguïté de l'espace avec quel art l'abondance des objets y était agencée. Les variétés d'oiseaux, de poissons et de minéraux y étaient richement représentées, mais avant tout il avait accordé large la place aux armes, rasades, calumets et instruments de pêche de ses Micmacs. En même temps que prêtre, il a été aussi de longues années notaire et médecin d'occasion pour ses ouailles de là-bas. » (*Id.*, p. 110.)

Le successeur du curé Pouliot, Louis-Stanislas Mâlo, n'est guère plus entiché de sa nouvelle paroisse. A peine un an après son arrivée, le 25 septembre 1844, il écrit à Mgr Signay : « Je ne connaisse point dans tout le Canada de sort moins enviable que celui de curé des Trois-Pistoles et je ne dissimule point les déboires et difficultés auxquels je suis exposé dans cette paroisse » (p. 52). Deux ans après, il affirme que s'il a peu écrit à son évêque depuis son arrivée à Trois-Pistoles, c'est qu'il croyait qu'on avait voulu le mortifier en l'envoyant là (p. 59).

Les opposants, qualifiés de « rebelles » par le curé Mâlo, « continuent leur oeuvre dans l'espérance chimérique que leur église deviendra un jour paroissiale » (à Mgr Signay, 14 août 1844, p. 51).

Le cahier des prônes du 23 septembre 1844 nous apprend que, le 7 septembre, la nouvelle église d'en bas, bâtie en pierre, est « bénite par M. Siméon Marceau, sur l'invitation de M. Mâlo à ce autorisé par l'évêque de Québec, vers 3 h p.m., avec chant et cérémonie ordinaire et en présence d'une cinquantaine de personnes, dont la majeure partie étaient des notables de la paroisse. L.S. Mâlo, F. Têtu, et Jos. Ouellet, notaire. »

Les opposants se rendent « en foule à la messe à Saint-Simon », nous apprend le curé Marceau dans sa lettre à Mgr Signay du 24 septembre 1844 (p. 160).

« La municipalité des Trois-Pistoles » est créée le 14 juillet 1845. Philippe Renouf devient le premier maire, tandis que Maurice Martel est élu conseiller. Le 11 mai 1845, ce dernier, beau-frère du major Paul Rioux, est élu marguillier. Le 24 septembre suivant, le curé Mâlo écrit à Mgr Signay : « L'église des opposants est à demi couverte en bardeaux... les châssis et les portes sont prêts à être posés et le clocher est fini » (p. 56).

A la Fête-Dieu, le 14 juin 1846, le dais est porté non par les marguilliers, comme c'était la coutume, mais par les enfants de chœur, parce que le premier des marguilliers est Maurice Martel (p. 157). Le 27 novembre, le curé a insulté ce dernier, qui veut tenter une poursuite contre son curé. Le 28 février 1847, le curé Marceau de Saint-Simon écrit à Mgr Signay que les gens du parti opposant l'ont prié de s'intéresser pour eux auprès de Monseigneur, lui demandant de leur envoyer un autre curé. « Ils ne désirent rien moins que la paix, l'union et la soumission à leur pasteur », ajoutant qu'il a « bon espoir que ces gens reviendront » (p. 61).

Le 31 mai 1847, Maurice Martel fait à la commission scolaire une donation d'un terrain de 36 pieds sur 70, près de l'église d'en haut pour une maison d'école (p. 157)²⁶. Le 11 octobre 1847, le curé Mâlo se plaint auprès du secrétaire Cazeau que le curé Faucher continue à cabaler en faveur des opposants. Il fait des pieds et des mains pour obtenir la création de la paroisse de Saint-Éloi, entre Trois-Pistoles et l'Isle-Verte, qui, dit-il, « va contribuer à la paix. Bien des rebelles vont en faire partie. Ils seront moins nombreux ici, affaiblis » (p. 67). L'érection canonique de Saint-Éloi aura lieu en mars 1848. Le curé Mâlo tentera en juillet 1848 de diviser davantage la paroisse : une nouvelle paroisse comprendrait les 3^e, 4^e et 5^e rangs et Sainte-Françoise, qu'il propose de nommer Saint-Abraham, du nom d'un des premiers colons.

Dans la nuit du 2 au 3 juillet 1848, le feu est mis à la deuxième chapelle. Le curé accuse les opposants d'avoir fait le coup (p. 156). Il demande à Mgr Signay le 28 juillet 1849 de rester encore un an à Trois-Pistoles, espérant que dans un an il aura réussi à abattre complètement les rebelles (p. 84). Le chanoine Bérubé note : « Son but non avoué, c'est d'avoir le temps de faire ériger la nouvelle paroisse de Sainte-Françoise. Le curé se plaint que les MM. Marceau (de Saint-Simon et des Escoumins) sont du côté des rebelles, et que le curé de Saint-Simon



Claude Dumont, *Une église dans le temps.*

a trahi, et aussi que plusieurs prêtres ne l'approuvent pas dans son opiniâtreté » (p. 85-86).

En juin 1849, l'évêque coadjuteur, Mgr Turgeon, vient passer trois jours de visite dans la paroisse. Il est accompagné d'un curé de Québec, Louis Proulx. De Saint-Simon, le 1er juillet, ce dernier écrit au secrétaire Cazeau :

Les opposants sont venus rencontrer Mgr à Cacouna et offrir leur soumission... M. Mâlo est venu à l'Isle-Verte et s'est efforcé de faire entrer Mgr dans des plans de rigueur extrême. Deux partisans d'en bas en ont fait autant et, d'après un plan mûri avec M. Mâlo, ont cherché à influencer et à préjuger Mgr contre les gens d'en haut, et ont prouvé à Sa Grandeur qu'ils sont tous également fanatiques. Mgr a témoigné à M. Mâlo son mécontentement d'une conduite aussi peu digne (p. 105).

Tous ensuite signent « une formule de soumission sans condition à l'autorité épiscopale » ; Mgr distribue des *liceat*²⁷ pour qu'ils s'adressent aux curés voisins, « eux, leurs femmes et enfants » (p. 107). « Un curé conciliant et d'esprit se verrait bientôt maître de tout son monde. Il faudrait une retraite et une amnistie générale » (p. 108).

Une requête du 28 septembre 1849 demande « que M. Mâlo soit changé. Il est un achoppement aux bonnes dispositions des opposants » (p. 153). Enfin, en juillet 1850, Mgr Signay écrit à M. Mâlo pour lui dire qu'il doit partir de Trois-Pistoles :

Dans l'état où est actuellement la paroisse de Trois-Pistoles, je ne vous crois plus capable d'y faire le bien que vous avez à cœur d'y faire. Une grande partie de vos paroissiens ne vont plus à confesse et sont par conséquent privés du plus puissant moyen de résister au mal (p. 88).

Un nouveau curé conciliant et rassembleur (1850-1853)

Avec l'arrivée à l'automne de 1850 du nouveau curé, Léon Roy, s'ouvre enfin une nouvelle ère marquée au coin de la réconciliation entre les deux factions rivales.



Léon Roy, natif de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, le 6 juillet 1818, est le fils de Michel Roy et de Judith Fortier. Après ses études à Québec, il y est ordonné le 23 septembre 1843. Vicaire à Saint-Roch de Québec de 1843 à 1849, tout en étant en mission à Grosse-Île en 1847, lors de la fameuse épidémie qui a touché un grand nombre d'immigrants irlandais. Il arrive à Trois-Pistoles en 1850, où il sera curé jusqu'à 1866. Il sera ensuite nommé curé de Saint-André de Kamouraska (1866-1867), de Lotbinière (1867-1878). Il décède à Québec le 2 octobre 1878. (Voir DBCCF, t. 1, p. 484.)

Dans sa première lettre du 29 octobre 1850 à M. Cazeau, le curé Roy précise sa position, imprégnée d'une grande sagesse :

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les gens de l'église d'en bas voudraient me faire jeter tête baissée dans leur parti comme M. Mâlo. M. Mâlo a pu faire mieux que je ne suis jamais capable de faire, mais je n'ai pas du tout envie de prendre sa marche. J'ai su, de manière à ne pas en douter, que les gens d'en haut et d'en bas avaient été contents de mon entrée, qu'ils prieraient Dieu pour que je suivisse fidèlement la ligne de conduite que je m'étais tracée dans mon discours d'entrée (p. 89).

Dans sa lettre au secrétaire Cazeau du 1 janvier 1851, il parle de l'élection de marguilliers, au cours de laquelle fut élu Philippe Renouf, malgré la farouche opposition du parti d'en bas. Il ajoute : « Je n'ai à me plaindre ni d'un parti ni de l'autre, ils ont beaucoup de déférence pour moi, parce que l'un et l'autre espèrent m'avoir pour lui » (p. 90). Tout en effectuant sa visite pastorale, il note le 12 janvier : « Je souhaite de tout mon coeur pacifier ces pauvres gens; mais il faudra que le bon Dieu et la Sainte Vierge me donnent un rude coup de main, sans cela je n'ai aucune espérance. La plaie est trop envenimée. Le 10 mars de la même année, il observe : « J'ai assez de contentement avec mes habitants; ils se montrent la plupart bien dociles et tout à fait déferents » (p. 91). Le 3 juin, dans sa lettre à Mgr Turgeon, il parle du « froid piquant sur cette pointe-ci cet hiver » . « Son presbytère est en si mauvais état qu'il ne sait où mettre ses quelques meubles pour les soustraire à la pluie » . Il n'a « que des éloges à faire sur les gens de ce parti (d'en haut), qui veulent présenter une requête à Mgr pour reconsidérer le site de l'église » (p. 92, 94). Mgr Turgeon attend une demande par écrit.

Il reste toujours lucide et impartial, comme en témoigne sa lettre à son évêque du 14 août 1851, où il affirme : « Les deux partis ont des torts » (p. 97). Le 29 janvier 1852, il écrit au secrétaire Edmond Langevin, frère de Jean, futur évêque de Rimouski à partir de 1867 : « L'un et l'autre parti s'est rendu coupable (sic) d'injustices réciproquement pour parvenir à ses fins... Je suis bien vu des deux partis, c'est à qui me fera le plus de compliments... afin de m'engager à travailler pour son parti » (p. 98-99).

Tel apparaît le curé Roy : un homme de grand calme, de jugement, d'une grande patience, au doigté exceptionnel. Il est vraiment ce « curé conciliant et d'esprit... maître de tout son monde. » Ce qui paraissait impossible jusqu'à 1850 devient réalité, grâce au curé Roy, moins de deux ans après son arrivée à Trois-Pistoles, savoir la réconciliation générale.

Le 5 septembre 1852, Mgr Turgeon écrit dans les registres de notre paroisse le

Décret portant sur le changement de place de l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles et la fixant près du nouveau Chemin Royal (p. 144-147)²⁸.

Attendu que par une requête, en date du dix-neuf juillet mil huit cent cinquante deux, signée par la majorité des habitants francs-tenanciers de la paroisse Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles, Sa Grandeur l'Archevêque de Québec a été humblement suppliée de changer de place l'église paroissiale de ladite paroisse et de vouloir bien la marquer près du nouveau chemin Royal :

Que les allégués et les signatures de ladite requête ont été trouvés vrais et fondés :

Que ceux des habitants de ladite paroisse qui ont bâti l'église paroissiale, et qui pouvaient avoir intérêt à la garder à la place où elle est, par amour pour Dieu, et en vue de la Charité et de la paix ont généreusement consenti à renoncer à leur intérêt, et à se joindre aux requérants pour demander la même chose, ou consentir du moins à ce qu'elle se fit :

Que dans une assemblée générale de tous les francs-tenanciers de la paroisse, convoquée dans l'église paroissiale, le cinquième jour du mois de septembre de la même année, sous notre présidence, la demande faite en la requête sus-mentionnée nous a été réitérée et confirmée à l'unanimité des voix :

Que dans ladite assemblée tous les paroissiens ont déclaré qu'ils s'en rapporteraient à Sa Grandeur Monseigneur P.-F. Turgeon, Archevêque de Québec, ou à Nous, pour le choix de la place de la nouvelle église paroissiale et qu'ils s'engageaient à en passer par ce que nous aurions ordonné :

Que dans le cas où nous jugerions à propos d'accéder à leur demande et de changer, comme dit ci-dessus, la place de leur église paroissiale, ils se sont engagés à faire, en bonne forme, l'acquisition du terrain nécessaire pour y asseoir ladite église, pour un cimetière et un presbytère avec ses dépendances : et qu'ils ont promis de faire cesser tous les différends qui les ont divisés par le passé, et de n'avoir plus, en tout ce qui concernera leur église, qu'un cœur et qu'une âme comme il convient à des chrétiens et à des enfants d'une même paroisse;

Que dans la vue de prévenir toutes contestations et toutes divisions à l'avenir et de maintenir la paix parmi eux, ils se sont engagés en outre : 1) A fournir par souscriptions volontaires toutes les sommes nécessaires pour mettre la nouvelle église en tel état que les offices puissent y être célébrés convenablement, et pour bâtir un presbytère et autres dépendances à l'usage du curé, 2) A conserver à tous les pro-

priétaires de bancs, dans leurs rangs et aux mêmes conditions dans la nouvelle église où ils seront transportés, et en particulier le banc du seigneur :

Nous, C.F. Baillargeon, Évêque de Tloâ, coadjuteur de Monseigneur P.F. Turgeon, Archevêque de Québec agissant en son nom avons réglé ce qui suit :

1) L'église paroissiale de la paroisse de N.-D. des Neiges de Trois-Pistoles sera changée de place.

2) La place de la nouvelle église paroissiale sera celle que nous avons marquée nous-même sur un terrain borné au sud-ouest, par une route au nord par le chemin royal; à l'endroit déjà occupé par une église où nous avons placé une croix.

3) La nouvelle église paroissiale ne pourra y transporter le mobilier de l'ancienne que lorsque Monseigneur l'archevêque en aura donné la permission et cette permission ne sera accordée que lorsqu'il y aura un presbytère convenable pour loger M. le curé, et un cimetière convenable clos.

4) Afin de faire une solennelle amende honorable à la majesté divine pour tous les outrages qui lui ont été faits par les péchés sans nombre et par les scandales commis dans cette paroisse pendant les années où la chicane en a divisé les habitants, au sujet de la place de l'église paroissiale, et pour perpétuer la mémoire de leur accord et de leur heureuse union à l'occasion du choix de celle que nous leur avons marquée, et en même temps pour assurer à jamais à toute la paroisse la toute puissante protection de la Reine des Anges, Sa Sainte Patronne, l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Coeur de Marie sera établie dans la nouvelle église, aussitôt qu'elle aura été bénite et que l'office divin aura commencé à y être célébré.

Sera notre présent décret conservé dans les archives de la paroisse et enregistré dans le livre des délibérations.

Donné au presbytère de la susdite paroisse de N.-D. des Neiges des Trois-Pistoles, le cinquième jour du mois de septembre mil huit cent cinquante deux.

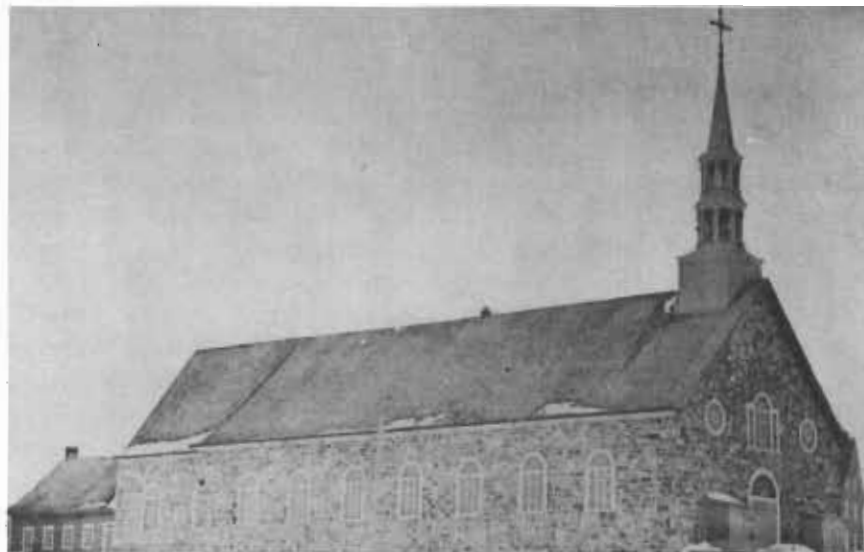
(Signé) FRS. O. THIBAudeau Ecel., secrétaire + C.F. Évêque de Tloâ.
Je, soussigné, certifie que cet extrait est conforme à l'original.
J. Ouellet, Ptre.²⁹

Le 18 août 1853, « l'église pouvait recevoir les fidèles et le Saint-Sacrement ». Le 21 août a lieu la bénédiction solennelle de l'église qui avait été l'occasion d'une si ferme opposition et devenait alors le lieu de la réconciliation. En voici l'acte :

Le vingt et un août, mil-huit-cent cinquante-trois, après lecture au prône de la messe paroissiale des Trois-Pistoles d'un décret canonique de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque en date du 18 courant approuvant

la nouvelle église érigée sur les côtes et permettant de la bénir, nous soussigné, Prêtre vicaire de St-Roch de Québec, avons à l'invitation de Mons. Léon Roy, curé du lieu, fait la bénédiction au milieu d'un grand concours de peuple.

En foi de quoi, nous avons signé le présent acte, avec M. le curé et quelques notables. Chs-T. Dubé, M.D., P. Fournier, N.P., L. Roy, curé, P.-L. Lahaie, Ptre.⁹⁰



La quatrième église de
Trois-Pistoles,
la première sur la côte

Source : S.H.G.T.P.

Ainsi donc, tout est bien qui finit bien. A la fin d'une de ses lettres, le 23 novembre 1853, le curé Roy note : « On trouve désormais dans les actes de la Fabrique l'expression : il été résolu à l'unanimité » (p. 101). Et le 4 novembre 1855, il écrit à Mgr Turgeon, qu'étant dans l'église à 5 h p.m., il a été touché de voir un grand nombre de personnes recueillies et priant. « Quel heureux changement!... Que de fois j'ai gémi, dans les premières années que j'étais ici, en voyant l'église complètement déserte après les offices des dimanches et des fêtes » (p. 102).

La troisième église, sise en face de la deuxième, « était en pierres perdues et avait soixante-quinze pieds de longueur ». Quant à la quatrième, « elle avait plus de cent pieds de longueur et était bâtie en pierres des champs »⁹¹.

4.3 *Vers une cinquième église* (1853-1888)

Vers la construction de la 5^e église (1853-1888)

Le calme étant revenu dans les esprits après l'arrivée du curé Roy, la vie paroissiale se déroule tout normalement. La population pistoloise augmente régulièrement, d'après les recensements. Celui de 1851 dénombre 2847 personnes, celui de 1860 en donne 3451 et, dix ans plus tard, Trois-Pistoles frise les 4000 habitants, soit plus précisément 3967⁸⁸.

Le curé Roy fait venir en 1858 les Dames de la Congrégation, qui s'installent dans le nouveau couvent en bois. Elles quittent en 1863, pour être remplacées par les Soeurs de Jésus-Marie, qui y sont encore aujourd'hui, poursuivant depuis leur arrivée leur oeuvre d'éducation auprès des petites filles, et même depuis les années vingt auprès des petits garçons, comme nous le verrons dans le chapitre sur l'éducation et celui sur la vie culturelle. C'est aussi en 1858 que la paroisse de Saint-Mathieu-de-Rioux, au sud de Saint-Simon, est érigée canoniquement.

L'abbé Léon Roy se dépensera en seize ans de service pastoral, unanimement apprécié par les paroissiens, au point que, l'année de son départ, on le nomme président de la Commission scolaire no 1. On envoie donc l'abbé Jean-Baptiste Gagnon qui arrivera à Trois-Pistoles en 1867, la même année où est créé le nouveau diocèse de Rimouski, avec à sa tête Mgr Jean Langevin.



Jean-Baptiste Gagnon, né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fils de Jean-Baptiste Gagnon et de Lucie Dubé, fit ses études à La Pocatière, fut ordonné à Québec le 1 octobre 1846. Il fut nommé curé de Chicoutimi de 1847 à 1854, de l'Isle-Verte de 1854 à 1856, puis encore de Chicoutimi (1854-1862), de Saint-André de Kamouraska de 1862 à 1866, pour être curé de Trois-Pistoles, de 1867 à 1876, où il décédait le 28 septembre 1876. (DBCCF, t. 1, p. 222.)

C'est au début de la cure de l'abbé Gagnon que le nouvel évêque de Rimouski se croit obligé d'intervenir auprès du nouveau curé de Trois-Pistoles : la 3^e église est abandonnée au point que les animaux et les malfaiteurs y entrent, que le respect dû aux corps qui « n'ont pas été relevés » n'est aucunement assuré (Gauvreau, p. 276).

Le progrès des communications amène à Trois-Pistoles, dès 1870, la ligne de l'Intercolonial. Après le décès de l'abbé Gagnon, qui fut comme son prédécesseur président de la Commission scolaire no 1, on nomme pour le remplacer, le 15 octobre 1876, l'abbé Désiré Vézina dont le grand oeuvre restera la construction de la cinquième église, du presbytère et la construction en pierre du nouveau couvent de Jésus-Marie.

Entre-temps, en 1873, deux paroisses sont érigées canoniquement : Sainte-Françoise et Saint-Jean-de-Dieu. Ce qui veut dire qu'elles célébreront en 1998, leur 125^e anniversaire, tandis que Saint-Éloi fêtera le 150^e anniversaire de son érection canonique et civile.



Olivier-Désiré Vézina, né à l'île aux Grues, comté de Montmagny, le 18 octobre 1836, d'Olivier Vézina et de Sophie Lemieux, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon le 19 septembre 1863. D'abord professeur au séminaire de Québec de 1863 à 1865, puis vicaire à Saint-Nicolas de 1865 à 1866, il est nommé curé de Matane de 1866 à 1868. Au séminaire de Rimouski, il est directeur des ecclésiastiques, puis vice-supérieur, entre 1868 et 1876. Il devient brièvement curé de Saint-Arsène avant d'être nommé à Trois-Pistoles où il exercera son ministère 21 ans durant (1876-1897). Par la suite, il deviendra curé de la cathédrale de Rimouski de 1897 à 1899. Retiré à Québec de 1899 à 1906, il y meurt le 30 novembre 1906. Il sera inhumé à Trois-Pistoles.

(Voir DBCCF, t. 1, p. 534.)

Le 3 septembre 1881, une requête est acheminée à l'évêque de Rimouski demandant que l'on puisse bâtir « une église en rapport avec la richesse de ses habitants et l'avenir de la paroisse » (Gauvreau, p. 288). Ce ne sera pas sans une certaine opposition d'un groupe de paroissiens, cette fois-là encore, qui finit cependant par se résorber. De la vieille église d'en bas, démolie en 1882, on récupère les pierres pour les fondations de la nouvelle. Le 3 août 1885, aura lieu la bénédiction de la première pierre de l'église entreprise en 1882. Le premier jan-



vier 1888, on y célèbre la première messe. Il faudra attendre au 28 juin 1888 pour ouvrir au culte et bénir solennellement la fameuse cinquième église de Notre-Dame-des-Neiges.



La cinquième église, soit la deuxième sur la côte. À remarquer la présence d'un oeil de boeuf, l'absence de lucarnes sur le toit ainsi que l'absence d'escalier central sur la façade ouest.

Source : S.H.C.T.P.

Trois-Pistoles est renommée pour avoir donné au diocèse de Rimouski le plus imposant temple qui se soit édifié au siècle dernier dans tout le Bas-Saint-Laurent. Une telle église, aux proportions gigantesques pour l'époque et pour la population (209 pieds de longueur, sur 70 de largeur et 40 de hauteur), constitue un monument des plus originaux et qui le signale à l'attention de nombreux visiteurs. C'est surtout le monument qui fait la fierté d'une population qui vit dans son ombre depuis plus d'un siècle.

Certains, toutefois, se sont avisés d'en dresser l'historique d'une façon fantaisiste, tel André Croteau, qui a eu toutefois le mérite d'en illustrer superbement son livre de photos de belle qualité. Quant au texte, je laisse aux historiens d'en juger la pertinence. Citons-en la première page :

D'où que l'on circule sur les hauteurs de la municipalité rurale de comté (MRC) des Basques, on peut apercevoir la structure imposante de l'église Notre-Dame-des-Neiges, à Trois-Pistoles, qui domine non seulement cette ville charmante, mais aussi l'île aux Basques et tous les



La façade ouest
de l'église actuelle.
Photo : Gilles Gaudreau.

environs. (...) Cette église démesurée affiche la fière prestance d'un lion vainqueur au combat. En fait, la construction d'églises en milieu rural a parfois bel et bien donné lieu à des affrontements qui ont toujours connu des dénouements douloureux. C'est en quelques mots l'histoire de cette église spectaculaire. (...) Érigé sur une crête dominant le Saint-Laurent, le village de Trois-Pistoles prend, dès sa fondation, une forme allongée sur la berge du fleuve. Une distance assez considérable sépare les deux extrémités de l'agglomération. Quand vient le temps de construire une église, les habitants de chaque extrémité veulent, pour une question tant pratique que pour la fierté, que le temple soit érigé près de chez eux. S'ensuit une telle dispute que chaque groupe érige sa propre église. Les fidèles de l'est choisissent comme emplacement un site marqué par une miraculeuse chute de neige et nomment leur église Notre-Dame-des-Neiges. Lors de la dispute, on demande à l'évêque de Québec d'agir à titre d'arbitre et celui-ci choisit cette église : on devra détruire l'autre!



L'église de Trois-Pistoles.
*Sourc :
Suzanne Villeneuve-Roux*

Cet auteur eût sans doute été mieux inspiré de s'informer auprès d'une Société historique existant ici depuis 20 ans et qui publie une revue annuelle! Il n'aurait pas ainsi laissé libre cours à son imagination, donnant foi à quelques légendes sans fondement historique. Il aurait appris la date de la construction de cette « église spectaculaire », dont le curé d'alors relevait du diocèse de Rimouski depuis 15 ans, et non pas de celui de Québec, comme il se plaît à l'affirmer.

Voici la description qu'en donne Amélie Lévesque :

Architecture extérieure :

Les plans extérieurs sont de l'architecte David Ouellet. Ceux-ci empruntent à plusieurs styles. Le dôme fait référence au byzantin : la coupole du clocher principal et le clocher de la façade sont en écailles de poisson. La croix et les deux tourelles rappellent le style roman du Moyen Age. L'architecte Ouellet se serait inspiré du modèle jésuite, dit rococo : le plan en croix latine, le transept extérieur et le clocher à la croisée en sont des manifestations.

La façade de l'église se compose de trois tours. Une tour centrale, issue de la tradition gothique, domine toute la structure du monument. Deux tours clochers aux angles élargissent la devanture.

Trois statues dorées sont soutenues par les tours en façade : celles de la Vierge et l'Enfant Jésus au campanile du portail, de l'archange saint Michel au nord et de saint François-Xavier au sud.

L'église est surplombée de trois clochers, dont le clocher central qui possède trois clochetons d'apparat. Le carillon de trois cloches fut offert par les paroissiens et bénit en 1894. On retrouve dans le clocher de la chapelle les cloches des deuxième et troisième églises datées de 1807 et 1844.

Le clocher central repose sur un immense piédestal carré, là où se rejoignent les parties avant, arrière et latérale, ce qui représente l'arrière du chœur.

Le chœur de l'église.
À remarquer les deux anges
agenouillés des deux côtés
du maître-autel.
Source : Paul Dumas.



Intérieur de l'église de
Trois-Pistoles.

Photo : Vers 1900-1910,
Louis-Isidore Rioux.

Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.



Architecture intérieure :

Les plans de l'intérieur furent conçus par le chanoine Bouillon. L'architecte Joseph-Pierre Ouellet les modifia et les exécuta.

L'extérieur de l'église tout en arêtes et en angles n'annonce pas l'intérieur en arcs et en courbes. L'élévation est dominée par un entablement à arcades soutenu sur presque toute la longueur par des colonnes. Corniches, pilastres et frises sont du style corinthien le plus pur.

L'escalier de la chaire entoure l'une des colonnes maîtresses qui portent la fausse voûte. En 1904, on applique une imitation de marbre sur les colonnes en bois, ce qui rehausse la richesse de la décoration de l'église.

Le dôme est une caractéristique unique de l'église de Trois-Pistoles.

Les oeuvres d'art :

Le maître-autel recèle de nombreuses oeuvres d'art, dont deux anges en porte-flambeau, de T. Carli (1867-1923). Les anges entourent des sculptures de saint Pierre et de saint Paul de chaque côté du maître-autel.

Les quatre évangélistes, oeuvre en médaillon dans la coupole, a été peinte par Jules Rioux, originaire de Trois-Pistoles. Le chemin de croix, peint à la main, est un don de Narcisse Rioux, mais on ne connaît pas le nom de l'artiste.

On trouve au-dessus de l'autel transversal un tableau de J. Uberti, d'après Rubens : *L'éducation de la Vierge*. Placée près du tableau, une sculpture de T. Carli, représentant l'éducation de la Vierge.

De J. Uberti, d'après Poussin cette fois, *La Sainte Famille élargie*. Ce tableau est situé au bras gauche du transept, au-dessus de l'autel. Toujours au transept, on retrouve une sculpture en ronde bosse avec l'inscription *La mère des douleurs* et une sculpture de la Vierge présentant le rosaire de saint Dominique, de l'artiste T. Carli-Petrucci (1923-1965).

Une sculpture de métal représentant saint Pierre est déposée sur un socle au transept gauche. Elle fut acquise par le curé Vézina lors d'un voyage à Rome en 1896-1897, et donnée à la paroisse.

Au bas-côté gauche, on peut voir un tableau exécuté par une religieuse de l'Immaculée-Conception : c'est une représentation des saints Martyrs canadiens.



Le tableau de la Madone des Anges attribué au peintre italien Carlo Maratta.

Photo : Gilles Gaudreau.

Le tableau de Notre-Dame-des-Anges, placé au bas-côté droit, à l'avant de la nef, fut commandé en 1802 pour la deuxième église. Cette oeuvre est attribuée au peintre italien Carlo Maratta, bien qu'on ne puisse assurer son authenticité parce qu'on ne peut y déceler la signature de l'artiste.

L'orgue *Casavant*, acheté en 1905, trône sur la galerie supérieure de l'église. Il comporte 28 jeux et vaut actuellement 400 000 \$.

Au jubé et à la tribune du choeur, plusieurs vitraux et sculptures prennent place. Par ailleurs, des pièces d'orfèvrerie religieuse, de François Sasseville, sont la propriété de l'église.

Le maître-autel de la chapelle est de François Baillairgé (1759-1830). Il constitue une pièce d'importance des oeuvres d'art de l'église car il

Hubert Morin, constructeur de l'église de Trois-Pistoles.

Source : S.H.G.T.P.



Monument commémoratif érigé lors des fêtes du centenaire de l'église en 1987.

Photo : Gilles Gaudreau.



est particulièrement bien conservé. Cette oeuvre fut commandée en 1812 et elle est conçue sur le modèle de l'autel de la basilique de Québec, qui fut détruit par un incendie. Cet autel se trouvait dans la deuxième église, de même que le chemin de croix, aussi placé dans la chapelle de l'église actuelle³⁴.

Complétons cette description par les détails suivants :

C'est Hubert Morin qui, arrivant de Saint-Gervais de Bellechasse, fut l'entrepreneur. C'est lui dont la vie a été évoquée par J.-François Beaulieu dans un article de *l'Écho des Basques* de 1988, qui fut un entrepreneur qui a rayonné dans notre région et bien au-delà, et qui réalisera la construction du presbytère et du Couvent dès 1889³⁵. D'après l'abbé André Desjardins, « Les travaux coûtèrent 37 000 \$. Les paroissiens contribuèrent pour 20 000 \$ et la fabrique fournit 17 000 \$. Les travaux de parachèvement, exécutés au début de siècle, et toujours sous la direction de Monsieur Morin, furent aussi dispendieux que le gros oeuvre : on dut déboursier de nouveau 37 000 \$. » Le même auteur nous rappelle la richesse des colonnes, « avec leurs chapiteaux à feuilles d'acanthé dorées³⁶ ». L'article de J.-F. Beaulieu auquel je renvoie ci-haut, qui se réfère aux archives de la Fabrique, donne d'autres chiffres que ceux de l'abbé Desjardins : le coût total est évalué à 79 376 \$, « un montant énorme pour l'époque », commente M. Beaulieu. Quant à l'artiste qui aurait exécuté le tableau *Notre-Dame des Anges*, Carlo Maratta, il est un peintre et graveur italien qui a vécu de 1625 à 1713³⁷. Me trouvant à Rome à l'été 1991, j'ai pu contempler les grands tableaux de cet artiste, exposés à la Pinacothèque de la Chapelle Sixtine. D'autres sont également au Louvre, que je n'ai pu repérer lors de mes visites en 1991 et en 1995.

Le maître-autel de la chapelle. Il s'agit d'une oeuvre de François Baillargé et se trouvait dans la deuxième église.

Photo : Gilles Caudreau.

--- 205



4.4 *Bref aperçu de l'histoire contemporaine (1889-1997)*

Résumons à grands traits les faits les plus importants de l'histoire contemporaine de la paroisse. J'insisterai donc d'abord sur les hommes qui ont illustré cette histoire, à savoir les curés de Trois-Pistoles.

La cinquième église achevée, le curé Vézina voulut l'année suivante doter la paroisse d'un nouveau presbytère, dont le contracteur fut encore Hubert Morin. La même année, en 1889, on décidait de procéder à la construction d'un nouveau couvent, en pierres, pour remplacer l'ancien couvent de bois datant de 1858.

Le 19 juin 1889, raconte Gauvreau, la pierre angulaire était déposée solennellement du côté nord-ouest du couvent. Malgré une pluie battante, il y avait beaucoup de monde. Les porteurs de la pierre étaient MM. Alexis Leclerc, maire, Séverin Morcncy, marguillier en charge, Napoléon Rioux, président de la Société St-Jean-Baptiste et Hubert Morin l'entrepreneur » (p. 294). Le même auteur rend hommage au chanoine Vézina en ces termes : « Homme actif et de progrès, il a à cœur tout ce qui peut conduire à la prospérité matérielle et religieuse de la paroisse. N'aurait-il à son avoir que les trois monuments dont Trois-Pistoles s'enorgueillit à bon droit, que ce serait assez pour rendre sa mémoire impérissable (p. 297-298).

Le 24 juillet 1897, l'abbé Damase Morisset devenait le nouveau curé de Trois-Pistoles.

Presbytère de Trois-Pistoles
érigé en 1889 par
Hubert Morin.

*Photo: Vers 1900-1910,
Louis-Isidore Rioux.*

*Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.*



Couvent de Trois-Pistoles.

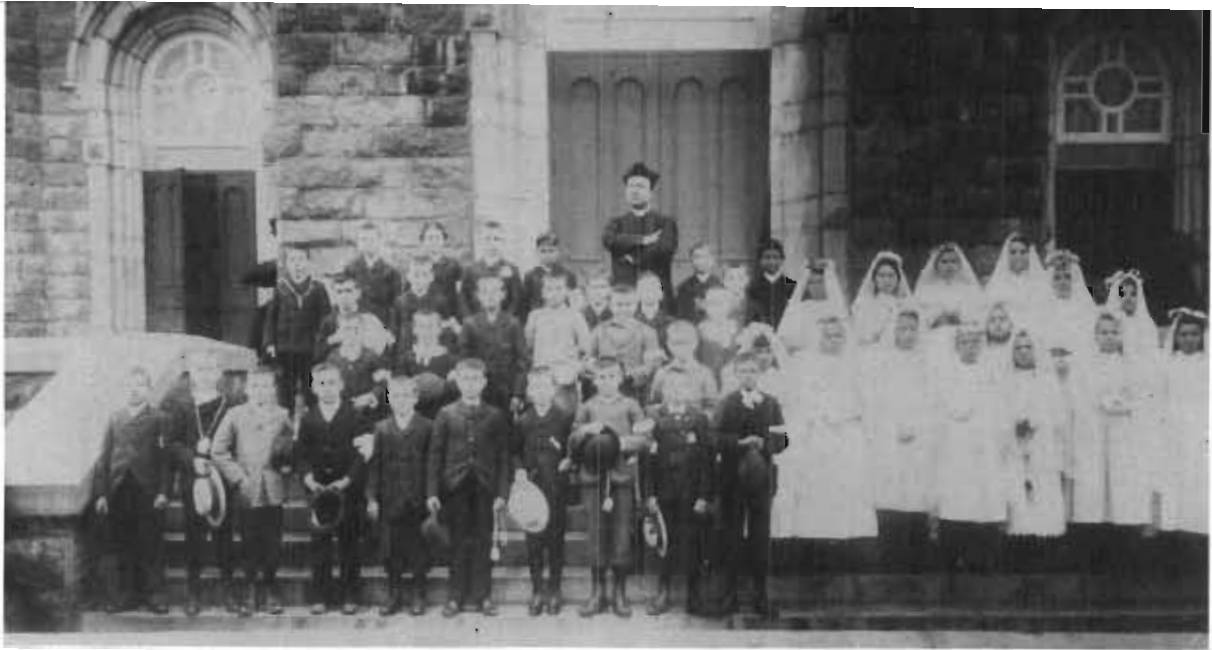
Photo : Vers 1900-1910,
Louis-Isidore Rioux

Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.



Damase Morisset, né à Saint-Michel de Bellechasse, le 8 janvier 1837, de Joseph Morisset, cultivateur, et d'Angélique Roy, fit ses études à Québec où il fut ordonné par Mgr Baillargeon le 24 septembre 1864. Vicaire à Saint-Thomas de Montnagny en 1865 puis à Saint-Joseph de Lévis en 1866, il est curé de Saint-Pierre-de-la-Malbaie (1866-1867). Premier directeur du Grand séminaire de Rimouski (1867-1868). Curé de Sainte-Angèle de 1868 à 1874, il l'est également de Saint-Moïse en 1873, il est ensuite curé de Baie-des-Sables de 1874 à 1897. Enfin, il est nommé curé des Trois-Pistoles le 24 juillet 1897, jusqu'à 1921. Président de la Conférence ecclésiastique de Trois-Pistoles en 1897, il est délégué à Saint-Fabien pour l'agrandissement des édifices religieux en 1898 et à Saint-Cyprien pour le site des édifices religieux la même année; à Saint-Clément pour la construction du presbytère le 27 février 1900; à Sainte-Françoise pour le site du presbytère le 9 septembre 1901. Créé chanoine honoraire, le 18 septembre 1901, il est chanoine titulaire, le 4 septembre 1903. Délégué à Rivière-Trois-Pistoles pour acquérir gratuitement un terrain le 9 février 1905; à Saint-Louis du Ha! Ha! pour une construction le 11 octobre 1906. Le même jour il fut nommé comme assesseur de l'Officialité. Délégué à Saint-Cyprien pour la construction de l'église le 24 janvier 1907 et le 22 mai suivant pour y bénir une cloche. Renommé assesseur de l'Officialité le 17 octobre 1908 à Sainte-Françoise pour un nouveau cimetière le 4 octobre 1912; à l'Isle-Verte, pour la restauration de l'église le 10 février 1914; à Saint-Jean-de-Dieu, pour la construction de nouveaux édifices religieux le 25 juillet 1914. A Trois-Pistoles il reconstruisit le presbytère et termina l'église. Il démissionna comme curé de Trois-Pistoles le 25 septembre 1921 pour se retirer à Rimouski où il est décédé le 14 avril 1922.

(Voir Cléophas Morin, *Nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski 1867-1967*, Rimouski, 1967, p. 76-77.)



Premiers communiants,
vers 1897.

Source : Rita Labrie.



Église de Rivière-
Trois-Pistoles,
orientée vers l'ouest.

*Source : Fabrique de la
paroisse Saint-Jean-Baptiste.*



Intérieur de l'église de
Rivière-Trois-Pistoles.

*Source : Fabrique de la paroisse
Saint-Jean-Baptiste.*

La grande préoccupation du curé Morisset fut de terminer l'intérieur de l'église érigée par son prédécesseur. Il confia l'entreprise à Hubert Morin pour une somme de 45 000 \$. Les travaux durèrent trois ans. « Au mois de décembre 1904, une fête solennelle présidée par Mgr l'Évêque de Rimouski marquait le parachèvement de l'intérieur de l'église. La bénédiction et l'inauguration d'un orgue se fit au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. » Mathias D'Amours décrit brièvement la décoration de l'église : « Le décor et le relief de la sculpture dorée lui donnent un aspect de somptuosité digne de la maison de Dieu. Le maître-autel surmonté d'un baldaquin est des plus jolis lorsque brillent ses nombreuses lampes électriques... Le chemin de croix d'une valeur de 35 000 \$ est le don d'un enfant de la paroisse, feu Narcisse Rioux, marchand à Québec³⁹ ».



Souvenirs des curés de
Saint-Jean-Baptiste,
Rivière-Trois-Pistoles.
*Source: Fabrique de la
paroisse Saint-Jean-Baptiste.*

C'est sous le règne du chanoine Morisset que Rivière-Trois-Pistoles est érigée canoniquement en 1906 : c'est lui qui assure le service pastoral, en attendant l'arrivée, en 1908, du premier prêtre résidant, l'abbé Adéodat Beaulieu, qui fut remplacé par l'abbé Pierre Lafrance (1910-1921).

Suite à la démission du chanoine Morisset comme curé de Trois-Pistoles, en septembre 1921, Joseph-Elzéar Pelletier prenait sa succession.



Joseph-Elzéar Pelletier, né à Saint-Arsène de Témiscouata, le 9 janvier 1858, de Jean-Baptiste Pelletier, cultivateur, et d'Adèle Gagnon, fit ses études classiques (1876-1882) et théologiques (1882-1886) au Séminaire de Rimouski où il fut ordonné par Mgr Langevin le 7 mars 1886. Nommé vicaire à Trois-Pistoles, puis à Grande-Rivière en 1887, il devient curé de Sainte-Blandine en 1889, pour redevenir vicaire à la Cathédrale de Rimouski la même année. Il est ensuite missionnaire aux Méchins en 1891, puis curé de Saint-Alexis en 1892, avant d'être nommé curé de la Cathédrale de Rimouski en 1908. Il est enfin curé de Trois-Pistoles le 7 septembre 1921. Il fait un voyage à Rome en 1927. Il est décédé au presbytère de Trois-Pistoles le 3 août 1929. (Voir Cléophas Morin, *op. cit.*, p. 96.)

Pendant la cure du chanoine Pelletier, il faut signaler l'appui de ce dernier accordé à la formation d'un cercle de l'U.C.C. (Union catholique des cultivateurs) et d'une Coopérative locale indépendante. Par ailleurs, après quelques démarches, il réussit à convaincre les commissaires d'écoles de faire venir les Frères du Sacré-Coeur pour prendre, dès 1928, la direction de l'école des garçons. C'est également le curé Pelletier qui s'occupa de restaurer l'intérieur de la chapelle en 1927.



Reposoir à la résidence du notaire Hervé Rousseau en 1923.

Source :
La Maison du Notaire.



Funérailles du chanoine
Louis-Fabien Côté en 1941.

Photo : Studio Lebel.

Source : Louise Dumas.



La bénédiction des enfants
en 1927.

Source : Rita Labrie.



Louis-Fabien Côté, né à Saint-Fabien de Rimouski, le 25 avril 1871, d'Alexandre Côté, cultivateur, et de Philomène Lavoie, fit ses études classiques (1885-1892) et sa théologie (1892-1896) au Séminaire de Rimouski où il fut ordonné par Mgr A.-A. Blais le 30 mai 1896. Nommé professeur au Séminaire (1896-1899), professeur de liturgie, de théologie pastorale et d'Écriture sainte (1899-1900), il est ensuite nommé directeur du Petit séminaire de 1900 à 1902. Vicaire à Trois-Pistoles en 1902, puis desservant aux Méchins jusqu'en 1905, il est nommé curé de Saint-Alexis en 1908, il devient directeur diocésain des oeuvres sociales agricoles en septembre 1921, puis directeur de la future École d'agriculture (1921-1923). Il est créé chanoine titulaire en 1922. Il est nommé principal de l'École normale des Ursulines de Rimouski (1923-1929). Il est enfin nommé curé de Trois-Pistoles le 7 août 1929 et le sera, jusqu'à sa mort, survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 26 mars 1941. Il est inhumé au cimetière de Trois-Pistoles. (Voir Cléophas Morin, *op. cit.*, p. 96.)

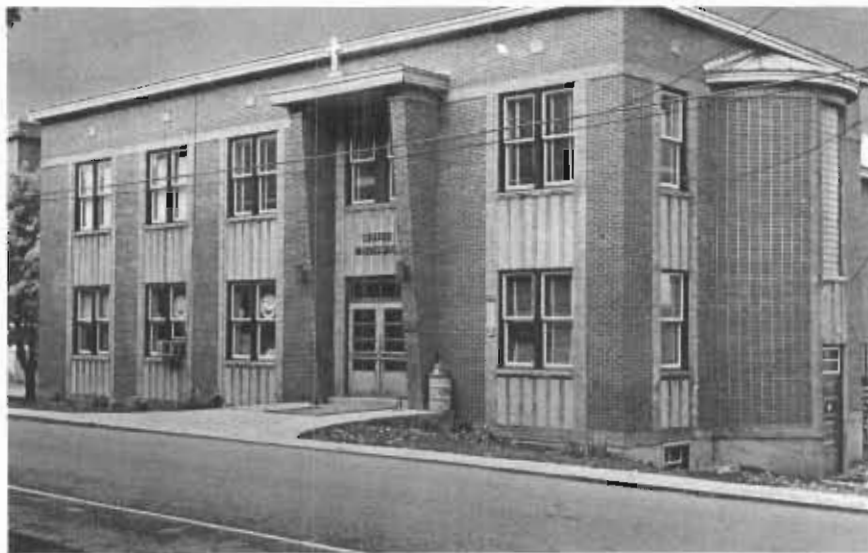
Un certain nombre de faits méritent d'être relevés du temps de la cure du chanoine Côté. En 1931, la Station biologique du Saint-Laurent de l'Université Laval s'implantait à Trois-Pistoles. Deux ans plus tard, c'était au tour de l'Université Western de London d'inaugurer l'École de langue française à Trois-Pistoles. En 1934, il fit installer une croix à l'emplacement de la première chapelle sur la Pointe de Trois-Pistoles. Enfin, le 6 janvier 1939, la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain de Rimouski était remise pour la première fois dans le diocèse au Docteur Joseph Langlais (1864-1939).



Adélarde Richard, né à Saint-Arsène de Témiscouata, le 30 mai 1879, d'Augustin Richard, cultivateur, et d'Apolline Morin, fit ses études au Collège de l'Assomption (1890-1899) où il a commencé sa théologie en faisant de l'enseignement (1899-1901), termina sa théologie au Séminaire de Rimouski (1901-1903), où il fut ordonné le 6 juin 1903, par Mgr A.-A. Blais. Nommé professeur au Petit séminaire (1903-1906), puis directeur (1904-1906), il est nommé vicaire à Trois-Pistoles, en 1907, puis curé de Gaspé. Il est ensuite aumônier des Ursulines de Rimouski en 1917, avant d'être nommé curé de Saint-Damase en 1920, de Saint-Éloi en 1929, et enfin curé de Trois-Pistoles le 13 avril 1941. Aumônier au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur en 1949, il prenait sa retraite en 1952. Il décéda à Rimouski le 28 novembre 1953.

(Voir Cléophas Morin, *op. cit.*, p. 177.)

Le curé Richard fut à la tête de la paroisse de 1941 à 1949. Sous son règne, a lieu la construction du Centre paroissial en 1944 et celle de l'école Notre-Dame en 1947.



Le Centre paroissial
vers 1956.
Source : Jean-Marc Rioux.



Louis-David Riou, fils de Pierre Riou, cultivateur, et d'Eulalie Bérubé, est né à Saint-Fabien le 7 décembre 1893; il fit ses études classiques et théologiques à Rimouski et fut ordonné prêtre par Mgr J.-Romuald Léonard le 29 mai 1920. Il débuta dans sa carrière sacerdotale comme vicaire à Grande-Rivière (1920-1921) et à Saint-Jérôme de Matane (1921-1924). Pendant quatre ans ensuite, il remplit les fonctions d'aumônier à l'Hôpital Saint-Joseph et à l'Hospice des Soeurs de la Charité à Rimouski. Revenant au ministère en paroisse comme curé, en 1928, il fut chargé successivement de Saint-Antoine-de-Padoue jusqu'en 1932, de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs jusqu'en 1938, de Saint-Alexis de Matapédia jusqu'en 1943, de Saint-Rémi de Métis (Price) jusqu'en 1949, enfin de Trois-Pistoles jusqu'à sa retraite qu'il prit dans cette ville, en 1963. Il y décéda le 14 février 1985 à l'âge de 91 ans.

(Léo Bérubé, (AAR) Archives de l'archidiocèse de Rimouski.)⁴⁰

C'est du temps de Mgr Riou que se fit la rénovation de l'intérieur de l'église, qui avait besoin d'une toilette depuis 50 ans, soit exactement en 1954. Et depuis lors, soit après 43 ans, l'église de Notre-Dame-des-Neiges possède toujours son beau lustre d'antan, qui en fait la fierté des gens d'ici. Rappelons encore que c'est en 1961 que se tint ici le Congrès eucharistique diocésain qui rassembla des milliers de gens à Trois-Pistoles, tout juste avant le déclenchement du Concile oecuménique Vatican II (1962-1965), qui devait rénover l'Église universelle, notamment au plan liturgique et pastoral.



Souvenir du Congrès eucharistique tenu à Trois-Pistoles en 1961

Source . Paul Dumas.



Le chanoine Omer D'Amours, qui joignit toujours la lettre « C » à son patronyme, était le fils de Thomas Courberon dit d'Amours et de dame Philomène Lafrance. Né à Cacouna, dans le rang de la Rivière-des-Vases, le 17 octobre 1901, il a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et obtenu le titre de bachelier ès arts en 1923. Après une année de théologie au Grand Séminaire de Québec et trois à celui de Rimouski, il fut ordonné prêtre par Mgr J.-Romuald, le 30 novembre 1927. Cette même année, il fut envoyé pour des études à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, d'où il revint en 1930 avec le titre de bachelier ès sciences agricoles. Il a aussitôt débuté dans sa carrière sacerdotale comme professeur de grande culture à l'École moyenne d'agriculture de Rimouski. En 1936, il a été nommé vicaire aux Trois-Pistoles, mais dès le 8 février 1937, il fut rappelé à Rimouski pour être secrétaire de la Société diocésaine de colonisation et missionnaire colonisateur. En 1939, il fut nommé desservant-fondateur de la mission de Sainte-Odile-sur-Rimouski. L'ayant fait ériger en paroisse en 1940, il en demeura le curé jusqu'en 1952. Il fut nommé curé de Sayabec ensuite, de 1952 à 1960; curé de Causapsal, de 1960 à 1963, puis curé des Trois-Pistoles, de 1963 à 1972, alors qu'il prit sa retraite. Puis il accepta d'être nommé aumônier du Centre d'accueil Jésus-Marie aux Trois-Pistoles, fonction dont il s'acquitta encore pendant douze ans... Il décéda au Centre hospitalier régional de Rimouski, le 9 mai 1989... Ses funérailles eurent lieu en l'église des Trois-Pistoles le 12 mai, et son inhumation se fit au cimetière paroissial.

(Léo Bérubé, *L'Écho des Basques*, vol. 10, 1989, p. 51.)

Amicale d'anciennes du
Couvent Jésus-Marie à
l'occasion du centenaire
de l'arrivée de
cette congrégation à
Trois-Pistoles.

Source : Louise Dumas.





L'abbé **Norbert Roussel**, né à Saint-Gabriel le 15 juin 1924, était le quatrième des treize enfants de feu Louis Roussel et de feu Rose-Anna Morisset. Après ses études classiques et théologiques à Rimouski, il avait été ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Charles-Eugène Parent, le 3 septembre 1950. Le Séminaire de Rimouski l'avait gardé à son service comme régent, professeur de solfège et maître de chapelle jusqu'en 1955 : en effet il était diplômé de l'Université Laval en chant grégorien. De 1955 à 1963, il fut vicaire aux Trois-Pistoles et, de 1963 à 1965, vicaire à Causapscal. En 1965, il revenait aux Trois-Pistoles en qualité d'aumônier d'école secondaire; il fut animateur de pastorale à la Régionale du Grand-Portage jusqu'en 1972, tout en agissant comme suppléant du ministre paroissial dans la région et, à partir de 1969, comme aumônier des religieuses au Couvent de Jésus-Marie. En 1972, l'abbé Roussel était nommé curé de l'importante paroisse de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles. C'est quatre ans plus tard qu'il a ressenti les premières atteintes de la maladie qui devait finalement l'emporter... il quitta la cure des Trois-Pistoles pour celle de la Baie-des-Sables où il demeura de 1976 à 1982. Il était curé de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs et de Saint-Charles-Garnier depuis cette dernière date, soit depuis quatre ans. Il décédait au Centre hospitalier régional de Rimouski le 19 octobre 1986. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Gabriel le 22 octobre. (Léo Bérubé, AAR.)*

Avant les célébrations qui ont marqué le 150^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Trois-Pistoles à l'été 1977, arrivait à la tête de la paroisse l'abbé Jean-Marc Lévesque, qui allait rester ici de 1976 à 1984.



Opéra *Joseph* de Méhul en 1945.
Nous reconnaissons en haut à gauche Paul Banville (Jacob), au centre : l'abbé Georges Beaulieu, en haut à droite : Norbert Roussel (Pharaon) et en bas au centre Paul Desjardins (Joseph).
Source : Emmanuel Raoux.



Jean-Marc Lévesque naquit à Rimouski le 15 janvier 1926. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1940-1948), et ses études théologiques (1948-1952), il était ordonné le 7 juin 1952 par Mgr Charles-Eugène Parent. Il fut professeur à l'École de commerce de Rimouski (1952-1957), vicaire à la paroisse Saint-Rémi de Price (1957-1964), aumônier et professeur à l'École normale des Soeurs du Saint-Rosaire de Mont-Joli (1964-1965), puis aumônier à l'École Normale et à l'Institut familial des Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski (1965-1967), aumônier diocésain du Service de préparation au mariage (SPM), de la Jeunesse rurale catholique (JRC), des Chevaliers de Colomb et du Centre d'apprentissage de Rimouski (1967-1970). De 1970 à 1971, il étudia à l'Institut de pastorale de Montréal, où il décroche un baccalauréat en théologie pastorale. Il est ensuite nommé curé de Saint-Yves de Rimouski (1971-1976), puis de Trois-Pistoles (1976-1984), dont il est président de la zone pastorale, de 1978 à 1980. En 1984, il est curé de Notre-Dame-de-la-Paix à Luceville et, depuis 1992, il est à la tête de la paroisse de Sainte-Luce.

(Source : AAR.)

En 1984, arrivait à Trois-Pistoles l'abbé Laval Gauvin, qui allait participer pleinement aux grandes fêtes du 100^e anniversaire de la cinquième église de Trois-Pistoles, en 1988. Auparavant, on allait lui faire belle toilette pour la circonstance, on allait également rénover à fort prix notre vieil orgue octogénaire, car on procédait le 29 mai 1988 à la consécration de l'église de Notre-Dame-des-Neiges. La cérémonie fut présidée par Mgr Gilles Ouellet, qui fut archevêque de Rimouski de 1973 à 1992. En octobre 1992, il remettait sa démission, pour être remplacé le 2 février 1993 par Mgr Bertrand Blanchet. Quant à Mgr Ouellet, il est retiré à Trois-Pistoles, collaborant avec l'équipe paroissiale, en plus d'être l'aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb. En 1987, se tenaient les Fêtes du 300^e anniversaire de la concession de la seigneurie à Charles Denys de Vitré, et qui culminèrent dans le rassemblement des familles Rioux d'Amérique du 14 au 16 août. Il y eut des concerts de l'orgue nouvellement restauré (on se souviendra du célèbre concert d'Antoine Reboulot), de même que les Choralies internationales à Trois-Pistoles, au nombre desquelles fit excellente figure le Choeur Art-Fa-des-Neiges, sous la direction de Jean-Pierre Gagnon.



Laval Gauvin est né à Saint-Simon le 20 novembre 1941. Il a fait ses études classiques et théologiques à Rimouski (1957-1970), fut ordonné à Rimouski par Mgr Louis Lévesque, le 26 juin 1971. Il fut successivement secrétaire de l'archevêque de Rimouski (1970-1971), vicaire à Saint-Robert-Bellarmin (1971-1978), puis curé de Saint-Valérien et de Saint-Eugène (1979-1984), avant de le devenir de Trois-Pistoles de 1984 à 1993, tout en étant président de la zone de Trois-Pistoles (1986-1988). En 1994, il était nommé curé de Rimouski-Est, et l'année suivante, de Sainte-Agnès.

(Source : AAR.)

En 1993, arrivait à Trois-Pistoles l'abbé Gabriel Bérubé, qui continue d'assumer la responsabilité pastorale de la paroisse, tout en étant curé de Saint-Éloi.



Gabriel Bérubé, fils de Joseph Bérubé et d'Arzélie Lavoie, est né le 25 août 1933 à Saint-Épiphanie. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1946-1954), il étudie au Séminaire universitaire d'Ottawa (1954-1958), où il décroche une licence en théologie, il est ordonné par Mgr Charles-Eugène Parent le 8 juin 1958. Il est maître de salle, professeur et maître de chapelle au Séminaire de Rimouski pendant un an. Il décroche un doctorat en philosophie après des études à l'Université Saint-Thomas (l'Angelicum) à Rome. Il devient en 1961 professeur de philosophie au Séminaire de Rimouski (1961-1967), puis au Cegep (1967-1970). Il poursuit alors des études en éducation des adultes à la Boston University. En 1973, il fut successivement conseiller pédagogique et premier coordonnateur du Bureau Recherche et développement (1973-1975), vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (1975-1995) à l'UQAR (Université du Québec à Rimouski). Il fut également vicaire général à la Pastorale, d'octobre 1985 à septembre 1992. Il fut nommé curé de Trois-Pistoles et de Saint-Éloi, poste qu'il occupe depuis le mois d'août 1993. Très impliqué socialement, il fut membre de divers Conseils d'administration, et il a assumé la présidence, notamment, de la Fondation de l'UQAR et du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 01.

(Source : Fabrique de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles.)

Conclusion

Que conclure, après cette trop brève recherche qui m'a mené à rédiger ces quelques pages très imparfaites? Certaines réflexions me viennent à l'esprit. D'abord on ne peut qu'être triste, devant l'opiniâtreté et la volonté d'imposer leur point de vue, des deux clans farouchement opposés et irréductibles, qui ont offert le spectacle lamentable de chrétiens divisés et obtus, rendant la vie impossible aux pasteurs qui avaient la tâche de réconcilier les esprits et les coeurs : entre 1830 et 1850, la population de Trois-Pistoles a montré le pire de ce qu'elle était. Elle a paralysé la vitalité et le dynamisme de ceux qui avaient le plus de vision, animés du souci de l'harmonie entre tous les paroissiens. Le même esprit de clocher a pourri littéralement le climat du développement de la vie scolaire, entre 1843 et 1858, comme on le verra dans le chapitre 7 portant sur l'éducation. Enfin, si cette sombre période de notre histoire pouvait nous léguer une leçon de sagesse et de compréhension, elle n'aurait pas été inutile, pour susciter chez les nôtres un esprit de collaboration et de solidarité dans les tâches urgentes de l'avenir, pour faire de Trois-Pistoles un vrai milieu de vie sociale, économique, culturelle et spirituelle.

Emmanuel Rioux

Tous se souviendront en particulier de la chaude voix de ténor de l'abbé Norbert Roussel. En 1945, il avait interprété le rôle du Pharaon dans l'opéra *Joseph* de Mébul, sur la scène de l'auditorium du Séminaire, monté par l'abbé Georges Beaulieu. Le rôle de Joseph était tenu par le jeune Paul Desjardins de Trois-Pistoles. Ce fut un des plus beaux moments culturels que j'aie vécus de mes études classiques au Séminaire de Rimouski, ce dont je suis particulièrement reconnaissant à cette institution et à ses abbés qui croyaient d'abord à la culture artistique et musicale.

5.1 *Municipalité* *Notre-Dame-des-Neiges*

Afin d'écrire ce chapitre sur la vie municipale de Trois-Pistoles, il m'a fallu lire quelque 7 000 pages de texte, autant manuscrites que dactylographiées. Cela a été pour moi une tâche longue et ardue, mais particulièrement captivante. Cette lecture, en effet, m'a permis de découvrir l'histoire de la Paroisse et de la Ville de Trois-Pistoles dans tout son déroulement et dans toute son authenticité.

Commencée sur les bords du Saint-Laurent sous l'oeil paternel et bienveillant des seigneurs, cette histoire s'étend sur 300 ans au gré des vents et des marées avec ses lots de joie et de mesquinerie. Elle montre bien qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que l'humain, où qu'il soit, est capable de collaboration et de dévouement comme de méchanceté et d'étroitesse d'esprit.

Habitué que nous sommes à nous préoccuper du présent en profitant au jour le jour d'un relatif confort, il nous est souvent difficile de nous figurer dans quel dénuement nos ancêtres ont dû travailler pour bâtir notre coin de pays. Pris dans le tourbillon de notre propre existence, qui n'est pas exempte de problèmes et de difficultés, nous avons davantage tendance à nous projeter dans le futur avec l'espoir de nous préparer des jours meilleurs.

Ce souci du quotidien et du lendemain nous empêche de regarder en arrière pour y trouver nos racines, nous y ancrer fermement et nous permettre de poser les assises solides de notre vie d'aujourd'hui et de demain. Est-il possible de récolter de belles plantes et des fleurs magnifiques sans prendre un soin jaloux des racines qui les nourrissent? Est-il possible d'édifier des choses pour la postérité, des oeuvres durables, sans référer au passé, si riche en exemples et en enseignements?

À vrai dire, nous sommes les produits ou les résultats des générations qui nous ont précédés et qui se sont purifiées en cours de route. De même que les métaux précieux s'obtiennent à partir de matières brutes par l'action de la chaleur, de la pression ou de différentes réactions chimiques, de même les individus évoluent, se transforment, se perfectionnent face à l'environnement et aux événements.

Représentation de
Trois-Pistoles vers 1845,
d'après un dessin original de
Léopold D'Amours et
d'Augustin Dufresne.
Source : Louise Dumas.



Le souhait qu'il me plaît d'exprimer en ce moment, c'est que vous lisiez le contenu de ces pages avec tous les égards que méritent les personnages que je vous présenterai et les oeuvres qu'ils ont accomplies à tour de rôle dans l'histoire de Trois-Pistoles. Pour vous comme pour moi, cet exercice sera de bon conseil. À chacun de nous d'en tirer les meilleures leçons de conduite.

Au cours de cette lecture, toutefois, ne vous attendez pas de faire connaissance avec des héros, des surhommes qui se sont distingués par des exploits sans nombre. Leur mérite principal est d'avoir tout simplement fait avec sagesse, détermination et courage et, surtout, en temps et lieu, ce qu'ils devaient faire. Et qui sait si certains schémas d'action ne pourraient pas être reproduits et réutilisés pour réaliser nos propres objectifs?

Il est important de signaler, en commençant, que les choses se sont passées à Trois-Pistoles comme partout ailleurs au Québec. Propriétaire d'un immense territoire, le seigneur, moyennant une légère redevance, loue une parcelle de son domaine aux nouveaux arrivants, qui s'empressent de commencer le défrichage et la culture. En bon père de famille, il les guide de ses conseils, les aide à s'établir convenablement et collabore à leur bien-être.

Le régime seigneurial, introduit en Nouvelle-France dès les débuts de la colonisation et de l'agriculture, règle, en somme, le mode de subsistance général, passant par l'établissement, la gestion ordinaire de la vie et même l'administration de la justice. Il comporte, toutefois, l'inconvénient de brimer, dans une certaine mesure, les droits qu'ont les gens à la démocratie. Les seigneuries, en effet, tiennent lieu de municipalités. À partir de 1854, le gouvernement, votant l'abolition des rentes seigneuriales de même que l'abolition de foi et d'hommage au seigneur, donne à tous les colons le privilège d'acheter définitivement leur terre pour devenir des citoyens à part entière.

Municipalité Notre-Dame-des-Neiges

À Trois-Pistoles, il semble qu'on ait pris une certaine avance sur le gouvernement, puisque, le 14 juillet 1845, les citoyens, réunis dans la salle publique du presbytère, s'élisent un premier conseil. Il est formé de Philippe Renouf, maire et de 6 conseillers dont voici les noms : Édouard Durette, Joseph Godbout, Jean-Baptiste Lavoie fils, Louis Caron, Maurice Martel père, et Lambert Gagnon dit Belzile.

Un peu plus tard, en 1855, en vertu de l'Acte 8, Victoria, chapitre 40, John Heath, régistrateur, procède à l'érection civile légale de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. À partir de ce geste officiel, les conseils se succèdent et s'occupent de l'administration générale des affaires publiques et communautaires de la municipalité. Les grandes préoccupations du temps se résument à gérer les besoins générés par l'activité agricole, qui ne nécessite nullement l'installation d'infrastructures importantes, propres aux agglomérations urbaines.

Il n'était pas dans mon mandat d'écrire l'histoire de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. D'autant plus que beaucoup de citoyens, fils de la paroisse, auraient pu le faire beaucoup mieux que moi. Il ne me répugne pas du tout, toutefois, de m'appliquer à cette tâche.

Par contre, une demande de dernière minute m'a pris au dépourvu, parce que je n'ai plus le temps de consulter les registres et d'y rechercher les précisions nécessaires que requiert un tel travail. Par expérience, je sais fort bien qu'il me faudrait lire deux à trois mois pour me documenter d'une façon sûre et adéquate.

En l'occurrence, je me suis adressé à Monsieur Hector Belzile, qui a été pendant des années secrétaire-trésorier de cette municipalité et qui m'a éclairé sur de nombreux faits et gestes. En plus de profiter de son étonnante mémoire, j'ai eu accès à certaines de ses notes personnelles, où j'ai puisé les renseignements qui vont suivre. J'espère qu'ils répondront à vos attentes, en vous rappelant des personnes, des décisions et des événements importants.

- | | |
|---|---|
| 1° les maires depuis 1845 | 5° les règlements municipaux |
| 2° les secrétaires-trésoriers | 6° la réglementation gouvernementale |
| 3° le procès-verbal de la 1 ^{re} assemblée | 7° les services à la communauté |
| 4° les dates d'importance pour la municipalité | 8° la progression des budgets |
| | 9° les priorités administratives au cours des ans |

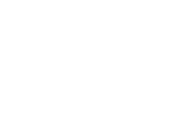
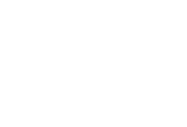
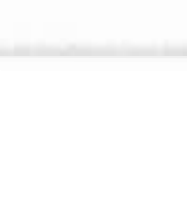
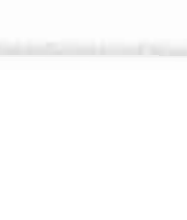
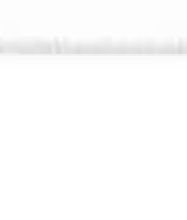
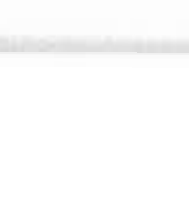
Les maires

Maire nommé

Philippe Renouf (1845 -)

Maires élus

1. Eloi Rioux	1855 - 1858	20. Willie Leclerc	1905 - 1909
2. Benjamin Rioux	1858 - 1860	21. Joseph Rioux	1909 - 1910
3. Célistin Rioux	1860 - 1862	22. Joseph Lagacé	1910 - 1913
4. Ignace Bérubé	1862 - 1864	23. Léon D'Amours	1913 - 1915
5. Jean-Bte Leblond	1864 - 1866	24. Joseph Rioux	1915 - 1916
6. David Rioux	1866 - 1868	25. Joseph Belzile	1916 - 1917
7. Magloire Martel	1868 - 1870	26. Joseph Rioux	1917 - 1919
8. Cyprien Renouf	1870 - 1873	27. Elieude Bérubé	1919 - 1921
9. David Bertrand	1873 - 1875	28. Jos-D. Leclerc	1921 - 1925
10. Eloi Rioux	1875 - 1878	29. Joseph Rioux	1925 - 1933
11. Michel Gagné	1878 - 1881	30. Jules Bérubé	1933 - 1947
12. Eugène Leblond	1881 - 1882	31. Joseph-Jules Rioux	1947 - 1955
13. Evariste Rioux	démission	32. Jean-Eug. Rioux	1955 - 1961
14. Louis Pelletier	1882 - 1882	33. Léonce Belzile	1961 - 1965
15. Evariste Rioux	1882 - 1885	34. Pierre Belzile	1965 - 1969
16. Alexis Leclerc	1885 - 1891	35. Rosaire Dumont	1969 - 1973
17. Joseph Rioux	1891 - 1894	36. David Jean	1973 - 1983
18. Thomas Rioux	1894 - 1895	37. Camille Parent	1983 - 1989 décès
19. Alphonse Pelletier	1895 - 1905	38. André Leblond	1989 -



Les secrétaires-trésoriers

Pierre Fournier	1855 - 1889
Napoléon Rioux	1889 - 1892 (destitué par le conseil)
Joseph-Mathias Michaud	1892 - 1910
Joseph Lebel	1910 - 1929 (décédé en fonction)
Joseph-Cyrice Lafrance	1929 - 1929 (1 mois)
Félix Michaud	1929 - 1935
Philippe Michaud	1935 - 1944
Félix Michaud	1945 - 1952 (décédé en fonction)
Joseph Lavoie	1952 - 1976
Hector Belzile	1976 - 1987
Gilles Rioux	1988 - 1988
Danielle Ouellet	1989 -

Procès-verbal de la première séance du Conseil, le 25-07-1855

Première session générale du Conseil Municipal de la paroisse de Trois-Pistoles, tenue en la demeure de Pierre Fournier, Écuyer, Notaire, conformément à la convocation qu'en a fait John Heath, Écuyer, Régistrateur du premier district d'Enregistrement du Comté de Rimouski, en date, à l'Isle-Verte, du sept du présent mois de juillet, et tenue en ladite paroisse de Trois-Pistoles le vendredi 25^e jour de juillet en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-cinq, d'après les dispositions de l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855, à laquelle assemblée sont présents :

Éloi Rioux, Écuyer, Joseph Lévesque, Joseph Thomas Belles-Iles, Fabien Côté, Jean-Baptiste Bélanger, Rémi Gagnon dit Belles-Iles et Louis Gagnon, membres dudit Conseil et formant un quorum d'icelui.

Sur motion de M. Joseph Lévesque, secondé par Joseph Tomas Belles-Iles, il est

1- Résolu que Pierre Fournier, Écuyer, Notaire de cette dite paroisse soit nommé à la charge de secrétaire-trésorier dudit Conseil et que le Capitaine Éloi Rioux soit nommé le Maire du Conseil de cette Paroisse;

Adopté unanimement sur motion de M. Fabien Côté, secondé par Rémi Gagnon dit Belles-Iles, il est aussi :

2- Résolu qu'en conformité à la loi sus précitée, ce Conseil s'assemble vendredi le trois août prochain pour la nomination des estimateurs et officiers des chemins et adopté unanimement.

En conséquence, ce Conseil est ajourné audit 3 août prochain.

Attesté :

Signé Pierre Fournier, sec.-trés.

Signé Éloi Rioux, maire.

27^e juillet 1855.

Nominations
du Sec: Prés^t de la paroisse de Trois Pistoles,
Le Maire de Pierre Fourmier, coudier, Notaire,
du conseil de
Trois Pistoles, ...

10^{me} session générale du conseil municipal
de la paroisse de Trois Pistoles, tenue en la demeure
de Pierre Fourmier, coudier, Notaire, conformément à la
convocation qu'en a faite John Neault, coudier, Regis-
trateur du premier District et enregistrément de l'acte
de l'arrondissement, en date de l'île de la paroisse de
Trois Pistoles le vendredi vingt-troisième jour du mois
de juillet, l'an mil huit cent cinquante-cinq, d'après les dispositions de l'ar-
ticle des Municipalités et des chemins du Bas-Canada
de 1855. à la quelle assemblée sont présents Elie
Rivest, coudier, Joseph Lévêque, Joseph Phocas Bell
île, Fabien Cole, Jean Baptiste Bilanzer, Pierre
Gagnon dit Belle île & Louis Gagnon, Membres

Premier procès-verbal de la
paroisse de Trois Pistoles
en 1855.

Dates importantes

- 1° La concession de la seigneurie à Charles Denys de Vitré le 6 janvier 1687
- 2° L'échange des terres de Jean Rioux sur l'île d'Orléans pour la seigneurie de Trois-Pistoles le 15 mars 1696
- 3° L'érection civile de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges en juillet 1835
- 4° La nomination d'un premier conseil de la municipalité en juillet 1845
- 5° L'érection civile de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges en juillet 1855
- 6° La construction de l'hôtel de ville en 1907 par Médard Rioux et Cyprien Lebel au prix de 2 000,00 \$
- 7° La séparation entre la ville et la municipalité Notre-Dame-des-Neiges en 1916
- 8° La première assemblée du conseil de Notre-Dame-des-Neiges le 24 janvier 1916
- 9° La résolution pour l'ouverture des chemins d'hiver le 8 octobre 1959
- 10° La construction du réseau municipal d'aqueduc et d'égout sanitaire en 1976

11° La prise en charge par la municipalité de l'ouverture des chemins d'hiver en 1982

12° L'installation des bureaux de la municipalité au 2^e rang centre, près du cimetière, en 1985

13° L'adhésion à un système commun d'assainissement des eaux avec la ville de Trois-Pistoles en 1991

14° L'organisation d'un service en commun de protection contre les incendies en 1992

15° La construction d'un motel industriel en partenariat avec la ville en 1996

Règlements municipaux

Règlements décrétant l'ouverture des chemins publics :

concernant les clôtures de routes

fixant l'endroit des séances du Conseil, le jour et l'heure

fixant l'endroit et le lieu de la votation

pour interdire la vente de boisson alcoolique dans la municipalité

pour interdire la danse dans les restaurants

pour chasser les indésirables, individus, familles, maisons de désordre

l'endroit pour déposer les avis publics

diviser la municipalité en arrondissements

protection contre les incendies, entente avec la Ville

permis de roulottes, les lumières de rues

concernant l'administration du réseau d'aqueduc

entente pour l'achat d'eau avec la Ville

entente pour le déversement des égouts sanitaires

concernant l'affichage

concernant les permis de brûlage

concernant les détecteurs de fumée

limite de vitesse dans les chemins municipaux

décrétant les travaux municipaux

concernant les nuisances

concernant le service des vidanges

pour fixer le tarif de compensation pour l'aqueduc

concernant les permis de construction

concernant la confection d'un nouveau rôle d'évaluation

concernant la perception d'un droit sur les mutations

immobilières

concernant la protection des non-fumeurs dans les
endroits publics
concernant l'établissement du nom des rues
concernant l'adoption du plan et des règlements
d'urbanisme
concernant l'établissement d'un fonds de roulement
concernant le zonage, le lotissement et la construction
concernant l'institution d'un fonds industriel

Réglementation gouvernementale en vigueur

- 1- La loi de protection de l'Environnement
 - Analyse de l'eau
 - Protection des cours d'eau et des rives
 - Installation des fosses septiques et champs d'épuration
 - Usine de protection, enfouissement des déchets
- 2- La loi de protection du territoire agricole
 - Autorisation pour utiliser à d'autres fins que l'agriculture
 - Autorisation pour subdiviser un lot
 - Autorisation pour enlever le sol végétal
 - Autorisation pour couper une érablière
 - Déclaration concernant les droits acquis
- 3- Les permis de construction
 - La superficie des terrains
 - Le cadastre du terrain
 - Plan de localisation et installation septique
 - Le raccordement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire

Services municipaux

- Le service d'entretien des chemins municipaux
- Le service d'entretien des chemins en hiver
- Le service d'éclairage des rues
- Le service des clôtures de routes
- Les services d'aqueduc et égout
- Le service de protection contre l'incendie
- Le service du ramonage des cheminées
- Le service des vidanges
- Le service des loisirs en coopération avec le Comité des loisirs
- Le service d'assainissement des eaux
- Le service d'un motel industriel

La progression des budgets au cours des six dernières décennies

	1947	1957	1967	1977	1987	1997
La législation				2 200	6 500	14 700
Salaires	500	660	3600	8 200	82 000	156 700
Assistance publique	800	1 000	500			
Conseil de comté	230	481	1 125	1 531	4 162	
Vérification	100	100	300	1 300	3 045	
Locaux et entretien	50	116	241	3 200	3 000	
Dons		300	1 338	2 300	22 500	
Assurances			262	950	6 000	
Divers	286	257	977	2 076	3 060	
Serv. incendies		250	1 302	2 627	15 000	37 100
Ent. ch. municipaux	300	1 100	500	10 771	10 000	155 200
Lumières de rues		400	739	11 850	23 000	19 900
Ent. ch. hiver			15 081	35 335	68 000	113 600
Aqueduc				10 500	33 500	36 200
Vidanges			650	2 400	26 500	48 400
Évaluation			150	4 305	10 710	28 200
Serv. de la dette			6 125	34 060	274 286	103 000
Le total	3 506	4 732	32 980	133 655	591 263	856 500
Total évaluation	539 390	775 475	1 008 544	7 815 927	23 494 00	46 726 000
Taux de la taxe	0,65	0,55	1,10	0,20	1,00	1,03
L'actif				1 656 194	2 777 472	
La dette				1 455 607	426 344	383 070
Évaluation même résidence	450	750	850	7 900	16 100	

En 1997, il n'est plus possible de faire toutes les comparaisons que l'on voudrait avec les autres décennies, parce que beaucoup de postes ont changé au budget. Les quelques chiffres, que vous remarquez, indiquent clairement cette tendance à la hausse.

Ces mêmes chiffres illustrent également les efforts de l'administration afin de fournir des services adéquats à la population, afin de moderniser les structures municipales et afin de créer les leviers indispensables au développement économique et cela, par la promotion agricole, commerciale, industrielle et touristique. Des progrès très

importants et très intéressants ont déjà été réalisés. Et c'est là un point de départ et non un point d'arrivée. Les membres du conseil ont raison de se réjouir et d'être fiers.

Priorités administratives

De 1855 à 1916, le conseil de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, comme partout au Québec, a pour tâche particulière de gérer les besoins liés à l'activité agricole, y compris la construction et l'entretien des chemins, la surveillance des cours d'eau pour empêcher les dégâts causés par l'eau de pluie et la fonte des neiges et, enfin, le creusage des fosses de ligne pour qu'ils demeurent en bon état et ne deviennent pas des sujets de chicane entre voisins ou propriétaires riverains.

À partir de 1916, le code municipal oblige les municipalités à élargir leur mandat d'interventions. Dorénavant, elles doivent participer aux dépenses d'assistance publique et de secours direct. D'une part, elles doivent fournir leur quote-part afin de défrayer les coûts de l'alimentation et du gîte des personnes indigentes à l'hôpital, des malades mentaux à l'asile, des condamnés dans les prisons et des jeunes délinquants à l'école de réforme. D'autre part, elles doivent prendre soin des miséreux et des malades de la communauté en leur fournissant de l'aide et, aussi, en créant des organismes capables de les prendre en charge.

Plus tard, dans les années 1940-1950, les municipalités se voient imposer de nouvelles obligations. À l'ouverture des chemins d'hiver s'ajoutent l'électrification rurale et la voirie moderne. Dans ce dernier domaine, il s'agit de faire non seulement l'entretien sommaire des chemins permettant le passage normal des voitures à cheval, mais aussi d'empêcher les véhicules automobiles de s'immobiliser dans la boue. C'est également à ce moment que, l'électricité étant devenue indispensable, on procède à l'installation des lampadaires de rue dans le village de la Rivière, comme on le nommait dans ce temps-là.



Travaux de voirie
dans le rang 2 ouest
de Trois-Pistoles.

Source : Jean-Claude Parent

Entre 1960 et 1970, de nouvelles responsabilités échoient aux conseils municipaux. Parmi elles, il y a l'installation de systèmes d'aqueduc et d'égout et l'entretien des chemins de grève. Les édiles municipaux s'empressent donc de procurer ce service essentiel ardemment désiré par les citoyens qui résident dans le village et le long de la rivière.

De plus, les chemins des grèves, tant à l'est qu'à l'ouest, laissent beaucoup à désirer et les usagers toujours plus nombreux ne cessent de se plaindre de leur piteux état. En fait, le nombre des chalets a considérablement augmenté sur les abords du fleuve. Comme les citoyens des grandes villes, les gens du milieu sont fortement attirés par l'eau et se sont construit des petites maisons d'été.

En plus d'apporter des améliorations aux chemins, il faut fermer des traverses à niveau afin de diminuer les risques d'accidents ferroviaires. En conséquence, on relie les grèves et on conserve les traverses les plus faciles, les plus importantes et les moins dangereuses. Mais, tout cela ne se fait pas sans heurts, sans discussions et sans négociations. C'est ainsi que les grèves Morency, Rioux, Route à Cauchon et D'Amours « de l'ouest » sont réunies avec accès unique par la rue Chanoine-Côté. C'est ainsi, également, que les grèves D'Amours « de l'est », Bérubé, Roy, Boucher et toutes les suivantes sont reliées avec voie d'accès par Fatima. Il reste donc quatre traverses à niveau d'importance : Pointe à la Loupe, Chanoine-Côté, Fatima et Camping Rioux.

La décennie 1970 est aussi marquée par la construction de la voie de contournement de la route 132. En raison de l'augmentation des touristes et, par conséquent, des véhicules motorisés, la circulation sur la rue Notre-Dame, principale artère de la Ville, devient un véritable cauchemar. Il faut se rappeler que, à cette époque, la rue Notre-Dame fait partie de la route 10, qu'on appelle aussi la route nationale. La construction du tronçon de la 132, au sud de la Ville, règle définitivement le problème de la circulation et des bouchons au centre-ville.

Dans les années 80, toutes les municipalités du Québec doivent s'occuper de l'aménagement de leur territoire. Notre-Dame-des-Neiges n'échappe pas à cette obligation gouvernementale. La confection du schéma d'aménagement, suivi des plans et règlements d'urbanisme et, plus tard, des règlements de zonage, de lotissement et de construction, ne se fait pas toujours en douce. Ici, comme ailleurs, il y a discussions interminables et violentes, prises de position tenaces et vigoureuses et négociations fermes et serrées. Les fonctionnaires gouvernementaux cèdent sur des points, les citoyens font leur bout de chemin et tout finit par se régler.

Depuis quelque 10 ans, le Conseil de Notre-Dame-des-Neiges continue en tous points à satisfaire au code municipal, mais il a d'autres préoccupations importantes : l'amélioration de l'économie par la promotion du commerce et de l'industrie, deux créneaux indispensables au développement. À cette fin, il signe une entente avec le conseil de Ville et une corporation commune procède à la construction d'un motel industriel, qui servira d'incubateur pour les entreprises des deux municipalités.

Voilà très brièvement décrites les activités principales du conseil de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges de 1845 à 1916 et de 1916 à nos jours. C'est en 1916 que Trois-Pistoles obtient sa charte de ville. Désormais, chaque entité a son conseil propre et vole de ses propres ailes. C'est ici que commence l'histoire de la ville de Trois-Pistoles.

5.2 Historique de la Ville

Ces quelques jalons posés pour nous situer dans le temps, j'en arrive à l'essentiel de mon propos, qui est de vous faire connaître l'histoire de la ville de Trois-Pistoles. Pour cela, nous allons délimiter sommairement l'étendue du village vers 1916, vous décrire son aspect physique, vous faire connaître, un tant soit peu, les moeurs et coutumes de l'époque aux points de vue familial, social, religieux et économique, vous dire les principales causes qui ont amené la séparation de Trois-Pistoles en deux municipalités et, enfin, vous présenter chacun des maires ayant présidé aux destinées de la ville depuis sa fondation.

Et, justement, le comportement et les décisions de toutes ces personnes placées en poste d'autorité et de commande confirmeront les difficultés de la vie dans ces années-là et témoigneront des divers événements ayant marqué l'histoire de la ville.

Territoire initial de la ville

Dans les années 1910 à 1915, le village de Trois-Pistoles occupe un espace plus restreint que la ville actuelle. Il s'étend d'ouest en est, du Salon Funéraire Fleury au pont Chassé ou au Service Bérubé, plus connu aujourd'hui; du nord au sud, de la côte de la grève au bureau

Avenue des Érables
(rue Notre-Dame)
en 1913.

Source : Nicole Gagnon.



des notaires Jean et Vien. C'est dire que l'agglomération urbaine se trouve au coeur même des rues Jean-Rioux et Notre-Dame, auxquelles s'ajoutent des rues naissantes : Père-Nouvel, Pelletier, Roy, Vézina, Martel, Congrégation, Morissette, Langlais et Napoléon-Rioux, comptant chacune huit à dix maisons.

Sur une surface de terrain aussi minuscule s'entassent, cependant, environ 1500 personnes; les familles de 10 enfants et plus ne se font pas rares. Dans chacun de ces foyers, résident, également, des grands-parents, des oncles et des tantes. Même des neveux et des nièces, devenus orphelins, y trouvent refuge, faute d'autres ressources. Il n'est pas surprenant que tout ce bon monde vivant à l'étroit, pour ne pas dire dans la promiscuité, songe à un plus grand confort, à une certaine libéralisation, à un minimum de modernisme, et que l'on commence à réclamer des services de toutes sortes.

Aspect physique du village en 1916

Que de différences avec ce qui nous est permis de voir et d'admirer maintenant! Il n'y a pas d'arbres, ni d'arbustes; les seuls encore debout se retrouvent autour du couvent, du presbytère et du parc de l'église. Pour tous ces villageois, il n'est pas question de décorer la nature. Il a été si ardu de couper toute la forêt, de faire de l'abattis et de défricher la terre qu'on n'a pas le goût de planter de nouveaux arbres, ne serait-ce que pour enjoliver le paysage ou créer un peu d'ombre.

Tout est à l'avenant. Selon la température, les rues de gravier sont sales, rocailleuses, vaseuses ou poussiéreuses. Les trottoirs, confectionnés de madriers de sapin et d'épinette, pourrissent vite sous l'action de l'humidité, cèdent ou s'affaissent sous le poids des piétons. Les poteaux de téléphone et d'électricité, alignés entre le chemin et le trottoir, s'avèrent bien commodes pour attacher les attelages, mais deviennent rapidement des obstacles à la circulation. Les fossés, non encore remplacés par des égouts pluviaux, s'étirent nombreux devant ou derrière les habitations et les bâtiments.

Vue générale
de Trois-Pistoles
au début du siècle.

Source : Rita Labrie.



Famille Joseph Rioux,
marchand

Au premier plan :
Eugénie, S-Joseph, René,
Marie Talbot, Joséphine

Au second plan :
Anatole, Homéline,
Rodolphe

Source : S.H.G.T.P.



De plus, la pauvreté, régnant en maître et en permanence, annihile tout rêve de beauté. C'est dire que les pelouses et les fleurs manquent au rendez-vous. Les cailloux, les bouts de bois, voire les boîtes de conserves vides, éparpillés ici et là, encombrant les cours et le devant des maisons. Ces dernières, assoiffées de peinture, battues par le vent et la pluie, prennent des allures grises, sombres et tristes et ne paraissent pas du tout accueillantes.

Ces tons de gris foncé et de noir semblent également influencer la mode féminine et masculine. À voir passer les gens, on dirait que toute la population est en deuil. Pour nous en convaincre, jetons un coup d'oeil à nos vieilles photos de famille. Pouvons-nous en trouver de plus austères? Habités que nous sommes aux vêtements colorés, à un environnement coquet et propre, c'est avec difficulté que nous pouvons nous figurer de telles choses. Mais, il ne faut pas oublier que nos pères, luttant contre une pauvreté constante et envahissante, luttant aussi pour manger et survivre, n'ont eu ni le temps, ni le goût, ni la possibilité de cultiver la beauté des lieux et de s'intéresser à l'harmonie des couleurs. Pour eux, pareille préoccupation aurait paru frivole et inopportune.

La vie familiale

Compte tenu du contexte de pauvreté dont je viens de vous parler, la grande loi du travail s'impose à tous d'une façon intense, de telle sorte que les moments de loisirs se font plutôt rares.

L'épouse, maîtresse de son foyer, s'occupe de toute la besogne intérieure. Elle se charge de pourvoir avec beaucoup de dévouement à tous les besoins de la maisonnée. En outre, elle fait office d'enseignante, initiant ses filles à la cuisine, au ménage, au tricotage, au tissage, au jardinage et à toutes les autres disciplines et travaux indispensables pour devenir des femmes de maison dépareillées et satisfaire aux exigences de son éventuelle vie de couple.



Groupe de baigneuses
à Trois-Pistoles.

Source : Nicole Cagnon.

Quant au mari, il entraîne vite ses fils à la dure besogne du dehors. Ils deviennent d'excellents manoeuvres ou ils apprennent tout simplement un bon métier pour assurer leur existence. Les garçons ne fréquentent pas l'école bien longtemps parce qu'on a besoin de bras un peu partout, la machine n'étant pas encore bien à la mode. Rares sont les garçons qui dépassent la troisième ou la quatrième année du primaire, année où, généralement, on reçoit la Confirmation et on fait sa Communion solennelle.

La vie familiale est un véritable laboratoire, une extraordinaire école où tout s'enseigne et où toutes les expériences se font. Comme dans une ruche d'abeilles, chacun a son rôle à jouer, ses devoirs à remplir, ses responsabilités à endosser. En plus de ça, la mère puisqu'elle est plus instruite que son homme, s'impose doucement comme l'âme, la reine du foyer, et exerce son heureuse influence dans la planification des choses de l'extérieur. Au fond, elle dirige dans plusieurs domaines et son homme, quoique « macho » dans le plus profond de son être, accepte spontanément cette domination, tout en essayant de se convaincre que, malgré tout, il tient les rênes du pouvoir.

Dans la très grande majorité des cas, les époux ont beaucoup de respect l'un pour l'autre, s'aiment sans restriction et reçoivent énormément d'égards de la part des enfants. Avec beaucoup de générosité, ils acceptent les nouveau-nés et ils leur font une place parmi les autres rejetons dont le nombre importe peu. Ils se plaisent souvent à dire « quand il y en a pour neuf, il y en a pour dix ». Il en est ainsi jusqu'au moment où « la famille » s'arrête à cause de l'âge.

C'est ainsi que la famille, cellule indispensable à la vie et noyau important de l'activité quotidienne, se révèle la pierre angulaire d'une société qui s'épanouit et progresse en dépit de la pauvreté chronique et du manque notoire d'instruction.

La vie sociale

Cette promotion de la famille nombreuse, ce culte de la procréation font en sorte que la population s'accroît à un rythme dépassant notre façon de voir les choses aujourd'hui. La famille, soumise à cette cadence soutenue des naissances, a fort à faire tout le temps et il ne reste à peu près pas de moments pour la détente et le loisir. À peine ne reste-t-il que quelques occasions où l'on puisse s'adonner à certaines activités à caractère social.

Il y a les fêtes et les célébrations accompagnant les baptêmes et les mariages; il y a les visites au corps lors des décès; il y a les manifestations

Char allégorique de la
Saint-Jean-Baptiste en 1942.

Les mariés :
Marcelle Côté, Gérard Aprin;
Josette Côté, Laurent Potvin,
en arrière;
Lucie Lacroix, Yvon Litalien,
Gisèle Duval,
Colette Litalien, Léo Riou,
Claire Gauthier,
Maurice Lacroix,
Jeannine Rousseau,
Pierrette Litalien,
Marguerite Lacroix,
Emmanuel Bilodeau,
Le petit garçon
en avant : Bona Litalien.



paroissiales pour commémorer certains événements; il y a les soirées de Noël, du jour de l'An, des jours gras et de Pâques; il y a, enfin, les corvées organisées où bon nombre de personnes se rassemblent pour donner « un coup de main » à un co-paroissien dans le besoin, suite à un incendie, un ouragan ou, tout simplement, à une mort prématurée ou accidentelle.

Comme vous le voyez, ces rencontres sont directement reliées à certaines obligations d'entraide ou de festivités familiales. C'est bien différent de ce qui se passe de nos jours où tous disposent de beaucoup d'heures libres qu'il faut remplir. Par exemple, on planifie une sortie au restaurant et au cinéma, on organise des voyages de groupe, on assiste à des joutes sportives ou bien on reçoit des amis et des voisins à la maison.

Même si la conjoncture de l'époque ne se prête pas tellement aux relations sociales, les hommes et les femmes se paient de petits piqueniques. C'est ainsi que les femmes se font la causette d'une galerie à l'autre : « Savez-vous, madame Chose, que les sauvages sont passés chez une telle? Savez-vous qu'une autre telle a perdu sa couvée, la pauvre elle? »

Les hommes se permettent aussi une petite fugue. Certains soirs, ils vont fumer une bonne pipe chez le marchand général, où, autour du crachoir, on parle de tout et de rien, du beau et du mauvais temps. D'autres se risquent à donner des nouvelles du conseil municipal et en profitent pour débâter un peu contre les administrateurs. D'autres, plus entreprenants, se sentent de taille à régler le sort du monde.

Mais l'endroit principal et idéal pour faire du social, c'est le perron de l'église. Contrairement à nous, qui la quittons rapidement pour nous engouffrer dans notre voiture et rentrer vite à la maison, les paroissiens de ce temps-là ne se pressent en rien quelle que soit la température. Ne faut-il pas connaître les derniers cancans, écouter les

racontars de l'un et de l'autre? Ne faut-il pas assister aux criées populaires où l'on vend à l'enchère « veaux, vaches, poulets » sans parler des cochons de lait et des pains de ménage? Tout en attendant son attelage, n'a-t-on pas le temps de commenter le sermon et le prône du curé?

Ce tableau comporte des aspects positifs et négatifs, mais il décrit bien les moeurs des années du début du vingtième siècle. Même si nos pères et nos mères sont de bonnes gens à qui on pourrait donner le Bon Dieu sans confession, il n'en reste pas moins qu'ils ont des défauts vieux comme le monde. C'est ainsi qu'ils savent faire preuve de bonne compréhension et de grande générosité, mais qu'ils ne se gênent aucunement à l'occasion pour donner de bons coups de langue et de dent à l'endroit de leurs concitoyens. Quoique la rancune se fasse tenace, profonde et persistante, on est néanmoins capable, pour apporter de l'aide à autrui, d'oublier querelles, mécontentes et envie, quitte à déterrer plus tard la hache de guerre.

À la réflexion, je peux dire que les us et coutumes ont changé, que les façons de vivre ne sont plus du tout les mêmes. Mais, il faut bien l'admettre, ce vieux fonds humain, fait de qualités et de défauts, se retrouve bien en nous tous.

La vie religieuse

Si le mot « social », comme on vient de le voir, n'a pas beaucoup de signification en ce début de siècle, le mot « religion » est lourd de sens et s'intègre complètement dans le vécu quotidien de chaque individu. De la naissance à la mort, tout l'agir est conditionné, sinon commandé par les enseignements et les directives du catholicisme.

Sous l'autorité ferme et omniprésente du curé, nos parents sont très pratiquants et manifestent beaucoup de conviction et de ferveur dans leurs croyances. Ils prient en famille le matin et le soir et récitent même l'Angélus avant de se mettre à table le midi. Les dimanches et les jours de fêtes, ils se présentent sans maugréer aux offices religieux, fréquentant les sacrements dans le but de faire provision de mérites pour accéder au ciel. Dans ces temps de dur labeur et de misère, il est fort réconfortant de rêver d'une vie meilleure et on prend les moyens pour se l'assurer.

C'est vraiment la foi aveugle qui prévaut et qui caractérise le mieux ce contexte religieux. Tout le monde croit sans se poser de questions. On avance sans regarder en arrière, sans s'éloigner des sentiers balisés menant au salut éternel. Les règles étant strictes et rigoureuses, il est

nécessaire de rester dans le rang, de garder le pas, de satisfaire aux règles et obligations de peur de se retrouver en enfer. Et, du haut de la chaire ou du fond du confessionnal, le prêtre dirige d'une main de fer la circulation des âmes.

De part et d'autre, on s'accommode fort bien de cet état de choses : les paroissiens sont heureux, même satisfaits de cette discipline religieuse sévère et étouffante, mais assurant le salut éternel; le curé, pour sa part, jouit d'une situation de prestige et d'autorité qui lui procure beaucoup de contentement et que, inconsciemment ou non, il semble cultiver à plaisir.

Et c'est facile pour lui. En effet, il est souvent la personne la plus instruite de son milieu et c'est normal qu'on le consulte sur tout. En plus de répondre aux besoins religieux de ses ouailles, c'est bien volontiers qu'il distribue à tous et à chacun des conseils pratiques dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'enseignement, l'agriculture, l'horticulture, le droit, les soins infirmiers, etc. Au point qu'il est en contact permanent avec presque toutes les familles et qu'il demeure, pour ainsi dire, en situation de surveillance et de contrôle.

Une Église aussi fermée, aussi sévère, aussi directive ne cadrerait sûrement pas avec les exigences des fidèles d'aujourd'hui, mais, je pense qu'alors elle a répondu aux besoins et aux attentes de tous et qu'elle a joué le rôle qu'attendait d'elle la communauté paroissiale.

La vie économique

Si, on l'a déjà souligné, la vie familiale est soumise à des règles et à des impératifs, qui en déterminent les modalités; si la vie religieuse se voit régie par des disciplines austères et des observances strictes; si la vie sociale n'apparaît pas, dans son ensemble, un besoin important et essentiel mais, plutôt, le prolongement normal ou le complément nécessaire du vécu familial et du vécu religieux, la vie économique, elle, est dépendante, en partie bien sûr, de cette mentalité de colonisés qui tarde à disparaître.

Cet état d'esprit s'est perpétué de génération en génération parce que nos leaders, tant religieux que politiques, ont eu tendance à le maintenir en faisant montre de grand mépris pour la finance et en défiant presque la revanche des berceaux. Mais l'argent, ayant l'attrait que l'on sait, commence à trouver des disciples dans le milieu. Déjà, plusieurs des nôtres possèdent des entreprises et font la preuve que le talent en ce domaine n'est pas seulement l'apanage des Juifs et des Anglais.

Mais c'est là le cas d'une poignée de personnes. C'est la goutte d'eau dans le lac. Les villageois ordinaires, quels emplois peuvent-ils décrocher? En fait, de rares entreprises offrent du travail permanent : le chemin de fer, la tannerie de Gonzague Rioux, la fabrique de voitures de Léon D'Amours, les commerçants, les marchands généraux, les boutiques de portes et de châssis, les moulins à moudre, à planer et à carder...

Les professionnels et les artisans oeuvrent, également, à plein temps et c'est pour eux un énorme privilège. Pour être honnête, j'ajoute que le nombre d'artisans est plus grand que maintenant, car beaucoup de métiers ont complètement disparu. J'en nomme quelques-uns : selliers, ferblantiers, forgerons, tailleurs, limeurs, crieurs, maquignons, etc.

Quoique bien mince, cette énumération est importante. Plus considérable, toutefois, est la liste de travaux saisonniers demandant beaucoup de bons manoeuvres : la coupe du bois dans la forêt, la drave sur les rivières, le « portage » des marchandises, la « coupe » des chemins au printemps, le pelletage dans les « coupes » du chemin de fer, les moulins à scie, le « pilage » du bois, la traverse de la poste sur la Côte Nord, la construction des maisons, la distribution du pain, du lait et de la viande par les rues et que sais-je encore?

La machinerie n'existant pas, il va sans dire que tout se fait à la main ou à la force des bras. Il faut, alors, beaucoup d'hommes pour creuser les fossés à la petite pelle, pour déblayer les caves de maison, pour charger les tombereaux de gravier, pour couper le bois de chauffage. Pour les autres, il reste la pêche, la chasse et l'enrôlement dans l'armée comme solution ultime.

Il est bien évident que tous n'y trouvent pas leur compte et que le chômage est un désastre pour les familles. Le service social n'existant pas, ceux qui sont dans le besoin doivent se fier uniquement à la générosité de leurs proches. La situation se fait même critique pour ceux qui ont de l'emploi parce que, pour une grosse journée d'ouvrage, ils ne reçoivent que 0,25 ¢ ou 0,50 ¢. Bien qu'on ne puisse comparer aujourd'hui et cet hier éloigné, il est clair que l'argent gagné alors avait énormément plus de valeur. Mais, malgré cela, je pense qu'il n'y avait pas de commune mesure entre le travail fourni et le salaire gagné.

Mais, encore heureux ceux qui peuvent mettre la main sur des pièces de monnaie, car, dans certains cas, l'employeur n'a pas un sou qui vaille et paye en nourriture, bois de chauffage, laine et sucre d'érable. Évidemment, un tel règlement vaut mieux que rien. Il n'est pas rare aussi que les plus démunis parent au pire et gardent dans leur

hangar quelques poules, vaches et cochons au grand déplaisir des voisins qui se plaignent à l'unité sanitaire.

Voilà, ce sont des années très difficiles, mais le jour n'est pas loin où l'on commencera à respirer mieux. Le Québec se libéralise, les citoyens comprennent qu'il faudra maîtriser leur économie s'ils veulent vraiment survivre. Des exemples de Canadiens français, ayant réussi dans le commerce et l'industrie, se voient non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans toutes les régions de la Province. Et c'est de bon augure pour l'avenir.

5.3 La séparation

Le contexte du moment

Dans la conjoncture actuelle, il est plutôt facile de comprendre le chômage existant à cette époque parce que nous expérimentons le même phénomène. Il est plus difficile toutefois de nous figurer une population soumise en partie à la misère noire, étant habitués aux prestations sociales de toutes sortes offertes par les gouvernements. De plus, il est surprenant de constater que, malgré ces problèmes d'extrême pauvreté, la population du village de Trois-Pistoles se soit accrue à ce point, nécessitant l'installation de services importants pour l'amélioration de la qualité de vie.

La croissance de la population

Le village est devenu une agglomération considérable pour l'époque, grâce au chemin de fer Intercolonial, à la traverse maritime Trois-Pistoles/Les Escoumins, aux professionnels bien établis, aux entreprises et aux industries implantées à demeure et aux nombreux commerçants installés en permanence, bien nantis et capables de donner de l'envol à l'économie. Mais pour continuer à progresser, ce même village a besoin des services dont profitent la plupart des sites urbanisés du Québec.

Le besoin de services nouveaux

Et ces services nouveaux s'appellent : aqueduc, égouts, électricité, chemins, trottoirs, fossés, police et département contre l'incendie. Tous les citoyens, pauvres ou riches, jeunes ou vieux, patrons ou ouvriers, professionnels ou artisans, commerçants ou industriels, réclament ces services et mettent beaucoup de pression sur l'administration municipale. Ces préoccupations, bien sûr, diffèrent beaucoup de celles des agriculteurs.

L'attitude des agriculteurs

Les agriculteurs, concentrés sur l'exploitation de leur ferme et sur l'élevage du bétail, restent sourds à ces demandes. Pour eux, rien de tel n'est nécessaire parce que la réserve d'eau, c'est la fontaine ou la source; parce que l'égout, c'est le tas de fumier derrière la grange. Et pourquoi l'électricité? Ils ont amplement le temps de besogner et de faire tout leur travail entre le lever et le coucher du soleil.

Le conseil municipal est, vraiment, dans l'embarras. De toute évidence, il voudrait bien trouver des solutions à ce problème, mais l'affaire n'est pas simple du tout, parce qu'il y a beaucoup de résistance chez les cultivateurs, même chez ceux qui ont la réputation d'avoir l'esprit ouvert. En fait, pourquoi tant de dépenses? Pourquoi tant de luxe? Pourquoi paierait-on pour l'implantation d'infrastructures dont on n'a pas besoin soi-même et qu'on n'utilisera jamais? D'aucuns proclament avec force leur refus; d'autres, plus compréhensifs et plus sages, gardent le silence et espèrent que le temps apportera remède à la situation, ne voulant pas de division au sein de la municipalité.

Les emprunts à faire

À prime abord, les choses ne paraissent pas si complexes en ce qui a trait aux finances. Pour satisfaire tous les contribuables, le Conseil va procéder à des emprunts et effectuer les travaux nécessaires, quitte à faire payer l'entretien annuel des structures et le service de la dette par les seuls usagers. Mais une autre tuile l'attend. Après consultation auprès d'avocats, spécialistes en la matière, on apprend que le code municipal ne permet pas de pouvoirs d'emprunt pour exécuter des travaux de cette importance et qu'il s'en tient uniquement et essentiellement à « l'administration des besoins séculaires, propres aux cul-

tivateurs ». En conclusion, il est clair que seule la loi des cités et villes donne de telles autorisations.

Les possibilités de séparation

À la lumière de ces faits, on comprend que la séparation de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges en deux territoires distincts, ville et paroisse, pourrait devenir une solution valable et équitable pour tous. Pendant que l'on réfléchit à la possibilité de cette initiative, il existe d'autres sujets de discussion et de controverse au sein même du village.

Les propriétaires d'aqueduc privé

En effet, des propriétaires d'aqueduc privé d'importance très secondaire desservent, déjà, une infime partie de la population. Désireux de conserver leurs acquis et de protéger leur intérêt personnel, ils maximisent à outrance la valeur de leur réseau, se cherchant des appuis et des clients supplémentaires et se disant prêts à étendre leurs structures d'amenée de l'eau. Il s'agit de deux personnes influentes dans le milieu : Omer Vézina, frère du Chanoine, curé de la paroisse et Louis-de-Gonzague Rioux, propriétaire de la tannerie. Pourtant, même agrandis, ces aqueducs vieillots et dépassés ne pourraient d'aucune façon satisfaire aux besoins de la population, aux exigences de l'implantation d'usines et d'entreprises nouvelles et, enfin, à une protection adéquate contre le feu. Il se dépense beaucoup de salive autour de ces deux projets tant chez les partisans que chez les adversaires mais les édiles municipaux n'en discutent même pas parce qu'ils les jugent inacceptables.

Le projet d'aqueduc Vézina

En cours de route, toutefois, il finit par se créer un consensus autour d'un projet bien concret de construction d'aqueduc. Omer Vézina s'engage alors à l'implantation d'un réseau complet dans les trois ans à venir. Il va former la compagnie d'aqueduc et, pour financer le tout, il procédera à la vente d'actions ou de parts sociales. Malgré cela, les guerres verbales se continuent, des procédures judiciaires s'engagent et des avocats célèbres apparaissent au dossier : Ernest Lapointe et Louis St-Laurent. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais, pour

couper court, ajoutons que le projet est mort de sa belle mort aux alentours de 1914, et cela parce que la municipalité et les contribuables n'y trouvent pas leur profit, le seul point positif étant que la municipalité n'aurait pas besoin d'emprunter pour réaliser les travaux. Les points négatifs sont nombreux et importants :

- 1- L'entente ne dit pas comment les usagers seront desservis.
- 2- L'entente ne mentionne pas la « charge » pour les usagers privés, les écoles et les entreprises.
- 3- Les actionnaires seront, en grande partie, des étrangers se fichant des contribuables.
- 4- Le Conseil n'a aucun droit de regard sur le projet. Et ainsi de suite.

La première tentative de séparation

Ayant épuisé toutes les possibilités, on en arrive à la conclusion qu'il faut procéder à la séparation du territoire, accompagnée d'une administration double : la partie urbaine régie par la loi des cités et villes et la partie rurale régie par le code municipal. En 1914, le Conseil demande au gouvernement un projet de loi en ce sens, projet de loi que la population pourra accepter ou refuser en référendum.

Le projet de loi du Gouvernement

On prend connaissance du texte de cette loi :

- 1- Elle précise la limitation du territoire et la procédure d'élection.
- 2- Elle donne des pouvoirs nouveaux comme l'implantation de l'aqueduc, des égouts et de l'électricité.
- 3- Elle recommande que l'aqueduc soit construit dans l'année qui suit l'adoption.
- 4- Elle souligne qu'il n'y aura pas nécessité de faire approuver l'emprunt par les électeurs.
- 5- Elle impose à tous les contribuables l'obligation de se raccorder au système.
- 6- Elle donne la possibilité d'expropriation pour la construction, même à l'extérieur du territoire de la future ville.

Le refus de cette législation

Ce projet de loi ne semble pas recueillir l'accord de la population parce que :

- 1- Le territoire accordé pour l'implantation des services urbains est jugé trop grand.
- 2- La municipalité nouvelle perdrait le contrôle de ses finances, les emprunts pour la construction n'étant pas soumis à la ratification des électeurs.
- 3- La perspective de payer des services dont ils n'auraient pas le bénéfice ne réjouit pas certains propriétaires.

En conséquence, le Conseil ne va pas en référendum. D'autant plus que de nouveaux espoirs sont nés et que la division du territoire pourrait ne pas être nécessaire.

L'aqueduc Joseph Rioux

Joseph Rioux, prospère commerçant du village et ferme adversaire de la séparation, propose de construire lui-même un aqueduc. Il est riche, il possède à lui seul le 1/9 de toute l'évaluation municipale et il est digne de confiance. On retient, alors, les services de firmes d'ingénieurs et d'arpenteurs pour évaluer les coûts.

Une fois toutes les estimations compilées, les membres du Conseil s'inclinent devant l'inévitable et se rendent compte de leur impuissance, parce que les coûts s'avèrent prohibitifs. Cet échec ultime les convainc de leur incapacité, voire de l'impossibilité de trouver une formule. Il faut parvenir à un accord qui conviendrait à la fois au secteur urbain et au secteur rural tout en satisfaisant aux législations déjà établies. On se rabat une autre fois sur la séparation et, pour ce faire, une demande est adressée au gouvernement.

Le second projet de loi

Dans ce nouveau projet de loi :

- 1- Le territoire demandé est moins étendu.
- 2- L'obligation pour le Conseil de construire dans un temps défini est enlevée, de même que l'obligation des citoyens de se raccorder au réseau.
- 3- La division de la Ville en quartiers n'est pas prévue et les conseillers seront élus par l'ensemble des citoyens.

La décision sur la séparation

Cette fois, la population et le conseil donnent leur aval au projet. C'est la seule solution possible et valable dans les circonstances, les intérêts urbains et agricoles étant reconnus et sauvegardés de part et d'autre. En gros, on peut affirmer que le véritable déclencheur de la séparation a été la demande de services par les villageois et l'impossibilité du Conseil de les fournir, compte tenu de la loi.

La charte de la Ville

Le 9 mars 1916, après bien des tractations, le statut de ville est accordé et le territoire actuel de la ville est démembré du reste de la paroisse, donnant lieu à deux corporations municipales distinctes. Le débat, il va sans dire, a été long et difficile, mais il a finalement débouché sur l'incorporation de la ville, donnant satisfaction à tous les citoyens des deux municipalités.

Les deux administrations, urbaines et rurales

Dorénavant, les deux Conseils légifèrent chacun sur sa partie de territoire et déterminent les réglementations propres aux affaires urbaines et aux affaires rurales sans avoir de comptes à rendre à l'une ou l'autre des parties.

5.4 Les maires de la Ville

Retracer l'histoire complète de ce qui s'est passé à la ville depuis l'obtention de la Charte en 1916 serait beaucoup trop long. Pour connaître l'essentiel de ces faits et gestes, vous pourriez consulter la Revue de la société historique et généalogique de Trois-Pistoles, *L'Écho des Basques*¹. Toutefois, pour vous permettre de vous familiariser avec la personnalité des maires qui se sont succédé à l'Hôtel de ville, avec les principaux événements qui y sont survenus et avec les importantes décisions qui y

ont été prises, ouvrons le rideau sur chacun d'eux. Nous en saurons davantage sur les individus, sur leur action politique et sur l'environnement dans lequel ils ont oeuvré.

À mon avis, chaque maire a répondu généreusement et adéquatement aux défis et aux exigences de l'époque dans la mesure de ses possibilités et de la collaboration des citoyens.

Hormisdas Martin



Hormisdas Martin
1851 - 1929
Né à Rivière-du-Loup
Menuisier
Entrepreneur
de pompes funèbres
Maire de la Ville 1916 - 1922.

Quand monsieur Hormisdas Martin fait son entrée à l'Hôtel de ville, les longues et acerbes discussions sur la séparation du territoire ont perdu leur acuité. Il règne même un certain calme au sein de la population qui compte bien profiter le plus vite possible des aménagements réclamés depuis longtemps.

Avec son équipe formée de Rémi Belzile, Mathias Michaud, Jean-Baptiste Deschênes, Joseph Rioux, Mathias Larrivée et Ludger Côté, tous bien ouverts aux changements, le maire se met vite à la tâche pour donner à la population les services demandés : aqueduc, égout, police, pompiers, électricité dans les maisons et dans les rues, entretien des chemins et des trottoirs en hiver et en été.

Pour parer à de telles dépenses, il importe de trouver des revenus en se conciliant l'accord des citoyens encore peu habitués à payer et, du reste, pas très riches. Mais, M. Martin a du flair, de la poigne et de la diplomatie à revendre. Alliant prudence et fermeté, vigilance et persuasion, il n'hésite pas à prendre les bouchées doubles afin de répondre aux besoins et aux aspirations de ses concitoyens.

Pour atteindre ses objectifs le plus rapidement possible, il procède à la mise en place de plusieurs comités permanents et responsables : finance, voirie, aqueduc, santé, comités semblables à ceux qui existent aujourd'hui et qui fonctionnent très bien. Manoeuvrant avec habilité et diligence, il fait figure de meneur d'hommes et se mérite vite l'admiration des électeurs.

Dans un numéro de *L'Écho des Basques*, Louise Dumas a déjà présenté quelques notes biographiques sur M. Martin et j'en cite les principaux extraits :

Hormisdas Martin est né à Rivière-du-Loup en 1850. Il passe son enfance dans cette ville où il apprend le métier de tanneur. La construction de la cinquième église de Trois-Pistoles ayant débuté en 1882, il vient y travailler avec M. Hubert Morin, entrepreneur général des travaux et participe à la réalisation des portes et des fenêtres. C'est donc lui qui est à l'origine de la menuiserie Martin et Martin.

Et de continuer Louise Dumas :

Artisan doué d'une grande dextérité, il aime le travail bien fait. Homme d'allure un peu sévère, il n'en a pas moins des grandes qualités d'honnêteté, d'intégrité et de gros bon sens [...] Vers le début du siècle, il s'invente un autre métier, croque-mort, comme on le dit à l'époque. Il fabrique des tombes rembourrées avec de la mousse de mer, mène un corbillard tiré par les chevaux et ensevelit les morts².

Hormisdas Martin décède en 1929 à l'âge de 80 ans, laissant des descendants capables de continuer son oeuvre.

René Rioux



René Rioux
1885 - 1943
Né à Trois-Pistoles
Commerçant
Propriétaire de Station-Service
Maire de la Ville 1922 - 1926.

Le second maire, né à Trois-Pistoles, est le fils de Joseph Rioux, riche commerçant connu de Québec à Gaspé qui, en 1885, a construit la magnifique résidence où demeure, présentement, Roger Rioux et, un peu plus tard, l'immense et célèbre magasin devenu le salon mortuaire Fleury et Fils.

René Rioux prend la relève de son père. Quelques années plus tard, la crise l'oblige à fermer ses portes. C'est là un scénario bien connu à cette époque. Les hangars débordent de matériaux et de provisions à vendre et les clients se font rares parce qu'ils n'ont pas de sous à dépenser. Bien plus, ils doivent déjà beaucoup à M. Rioux et ne sont pas capables de le rembourser. En l'occurrence, ce dernier se voit dans l'impossibilité de continuer ses activités.

Avec la reprise, M. Rioux, aidé de ses garçons, se lance de nouveau dans les affaires, en ouvrant la première station service à Trois-Pistoles. M. Théo D'Amours fait l'acquisition de cette entreprise le 6 juin 1943. M. Berchmans Bérubé en est le propriétaire actuel. Ce commerce, évidemment, a changé de vocation en cours de route.

Le nouveau maire n'a pas à implanter des infrastructures de services comme l'a fait son prédécesseur, mais il poursuit en concertation avec tous ses concitoyens un objectif d'amélioration de la qualité de vie de la population. En cela, il est fort bien appuyé par les membres de son Conseil, formé de Louis-G. Bilodeau, Gaudiose Caron, Jos Côté, Jos-A. Fortin, Auguste-C. Lavoie et Jos-M. Rioux.

M. Rioux suit les pas de M. Martin, mais, malgré le respect dont il est l'objet, il a les coudées moins franches. La lune de miel étant terminée entre les citoyens et le Conseil, la population se montre plus exigeante pour ses administrateurs et se sent déjà moins reconnaissante des services qu'elle a obtenus. L'oubli est facile, la reconnaissance difficile.



Le poste à incendie de Trois-Pistoles, situé derrière l'hôtel de ville. Construit en 1926 et incendié en 1974.

Source : Claude Belzile.

Au cours de ce mandat, cependant, il se décide beaucoup de choses dont se réjouissent les citoyens : resserrement dans l'administration générale, installation d'une usine génératrice d'électricité, instauration de l'hygiène publique, construction d'un poste à incendie, création de l'assistance publique pour les personnes nécessiteuses.

Cette dernière initiative du Conseil de ville vient en aide à beaucoup de familles dans le malheur. On donne du support aux parents cherchant à placer dans un asile d'aliénés des proches dont ils ne peuvent plus assurer la garde et, au besoin, on verse un montant à l'institution pour défrayer le logement et la pension. De plus, les malades, soutiens de famille, obligés à de longs séjours à l'hôpital pour soins prolongés ou interventions chirurgicales, reçoivent un secours spécial parce qu'ils sont considérés comme personnes dans le besoin.

Malgré certaines critiques, M. René Rioux a fait sa marque à l'Hôtel de ville, s'est montré à la hauteur de la situation et a mérité l'estime et l'admiration de la très grande majorité de ses concitoyens. En lui, on a trouvé le maire dévoué, gentilhomme, responsable et respectueux de tous.

Ernest Dionne

En janvier 1926, M. Ernest Dionne prend charge de la mairie, aidé d'une bonne équipe de conseillers : Jos Bilodeau, Edmond Rioux, Gaudiose Caron, Louis-Philippe Ouellet, Théophile Belzile et Wilfrid Rioux.

L'installation des infrastructures ayant été faite par Hormisdas Martin, le rodage ayant été complété par René Rioux, M. Dionne s'attache à perfectionner la machine administrative. D'autant plus que, lui aussi, il est soumis à une surveillance plus constante et plus énergique des électeurs, capables d'une opposition intransigeante, surtout depuis qu'une politique partisane et aveugle s'est installée en coulisse sans subtilité et sans discernement dans l'esprit des gens.

Cette tendance, en période d'incubation depuis un moment, s'établit définitivement dans les moeurs du temps. Cette identification trop prononcée aux partis provinciaux et fédéraux provoque bien des divisions autour de la table de délibérations du Conseil et devient source de discussions interminables et stériles en même temps que prétexte à tâtonnements et attentes, quand il faudrait prendre des décisions rapides.



Ernest Dionne

1872 - 1956

Né à Saint-Pascal de
Kamouraska

Ouvrier

Contracteur en bâtiments

Maire de la Ville 1926 - 1930.

C'est ainsi que les grandes formations libérales, conservatrices et, plus tard, unionistes infiltrèrent les conseil municipaux et réussissent à imposer leur idéologie. La résistance, bien sûr, est toujours possible, mais comment ne pas être tenté par les subventions promises en récompense de l'obéissance. Et l'alternance des partis au pouvoir à Québec et à Ottawa va jusqu'à déterminer quels citoyens il faudrait élire au municipal.

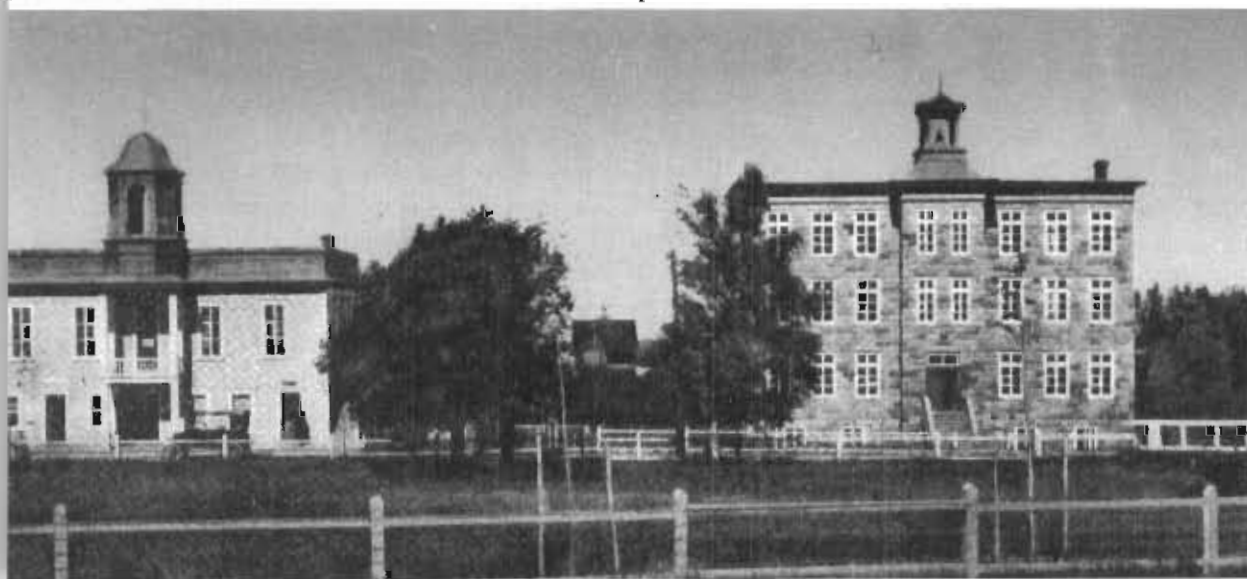
En dépit de cet envahissement progressif, le maire, bien appuyé par ses conseillers, ne perd pas pied et continue à orienter son action vers l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, tout en gardant le taux de taxe à un niveau acceptable. Et, par son exemple, il contribue à faire comprendre aux élus du peuple qu'ils ont un rôle de responsabilité plus que d'honneur.

À cause de son métier de contremaître en construction, M. Dionne, obligé de travailler à l'extérieur de la ville, s'attire bien malgré lui les foudres de contribuables non compréhensifs et mal avisés. Néanmoins, sa gestion de la chose publique mérite considération.

Né à Saint-Pascal de Kamouraska, il vient s'engager chez Joseph Rioux, commerçant général de Trois-Pistoles. Il devient, ensuite, entrepreneur en bâtiments, son premier contrat n'étant nul autre que la construction du collège des Frères du Sacré-Coeur. Répondant, ensuite, à la demande, il parsème toute la Gaspésie et le nord du Nouveau-Brunswick de ses constructions : écoles, couvents, presbytères, églises qui ont résisté aux intempéries et à l'usure du temps et qui, par surcroît, continuent à faire l'orgueil de ces coins de pays. Très exigeant pour lui-même, il a pu se permettre de demander beaucoup à ses employés qui l'ont aimé et admiré et qui ont produit pour lui du travail bien fait. M. Dionne et ses descendants se sont affirmés au cours des ans comme des personnes de valeur à Trois-Pistoles.

Hôtel de ville et Académie commerciale de Trois-Pistoles.

Source : S.H.G.T.P.



J.-Ernest Rioux



J.-Ernest Rioux
1864 - 1954

Né à Trois-Pistoles
Agriculteur - Pilote -
Maître de poste
Maire de la Ville 1930 - 1931.

Le mandat de M. Ernest Rioux, commencé en 1930, n'est pas de tout repos, d'autant plus qu'il entre à l'Hôtel de ville au moment où s'amorce la crise économique. Les citoyens de Trois-Pistoles, ayant atteint les 70 ans, se souviennent sûrement très bien de ces années difficiles qui ont perduré trop longtemps avec leur kyrielle de misères et de difficultés de toutes sortes.

Depuis la guerre 1914-1918, l'économie n'a pas cessé de décroître graduellement et de se détériorer massivement, passant d'une simple récession à une crise profonde et interminable. Heureusement que, le contexte l'exigeant, les citoyens se donnent le mot pour prêter main forte aux administrateurs municipaux. Il y a alors trêve de chicanes politiques, trêve de querelles et de critiques abusives. On fait place à la prudence, à la sagesse, à l'entraide et à la solidarité.

Bien que la gestion des affaires de la ville se continue dans la foulée tracée par les prédécesseurs, il est nécessaire d'y mettre la pédale douce, de pratiquer en tout l'économie afin de ne pas étouffer les contribuables de taxes qu'ils ne pourraient pas payer. A lire les procès-verbaux du temps, on se rend vite compte qu'il y a partout des signes d'incertitudes, d'appréhension, de misère, d'affolement et de détresse.

Les appels au secours des citoyens se faisant très nombreux et très pressants, les gouvernements mettent sur pied des projets de soutien aux chômeurs. Pour sa part, la ville multiplie les travaux subventionnés afin de procurer un peu de travail aux plus infortunés et les empêcher de mourir de faim. Faut-il rappeler qu'à ce moment-là il n'y a ni assurance-chômage, ni bien-être social, ni pension d'invalidité, ni pension de vieillesse? Bien plus, les produits forestiers, les produits agricoles se vendent mal, faute d'argent.

Pour supporter le maire dans son action, se sont regroupés six conseillers bien solidaires qui ne ménagent pas leurs efforts. Il s'agit de Antoine Beaulieu, Joseph Belzile, Albert Morency, Louis-Philippe Ouellet, Hector Riou et Edmond Rioux. La population de la ville est de 1 700 âmes environ, réparties en 280 familles. Les pères chômeurs étant au nombre de 125, on s'imagine aisément à quel point il leur est difficile de procurer nourriture à leurs enfants. Le problème n'est pas de gagner peu, mais de ne pas gagner du tout.

Malgré toute sa bonne volonté, le maire Ernest Rioux ne termine pas son mandat. Perclus de rhumatismes, il n'a plus la force d'exercer un contrôle sur les événements et il démissionne de son poste. C'est J.-Edmond Rioux qui lui succède pour quelques mois.



J.-Edmond Rioux
1887 - 1948
Né à Trois-Pistoles
Agriculteur
Conseiller financier
Maire de la Ville 1931.

J.-Ernest Rioux est le fils de Napoléon Rioux, qui a représenté le comté de Témiscouata à l'assemblée Législative. Trois-Pistoles faisait partie de cette circonscription électorale et avait réussi à faire élire un de ses fils comme député conservateur. Noble descendant des seigneurs, il est agriculteur, puis pilote de bateau avant de devenir copropriétaire de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins avec M. Alfred Sirois. Doté d'une excellente instruction, il est nommé maître de poste. On dit de lui, en terminant, qu'il a été « homme de bien et d'honnêteté; homme de parole et de droiture ». N'ayant pas eu de descendants, il demeure peu connu de la population de Trois-Pistoles.

Edmond Rioux

Quant à Edmond Rioux, il accepte de terminer les deux mois restant au mandat de J.-Ernest Rioux, mais il ne semble pas intéressé du tout à occuper plus longtemps la charge de maire.

Comme je n'ai pas connu M. Edmond Rioux et que je n'ai pu percer d'aucune façon sa personnalité à la lecture des procès-verbaux qu'il a signés, il m'a fallu faire quelques investigations auprès de concitoyens se souvenant très bien de lui et, aussi, auprès de membres de sa famille.

Les personnes âgées consultées m'ont parlé de lui en termes très flatteurs. On me l'a décrit unanimement comme un honnête travailleur, un gentilhomme estimé des gens de Trois-Pistoles et un

Hôtel de ville de
Trois-Pistoles après
l'agrandissement.
Source : Rita Labrie.



citoyen qui a bien servi sa communauté. En plus de siéger au Conseil de ville, il a, entre autres choses, oeuvré bien longtemps à la Commission de crédit de la Caisse Populaire.

Pour en savoir davantage sur lui, j'ai questionné sa fille, madame Thérèse Rioux. En plus d'être cultivateur de métier, Edmond Rioux s'est occupé des répartitions aux deux beurreries de Trois-Pistoles : celle de Louis Jean et celle d'Euclide Morissette. Par la suite, J.-T. Rioux lui a donné la responsabilité de sa comptabilité et de ses achats de marchandises à Québec.

Edmond Rioux est le fils de Virginie Rioux qui est elle-même la soeur de Joseph Rioux, propriétaire du grand magasin dont on a déjà parlé. À la mort de son père, cette dame a hérité d'une ferme située entre celle du seigneur et celle de Théodore D'Amours. La magnifique maison toujours habitée par ses enfants, Thérèse et Jean-Marc, a été construite au nord de la rue Notre-Dame mais ensuite elle fut déménagée au sud pour donner plus de place au magasin.

Edmond Rioux décède le 19 juillet 1948.

Épiphané Litalien



Épiphané Litalien

1889 - 1964

Né à Sainte-Anne-des-Monts

Professeur

Inspecteur d'écoles

Maire de la Ville 1931 - 1934.

Pour avoir une meilleure idée d'ensemble, faisons un bref retour en arrière.

Sous l'administration Martin, les principales infrastructures de services s'installent dans la ville avec l'appui inconditionnel de la majorité de la population.

Avec René Rioux, on peaufine le système de gestion utilisé à l'Hôtel de ville. On vit dans un calme politique plutôt rassurant, même si certaines tensions couvent sous la cendre.

À l'arrivée de M. Dionne au conseil de ville, on est entré de plain-pied dans la crise économique et l'ambiance d'action de grâce du début laisse place à la critique acerbe et aveugle, à l'appréhension généralisée, née de la récession, et au climat malsain et mesquin des luttes entre rouges et bleus.

Le mandat donné à J.-Ernest Rioux coïncide avec le plus fort de la crise. Le Conseil s'efforce d'économiser sur tous les fronts, fait des appels nombreux aux gouvernements afin d'obtenir plus de secours, mais les réponses sont lentes à venir et peu prometteuses parce que le problème est général dans tout le Canada. Les citoyens se montrent impatients, irrités, même désespérés. Le maire malade et incapable de siéger cède sa place à un conseiller, Edmond Rioux, juste avant la fin de son mandat.

La conjoncture étant à la déprime, à la critique, voire à l'angoisse, on recherche l'homme fort capable d'inspirer confiance et de ramener réconfort et enthousiasme chez les citoyens. Après sollicitation, Épiphane Litalien prend la barre des destinées municipales.

Le nouveau maire est homme de bien et de gros bon sens et il jouit d'une réputation extraordinaire dans son milieu. Ainsi armé, il est de taille à susciter l'assurance et l'espoir. Sa détermination rassure les gens et répand un peu de baume sur toutes les plaies dont ils souffrent. Les coffres de la municipalité étant vides, les citoyens trouvent les moyens de mieux s'entraider. Entre-temps, les gouvernements subventionnent les conseils municipaux qui désirent faire des travaux utiles à la communauté, tout en contrant le chômage et permettant l'entrée de quelques dollars dans les foyers.

Bientôt la conjoncture économique se corse encore davantage. Mais le conseil de ville, formé de Ernest Pelletier, Florian Boucher, Jean Belzile, Joseph Levasseur, Joseph Leclerc et J.-Albert Michaud, soutient admirablement son maire et obtient l'accès au secours direct du gouvernement. Bien plus, grâce à des souscriptions volontaires, un comité de secours local est fondé pour apporter un support rapide aux plus démunis parmi les nécessiteux.

M. Litalien termine son mandat avec la satisfaction du devoir accompli, mais la tension demeure forte et l'avenir très sombre.

Épiphane Litalien, né à Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie, est un diplômé de l'École Normale de Québec où il décroche un brevet modèle. Tout en enseignant à Trois-Pistoles, il étudie et décroche son diplôme académique et son brevet d'inspecteur d'écoles. En 1914, il débute comme inspecteur en Gaspésie, puis à Rivière-du-Loup. En 1930, on le nomme inspecteur régional pour le territoire de la Beauce à Rimouski. En 1931, il est décoré de la médaille d'or du mérite scolaire. En 1943, l'Université Western de London, Ontario, lui décerne un doctorat « *Honoris causa* » en droit, en reconnaissance des services rendus dans l'organisation des cours d'été à Trois-Pistoles. En 1950, il reçoit la décoration papale « *Bene Merenti* » et, en 1952, on le nomme Fellow of Royal Society of Arts. Que voilà une carrière bien remplie.

J.-T. Rioux

Quand un mandat se termine dans le trouble et la misère et que les prévisions pour l'avenir ne manquent pas d'inquiéter, il n'est pas rare que l'on craigne de ne pouvoir trouver de relève. Pourtant, en cherchant un peu, on finit toujours par découvrir dans chacune des municipalités des individus prêts à se sacrifier pour leur communauté.



Joseph-T. Rioux
1881 - 1959
Né à Trois-Pistoles
Épicier-boucher
Maire de la Ville 1934 - 1936.

Cela est particulièrement vrai à Trois-Pistoles, où des citoyens semblent toujours en réserve et se lèvent, le moment venu, pour prendre charge adéquatement de la situation. En effet, quelles que soient les circonstances, quels que soient les problèmes, quelles que soient les craintes pour l'avenir, des personnes qualifiées se disponibilisent pour prendre en main le destin de tous.

Et c'est avec courage et détermination que J.-T. Rioux succède à Épiphanie Litalien et qu'il s'entoure de conseillers compétents et décidés. Ils se nomment : Charles Morency, barbier; Gaudiose Caron, forgeron; Sylvio Caron, « débosseleur »; J.-T.-A. Lebel, télégraphiste; Louis Jean, beurrier, et J.-Albert Michaud, arpenteur-géomètre. J.-T. Rioux est lui-même boucher et propriétaire d'épicerie.

C'est à dessein que je signale le travail de chacun. Je veux signifier par là que les gens de métier sont très importants à l'époque parce qu'ils composent, avec les professionnels, ce qu'on appelait le haut de gamme de la société. Forts de l'expérience acquise, d'un gros bon sens évident et d'une force de caractère connue, ils ne craignent pas de relever les défis, si durs soient-ils. Ayant obtenu succès dans leur propre entreprise, ils se sentent tout à fait équipés pour résister aux pressions du temps et, surtout, aux récriminations inévitables de leurs concitoyens. Ils sont prêts à affronter les exigences du moment et les difficultés à venir.

Cependant, la crise sévissant dans toute son intensité, il semble qu'on ne puisse pas descendre plus creux. C'est déjà une grande consolation. Les mécanismes de défense fonctionnant bien, les solutions d'urgence portant fruit, l'entraide mutuelle ne faisant pas défaut, l'atmosphère se détend un peu à la satisfaction de tout le monde.

Mais il y a plus pour se réjouir. Incidemment, des éléments nouveaux entrent en ligne de compte et viennent distraire les gens de cette morosité malade et contagieuse. On en oublie le chômage, le serrage de ceinture, la pauvreté sous toutes ses formes, pour parler colonisation. L'ouverture de paroisses dans le haut-pays donne le goût à plusieurs pères de famille de se faire colons, espérant ainsi donner un sens à leur vie, leur procurer un gagne-pain intéressant et assurer l'existence de leurs enfants.

Et voilà que la presse et la radio entrent dans les foyers les plus aisés, apportant une information qui finit par se transmettre de l'un à l'autre. L'homme de la rue parle du nazisme, du fascisme et du communisme. Tous s'éveillent aux possibilités d'une guerre mondiale et vont même jusqu'à discourir sur les vertus guerrières des Français et des Allemands et sur les forces et les faiblesses des puissances en présence.

Il faut admettre, toutefois, que plus d'un citoyen demeure insensible à ces événements et continue à vivre dans la mélancolie, l'agacement, voire l'exaspération, et dirige son irritabilité vers les membres du Conseil, compliquant ainsi leur tâche administrative.

Le maire J.-T. Rioux fait preuve de patience et de pondération et reste maître de la situation. Non seulement il met au service de tous sa compétence et son dévouement, mais il délie aussi les cordons de sa bourse pour soulager les plus nécessiteux. J'ai connu M. Rioux et il me plaît de lui rendre hommage pour son amabilité, sa courtoisie et sa politesse et pour son grand souci de rendre service à tous ses concitoyens.

Rémi Belzile



Rémi Belzile
1866 - 1954
Né à Trois-Pistoles
Marchand
Maire de la Ville
1936 - 1938.

Depuis l'obtention de la Charte de la ville, six équipes d'administrateurs se sont déjà présentées et chacune, à mon sens, a fait preuve de compétence, de sagesse et de compréhension. Évidemment, chacune d'elles y est allée de sa touche personnelle en mettant l'accent sur tel ou tel point, compte tenu des circonstances et des besoins.

Nous venons de mentionner qu'une ère nouvelle était en train de se préparer, suite à l'apparition de la presse et de la radio apportant l'information dans les foyers les mieux nantis. Cet intérêt soudain, cette ouverture sur le monde captivent une certaine catégorie de personnes, mais n'atteignent pas la grande masse des gens, plus imperméables, plus conservateurs et, il faut bien le dire, plus portés à la critique.

Ces derniers composent la partie de la société qui compte le plus d'adeptes et qui ne se gêne aucunement pour faire valoir son point de vue et crier très fort son mécontentement et ses revendications. En un mot, ils se retrouvent en majorité et s'opposent énergiquement au renouveau et au progrès, se refusant à toute amélioration dans la qualité de vie.

Le nouveau maire, Rémi Belzile, prend place à l'Hôtel de ville, avec une équipe de six conseillers bien déterminés : David Bélanger, Onésime Bérubé, Théophile Belzile, Sylvio Caron, Pierre Beaulieu et Gonzague Bérubé. Il ne s'agit pas, bien entendu, de Gonzague Bérubé qui possédait le commerce « J. A. Bérubé ». Cette équipe, à l'esprit plutôt conservateur, s'apprête à gérer de façon prudente et serrée les deniers publics pour répondre aux attentes exprimées par leurs électeurs.

Nous sommes en 1936. Certes, la situation économique est encore difficile, même si, ici et là, on voit poindre des lueurs d'espoir. Les

affaires reprennent en douce et les économistes les moins alarmistes prédisent la fin prochaine de la crise. Il y aurait même lieu de pavoiser un peu, si les journaux n'annonçaient pas tous les jours l'imminence d'une guerre, qui allait embraser toute l'Europe.

La situation, je le répète, tend à s'améliorer, mais pas assez vite pour tout le monde, des familles entières étant écrasées sous le poids de leur dette et de leur misère et réclamant l'aide du secours direct du gouvernement. Les relations des citoyens entre eux, les relations des citoyens avec leur Conseil sont très tendues. On cherche la controverse, on manque de nuances dans ses propos. La crise a laissé des empreintes d'aigreur, d'irritabilité et même de méchanceté. Les mots négociations et compromis sont absents des discussions. Les langues bien pendues se font valoir et bataillent ferme pour emporter le morceau. Il en résulte des divisions très profondes, qui provoquent la démission de conseillers.

Cette administration a été marquée par la turbulence et l'agitation. Elle n'a rien produit de flamboyant, mais elle a été acceptable, compte tenu des circonstances et du manque de collaboration des citoyens. Je suis assuré que M. Belzile a dû faire preuve de beaucoup de calme, de modération et de caractère pour s'acquitter au mieux de sa tâche et terminer son mandat la tête bien haute.

Le maire Belzile, si j'ai bonne souvenance, a été un grand monsieur, dans tous les sens du mot; un monsieur à l'allure noble, imposante, pour ne pas dire solennelle. On dit de lui qu'il était un peu sourd et têtue. Dans son cas, ces deux handicaps se sont peut-être avérés des qualités, lui permettant de passer son message sans entendre ou craindre des critiques trop véhémentes à son endroit.

Gaudiose Caron

À l'élection de janvier 1938, les électeurs de la ville de Trois-Pistoles se choisissent un maire, Gaudiose Caron, et six échevins : Théophile Belzile, David Bélanger, Narcisse Bérubé, J.-Ernest Lebel, Hilaire Larrivée et Philippe Mercier. Contrairement à ce qui se passe ordinairement à l'arrivée d'une nouvelle équipe d'administrateurs à l'Hôtel de ville, le calme ne se rétablit que pour quelques mois. Il n'y a pas de temps de grâce accordé aux élus, pas de lune de miel pendant laquelle ces derniers peuvent s'ajuster à leur rôle et faire leur premières armes.

Les citoyens, n'observant aucune trêve, font mourir dans l'oeuf toutes les initiatives du Conseil, qui cède sous la pression et se divise en



Gaudiose Caron
1888 - 1974
Né à Fall-River, Mass.
Forgeron
Maire de la Ville 1938.

deux clans bien définis. Les heureux lendemains ardemment espérés manquent au rendez-vous. Tout comme hier, on se heurte au chômage, à la pauvreté et à toutes ces misères qui engendrent chez les uns mélancolie, inquiétude et découragement, et qui provoquent chez les autres hargne, irritabilité, agressivité et ressentiment. L'heure n'est pas à la compréhension, encore moins à la réconciliation.

Le maire Caron, paisible de nature, n'a pas le goût d'exercer le pouvoir dans de telles conditions. Détestant les intrigues et les affrontements, il donne sa démission. Trois de ses conseillers suivent son exemple : J.-Ernest Lebel, Hilaire Larrivée et Philippe Mercier, parce qu'il n'est pas possible de trouver une entente autour de la table au sujet de l'engagement du personnel et, surtout, parce qu'ils ne sont pas du tout intéressés à travailler sous une pareille pression.

Je ne sais pas si Gaudiose Caron était doué pour l'administration publique. Je suis certain, cependant, que ses concitoyens l'ont beaucoup estimé et admiré. On a fait confiance à son honnêteté et à son gros bon sens. Moi, j'ai bien aimé ce monsieur Caron et apprécié sa compagnie, parce qu'il incarnait pour moi bonté, calme et détente et que je le considérais comme un homme de bien.

J.-Albert Michaud



J.-Albert Michaud
1892 - 1945
Né à Trois-Pistoles
Arpenteur-géomètre
Maire de la Ville 1938 - 1942
1944 - 1945.

Suite à la démission de Gaudiose Caron, J.-Albert Michaud accepte la charge de maire. Il prête serment en compagnie de trois nouveaux échevins : Omer D'Amours, Alexis Dumas et Abraham Gagnon. Arpenteur-géomètre de profession, M. Michaud est un homme très cultivé pour l'époque, il est au courant des dossiers de la municipalité et il possède l'étoffe nécessaire pour mettre un terme à la situation tendue et néfaste qui perdure depuis trop longtemps.

M. Michaud va exercer deux mandats à l'Hôtel de ville qui s'étendent de mars 1938 à janvier 1942 et de janvier 1944 à mai 1945, année de son décès. Entre-temps, Narcisse Bérubé occupe cette charge. Si le séjour de M. Michaud à l'Hôtel de ville est assez long, celui de M. Bérubé l'est également. En effet, il a fait partie de l'équipe de Gaudiose Caron, il se retrouve dans le Conseil d'Albert Michaud, il devient maire à son tour et, il s'inscrit, ensuite, comme conseiller d'Albert Michaud.

Nous reviendrons à M. Bérubé dans un moment. Quant à M. Michaud, il se montre doué d'une forte personnalité, d'un ententeur remarquable et il sait manoeuvrer pour obtenir la collaboration des gens et tirer le meilleur parti des situations. C'est ainsi que pour

réaliser ses objectifs, il aide à la création de la Chambre de commerce fondée le 25 juin 1938 et l'utilise comme outil de développement. L'économie reprenant de la vigueur, il s'efforce de stimuler l'activité industrielle.

Par la voix de leur secrétaire, Robert Lindsay, les membres de ce nouvel organisme font de nombreuses représentations au Conseil. Des suggestions, des demandes et des revendications s'adressent aux édiles municipaux afin de bonifier l'administration et d'améliorer les services aux citoyens. On réclame ensuite des autorités concernées, l'élargissement du quai et des rampes d'accès aux « chars » du C.N.R. afin d'accélérer les chargements du bois de construction. Le Conseil se penche, aussi, très sérieusement sur des dossiers d'importance comme l'édification d'un parc public pour vieillards et la srrvie des cours d'été de l'Université Western.

De retour à l'Hôtel de ville en 1944, M. Michaud ne change rien aux politiques qu'il a déjà préconisées et bien établies. Pour l'appuyer dans son action, il peut compter sur six échevins très responsables et très soucieux de mener à bien la chose publique : Narcisse Bérubé, Louis-Philippe Dionne, Albert Côté, Achille Lebel, Alexis Dumas et J.-Aurèle St-Pierre.

M. Albert Michaud m'a toujours impressionné par ses connaissances, sa classe et sa clairvoyance. On m'a déjà dit de lui qu'il avait la tête dure. Qnoi qu'il en soit, j'ai toujours eu des jugements favorables à son endroit. Était-ce parce qu'il était le frère d'une de mes premières institutrices que j'ai beaucoup appréciée? Était-ce parce qu'il était le frère d'une tante qui m'a beaucoup gâté? Je l'ignore.

Chose certaine, comme maire et professionnel, Albert Michaud a fait sa marque à Trois-Pistoles et dans toute la région. En scrutant le travail qu'il a fait à l'Hôtel de ville, je me suis rendu compte qu'avec lui toute l'administration municipale a grimpé d'un cran, autant dans la façon de monter les dossiers, de présenter les documents officiels que d'établir des règles d'éthique et de contrôle dans tout ce qui touche la gestion publique. À sa mort, au mois de mai 1945, M. J.-Henri Duval prend sa relève.

Narcisse Bérubé

Narcisse Bérubé est le onzième maire à siéger à l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles. Il possède une personnalité bien différente de celle de M. Michaud et ne partage pas l'idéologie politique de ce dernier. Cependant, il s'apparente à lui en poursuivant les mêmes objectifs de



Narcisse Bérubé
1880 -1956

Né à Saint-Octave de Mitis
Employé du chemin de fer
Maire de la Ville 1942 - 1944.

développement, en s'acharnant à produire du travail bien fait et en manifestant beaucoup d'estime pour ses concitoyens. Ses compagnons du Conseil sont : Bruno Guérette, Siméon Lavoie, Marcel Catellier, Hervé Larrivée, Pierre Charette et J.-E. Bérubé.

Plaçons les choses dans leur contexte pour obtenir une meilleure perspective : la crise est terminée, même s'il en demeure encore de nombreuses séquelles, la guerre sévit en Europe avec sa kyrielle d'atrocités. La situation économique de Trois-Pistoles progresse d'année en année, grâce au commerce du bois et à la construction de moulins à planer. Le travail augmente au même rythme que la population, mais n'efface pas complètement le chômage. L'optimisme, tout de même, renaît de ses cendres; la confiance en soi s'amplifie, l'avenir se planifie tranquillement.

Entraînés par cet enthousiasme, les membres du Conseil s'activent à favoriser une plus grande industrialisation et à faire de Trois-Pistoles une mini-métropole capable de fournir biens et services à la population de toutes les paroisses du haut-pays. Des entreprises nouvelles s'installent; les commerces prennent de l'expansion. Les échevins eux-mêmes, hommes d'affaires expérimentés et florissants, prêchent par l'exemple et donnent le ton à la population qui apprend à écouter davantage les marchands d'espérance que les prophètes de malheur.

En cours de route, les tensions qu'on a connues perdent tranquillement de leur intensité. Les forces l'emportent sur les faiblesses et les mentalités changent visiblement. Les citoyens, manifestant une plus



Rue de la Gare
dans les années '50.

grande ouverture d'esprit, appuient les efforts du Conseil et se préparent non seulement à survivre mais aussi à enrichir le patrimoine commun. Et Trois-Pistoles est sur la bonne voie pour s'affirmer très bientôt comme ville de commerce, d'industrie et de services.

Encouragés par cet enthousiasme chez la très grande majorité des citoyens, les membres du Conseil, par la voix de leur maire, annoncent des projets à venir.

- 1 - Numérotage des maisons et des logements;
- 2 - Organisation d'un meilleur service de dépotoir;
- 3 - Résolution des problèmes d'eau, causés par l'augmentation rapide de la population et l'installation des nouvelles entreprises;
- 4 - Établissement d'une École normale dans le Couvent des religieuses Jésus-Marie.

Je n'ai pas beaucoup souvenir du maire Bérubé lorsqu'il a été dans le feu de l'action parce que j'étais aux études en dehors de la ville. Je me rappelle, toutefois, ce bon monsieur dans les années 36, 37 et 38. Mordu des trains et des locomotives comme tous les jeunes du temps, je me suis souvent rendu à la gare sans permission pour regarder travailler M. Bérubé dans un entrepôt situé près de la voie ferrée. Je présume qu'il m'avait pris en amitié, car il répondait très paternellement à toutes les questions que je lui posais à propos de tout et de rien.

Narcisse Bérubé a su bien mériter la confiance et la considération de ses concitoyens. Il a servi de son mieux sa communauté avec les armes que l'on a mises à sa disposition et la coopération qui lui a été offerte. Toute sa vie, autant dans le privé que dans le public, M. Bérubé a été homme de devoir, homme de discipline et homme d'honneur.

J.-Henri Duval

Il est maintenant bien loin le temps où s'est fait le démembrement du territoire de Trois-Pistoles pour en faire deux municipalités bien distinctes dont l'une est la ville actuelle. Devenue petit centre urbain après son incorporation en 1916, elle n'a pas cessé de progresser, parfois bien tranquillement parce que freinée dans son développement normal par des éléments trop conservateurs, d'autres fois très vigoureusement grâce à la poussée ferme de certains élus.

À ce moment-là, Trois-Pistoles urbain est grouillant de vie et d'activité et attire un grand nombre de travailleurs, désireux de s'établir en permanence dans un endroit où il fait bon vivre et où on espère recevoir les services nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la qualité de leur existence. Des entreprises d'importance dans l'indus-



J.-Henri Duval
1896 - 1977
Né à Saint-Odilon de
Dorchester
Industriel
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1945 - 1948.

trie du bois de sciage comme Duval, Deschênes, Linton et Daigle et Paul, venues rejoindre celles des Pelletier et des Renouf, sont responsables de l'essor économique qui marque cette période.

Pour bien gérer ce développement, J.-Henri Duval, qui vient de terminer le mandat de J.-Albert Michaud, se présente comme l'homme tout désigné. Il possède le cran et toutes les autres qualités utiles pour mener à bien cette tâche qu'on vient de lui confier. Les citoyens l'ont entouré de conseillers bien conscients des besoins de l'heure et aussi bien avertis de la nécessité de changements. Évidemment, la vieille garde conservatrice s'y oppose farouchement et elle considère que toute marche vers le progrès devient une dépense inutile et condamnable. Ces conseillers sont : Charles-Eugène Bêlanger, Louis-Philippe Dionne, Charles-Eugène D'Amours, Hervé Larrivée, Léo Héroux et Jean-Louis Desjardins.

Dans leur planification administrative, ils dégagent tout de suite des priorités auxquelles il faut s'attaquer de toute urgence afin de ne pas compromettre l'avenir.

- 1 - Achat de sources et de terrains pour la construction d'un plus grand réservoir d'eau;
- 2 - Installation de réseaux d'aqueduc et d'égout dans les nouvelles rues de la ville;
- 3 - Réglementations sur les constructions;
- 4 - Entente avec Hydro-Québec pour obtenir l'électricité que la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent ne peut plus fournir, faute d'eau pour alimenter les turbines de la rivière Mitis;
- 5 - Prolongement du quai;
- 6 - Ouverture des chemins et des rues de la ville pour la circulation des automobiles pendant l'hiver;
- 7 - Mise en place de structures pour permettre à la ville de devenir « ville de services », etc.

Sous l'autorité ferme, mais complaisante de M. Duval, ce Conseil oeuvre dans le calme et la sérénité, faisant montre de savoir-faire, de bonne entente et de solidarité. Au fur et à mesure que des problèmes se présentent, il les règle avec sagesse, clairvoyance et désintéressement.

Le maire Duval, originaire de la Beauce, s'installe à Trois-Pistoles en pleine crise. En 1935, son moulin à scier et à planer est la proie des flammes et il ne peut rien sauver de son bien. Suite à ce désastre, il se fait construire un moulin à planer des plus modernes à l'est de la gare du C.N.R. et tout près de la voie ferrée. Actionnée entièrement à l'électricité, cette usine est une des plus modernes à l'est de Québec. Moins exposée au feu, elle le sert fidèlement pendant plus de 20 ans.

Aujourd'hui encore, on peut voir les vestiges des bases de ciment ayant soutenu les machines.

Homme brillant et avisé, M. Duval se révèle un gestionnaire habile et tenace, tant dans l'administration municipale que dans la direction de ses propres affaires. Tous ceux qui l'ont connu gardent de lui le souvenir d'un gentilhomme à l'allure un peu gênée et sévère, mais, aussi et surtout, le souvenir d'un concitoyen dévoué, sensible et généreux.

David Bélanger



David Bélanger
1896 - 1973
Né à l'Isle-Verte
Inspecteur de beurrerie
Maire de la Ville 1948 - 1949.

En commençant la lecture des minutes des premières séances de ce Conseil présidé par David Bélanger, il est facile de se rendre compte très rapidement que ce mandat ne sera pas de tout repos. On sent, tout de suite, des résistances soutenues en ce qui a trait à toutes les décisions déjà prises et des difficultés à faire consensus sur les sujets même les plus anodins.

Une pareille attitude s'explique mal, parce que ce n'est pas en se cachant les yeux pour ne pas voir les problèmes que ces derniers vont se régler d'eux-mêmes. Ce n'est pas, non plus, en se chicanant continuellement autour de la table que les dossiers les plus chauds vont avancer et déboucher sur des réalisations.

M. Bélanger possède l'expérience de l'administration municipale, car il a déjà siégé comme échevin. Mais dans de telles conditions, il ne peut faire de miracles. Il s'affirme comme il se doit en multipliant les appels à l'ordre ou en enregistrant son vote prépondérant. Ce qui déplaît naturellement à l'un ou l'autre des clans, selon qu'on se trouve favorisé ou non.

Le maire Bélanger est un homme paisible et modéré, intelligent et réfléchi, bien étranger à ces manigances politiques et à ces luttes interminables dans le but unique de gagner son point ou de donner satisfaction à des partisans rancuniers et intransigeants. Plusieurs mois se passent dans cette ambiance exaspérante. Mais arrive le moment où, de part et d'autre, on est convaincu du ridicule de la situation. On s'empresse donc de mettre de l'eau dans son vin et on s'occupe des vrais impératifs de la gestion municipale.

Pour reprendre le temps perdu, suite à l'obstination et au blocage du début, cette équipe de conseillers, formée de Alphonse Boucher, Sylvio Caron, Job Harton, Marc Riou, J.-Arthur Rioux et Victor St-Pierre, décide d'aller de l'avant, en prenant les bouchées doubles afin d'atteindre plus vite ses objectifs. Maintenant que la bonne volonté s'ajoute à l'intelligence de ces bons messieurs, on trouve les moyens de

prendre les mesures pour trouver les crédits nécessaires à l'allongement et au revêtement des rues et à l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égout. Pour ce faire, on préconise de légères augmentations de taxes et on recherche de nouvelles sources de taxation, comme la taxe d'amusement et la taxe de commerce et on va même jusqu'à décréter des règlements d'emprunt pour procéder aux travaux d'infrastructures les plus urgents.

Ce mandat, commencé dans la controverse, se termine dans le calme et l'objectivité. Les membres du Conseil poursuivent cette démarche positive jusqu'à la fin, assurés de participer de plus en plus au bien-être de leurs commettants.

Le 6 septembre 1949, David Bélanger, ayant vendu sa maison à M. Rosaire Labrie, donne sa démission comme maire parce que, selon la loi, il n'est plus qualifié pour occuper ce poste. M. Sylvio Caron termine ce mandat.

Le maire Bélanger a servi la population de Trois-Pistoles avec intelligence, pondération et sagesse. Toute sa vie, il s'est montré responsable, autant dans ses devoirs avec ses concitoyens que dans ses relations de travail avec les fournisseurs et les patrons de beurreries et de fromageries. M. Bélanger laisse le souvenir d'un homme de bien. Une de ses filles demeure encore à Trois-Pistoles. Il s'agit de madame Yolande Bélanger-Pelletier.



Sylvio Caron
1882 - 1956

Né à Saint-Jean-Port-Joli
Forgeron
Débousseleur
Maire de la Ville 1949 - 1950.

Sylvio Caron

Le maire Sylvio Caron n'a plus de descendant à Trois-Pistoles.

Je l'ai bien connu parce qu'il a été notre voisin pendant au moins 20 ans.

« Débousseleur » d'une habilité extraordinaire, il fait école et enseigne ce métier à ses fils, à ses neveux et à de nombreux apprentis.

Homme renfermé et un peu grognard, il donne l'impression d'être solitaire et distant. En réalité, la gêne l'étouffe et l'empêche de s'extérioriser. Mais il est d'une bonté et d'un dévouement sans pareils.

M. Caron est le prototype du citoyen paisible, du travailleur infatigable et ponctuel, de la personne effacée et intègre. Bien que rempli d'esprit et pince-sans-rire à ses heures, il n'est pas homme de public, mais il remplit sa charge en toute simplicité, modestie et honnêteté.

Marcel Catellier

Le 19 janvier 1950, sept citoyens élus par le peuple prêtent leur serment d'office : le maire, Marcel Catellier, et les échevins, Siméon



Marcel Catellier
1903 - 1962
Né à Saint-Valher de
Bellechasse
Médecin-chirurgien
Maire de la Ville 1950 - 1954.
Source : Claude Catellier.

Lavoie, Jean-Baptiste Deschênes, Arthur Larrivée, Joseph Lepage, Jean-Baptiste D'Amours et Dossylva Guillemette.

Bien intentionné et rempli de bonne volonté, Marcel Catellier se présente à l'Hôtel de ville avec une équipe responsable, qualifiée et bien déterminée à régler rapidement les problèmes de l'eau potable à Trois-Pistoles, en construisant un nouveau réservoir et en améliorant les autres infrastructures d'aqueduc. Pour réaliser un tel objectif, il est clair qu'il faut trouver des fonds importants, soit en augmentant l'évaluation foncière, soit en élevant le taux des taxes, soit en empruntant sur obligations. En plus de cela, le Conseil désire se pencher sur des dossiers importants pour l'économie de la ville : le maintien du traversier, la réparation des routes régionales du haut-pays, la sécurité aux traverses à niveau, l'installation d'un bureau d'assurance-chômage, etc.

Compte tenu de la conjoncture, de ses qualités, de son expérience, de la valeur de ses échevins, Marcel Catellier devrait avoir beaucoup de succès dans l'administration publique. Mais tel n'est pas le cas. Deux événements négatifs se produisent presque simultanément dès son entrée à l'Hôtel de ville et compromettent tout à fait ses chances de réussite.

D'une part, la vieille garde conservatrice revient à la charge, plus résolue que jamais, et ne néglige aucun effort pour contrer les réalisations pouvant être sources de progrès, mais ayant le défaut de coûter beaucoup de sous. Le hasard, d'autre part, ne lui est pas favorable parce qu'il se produit une division locale sérieuse au sein de l'Union Nationale, parti qui a beaucoup de vent dans les voiles à ce moment-là, parti qui a l'habitude de se mêler de l'élection des administrations municipales et, évidemment, parti où il a recruté la majorité de ses partisans.

Il en résulte que la plus grande partie de l'électorat se mobilise contre le conseil, qui devient rapidement gêné dans son action. D'autant plus qu'il faut entreprendre des travaux d'envergure et que, pour ce faire, il est nécessaire de faire approuver ces dépenses en référendum. Chaque fois, les citoyens mal renseignés ou mal avisés rejettent en bloc les règlements d'emprunts proposés. Il est évident que le message ne passe pas parce qu'on s'adresse à des sourds qui ne veulent rien entendre et qui, pour l'instant, ne se préoccupent aucunement du progrès économique et de la qualité de la vie.

Et ce mandat se termine dans un certain manque d'intérêt de la part des membres du Conseil et dans une vive insouciance de la population. Cette équipe, compte tenu de cette situation toute particulière, se distingue malgré tout par sa dignité, son courage et sa solidarité. En relisant les procès-verbaux, en lisant surtout entre les lignes, je me

rends compte qu'il s'est fait un rejet systématique de ce Conseil lorsqu'il a entrepris la confection d'un rôle d'évaluation scientifique pour redresser, à bon droit, les finances de la ville.

J'ai bien connu le docteur Catellier avec qui j'ai travaillé comme professionnel de la santé et que j'ai beaucoup estimé et admiré. N'étant pas de la même idéologie politique, nous aurions pu nous combattre comme ça se faisait alors, mais c'est au cours de ces années que j'ai vraiment découvert cet homme foncièrement généreux, dévoué et sensible aux malheurs des autres.

Gérard Desrosiers



Gérard Desrosiers
1914 - 1982
Né à Luceville
Industriel
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1954 - 1962.

Autres temps, autres moeurs. Hier la population pensait une chose, aujourd'hui, elle pense autrement. Comment expliquer un revirement aussi soudain? Le goût du changement, l'arrivée d'un nouveau Conseil, le gros bon sens, peut-être. Les besoins à combler, les services à obtenir, aussi.

Le maire Desrosiers est un homme sympathique que l'on admire beaucoup et en qui on met spontanément sa confiance. Directeur-gérant de la plus grosse entreprise en ville, Deschênes et Frère, employeur le plus important, il a le respect des gens. S'il est capable d'administrer sainement les affaires de la compagnie, pourquoi n'en ferait-il pas autant pour la ville?

Une bonne dose d'habileté, de souplesse et de diplomatie et, surtout, une réputation d'humanité, de générosité et de compréhension lui assurent une bonne cote de crédibilité et de considération. Fidèle à cette réputation et prudent dans sa démarche politique, il ne brusque pas les événements et se contente de proposer à la pièce les réformes désirées par les membres de son Conseil composé de Robert Lévesque, Albert Côté, Hervé Larrivée, Isidore Michaud, Isidore Labrie et Wilfrid Lebel.

Cette équipe sait profiter d'une certaine relâche de la faction conservatrice, moins agressive et moins militante, qui choisit, pour le moment, de se réfugier dans le silence. Le temps est propice à l'action pour le nouveau Conseil. Il en profite pour présenter un à un les projets déjà mis de l'avant, laissant le temps aux citoyens de s'habituer aux nouveautés, voire de les digérer tranquillement. C'est une façon habile de rassurer tout le monde, qui accepte sans murmurer d'aller de l'avant.

C'est ainsi qu'avec le temps il se développe chez les citoyens un sentiment de fierté, une conscience communautaire, réalités inconnues jusqu'ici, mais stimulantes au plus haut point. En conséquence, on ne

répugne plus autant à dépenser des sous, à accepter des projets si longtemps décriés, comme l'évaluation scientifique et, même, à considérer comme normale l'imposition d'une taxe de 2 % sur toutes les ventes.

C'est dire qu'une euphorie, un abandon, une confiance sereine s'emparent de la population, de sorte qu'elle accepte les règlements d'emprunt. Pour conserver ces bons sentiments à son endroit, les membres du Conseil prennent bien garde de trop mettre l'accent sur la montée des taxes. Ils préconisent les emprunts à long terme, dont le service de la dette n'est pas particulièrement onéreux et qui n'a pas pour effet de gonfler le budget régulier.

Dès lors, rien n'empêche plus les conseillers et le maire de régler les dossiers selon l'ordre de priorité établi :

- 1 - Captation de sources d'eau;
- 2 - Agrandissement des réservoirs;
- 3 - Prolongement des rues et des réseaux;
- 4 - Instauration de Comités : aréna, loisirs, O.T.J.;
- 5 - Renforcement des services de policiers et de pompiers;
- 6 - Appui aux responsables des cours d'été, etc.

Ce long passage de M. Desrosiers à l'Hôtel de ville est digne de mention parce que, d'abord, il donne satisfaction aux citoyens et, ensuite, parce qu'il place Trois-Pistoles sur la carte régionale. Sauf certains accrocs à la démocratie, sauf certains moments d'essoufflement à la fin, les contribuables jouissent d'une excellente et honnête administration.

M. Desrosiers, à mon avis, a été un maire dévoué et responsable, un gestionnaire habile et prévoyant, de même qu'un meneur d'hommes réfléchi et accompli.

Charles-Henri Rioux

La population de Trois-Pistoles choisit Charles-Henri Rioux pour succéder à Gérard Desrosiers. Le nouvel élu a pour équipiers : Dossylva Guillemette, Siméon Lavoie, Armand Gagnon, Émile Lagacé, Réginald Ouellet et Lucien Savard.

Dans un précédent chapitre, je vous ai parlé de l'ingérence des partis provinciaux dans les élections municipales et, comme conséquence, de l'alternance des Rouges et des Bleus dans les Conseils. C'est devenu une règle, autant pour le gouvernement que pour l'opposition, d'infiltrer les administrations municipales pour y installer le plus grand nombre de partisans fiables et actifs.



Charles-Henri Rioux
1910 - 1982
Né à Trois-Pistoles
Horloger-bijoutier
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1962 - 1966.

Cet état de chose se confirme avec l'élection à la mairie de Charles-Henri Rioux. Même s'il n'est pas surprenant de voir un autre Rioux à l'Hôtel de ville - il y en a tant à Trois-Pistoles - et même si l'usure du pouvoir remarquée chez l'ex-conseil a favorisé un tel changement, il n'en reste pas moins qu'une très forte pression exercée par les instances libérales a influencé fortement le résultat du scrutin.

À vrai dire, à Trois-Pistoles, on a emboîté le pas au reste de la Province. Après le long règne de quelque 25 ans de Maurice Duplessis, Jean Lesage prend le pouvoir à Québec et met en branle la Révolution tranquille, à l'origine de très nombreuses transformations sociales, scolaires et administratives.

Le nouveau maire n'est pas un inconnu, ni dans les Basques, ni dans la région de Rivière-du-Loup et de Rimouski. Actif depuis longtemps en politique, excellent bijoutier, travailleur infatigable, administrateur de qualité, il s'est acquis la confiance et l'estime de ses concitoyens. Depuis très longtemps déjà, il est à la disposition des gens qui ont besoin d'aide et de secours.

Il en sera ainsi tout le long de son mandat. Avec ténacité et persévérance, il s'occupe des problèmes de tous et de chacun et sait prêter une oreille attentive à tous ceux qui réclament son appui. Très généreux de son temps, il est aussi très sensible à la misère et à la pauvreté, déliant même, à l'occasion, les cordons de sa bourse pour procurer un soulagement plus rapide.

M. Rioux ne manque pas d'amis dans le parti libéral. Ayant des entrées faciles chez plusieurs députés et ministres et, en particulier, chez Georges-Émile Lapalme, ex-chef libéral, il n'abandonne jamais, ne recule pas d'un pouce dans ses revendications auprès des instances gouvernementales.

Le chômage augmentant fortement, M. Rioux obtient de nombreuses subventions pour « travaux de chômage » et procure du travail à ses concitoyens, tout en améliorant les réseaux d'aqueduc et d'égout de la ville. Infatigable, il convainc le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, de construire l'Hôpital et le Foyer d'accueil. Nous lui sommes aussi redevables du Centre culturel.

Ne ménageant aucun effort, peu enclin à déléguer des charges, porteur de tous les dossiers, il hypothèque sa santé et, une fois son mandat terminé, il n'a jamais plus la même résistance physique. Cela ne l'empêche pas de continuer à travailler dans l'ombre au mieux-être des gens de Trois-Pistoles.

Avant lui, je ne pense pas qu'un maire ait ressenti à ce point l'importance et les responsabilités de sa fonction. M. Charles-Henri Rioux a bien servi la population. En plus de ce que j'ai déjà énuméré, on lui

doit l'annexe sud de l'aréna, l'achat des terrains pour le stade de baseball, le stationnement de l'aréna, la glace artificielle, l'installation des structures de loisirs et encore...

Jean-Paul Belzile



Jean-Paul Belzile
1931 -
Né à Trois-Pistoles
Garagiste
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1966 - 1970

Je me souviens de vous avoir déjà dit que chaque maire semble arriver en temps et lieu à l'Hôtel de ville. C'est encore le cas pour Jean-Paul Belzile. En fait, l'ex-maire Charles-Henri Rioux aimerait bien que l'échevin Jean-Paul Belzile accède à la mairie. Il a travaillé avec lui au cours de son mandat et il le sent tout à fait prêt à assumer cette charge. La population le croit également car, le soir du scrutin, elle lui donne une très grande majorité des voix.

Ayant acquis beaucoup d'expérience en gestion des affaires et en relations humaines en dirigeant sa propre entreprise, il prend charge de sa nouvelle tâche avec conviction et détermination et compte bien ne ménager aucun effort pour administrer le mieux possible la ville de Trois-Pistoles.

Son équipe composée de Fernand Bérubé, Albert Côté, Guy Lebel, Martin Ouellet, Gabriel Babineau et Lionel Lavoie se sent animée du même esprit et de la même volonté de bien servir la population. Ne reniant aucune initiative prise par ses prédécesseurs, elle s'emploie de son mieux à bonifier, à parfaire ce qui a été commencé et à planifier des initiatives pour l'avenir.

Que de choses il faut prévoir en même temps : contrer le chômage, rechercher des sources d'eau potable, rallonger les réseaux d'aqueduc et d'égout, agrandir les réservoirs, asphaltier les rues, promouvoir le commerce, l'industrie et le tourisme, instaurer des règlements de construction, de zonage et d'urbanisme, améliorer les édifices municipaux, acheter de la machinerie et, encore... Mais où trouver l'argent pour réaliser tout ça?

À l'époque, l'évaluation est bien loin de la valeur marchande, le taux de la taxe foncière est extrêmement bas et le gouvernement, comme maintenant, exige des budgets équilibrés. Pour atteindre ses objectifs, le Conseil n'a pas d'autre choix que de taxer un peu plus fort et de recourir de plus en plus aux emprunts à long terme.

Minutieux et méthodique, Jean-Paul Belzile ne laisse rien aller au hasard. Avec prudence et réalisme, il classe les choses au fur et à mesure qu'elles se présentent, respectant en tous points le gros bon sens et la légalité. En cours de route, il trouve le moyen de donner aux employés municipaux un salaire convenable et des conditions de tra-

vail acceptables. Tranquillement, efficacement, il fait le ménage dans chacun des départements de la ville.

Le gouvernement ayant changé la loi touchant les cités et les villes, il doit demeurer à son poste presque un an de plus. En effet, les élections ne se feront plus en janvier, mais en novembre. Il en profite pour travailler aux dossiers chauds de l'heure : la polyvalente, la bibliothèque municipale et le parc touristique.

Au cours de ses mandats, M. Belzile a toujours conservé la confiance, l'estime et l'admiration de ses concitoyens. En retour, il leur a procuré une sage administration et il a travaillé sans relâche à améliorer leur qualité de vie.

Aubert Gagnon



Aubert Gagnon
1929.
Né à Trois-Pistoles
Garagiste
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1970 - 1974.

Un autre fils de Trois-Pistoles s'amène à l'Hôtel de ville pour succéder à Jean-Paul Belzile. Fort de l'appui d'une très grande majorité de citoyens, Aubert Gagnon s'installe à la mairie avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition. Comme il l'a fait dans son entreprise privée, il met vite les choses à sa main et s'assure d'un certain contrôle sur les événements et les individus afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Aubert Gagnon ne craint ni la controverse, ni la critique. Muni d'une bonne instruction, d'une expérience enviable, il s'attelle très rapidement à la tâche et entraîne dans son sillage les six échevins élus en même temps que lui. Il s'agit de Albert Côté, Emmanuel Pelletier, Robert Létourneau, Yves Théberge, Maurice Lebel et Jean-Claude Belzile. À la lecture des procès-verbaux des premières séances de son mandat, je me rends compte qu'il s'est produit du brasse-camarade, mais je n'ai pas à en juger, n'ayant pas les éléments nécessaires pour le faire.

Le maire Gagnon, libéral de pensée et d'action, s'empresse de sortir des sentiers battus et procède à tous les changements qu'il croit utiles, voire nécessaires. Il participe régulièrement à toutes les tribunes régionales où on parle de développement, il assiste à tous les congrès municipaux, il se montre ouvert à toutes les innovations et, surtout, il essaie de tirer parti de toutes les situations pouvant s'avérer avantageuses pour la ville de Trois-Pistoles.

Il fait mentir ses contemporains qui prétendent qu'il n'y a plus rien à régler au Conseil. Et pourtant, tout reste à faire, tout est sans cesse à recommencer : les lois changent, les besoins évoluent, les revendications augmentent, la vie devient plus exigeante et les structures plus compliquées. Les chats à fouetter ne manquent pas.

Audacieux et infatigable, Aubert Gagnon ne se gêne pas pour rompre avec la tradition. Suivant les recommandations des ingénieurs, il coupe avec la façon coutumière de paver les rues. Au lieu de dérouler de l'asphalte sur de la glaise ou de la terre noire, comme on le fait pour la pelouse, il demande aux employés de la voirie de produire de l'ouvrage bien fait. Pour autant, on prend le temps de creuser et de compacter du gravier avant d'étendre l'asphalte, obtenant ainsi des rues plus durables.

Plus que quiconque avant lui, il s'occupe du sort du personnel de la ville. Il améliore ses conditions de travail, lui procure une assurance et signe avec lui une première convention collective. Il achète de l'équipement moderne aux policiers, aux pompiers, aux employés de bureau et de la voirie.

À l'époque, les gens les plus conservateurs se sont plu à dire qu'il n'était pas économe. Peut-être. Le moins qu'on puisse dire, cependant, c'est qu'il a été très d'avant-garde et que son seul souci a toujours été le mieux-être de ses concitoyens et le prestige de la ville de Trois-Pistoles.

Jean-Marc D'Amours



Jean-Marc D'Amours
1924 -
Né à Trois-Pistoles
Chirurgien-dentiste
Maire de la Ville 1974 -1990.

Pour ne pas casser le fil de l'histoire et vous permettre de faire un lien entre le mandat de Aubert Gagnon et celui de Ginette St-Amand, je me permets de signaler ma contribution à l'administration municipale. Je n'ai pas l'intention de vous énumérer les réalisations faites au cours de mes mandats à l'Hôtel de ville. Je veux tout simplement vous faire part des objectifs que je poursuivais en me présentant à la mairie.

Mon ambition première était de m'impliquer dans ma communauté avec des personnes intelligentes et intéressantes, de discuter des dossiers municipaux dans l'harmonie et la compréhension et de prendre des décisions éclairées au profit des citoyens. Ayant du temps à donner, il ne me répugnait pas de me rallier à cette cause, car j'étais assuré de m'y trouver à l'aise et d'en retirer beaucoup de satisfaction.

J'avais aussi comme souci important d'être à l'écoute des gens : soit en les recevant à l'Hôtel de ville et en leur permettant d'exprimer leurs doléances, leurs critiques et leurs revendications, soit en acceptant leurs invitations et en assistant à leurs réunions, soit en étant leur représentant assidu dans les colloques régionaux.

À cela s'ajoutait un grand désir d'enjoliver la ville, d'embellir les édifices publics et de créer chez les contribuables le culte du beau. Et je rêvais d'arbres, de fleurs et de verdure. Et je rêvais de propreté et de couleurs. Et je rêvais...

Parc de l'église au centre-ville et l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles en 1995.

Photo : Gilles Gaudreau.



Mais sachant bien que la population avait besoin aussi d'autres choses qu'un bel environnement, pour demeurer en vie, je nourrissais des projets ambitieux dans les domaines commercial, industriel et touristique. Non seulement je désirais faire de Trois-Pistoles un centre de services pour toute la région, mais encore j'avais à cœur d'implanter dans les Basques des structures de développement capables de faire progresser l'économie.

J'envisageais également de réussir une administration saine, responsable et équitable pour tous les citoyens; une administration qui éliminerait en grande partie le chômage et le bien-être social; une administration qui pourrait améliorer la qualité de vie de tout le monde. J'espérais, bien entendu, garder les taxes au plus bas niveau, tout en baissant la dette que je trouvais beaucoup trop élevée.

Finalement, je comptais bien raffermir les structures des cours d'été de l'Université Western et innover en exploitant au mieux la thématique « Basque ».

Voilà en gros les buts que je poursuivais. J'y ai travaillé avec énergie, confiance, ténacité et persévérance. Tous les élus et tous les membres du personnel de la ville m'ont aidé avec ardeur et générosité dans mes réalisations et m'ont permis d'être bien à l'aise dans mes fonctions. Je leur en sais gré. Les échevins m'ayant secondé sont Ginette St-Amand, Monique Bérubé, Pierre Roussel, Jean-Pierre Rioux, Carol Lavoie, Gaétan Albert, Antoine Rioux, Philippe Tardif, Germain Canuel, Gabriel Babineau, Jean-Louis Gagnon, Lionel Veilleux, Rodrigue Belzile et Maurice Ouellet.

Ginette St-Amand



Ginette St-Amand
1954 -
Née à Trois-Pistoles
Enseignante
Mairesse de la Ville 1990 -

En novembre 1990, madame la mairesse actuelle succède à votre humble serviteur, qui vient de terminer son 4^e mandat et avec qui elle a oeuvré les 4 dernières années.

Elle se distingue par trois qualités importantes, dont elle n'est pas du tout responsable, j'en conviens. Elle est jolie. Elle est jeune. Elle est la première femme à occuper ce poste de prestige et de responsabilité à Trois-Pistoles. Pour moi, c'est là matière à me réjouir, parce que, pendant de nombreuses années, j'ai proclamé devant tous les citoyens qu'il fallait rajeunir et féminiser le Conseil.

En plus d'être plaisante à regarder, Ginette St-Amand possède bien d'autres atouts : l'expérience de l'administration, la maîtrise de ses dossiers et l'éloquence nécessaire pour les défendre. En effet, elle s'est acquis une solide formation, elle n'a pas la langue dans sa poche et elle sait bien se tirer d'affaire dans toutes les situations.

Bien entendu, elle reçoit le support d'une équipe qu'elle conduit avec doigté, rigueur et détermination. Sous sa direction ont travaillé à ce jour Madeleine Lévesque, Jean-Pierre Rioux, Gaétan Albert, Wilfrid Tremblay, Germain Canuel, Philippe Tardif, Jean-Paul Leclerc, Julien Dionne et Langis Dubé.

Ginette St-Amand se signale par son franc-parler, son sens pratique et son sang-froid. Volontaire et bien définie dans son action, elle met vite de côté, sans gêne et sans remords, les dossiers qui ne vont nulle part, gardant son énergie pour défendre ou promouvoir tous ceux qui méritent d'aboutir à quelque chose de valable pour ses concitoyens et concitoyennes.

Elle s'impose non seulement à Trois-Pistoles, mais elle a aussi une écoute importante dans la M.R.C. des Basques et dans tous les organismes de développement du Bas-Saint-Laurent où elle exerce une heureuse influence. C'est ainsi que les projets qu'elle met vigoureusement de l'avant trouvent une oreille attentive chez ses confrères et consoeurs des tables de délibérations régionales.

Ginette St-Amand demeure une mairesse moderne qui ne craint pas les changements brusques commandés par la conjoncture, mais qui conserve dans sa façon d'administrer une note de conservatisme salubre et rassurant pour la population. Pour autant, il reste toujours important, voire essentiel, de baisser la dette de la ville.

Les gens de Trois-Pistoles lui ont redonné leur confiance quand ils l'ont élue pour un second mandat en 1994. Pour ma part, je suis assuré que nous pourrions vivre en toute quiétude aussi longtemps qu'elle sera au poste pour protéger nos intérêts.

Conclusion

Comme il faut une fin à tout, je vous laisse avec regret, mais avec la satisfaction du devoir accompli. Je suis bien conscient qu'il s'est glissé beaucoup de lacunes dans la rédaction de ces pages. L'espace étant très restreint, il a fallu me limiter dans de nombreux sujets. À titre d'exemple, je vous mentionne que, pour éviter certaines allures de catalogue, j'ai renoncé à énumérer le nom des conseillers élus lors d'un deuxième mandat d'un maire.

Pour un compte-rendu plus précis et plus complet de toute l'histoire de la ville, je vous réfère, une autre fois, aux articles écrits ou à venir dans *L'Écho des Basques* de la Société généalogique et historique de Trois-Pistoles. Je me suis borné, en écrivant ce bref historique, à vous rappeler quelques faits, quelques événements, mais surtout à vous faire découvrir l'histoire à travers la personnalité des maires et, aussi, à travers leurs attitudes et leurs décisions.

En tout cas, j'ai rédigé ce chapitre avec beaucoup de cœur et de respect pour les personnes et les choses et j'ai pris autant de plaisir et d'intérêt à parler de Trois-Pistoles qu'à y demeurer.

Aussi longtemps que je puisse remonter dans le passé, je n'ai pas souvenir de m'être ennuyé à Trois-Pistoles. Malgré mes 72 ans, j'espère y vivre encore longtemps, parce que j'y mène une existence que j'apprécie beaucoup.

Je ne suis pas rassasié du rouge flamboyant des couchers de soleil et de la clarté lumineuse des aurores de printemps et d'été.

Je ne suis pas rassasié de humer les odeurs de terre fraîchement labourée, de marcher dans les sous-bois humides et embaumés et de parcourir les chemins de campagne, bordés de champs attendant la moisson.

Je ne suis pas rassasié de rencontrer les gens de ma communauté que j'estime beaucoup et avec qui j'aime m'entretenir des choses du passé et du présent.

Je ne suis pas fatigué d'endurer les vents d'automne qui nous inondent de brume, d'humidité, de pluie et d'air salin.

Je ne suis pas fatigué des froids piquants de l'hiver, de la poudrierie et de la neige crissant sous mes pieds.

Je ne suis pas fatigué de ces températures faisant frissonner bêtes et humains, mais assurant le bon fonctionnement de la nature.

Je ne suis pas fatigué de découvrir en toutes saisons : routes, sentiers, boisés et ruisseaux livrant leurs secrets et provoquant l'émerveillement.

Je ne suis pas fatigué de vivre dans cette ville qui m'a vu naître et qui, j'espère, me verra écouler paisiblement mes dernières heures.

En terminant, je formule le voeu que cette terre du cimetièrre, voisine de celle qui m'a si bien accueilli à ma naissance, saura recevoir mes restes et me procurer la paix à laquelle j'aspire de tout mon être.

Jean-Marc D'Amours, D.D.S.

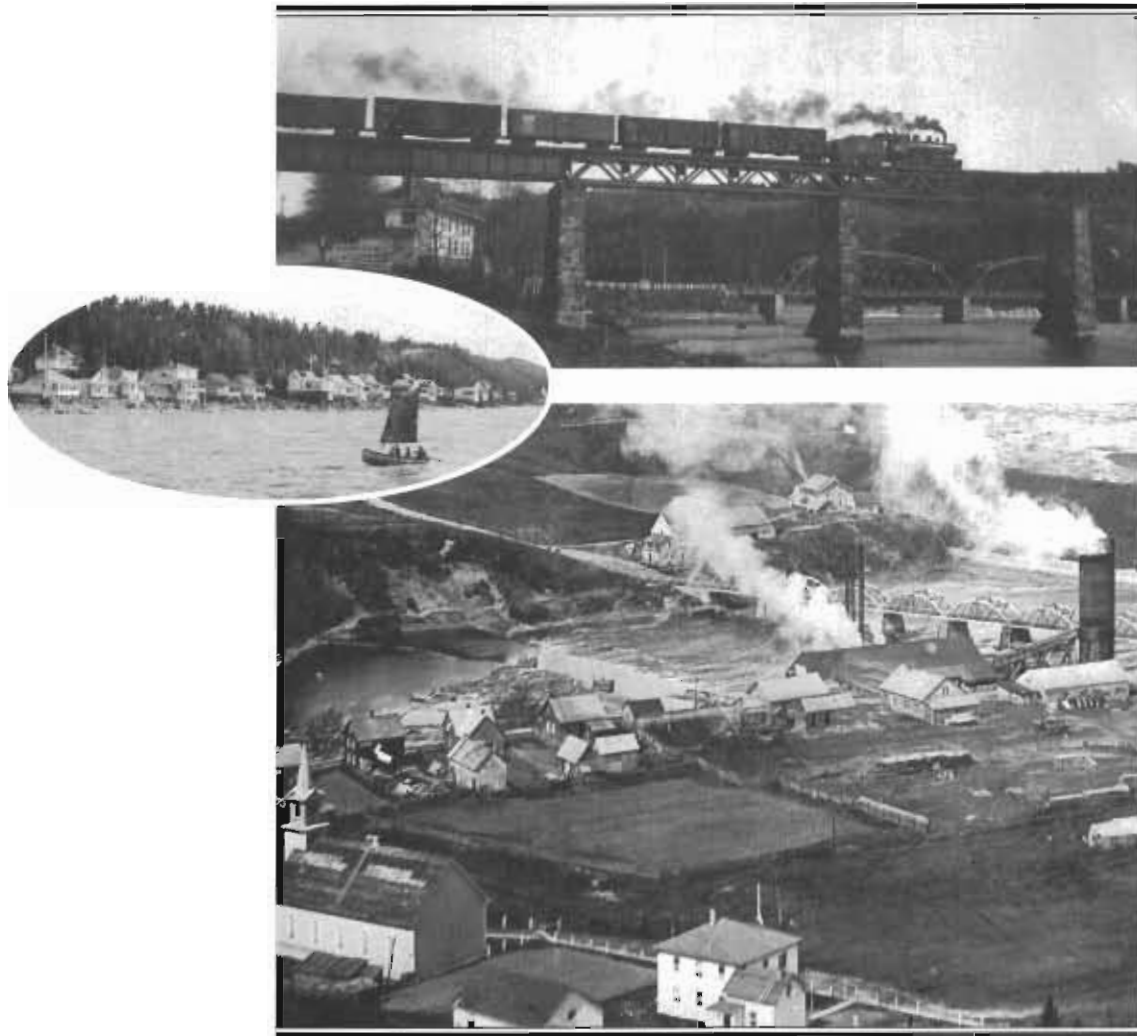
Trois-Pistoles et son
environnement maritime.

Photo : Gilles Caudreau.





6 *Vie socio-économique*



6.1 *Problématique du développement du territoire des Basques*

Caractéristiques générales du territoire des Basques

Localisation régionale et composition municipale

La MRC des Basques fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent (fig.1) décrétée en décembre 1987. Fondée en avril 1981, cette MRC est constituée de onze municipalités (fig.2) qui occupent un territoire de 1 130 km² et regroupe une population de 11 320 habitants en 1986 pour une densité moyenne de 10,02 h/km². La population chute à 10 325 en 1991 et les données du recensement de 1996 vont vraisemblablement révéler des effectifs inférieurs à 10 000.

La MRC des Basques a un caractère très rural. En effet, dix des onze municipalités qui composent son territoire sont rurales. Ces municipalités rassemblent 62,3 % de la population totale en 1991 et occupent plus de 99 % du territoire municipalisé de la MRC pour une densité moyenne d'occupation de 7,40 habitants au km². La ville de Trois-Pistoles avec ses 3 886 habitants en 1991, concentrés sur 7,74 km², exerce une fonction de centre de services auprès des municipalités rurales.

Une géographie locale partagée entre les basses terres côtières et le haut-pays appalachien

Dans sa configuration territoriale, la MRC des Basques se prolonge des rives du Saint-Laurent jusqu'au cœur des hautes terres des Appalaches. Cette géographie impose au peuplement et à la mise en valeur du territoire des conditions très variées qui sont particulièrement contraignantes pour les municipalités de l'intérieur qui occupent la majorité de la superficie totale des Basques.

Ce contexte explique d'une part le peuplement linéaire et majoritairement concentré dans les basses terres du littoral et d'autre part le

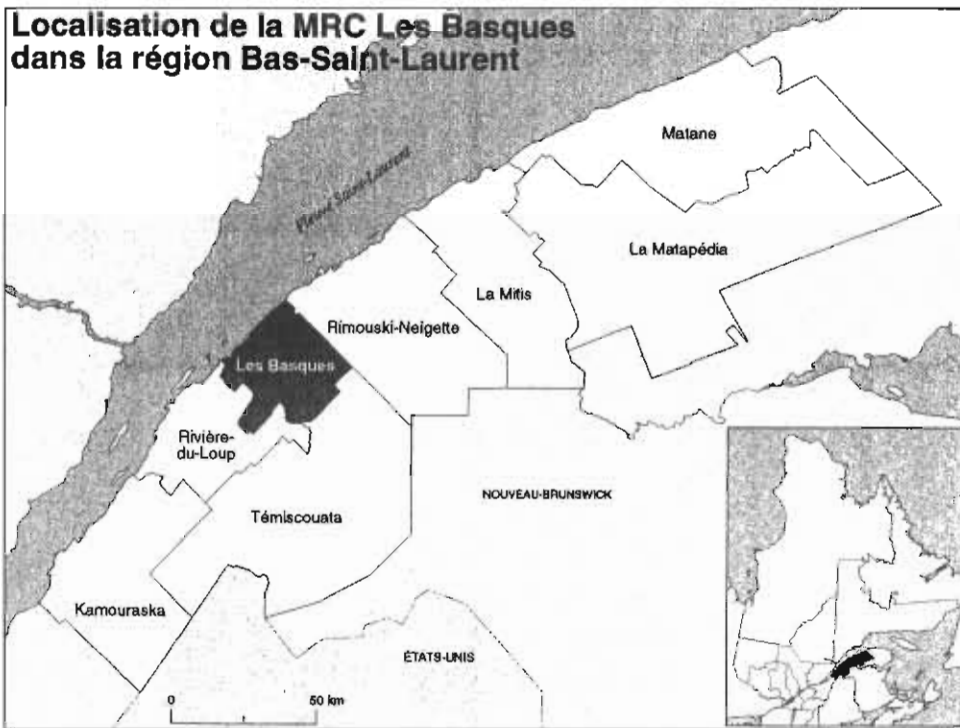


Figure 1

morcellement du peuplement de l'intérieur, réparti en dix villages dispersés sur un vaste territoire.

Un relief rébarbatif, une saison végétative écourtée, des sols ingrats, un réseau routier déficient et à l'écart des grands axes de communications sont autant de conditions qui ont défavorisé la mise en valeur des hautes terres intérieures par rapport au cordon littoral et qui continuent de faire obstacle tant au peuplement qu'au développement des municipalités de l'arrière-pays.

Une société locale en difficulté d'adaptation aux grandes transformations économiques

Les changements majeurs, qui ont caractérisé l'évolution des économies nationales des pays développés depuis les années '50 avec une intensification de la production de masse après la seconde guerre mondiale, ont entraîné des bouleversements profonds dans les structures d'économie « autarcique » des régions à prédominance rurale. Pour plusieurs d'entre elles, l'ajustement devenait difficile, sinon impossible, car les aptitudes au changement dont elles disposaient n'étaient plus suffisantes pour répondre à la nouvelle conjoncture. Face au déclin de l'économie traditionnelle et à l'incapacité du milieu à se doter d'une nouvelle structure d'emploi intégrée à l'économie de marché, l'exode devenait alors la seule possibilité pour les populations, et plusieurs municipalités ont été happées une à une dans l'engrenage de la dévitalisation.

Le scénario du dépérissement était partout sensiblement le même : en silence, la campagne voyait partir ses fils, ses terres chèrement conquises retourner à la friche, les artisans fermer leurs ateliers et les commerçants leurs boutiques, les écoles rurales tirer les volets, la population restante vieillir, la vie communautaire s'effriter et les citoyens s'approprier des terres et des habitations. Ce scénario était particulièrement présent dans les zones éloignées des centres ou défavorisées par les conditions naturelles. Tout l'Est du Québec fut victime de cette mutation économique. Le territoire des Basques ne fut pas épargné.

Ce qui constituait la manifestation normale d'un processus d'évolution réglé par les forces d'une économie productiviste à l'échelle

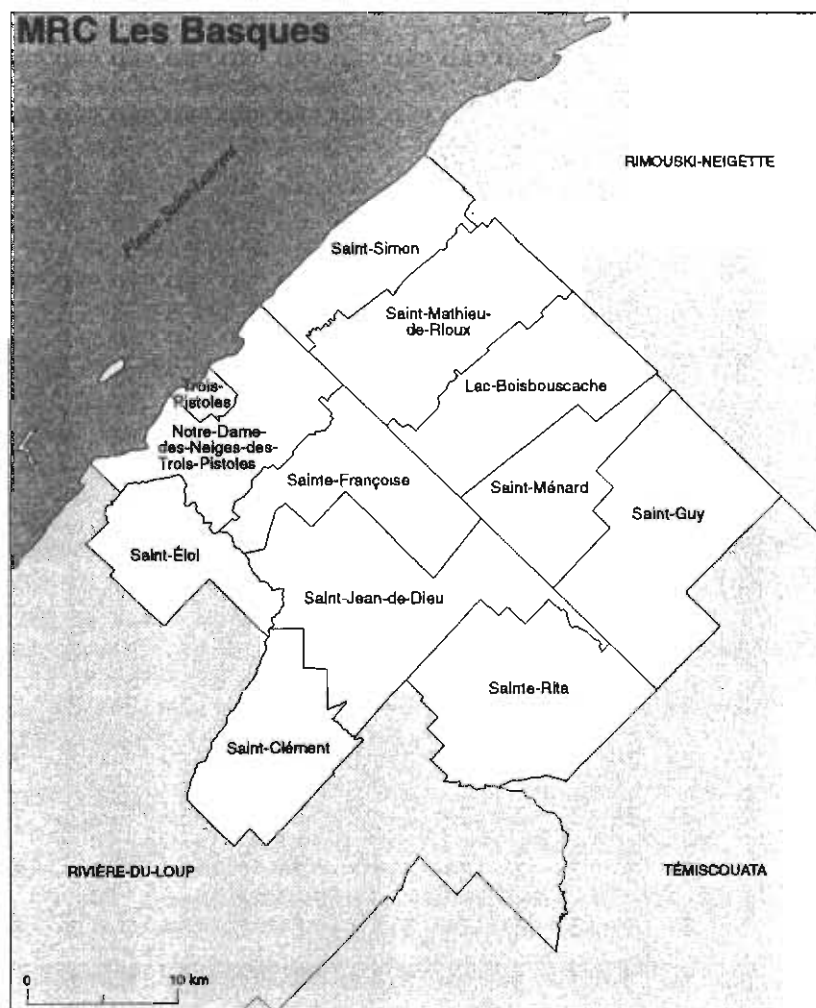


Figure 2

nationale avait pour conséquences, non seulement la déstructuration des communautés rurales locales, mais la détérioration d'un patrimoine naturel, social et culturel. À ce titre, le problème prenait dans certaines régions ou micro-régions, l'ampleur d'une question de survie.

La prise de conscience vis-à-vis de l'impératif de la sauvegarde des territoires ruraux en difficulté a conduit les gouvernements à adopter des politiques et programmes d'aide diversifiés depuis l'intervention ponctuelle à la politique de développement global. Par ailleurs, pour contrer la menace de la dévitalisation, ou tout au moins atténuer ses effets économiques et sociaux, plusieurs communautés locales ont compris que des ajustements volontaires devaient être apportés tant aux bases structurelles de l'économie locale qu'à celui des ressources humaines du milieu pour en faire des partenaires à part entière dans les efforts de redressement. L'imagination et l'innovation dont a su faire preuve le milieu depuis le début des années '70 ont contribué à ralentir le phénomène général de déclin et à faire émerger de nouveaux axes de développement tels le tourisme, la transformation agro-alimentaire, les productions culturelles...

Le contexte socio-économique de l'Est du Québec

Une région-ressource de peuplement et d'économie rurale

L'Est du Québec est la région-ressource dont les limites méridionales sont le plus au sud et la deuxième, après la Côte-Nord, à avancer le plus à l'est. Le territoire a la forme d'une péninsule dont la superficie atteint 42 492 km². La région demeure recouverte à 85 % par une forêt à dominance coniférienne.

La population du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (les deux régions de l'Est du Québec), représente seulement 5 % de la population totale du Québec. Elle est répartie en 204 localités, dont deux réserves indiennes, disséminées sur un littoral de 960 kilomètres et à l'intérieur des terres dans les vallées de la Matapédia et du Témiscouata, laissant l'hinterland très peu peuplé; ces localités sont regroupées en 14 municipalités régionales de comté (MRC).

La dispersion de la population est l'un des traits caractéristiques de l'Est du Québec. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et les différents types de mise en valeur de ces potentiels (Dugas, C., 1981).

Suite aux profondes transformations qui ont affecté les structures économiques et sociales traditionnelles de la société globale et régionale, l'Est du Québec est devenu une terre d'exode à partir des années '50.

Les bons sols agricoles sont surtout situés sur une bande qui longe le littoral, alors que l'intérieur du territoire est constitué d'un plateau accidenté présentant de sérieuses contraintes à la pratique de l'agriculture moderne. La côte donne accès à un environnement marin propre à la pêche. La structure urbaine est mal hiérarchisée, caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transport très étendu par rapport à la population à desservir.

L'Est du Québec demeure une région dont l'économie est fortement axée sur l'exploitation de ses ressources primaires qui conditionnent l'activité économique de façon saisonnière. La structure économique elle-même est peu diversifiée et relativement fragile, car l'activité manufacturière repose en grande partie sur la transformation des ressources primaires locales : le bois et les aliments, notamment le poisson pour la Gaspésie. Enfin, le secteur tertiaire en est un essentiellement de support et comprend surtout les services commerciaux, administratifs et socio-culturels. (OPDQ, Bilan socio-économique, 1984).

Enfin, la région de l'Est du Québec est remarquable par le fait qu'elle est la plus rurale de toutes les régions du Québec. Si l'on applique le critère de 3 000 habitants et moins pour définir une municipalité rurale, plus de 65 % de la population totale de la région habite une zone rurale contre moins de 25 % pour l'ensemble du Québec.

Une structure économique régionale traditionnelle et vulnérable

La région se caractérise par des activités saisonnières qui touchent plus de 20 % de la main-d'oeuvre. Ces emplois se retrouvent surtout dans les pêches, la transformation du poisson, la coupe de bois, les industries du sciage, les carrières, l'extraction de la tourbe, la sylviculture, la construction et les activités reliées au tourisme. Tous sont sensibles à la

conjuncture et leur vitalité a une influence déterminante sur plusieurs activités du tertiaire : le transport, le commerce et les services (à l'exception de l'éducation et de la santé).

L'activité agricole

Depuis les années '60, l'agriculture s'est spécialisée dans la production laitière. Cette orientation vers une spécialisation plus poussée a conduit la région à une diminution du degré d'auto-provisionnement dans les oeufs, la volaille, le porc, les fruits et les légumes et à une dépendance accrue pour les intrants de la ferme et les denrées de consommation des ménages. Depuis 1980, la Régie des assurances agricoles a, par ses paiements de compensation aux producteurs de boeufs, de porcs et d'agneaux, maintenu une stabilisation de ces productions, très vulnérables face aux variations des prix du marché.

Le mouvement de modernisation des fermes engagé depuis le milieu des années '50 et l'introduction de la production régionale dans les grands circuits de commercialisation à l'échelle nationale ont contribué à éliminer un grand nombre de fermes dont le rendement, pour plusieurs raisons, n'était pas suffisamment performant. Cette tendance à l'abandon et à la concentration se poursuit et explique en grande partie la diminution constante de l'emploi agricole.

Le marché du travail

Au cours des dernières années, la population active de la région Bas-Saint-Laurent a oscillé entre 91 000 et 102 000 avec un taux d'activité réel se situant autour de 55 % (61 % pour l'ensemble du Québec et 63 % pour le Canada). En raison de la situation précaire du marché, plusieurs actifs en quête d'emploi ne peuvent s'intégrer à la structure de production, ce qui contribue à maintenir le taux de chômage parmi les plus élevés du Québec, soit une moyenne oscillant autour de 18 %. La situation est particulièrement aiguë dans les municipalités rurales où les taux de chômage atteignent jusqu'à 36 % comme moyenne annuelle et plus de 50 % durant les mois d'hiver.

Outre le fait qu'une bonne partie des emplois soit reliée aux secteurs primaire et secondaire et que ceux-ci soient orientés vers la collecte et la transformation des ressources de base, la situation de précarité est aussi attribuable à « l'aspect artisanal et saisonnier de près de 25 % de tous les emplois sur le marché du travail et à la faible productivité qui en découle », (OPDQ 1986).

La région s'est difficilement ajustée au passage d'une économie « traditionnelle » à une économie industrielle et de services qui ne s'est ici réalisée qu'en partie. Comment pourra-t-elle, au cours des prochaines années, vivre avec une structure qui repose encore largement sur l'exploitation de ses ressources de base, alors que l'économie générale axe de plus en plus son développement sur la haute technologie, l'informatique et les services spécialisés? C'est le défi qui se pose à la planification économique et à l'aménagement du territoire.

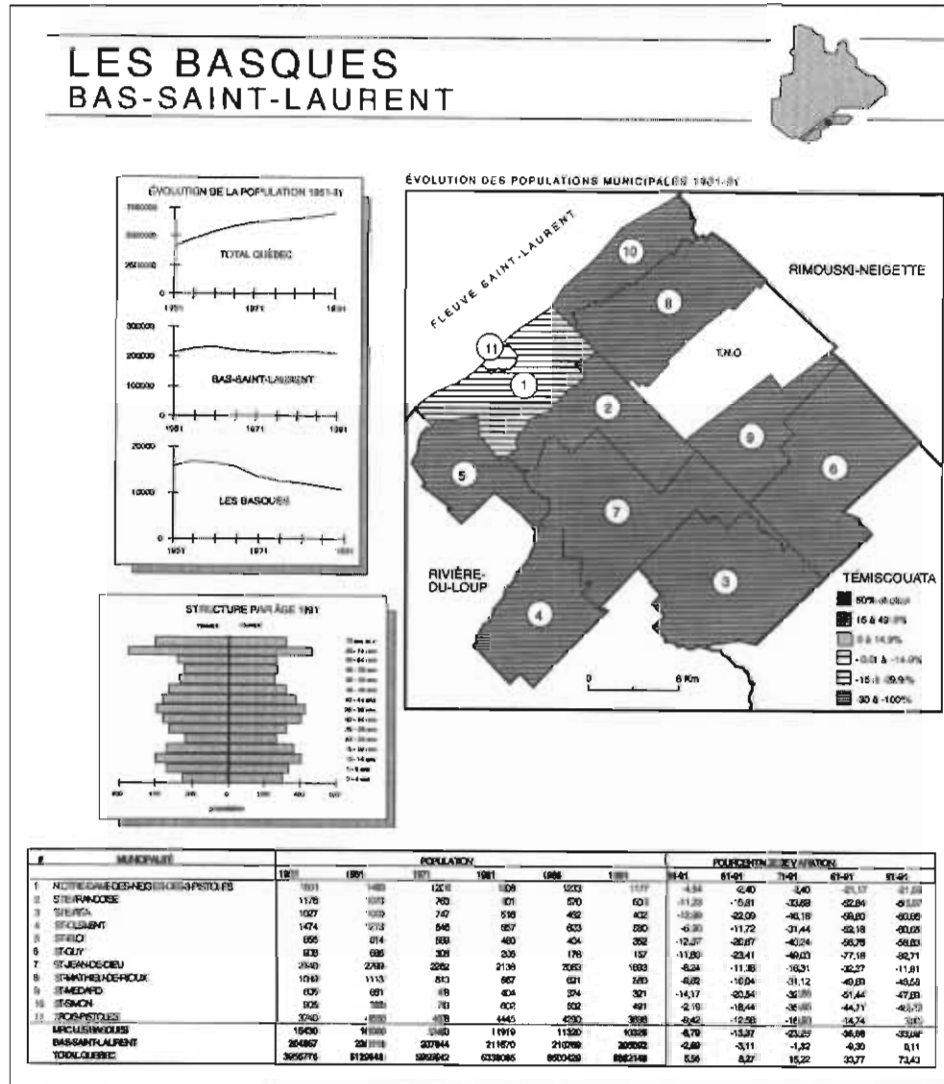


Figure 3

MRC Les Basques

Les grands traits de l'évolution démographique

Un coup d'oeil sur la carte suffit pour constater la décroissance de la MRC Les Basques. Toutes les municipalités sont touchées. En se référant au graphique qui tient compte des variations quinquennales, on observe que la décroissance a débuté dès 1956, et qu'elle s'est accélérée entre 1961 et 1971 pour se poursuivre ensuite jusqu'en 1991. Six des treize municipalités avaient en effet commencé à décliner avant 1961. Trois autres municipalités leur ont emboîté le pas entre 1961 et 1971, qui fut une décennie éprouvante puisque la MRC y a décréu de 2 847 habitants c'est à peine un peu moins que les 3 128 qu'elle a perdus pendant les 20 ans qui ont suivi.

Tendances récentes

Entre 1981 et 1991, la décroissance se poursuit à un taux qui fluctue entre -15 % et -30 % pour sept municipalités. En banlieue de Trois-Pistoles, c'est Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles qui décroît proportionnellement le moins. Elle est la seule municipalité à avoir stabilisé sa population entre 1971 et 1981 et augmenté un tant soit peu de 27 habitants entre 1981 et 1986. Trois-Pistoles, de son côté, qui a vu augmenter sa population jusqu'en 1971, semble accélérer le rythme de sa décroissance : entre 1971 et 1981, elle perdait 233 habitants; mais entre 1981 et 1991, c'est 599 habitants de moins qu'elle compte!

Répartition de la population en 1991

Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles forment un noyau urbain et suburbain de quelque 5 000 habitants et représentent 49 % de la population de la MRC. Saint-Jean-de-Dieu, avec un peu moins de 2 000 habitants, est la deuxième municipalité quant au nombre; son déclin démographique est relativement plus faible que les autres municipalités rurales, bien qu'elle ait perdu 243 habitants entre 1981 et 1991. Toutes les autres municipalités dénombrent moins de 600 habitants. Si, parmi elles, Saint-Simon semble pouvoir freiner sa décroissance, certaines comme Saint-Guy, Saint-Éloi et Saint-Médard diminuent à un rythme qui met en danger leur survie.

La structure par âge

Les brèches qui entaillent la régularité de la pyramide ci-contre sont l'effet d'une population vieillissante aux prises avec l'exode. Les gens âgés restent. Ce sont surtout les 15 à 30 ans qui partent entraînant avec eux leurs enfants; il s'ensuit la diminution des groupes d'âge de 0 à 10 ans. Mais toute la pyramide porte aussi la marque des départs passés. Combien restera-t-il des 0-4 ans quand ils seront parvenus à l'âge adulte?

Évolution démographique

Diminution de la population

Le processus de diminution de la population sur le territoire des Basques s'est amorcé il y a vingt-cinq ans. En effet, 16 300 personnes habitaient les paroisses de la MRC en 1961, ce qui a constitué un sommet dans la courbe de l'évolution démographique (fig.3).

Depuis, le territoire a subi une perte de population constante et importante. La population passe à 13 453 en 1971, à 11 919 en 1981 à 11 320 en 1986 et à 10 325 en 1991, ce qui représente une perte de 3 128 personnes en 20 ans et de 5 105 en 25 ans.

Situation alarmante quand on la compare à celle du Bas-Saint-Laurent qui stabilise presque sa population avec un taux de variation de -1,32 % pour la période de 1971-1991 et à celle du Québec avec un taux de variation à la hausse de 15,22 % pour la même période. La MRC des Basques a, quant à elle, un taux de variation de -23,25 % pour la période 1971-1991. Situation d'autant plus inquiétante que les projections de population pour les Basques prévoient que la tendance à la baisse se maintiendra et que la population pourrait se situer à 10 950 en 1991.

A la lecture de la figure 3, on note que le bilan est négatif pour toutes les municipalités sauf une, Notre-Dame-des-Neiges, sa population augmentant légèrement.

On remarque aussi, de façon générale, que les pertes de population sont moins importantes pour les municipalités situées sur le littoral que pour celles situées à l'intérieur du territoire.

Cependant, on note deux exceptions à ce partage : la première concerne Saint-Jean-de-Dieu qui a un taux de variation à la baisse parmi les plus faibles, soit -9,1 et Saint-Simon qui, malgré sa position sur le littoral, affiche un taux de -34,2.

Le cas de St-Jean-de-Dieu peut s'expliquer par la fonction de sous-centre régional qu'exerce cette municipalité dans le haut-pays.

Vieillesse de la population

La pyramide d'âges de la figure 3 illustre l'état de vieillissement de la population du territoire de la MRC des Basques. Dans un contexte d'exode de la population, ce sont surtout les 15 à 30 ans qui partent entraînant avec eux leurs enfants. Les personnes âgées restent.



Les moins de quinze ans, qui représentaient 30,7 % de la population totale en 1971, ne représentent plus que 21,4 % en 1986. Toutes les paroisses, sauf Notre-Dame-des-Neiges et Sainte-Françoise, connaissent une baisse dramatique de leur population de ce groupe d'âge.

On note que Saint-Eloi, Sainte-Rita, Saint-Simon et Trois-Pistoles ont une baisse plus marquée, tandis que Saint-Jean-de-Dieu connaît une baisse moins prononcée.

Par ailleurs, toutes les paroisses ont une forte augmentation de leur population âgée de soixante-cinq ans et plus. En 1971, celle-ci s'élevait à 8,8 % de la population totale pour atteindre en 1986, 12,8 %, ce qui est nettement plus élevé que pour le Bas St-Laurent, 9,6 % et que pour l'ensemble du Québec, 8,9 %.

Ce phénomène de vieillissement de la population se traduit sur le plan social et économique, par un indice de dépendance¹ qui s'élève à 53,1 pour les Basques, comparativement à 48,7 dans le Bas Saint-Laurent et à 43,9 pour le Québec.

Le peuplement du haut-pays L'exemple de Saint-Mathieu

Phase de développement

C'est au milieu du siècle dernier que des hommes, à l'étroit sur le littoral, entreprennent la conquête du haut-pays et défrichent les premières terres. On ouvre des rangs, on sème, on bâtit. Les espoirs sont sans limites. On est de la race des bâtisseurs de pays, de pays où la ruralité est porteuse d'avenir.

Le premier qui s'aventura dans les concessions de la future paroisse de Saint-Mathieu fut Michel Jean. Natif de Saint-Jean-Port-Joli, il était maçon de profession. Il s'établit d'abord à Trois-Pistoles, puis prit possession d'une terre située à environ huit arpents à l'ouest de l'église actuelle de Saint-Mathieu. Dès son arrivée, il travailla avec acharnement à défricher son lopin de terre. Il ne pouvait compter que sur sa famille et trois Micmacs : Abraham René, Jeannot René et Isaac René.

Après trois ans de labeur soutenu, il alla vendre des échantillons de sa récolte à Trois-Pistoles. On fut étonné de constater qu'il était possible de vivre à cet endroit et bientôt d'autres suivirent la trace du pionnier. Ainsi, commença le mouvement de colonisation vers Saint-Mathieu.

Au sud de Saint-Simon, le site choisi pour ériger le nouveau village est splendide. On imagine l'émerveillement des pionniers : deux lacs allongés encastrés dans une vallée radieuse, dominée par un éperon rocheux, site idéal pour accueillir la première église et le noyau de village.

L'identification d'un bon potentiel agricole et la présence d'un micro-climat dû à la présence des lacs attirent les nouvelles familles. La vie s'anime. Des fermes surgissent ici et là, mais aussi des commerces et les services nécessaires au bon fonctionnement de la jeune communauté. Les travaux pour la première chapelle débutèrent en février 1861. La construction alla bon train puisque l'église fut bénite le 15 juin de la même année. Progressivement, une industrie artisanale se développe. Les familles sont nombreuses et l'ouvrage ne manque pas. Bien sûr, la vie est rude, mais chacun se sent solidaire de sa communauté et l'on ne calcule pas les heures passées aux champs ou à l'usine.

Vers 1937, un relevé de la population active révèle que la paroisse compte 5 commerçants, 92 cultivateurs, 1 forgeron, 1 ferblantier-plombier,

43 journaliers et 7 domestiques. Le nombre de fermes en exploitation passera de 122 en 1891, à 87 en 1921, à 89 en 1931, à 105 en 1941, à 78 en 1961... à 6 en 1997.

Isolée des centres urbains et des grands circuits nationaux, l'économie est rurale et locale. Ainsi en est-il de la vie sociale. La vie s'écoule dans une forme d'autarcie dont les règles sont définies sur la base des ressources humaines, naturelles, financières et techniques du milieu. L'ingéniosité, le talent et la détermination sont facteurs de progrès et de réussite. Dans un tel univers, la concurrence qui déstabilise la rentabilité d'une entreprise ne vient pas de Taïwan ou des Philippines, mais d'un village ou d'une petite ville voisine.

L'apogée de la communauté rurale de Saint-Mathieu est atteint au cours des années '50 alors que la population culmine à quelque 1200 habitants (elle est d'environ 600 aujourd'hui). Quelle animation! Les six écoles primaires réparties sur les rangs et le collège situé au centre du village accueillent plus de 300 enfants (la seule école qui dessert aujourd'hui toute la communauté compte moins de 40 élèves). Dans les rangs, plus de 80 fermes se partagent les terres; pas de sols en friche, les clôtures de perches sont bien alignées et les bords de chemin soigneusement entretenus. Les tracteurs ont fait leur apparition dans les champs, mais les chevaux sont encore bien présents : on en comptait 42 dans le seul rang 5. Les années '50, c'est la décennie de l'électrification dans les rangs. L'ampoule vient remplacer la flamme vacillante du fanal. Quel bonheur d'aller traire les vaches à la lumière élec-



trique. Quelques appareils nouveaux font leur entrée dans les foyers pour alléger certaines tâches domestiques.

Le territoire rural à cette époque est non seulement occupé mais il est en développement. Partout sur les rangs, on défriche, on « fait de la terre ». Au village, noyau multifonctionnel de la communauté, la vie est trépidante. Pas de centre commercial à vingt minutes de voiture. Toute la vitalité de Saint-Mathieu repose sur sa capacité propre à offrir du travail et à satisfaire les besoins de sa population. Durant les mois paisibles d'hiver, plusieurs vont bûcher dans les chantiers pour accumuler quelques dollars nécessaires à l'achat d'un équipement de ferme ou à des travaux de construction.

Au milieu des années '50, le village compte un magasin général et deux coopératives à caractère agricole, trois magasins d'alimentation, une quincaillerie, une meunerie, un abattoir, une beurrerie², deux hôtels, deux maisons de pension, trois garages avec atelier mécanique, une cordonnerie-sellerie, un bureau de poste, une caisse populaire (créée en 1937), deux ateliers de menuiserie, une forge, une usine de boîtes à beurre et une autre de coffrets d'écoliers, deux moulins à scie et une multitude de petits services établis dans des foyers privés : couture, coiffure, tissage... Au centre du village, se dresse une grande écurie où l'on conduit les chevaux pendant que l'on fait ses emplettes ou que l'on assiste à la messe.

À Saint-Simon, le village voisin sis sur le littoral, le train apporte le sucre, la mélasse et autres denrées que les commerçants achètent en grosse quantité. La plate-forme de la gare est le lien avec le reste du monde. On y vient pour accueillir des êtres chers ou pour aller visiter de la famille. Parfois, c'est pour aller tenter sa chance ailleurs...

On n'était pas riche certes, mais qu'est-ce que la richesse? Plusieurs m'ont dit et répété qu'on mangeait bien, qu'on s'amusait fort et que le soir venu on dormait profondément. N'est-ce pas là une forme de richesse, cependant très éloignée de nos critères actuels de consommation et d'accumulation matérielle?

Arrive la rupture

Dès le début des années '60 les premiers signes de déséquilibre se manifestent. Les frontières de l'économie locale reculent. Le marché du lait prend une ampleur nationale et de nouvelles règles de production s'imposent. Ceux qui ne peuvent y répondre sont écartés. La taille des fermes s'agrandit par souci de rentabilité entraînant la disparition de

plusieurs petits producteurs. La mécanisation des fermes est aussi facteur de sélection : sols non propices, niveau d'endettement trop élevé, absence de relève...

En 1962, le gouvernement fédéral acceptait l'entreposage du beurre dans des boîtes de carton. Une décision fatale pour l'usine des frères Dionne, la plus importante entreprise de boîtes à beurre au Canada, dont la production s'établissait entre 300 000 et 400 000 boîtes par année et qui créait des dizaines d'emplois pour la population de Saint-Mathieu, fermait ses portes. Il devenait impossible de concurrencer la boîte de carton, ce qui signifiait la mort de cette entreprise et la perte de nombreux emplois.

Le réseau routier s'améliore et l'automobile se généralise, ce qui contribue à briser l'isolement villageois et à rendre la ville voisine, Trois-Pistoles, puis Rimouski et Rivière-du-Loup, plus accessibles. La disparition des chevaux et la concurrence des commerces urbains entraînent la fermeture de plusieurs petits métiers et commerces locaux.

Le recul des frontières économiques s'accompagne du recul des frontières sociales et culturelles. Les élèves du niveau secondaire vont à la polyvalente de Trois-Pistoles et ceux qui poursuivent leurs études font l'apprentissage des absences prolongées dans les centres. La télévision assure d'autre part la pénétration des valeurs de la société urbaine.

Cette ouverture sur l'extérieur va entraîner un affaiblissement progressif de l'économie locale et un effritement de la cohésion sociale et culturelle. Les emplois perdus dans le secteur agricole et la transformation artisanale ne sont pas remplacés par des emplois des secteurs de la transformation industrielle et des services. Faute d'emploi local, une partie de plus en plus importante de la population n'a d'autre choix que l'exode. L'exode rural fait ainsi suite à l'exode agricole. Ceux qui partent sont généralement des jeunes attirés par la perspective d'emplois plus nombreux et variés à la ville, mais aussi par l'image d'un mode de vie facile et excitant. Ces départs privent la communauté d'éléments dynamiques porteurs d'avenir. La population qui reste diminue et vieillit.

Ces tendances se sont maintenues et accentuées depuis maintenant trente ans. Au début, la vitalité démographique et économique de la communauté a pu atténuer la portée des changements. Mais, sans un apport d'énergies nouvelles, l'épuisement allait inévitablement se manifester. Doucement, insensiblement tout d'abord, puis de façon de plus en plus marquée.



Saint-Mathieu, au même titre que des centaines d'autres municipalités rurales au Québec, est engagée dans un processus de dévitalisation dont l'issue est inquiétante. Cette inquiétude tient de l'état de dégradation du tissu économique et social de la collectivité mais aussi du peu d'intérêt que démontrent nos gouvernants à l'égard des régions rurales et particulièrement des régions éloignées des centres.

Conclusion

Trois-Pistoles et sa couronne de petites municipalités sont exemplaires de l'histoire et du destin du Québec rural, cet autre Québec qui a assisté impuissant à son déclin au profit de la montée du Québec industriel et urbain concentré en quelques lieux, dont principalement Montréal et Québec. Il serait utopique de croire en un renversement spectaculaire de cette tendance lourde introduisant sur le territoire des Basques des forces capables de bouleverser en profondeur la structure économique et provoquer un renouveau démographique à l'origine d'un mouvement de reconquête du territoire.

Le défi qui reste toutefois à la portée de la population locale, des élus, des organismes, des entrepreneurs... c'est celui de la cohésion sociale, de la solidarité, de la qualité de vie. Malgré l'attraction persistante des grands centres, un nombre croissant d'entreprises, d'individus et de familles sont sensibles aux avantages des petites communautés et à l'environnement rural. Faisons en sorte que la MRC des Basques soit un milieu où il fait bon vivre, travailler, se détendre et s'épanouir en tant que personnes et collectivité. La diversité et la qualité des services aux familles et aux entreprises, la protection et la mise en valeur de l'environnement naturel et bâti, la consolidation de l'appartenance territoriale et l'affirmation de son identité culturelle, la concertation, le partenariat et la solidarité... deviennent des éléments incontournables du projet de société à se donner pour l'avenir durable de la MRC des Basques.

*Bernard Vachon,
département de Géographie, Université du Québec à Montréal*

Scène pastorale
au début du siècle.

Photo : Louis-Isidore Rioux,
photographe
Source : Marie-Ange Rioux.



6.2 *L'agriculture à Trois-Pistoles*

C'est avec fierté et intérêt que je vous propose de traiter dans la prochaine section de l'histoire et du développement de l'agriculture à Trois-Pistoles. N'étant pas agriculteur moi-même, et faisant ainsi partie de la grande majorité de la population pour qui l'agriculture ne constitue pas le principal secteur d'activité économique, force est d'admettre qu'on ne peut comprendre l'histoire du Québec ou d'une de ses régions sans insister sur ce qui fut pendant longtemps le mode de subsistance de la population québécoise.

L'évolution de l'agriculture à Trois-Pistoles ne fait pas exception de ce qui a pu se passer dans d'autres régions rurales du Québec comparables dans leur histoire. Par exemple, dans les régions urbaines, la mise en place d'une agriculture commercialisée s'est faite vers les années 1870. Dans les zones rurales comme Trois-Pistoles, il a fallu attendre au début du XX^e siècle. Selon le recensement de 1871, 74 des 5 100 faucheuses-moissonneuses utilisées dans la province de Québec se trouvaient à l'extérieur des régions de Montréal, du Richelieu et des Cantons de l'Est³.

La première phase agricole en est une de colonisation, dans la foulée du peuplement des seigneuries que l'on pourrait établir pour Trois-Pistoles de 1697 à 1800. Par la suite, nous pouvons parler d'une agriculture de subsistance où l'objectif principal pour le cultivateur était de nourrir sa famille. Cette époque de consolidation s'étend, selon nous, approximativement entre 1800 et 1900. À partir du début du XX^e siècle, certains agriculteurs de Trois-Pistoles vendent leurs produits. C'est aussi le début de la mécanisation. Plus tard les unions de cultivateurs apparaissent pour en arriver à la modernisation qui est aussi, dans un sens, une cause du déclin du nombre d'agriculteurs dans notre région.

Même si elle suit l'évolution de ce qui se passe dans d'autres régions du Québec, l'agriculture à Trois-Pistoles a tout de même son propre visage, ne serait-ce qu'en raison de ses particularités géographiques et des cultivateurs, agriculteurs et agricultrices qui l'ont développée au cours de ces trois siècles.

Une agriculture de colonisation

L'organisation agricole en Nouvelle-France

Même si Jean Riou ne vient occuper sa seigneurie qu'au printemps de 1697, pour comprendre le contexte dans lequel il est venu l'exploiter, il faut reculer de quelques dizaines d'années. En effet, c'est durant les règnes de l'intendant Jean Talon (1665-68 et 1670-72) que se jettent les bases d'une organisation agricole en Nouvelle-France.

Pour Talon, il fallait développer l'agriculture pour que les habitants puissent subvenir à leurs besoins alimentaires et vestimentaires. Cependant, «le système de mise en culture des terres prôné par Talon aboutit à [...] un échec. Partout, nombre de censitaires vendirent ou échangèrent leur propriété sans l'avoir vraiment exploitée⁴.» On ne peut ici s'empêcher de penser à l'acte d'échange entre Jean Riou et Charles Denys de Vitré, survenu le 15 mars 1696. Dans ce même ordre d'idées, «la répartition des fermes sur des rangs réduisit le fossé entre seigneur et censitaires. Elle rendit aussi difficile toute forme d'unité communautaire⁵.» On pourrait même ajouter que le rang est une cause de non-intégration sociale. Pour Trois-Pistoles, ce système de division des terres établi dans le but d'en faire la culture conduira plus tard indirectement à la guerre des clochers.

Par contre, à l'arrivée de Jean Riou, les terres perpendiculaires au fleuve donnaient un accès à la principale voie de communication et assuraient la proximité des voisins. Il est donc clair qu'au début les premiers habitants de Trois-Pistoles avaient la possibilité de se nourrir de la chasse et de la pêche. En fait, ils n'avaient pas le choix. Les fruits de la terre se faisaient attendre. De plus, l'endroit choisi pour s'établir était judicieux à cause de la proximité des îles qui étaient une source de ravitaillement importante en raison de la présence de nombreux oiseaux migrateurs qui y nichaient chaque année.



Semeur au début de la colonie.



Le repos du laboureur.

Jean Riou, seigneur défricheur ou cultivateur?

Il est difficile de tracer un portrait exact de l'état de l'agriculture à Trois-Pistoles au XVIII^e siècle. La principale source pour l'étude de son histoire et de son évolution, ce sont les recensements. Parce qu'ils sont imprécis d'une part et que d'autre part souvent les chiffres donnés ne valent pas pour Trois-Pistoles mais pour le comté ou le district, il faut souvent se fier à des hypothèses et à la tradition orale.

Pour Jean Riou et ses premiers descendants, la chasse et la pêche constituent la principale source d'approvisionnement. Pour que la terre produise, les colons de la Nouvelle-France devaient attendre en moyenne trois ans et parfois même quatre. Il n'y a pas de raisons de croire que Jean Riou fit exception. Ainsi, le premier seigneur résidant de Trois-Pistoles fut davantage un seigneur défricheur qu'un seigneur cultivateur.

Dans les seigneuries dites vieilles de la vallée du Saint-Laurent, soit à l'ouest de celle de Rivière-Trois-Pistoles, l'agriculture progresse à grands pas si l'on en juge par le nombre d'arpents en culture et pâturage ainsi que par l'augmentation du cheptel. Pour nous donner une idée sommaire de cette évolution, jetons un coup d'oeil sur le premier recensement de la Nouvelle-France, suite à l'arrivée de Jean Riou, soit celui de 1706, de même que sur ceux de 1720 et 1734.

TABLEAU 1 : Arpents en culture et pâturage et cheptel pour la Nouvelle-France en 1706, 1720 et 1734

	1706	1720	1734
Arpents en culture et pâturage	43 671	71 489	180 768
Chevaux	1 872	5 270	5 056
Bêtes à cornes	14 191	24 866	33 179
Moutons	1 820	12 175	19 815

Source : Recensements de la Nouvelle-France pour 1706, 1720 et 1734

On remarque selon le tableau ci-haut la grande progression de l'agriculture réalisée en 1706 et 1720. Cela coïncide avec l'occupation et le développement de nouvelles seigneuries en Nouvelle-France dont celle de Trois-Pistoles.

Malgré cette expansion, la plupart des habitants de la Nouvelle-France ne connaissaient rien à la terre au XVIII^e siècle. Hommes de métiers et descendants de militaires, ils jetaient le fumier dans les rivières, ils ne connaissaient pas les techniques d'élevage et le travail au loin était chose courante. « On estime qu'en 1700, au moins 50 % des gens établis sur la terre auraient passé au minimum une année à la traite⁶ ». Ce qui ne semble pas avoir été le cas de Jean Riou.

L'état de la situation à la fin du XVIII^e siècle

Après la Conquête, la vallée du Saint-Laurent voit sa population augmenter. On constate le même phénomène à Trois-Pistoles. À titre d'exemple Ambroise D'Amours s'y marie à Geneviève Saint-Laurent en 1763. Ce dernier laissera une grande descendance à Trois-Pistoles, descendance qui sera composée majoritairement de cultivateurs au moins jusqu'au début du XX^e siècle. Au recensement de 1739 on compte 227 personnes dans les seigneuries de l'Isle-Verte, Rivière-Trois-Pistoles, Rimouski, Rivière-du-Loup et La Bouteillerie. En 1784, à La Seigneurie de Trois-Pistoles seulement, on dénombre 196 habitants.

L'agriculture absorbe la majeure partie du surplus de la population. Dans la province de Québec la population est à 65 % agricole en 1760, pour passer à 75 % en 1790⁷. À cette même époque, il y a augmentation des exportations de produits agricoles malgré que les techniques ne s'étaient pas améliorées. La production augmente seulement en raison de l'augmentation des superficies cultivées. Pour Trois-Pistoles, nous n'avons pas de chiffres pour illustrer l'état de l'agriculture à la fin du XVIII^e siècle. Cependant, à titre d'indication, le recensement de 1765 nous apprend qu'à Rivière-du-Loup on retrouve 2 578 arpents de terre cultivée, 15 chevaux, 19 vaches, 33 moutons et 25 cochons.

Il est clair que, contrairement à d'autres seigneuries qui ont commencé après la Conquête à exporter des produits de la terre, ce n'est certes pas le cas pour celle de Trois-Pistoles. Durant toute cette période, les colons s'affairent à bâtir, à défricher en espérant récolter le fruit de leur travail et laisser un héritage à leurs descendants.

Une agriculture de subsistance

Cet héritage agricole finira par devenir important, voire primordial, pour le développement de la communauté pistoloise. Bien qu'il soit difficile de tracer un portrait juste de l'agriculture à Trois-Pistoles dans la première moitié du XIX^e siècle, en raison du fait que les chiffres disponibles entre 1825 et 1870 ne le sont que pour les comtés de Témiscouata ou Cornnallis dont faisait partie Trois-Pistoles, nous croyons à un développement lent mais certain.

Au début du XIX^e siècle, l'habitant pratique encore une agriculture archaïque. Il est isolé à cause du rang. Il ne connaît que très peu

la commercialisation. Il vit en autarcie en diversifiant son alimentation avec la chasse et la pêche. C'est également l'expansion de l'exploitation du bois. Elle attire le cultivateur souvent au détriment de l'agriculture. Par contre, c'est en ce même début de siècle que la culture de la pomme de terre prend son essor.

Pour le cultivateur de Trois-Pistoles, l'agriculture au XIX^e siècle demeure un moyen de subsistance. Même dans les années 1851 à 1861 où le Québec traverse de bonnes années au niveau économique, « les régions excentriques [...] ne participaient que d'une façon restreinte à la mise en place d'une agriculture commercialisée⁸ ».

C'est à partir des années 1870 que les choses s'accélérent en agriculture. Au Québec, c'est la mise sur pied du bureau de l'agriculture et la multiplication des sociétés d'agriculture. À Trois-Pistoles, le village et les rangs prospèrent. En 1871, la population totalise 3 967 personnes. Au recensement de 1871, 31 personnes se déclarent fermiers; c'est-à-dire que les activités de leurs familles reposent uniquement sur l'agriculture. Bien sûr, la majeure partie de la population possède des chevaux, quelques vaches et des volailles, mais ceux-là ne sont évidemment pas considérés comme fermiers.

Le temps des foin
(fenaison).
De gauche à droite :
Jean-Baptiste « John »
Morency, Gui de Morency,
Edman Morency,
à l'avant Cyrille Morency.
Vers 1920.



Source : S.H.C.T.P.

En 1881, la population passe à 2 872 personnes. Cette baisse n'est pas étrangère à l'arrivée du chemin de fer dans les paroisses à l'ouest de Trois-Pistoles. Mais surtout une crise économique pousse les familles à émigrer en Nouvelle-Angleterre. De plus, il y a exode vers les paroisses du sud. Par exemple on compte 659 habitants à Sainte-Françoise en cette même année 1881. Cette diminution de population se traduit par une occupation moins dense du sol. En 1871, 42 897 acres de terres sont occupées à Trois-Pistoles; 12 273 le sont en pâturages contre respectivement 27 282 et 7 652 en 1881. La produc-

tivité s'en ressent aussi, sauf dans le cas des jardins et potagers⁹. La situation se stabilise en 1891 et ira sans cesse en s'améliorant jusqu'aux années 1970 où l'on constate un déclin de l'agriculture.

TABLEAU 2 : Portrait de certaines cultures à Trois-Pistoles en 1871, 1881 et 1891

	Acres de blé en culture	Acres de patates en culture	Boisseaux d'avoine produits
1871	1 255	423	19 824
1881	1 489	352	16 870
1891	1 120	457	21 863

Source : Recensements du Canada : 1871, 1881 et 1891

En 1891, le nombre d'animaux est important : 524 chevaux et 1 493 vaches laitières. C'est aussi à partir de 1891 que les recensements nous donnent de l'information sur la production de beurre. 97 274 livres de beurre sont alors produites à Trois-Pistoles.



La traite des vaches

Source :
Mme Zéphyrin Rivot

La commercialisation de l'agriculture

« En 1901, l'industrie laitière est l'épine dorsale de l'agriculture québécoise¹⁰. » Ce qui explique ce virage vers la production laitière est, qu'au début du XX^e siècle, l'agriculture québécoise est marginale par rapport à celle de l'Ontario et de l'Ouest.



Au niveau des céréales, elle ne peut les concurrencer. C'est à ce moment qu'elle délaisse les céréales pour se tourner vers l'industrie laitière. En 1881, on compte 22 beurrieres et 141 fromageries au Québec, contre 445 et 1 207 en 1901.

À Trois-Pistoles, il faut attendre 1894 pour voir apparaître des beurrieres. Au village, on la retrouve sur le lot P-238, soit en face de la maison de Victor-Lévy Beaulieu aujourd'hui. Octave Massé y était beurrier à cette époque. Cette beurrierie desservait les cultivateurs des alentours. Elle fut achetée par Louis Jean de Wilfrid Rioux vers 1930 et fut revendue plus tard à la Société coopérative agricole de Trois-Pistoles. Son exploitation cessa lors de l'implantation de l'usine laitière de Rivière-Trois-Pistoles.

Pour desservir le premier rang, une crèmerie-beurrierie était située au premier rang est sur la terre aujourd'hui occupée par Zéphirin Rioux (lot 24) aussi en 1894. En 1899, Orville Côté y figure comme beurrier tout en exploitant un poste d'écémage au 2^e rang est, près de l'intersection du rang qui mène à Saint-Mathieu. En 1904, Euclide Hébert est beurrier au premier rang jusqu'en 1910, remplacé par Ludger Rioux. Euclide Morissette en fait l'acquisition en 1925 et l'exploita jusqu'en 1953 avec l'aide de sa famille.

En 1899, Octave Massé exploite une fromagerie au 3^e rang ouest sur le lot P-638, c'est-à-dire sur la terre possédée aujourd'hui par Serge D'Amours, fils de Raymond. Aussi, ce même Massé exploite un poste d'écémage au 3^e rang est sur le lot P-599, soit sur la ferme de Léo Rioux. Ce poste d'écémage est devenu plus tard une beurrierie et le dernier beurrier y fut Jean-Baptiste Rioux (fils de Jules). Les activités cessèrent vers 1930. Quant à la fromagerie, on suppose qu'elle cessa d'exister vers 1926 puisqu'on ne la retrouve plus dans le rôle d'évaluation municipale du 3^e rang ouest à cette même date¹¹.

Outre les beurrieres, le développement des cultures continue à se faire intensément au début du XX^e siècle. En 1911, il y a 164 fermiers propriétaires à Trois-Pistoles dans les rangs et au village; certains louent des fermes également. Parmi les cultivateurs, 65 occupent des terres de 201 acres et plus. En 1921, on retrouve 173 fermiers propriétaires. 43 habitent sur 201 acres et plus et 11 sur 300 acres et plus. À titre de comparaison, à Sainte-Françoise en 1921 on compte 145 fermiers, et 16 d'entre eux occupent des terres de 300 acres et plus¹². Il faut dire qu'à cette époque l'agriculture est la principale activité à Sainte-Françoise. À Trois-Pistoles, l'économie est plus diversifiée. Aussi les agriculteurs du littoral peuvent-ils espérer obtenir de meilleurs prix pour leurs produits et ainsi rentabiliser davantage leur ferme à cause de la proximité des marchés et du fleuve.



Emballage du beurre à la Beurrierie Morissette. On reconnaît : Viateur, Jean-Louis, Juliette et Evelyne Morissette.
Source : Raymond Morissette.



La récolte des patates.
Source : Marie-Ange Rioux.

Voilà, la commercialisation de l'agriculture à Trois-Pistoles est bel et bien amorcée. En 1938, le Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce de la Province de Québec publie un inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Rivière-du-Loup. Dans cette étude, l'agriculture occupe une place importante. Ainsi, on y apprend qu'elle constitue l'occupation principale de la moitié des habitants du comté. De plus, dans l'ensemble, l'agriculture demeure une ressource suffisante pour l'ensemble des cultivateurs, quoique dans certains cas les travaux de voirie et les chantiers constituent pour plusieurs un appoint indispensable au revenu de la ferme¹³. Cette dernière situation prévaut surtout pour ceux qui habitent le haut-pays.

Selon cette étude de 1938, la valeur moyenne des fermes à Trois-Pistoles est de 6 000 \$, comparativement à 5 500 \$ à l'Isle-Verte¹⁴. Les revenus proviennent principalement de la vente du lait qui rapporte en moyenne 500 \$ par année par cultivateur à la ville, contrairement à 297 \$ pour ceux de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. La vente des pommes de terre rapporte 148 \$ par année en moyenne, contre 120 \$ à l'Isle-Verte et 182 \$ à Saint-Éloi. On y apprend également que Trois-Pistoles, ville et municipalité, compte 8 maraîchers qui retirent en moyenne 100 \$ de revenu par année grâce à la vente de leurs légumes. Parmi eux, quelques producteurs de Rivière-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles réussissent à écouler une partie de leurs produits sur la Côte-Nord¹⁵. D'autres cherchent à diversifier leurs produits. Des agriculteurs de, l'Isle-Verte et Trois-Pistoles vendent annuellement 1 000 à 1 200 barils de pommes sur le marché local et sur la Côte-Nord¹⁶. On y apprend, toujours en 1938, qu'il y a 82 éleveurs de renards argentés dans le comté qui exportent les peaux sur les marchés de Québec, Montréal et de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est à Trois-Pistoles que cet élevage rapporte le plus, soit 625 \$ par année par éleveur. Cette étude nous apprend qu'il ne reste que sept cultivateurs dans les limites de la ville de Trois-Pistoles en 1938 et que leur revenu annuel se situe autour de 1 034 \$¹⁷. Finalement, bien que la commercialisation des produits agricoles se fasse de plus en plus, il semble que la machinerie agricole tarde à s'implanter, car chaque famille possède en moyenne deux chevaux. Les races canadiennes et percheronnes sont principalement présentes à Trois-Pistoles.

C'est tout de même dans les années 1930 que la mécanisation de l'agriculture apparut à Trois-Pistoles. Les frères Théophile, Xavier et Charles Belzile fondèrent un commerce du nom de Théo. Belzile et frères. Ils vendaient au départ des meubles mais y ajoutèrent plus tard des « wagons », des moulins à battre, des centrifuges, etc. En 1947, Théophile, étant devenu le seul propriétaire, vendit le commerce.



Élevage de renards chez Amédée Rioux. Sur la photo son fils Zéphirin.
Source : Mme Zéphirin Rioux.



Tracteur chez
Anédée Rioux en 1941.

Source :
Mme Zéphirin Rioux.

La continuité fut assurée par Jos. Beaulieu qui ajouta la vente d'automobiles Dodge et Chrysler. Aujourd'hui, ce commerce est exploité par les petits-fils de Jos. Beaulieu, Claude et Roch, qui se spécialisent dans la vente de meubles.

Dans les années 1940, 50 et 60, William Michaud était représentant d'équipements agricoles pour la compagnie Desjardins de Saint-André de Kamouraska. Dans ces mêmes années, Siméon Lavoie vendait des équipements agricoles de marque McCormick. Vers 1940, M. Lavoie adopta la franchise International. Dans les années 1960 et 70, cette entreprise prit beaucoup d'expansion. Après le décès de Siméon Lavoie, son fils Jean-Guy prit la relève. L'entreprise ferma ses portes au début des années 1980.

Le garage Henri Rousseau profita également de l'essor de l'agriculture au milieu du XX^e siècle pour obtenir l'agence d'équipements agricoles Case au début des années 1950. Au début des années 1980, Case devint David Brown. Henri Rousseau vendit aussi des scies mécaniques et tous se souviendront successivement des voitures Studbaker, American Motors et Renault vendues à son garage qui cessa ses activités à la fin des années 1980.

Toujours dans le domaine de la machinerie agricole, les Équipements D'Auteuil ont fonctionné de 1989 à 1995 sur la route 132 ouest en vendant des tracteurs de marque Zetor. Claudin Bélisle reprit la franchise qui devint les équipements Bel-Morin situés aujourd'hui sur la rue Notre-Dame Ouest, dans les anciens locaux occupés par le garage H. et R. Ouellet.



La Société coopérative
Agricole de Trois-Pistoles
dans les années '70.

Source : journal *Le Courrier*.

Le premier moulin à farine seigneurial, vers 1725, d'après un dessin original de Thomas Raymond.

Source : S.H.C.T.P.



Bien sûr, lorsqu'on parle de développement de l'agriculture à Trois-Pistoles, au milieu du XX^e siècle, et de la mécanisation de l'agriculture, il faut nécessairement penser à la Société coopérative agricole de Trois-Pistoles que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Société coopérative agricole régionale (S.C.A.R.) du comté de Rivière-du-Loup dont le siège social est situé sur la rue Pelletier. En effet, c'est au cours des années 1930 que cette coopérative d'agriculteurs s'installa à Trois-Pistoles. Selon plusieurs agriculteurs à la retraite de Trois-Pistoles, c'est vraiment avec le mouvement coopératif que l'agriculture fit d'énormes progrès non seulement à Trois-Pistoles mais partout au Québec, pour que les cultivateurs aient les moyens de s'adapter aux changements en agriculture.



Le 3^e moulin seigneurial vers 1915, au temps des meuniers Verrel.

Source : Mme Ludger Pelletier.

Dès son arrivée sur la rue Pelletier, la coopérative construisit une moulange performante et prit de l'expansion en fournissant des services aux cultivateurs, telles la vente et la préparation de moulées, ainsi que la vente et l'entretien de machineries agricoles.

La Coopérative prenait en quelque sorte la relève des moulins à farine qui existèrent plus tôt à Trois-Pistoles. Il y eut le moulin à farine des Seigneurs Rioux situé au premier rang est près de la rivière du Moulin, qui cessa ses activités en 1969¹⁸. Aussi, le recensement de 1871 mentionne un moulin appartenant à Hubert Turcotte et David Bertrand. Il y eut également, toujours au XIX^e siècle, le moulin du ruisseau Renouf situé au nord du chemin de fer à l'ouest de la ville. Au barrage électrique de la rivière Trois-Pistoles était situé un moulin à farine au début du XX^e siècle. Finalement, simultanément à la moulange de la coopérative, Joseph Lévesques, fils de Philippe, en exploita une dans les années 1930 et 40 sur la rue aujourd'hui nommée Congrégation.

Le moulin du barrage à
Rivière Trois-Pistoles.
Source : Marie-Ange Rioux.



Aujourd'hui, la S.C.A.R. possède trois bâtiments à Trois-Pistoles : le siège social de la rue Pelletier, la quincaillerie de la rue Jean-Rioux et le garage de la route 132 ouest.

Lorsqu'on pense au regroupement des agriculteurs, l'UPA (Union des producteurs agricoles) joue aussi un grand rôle. À Trois-Pistoles, l'UPA revêt une importance particulière dans la mesure où Gratien D'Amours, agriculteur du 2^e rang est, occupa la présidence de ce mouvement pour la région du Bas-Saint-Laurent pendant plusieurs années. Aujourd'hui, il est vice-président provincial de l'UPA.

À partir des données du recensement de 1951, l'on peut constater que l'agriculture à Trois-Pistoles atteint son apogée en terme de nombre de fermes au milieu du XX^e siècle. En effet, on compte 166 exploitations agricoles en 1951. Deux fermes s'établissent sur 400 acres et plus. Cependant, cinq fermes sont inhabitées. Toutes ces fermes, habitées ou non, constituent une valeur totale de 2 503 319 \$. On constate également l'intensification de l'élevage du porc durant cette période.

Dès le début des années 1970, le visage de l'agriculture commence à changer autant au Québec qu'à Trois-Pistoles. Ainsi, à Trois-Pistoles, on relève 106 fermes au recensement de 1971. 56 de ces 106 fermes vendent pour 5 000 \$ et plus de produits agricoles par année. On trouve cinq fermes de 400 acres et plus et une de 560 acres et plus. Certains agriculteurs appréhendent le changement et pensent à s'y adapter. Par contre, la productivité diminue en raison de la baisse du nombre absolu de producteurs. Elle augmentera plus tard lorsque les exploitations seront moins nombreuses mais plus productives au milieu des années 1980.

Ferme laitière
de François Parent.
Photo : Gilles Gaudreau.



TABLEAU 3 : Certains chiffres concernant l'agriculture à Trois-Pistoles en 1951 et 1971

	Chevaux	Vaches laitières	Porcs	Acres de blé	Acres d'avoine	Acres de patates
1951	328	1 956	2 361	14	2 729	317
1971	14 ¹⁷	1 707	731	6	2 122	202

Source : Recensements du Canada 1951 et 1971.

À Trois-Pistoles, le plus important signe du changement de vision en agriculture est sans contredit l'avènement de l'usine laitière de Rivière-Trois-Pistoles, plus communément appelée dans la population le « Bassin laitier ». En effet, l'usine laitière de Rivière-Trois-Pistoles fit son apparition en novembre 1965, suite à la fusion des différentes beurreries de la région. Elle était alors la propriété de la Coopérative agricole de Sainte-Cécile-du-Bic. On y fabriquait du beurre et du lait en poudre à partir d'un « rouleau » au lieu d'un séchoir. Au début, dix employés travaillaient à cette usine sous la gérance de M. Georges Dubé. En 1967, l'usine fit l'acquisition d'un séchoir et d'un évaporateur. Un autre fait qui marqua l'histoire de l'usine fut la fabrication de lait évaporé en 1981-82. À ce moment, le fonctionnement de cette entreprise dépendait des contrats de la Commission Canadienne du lait. Aussi en 1981, elle acheta une machine à fabriquer des « barquettes » de beurre. C'est donc au début des années 1980 que le « Bassin laitier » atteint son maximum en terme de production. Ainsi, en 1983 l'usine compte environ 125 employés. À sa fermeture, il n'en restait qu'environ 15 à temps plein.



Le « bassin laitier » et son environnement.

Source : journal *Le Courrier*.

C'est en 1993, que l'usine laitière cessa ses activités. Tous se souviendront de cet épisode noir de l'économie pistoloise, au moment où le Groupe Lactel décida de fermer ses portes. Après des tentatives de conversion de l'entreprise, notamment dans la production de beurre sans cholestérol, la population et les travailleurs de l'usine perdirent tout espoir de réouverture à court et à moyen terme. Après la fermeture, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges en fit l'acquisition pour ensuite en revendre une partie à la compagnie ARC Resins²⁰, occupant actuel de l'infrastructure située le long de la Rivière-Trois-Pistoles^{21,22}.

L'épisode de l'usine laitière démontre en quelque sorte le développement de l'agriculture de la fin des années 1960 à aujourd'hui. Son ouverture en 1965 signifiait un désir de regroupement dans le but de demeurer compétitif et de conquérir de nouveaux marchés. C'était également le défi des agriculteurs qui ont dû augmenter leur production en achetant des instruments modernes. À l'automne 1968, on ouvre le bureau du ministère de l'Agriculture à Trois-Pistoles²³. Plusieurs de ces agriculteurs n'ont pu suivre le mouvement et vendirent leur ferme. Il y eut donc un déclin de l'agriculture en terme de nombre d'exploitants agricoles. Entre 1961 et 1974, la moitié des fermes québécoises disparaissent²⁴. À Trois-Pistoles c'est une baisse d'environ 1/3 du nombre d'exploitations.

Ferme abandonnée.
Photo : Gilles Gaudreau



Thomas Raymond et ses
chevaux canadiens
« Ti-Gars » et « Mouche »
en 1985.

Source : Thomas Raymond.



Au milieu des années 1980, il y a de plus en plus de méga-exploitations, les agriculteurs n'ayant plus le choix. La relève se fait rare. Les fils et filles d'agriculteurs abandonnent devant un investissement trop lourd à supporter. Si bien qu'en 1995 il ne reste que 48 exploitations agricoles à Trois-Pistoles et à Notre-Dame-des-Neiges, une en ville et 47 sur le territoire de la paroisse. Cependant, on y retrouve tout de même 4 453,3 hectares en culture, Trois-Pistoles n'étant dépassé sur le territoire de la MRC que par Saint-Jean-de-Dieu avec 5 239 hectares²⁵.

La Fromagerie des Basques, située sur la Ferme des Falaises, ouvrit ses portes en janvier 1994. La production journalière utilisait alors 245 litres de lait par jour, alors qu'aujourd'hui elle en transforme 2 500 litres par jour. Une telle industrie répond sans doute à un besoin : sa production s'écoule sur le marché local et régional.

Il reste que l'agriculture, autant à Trois-Pistoles qu'au Québec, est encore en devenir, à cause des règles et des lois, provinciales et fédérales mises ensemble. L'agriculteur et l'agricultrice d'aujourd'hui tentent par tous les moyens de rentabiliser davantage leur entreprise en diversifiant leurs cultures. Les porcheries semblent être en ce moment une voie de diversification intéressante. Sans vouloir ici prendre part au débat que nous connaissons autour des porcheries, il faut tout de même admettre que d'un point de vue historique l'agriculture fut la base de notre développement et avant tout de notre survie. Il faut donc, me semble-t-il, en arriver à des compromis entre environnement et agriculture si nous ne voulons pas que cette dernière ne devienne qu'un fleuron de notre passé.

Je m'en voudrais avant de terminer de ne pas mentionner l'exemple d'un compromis. Un compromis entre le passé et le présent à travers l'oeuvre de M. Thomas Raymond qui pratiqua une forme d'agriculture dite ancienne mais actuelle dans le temps. Ainsi, M. Raymond cultiva sa terre avec ses chevaux canadiens jusqu'aux environs de 1994. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie du passé, mais bien de mentionner qu'à Trois-Pistoles un agriculteur a voulu donner le goût du patrimoine à ses contemporains, tout en leur enseignant le savoir-faire de nos ancêtres.

Bernard D'Amours

6.3 *L'industrie forestière*

Bien qu'elle n'ait plus la même ampleur qu'à la première moitié du XX^e siècle, l'industrie forestière n'est certes pas un sujet qui puisse être omis, bien au contraire. Elle a laissé des signes bien visibles de son existence, telles nos terres agricoles bordées d'arbres, nos rares ruines de moulins disséminées ici et là, le saut Mackenzie et le bon vieux barrage hydroélectrique où nos jeunes aiment bien aller se rafraîchir et faire frémir les aînés par leurs jeux de « cascadeurs téméraires ». Une époque déjà révolue mais combien présente dans les mémoires.

Ceux qui se rappellent leur petite histoire savent avec quel acharnement les Canadiens français ont établi domicile. L'économie canadienne n'a pas toujours atteint des sommets. Vers 1830, à cause du surpeuplement des terres et l'industrialisation peu avancée de nos grands centres, plusieurs habitants iront chercher fortune aux États-Unis là où les usines embauchent, par centaines et parfois même par milliers, les ouvriers. Afin de freiner cette émigration le clergé, appuyé par les hommes politiques du Québec, encouragera la colonisation agricole en terres éloignées. Bien entendu, à cette époque, notre région comptait déjà un certain nombre d'habitants, mais la doctrine de l'agriculturisme n'allait certes pas nuire à la région, bien qu'elle favorisa surtout celles du Lac Saint-Jean et du nord de Montréal. Après



Au début de la colonisation.

Source : Martin Pelletier.

1885, l'extension du réseau de chemin de fer et l'exploitation laitière favoriseront les régions nouvellement colonisées. Malgré cela, le mouvement de colonisation ne réussira pas à empêcher l'émigration vers les États-Unis. Selon le livre *Le Québec : héritages et projets*, à cette époque, « pour un Québécois qui devient colon dans une région éloignée, dix partent pour les États américains²¹ ». À la suite de cette tentative viendra se greffer l'économie dite agro-forestière qui consiste, comme son nom l'indique, à conjuguer l'agriculture et l'exploitation forestière surtout dans les régions nouvellement colonisées. Le gouvernement québécois y joua surtout un rôle de supervision, laissant l'initiative du développement aux compagnies privées. C'est un peu dans ce contexte et sous la seconde poussée de l'industrialisation que l'industrie forestière prendra toute sa force et s'implantera dans la région du Bas-Saint-Laurent et bien entendu, ici, à Trois-Pistoles.

L'un des plus célèbres moulins de notre histoire, le moulin du sault Mackenzie aurait vu le jour dans cette même période, soit vers 1890. À la suite de sa construction, d'autres moulins feront leur apparition afin de contribuer à l'essor économique et démographique de Trois-Pistoles et de la région. Dans la première moitié du XX^e siècle, que ce soit sur les terres, aux moulins ou dans les commerces, l'industrie forestière faisait vivre près des 3/4 de la population de Trois-Pistoles.

Afin de bien cerner ce sujet, nous ferons un retour sur l'industrie forestière à ses débuts, suivra l'histoire des moulins de sciage et de planage de Trois-Pistoles racontée par M. Adrien Côté. Il traitera, de plus, du bois de pulpe avec lequel Trois-Pistoles se tailla une place non négligeable sur les marchés et finalement il abordera la dernière partie, c'est-à-dire le déclin de cette industrie dans notre région.

Le bois une ressource à exploiter

Afin de se replonger dans cette grande époque que connut Trois-Pistoles, laissons-nous transporter par les écrits de Mathias D'Amours (*Les Trois-Pistoles*) afin de nous dresser un résumé du démembrement de la seigneurie et la liste des compagnies qui se succédèrent dans l'exploitation forestière à la rivière Trois-Pistoles. Après tout, c'est là que se jouèrent les premières cartes et que démarra l'industrie du bois...

La rivière des Trois-Pistoles devait, comme tous les pouvoirs d'eau de la région, attirer les exploiters de la forêt. Si l'agriculture, qui a donné naissance aux Trois-Pistoles ainsi qu'à la plupart des paroisses rurales, doit rester à la base des facteurs de l'existence, l'industrie du bois a joué un grand rôle, à un certain moment. Elle causa l'augmentation considérable de la population et, en faisant reculer la forêt jusqu'aux limites de la localité, prépara la formation de la ville et multiplia la surface cultivable.

Ce sont surtout des étrangers, auxquels s'adjoignirent quelques-uns des nôtres, qui se livrèrent à cette exploitation.

Voici, d'après les renseignements fournis par Welley Morisset, gérant de la Brown Corporation, un résumé du démembrement de la seigneurie et la liste des Compagnies qui se sont succédé dans l'industrie du bois à la rivière.

Le 19 février 1761, Étienne Rioux concède une terre de 4 arpents de front sur 42 de profondeur à François Poidevin, maître chirurgien.

Le 13^{ième} jour de mars 1779, Étienne Rioux concède une terre de un arpent, sur 42 de profondeur voisine de celle de François Poidevin.

Le 14 mars 1783, devant Colin, notaire à Kamouraska, les héritiers Rioux font le partage des seigneuries des Trois-Pistoles (St-Simon, St-Mathieu).

En 1837, un chaînage de terrain se fit par l'arpenteur D. S. Ballaytine de Rimouski, pour Casgrain et Compagnie.

Le 28 juin 1845, devant le notaire Ouellet, il y a une vente de terrain par Louis Hudon dit Beaulieu.

À peu près à la même date, Lambert Gagnon (dit Belzile), Héli Gagnon, Rémi Gagnon, vendent à Casgrain et Compagnie un chemin pour sortir au deuxième rang.

Le 28 avril 1853, devant Jos. Ouellet, N.P., Augustin Morency et son épouse Marie-Archange (Angèle) Couillard se donnent à M. Félix Têtu : environ trois arpents de large à l'est de la rivière, sur la profondeur du premier rang, moins quelques terrains déjà vendus, et se réservent la maison actuelle de Théophile Caron et son emplacement. Les transports entre Félix Têtu jusqu'à Charles Hilaire Têtu (de Rivière-Ouelle) restent encore obscurs.

Le 25 novembre 1862, devant Jules Dumais, N.P., Philippe Baby dit Casgrain (qui a acheté le même jour en vertu de vente judiciaire des biens de Charles Hilaires Têtu) vend à Nazaire Têtu, les terres et bâtisses, y compris un moulin, de Cyrice Baucher (dit Morency) et de François Rioux (pilote).

M. Têtu ne fut pas heureux dans ses ventes de bois à l'Angleterre; un autre revers l'attendait au chantier entrepris près des frontières américaines : il ne put faire le flottage des billots.

Les mauvaises affaires l'obligèrent en 1871, à faire une composition, 25 % et à abandonner les affaires.

Le 25 octobre 1871, devant le notaire Martin de Rimouski, Casgrain et Baby vend ses propriétés à Edwin Marchmont, se réservant les terrains actuels de MM. E.T. Pettigrew et Cyrice Morency et les tanneries, etc., y construites.

Le 11 mai 1874, E. Marchmont donne une obligation à Georges Benson Hall, et le 15 mai 1875, n'ayant pu rencontrer ses obligations, il cède complètement la partie industrielle de ses propriétés à G.B. Hall.

Le 15 mai 1875, E. Marchmont cède complètement tous ses biens à G.B. Hall.

Le 8 septembre 1876, G.B. Hall étant mort, tout fut transporté à son épouse.

Le 6 mars 1879, en liquidation de l'affaire de Marchmont, la terre de Madame Leblond est vendue à H. Sewell.

Le 14 septembre 1880, cession de Madame Hall.

Le 10 mai 1884, Sewell vend à sa belle-soeur, Marie-Elisabeth-Angéline Hall.

Le 11 juin, 1884, Madame Hall vend la terre à Eugène Leblond.

Le 14 novembre 1885 le Rév. E.W. Sewell, héritier de Madame Hall, vend la partie industrielle à Price Bros & Co., avec des droits de coupe sur les limites du gouvernement dans les cantons de Raudot et de Bédard.

Au Sault, 28 février 1888, Bruno Belzil vend à Louis de Gonzague Renouf un terrain pour construire un moulin à scie (moulin du saut).

Le 3 mai 1898, Pascal Beaulieu vend à Peter Mackenzie, celui-ci a fait marcher le moulin de concert avec la compagnie.

Le 14 juin 1898, Peter Mackenzie vend à A.B. MacFarlane le « Sault Mackenzie ».

Le 8 mars 1900, achète des droits sur la seigneurie des Rioux (Ernest).

Le 11 juin 1900, A.B. MacFarlane vend à New Beaver Oil Co., le « Sault Mackenzie ».

Le 30 mai 1901, L.G. Renouf, vend le moulin du saut à W. Tobin.

Le 7 juin 1901, New Beaver Oil Co. vend à E.W. Tobin.

Le 21 octobre 1902 E.W. Tobin achète du Protonotaire de la Cour Supérieure de Rimouski la seigneurie Nicolas Rioux.

Le 21 janvier 1903 E.W. Tobin vend à la Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co., (M. Pierre Angers, Actionnaire et Gérant) la seigneurie, le moulin du Sault et le Sault Mackenzie.

Le 19 septembre 1904, Price Bros & Co. vend le moulin de la Rivière et tous les terrains industriels, provenant des Têtu & Co., à Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co.



Louis de-Gonzague Renouf.
Source : Adrien Côté.

Le 19 mars 1917 la Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co., vend à Brown Corporation le moulin du Sault, le moulin de la Rivière, le Sault Mackenzie, et tous les terrains qui lui appartiennent, la seigneurie comprise.

Ces compagnies mirent un siècle à ruiner presque complètement la forêt primitive.

En 1920 faute de matière sur place, la Compagnie ferma le moulin. Pendant une période de 23 ans, l'industrie forestière subit un ralentissement visible. Quelques marchands de la localité, des agents de compagnies étrangères maintinrent suffisamment le commerce du bois pour faire vivre nos gens²⁵.

C'est pendant cette période creuse que des entrepreneurs étrangers et des hommes astucieux de la place préparèrent le terrain à ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui la seconde phase de l'industrie du bois à Trois-Pistoles. Non, le glas n'avait pas encore sonné pour cette industrie.

Moulin au Sault de la rivière Trois-Pistoles.

Source : Adrien Côté.



Les moulins à bois

Comment traiter de l'industrie du bois à Trois-Pistoles sans faire mention de tous ses moulins qui firent la fierté de ses gens et sur lesquels reposait cette industrie. Qu'ils soient de grande ou de modeste taille, chacun possède sa propre histoire et son originalité.

Il serait important ici d'apporter certaines spécifications à ce chapitre. Premièrement, il ne sera pas fait mention des moulins de Rivière-Trois-Pistoles puisque le chapitre précédent en fait déjà une certaine description. Deuxièmement, la description des moulins, qui suit, varie selon les renseignements qui purent être retracés. Il ne s'agit donc pas d'élever au gré de notre fantaisie certains moulins au détriment des autres mais de souligner l'histoire et l'apport de chacun au sein de la vie pistoloise. De plus, c'est par l'histoire de ces moulins que sera racontée la deuxième phase de l'industrie du bois à Trois-Pistoles.

Diane Caron

Le moulin Renouf-Linton

Le 28 mars 1896, Théophile Côté, mon grand-père, vend à M. Joseph Renouf, charron de Trois-Pistoles, un emplacement sur le lot 247 au premier rang de Trois-Pistoles (rue Notre-Dame ouest) pour la somme de cent trente-trois piastres et tiers courant.

C'est une vente dite « à constitue », l'acheteur devait donc déboursier 8,00 \$ à la signature du contrat (no 28816) et 8,00 \$ par année ou bien le montant restant payable comptant, s'il le désire.



1^{re} photo du moulin
Joseph Renouf,
vers 1900.

Source : Adrien Côté.

La construction a lieu en 1896-97. La machinerie est en partie usagée mais remise en condition avant usage. Le moulin produit tout ce qui sert à la construction (portes, châssis, boiseries, escaliers, etc.).

En 1932, s'ajoute un moulin à scie. Les cultivateurs et les propriétaires de lots à bois en sont les principaux clients. Le bois se vend de 8,00 \$ à 12,00 \$ le mille pieds. Le prix du sciage est de 1,50 \$ du mille pieds (aujourd'hui il en coûte environ 90,00 \$ du mille pieds). Un jour, un Montréalais du nom de Blouin, de passage dans la région, achète du cèdre. On pouvait s'attendre à ce qu'un homme venu de la grande ville tente de marchander le prix du bois, mais à la grande surprise de tous, il n'en fit rien et, plutôt d'offrir le prix demandé, soit 1,50 \$ du mille pieds, il donna 2.00 \$. Ce M. Blouin, les Pistolois n'étaient pas près de l'oublier. Pendant ce temps, les réguliers s'occupaient à d'autres travaux.

En 1934, on décide d'agrandir la partie ouest du moulin pour l'installation d'une moulange. Cette machine est neuve et donne une production de qualité. Les usagers en sont grandement satisfaits. Grâce à sa machinerie, le moulin produit à sa pleine capacité et donne du travail à plusieurs personnes.

Le 6 mai 1936, un terrible incendie rase presque tout à l'exception de l'engin (moulin à vapeur), de la bouilloire et du « planeur ». Ce dernier doit d'ailleurs subir de grandes réparations. Les Renouf, bons travailleurs, s'occupent du déblaiement des décombres et l'usine renaîtra de ses cendres.

Le nouveau moulin sera davantage axé sur la préparation du bois. Le même « planeur » y est à l'oeuvre. Mais jugé moins performant, il sera échangé contre un « planeur » beaucoup plus moderne. On en profite pour acheter une bouilloire qui donne beaucoup plus de force à l'engin. De plus, celle-ci brûle les déchets (copeaux de bois, bran de scie, etc.). Le moulin produit surtout pour les marchands de Trois-Pistoles.

Moulin Joseph Renouf;
à droite
la première bouilloire,
à gauche
la deuxième bouilloire;
vers 1939

Source : Adrien Côté.



Puis, une nouvelle compagnie arrive à Trois-Pistoles pour y faire le commerce du bois, la Linton Lumber Co. M. Patrick en est le gérant et il loue un terrain appartenant à Pierre Charette afin de l'utiliser comme cour à bois et d'y construire son bureau. C'est à Georges-Henri Morais que sera confiée la charge de la cour à bois.

Une grande partie de la préparation du bois se fait aussi au moulin Renouf. Il fonctionne à plein rendement mais ne suffit plus à la tâche. En 1942, après mûre réflexion, M. Renouf vend ses deux moulins (au nord du chemin) à Linton Lumber Co. Une fois la transaction effectuée, la compagnie décide de faire des changements majeurs. Elle se munit de deux nouveaux « planeurs », de deux scies à ruban, d'une machine à « foring » et de tout l'outillage pour maintenir l'état de sa machinerie.

Laurent Renouf demeure le « millwright » et est assisté de quelques hommes dans sa tâche. Albert Belzile, le gérant, sera remplacé par son frère Paul dans les dernières années.

En 1953, après quinze ans d'une activité intense dans la région, Linton nous quitte pour l'Abitibi. Ils étaient des gens sérieux et honnêtes. La Linton Lumber Co. nous laisse comme héritage des piliers de ciment, témoins d'une époque où Trois-Pistoles était en pleine expansion.

Le moulin des « Tobie » Rioux

Contrat d'achat (*simulation*)

Jules, fils de Tobie, achète le 4 avril 1912 une terre à bois de M. Ferdinand Denis. Cette terre est située au cinquième rang de Sainte-Françoise et porte les numéros de lots 465, 466, 463, 464 et la moitié des lots 461 et 462. Elle fut vendue pour le prix de 462,00 \$ courant soit 100 \$ comptant dont quittance, 100 \$ payable le 15 août prochain, la balance en sept termes dont les 6 premiers seront de 40 \$ et le dernier de 22 \$ sans intérêt jusqu'à échéance.

Le contrat fut fait et passé à Trois-Pistoles le 4 avril 1912 sous le numéro notarié 1813.

Pierre Thériault

Jules Rioux

Hervé Rousseau, N.P.

Après l'achat du terrain en mai 1917, commence la construction du moulin de la Rallonge à Saint-Jean-de-Dieu. C'est un moulin de type conventionnel avec engin à vapeur, chariot, grande scie déligneuse et « botter » ainsi que tout l'outillage nécessaire.

Moulin des Tobie,
au 2^e rang.
Source : Adrien Côté.



Vers 1920, une partie du moulin est endommagée par un incendie, les travaux cessent donc au moulin.

Les frères Rioux décident de construire un moulin semblable au deuxième rang, sur leur terre, à Trois-Pistoles. Comme à la Rallonge, le sciage se fait pour les cultivateurs et les marchands. De plus, les frères Rioux utilisent une bonne quantité de bois provenant de leurs propres terres. Les affaires vont bien.

Bien entendu, le moulin de la Rallonge ne sera pas abandonné pour autant. Les frères Rioux y retournent et réparent la partie incendiée. Ce travail accompli, les frères Rioux possèdent désormais deux moulins en bonne condition. Le même groupe d'employés travaille aux deux moulins à intervalles irréguliers pendant plusieurs années.

En 1941, sonne le glas pour le plus jeune des deux moulins. Un incendie rase littéralement le moulin construit au deuxième rang de Trois-Pistoles, et cela, en moins de deux heures. La réparation de certaines machines permettra la construction d'un petit moulin près du garage, ce moulin pourra toujours rendre de petits services. Il est, aujourd'hui, la propriété de M. Conrad Larrivée qui possède d'ailleurs toutes les terres de la famille Tobie Rioux.

Après le feu de 1941, la famille Rioux continue de fonctionner avec le moulin de la Rallonge. Mais les années passent et, en 1948, après plus de trente ans de travail ardu, ils vendent leurs terres ainsi que le moulin à M. François Rouleau, un marchand et commerçant de Saint-Médard. Les « Tobie », toute une famille!

Moulin des Tobie
au rang de la Rallonge
à Saint-Jean-de-Dieu,
en 1944; sur la photo :
en bas : Léonard Lévesque,
Tréflé Vaillancourt;
au centre : Gérard Rioux,
Benoît Sirois,
Eloi Lévesque,
Gérard Charron,
Charles-Eugène Vaillancourt,
Arthur Rioux, gérant;
en haut : Paul Rioux,
Tréflé Rioux, Louis Dubé.
Source : Adrien Côté.



Le 23 juin 1948

Contrat de vente (*simulation*)

Devant Eugène Boucher, N.P., de Trois-Pistoles, ont comparu messieurs Jules et Arthur Rioux de Trois-Pistoles lesquels ont vendu à M. François Rouleau marchand et commerçant de bois de Saint-Médard, une terre au cinquième rang de Sainte-Françoise nos 465, 466, 463, 464 et la moitié des lots 461 et 462 comprenant un moulin à scie avec toutes les bâtisses, machines, machineries, outillages et accessoires, sauf la machine à lattes et son botter. Ils vendent aussi tous les meubles et effets mobiliers dans les bâtisses sans réserve. Le prix est de 5 000 \$, somme que les vendeurs reconnaissent avoir reçue. Dont quittance finale.

*Jules Rioux
Arthur Rioux
François Rouleau
Eugène Boucher, N.P.*

Le moulin Bilodeau

Ce fut un petit moulin construit par Jean Bilodeau, fils de Louis. Ce dernier demeurait où habitent aujourd'hui M. et Mme Dominique Belzile, soit au no 33 Notre-Dame Ouest. Il était ferblantier et possédait un genre de petit dépanneur. Il vendait principalement des bonbons à la « cenne », d'autres petites friandises ainsi que des articles scolaires.

Le moulin de Jean Bilodeau était situé au 3^e rang ouest et était en fonction à la fin des années '30. C'était un petit moulin qui fonctionnait à la vapeur avec un chariot et une grande scie. Jean était scieur de grande scie, Maurice, son cousin, plaçait les billots sur le chariot, alors que celui qui retirait le bois de la grande scie était un homme du 3^e rang. Un petit camp servait de résidence. Cette terre appartient aujourd'hui à M. Jean-Louis D'Amours (lot no 634).

Le moulin Rioux-Lepage

En 1922, Arthur Rioux loue une terre de Jos Thériault et finira par l'acheter en 1925. Il bâtit un moulin en société avec Xavier Lepage. Ils y fabriquent des boîtes à beurre et font du sciage de billots pour les cultivateurs. Mais le moulin ferme en 1930 avec la crise économique et il sera démoli en 1933.

Le grand-père de Miville et Raynald Rioux, Amédée, devient propriétaire de cette terre en 1934. Ce moulin était construit à l'arrière des industries Marcel Albert à l'est de la ville. Amédée Rioux vendit cette terre à son fils Cyprien.

Le moulin Marc Malenfant

Marc Malenfant de Tobin décide de construire un moulin à Trois-Pistoles. Pour ce faire, il loue le terrain de Cyprien Rioux. Le hasard veut que ce soit sur le site du moulin Rioux-Lepage. C'est l'automne 1951, les travaux commencent. On munit le moulin de deux équipements pour « planer » le bois. Tout est prêt pour le printemps 1952. Ce moulin fonctionne pendant environ quatre ans.

On y sciait entre 8 000 et 10 000 pieds de bois par jour. Le « planeur » avait un rendement d'environ 30 000 pieds. Les clients devenant de plus en plus rares, M. Malenfant décida de la fermeture du moulin. Marc Malenfant était le fils de Jos Malenfant de Rivière-Trois-Pistoles. L'histoire se souviendra des Malenfant comme étant de véritables spécialistes des moulins à bois.

Le moulin Henri Duval

Dans les années '20, une compagnie de Rimouski construit à Trois-Pistoles un moulin à « planer » sur un terrain près de l'endroit où est située aujourd'hui l'école Gérard-Raymond.

En 1926, le moulin appartient à la compagnie Kellogs. Elle engage comme gérant Henri Duval, né à Saint-Odilon en Beauce. On le connaissait bien car il travaillait pour cette compagnie à Estcourt.

En 1930, M. Duval achète le moulin de la compagnie. Cinq ans plus tard, soit en 1935, un incendie fait disparaître ce moulin. C'est une perte totale. Ne s'avouant pas vaincu, M. Duval, en bon homme d'affaires, décide non seulement de reconstruire mais aussi de simplifier tout le système de transport en faisant l'achat d'un terrain à l'est de la gare. C'est à cet endroit, près du chemin de fer, qu'il érige son nouveau moulin. Cette fois, il s'agit d'un moulin très moderne fonctionnant à l'électricité. Il est, de plus, muni d'une génératrice à moteur diesel. Il garde tout de même une image conventionnelle avec son « planeur », ses deux scies à rubans, sa machine à « foring », sa presse à « ripe » et son « botter ». Ce moulin allait fonctionner pendant plus de trente ans.

Moulin J-H Duval.
rue Père-Nouvel.
Source : Adrien Côté.



M. Duval était d'abord et avant tout un acheteur de bois. La plupart du temps, le moulin préparait le bois de la compagnie Duval. Dans les moments tranquilles, certains marchands en profitaient pour faire « planer » quelques « chars ». J'ai souvenir de Deschênes & Frères, l'ouverture a eu lieu en 1935 et la fermeture en 1965. Ce moulin a été en activité pendant plus de trente ans. À une certaine époque, ce moulin avait un débit d'environ 40 000 à 50 000 pieds par jour.

Les employés aimaient bien travailler pour Henri Duval car ils étaient très bien traités. Albert Dumas était le comptable, alors que Philippe Bérubé et le frère de M. Duval, Léo, avaient la charge du moulin ainsi que de la cour à bois.

M. Duval fit partie de plusieurs organismes et, de plus, il fut maire de la ville à la fin des années '40. Malheureusement, après le démembrement du moulin, cette famille éfut domicile dans la ville de Québec. Elle n'était pas la seule à le faire.



Mesurage du bois
au moulin Duval.
Sur la photo : Albert Dumas,
Michel Morin,
Bertrand Dumont et
Philippe Bérubé.
Source : Pauline Dumas.

Le moulin Daigle e³ Paul Ltée

M. Daigle est sénateur et M. Paul est comptable. Le gérant du moulin est M. Hébert.

Charles-Édouard Roy, un homme de Cap-Chat, est à l'emploi de Daigle & Paul et son travail consiste en l'achat de bois de sciage. Il cherche un homme d'expérience pour la région de Trois-Pistoles. Il rencontre ainsi Wilfrid D'Amours commerçant de bois de pulpe. À certaines conditions, M. D'Amours accepte de cumuler les deux fonctions.

Des terrains servant de cour à bois sont loués; l'un à la grève centrale et l'autre chez Louis XVI D'Amours. Wilfrid D'Amours s'y connaît dans ce commerce et une grande quantité de bois arrive chaque jour de fournisseurs des paroisses d'en haut.

En 1941, par « surplus », on construit un moulin à scie conventionnel à Lac-des-Aigles dans le rang Bédard. Maurice D'Amours en est le gérant.

Par contre, dans un autre domaine, soit celui de la finition du bois, les affaires se compliquent un peu. Les acheteurs demandent de plus en plus de bois préparé. Il faut donc agir afin de répondre à la demande. Dès 1942, un réunion est tenue à Trois-Pistoles entre MM. Daigle, Paul, Hébert et D'Amours. Tous s'entendent sur la construction d'un moulin à « planer ».

M. D'Amours conclut l'achat d'un terrain, celui de Jules Bélanger, et commence la construction. Les travaux durent environ huit mois. Il faut ajouter que des hommes de métier en ont fait une véritable réussite.

L'ouverture a lieu le 1er juin 1943 et, pendant près d'un quart de siècle, ce moulin allait rendre de très grands services à la compagnie.

En 1948, M. Wilfrid D'Amours quitte la compagnie et Camille D'Amours lui succède.



Moulin Daigle et Paul
au moment de son ouverture
en 1943.

Source : Adrien Côté.

En 1968, il est vendu à Dubé & frères de l'Isle-Verte. Après le changement de propriétaires, le moulin fonctionne environ huit mois par année et prépare 7 à 8 millions de pieds de bois par année.

En 1988, Dubé & frères jugent que le moulin n'est plus rentable. Ils transportent toutes les machines ainsi que l'équipement à l'Isle-Verte. Ils vendent les bâtisses et les terrains. Ces derniers servent d'ailleurs aujourd'hui à la construction domiciliaire.

Soulignons ici que Bérangère D'Amours fut secrétaire chez Daigle & Paul pendant plus de vingt ans alors que Hervé Leblond a fait la compilation des entrées et des sorties de bois, que ce soit du moulin, des camions, des bateaux ou du train (C.N.R.) pendant plus de 32 ans. Un vrai record!

Le moulin David Jean

Ce moulin à scie vit le jour au 2^e rang est de Trois-Pistoles sous les ordres de David Jean « l'homme aux mille et une possibilités ». Possédant la terre paternelle (aujourd'hui le Verger Fran-nor), c'est là qu'il décide de concrétiser son nouveau rêve.

En 1978, commencent les travaux. On bâtit un moulin conventionnel mais, cette fois, un moteur diesel, remplace la vapeur. On dit qu'avec du bois de grosseur normale on pouvait scier de 10 000 à 12 000 pieds par jour.



Moulin David Jean
au 2^e rang est.
Source : Adrien Côté.

Mais arrivera un inconvénient imprévisible; le moulin a peu de fournisseurs en bois. Puisque les billots se font rares, il est impossible de maintenir une équipe régulière. Après seulement deux ans, le moulin est à vendre. Un acheteur sérieux se présente, Cyrille Paquet. Le prix suggéré lui convient et l'achat est conclu.

Le moulin est transporté à Saint-Marc-du-Lac-Long où M. Paquet le garde en fonction pendant 11 ans. Suivront sa démolition et la vente d'une partie de ce qui existe dans cet ensemble. Une partie, d'ailleurs, de l'équipement est revenue à Trois-Pistoles chez Adrien Beaulieu.

M. Beaulieu possédait un moulin sur une de ses terres au 2^e rang est de Trois-Pistoles. Ce moulin fut la proie des flammes en 1992. C'est ce feu qui força M. Beaulieu à faire l'achat des machines qui serviront à la construction d'un moulin portatif.

Le moulin des Plourde

Ce moulin fut construit au 2^e rang est de Trois-Pistoles sur la terre appartenant aujourd'hui à Victoric Plourde.

Ce moulin fonctionnait à l'eau et était muni d'un barrage. Il fonctionnait donc surtout au printemps lorsque le débit de la rivière était à son plus fort, ou occasionnellement lors des grosses pluies d'été.

Ecluse du moulin Plourde
au 2^e rang est.

Source : Adrien Côté.



Une entente signée le 10 janvier 1825 entre Jean-Baptiste Lavoie et Jean-Baptiste Rioux confirme que le moulin appartient désormais à la famille Rioux. Après le décès de Jean-Baptiste Rioux, Célestin et Georges Rioux héritent de ce moulin en parts égales.

Le 8 avril 1871, Célestin vend sa part à Clément Plourde. Georges fera de même le 9 septembre 1885 avec Joseph Plourde, le fils de Clément.

Le 18 avril 1925, Philippe Plourde sera l'unique propriétaire et le moulin continuera de fonctionner encore pendant quinze ans, soit jusqu'en 1940.



Les Plourde au chantier.

Source : Adrien Côté.

Une boutique de charron devenue le moulin Renouf-Pelletier

Impossible de placer une date sur cette construction. Mais en 1883, Louis-de-Gonzague Renouf achète une boutique de charron de Charles D'Amours.

On fait la réparation de voitures pour été et hiver et de toute machinerie agricole.

En 1891, Mme Louis-de-Gonzague Renouf vend cette boutique à son fils Louis-Philippe. À l'achat, il fait un agrandissement et l'installation d'un équipement pour le sciage de billots, d'un « planeur », d'un foulon et d'une machine à moulures. Le premier pouvoir, pour le fonctionnement de cet ensemble, était une roue à eau. L'eau venait d'un petit ruisseau au sud de la rue Pelletier. Louis-de-Gonzague Renouf construisit un réservoir en bois de cèdre d'environ 10 pieds sur 10 au nord du petit ruisseau. De ce réservoir partait une dalle de 18 pieds sur 24, qui à certains endroits était à 16 pieds sous terre. Vive la petite pelle ronde! Cette dalle amenait l'eau à la grande roue de 10 pieds de hauteur sur 3 pieds de largeur. À l'intérieur du moulin, la roue était située dans un soubassement (genre caverne à première vue).

On ne possède aucune date sur l'installation de la bouilloire et de l'engin à vapeur. Ce vieil engin, plus que centenaire, fait partie du musée de Trois-Pistoles.

En 1925, Ernest Pelletier, charpentier-menuisier, achète le moulin de M. Renouf servant à faire fonctionner le foulon, machine servant à fouler l'étoffe du pays afin de confectionner des culottes et des manteaux. Il fonctionna jusqu'en 1937.



Moulin Ernest Pelleuer.
Source : Adrien Côté.

En 1956, M. Pelletier vend à ses fils Réal et Laurent. Ils continuent les activités régulières. Mais en 1965, comme ils sont des spécialistes en moulures de bois de tous genres, ils continueront dans ce domaine jusqu'en 1979. Et ils retournent avec leurs familles à une vie normale. La machinerie a été vendue à Moulures Georges Dion Inc.

Le moulin Malenfant-Côté e³ Godbout

Le tout débute à Rivière-Trois-Pistoles en 1922, Philippe Malenfant bâtit un moulin polyvalent. On prépare du bois pour la construction locale. On fabrique des boîtes principalement pour le beurre. Mais les ventes sont très rares, ce qui cause des difficultés financières. C'est la reprise par la banque en 1926. Elle vend par la suite le moulin à Nazaire D'Amours de Trois-Pistoles.

En 1928, M. D'Amours vend à Joseph Malenfant, le frère de Philippe. Le nouveau propriétaire installe l'équipement nécessaire pour scier les billots des cultivateurs et des marchands.

En 1936, c'est l'achat du planeur que possédait Henri Duval lors de l'incendie de son moulin en 1935. La réparation se fait chez J.-B. Pelletier, machiniste d'expérience.

M. Malenfant a quatre fils, Raymond, Roméo, Jean-Marie et Marc. Ce sont tous des connaisseurs.

Un nouveau « planeur » et d'autres machines font que le moulin est devenu rentable. Mais, en 1940, c'est la fin pour Rivière-Trois-Pistoles. Il faut s'approcher des services et du C.N.R. On déménage tout l'équipement nécessaire pour la construction d'un nouveau moulin situé à l'ouest de Trois-Pistoles.



Moulin Joseph Malenfant
déménagé à Trois-Pistoles en
1940 et vendu à
Côté-Godbout en 1946.

Source : Adrien Côté.

À l'ouverture, on constate la venue de plusieurs nouveaux clients, tels Gaspesia Lumber, Isidore Labrie, Côté & Godbout et Pineau et Frères Inc.

En 1946, Côté & Godbout fait l'achat du moulin et continue les activités. En 1951, Patrice, le fils de M. Côté, achète Côté & Godbout. En 1954, c'est le décès de Philippe Côté, fondateur de la compagnie.



Côté-Godbout en 1961.

Source : Adrien Côté.

Dès 1959, Patrice Côté change la vocation de la compagnie. Il vend le moulin. Le commerce de bois est réduit au minimum et arrivent les matériaux de construction. Dans ce nouveau domaine, M. Côté prouve qu'il possède un talent hors du commun. Il arrive à point pour un tel commerce. En 1976, c'est l'ouverture d'un nouveau magasin à Rivière-du-Loup. Le progrès de ses commerces a été très rapide parce qu'il connaît ses matériaux et qu'il s'attire la confiance des gens. La gestion des deux magasins se fait à Trois-Pistoles, ce qui procure du travail à plus de 40 personnes ici et à 20 personnes à Rivière-du-Loup.

Il est secondé par ses fils, Yves et Jacques, son frère Claude, les frères Gérard et Lucien Dumont, Micheline Rioux, toujours ponctuelle au travail et possédant un tour très spécial pour prodiguer ses petits conseils. Un tel commerce fait l'envie de plusieurs acheteurs.

Après tant d'années, la fatigue prend le dessus. Nous sommes en 1988, la décision est prise. C'est la vente à la Coop Côte-Sud de La Pocatière, il nous quitte à peine trois ans plus tard. Une grande réussite accomplie par un des nôtres, grâce à son travail constant. Sa vie a été particulièrement active et son départ a été prématuré. Succès aux entreprises du Motel industriel de la Place Patrice-Côté!

Le moulin Deschênes

En 1934, Désiré Deschênes arrive à Trois-Pistoles, venant de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs de Rimouski. Son but, c'est le commerce de bois. Il a obtenu de la coupe au lac Neigette, à l'est de Sainte-Françoise.



1^{re} rangée :
Adrien et Albert Côté;
2^e rangée :
Marcel Godbout,
Gérard Rioux et
Henri Malenfant,
en 1935.

Source : Adrien Côté.

Un bureau est ouvert en face de l'église de Trois-Pistoles, aujourd'hui, Gagnon & Frères. On construit un nouveau chemin pour le transport du bois à l'est du cinquième rang de Sainte-Françoise. Fin septembre, commence la coupe de bois, 2 000 000 de pieds. Tout ce bois est transporté sur la glace du lac par des chevaux. Le salaire pour les bons hommes est d'un dollar par jour.

En même temps, commence la construction du moulin. On arrête pour les mois d'hiver, et on reprend les travaux en avril. La capacité du moulin est d'environ 35 000 pieds par jour. Le moulin possède aussi deux machines à lattes et quatre machines à bardeaux. Moulins et chemin sont prêts pour juin 1935. Isidore Michaud et Antoine Tremblay transportent le bois à Trois-Pistoles. Ma mère loue un terrain à la compagnie. Il sert de cour à bois et, par après, à la construction des moulins. La dimension est de 195 sur 450 pieds. Le prix est de 2,00 \$ par mois. La compagnie achète aussi le bois des cultivateurs et des propriétaires du haut-pays. La livraison du bois vendu se fait par C.N.R. et goélettes. Le bois est livré brut et une petite partie est préparée chez Joseph Renouf en 1939. La compagnie achète un tracteur Inter-T.D.-18 pour faire les chemins dans la forêt et, en hiver, pour transporter les billots sur le lac. Le prix du tracteur est de 9 300 \$. Louis Belzile, garagiste, est le conducteur. Isidore Michaud, camionneur, est son aide.

Au cours de l'automne 1939, une décision est prise, la construction d'un moulin à « planer ». La machinerie est achetée au cours de l'hiver et les travaux débutent fin mars 1940. C'est un moulin à vapeur qui comprend deux « planeuses », deux scies à ruban, une machine à « foring » et un « poney planeur », ainsi que tout l'équipement nécessaire pour aiguiser les couteaux et limer les scies. S'ajoutent aussi les outils pour la réparation des machines. Ce moulin porte le nom de Deschênes Planning Mill Co.

Encore du nouveau en 1941, un moulin à scie. Ce moulin est semblable aux autres. Moulin du temps avec un avantage supplémentaire, le chariot est automatique et fonctionne à la vapeur (steamfield). Le moulin a une capacité de 15 000 à 18 000 pieds par jour. Oscar Belzile est l'homme chargé de la grande scie pendant quelques années. Gérard Charron le remplace en 1945. De l'excellente machinerie et de très bons employés donnent un rendement appréciable. En octobre, la saison du sciage est terminée, mais le planage continue.

Moulin Deschênes, construit en 1940 et incendié en 1945.

Source : Adrien Côté.



Le 25 novembre 1945, une erreur se produit dans le contrôle du système de tuyaux servant au transport du bran de scie et des « ripes » du moulin à la chambre des bouilloires. Il se produit une grave explosion. Le feu est partout. C'est incontrôlable. Le moulin, la limerie et les bouilloires sont anéantis. Le lendemain de l'incendie, se tient « une réunion ». La décision de construire un nouveau moulin se prend rapidement. La compagnie achète le moulin Lacroix de Carleton, il est immense : 75 pieds sur 110 et 30 pieds de hauteur. Un groupe de travailleurs se rendent à Carleton afin de le démonter. C'est une tâche très ardue car c'est une construction en acier. Le transport est fait par le C.N.R. et des camions.

Dans peu de temps, toute cette charpente et les machineries sont sur le terrain et on commence la construction. Toutes les pièces sont marquées, ce qui simplifie le travail. Avec l'acharnement des employés et l'équipement nécessaire à la construction, tout est prêt pour juillet 1946. Ce moulin fonctionne à l'électricité, produite par deux grosses bouilloires et une génératrice. Une autre génératrice sert à l'électrification de cet ensemble ainsi que du bureau et de deux maisons en face du moulin. Le chauffage est à la vapeur. Énumérer les machines et l'équipement de ce moulin prendrait beaucoup de temps et d'espace. Il suffit de dire que trois « planeurs », quatre scies à rubans, deux « poney planeurs », deux machines à « foring », un « botter » double et une presse à « ripe » en font partie.

En 1950, on construit un moulin à scie à Gros-Morne (Gaspé-Nord). À trois milles du village, dans le canton Taschereau, un moulin conventionnel se construit : houilloire, engin, grande scie, chariot, déligneuse et « botter » double. L'ingénieur est Ovila Laflamme. Le contremaître est Isidore Michaud de Trois-Pistoles. Des camionneurs



Le nouveau Moulin
Deschênes et Frères en 1946.

Source : *Adriana Côté.*

font le transport du bois à Trois-Pistoles : Charles Fortin, Gérard Beaulieu, Louis Plourde, Charles Ouellet, Omer Jean et Fernand Dionne. Quand les camionneurs ne sont pas disponibles, la compagnie affrète une goélette et le chargement se fait au quai de Mont-Louis. En 1954, on construit un moulin servant à scier de la pulpe. Il fonctionne avec un moteur diesel. La machinerie est un peu spéciale : chariot de 9 pieds, grande scie, déligneuse fabriquée par la compagnie Desjardins de Saint-André de Kamouraska, Gagsaw Venani de Vancouver, machine à lattes et « botter » Forano à Plessisville. C'est Gérard Charron, expert en moulin, qui dirige la construction. Ce moulin scie du bois qui sert uniquement à la fabrication de boîtes. Ce nouvel ajout exige de gros travaux, dont les principaux éléments sont la bâtisse et le séchoir, passons pour la machinerie. Albert Bouchard est le contremaître en 1947 ou 48.

Le feu fait encore son oeuvre et détruit complètement le moulin du lac Neigette, construit en 1934-35. C'est une perte totale. Il faut reconstruire le tout. La vapeur est laissée de côté. Un moteur diesel Cummins prend la relève. Le reste du moulin est semblable à celui qui a été incendié et, comme toute bonne chose a une fin, après 20 ans, tout s'est arrêté. Le moulin et la compagnie quittent les lieux et la faune reprend le territoire qui a été le sien. Le moteur diesel Cummins du lac Neigette est celui qui actionne maintenant le moulin de 1954 servant à la fabrication des boîtes.

Dans les années '40, le commerce de bardeaux est en expansion et ça nécessite un abri. On érige un hangar de 50 pieds sur 80 et 12 pieds de hauteur avec ventilation de 18 pouces dans les quatre murs pour accélérer le séchage. De plus, le bardeaux étaient libres de neige en hiver. Le transport et le chargement dans les chars du C.N.R. sont beaucoup plus faciles.

La direction décide de vendre du bois préparé aux particuliers et aux contracteurs. Cela nécessite la construction d'une bâtisse côté sud, en face du moulin, au 448 Notre-Dame ouest. Elle est de 45 pieds sur 100 et mesure 12 pieds de hauteur. Ce hangar demeure le dernier vestige de la compagnie. Pendant toutes ces années, les principaux clients de Deschênes & Frères sont :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| - Canada Softwood, Montréal | Savoie et Fils, Manseau |
| - Price Brother's | (Le bois venait de la Gaspésie) |
| - John Arklie Ltd, Halifax (N.-B.) | The B&F Lumber Co. St-John (N.-B.) |
| - Gaspesia Lumber, Trois-Pistoles | Bellwood Products Ltd
Montréal |
| - Isidore Labrie Ltée, Trois-Pistoles | Burger-Ellen Co., Montréal |

- Ottawa Valley M.T.L. Ludger Leblanc Ltée, Amqui
- Green and Son M.T.L.
- et plusieurs autres...

Les années '60 voient la fermeture de plusieurs de ces compagnies. L'approvisionnement pour un moulin de cette envergure devient donc très difficile. Dans les circonstances, la fermeture du moulin est inévitable. Elle se produit le 15 décembre 1967.

Deschênes & Frères n'a pas eu son pareil à l'est de Québec en raison de la qualité de la machinerie. Les employés ont collaboré entièrement avec la direction.

Désiré Deschênes possède le sens des affaires, mais il doit aussi son succès à ses proches collaborateurs : Évariste Gendron, Robert Lévesque, Gérard Desrosiers, Germain Canuel et à la compétence de ses employés spécialisés.

De plus, pendant 32 ans, mon frère Albert a été contremaître général de 5 employés en 1935 et de 170 environ au sommet, avec un record de 184 en 1953. Durant toutes ces années, il s'occupe du démêlage et du « pilage » du bois. Il transporte avec ses voitures, ses chevaux et ses tracteurs tout le bois transformé dans les moulins et le charge ensuite grâce au C.N.R., aux goélettes et aux camions. Il voit aussi au bon fonctionnement du moulin de Gros-Morne qu'il visite toutes les deux semaines.

Il a été un « homme de fer » dans le temps de la compagnie. À 86 ans, maintenant, il est un de ceux qui se souviennent.



Désiré-M. Deschênes, président.
Source : Adrien Côté.

Le litige de l'approvisionnement en eau avec la ville

La mise en marche du nouveau moulin en 1946 attire des curieux et beaucoup d'hommes d'affaires, travaillant dans le domaine du bois. C'est tout nouveau et tout fonctionne à pleine capacité. Mais la pression d'eau dans les limites de la ville est très basse. Une visite est faite au réservoir. C'est la catastrophe, il est presque vide.

Le conseil rencontre la direction des trois moulins : Daigle & Paul, Côté & Godbout et Deschênes. La ville menace de fermer l'eau pour les moulins, s'ils ne trouvent pas d'autres sources d'approvisionnement, soit par exemple des puits ou le transport par camions.

Deschênes creuse un puits au nord du moulin, près du fossé du C.N.R., et installe un réservoir de 3 000 gallons dans la chambre des bouilloires afin de parer à toute éventualité. Cependant, cette eau est de mauvaise qualité et c'est le retour à l'aqueduc de la ville. Mais pas pour longtemps, car le conseil de ville décide la fermeture des valves pour les trois moulins.



Albert Côté, contremaître.
Source : Adrien Côté.

Comme d'habitude, Deschênes s'attelle à la besogne. Il loue un terrain au deuxième rang et obtient un droit de passage de Alfred Bélanger. Il y coule une petite rivière où on érige une écluse de 80 pieds de largeur sur 15 pieds de hauteur. Plus de cent hommes creusent une tranchée à la petite pelle sur une distance d'un mille, de l'écluse au moulin. Le tout se fait dans l'espace d'une semaine. Le lundi suivant, tout est fonctionnel et Deschênes vend l'eau nécessaire aux moulins Daigle & Paul ainsi qu'à Côté & Godbout, à la condition qu'ils s'occupent des frais pour se relier à la source d'approvisionnement.

Le moulin Hudon-D'Amours

Dans les années '40, Wilfrid D'Amours, fils de Nazaire, fait l'achat de cinq lots à bois (489 acres) de John M. Steven de Rivière-Verte au Nouveau-Brunswick.

En 1948, le prix du bois est à la hausse et Wilfrid D'Amours décide que c'est le temps d'agir. Il quitte Daigle & Paul, mars 1949 marque le début des activités.

Florian Sirois (Casoune) de Saint-Jean-de-Dieu est en charge de la coupe et du transport du bois.

La photo nous fait voir la construction d'un camp pour dortoir ainsi qu'une grande cuisine. Raymond Rioux (Leblond) de Saint-Jean en est le chef cuisinier.



Construction du dortoir et de la cuisine au chantier D'Amours et du moulin Hudon, à Rivière-Verte.

Source : Adrien Côté.

Il faut aussi un entrepôt et une écurie pour les chevaux.

Les trois hommes sur l'échafaudage sont à la construction du moulin, qui est la propriété d'Albert Hudon de Saint-Françoise. Il en est aussi le « millwright » et le scieur de grande scie. Mais, à Rivière-Verte, on l'appelle le moulin D'Amours, car Wilfrid en est le patron.

Un moteur diesel actionne ce moulin. Philippe D'Auteuil, aujourd'hui de Trois-Pistoles, y est mesureur de bois. Il s'occupe aussi de sa livraison.

Le moulin sera vendu. L'engin (le moteur diesel) le sera aussi à un homme de Sainte-Françoise, Charles-Eugène Rioux dit « Le chatte ». Wilfrid D'Amours vend les cinq lots et les bâtisses à Bill Blanchette de Rivière-Verte. Le tout se termine par une bouffe dont seuls les D'Amours possèdent le secret.

Tous les travailleurs, des deux provinces, remercient Wilfrid D'Amours qui les a traités comme de véritables amis. Il ne fallait jamais lui dire « Monsieur » D'Amours.

Le bois de pulpe

Le commerce du bois de pulpe débute dans la région de Trois-Pistoles avec les années '30. Deux transporteurs font la livraison aux moulins à papier. Le C.N.R., environ 5 %, et le reste est l'affaire des goélettes.

Les capitaines, avec un quai manquant d'emplacement pour accoster et amarrer leur bateau, n'ont pas d'autre choix que d'attendre patiemment leur tour. Nous pouvons voir fréquemment cinq bateaux au quai et trois au large en attente de chargement.

Voici les statistiques de 1966. Il y eut 228 chargements pour un total dépassant les 36 000 cordes. Nous pouvons situer les bonnes années du bois de pulpe sur une période d'environ 28 ans, soit de 1950 à 1978.



Le Nord de l'île et l'Étoile de l'île au quai de Trois-Pistoles, en 1974

Photo : Louis Desjardins

Pour accomplir une tâche de cette envergure, il faut des bûcherons, des camionneurs et un groupe d'hommes compétents pour faire les chargements sur les chars et les bateaux.

Voici les noms des marchands qui connaissaient bien leur métier et qui ont donné du travail pendant des années à Trois-Pistoles :

Philippe Côté, Saint-Eloi
Wilfrid D'Amours, Trois-Pistoles
Roméo Drapeau, Trois-Pistoles
Jean-Paul Leblond, Saint-Cyprien
Clément Rioux, Saint-Eloi
Joseph Rioux, Trois-Pistoles
J.-Lionel Turcotte, Trois-Pistoles

Voici maintenant les compagnies et les lieux d'expéditions :

CHABTREE, Cornwall
NORTH TANAWANDA, État de New York
C.I.P., Trois-Rivières
DOMTAR, Trois-Rivières
CONSOL BATHURST, Port Alfred
DONOHUE, Sainte-Anne-de-Beaupré
ANGLO PULP, Québec

La construction du quai de Trois-Pistoles date de 1874. Avec ce quai, Trois-Pistoles devint la plaque tournante de la région. Les propriétaires de petits bateaux, tous des commerçants venant de la Côte-Sud et de la Côte-Nord, en profitaient pour faire le transbordement de leurs marchandises. En 1870, c'est l'arrivée de l'Intercolonial Transcontinental (chemin de fer). Arriveront aussi les goélettes de plus fort tonnage...

Les Michaud...

En 1917, Arthur Michaud achète un bateau à voile, le *Laure-Hortance*. Il en devient donc le propriétaire et le capitaine. En 1923, il lui installe un moteur. Déjà en 1926, il le vend et achète *La Reine-du-Nord*. En 1935, il le vend à ses fils Jean-Paul, Arthur et Omer. Ils le revendent en 1937. Dès 1938, ces trois hommes achètent le *J.E.T.* et encore là ils le revendent en 1941. Jean-Paul prend charge du *Notre-Dame-des-Neiges* propriété, cette fois, de Hervé Rousseau, notaire. Ce bateau a été construit en 1942 et sera déjà vendu dès 1943 à la Compagnie Québec-Ontario Transportation de Montréal.



Le *Laure-Hortance* au petit quai de Trois-Pistoles.
Source : Arthur Michaud.



Le *Notre-Dame-des-Neiges* en 1942.
Source : Adrien Côté.

La *St-Sidone* au petit quai de Trois-Pistoles.
Source : Adrien Côté.



Chargement de bardeaux sur
la Thérèse-du-Nord, en 1942.

Source : Adrien Côté.



Arthur D'Amours...

Vers 1930, M. D'Amours et Étienne Boucher font l'achat de la *F.W. Thompson*. Mais elle coule le 5 décembre 1935 près du Cap-Brûlé. Dès 1936, M. D'Amours et son fils Albert achètent *La St-Sidone*. Ils la revendent au capitaine Jean-Claude Tremblay de la Côte-Nord en 1940.

Roger Sirois...

À partir de 1942, Roger Sirois fait du commerce et du transport de bois. La vente de bardeaux est sa spécialité. Il fait la livraison sur la Côte-Nord et principalement à Chicoutimi et aux Iles-de-la-Madeleine. *La Thérèse-du-Nord* est affrétée à ce transport.

Ses deux autres bateaux, *Le Rivière-Verte* et *Le Marietta S.*, transportent de la pulpe et du bois de sciage. Il possédait aussi un autre navire *Le Lauretta S.* qui subit un incendie majeur sur le fleuve près du Cap-aux-Oies le 1^{er} août 1948. Cinq personnes y perdirent la vie, dont un de nos amis, Lauréat April, fils de Philias April.

Le capitaine Georges Dionne (Isle-Verte)...

Son bateau, *Le Honorine*, entra en collision avec le cargo allemand *Bochum* le 2 juin 1943. Il fut aussi le propriétaire du *Rivière-Verte* construit à Trois-Pistoles en 1942. Ce bateau, qui d'ailleurs allait être vendu à Roger et Léonard Sirois en 1945.



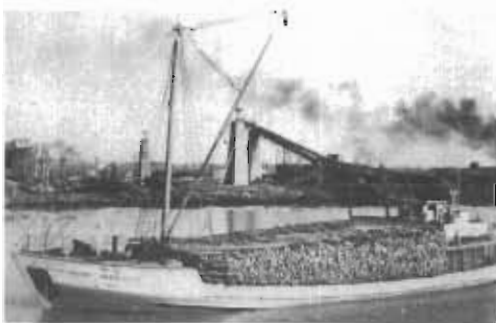
La Rivière-Verte en 1945.

Source : Adrien Côté.

Le capitaine Cyrille Lévesque (Isle-Verte)...

La Saint-Paul fut construite en 1901 à Baie-Saint-Paul. *La Quinnette* fut construite à Capucin en 1914 et fut achetée par M. Lévesque en 1941.

Toutes ces goélettes ont transporté du bois de sciage, de pulpe, ainsi que des marchandises générales.



La Quinnette.

Source : Adrien Côté.

Une industrie forestière en déclin

Pour un chantier des années 1920 et 1930 tout commence par la construction des bâtiments; dortoir, cuisine, entrepôt et étable. Ici, il s'agit d'un chantier de bois de sciage.

En septembre, débute la coupe du bois. « Les chiffres sont approximatifs » : 40 hommes et 20 chevaux. Les billots sont amenés le long d'un chemin. Avec la venue de la neige, le transport se fait dans la cour du moulin avec chevaux et voitures appropriées.

Avec les beaux jours du printemps, le moulin subit les améliorations nécessaires et commence le sciage. Deux hommes et une paire de chevaux approchent les billots sur les « rances ». Ensuite, ils sont placés sur le chariot par les hommes du moulin et c'est le sciage. À la sortie du moulin, deux hommes avec un cheval transportent le bois dans la cour et l'empilent d'une manière un peu rudimentaire. Au mois de mai, avec les chemins impraticables du temps, les camionneurs descendent le bois chez les marchands. À ces endroits, on le démêle et c'est le « pilage ». À toutes ces manoeuvres il faut ajouter le transport de la marchandise nécessaire à ces travaux de même que la nourriture pour les employés et les animaux.

Un scénario semblable se produit pour le planage. Deux hommes pour le chargement des voitures, un homme et un cheval pour rendre le bois au moulin où se fait le planage. Un homme avec un cheval transporte le bois plané au train du C.N.R. et deux hommes en font le chargement. La livraison à Montréal prend au moins quatre jours. Et, de cet endroit, restent le déchargement et l'expédition sur les chantiers de construction.

Aujourd'hui, avec la nouvelle machinerie, pour acheminer 100 000 pieds de bois à un moulin, voici le temps requis pour ce travail. Deux hommes avec un « timberjack » coupent et transportent 100 000 pieds de bois en longueur sur le bord du chemin en deux semaines, soit 180 heures. Pour ébrancher et tronçonner ce 100 000 pieds, il faut deux hommes travaillant 1,5 jour soit 36 heures. Pour amener le bois à l'usine cela nécessite 14 voyages de camion. Les renseignements obtenus proviennent d'un moulin ayant une capacité de 10 000 pieds de bois à l'heure.

Nous parlons de déclin et c'est vrai, le temps de trois et quatre moulins dans chaque paroisse, c'est du passé. Pour les coupes à blanc, nous blâmons tous les compagnies, mais la tordeuse du bourgeon de l'épinette a ruiné des forêts entières qu'il fallait abattre l'année suivante. Il n'est pas facile de lutter contre la nature qui amène ces insectes nuisibles.

Et le déclin continue... l'homme cède sa place à l'ordinateur.

Adrien Côté

Les Têtu, pionniers de l'exploitation forestière sur la rivière Trois-Pistoles

Charles-Hilaire Têtu et Nazaire, son frère, ont appris le métier de commerçant en travaillant d'abord comme commis chez leur oncle, Pierre Casgrain de Rivière-Ouelle. Louis Bertrand, de l'Isle-Verte, a fait de même, avant de se lancer en affaires dans le Bas-Saint-Laurent. Et Félix Têtu a aussi fait équipe avec ses cousins. Emules des Price, des Fraser et des Caldwell, ces pionniers ont formé avec les Casgrain une dynastie d'hommes d'affaires canadiens-français audacieuse et dynamique.

A partir de 1830, Félix Têtu a implanté un commerce important dans la baie de Trois-Pistoles, à la grève, sur la ferme de Thomas Raymond. Il y construisait les goélettes nécessaires à son commerce. Il s'impliquera vigoureusement dans la querelle des églises et des écoles et quittera ses installations de Trois-Pistoles, à la suite du passage du chemin du Roi sur la côte, vers 1845. Félix Têtu faisait des chantiers sur la rivière Trois-Pistoles dès 1833. Entre 1850 et 1857, il exploita aussi le commerce du bois aux Escoumins, en société avec son cousin de Rivière-Ouelle, Charles-Hilaire Têtu. Ils s'y ruinèrent lorsque se perdit en route un grand voilier, chargé de madriers de pin, qu'ils avaient expédié en Australie.

Nazaire Têtu arriva à Rivière-Trois-Pistoles en 1834. Les deux Têtu y firent l'acquisition du premier moulin, propriété du pilote François Rioux et de Cyriac Morency; Augustin Morency leur cédera sa terre du village contre une rente, en 1854. Ils firent la navette entre Trois-Pistoles et Québec, détenant les contrats de la Poste de 1832 à 1872; ils émettaient leur propre monnaie de papier, des « pitons » comme on disait alors. En somme, ils détenaient une position de monopole.

Suite à la faillite de Félix en 1857, Nazaire prit seul la relève jusqu'en 1871. En plus du secteur forestier, il développa aussi l'industrie du cuir. Son poste d'affaires de Rivière-Trois-Pistoles fut longtemps l'établissement commercial le plus en vue de toute la région. Homme très entreprenant et grand bâtisseur, il nous avait laissé quatre constructions monumentales plus que centenaires : la résidence des Têtu, aujourd'hui l'Auberge de la Rivière; le « hangar » ou l'« Office », devenu l'Hôtel Bienvenue; la tannerie, ou la maison Morency, démolie depuis peu; et l'actuelle résidence de Victor-Lévy Beaulieu, construite sur la ferme d'élevage des chevaux dont on avait besoin pour haler le bois dans les chantiers.

(Source : Jacques Monsette)

6.4 *Les commerces, les entreprises, les métiers traditionnels, les services et les événements spéciaux*

Avant d'entreprendre la lecture de la section qui va suivre, voici quelques observations et explications susceptibles d'aider à la situer dans la bonne perspective. Il est utile de savoir tout de suite qu'il a été rédigé par une équipe de collaborateurs, ayant mis davantage sur la véracité des faits que sur l'élégance de la forme. Malgré tout, vous vous intéresserez vite à la qualité de son contenu, écrit en mots simples, sobres et parfois évocateurs.

En dépit des efforts tenaces et persévérants que nous avons tous faits et du souci constant de ne rien oublier d'important, il se peut fort bien que nous ayons omis de rapporter certaines choses ou même commis certaines erreurs. Nous nous en excusons bien sincèrement. Le manque de temps à notre disposition et la difficulté à obtenir les renseignements requis en sont les principales causes.

Bien plus, en ce qui touche l'obtention du genre d'informations dont nous avons besoin, la source n'est pas très abondante et pas toujours très sûre. Il ne s'agit pas en effet de consulter documents et procès-verbaux dont la crédibilité est certaine, mais il faut faire appel à la richesse des souvenirs des personnes qui ont été témoins de notre histoire. Davantage de photos anciennes auraient pu nous aider dans notre démarche.

Cependant, les auteurs de ces pages sont fiers du travail accompli à ce jour. En scrutant ici et là et partout, ils ont colligé et transcrit noir sur blanc de nombreux renseignements qui s'apprêtaient à disparaître dans la nuit des temps. Si ce livre permet de faire revivre certains souvenirs, nous serons très satisfaits.

Vous constaterez également que les faits ne sont pas présentés par ordre d'importance, mais qu'ils ont été placés en ordre alphabétique. Il nous a paru que c'était la disposition la plus facile et la plus logique pour présenter le tout.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et d'intérêt à faire ce voyage dans le passé. Quant à nous, il nous a vraiment plu de vous le rendre possible.

■ *Les commerces*

CENTRE DE COUTURE SINGER

En 1966, Anita Paradis et Alcide D'Amours ouvrent un centre de couture Singer sur la rue Vézina. Six ans plus tard, ils déménagent au 399 Jean-Rioux. À la vente des appareils Singer et à la couture, ils ajoutent un service de vente de laine.

Ce commerce a été vendu en 1996 à Diane Gagnon et a maintenant pignon sur rue au 345 Vézina. Signalons que Bruno Guérette a été l'un des représentants pour cette compagnie, de 1932 à 1954.

LES GALERIES TROIS-PISTOLES

Tout près de la voie de contournement dans l'est, les Galeries Trois-Pistoles ont ouvert leurs portes en 1986. Le Supermarché G. P. en occupe la plus grande surface avec le magasin Hart. Plusieurs commerces se partagent le reste du premier étage.

La clinique médicale, les bureaux du ministère de l'Agriculture, des services sociaux et autres, sont situés au 2^e étage.

LES GARAGES

À Trois-Pistoles, de nombreux garagistes ont toujours été au service des propriétaires de véhicules automobiles pour la vente, l'entretien, la réparation et le débosselage des voitures.

Dans les lignes qui vont suivre, des renseignements vous seront donnés sur chacun des garages qui ont existé ou qui existent encore à Trois-Pistoles. Ceux-ci seront placés par ordre alphabétique.

BELZILE AUTO INC. TROIS-PISTOLES

En 1936, Albert Belzile est propriétaire d'une ligne de transport. En 1951, il obtient une franchise pour être dépositaire des produits G.M. « Chevrolet » et « Oldsmobile ». Il vend ses transporteurs à « Transport Théberge » de Saint-Simon et il fonde une nouvelle entreprise « Garage Trois-Pistoles Enr. », qui occupe les anciens locaux de « Léon D'Amours et Fils », rue Congrégation. En 1956, « Garage Trois-Pistoles

Les locaux actuels de la maison Belzile Auto de Trois-Pistoles ont été construits en 1966, rue Jean-Rioux sud.



L'entreprise de Louis Gagnon, rue Notre-Dame est. On y retrouvait une franchise Ford. Cette entreprise devait prendre beaucoup de vigueur au cours de la période 1939-1945.

Source : Jean-Pierre Gagnon.



Le garage Henri Rousseau, rue Jean-Rioux sud, construit en 1950. Henri Rousseau a conservé son commerce jusqu'en 1988.



Le garage H. & R. Ouellet en 1948, après les transformations alors effectuées par son nouveau propriétaire, Joseph Ouellet. L'entreprise était concessionnaire des voitures Ford.



Le garage construit par Paul Bérubé en 1950, qui allait devenir la maison Service Bérubé en 1964.



Construit en 1936, le garage Service Rioux devenait propriété de Théo D'Amours en 1943. L'entreprise est concessionnaire Plymouth Chrysler depuis 1950.



Enr. » devient « Belzile Auto Inc. ». Albert Belzile est toujours président de cette entreprise. En 1966, la maison « Belzile Auto Inc. » change de locaux et occupe un garage neuf, rue Jean-Rioux sud. En 1968, Albert Belzile décède. Son fils Jean-Paul prend la relève dans l'administration de l'entreprise. Dans les années 1980, Carol Lavoie s'associe à Jean-Paul Belzile. Carol Lavoie décède en 1994. Alain Belzile est maintenant copropriétaire avec son père.

GAGNON AUTOMOBILE

En 1922, Louis Gagnon s'installe dans un petit garage situé derrière la résidence de André Bilodeau, rue Notre-Dame est. Un peu plus tard, il achète un poste d'essence qui a déjà appartenu à Napoléon Beaulieu et qui a été démoli, il y a très longtemps. Ce poste se trouvait sur le terrain du magasin Côté et Godbout. En 1926, L. Gagnon achète une maison et un terrain sur lequel il construit un garage qui sera agrandi plusieurs fois au cours des ans. En 1936, il acquiert l'agence « Ford » lui permettant de vendre des automobiles, des camions et des tracteurs de ferme. De 1939 à 1945, pendant la guerre, l'entreprise de L. Gagnon prend beaucoup de vigueur et attire une clientèle qui vient de partout dans la région. En 1960 Gratien Gagnon, son fils, s'occupe du garage pendant quelques années. En 1965, le bâtiment sert d'atelier de cours de mécanique à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. L'agence « Ford » est transférée au garage « H. & R. Ouellet ». En 1997, dans ces locaux, on retrouve maintenant le commerce de classification et de distribution de pommes « D'Amours ».

GARAGE CARON & CARON

Gérard Lebel construit ce garage dans les années 1940 pour y faire la réparation de sa machinerie lourde : tracteurs et camions. Michel et Germain Caron l'achètent à la fin des années 1940 et l'exploitent jusqu'à leur décès. Ils y font l'entretien et la réparation de véhicules lourds de même que de la mécanique générale pour automobiles. Ils y vendent aussi de l'essence, comme le faisaient à l'époque tous les propriétaires de petits garages.

GARAGE CLAUDE BELZILE

Ce garage est construit par Laurent Michaud (Le Noir) dans les années 30 pour y faire de la mécanique lourde. Il est propriétaire de camions et il compte sur une clientèle de camionneurs.

Cette entreprise est par la suite exploitée par Louis Belzile, Henri Rousseau, Paul Saint-Pierre junior (Ti-Pit), Éloi Belzile et Claude Belzile. Ce dernier est toujours en poste.

GARAGE HENRI ROUSSEAU

En 1950, Henri Rousseau construit un garage, rue Jean-Rioux sud. En 1952, il devient détenteur de l'Agence « J.I. Case ». Il vend des machines agricoles et des scies mécaniques. En 1957, il ajoute à son commerce la concession « Studebaker », qui devient par la suite « American Motors » en 1967. Il termine ses activités avec « Renault » en 1987. En 1988, il vend son entreprise et prend sa retraite.

Depuis quelques années, cette bâtisse abrite la Quincaillerie de la SCAR, société coopérative agricole régionale de Rivière-du-Loup.

GARAGE H. & R. OUELLET

En 1935, Paul Saint-Pierre, aidé de ses frères Eugène et Louis, fait la construction de la partie principale de ce garage qui sera agrandi plus tard. On y vend de l'essence, on y fait l'entretien et la réparation de voitures et on y exploite une sous-agence de Chrysler. En 1948, Joseph Ouellet, le père de Réal, achète le terrain et le bâtiment, et loue le tout à « Ouellet Automobile » de Rimouski, appartenant à Charles Demers. Ce dernier est détenteur d'une concession « Ford », division « Mercury ». En 1953, Réal Ouellet prend charge du garage et continue la vente des voitures « Mercury » en sous-agence de « Ouellet Automobile » de Rimouski. En 1965 Réal Ouellet devient concessionnaire autorisé pour la vente des voitures « Ford ». En 1969 Réal Ouellet s'associe à son frère Hermel et le commerce prend le nom de « H. & R. Ouellet ». Suite au décès de Hermel Ouellet, Gilles Ouellet s'associe à son frère Réal en 1978. En 1994, c'est l'abandon des affaires. En 1995, Bel-Morin Ltée achète les locaux pour la vente et la réparation d'équipements agricoles.

GARAGE JEAN-THOMAS OUELLET

Après une formation en débosselage et peinture d'automobile, Jean-Thomas Ouellet ouvre, au 35 rang 2 centre, un atelier de réparation de carrosserie. C'était en 1969. Bon an mal an, il l'exploite depuis avec l'aide d'un ou deux employés.



GARAGE JOS BEAULIEU

En 1956, Jos Beaulieu obtient une franchise de Chrysler, division « Dodge » et « DeSoto ». Roger Beaulieu, son fils, aménage un garage dans le grand hangar derrière le magasin. On y fait la vente, l'entretien et la réparation des voitures. En 1962, Jos Beaulieu abandonne la concession, liquide les équipements du garage et cesse ses activités dans l'automobile.

GARAGE RIOUX ET BEAULIEU

Vers 1936, Alphonse Rioux et Jean-Baptiste Beaulieu construisent le garage situé au 178, Notre-Dame est. À cette époque, on y fait de la mécanique générale. Par la suite, cette entreprise passe entre plusieurs mains : Léo Robillard, Paul-Émile Plourde et Roger Rioux. Ce dernier se sert de ces locaux pour abriter ses ambulances. Ce garage est maintenant la propriété de Réal Gagné, dont les occupations principales sont le débosselage et la peinture.

GARAGE THÉRIAULT AUTOS

En 1977, Gilbert Thériault ouvre un atelier de débosselage et peinture d'automobile au 6, 2^e rang centre. Il exploite son entreprise depuis ce temps avec l'aide d'un ou deux employés.

GARAGE VIATEUR D'AMOURS

À la fin des années 20, Sylvio Caron, employé chez Léon D'Amours et Fils, quitte son travail et construit une boutique pour réparation de voitures à cheval. Plus tard, il s'occupe de débosser et de peindre des véhicules automobiles. Aidé de ses fils, Lucien et Lionel, il s'adonne à ce travail tout en formant de nombreux apprentis, qui viennent de toute la région. Lionel prend la relève de son père au début des années 1950, mais il quitte vers 1955 pour devenir expert en assurances. Cette entreprise change alors de vocation : vente d'essence, entretien et réparation de voitures. Elle change également souvent de propriétaires : Philippe et Adéodat Thériault, Albert Lebel, Roland Boucher, Daniel Lepage et Viateur D'Amours qui, depuis 1991, y fait de la mécanique générale.

SERVICE BÉRUBÉ LTÉE

En 1950, Paul Bérubé construit un poste à essence où il fait de la mécanique automobile et où il vend des produits « Shell ». En 1952, il procède à un agrandissement de son poste à essence dans le but d'obtenir une franchise GM, Division « Pontiac Buick » et camion GMC. En 1964, ayant réalisé son objectif d'obtenir une concession, il construit un garage moderne qui répond à ses besoins et aux exigences de la Compagnie GM. En 1971, Gaston Bérubé, le fils de Paul, continue le commerce de son père avec ses associés Renaud Guillemette et Lionel Veilleux. Ce dernier se départira de ses parts quelques années après.

SERVICE RIOUX INC.

En 1936, René Rioux inaugure une des premières stations-service avec pompes électriques dans le bas de Québec, suite à la fermeture de son magasin, occupé maintenant par le salon funéraire Fleury. En 1943, Théo D'Amours achète de René Rioux le terrain, les bâtiments et l'outillage. Il s'occupe aussi de la vente d'essence pour véhicules automobiles. En 1950, exploitant son commerce sous le nom de Service Rioux Inc., Théo D'Amours obtient une concession « Plymouth Chrysler » pour la vente d'autos et de camions. En 1973, Théo D'Amours prend sa retraite et vend son garage à Berchmans Bérubé qui assure la continuité de l'entreprise.

LES LIBRAIRIES

LIBRAIRIE RIOUX

Vers 1875, dans une boulangerie près de la gare, Louis-François-Xavier Rioux ouvre un petit commerce de papeterie (avec son fils Louis). Il déménage 94, rue Notre-Dame ouest, où il continue à la fois la boulangerie et la papeterie.

Louis Rioux est secrétaire municipal pendant 45 ans. Ses fils, Maurice et ses frères, travaillent ou à la boulangerie ou à la papeterie (vient s'ajouter une petite menuiserie de fabrication de jouets en bois vendus localement et à l'extérieur).

Après l'abandon de la boulangerie et de la menuiserie, Maurice s'occupe uniquement de la librairie. Clément, le fils de Maurice, le propriétaire actuel depuis 1977, est de la quatrième génération.



AUX MILLE FEUILLES

Aux Galeries Trois-Pistoles, on trouve une librairie tout à côté du magasin d'alimentation G.P., présentant un bon choix de livres, tout un assortiment de cartes, d'articles divers haut de gamme, mettant l'accent sur les produits québécois. Elle est présentement la propriété de Raymonde Belzile-Rioux.

LE DOSSIER

Situé au 121, Notre-Dame est, se trouve un commerce, propriété de Marie LeBlanc, Gilles Gaudreau et Daniel Thériault, fournissant dictionnaires, livres et articles scolaires, matériel d'artiste et de bureau. C'est là que logent aussi le Studio Gil et son service photographique, professionnel et amateur, géré par Marie LeBlanc.

MAGASINS 5-10-15

Ce genre de magasin très populaire il n'y a pas si longtemps était fréquenté par une clientèle nombreuse pour la variété des articles qui s'y trouvaient. De quoi faire rêver bien des enfants, surtout pendant la période des fêtes.

Parmi ceux-ci, on se souvient de H.-R. Barbe, Allard, Économique avec Simone Riou-Côté et Claudine Côté, J.-C. Belzile, J.-Armand Plourde et People's.

Le magasin 5-10-15,
au coin des rues Notre-Dame et de la Gare.

Source : Denise Côté.



KADORAMA

Jeanne-D'Arc Lagacé et Jean-Paul Bélanger achètent le commerce bien connu du 405 Jean-Rioux, appartenant à J.-Armand Plourde (5-10-15). Avant d'acquérir cette entreprise en 1967, Jeanne -D'Arc et Jean-Paul exploitaient déjà un centre musical à deux portes de là. Ils délaissent un peu plus tard la ligne de 5-10-15 et celle de cadeaux qu'ils avaient ajoutée pour se spécialiser dans l'électronique avec Panasonic. Jean-Paul ajoute un service de réparation en électronique qu'il vend à Daniel Fillion en 1992 (Bel Électronique). La partie commerce (Kadorama) est vendue à Gaston Deschênes en 1995.



Chez « Nouveautés pour dames », magasin fondé par madame Charles-Eugène Belzile au début des années 1930.

MAGASINS DE CONFECTION

Au début des années 1930, madame Charles-Eugène Belzile, associée à sa soeur « Marichette » et secondée plus tard par ses filles, ouvre un magasin de confection pour dames et enfants où l'on peut s'habiller de la tête aux pieds. On retrouve alors chez « Nouveautés pour dames » les célèbres marques telles que : Gordon, Régent, Tricosa, Slater...

Toute une pléiade de magasins de confection ont fait leur marque ici. Malheureusement il est presque impossible de tous les raconter. Rappelons seulement à votre mémoire des noms tels que : Timothée Boucher, Edmond Belzile, Philippe Jean, Régis Belzile, Salon des Dames, les Ateliers Jacinthe, les Lingerie Lebel, D'amours, Devost, les Boutiques Jojo, Kathya, madame Arthur Bélanger, Bruno et Thérèse Guérette, Berthe Doiron, Annette Blais, Martin Ouellet...

Plus près de nous, parce qu'ils sont là depuis plusieurs années, nous trouvons Gagnon & Frères, Clément Fraser et Fantaisie pour Elle.

Et pour compléter les toilettes, plusieurs modistes et vendeuses de chapeaux ont coiffé bien des têtes : Mesdames Ernest Saint-Pierre, J.-C. Belzile, P. Antoine D'Auteuil, Félix Michaud, Lucienne Parent, Isidore Belzile, Fernand Larrivée, Albertine et Adéline Paradis.

Les mains habiles pouvaient facilement trouver tissus, patrons et fournitures aux endroits suivants : Mesdames Philippe Rioux, Alice D'amours, Berthe Côté, Charles-Eugène Bélanger, Gemma Morissette, Alma Boucher, Royaume du Textile et, encore là aujourd'hui, les Tissus du Québec et Coupons Johanne.

MAGASINS GÉNÉRAUX

Les magasins généraux occupaient une place prépondérante dans la vie des gens au début du siècle. Ils étaient non seulement fournisseurs de marchandises de toutes sortes, mais au coeur des préoccupations économiques et familiales des clients.

Lieux de rencontres, de discussions sur la politique ou sur la performance des chevaux, ces endroits étaient une halte, non seulement pour les clients, amis, mais aussi pour les transporteurs. Ils se retrouvaient bien à l'abri dans l'écurie dont disposaient plusieurs de ces commerces. Appelés « magasin général », ils l'étaient à plusieurs égards.

COOP

Né du mouvement coopératif en 1944, à partir d'une petite épicerie coin Pelletier et Vézina, le magasin COOP que nous connaissons aujourd'hui est le troisième bâtiment occupé par ce commerce.



Les personnes qui ont assuré successivement la gérance du magasin sont les suivantes : Georges Chénard, Adrien Rioux, Marcel Belzile, Lionel Lavoie, Benoît Breault. Le gérant actuel est Michel Bérubé.

Le deuxième bâtiment est occupé actuellement par « Chaussures C. Veilleux » et « Épicerie D'Amours ».

E.-T. PETTIGREW

Situé à la Rivière-Trois-Pistoles, ce magasin fondé par Édouard Pettigrew a ouvert ses portes à la fin du siècle dernier. Ayant succédé à son père, Raynald en fit plutôt une épicerie-boucherie en 1960, alors qu'un membre de la troisième génération, Robert, y continue aujourd'hui le même service.

ISIDORE LABRIE LTÉE

D'abord forgeron, Isidore Labrie a ouvert son commerce au 420, rue Jean Rioux en 1918 et l'enseigne de « magasin général » et de commerçant de bois n'était pas exagérée. Au cours des années, beaucoup de lignes de produits furent délaissées pour faire place aux matériaux de construction. Le magasin familial chez « Isidore » porte aujourd'hui le nom de Reno L'Abri.

Reno L'Abri est la propriété de Arnaud Gagnon depuis 1986. Ce commerce compte deux autres succursales du genre, l'une à Saint-Jean-de-Dieu et l'autre à Pointe-au-Père. Il s'est distingué au Gala de l'Entreprise en 1994.

J.-A. BÉRUBÉ

Né dans cette maison qu'il occupe encore aujourd'hui au 153, Notre-Dame est, Gonzague Bérubé travaille avec son père quelques années et continue ce commerce sous la même raison sociale de 1927 à 1993. Épicier pendant de nombreuses années avec son fils Denis, il spécialise son magasin dans la vente de tondeuses et d'articles de sport. Il est important d'ajouter que M. Bérubé a été chantre à l'église pendant 50 ans.

A GAUCHE

Le «magasin général» fondé par Isidore Labrie en 1918, au 420 rue Jean-Rioux. On y retrouve aujourd'hui l'entreprise Reno L'Abri, propriété de Arnaud Gagnon.

Source : Rita Labrie

À DROITE

D'abord épicerie, la maison J.A. Bérubé s'est par la suite spécialisée dans le domaine des articles de chasse, de pêche et d'entretien de terrain. Elle était située au 153 rue Notre-Dame est.

Source : Denis Bérubé.



Le magasin E.T. Pettigrew, à Rivière-Trois-Pistoles, fondé par Édouard Pettigrew à la fin du siècle dernier. Son fils Raynald et son petit-fils Robert en ont assuré successivement la relève.

Source : Raynald Pettigrew.



J.-ALFRED LÉVESQUE

Ce magasin situé sur la rue Jean-Rioux a vu le jour au début du siècle. Exploité par Lévesque jusqu'à son décès en 1936, il a été repris pendant quelques années par son fils Gérard. Cet emplacement fut occupé par la suite par la cordonnerie Armand Gagnon et plus tard par la plomberie Cousineau.

J.-E. BÉRUBÉ

Monsieur Émile, appelé familièrement « Ti-Mile », a ouvert son commerce d'épicerie et de moulées dans la maison où, autrefois, se trouvait celui de Nazaire D'Amours. Il l'exploita de 1934 à 1977.

JOS BOUCHER ET CLARINA ROUSSEAU

Leur magasin était situé dans un établissement construit vers 1905 au coin de la rue Jean-Rioux et de la rue Martel et il a toujours été à vocation commerciale. S'y sont succédé, soit comme épiciers ou comme restaurateurs : Roland Boucher, Basile Lévesque, Bruno Guérette, La Tabagie Guérette (Claude) pour devenir avec celui-ci dépanneur, exploité ensuite par Langis Dubé, Guy Bélanger et aujourd'hui par Gaétane et Benoît Boucher.

MAGASIN JOSEPH RIOUX

Le magasin Joseph Rioux, fondé en 1847 par Éloi Rioux, était situé au 195 rue Notre-Dame ouest, où se trouve aujourd'hui la Résidence funéraire Jean Fleury et Fils.

Source : la S.H.C.T.P.



Le magasin Joseph Rioux, situé au 195 Notre-Dame ouest, est fondé en 1847 par Éloi Rioux. Le fils de ce dernier, Joseph, en devient propriétaire en 1887. Au début du siècle, ce commerce est considéré comme étant le plus grand magasin général, en bas de Québec.

Le fils de Joseph, René, continue le commerce. La crise économique des années 1930 a raison de l'entreprise qui est vendue en 1936. Léo Héroux en devient le propriétaire, et différents commerces vont s'y succéder.

Aujourd'hui cette maison abrite le « Salon funéraire Fleury et Fils ».
(Voir *L'Écho des Basques*, vol. 13, p. 16.)

THOMAS PELLETIER



La « Maison rose », à l'angle des rues Notre-Dame et Jean-Rioux, où Thomas-Philippe Pelletier et ses fils exploitaient un commerce situé au rez-de-chaussée.

*Source : Robert Côté,
Groupe de recherche
en histoire du Québec.*

Thomas-Philippe Pelletier et ses fils ont exploité un commerce au rez-de-chaussée de la « Maison rose », à l'angle des rues Notre-Dame et Jean-Rioux. Au début du siècle, Jean-Baptiste Deschênes qui y travaillait comme commis en fait l'acquisition. La « maison rose » sera démolie vers 1950 pour faire place aux bureaux de la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent. Par la suite, elle a été acquise par la Banque Provinciale. Aujourd'hui elle abrite le bar « Le Quidam ».

MAGASINS DE GROS

J.-ARTHUR RIOUX

En 1922, Arthur Rioux ouvre d'abord une salle de « pool » et fait la vente au détail de tabac et de bonbons. Ce magasin a été situé à trois endroits différents sur la rue Notre-Dame est, le dernier étant dans le local adjacent au 5-10-15 Allard. Grossiste depuis plusieurs années, il

construit en 1946 la maison que le commerce occupe encore aujourd'hui au 55, Père Nouvel. En 1957, il est vendu aux associés Yvon Dumont et Rosaire Belzile, ce dernier l'exploitant seul depuis 1974.

J.-A. LANDRY ENR.

À l'été 1945, maître Ancina Tardif se porte acquéreur du magasin général fondé autrefois par Onésime Rioux et devenu par la suite celui de Siméon Lebel et de Willy Dumont. Spécialisée dans la vente en gros, la maison J.-A. Landry Inc. (Paul Tardif) cesse ses activités en 1976.

Aujourd'hui, sur ce vaste terrain, se trouvent les locaux du CLSC des Basques.

JOHN CROFT ET SES FILS RAYMOND ET RENÉ

En 1933, John Croft s'installe à Lac-des-Aigles avec sa famille. Il est le premier à ouvrir un magasin général au coin de la route conduisant à Trois-Pistoles. Il doit « porter » sa marchandise de Notre-Dame-du-Lac à Squatec, et de là, il poursuit en bateau jusqu'à Lac-des-Aigles.

La construction d'une route au sud du lac et l'achat d'un camion simplifient de beaucoup ce transport. Au magasin général, s'ajoute le commerce du bois; c'est son fils Raymond qui en est le responsable.

En 1947, un changement s'opère : John Croft s'installe à Trois-Pistoles avec Raymond et ouvre un magasin de « gros » dans un entrepôt acheté de Paul Saint-Pierre (Pit). Le commerce ferme et l'entrepôt est vendu par la suite à Léonard Morais.

A Lac-des-Aigles, René garde uniquement la ligne d'alimentation jusqu'en 1978. Il ferme boutique lors de l'expropriation de son terrain pour faire place à la route Biencourt-Trois-Pistoles.

MAGASINS DE MEUBLES

ALBERT LABRIE

Le « Magasin Albert Labrie », situé sur la rue Notre-Dame ouest, a débuté par l'achat, en 1945, de la grange qui appartenait à Philippe Mercier, commerçant de chevaux; Albert Labrie l'aménage pour y faire son commerce de meubles.

Il le vend à Philippe Tardif en octobre 1969. La raison sociale change à ce moment, pour devenir « Meubles Tardif ». En juin 1982,

ce commerce est acheté par Jacques Bérubé. En septembre 1992, Jacques achète la bâtisse de « L'arrivée et Frère » au 456 Jean-Rioux, afin de relocaliser son commerce.

THÉO BELZILE ET FRÈRES



Le magasin de meubles Théo Belzile et Frères, fondé en 1907. Jos Beaulieu en faisant l'acquisition en 1947. On y retrouve aujourd'hui l'entreprise Meubles J. Beaulieu.

Source : J.-François Beaulieu.

Les frères Théophile, Xavier et Charles Belzile fondent un commerce de meubles et y ajoutent des wagons, moulins à battre, centrifugeuses, charrues, poêles et fournaies. Plusieurs pièces portent le nom de « Théo Belzile et Frères ».

En 1936 Xavier et Théophile se partagent les biens de la compagnie. Xavier ouvre son propre commerce au 55 Notre-Dame est et Théophile continue à exploiter le commerce initial jusqu'en 1947.

Jos Beaulieu en fait l'acquisition et son fils Roger y travaille avec son père, jusqu'à son décès.

Claude et Rock (fils de Roger) sont les propriétaires actuels. Ils sont de la troisième génération de commerçants à cet endroit.

POSTES D'ESSENCE

Voici une liste des postes d'essence des dernières années à Trois-Pistoles avec leurs propriétaires respectifs :

- « B .A. » avec Gérard Bérubé. Ce poste est devenu un dépôt pour Gaz-O-Bar.
- « Esso » dont les exploitants actuels sont Damien D'Auteuil et « Béton Rivière-du-Loup ».
- « FINA » avec Jean-Claude Rioux, puis Jean-Nil Drapeau.
- « Irving » de Gino Dumont.
- « Pétro Canada » de Bernard Tanguay.
- « Shell » où il y a eu une succession de locataires, dont Yves Caron.
- « Sonic » de la Société coopérative agricole régionale de Rivière-du-Loup.

POTEAUX DE TÉLÉPHONE

ADRIEN CÔTÉ

Sorti de l'école en 1936, Adrien Côté s'avère tout de suite un touche-à-tout impénitent. Comme tous les jeunes de cette époque, il connaît ses premières expériences de travail dans les cours à bois et les moulins. Vite lassé de la routine de manoeuvre, il s'organise pour faire du transport : bois de toute sorte et gravier pour la construction des routes. C'est là sa principale occupation de 1937 à 1947.

A partir de ce moment, il met la perche plus haute et il se lance vraiment dans le commerce : bois de construction, dormants de chemin de fer et poteaux de cèdre pour le téléphone et l'électricité. Les poteaux, il en fait sa spécialité et il ouvre des cours à Rimouski, Matane et Cabano pour les entreposer, avant de les vendre et de les charger en direction d'importantes compagnies connues : Gatineau Power, d'Ottawa, Iron Ore, de Sept-Iles, Saguenay Québec, de Chicoutimi, Québec Téléphone et Compagnie de Pouvoir, de Rimouski.

Même s'il doit beaucoup voyager pour mener à bien son commerce, il trouve du temps, en 1959, pour la construction d'un motel, aux abords de la route 132. Et ce n'est pas tout. Pendant une dizaine d'années, il est promoteur de hockey, de base-ball, de lutte et de boxe. Il organise même des championnats.

QUINCAILLERIE

HANDY ANDY

En 1958, avec l'accroissement du nombre d'automobiles, Charlemagne Côté décide d'acheter une franchise de "Handy Andy" qu'il garde jusqu'en 1986. À ce moment, il vend son commerce à Réal McNicoll; ce dernier décide de se spécialiser dans les vêtements et accessoires de sport et vend la section « pièces automobiles » à Laval Bérubé et Denis Lavoie (Pièces d'autos Trois-Pistoles). Quelques mois plus tard, il revend la section sport qui est devenue « Boutique de sport Le Basque ». Les propriétaires actuels sont Mario Coulombe et Réjean Rioux. Les deux commerces sont au numéro civique 92, rue Notre-Dame est. En 1997 « Boutique de sport Le Basque » traverse la rue et s'installe dans l'ancien magasin Jos Côté.

MAGASIN VAILLANCOURT

C'est Charles Vaillancourt qui construit le « magasin Vaillancourt » au 675 Jean-Rioux. C'est un commerce à trois départements : meubles, quincaillerie et électricité. Il ferme ses portes en 1987. Depuis, quelques boutiques et services ont pignon sur rue dans ce même bâtiment.

■ *Les entreprises*

AUBAINE DU TAPIS SAUCIER

C'est en 1973 que Fernand Saucier décide d'exploiter un petit commerce de tapis et prélat qui devient « Aubaine du Tapis Saucier Inc. » en 1977. Depuis ce temps, il fabrique les stores verticaux et horizontaux. Il ajoute un service de décoration en 1990. Les draperies et les stores de bois s'ajoutent aussi à ce service service. Puis on ouvre une succursale à Rivière-du-Loup. Cette industrie exporte dans tout le Québec et une partie du Nouveau-Brunswick.

LES BÉTONS RIVIÈRE-DU-LOUP (1980) INC.

La première usine est achetée à Roberval de « Machineries Provincial », le 4 juillet 1962. Cette dernière emménage au 95, route 132 ouest, à Trois-Pistoles et commence son exploitation le 24 juillet 1962 sous le nom « Les Bétons de Rivière-du-Loup Ltée ». Les propriétaires sont David Jean et Elzéar Gagnon.

Le 10 septembre 1964, David Jean achète les parts de Elzéar Gagnon, devenant ainsi le seul propriétaire de la compagnie. En 1965, un incendie détruit toutes les installations. En 1966, la compagnie ouvre une nouvelle usine, quatre fois supérieure à la première. Vers 1967, c'est l'achat du premier concasseur pour la production de granulats. En 1968, on fait la construction des premiers bureaux et d'une station-service.

En août 1972, un deuxième incendie détruit les principales installations de l'entreprise. Par chance, l'usine est épargnée et grâce au dévouement des employés, les activités reprennent sept jours plus tard. En 1973, c'est l'acquisition d'une nouvelle usine (Sept-Îles). Elle est mise en exploitation au mois d'août 1974.

L'équipe de l'entreprise « Les Bétons Rivière-du-Loup (1980) Inc. » au moment de la certification de l'entreprise à la norme internationale ISO-9002-1994, soit la norme la plus élevée, dans les années 1990, en terme de gestion de la qualité.

Source : Studio Gil.



En 1980, la compagnie « Les Bétons de Rivière-du-Loup Ltée » devient « Les Bétons Rivière-du-Loup (1980) Inc. », sous la présidence de Réal Jean, fils de David Jean. Le 24 septembre 1986, le fondateur, David Jean, apprécié de tous dans la région, décède à l'âge de 69 ans et 1 mois.

En septembre 1996, l'entreprise voit son système de gestion de la qualité basé sur la norme internationale ISO 9002-1994, reconnu par la firme SGS-ICS Inc., de Montréal. Ce système touche les activités de fabrication d'asphalte. Actuellement la compagnie emploie 35 employés, dont cinq permanents. Une visite des garages et des entrepôts suffit pour nous faire prendre conscience de tout l'équipement nécessaire pour transporter et étendre l'asphalte.

BRIQUETERIES

Parmi les industries qui ont vu le jour au siècle dernier se retrouvent les briqueteries. On en a dénombré deux. En 1882, Éliás Mailloux, fils de Héli Mailloux, construit avec l'aide financière de Alfred Lebel, une briqueterie à la rivière Trois-Pistoles, sur la terre de madame Armand Leblond. L'exploitation dure pendant 5 à 6 ans. Ensuite, en 1887, un Français, Paul Cureuil, dépense 3000 \$, une fortune à cette époque, pour construire une autre briqueterie à l'ouest de la rivière. Il ne l'exploite pas très longtemps et doit la céder à Alphonse Pelletier, marchand de Trois-Pistoles. Michel Belzile l'acquiert au prix de 800 \$ et la dirige pendant 15 à 20 ans. Elle est par la suite définitivement abandonnée.

Rivière Trois-Pistoles au siècle dernier. On reconnaîtra : la première école, le pont en 1872, la gare, la briqueterie Belzile, la poste, la passerelle, le bureau, la résidence.

Source : Adrien Côté



LES CONSTRUCTIONS GILLES DESJARDINS ENR.

Un autre entrepreneur en construction de la région a commencé ses activités de compagnie en 1990. Il s'agit de Gilles Desjardins. Après avoir fait son cours professionnel en menuiserie, il travaille à contrat pour des menuisiers-artisans. Il a été entrepreneur-artisan et contremaître avant de partir sa propre entreprise « Les constructions Gilles Desjardins enr. » Il est le contracteur de plusieurs maisons et se fait reconnaître dans toute la région des Basques pour son travail de qualité.

CONSTRUCTIONS MARCEL ALBERT

Une entreprise en construction ouvre ses portes en 1981 : Constructions Marcel Albert. Fondée par Marcel Albert, elle se spécialise dans la construction immobilière et la rénovation. En 1986, elle emménage au 417, Notre-Dame Est. Elle ajoute désormais « Menuiserie Marcel Albert » à ses services et s'oriente aussi vers les portes et fenêtres. Ces entreprises ont construit, entre autres, le fronton de pelote basque au Parc de l'aventure basque en Amérique.



La construction du fronton de pelote basque au Parc de l'aventure basque, le premier du genre au Canada, une réalisation de Constructions Marcel Albert de Trois-Pistoles.

Source : Marcel Albert.

DISTRIBUTION P.E. DUBÉ LTÉE

Le fondateur de cette entreprise, Paul-Émile Dubé, boucher ici en 1950, démarre sa distribution de produits alimentaires en 1957 avec un camion réfrigéré. Aujourd'hui, ce service se fait avec 50 unités et la Compagnie, qui a son siège social à Trois-Pistoles, dispose de deux

Paul-Émile Dubé au début de son entreprise.

Source : Réjeanne Dubé.



autres installations à Alma et à Carleton pour desservir un vaste territoire. Distribution P.-E. Dubé s'est distinguée au gala de l'entreprise en 1994 pour l'excellence de ses performances.

ÉLECTRICITÉ

La Compagnie électrique de Trois-Pistoles voit le jour au début du siècle avec un barrage sur la rivière Trois-Pistoles. Elle s'établit vers 1916 par la volonté de particuliers de Trois-Pistoles. Après de nombreuses péripéties d'incorporation de la ville, Hormisdas Martin et ses supporters voulaient que l'aqueduc et l'électricité soient des biens publics. La Compagnie fut achetée en 1921 par la municipalité et se nomme « Compagnie de Pouvoir de Trois-Pistoles ». Elle fut financée par la Banque d'Hochelaga (à ce moment elle était officiellement devenue Banque Canadienne Nationale mais on retrouve ce nom dans les procès-verbaux de la ville). Elle fut par la suite vendue à Jules Brillant (Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent), le 28 février 1927 pour 11 766,00 \$. Évidemment celui-ci ferma le barrage utilisé jusque-là pour favoriser son propre réseau. La Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent fut aussi entrepreneur en installation domiciliaire et commerciale jusqu'à la nationalisation par Hydro-Québec au début des années soixante. En décembre 1964, Trois-Pistoles Électrique voit le jour. Cette entreprise est exploitée par Lucien Ouellet et sera vendue en 1976 à Bertrand D'Amours, qui en est le propriétaire actuel. Deux autres entrepreneurs électriciens s'ajoutent en 1989 : Jean-Jacques Rioux, 53, 2^e rang est et Marc-André Rioux, 31, 2^e rang centre.



Le barrage sur la rivière Trois-Pistoles, à l'époque de la Compagnie électrique de Trois-Pistoles.

Source : Adrien Côté.

ENTREPRISES ADRIEN BÉLANGER

Les Entreprises Adrien Bélanger Inc. sont fondées en 1979, suite à l'achat en 1965 d'un premier « Bulldozer ». Adrien Bélanger décide de



vendre les animaux de sa ferme en 1972 et de construire un garage pour sa machinerie. Adrien et sa femme Marthe ont oeuvré dans les travaux d'excavation avec la collaboration de leurs enfants Donald, Gilles et Denis et se sont acquis une solide réputation dans la région.

LES ENTREPRISES CONRAD LARRIVÉE INC.

Hilaire Larrivée travaille avec son père Mathias et ses frères Arthur, Olivier, Auguste et Paul dans le déménagement d'immeubles. Il s'achète un camion pour transporter les équipements nécessaires. Après avoir oeuvré dans le taxi dans les années '30 et '40, il s'achète un camion pour transporter le bois de la colonisation. Il fournit les différents moulins à Trois-Pistoles. Il augmente graduellement son entreprise et transporte différentes marchandises de Québec à Trois-Pistoles. En hiver, il construit des maisons avec ses frères qu'il loue par la suite. Il prend sa retraite à la fin des années '60. Il ne peut s'adapter à la paperasserie moderne et trouve qu'il perd trop de temps à remplir des formulaires.

Son fils Conrad commence comme conducteur de camions. Il se spécialise dans le transport du bois. Il transporte le bois de Squatec aux États-Unis, Montréal, Québec et Sherbrooke. Il se rend en hiver dans les chantiers (à Montmagny, Forestville, en Ontario) pour le transport du bois en longueur. À Trois-Pistoles, il répare et érige des maisons avec son entreprise « Les Immeubles Conrad Larrivée enr. ». Il devient propriétaire d'une centaine de logements locatifs au début des années '90. Il est aussi actif dans les travaux d'excavation. « Les Entreprises Conrad Larrivée Inc. » ont contribué à la construction du CLSC, du Centre commercial, du Légumier Basque et du Parc de l'aventure basque en Amérique.

ERNEST DIONNE

Un industriel important de Trois-Pistoles, Ernest Dionne, a commencé comme apprenti chez Joseph Rioux et a été le contracteur de l'Académie des garçons à Trois-Pistoles en 1912. Suite à ce premier contrat, il s'est fait une grande réputation en Gaspésie ainsi qu'au nord du Nouveau-Brunswick pour la qualité de ses constructions. Il sera maire de la ville de 1926 à 1930. Ses fils Louis-Ernest et Charles-Henri ont été connus comme contremaîtres, ainsi que Raynald (fils de Louis-Ernest), qui était contractant, puis contremaître pour la ville de Trois-Pistoles.

FAB-O-STORE

L'entreprise Fab-O-Store ouvre ses portes le 4 juillet 1994 sur le terrain de l'ancien service Caron et Caron. Les propriétaires sont Jacques Pelletier, Pierre Ouellet et Réal McNicoll. Cette industrie fabrique principalement des stores verticaux et s'ouvre immédiatement à l'exportation dans tout le Québec. En octobre 1995, s'ajoute Horizon Décor qui offre un service de décoration en plus de la fabrication des stores verticaux.

GERVAIS DUBÉ INC

C'est en 1973 que Gervais Dubé fonde sa compagnie appelée « Gervais Dubé Inc. ». Il avait acquis son expérience en travaillant comme foreur et dynamiteur sur les chantiers de construction. Il fait l'acquisition de deux foreuses à air et d'un camion. Il prend alors des contrats de dynamitage en sous-traitance et fait travailler deux employés.

Avec les années, la compagnie prend de l'expansion. Ses champs d'activités sont la construction de routes, d'aqueducs et de quais. Cela permet à la compagnie de créer plusieurs emplois permanents et saisonniers. Celle-ci est toujours en expansion et forme en 1996 une nouvelle division, appelée « Les Carrières Dubé et Fils Inc ». Cet ajout permet de procéder au concassage de la pierre.

Lorsque la période d'activités est à son maximum, on peut compter jusqu'à une cinquantaine d'employés oeuvrant sur les chantiers. Après 24 ans d'existence, ils ont acquis une grande expérience et sont reconnus pour leurs services professionnels dans tout le Québec.



Lors du 20e anniversaire de fondation de l'entreprise Groupe Gaz-O-Bar, en 1992 : le fondateur Adrien Côté, à droite, en compagnie de ses fils Robert, au centre et Bernard, à gauche.
Source : Adrien Côté.

GAZ-O-BAR

En 1972, Adrien Côté construit son premier poste « Gaz-O-Bar » à Trois-Pistoles. Suivent les stations de Ville-Dégelis et de Perth Andover. Avec l'aide de ses deux fils, Robert et Bernard, l'expansion est considérable et il ouvre quelque 75 postes d'essence dans tout l'Est du Québec, sur la Côte-Nord et dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Cette entreprise est d'une importance capitale pour Trois-Pistoles en raison des emplois créés et, aussi, en raison de la publicité qu'on y fait de notre ville dans tous les endroits desservis. Devenue l'une des plus importantes bannières indépendantes de l'industrie pétrolière, elle résiste parfaitement aux assauts des multinationales.



Bernard Côté est maintenant le propriétaire unique de la compagnie. Le siège social est établi depuis peu dans les locaux de l'ancien magasin Côté et Godbout. L'entreprise fêtera cet été son 25^e anniversaire.

HUBERT MORIN

Un entrepreneur très important de Trois-Pistoles nous arrive de Saint-Gervais de Bellechasse. A l'âge de 33 ans, il entreprend de construire l'église actuelle de Trois-Pistoles. Il fait commencer les travaux à l'automne 1882 et la construction se termine en novembre 1887. Le coût total des dépenses est de 79 376 \$. La réussite de ce projet le lance dans la construction de nombreuses églises dans tout l'Est du Québec. On compte plus d'une trentaine d'églises construites sous sa direction. Il a aussi érigé des couvents et des presbytères. Il construit même l'église de Chéticamp au Cap-Breton. Sa renommée est très enviée dans ce domaine et ses constructions peuvent témoigner de la compétence de ce grand bâtisseur.



La préparation du bois qui a servi à la construction de l'église actuelle de Trois-Pistoles a été faite dans ce moulin, propriété de l'entrepreneur Hubert Morin. L'entreprise était située sur la rue Razade.

Sources : Adrien Côté

L'IMPÉRIALE ESSO

Esso est la première compagnie pétrolière à faire la livraison de la gazoline et de ses autres produits à Trois-Pistoles. On place les réservoirs en arrière de la boulangerie Paré & Sylvain, aujourd'hui édifice des Chevaliers de Colomb, rue Jean-Rioux.

Le premier agent se nomme Napoléon Beaulieu, oncle de Yvette Beaulieu-Rioux. Les précisions à son sujet sont inexistantes. Mais il est certain qu'en 1919 Louis-Philippe Ouellet prend la relève.

En été et en hiver, le transport se fait avec des chevaux et des voitures fournies par la compagnie. Le territoire s'étend de Saint-Simon à l'Isle-Verte, incluant les paroisses d'en haut. Imaginons l'hiver

à ce moment-là; heureusement que seulement les engins à gazoline et les lampes employaient du combustible.

Les premiers vendeurs à Trois-Pistoles sont les magasins Joseph Rioux, Tailleur Côté et Nazaire D'Amours, en face de chez Isidore Labrie.

La date de l'arrivée du premier camion est incertaine, mais la photo nous montre M. Ouellet en face de sa demeure près de son camion Gotfredson 1925. Est-ce le premier?... M. Ouellet utilise plusieurs autres camions par la suite. Après 34 ans de bons services, il décède en 1953.



Philippe Ouellet près de son camion Gotfredson 1925.

Source : Adrien Côté.

Anatole Riou est le nouvel agent. Il prend la relève, les affaires sont bonnes. L'augmentation des véhicules fait que c'est devenu un travail très exigeant. Anatole quitte la compagnie en 1980. Il est le dernier agent résidant à Trois-Pistoles.

J.-M. TURCOTTE LTÉE



L'entreprise J.-M. Turcotte, route 132 ouest, est l'un des fleurons de l'industrie manufacturière des Trois-Pistoles.

Elle devenait propriété de Jean-Marie Turcotte en 1952, ses fils Denis et Michel lui succèdent aujourd'hui.

Source : Denis Turcotte.

Suite à la fondation d'une entreprise de blocs de béton par Louis-Gonzague Rioux en 1946, Jean-Marie Turcotte, son neveu, se joint à lui pour fonder la compagnie « Rioux et Turcotte » en 1951. L'année suivante, Jean-Marie Turcotte rachète l'entreprise de son oncle et commence à en faire l'expansion. L'entreprise grandit et produit des blocs de ciment, des tuyaux, des fosses septiques, des regards d'égout, des tuiles de patio et des bordures de patio. L'entreprise vend dans tout l'Est du Québec, la Côte-Nord et le nord du Nouveau-Brunswick. Elle fournit de l'emploi à une trentaine de personnes de la région des Basques. L'entreprise est en excellente santé financière et continue de progresser grâce aux deux fils de Jean-Marie : Michel et Denis.

LARRIVÉE & FRÈRES

En 1930, à une époque où la situation économique était plus que difficile, naissait une entreprise d'embouteillage de boissons gazeuses. La raison sociale « Larrivée & Frères » était formée de l'association des deux frères, Hervé et Émile. Localisée d'abord à l'arrière de la maison d'Émile au 417 Jean-Rioux, elle déménagea sur la rue Congrégation dans l'usine de Léon D'Amours, pour se fixer définitivement sur la rue Jean-Rioux en 1939. La maison Larrivée & Frères cessa ses activités en 1988, après que la Compagnie Pepsi-Cola eut décidé de réduire ses points de production dans la province.



L'entreprise d'embouteillage Larrivée et Frères aura marqué toute une époque, s'étalant de 1930 à 1988. Sur cette photographie, à l'arrière: Émile, Emmanuel et Hervé. À l'avant: Camille, H. Bérubé, Laval, Normand, Eugène et Fernand.

Source : Adrien Côté.

LÉON D'AMOURS *et* FILS

Au début du siècle, il existe à Trois-Pistoles des industries et des commerces importants. De ce nombre il faut compter Léon D'Amours et Fils, fabricant de voitures à cheval.

Léon D'Amours, né en 1875, se montre particulièrement actif entre les années 1900 et 1930. Il exploite d'abord un moulin à scie, situé sur les terrains où se trouvent maintenant la maison de madame Trefflé Lagacé et le magasin Singer.

Après la démolition de son moulin, il construit son usine de fabrication de voitures de tout genre. La crise de 1930 l'oblige à mettre un terme à ses activités.

Par la suite, cet immeuble est occupé par plusieurs entreprises, dont Transport Théberge, Larrivée et Frères, Belzile Auto et Larrivée et Frères.



Les petits enfants de Léon D'Amours. Jeanne-D'Arc, Colette et Jean-Marc D'Amours avec leur chien «Mousse» devant l'entreprise familiale.

Source : Jean-Marc D'Amours.

MARTIN *et* MARTIN

En 1881, Hormisdas Martin, qui deviendra premier maire de la ville de Trois-Pistoles, s'installe dans la maison qu'a occupée récemment sa petite-fille Édith Martin. Il y installe une menuiserie au rez-de-chaussée et commence une petite production artisanale. Il obtient ensuite un contrat en 1882 avec la construction de la cinquième église par Hubert Morin et se spécialise dans les portes et fenêtres. Il est donc à l'origine de « Martin et Martin ». Cette industrie s'est perpétuée par son fils Urbain et ses petit-fils Marc et Laurent. Parallèlement, il devient aussi « croque-mort » comme on l'appelait dans le temps. Marc et Laurent



Le premier maire de la ville de Trois-Pistoles, monsieur Hormisdas Martin, est à l'origine de cette entreprise, la Menuiserie Martin et Martin. D'abord située rue Notre-Dame, elle sera déménagée rue Père-Nouvel. Elle abrite aujourd'hui la Menuiserie Desmeules.



déménagent l'entreprise sur la rue Père Nouvel et celle-ci est ensuite exploitée par Maurice Lebel et Roger Philibert, avant de fermer suite au décès de Maurice Lebel en 1984. Plus tard, en 1989, trois frères : Daniel Desmeules, Sylvain et Germain, propriétaires de la compagnie « Desmeules Menuiserie Inc. », achètent la construction et y déménagent leur industrie à partir du lieu d'origine : Saint-Paul-de-la-Croix.

MECMA PRÉCISION LTÉE

Louis-Gonzague Renouf, le fils de Philippe Renouf, achète une boutique de forge en 1883. Il la dote d'un banc de 22 pieds de long en bois et recouvert de lames de fer. C'était le premier instrument pour usiner les pièces à Trois-Pistoles. Son petit-fils, Jean-Baptiste Pelletier, revient de Montréal en 1921 avec de la nouvelle machinerie. Il prend la tête du commerce de machinage en 1926. Jean-Baptiste s'associe en 1956 à ses fils Emmanuel et Victorin pour former la Société J.-B. Pelletier et Fils Enr. Ils continuent dans l'usinage de pièces et la mécanique de précision jusqu'à ce qu'ils vendent en 1985 à Denis Thériault et Léopold Pelletier. Ceux-ci donnent une certaine expansion à la compagnie originelle et changent le nom en celui de Mecma Précision Limitée qui continue encore aujourd'hui.

PAUL MALENEANT

Au début des années cinquante, un entrepreneur en construction, Paul Malenfant déménage à Trois-Pistoles. Il oeuvre dans la région jusqu'en 1972. Il se spécialise dans la construction de fondations. Les bureaux de poste ainsi que les écoles des villages environnants gardent la marque de son oeuvre. Le restaurant « Le Marmiton », la « Banque Provinciale » (aujourd'hui le bar Le Quidam), les épiceries John Dumas et J. Rioux de même que plusieurs autres ont été construits par Paul Malenfant.

PEEL CONSTRUCTION

Une industrie d'importance à voir le jour à Trois-Pistoles fut la Peel Construction, originaire de Brompton, Ontario. Elle s'est établie en 1944, suite à un contrat du gouvernement canadien pour fabriquer la pierre de ballast pour les chemins de fer entre Lévis et Moncton. Cette

Compagnie emploie de nombreuses personnes à Trois-Pistoles durant les années où elle est en activité. En 1950, la production est arrêtée et la Compagnie ferme ses portes en 1951 après avoir concassé 1 800 000 tonnes de pierres. Théo D'Amours et Armand Rioux écoulent ensuite l'accumulation des pierres concassées.

ST-LAURENT & FRÈRES

En 1963, Jean-Roch St-Laurent et Émilien St-Laurent fondent l'entreprise St-Laurent & Frères sur le site de la boutique de forge de J.-Léon D'Amours. Leur entreprise oeuvre dans le rembourrage de meubles, la pose de tapis et la décoration intérieure en général. Cette entreprise sera très présente dans le milieu jusqu'à sa fermeture définitive au cours de l'année 1991.

THERMO-COMPOSITE OCÉANIA INC.

La nouvelle manière de créer de l'industrie se signale en 1996 avec l'association de gens d'affaires du coin. Arnaud Gagnon, Conrad Larrivée, Pierre Rioux, René Dubé, Yvon Lévesque, Alain Bélanger, Vallier Rioux et Réal D'Amours s'unissent pour fonder THERMO-COMPOSITE OCÉANIA Inc. Un des actionnaires de la compagnie se veut une SPEQ régionale qui est composée de l'investissement de 43 personnes de la région. Leur intérêt se porte sur la fabrication de bains-systèmes et de SPA. On compte dès le début sur 12 employés à plein temps et on encourage en majorité les jeunes travailleurs. En 1997, une expansion a lieu et on ajoute dix employés à temps plein. Les propriétaires avaient l'intention de créer une industrie dans la région et de favoriser l'emploi des jeunes. Leur marché cible est l'Europe. Ils exportent aussi dans tout le Québec, en Ontario, dans les Maritimes, le New-Jersey et ont même conclu une entente avec la Chine. Ils représentent un exemple de réussite au niveau de la solidarité régionale.

■ *Les métiers traditionnels*



Charles-Eugène Morency, ici photographié avec son épouse Yvonne D'Amours en 1929.

Source :
Odette Morency-Bérubé.

LES BARBIERS

Autrefois, les salons de coiffure étaient réservés aux dames et rares sont les hommes qui osaient s'y risquer; mais les messieurs n'étaient pas non plus dépourvus de ces services. Le barbier était un peu le grand-papa de ses clients, jeunes et vieux. Main alerte, oreille compatissante, conseiller et parfois diffuseur de nouvelles, il a coiffé le même client pendant des années.

Notre doyen dans ce domaine a été sans contredit Charles-Eugène Morency, décédé à l'automne 1996, à l'âge de cent ans. Même s'il n'exerçait plus ce métier depuis plusieurs années, sa chaise de barbier était toujours dans son local, se voulant rassurante et chargée de souvenirs.

D'aucuns n'oublieront pas les bons services de : Alfred Lévesque, Arthur Deschênes, Hilaire Lévesque, J.-Arthur Rioux, Trefflé Lagacé, les Paradis, Bourgeois, Gagné, Boulay, Gagnon, Morin, etc.

LES BOULANGERS

Quoi de plus naturel et de meilleur qu'un succulent pain de ménage. Autrefois, dans nos campagnes, la plupart des mères cuisaient leur pain, embaumant ainsi toute la maisonnée. Trois-quarts d'heure de cuisson et le tout était prêt. Pas de tranchage, pas d'emballage.

Lorsque les boulangeries sont arrivées, plusieurs mères ont cessé de fabriquer le pain car le boulanger le vendait de porte en porte, les libérant ainsi de cette corvée.



La belle époque des boulangeries. Sur cette photographie : Aurèle Paré, Albert Sylvain et Adrien Létourneau.

Source : Robert Létourneau.

L'existence des boulangers remonterait aux années 1912 environ. On y retrouve les Charles-François Rioux, Théophile Rioux, Joseph Létourneau, Alexis Morency, Pierre Pelletier, Hector Desrosiers, Louis Rioux, Paré et Caron, Paré et Sylvain, Philippe Tardif et enfin Richard Tardif (1961-1970).

Pendant quelques années, la ville était desservie par la boulangerie « Blé d'Or » de l'Isle-Verte. Aujourd'hui, nous devons acheter notre pain dans les épiceries. Cette forme de commerce, en partie disparue, constitue un élément important de notre patrimoine culturel.

LES CHARRETIERS

Autrefois, les charretiers transportaient les voyageurs avec les voitures à chevaux, hiver comme été. Avec l'avènement du chemin de fer, ils se faisaient un devoir d'être présents à l'arrivée de chaque train afin d'attendre les premiers voyageurs, le jour comme la nuit. Ils transportaient aussi très souvent le médecin et le prêtre pour les malades.

Voici les noms de la plupart de ceux qui ont fait carrière dans ce métier : Joseph-Alfred Bérubé, Étienne Dubé, Alphonse Dubé, Joseph Morency, Joseph Levasseur, Philias Dumont, Herménégilde Lavoie, Charles Bérubé, Armand Beaulieu et J.-Auguste Rioux (Pichette).

Quand l'automobile a remplacé le cheval, plusieurs charretiers se sont transformés en « taxis » pendant l'été. En hiver ils reprenaient les chevaux. Un peu plus tard quelques-uns utilisent l'auto-neige « snowmobile », jusqu'à ce que les routes, les chemins de campagne et les rues soient ouverts pendant la saison hivernale.

Voici les noms de ceux qui ont continué à faire ce métier : Philias Dumont et ses fils, Raymond, Yvon et Jean-Eudes. Taxi Dumont est devenu une institution. Pendant plus de 50 ans, ils ont fait du taxi et transporté la « malle » rurale quotidiennement. Herménégilde Lavoie et ses fils, Wilfrid Dumais (ce dernier fut assassiné en devoir en 1948), Hilaire Larrivée, les frères Léonard et Patrice Guérette, Léon St-Jean, Armand St-Jean, Fernand Larrivée, Gérard Lagacé, Gaétan Sirois et Rock Rioux.

LES COIFFEUSES

La doyenne dans ce métier, madame Délima Lagacé, raconte qu'elle a débuté dans le métier en 1927. Les techniques d'alors étaient limitées. Qu'on se rappelle les coiffures telles que Marcel, Komol, lesquelles se faisaient avec de la colle et les doigts au prix de 0,25 \$ et 0,35 \$. Les fers



Du taxi en « snowmobile », à l'hiver 1948. On reconnaît madame Albert Dumas, Pauline et Louise.

Source : Louise Dumas.



électriciens étaient encore loin et ceux d'alors étaient chauffés sur un petit réchaud alimenté à l'alcool de bois. Vinrent ensuite les permanentes avec machines électriques à fils au prix de 1,50 \$, puis les «pads» chimiques, bouclettes, bigoudis, rouleaux. Le salon Rio Rita a fermé officiellement ses portes en 1973.

Madame Délina Lagacé à l'oeuvre dans son salon de coiffeuse. Elle a débuté dans le métier en 1927 et ne fermera son salon qu'en 1973. Sur cette photographie prise dans les années 1960, on la voit en train de refaire une beauté à madame Épiphanie Litalien.

Souree : Rita Labrie.



La relève ne manque pas aujourd'hui dans ce domaine : signalons seulement les salons qui ont duré le plus longtemps : Salon Élégant (Madeleine Rioux : 1944 - 1978, et Laurence Bérubé : 1978 - 1997), Salon Simone (Simone Ouellet), Salon Isabelle Bonsaint, Salon Mado (Imelda et Marguerite Lebel), Salon Anne-Marie Rioux et, encore en activité, Salon Thérèse (Thérèse Larrivée) depuis 1958 ainsi que le Salon Lyne (Aline Beaulieu) depuis 1968 et Coiffure Martin depuis 1978.

LES CORDONNIERS

Il y avait cinq cordonniers d'inscrits au recensement de 1871 : Hilaire Bélanger, Vénérand Rioux, Noël Fortin, Théophile Fortin et Cyprien Couture.

Ce métier traditionnel est encore très important de nos jours. Voici les noms de ceux qui l'ont pratiqué : Fortunat Roy, cordonnier; Gustave Goulet, cordonnier-sellier; Arsène Beaulieu, sellier. Ces trois derniers demeuraient sur la rue Jean-Rioux.

En 1933, Charles-Eugène Rioux ouvre une cordonnerie à Rivière-Trois-Pistoles. Pendant 52 ans, il répond aux besoins de ses clients, provenant de toute la région. Il ne compte pas ses heures et s'applique à faire du bon travail. Une de ses spécialités, difficile et éreintante pour

Le « p'tit cordonnier de Tobin », Charles-Eugène Rioux, aura répondu aux besoins de ses clients pendant 52 ans, de 1933 à 1985.





Le cordonnier Henri Lebel, au service de la population locale et régionale de 1936 à 1990. Son atelier était situé sur la rue Notre-Dame est.

un homme de sa stature, est la réparation de grandes toiles de camions, de bateaux et de moissonneuses. La force exigée pour déplacer des objets aussi lourds est compensée par sa grande agilité. Il ajoute des pièces qu'il recoud aux déchirures de toiles très encombrantes. Il ferme boutique le 7 janvier 1985 au grand regret de tous ses concitoyens, qui gardent de lui un souvenir impérissable.

En 1936, François et Henri Lebel ouvrent une cordonnerie chez Alphonse Boucher, au 82, Notre-Dame est. En 1939, Henri rachète la part de son frère pour le prix...un peu plus que rien. Il approche son atelier du centre-ville, voisin du tailleur Côté. À ce moment-là, un cirage coûte 10 cents et des semelles neuves 2,50 \$. Avec les années, Henri apprend qu'on ne vit pas à l'air du temps. Le matin du premier novembre 1990, la toile est baissée et, dans la porte, il est écrit « FERMÉ ». Quelques jours plus tard, il remercie tous ses clients dans *le Courrier*. C'est nous qui aurions dû le remercier pour toutes ses années de services envers sa clientèle.

Armand Gagnon a commencé son apprentissage en cordonnerie, chez Clément Veilleux de Saint-Jean-de-Dieu. Il a débuté en 1938 comme cordonnier dans la maison d'Alfred Lévesque, un ancien magasin général, pendant un an. Il déménage chez William Michaud pendant deux ans et achète la maison de Delphis Tardif en 1941. Armand a commencé à faire de la vente de chaussures, et a déménagé cette maison, pour y construire en 1952 le bâtiment où est située actuellement la « Pharmacie Alain Michaud », au 340 rue Jean-Rioux. La vente de chaussures ayant pris le dessus sur la cordonnerie, elle est abandonnée en 1958. Ce commerce ferme ses portes en 1989.

Jean D'Amours et son fils Normand, cordonnier et marchand de chaussures, ont débuté en 1967. Normand et Claire, son épouse, sont les propriétaires actuels depuis 1973 du « Foyer de la chaussure », au 370, rue Jean-Rioux.

Louis Cuir, propriété de Louis Desjardins, est une boutique de cordonnier artisan établie au 1, rue Notre-Dame ouest, depuis 1980.

CREUSEURS DE PUIITS

Au début de la colonie, pour les industriels, les commerçants, les cultivateurs et les journaliers qui désirent faire une construction, le premier souci et non le moindre était de choisir un endroit où il y a de l'eau en disponibilité.

Là où les hommes veulent vivre l'eau est primordiale. On s'installe de préférence près des rivières, des sources, des fossés, des fontaines

pour réduire le plus possible les problèmes de transport. C'est ici que les creuseurs de puits vont jouer leur rôle. À Trois-Pistoles, nous en avons eu deux très expérimentés : Jos Beaulieu et Willie D'Amours.

Jos Beaulieu, commerçant de Saint-Arsène et de Saint-Guy, arrive à Trois-Pistoles vers 1936. Il possède des camions pour faire du transport et deux machines à puits. La date du début des opérations de creusage se situe vers 1930. Il continue ce travail pendant plusieurs années dans la région.



L'édifice de la Compagnie de chaussures de Trois-Pistoles, où s'installe l'industriel Willie D'Amours en 1940, spécialiste du creusage de puits.

Sourec : J.-François Beaulieu.

Willie D'Amours habite Sainte-Françoise où il possède une boucherie tout en faisant du taxi. En 1938, il achète un hôtel à Causapscal qui est malheureusement rasé par un incendie en 1939. En 1940, W. D'Amours loue un logement à Trois-Pistoles, de Pierre Beaulieu, dans la bâtisse de la Compagnie nationale de chaussures. C'est à ce moment qu'il fait l'achat d'une machine à puits. En 1943, il achète la bâtisse de monsieur Pierre Beaulieu, laquelle compte quatre logements à l'étage inférieur. Il aménage six logements au deuxième étage.

Et W. D'Amours s'occupe ardemment du creusage de puits. Il fait des travaux jusqu'à Chicoutimi; son gendre Lucien Soulard est son homme de confiance. Mais la région des Basques reste l'endroit où il fait le plus de travail. De plus W. D'Amours est propriétaire d'un camion et d'un tracteur à chenilles, ce qui lui permet d'accomplir plusieurs petits travaux. Il cesse ses activités à la fin des années 1960.

LES DÉMÉNAGEURS DE MAISONS

Parmi les métiers traditionnels, il en est un plus inusité, mais combien laborieux, celui de déménageur de maison. Mathias Larrivée, qui oeuvrait déjà dans la construction, en a fait sa principale occupation et son expertise était reconnue à l'extérieur de la ville. La plupart de ses fils l'ont secondé dans son travail. Après son décès accidentel, son fils

Déménagement d'une bâtisse
par Mathias Larrivée en juin
1941 à Saint-Émile d'Auclair.

Source : Jeannette Larrivée.



Arthur prend la relève. Tout y était fait manuellement, à partir des dormants que l'on déplaçait au fur et à mesure que la maison avançait. Elle était tirée par un système de poulies actionnées par la force des bras, à l'aide d'un cabestan.

LES ÉLEVEURS DE CHEVAUX

LUDGER CÔTÉ

Dans les années 1880, Théophile Côté se distingue de ses concitoyens par son implication dans la vie communautaire, mais aussi par son goût inné du négoce. Cultivateur de métier, il ne se contente pas de la routine et de la stagnation. Il fait le commerce des terres et il conserve les meilleures afin de produire en quantité tout ce dont il a besoin pour bien nourrir vaches de race et chevaux de qualité qui composent son cheptel.

Ludger, son fils, nourrit de plus grandes ambitions et ajoute d'autres cordes à son arc. En plus d'exceller dans l'agriculture et dans l'élevage au point d'avoir un boeuf Holstein primé à l'Exposition de Québec, en plus d'acheter et de vendre des terres, il s'intéresse au commerce du bois et, surtout, à la vente des chevaux.

C'est ainsi que 20 à 25 chars de chevaux arrivent de l'Ouest canadien à peu près tous les ans. Trois-Pistoles est un véritable dépôt pour l'Est du Québec et même pour le Saguenay. De Saint-Pascal à Amqui, les maquignons affluent de partout pour acheter les meilleures bêtes et se conter d'interminables romances, qui se terminent souvent par des vantardises et des mensonges.

Ce commerce, il faut le dire, n'était pas aussi simple qu'on le croit aujourd'hui. Il comportait beaucoup d'exigences en terme de financement : paiement des chevaux par chèques certifiés de 1 000 \$ avant leur départ de l'Ouest canadien, réserve de 400 \$ environ pour défrayer les coûts d'alimentation et de nettoyage au cours des arrêts du train et, enfin, quelque 300 \$ d'ajustement final, suivant l'âge et le poids des broncos, une fois rendus sains et saufs à destination.



Cette grande odyssée se termine dans la grande écurie du temps, devenue le magasin Albert Labrie, rue Notre-Dame ouest. La maison voisine, appartenant à M. Gagnon et abritant des personnes âgées, a servi pour les employés en service, Léon et Charles Lévesque. Il est intéressant de savoir que tous les acheteurs de chevaux ont un dîner gratuit à la maison de M. Côté, devenue la propriété d'Adrien Côté, et qu'ils peuvent prendre le temps dont ils ont besoin pour marchander harnais, foin, voiture et chevaux de qualité.

LES ÉPICIERS-BOUCHERS

Que de chemin parcouru avant l'ère des supermarchés! Comme le voulait la coutume du temps, le boucher faisait du porte à porte avec sa voiture remplie de pièces de viande et autres produits que la ménagère achetait à la rue pendant que le cheval attendait docilement.

Celui qui a exercé ce métier ici le plus longtemps est sans doute J.-Télesphore Rioux, J.-T. comme on l'appelait. Épiciers-boucher, il a ouvert son commerce en 1912 et faisait aussi l'abattage des animaux de boucherie pour sa clientèle et pour les cultivateurs. Agrandi en 1937, son magasin, situé au 102 Notre-Dame ouest, a été démoli en 1962 pour faire place à un magasin plus moderne. Son fils Roger et son épouse Carmen ont continué à l'exploiter jusqu'en 1979. Après deux transactions successives, ce magasin est devenu la propriété de l'entreprise de nettoyage Bucknet. Aujourd'hui, on y trouve les locaux de la M.R.C. des Basques, à qui il appartient.

À ce doyen, s'ajoute un éventail de noms tout aussi importants : Philippe Beaulieu, André D'Amours, David Gagnon, Paul-Émile et Camille Dubé, Benoît Caron, Gérard Dubé, Charles Desjardins, Aubin Jennis, Paul Jean, Ovila Dionne, J.-M. « John » Dumas et la boucherie « La bonne Chair » exploitée par Rino Rousseau.

LES FERBLANTIERS ET PLOMBIERS

Au recensement de 1871, Augustin Martel y figure comme ferblantier.

On compte cinq générations de Bilodeau ferblantiers. Louis Bilodeau, forgeron de métier, quitte le nid familial de La Malbaie vers 1860 et vient s'établir à Trois-Pistoles. Il y épouse Hermine Dion en 1863. À partir de ce moment, Louis apprendra le métier de ferblantier et marquera ses descendants jusqu'à aujourd'hui. Le dernier de ses fils, Victor, accentuera cet héritage familial avec ses propres fils et ce, à partir de la boutique de ferblanterie sur la rue Vézina. L'expansion

Arsène, Pierre, Benoît et
Emmanuel Bilodeau,
Régis Belzile, Claude Rioux
et Léo Riou.



Source : André Bilodeau

économique de l'après-guerre favorisera le métier de couvreur (une extension de la ferblanterie). Ainsi, dans les années 1950, Élisée, Arsène, Victorin, Emmanuel, Clément, Pierre et Benoît participeront à la construction de plusieurs églises (toitures) dont celles de Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-au-Renard et les Clercs de Saint-Viateur à Sainte-Luce. Puis à partir des années 1960, la plomberie et le chauffage prendront le dessus sur la ferblanterie dans les activités de l'entreprise familiale. Aujourd'hui, Richard (fils d'Élisée), entrepreneur en plomberie et chauffage, a quand même conservé un atelier de ferblanterie dans son magasin. Pour ce qui est de la dernière génération, on peut se demander si elle va perpétuer ce métier hérité des ancêtres.

Joseph-Hermas Cousineau exerce ce métier quelques années entre 1940 et 1950, rue Jean-Rioux.

Élie Gagnon débute vers 1945 sur la rue Vézina et abandonne le métier vers 1980.

Les autres plombiers qui exercent actuellement cette profession sont Philippe Leclerc, au 48, rang 2 centre. Il exerce son métier à partir de 1977 et son fils Yves étudie actuellement pour prendre la relève.

Pierre Rioux, au 743, rue Notre-Dame est, lance son entreprise en 1985 et se spécialise dans le chauffage.

LES FORGERONS

Au recensement de 1871, il y avait 12 forgerons d'inscrits à Trois-Pistoles. Il s'agit des personnes suivantes :

Octave Raymond

Solyme St-Laurent

Majoric Tardif

Jean Rousseau (grand-père du notaire J.-Hervé Rousseau)

Paul Thériault, père et fils

Louis Turcotte

Hippolyte Lebel

Joseph Leblond, 1^{er} rang ouest

Pierre Deschênes

Jean-Baptiste Lavoie



Louis Bilodeau

Elzéar Moyen

Voici ceux qui ont assuré la continuité de ce métier très important à l'époque :

Félix Labrie, père d'Isidore Labrie.

Gaudiose Caron, maire de la ville en 1938.

Dans une famille, cinq générations de forgerons se sont succédé dont les quatre premières par l'alliance des filles des forgerons. En voici la liste :

Guillaume Charest, forgeron et son épouse Félicité Côté.

Justine Charest épouse Maxime Morency, forgeron.

Léonie Morency épouse Antoine Beaulieu, forgeron.

Alice Beaulieu épouse Achille Lebel, forgeron.

Jean-Marc Lebel, forgeron est le fils d'Achille.

(Voir *L'Écho des Basques*, vol. 12, 1991, p.19.)

LES FORGERONS-CHARRONS

Avant la venue des automobiles, des camions, des tracteurs et de tous les spécialistes qui réparent ces voitures, nous avions les forgerons-charrons. C'étaient des individus très adroits, capables de trouver des solutions pour réparer les instruments de ferme à un prix dérisoire.

Ils savaient faire la soudure au feu de forge, tremper les haches, ferrer les chevaux, vendre des remèdes et donner certains soins à des animaux.



La forge de d'Alphonse
Théberge, rue Jean-Rioux,
en 1918.

Source : *Adrien Côté*.

Parmi ces hommes de métiers, mentionnons : Lazare Lepage, charron; Alphonse Théberge, forgeron-charron; Wilfrid Rioux, forgeron charron; Alphonse Lavoie, forgeron charron et fabricant de voitures de promenade pour l'hiver et de plates-formes de camions. Trois à quatre hommes ont aidé ce dernier dans sa tâche.

Philippe Bérubé, forgeron-charron, est dans sa 57^e année au service de sa clientèle. Au printemps 1940, il achète la maison et la forge de Hippolyte Caron, coin Vézina et Roy, au prix de 1 200 \$. Il y travaille jusqu'à l'hiver 1940-41 où il travaille pour Deschênes et Frères, au Lac Neigette pour 4 \$ par jour. Revenu à sa forge, au printemps 1941, il est impossible d'énumérer tous les travaux qu'il accomplit. Soulignons seulement la fabrication de 151 plates-formes de camions (Voir photo). La première a été construite pour Edmond Audit au début des années 1940.

Il avait un talent particulier pour accommoder sa clientèle. Il restait toujours disponible pour vendre du fer, des écrous et des boulons entre ses gros travaux et tout le monde ressortait satisfait de ses services. Espérons qu'après toutes ces décennies, il sera encore au service de sa clientèle au début du XX^e siècle, car un homme de son expérience est difficile à remplacer.

LES MENUISIERS CHARPENTIERS

Des membres des familles Lavoie, Larrivée, D'Amours, Pigeon, Rioux, Jean, Bérubé, Tardif, Parent, Levasseur, Raymond, Devost, Lafrance, Lagacé, Soucy, Martin, Dionne, Bélanger et Pelletier, etc. ont pratiqué à diverses époques, ces métiers, et ce, dans la construction et la réparation de tout genre.

LES COUTURIÈRES

Au siècle dernier et jusqu'à il n'y a pas si longtemps, avant que le prêt-à-porter n'envahisse nos garde-robes, les couturières ont joué un rôle important dans le vécu quotidien de nos familles.

Plusieurs de ces habiles couturières ont même créé leur propre atelier et enseigné au cours des années des bons services de l'une ou l'autre d'entre elles : mesdames Alphonse Dubé, Lorenzo Boucber, les Yvonne Larrivée, D'Amours et Lavoie, Arthur Bélanger, Germaine Michaud, Blanche Bélanger, Mathias D'Amours, Blanche Bérubé, Rolande L.-Ouellet, Lucile Beaulieu, Marthe D.-Bélanger, Thérèse O.-Larrivée, Aline D.-D'Amours, Émilien Soucy, Aline Lebel, Germaine Roussel, Marius April et sans doute beaucoup d'autres.

Quelques-unes ont oeuvré surtout dans le domaine de la fourrure : les deux soeurs Hénédine et Luména Boucher, mesdames Amédée Levesque et Adéline P-Rioux.

LES ORFÈVRES

Tel est le nom que l'on donnait autrefois aux horlogers-bijoutiers. Pierre Thériault, arrivé ici vers 1910, exerce ce métier pendant plusieurs années sur la rue Notre-Dame ouest. Son fils Antoine en assure la continuité jusqu'à son départ de Trois-Pistoles en 1955.



L'un des premiers horlogers-bijoutiers à s'établir à Trois-Pistoles a été Pierre Thériault, vers 1910. Il est le père de Jean Thériault, i.é.

Source : Marcelle Thériault.

Charles-Henri Rioux commence, lui, à exploiter son commerce en 1930 dans un local de la maison de Charles-Eugène Belzile en face de l'église. Par la suite, il s'installe définitivement à l'endroit actuel. Son fils Jacques en assure la relève.

Marcel Pinel s'installe ici en 1960 dans l'ancien magasin «J.-A. Landry». Il déménage ensuite au 26, rue Pelletier. Il y prend sa retraite en 1994.

D'autres bijoutiers ont exercé ce métier moins longtemps. Parmi ceux-ci se retrouvent Octave Lebel, gendre de Jean-Baptiste Deschênes, un monsieur Blais et Léopold Pelletier.

LES PEINTRES-DÉCORATEURS

Charles-Eugène Belzile décide en 1909 d'entreprendre des cours de peinture à Rivière-du-Loup pour une période de trois ans. À son retour, il initie ses frères au métier de peintre-décorateur, un métier qui était rare à cette époque. Son frère Désiré, voulant se perfectionner d'une façon spéciale, commande des livres de France visant à maîtriser l'art d'appliquer l'or bruni. Charles-Eugène, lui, travaillait déjà l'or en feuilles.

Charles-Eugène entreprend des sous-contrats de peinture pour les entrepreneurs Nilus Leclerc et Georges Dubé, sous-contrats qui le mèneront jusqu'à Gaspé. Il travaille dans plusieurs églises, hôpitaux et communautés religieuses pour y effectuer divers travaux de peinture. Ce genre de contrat durait plusieurs mois et ses frères Jean, Arthur, Albert, Philippe et Léopold se joignent à lui à tour de rôle pour l'aider à remplir ses engagements. Au fil des années, chacun suit sa propre carrière.



Première communion
Albert et Silvio Dumas
en 1905
Source Pauline Dumas.



Photo Gagnon
Imprimerie régionale enr.



G.A Gagnon

En 1929, le fils de Charles-Eugène, Dominique, alors âgé de 15 ans suit les traces de son père et apprend les différentes étapes du métier telles que l'imitation de bois, l'application de l'or en feuille, etc.

En 1954, Jean Belzile, entrepreneur-peintre, restaure l'intérieur de l'église de Trois-Pistoles. Son fils Lionel décide lui aussi de continuer ce métier et prend la relève de son père.

Rares sont les maisons de la région où un Belzile n'a pas donné un coup de pinceau pour embellir et restaurer le patrimoine familial.

D'autres peintres ont oeuvré à Trois-Pistoles. Entre autres, trois générations de Rioux : les fils de Théophile, savoir Edmond et Ernest.

Arthur, fils d'Edmond, est devenu entrepreneur en 1972. Son frère Alphonse, ainsi que son fils Paul-André, travaillent actuellement dans l'entreprise.

Jean Charest, Charles Paradis, Henri Paradis et Léopold D'Amours pratiquaient ce métier entre les années 1930 et 1960. D'autres noms mériteraient une attention spéciale : Laurent Létourneau, Roma Lavoie, Jean-Guy Rioux et Julien Gagnon.

LES PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS

Depuis le début du 20^e siècle plusieurs photographes et imprimeurs se sont succédé à Trois-Pistoles.

Les studios G.-A. Gagnon, suivit quelques années plus tard par J.L. Lebel Photo, furent parmi les premiers à offrir les services de photographie professionnelle.

Le studio de Ludger Lebel fonctionnera jusqu'au milieu des années cinquante et celui de Georges-Arthur Gagnon, dit l'artiste, fut ouvert jusqu'à sa mort en 1945. G.-A. Gagnon exploitait également une imprimerie depuis les années 20 qui fut reprise par son fils Yvon. Dans la même période le frère d'Yvon Gagnon, J. Gérard, partit lui aussi son imprimerie qui fut reprise par son fils Donald en 1975.

En 1955, Photo Gagnon, propriété de Jean-Pierre Gagnon, ouvre ses portes rue Jean-Rioux puis déménage au 15 Notre-Dame Est en 1957. Il ajoutera en 1961 l'Imprimerie Régionale enr. qui imprimait alors le journal *Le Courrier de Trois-Pistoles* et deux autres journaux de la région ainsi que de nombreuses circulaires.

Le commerce de photographie fut vendu à Gaston Michaud, fils d'Arthur, au début des années 60. Et l'Imprimerie ferma ses portes en 1968 comptant alors une quinzaine d'employés.

M.-L. Pelletier Photo, propriété de Marie-Louis Pelletier, offrit un service de photographie à même son journal *Le Courrier de Trois-Pistoles*. Les photographes principaux furent Marie-Louis Pelletier, Marcel Pelletier et André Morin.

STUDIO GIL

Studio Gil Photo ouvre ses portes en 1963, propriété de Gilles Guillemette. C'est son frère Francis qui offrait alors les services photographiques. L'Imprimerie Trois-Pistoles s'ajoutait au commerce à l'automne 1968. L'imprimerie fut cédée en 1977 à Michel Gagnon qui par la suite l'a vendue à Imprimerie Publicom de Saint-Éloi.

Jean-Pierre Morency, photographe depuis près de 10 ans au Studio Gil, en fit l'acquisition en 1977 et dix ans plus tard il le vendit aux propriétaires actuels du Dossier Gilles Gaudreau, Marie Leblanc et Daniel Thériault. Gilles Gaudreau, offre dès lors les services de photographie professionnelle.

LES TAILLEURS

Arrivant de Cacouna avec sa nouvelle épouse, Thomas Lebel s'établit à Trois-Pistoles. Cinq ans plus tard, il s'installe sur la rue Notre-Dame ouest où il exerce sa profession durant toute sa vie. Cyprien travaille avec lui jusqu'à la retraite de son père à l'âge de 80 ans. (Voir *L'Écho des Basques*, vol. 12, 1991, p. 23).

Le tailleur Jos April et son fils Roland pratique pendant plusieurs années à Trois-Pistoles, sur la rue Vézina.

MAGASIN JOS CÔTÉ

Jos Côté tailleur commence à exercer son métier 1902. Son premier atelier est sur la rue Notre-Dame ouest. Il s'installe ensuite là où se trouve aujourd'hui la Cantine D'Amours, pour se fixer quelques années plus tard de l'autre côté de la rue.

Cette boutique se transforme en magasin général et devint par la suite un chic magasin de confection pour dames et messieurs.

François et son épouse Jeannette l'exploitent jusqu'au moment de leur retraite en 1988. Vidéo-Plus s'installe dans ce local jusqu'en 1997.

La Mercerie Jos Côté, fondé par Jos Côté tailleur François Côté, fils du tailleur, et son épouse Jeannette en ont fait un chic magasin de confection pour hommes et dames.

Source : André Balodeau.



■ *Les services*

ASSURANCES

En mars 1939, Cyprien Rioux devenait représentant en assurance-vie et, en 1944, il ajoutait les assurances générales à ses cordes. Ses deux fils vinrent par la suite s'intégrer à l'entreprise familiale : Miville en 1964 et Raynald en 1968. Au cours de l'année 1970, la maison de courtage Cyprien Rioux et Associés procédait à la construction de l'édifice actuel situé au 330, Notre-Dame est. En 1971, Maurice Ouellet, qui était propriétaire depuis 1968 du bureau d'assurances de Rosaire Labrie, fusionne son entreprise avec celle de Cyprien Rioux, propriété alors de Raynald et Miville. La maison d'affaires porte maintenant le nom de «Rioux, Ouellet & Rioux Enr.» et fait partie du «Groupe Assbec» régional (« Assbec » : regroupement de douze bureaux d'assurances).

Frédéric Michaud débute dans l'assurance générale en 1922 et en 1954 Placide Pelletier prend la relève du commerce. Depuis 1988, Placide est représentant de la «Promutuel» de Rivière-du-Loup.

BANQUES

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Située au 41 Notre-Dame ouest, elle a pignon sur rue à Trois-Pistoles dès le début du siècle. Amédée Lechasseur en est le gérant. En 1906, les registres indiquent qu'il fait baptiser un enfant et, à sa signature, il ajoute : directeur de la banque.

Plusieurs gérants lui ont succédé et, depuis mai 1994, c'est Roberto Dionne qui remplit cette fonction.



L'ancien édifice de la Banque Canadienne Nationale, au 41 rue Notre-Dame ouest.
Source : journal *Le Courrier*.

LA BANQUE MOLSON

Elle ouvre ses portes à Trois-Pistoles vers 1915. Elle est située dans l'édifice où se trouve, aujourd'hui, le restaurant «Le Michalie».

Aux registres de 1920, il apparaît que Louis Beauchemin fait baptiser un enfant. Sa signature est suivie de : gérant de la Banque Molson.

BANQUE PROVINCIALE

C'est en mai 1969 que la Banque Provinciale vint s'installer à Trois-Pistoles. Elle était située à l'angle des rues Notre-Dame et Jean-Rioux, à l'emplacement actuel du bar «Le Quidam».

Régis Dumas en fut le premier directeur. Elle se fusionna en 1976 avec la Banque Canadienne Nationale.

LA CAISSE POPULAIRE

En 1912, Trois-Pistoles manifestait sa ferme intention de fonder une caisse populaire. On échoua dans cette première tentative. La deuxième tentative sera une réussite le 14 novembre 1939, avec la collaboration du clergé et des notables de la place.

Dès l'ouverture, soixante-deux personnes deviendront sociétaires de la première Caisse Populaire de Trois-Pistoles. Félix Michaud en est le premier directeur de 1939 à 1952. Puis vinrent Ida Gagnon de 1952 à 1954, le notaire Yves-A. Rioux de 1954 à 1957, Ida Gagnon en 1957. Guy Lebel de 1958 à 1960, Robert Létourneau de 1960 à 1983, Michel Perron de 1984 à 1987 et, depuis 1987, c'est Gérard Beaulieu qui en assume la direction.

La Caisse Populaire est située au 80, rue Notre-Dame ouest.

La Caisse populaire Desjardins de Trois-Pistoles, présente dans le milieu depuis 1939. Cette photographie a été prise à l'occasion du 50^e anniversaire de fondation de la Caisse, en 1989. Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, était alors présent.



LAURENTIDE FINANCE

Ouverte en 1959, cette institution est une succursale de prêts-hypothécaires, située au 64, rue Notre-Dame ouest.

Yves Normandin, frère de madame Normand Larrivée, en fut un des directeurs. Plusieurs autres s'y sont succédé.

COMMUNICATIONS FAUCON

Communications Faucon est une agence de communication fondée en 1989. L'entreprise est la propriété d'André Bilodeau et Thérèse Beaulieu. Elle a réalisé plusieurs imprimés (affiches, dépliants, brochures livres, etc.) pour de nombreux organismes du milieu et de l'extérieur.

LES CROQUE-MORTS

S'il est un service dont aucune société ne peut se passer, c'est bien celui d'entrepreneur de pompes funèbres. Vers les années 30, il y en avait deux qui exerçaient ici ce métier : J.-H. Soucy et Urbain Martin, qui avait pris la relève de son père Hormisdas. À l'époque, les cercueils étaient fabriqués dans leurs ateliers et les défunts, en plus d'être exposés dans leur demeure, étaient « veillés » jour et nuit. Un « crêpe » noir à la porte y indiquait un deuil.

Vers les années 1940, M. Martin délaissait cette activité pour s'occuper de sa menuiserie, qui allait devenir Martin & Martin. En 1956, J.-H. Soucy vendait son entreprise à la famille Rioux dont Roger était le président. En 1963, Roger Rioux fondait sa propre entreprise. De son côté, Jean-Guy devenait le président de Rioux & Frère, dans l'ancienne résidence de H. Morin (constructeur d'églises). Quelques années plus tard il se portait acquéreur de cette entreprise (frais funéraires et service d'ambulance). Présentement, Jean-Guy travaille en collaboration avec son fils Nelson.

Et depuis octobre 1984, la maison Roger Rioux a été acquise par Jean Fleury et Fils.

Chacun est propriétaire de plusieurs salons dans les paroisses environnantes.

LES FLEURISTES

En 1954, madame Albert Morency a été la première à ouvrir une boutique de fleuriste dans la région au 144 Notre-Dame est. Sa fille Thérèse lui succède de 1963 à 1982.

Florian Malenfant exploite la Flore Laurentienne au 135 Notre-Dame ouest, de 1971 à 1992.

La boutique de Lionel Veilleux a ouvert ses portes en 1982 sur la rue Jean-Rioux pour déménager trois ans plus tard au 53 Notre-Dame ouest. Ce service nous est assuré aujourd'hui par Déco Fleurs (José Ouellet) depuis 1986.

LES RESTAURANTS

AU RÉGAL DE LA MER

Situé sur la rue Richard à Trois-Pistoles, il fut la propriété de Normand Lévesque et de Mme Monique Lévesque. On y servait des spécialités de poissons et fruits de mer. Ce restaurant n'existe plus actuellement.

CAFÉ JACQUES CARTIER

Quelques-uns se souviendront du Café Jacques Cartier (1934 à 1953), propriété de Charles-Eugène Morency, barbier. Il a été exploité d'abord par son épouse Yvonne D'Amours, et par la suite par Alice, Alma et Marie-Paule (soeurs d'Yvonne). C'était le rendez-vous de la jeunesse, particulièrement des patineurs, au 250 rue Jean-Rioux.



Le Café Cartier était situé au 250 rue Jean-Rioux. Il a été le rendez-vous de la jeunesse, de 1934 à 1953.

Source Adrien Côté.

CAFÉ L'ESSENTIEL

Ouvert à l'été 1994 et situé sur la rue Jean-Rioux, madame Claudette Lévesque en est maintenant la propriétaire. Présentement, elle exploite son entreprise surtout durant la saison estivale et nous offre une cuisine composée de menus végétariens et de menus-santé.

CAFÉ RÉGAL

En 1927, J.C. Belzile ouvre un service de restauration et d'épicerie. Cinq ans plus tard, il y ajoute une salle de « pool » et quelques cabines. Suite à l'achalandage, il effectue des réparations en 1944 pour en augmenter la superficie. Ainsi, le café Régal peut ajouter le service des

Le Café Régal, rue Notre-Dame ouest, a fait partie des habitudes pistoloises de 1927 à 1973. Sur la photographie, on reconnaîtra Olivine Gaudreau, Lucette Belzile et Thérèse Lagacé.

Source : Roger Belzile.



repas. Il devient la propriété de Adélarde Rioux et de Olivine Gaudreau en 1963 qui l'exploitent jusqu'à sa fermeture en 1973.

CAFÉ-RESTO L'ENSOLEILLÉ

Café végétarien, situé sur la rue Notre-Dame ouest, il fut ouvert en décembre 1995 par Germain Beaulieu. Ce dernier le vend en novembre 1996 à Mariette Éthier et Marcelle Brisebois qui élargissent quelque peu les frontières de sa vocation initiale qui se voulait exclusivement végétarienne.

CAFÉ ROYAL

En 1939, dans l'édifice situé coin Notre-Dame et Langlais, Victorin Larrivée « Le Vic » et son épouse Berthe Létourneau ouvrent dans la partie ouest du premier étage le si populaire Café Royal.

Après de nombreuses années d'activités, lorsque l'édifice est démoli, le terrain sert de stationnement à Handy Andy, et Victorin déménage tout près au 93, Notre-Dame est, pour y ouvrir un dépanneur. Il cesse ses activités en juin 1980.

Le très populaire Café Royal, exploité par monsieur Victorin « Vic » Larrivée et son épouse Berthe Létourneau, au coin des rue Notre-Dame et Langlais, ouvrait ses portes en 1939.

Source : Nicole Gagnon.





LA CANTINE D'AMOURS (LA PATATE)

Au 66 rue Notre-Dame est, à l'endroit où était située la boucherie D'Amours en 1954, madame André D'Amours et son fils Jean-Paul ouvrent une cantine.

S'étant incorporé en 1974, L & P ouvre un casse-croûte derrière la cantine. Lionel et Jean-Paul déménagent en mai 1975, tout près du centre commercial qui n'était pas encore construit à ce moment-là. Après bien des démarches, ils obtiennent enfin le prolongement de la rue Richard, permettant accès à la route 132. On effectue des rénovations et le casse-croûte devient un restaurant, jusqu'au moment de la vente en 1984.

LE 379 JEAN-RIOUX

Un nombre impressionnant de commerces ont défilé dans cet édifice acquis par Willie Rioux en 1927. Vers la même année, Joseph Belzile y exploite un restaurant qui était le rendez-vous des gens de tous les âges, en particulier des enfants, avec l'achat de bonbons « à la cent », de cornets de crème glacée à 0,05 \$ et de « liqueurs » à l'orange.

Arthur Bélanger en fait l'acquisition en 1944, l'exploite pendant 10 ans pour le revendre à Augustin Saint-Jean qui y ajoute une salle de « pool », et l'exploite à son tour en 1973.

Ce restaurant est acquis par les associés Laval Lavoie et Aurèle Gagnon, devient la taverne Le Caly et, en 1976, le Bar Trois-Pistoles, avec les nouveaux propriétaires Gisèle et Jean-de-Dieu Dubé, qui l'administrent jusqu'au décès de celui-ci en avril 1994.

Leur fille Marie-Claude et Gaston Paradis leur succèdent et Jean-Eudes Parent en est le propriétaire actuel.

LE CURB SERVICE

Situé tout près de la station Irving, ce restaurant abrite une salle de danse et sert des repas. Aujourd'hui il est devenu le « Dépanneur G.L. Inc. ».

LE FLEUR DE LYS

Ouvert en 1968 par Damien Ouellet et Flore Aubut, ce restaurant poursuit ses opérations pendant trois ans.

LE GONDOLIER

Germain Pelletier achète les terrains de L & P pour y construire le centre commercial et le restaurant fait partie du contrat. Carmen Gentil loue le restaurant, qu'elle exploite sous la raison sociale « Le Gondolier » pendant quelques années, avant de vendre tous ses équipements à Francis Ouellet en 1987.

Le 1er août 1987, ce dernier fait l'ouverture officielle de ce restaurant sous la raison sociale « Le Gondolier 1987 ».

Depuis cette acquisition, Francis rénove le restaurant plusieurs fois, dont la dernière en 1996, pour en faire un commerce de premier ordre.

Au Gala de l'Entreprise de l'année, en 1990, section service touristique et en 1996, section commerce et service, Le Gondolier et tout son personnel sont grandement honorés.

LE GRENIER D'ALBERTINE

Pour accommoder les visiteurs du site de la «Maison de V.L.B.», Victor-Lévy Beaulieu ouvre un restaurant en 1994. Ce site demeure un endroit à visiter pendant l'été.

LE MICHALIE

Situé au 55 rue Notre-Dame est, ce restaurant a eu successivement plusieurs propriétaires dont : Jean-Jacques Rastoldo et Louise D'Amours, Annette Dupuis et Édouard Rioux, madame Roger Harrisson, Denise Veilleux.

Le Michalie est maintenant la propriété de Michel Dumont et il se spécialise dans les mets italiens.

LE THÉRI-BEL

Avec l'ouverture du centre commercial « Les Galeries Trois-Pistoles », en 1986, en plein centre du mail, Mariette et Marc-André Bélisle ouvrent un casse-croûte. Quelques mois plus tard, vu l'accroissement de la clientèle, ils décident d'agrandir en changeant de local.

En 1996, d'importantes rénovations permettent d'ajouter à leur casse-croûte, une section restaurant.

De plus, Mariette et Marc-André exploitent un service de traiteur pour accommoder toute leur clientèle.

RESTAURANT BASQUE

Situé sur la route 132, ouvert en 1960, ce restaurant a vu se succéder plusieurs propriétaires. Depuis 1996, Claude Leclerc l'exploite sous la raison sociale « Resto-Pop ».

SUR LE POUCE (Le Bellevue)

Construit en 1970 par André et Claire Blais au 89 rue Notre-Dame ouest, il a eu plusieurs propriétaires. En 1997, Robert Lebel en fait l'acquisition.

■ *Les services publics*

LE BUREAU DE POSTE

Depuis 1786, les citoyens de Trois-Pistoles peuvent bénéficier du service postal. Jean-Baptiste Rioux a été le premier à exercer le métier de postier.

Sur ordre de son commandant en chef, Hugues Finley lui fournit chevaux et voitures. Le trajet est passablement long de Bic à Lévis, surtout en hiver, parce que les chemins ne sont pas entretenus comme aujourd'hui.

Ledit monsieur Rioux observera les ordres légaux et toutes les instructions légales touchant la poste. (Voir *l'Écho des Basques*, vol. 7, 1986.)

Le bureau de poste vers 1900-1910, sur l'un de ses premiers emplacements connus, en face de l'église, où se trouve aujourd'hui le magasin Gaguon et Frère.

*Source : Robert Côté
Groupe de recherche
en histoire du Québec*

Photo : Louis-Isidore Rioux.





Le maître de poste
Léon Morency à la gare de
Rivière-Trois-Pistoles.

Source : Adrien Côté.

Le bureau de poste, alors
qu'il se trouvait au 5 rue
Notre-Dame est, à l'Hôtel de
Ville de Trois-Pistoles

Source : Paul Dumas.

La photo illustre un des premiers emplacements connus, situé en face de l'église. Tout le monde reconnaît, sans doute, le magasin Gagnon et Frère. À cette époque, David Bertrand en est le propriétaire. Il est le fils de Louis Bertrand, député de Cornwallis, Québec.

Quelques années plus tard, le bureau de poste fut déménagé au 5 de la rue Notre-Dame est et y demeura quelques années. Une partie du premier étage était occupé par la poste avec des appartements attenants pour y loger les maîtres. À l'étage inférieur, se trouvait le bureau des douanes avec respectivement, Alexis Côté et Cyrice Lebel. Quant à l'étage supérieur, il servait de salle de spectacle ainsi qu'à divers autres services.

On trouve comme maître de poste, J.-Ernest Rioux vers 1913, Willie Lindsay de 1926 à 1938, Dr Octave Lacroix, de 1938 à 1948, Rita Lévesque (par intérim) de 1948 à 1949, et Armand Lévesque de 1949 à 1958.

En 1957, le bureau de poste est construit par Adrien Bérubé sur l'emplacement actuel. L'ouverture se fera en 1958. Armand Lévesque continuera d'être maître de poste de 1958 à 1979, Rachel D'Amours de 1979 à 1989 et c'est Patrick Bérubé qui en assume la responsabilité depuis 1991.



POSTE À INCENDIE

Aujourd'hui, toutes les villes bien organisées sont dotées d'un système à incendie.

Dès 1916, le maire Hormisdas Martin et son conseil approuvent un règlement autorisant la construction d'un système d'aqueduc pour usage domestique et, en même temps, pour combattre les incendies.



Entre 1916 et 1921, l'Hôtel de ville conclut une entente avec le conseil de la fabrique pour l'achat d'un terrain situé juste en arrière de l'Hôtel de ville, terrain qui servira à la construction d'une bâtisse pour les pompiers. Dès 1922, on procède à l'achat de deux échelles de 36 pieds chacune pour le service des pompiers.

Le 9 juin 1924, le conseil accuse réception de 5 000 \$ d'octroi et décrète un règlement d'emprunt pour la construction d'un poste à feu, pour l'achat de boyaux et de 12 bornes-fontaines. Odina Lagacé est nommé préposé au feu, avec salaire de 50 \$ par mois.

On engage aussi deux constables : Louis D'Amours et Charles-Théophile Rioux. En 1924, le conseil engage Louis Caron comme chef policier et lui fournit le téléphone, habit de travail, insigne, bâton et chaînette.

En 1927, le conseil de ville propose la construction d'un logement convenable pour Charles Belzile, chef-pompier, en remplacement de M. Lagacé. M. Belzile habitera la partie supérieure de la station pompe et feu; construction aussi d'une écurie attenante au poste pour y loger un cheval. Lorsqu'il y a incendie, il faut atteler le cheval, emporter les pompes et tout l'attirail. Ce ne doit pas être une sinécure.

Le cheval de M. Belzile sert à l'entretien des trottoirs. La plupart du temps, les contremaîtres à la voirie sont aussi policiers : Louis Caron, Charles Belzile, Joseph Lepage, Paul Meunier, Aurèle Côté, Lucien Lepage et Wilfrid Tremblay.

(Voir *L'Écho des Basques*, article de J.-M. D'Amours.)



La caserne des pompiers, construite en 1924 sur un terrain situé juste à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

Source : le journal *Le Courrier*.

SERVICE D'AUTOBUS

En 1946, considérant l'augmentation des usagers et du transport des marchandises entre Trois-Pistoles et Biencourt, Roland Martin, homme d'affaires de Rimouski, juge qu'il est opportun d'inaugurer un service d'autobus (deux auto-neiges « snowmobile » durant l'hiver) entre ces deux endroits.

À Trois-Pistoles, le rendez-vous est à l'hôtel Victoria. Roger Beaulieu, habile conducteur, est l'un des premiers à faire ce trajet. La rencontre des deux trains « Le Petit local » a lieu à Trois-Pistoles, vers 2 heures. Après le chargement des marchandises, les passagers prennent place et c'est le départ pour Biencourt. La durée du voyage est dictée par la température. Le lendemain, après vérification de la mécanique, c'est le retour à Trois-Pistoles.

Les propriétaires sont : Roland Martin de Rimouski, de 1946 à 1948; Victor Charron, de 1948 à 1950, avec le service postal à Lac-des-Aigles; Henri Duval et Charlemagne Côté de 1951 à 1954, autobus et service postal à Trois-Pistoles; Lionel Castonguay de 1954 à 1970, autobus et service postal, jusqu'à Biencourt.

Le service d'autobus Trois-Pistoles/Biencourt inauguré en 1946. On utilisait la « snowmobile » en hiver. Sur la photographie: Roger Beaulieu, habile conducteur, l'un des premiers à faire ce trajet.

Source : Adrien Côté.



Un « ticket » de nettoyage remis aux clients du Service de nettoyage enr., Gérard Thibault propriétaire.

SERVICE DE NETTOYAGE

Service était bien le mot pour ce genre d'entreprise, alors que les vêtements à nettoyer étaient cueillis de porte en porte pour revenir quelques jours plus tard tous impeccables.

Avec ses 40 années passées dans ce domaine, Jean-Claude Belzile en est sûrement le doyen. Après avoir oeuvré dans d'autres entreprises et ensuite à son compte, il a construit sa boutique au 345 Vézina, en



1954, pour l'exploiter jusqu'en 1984. Cette année-là, Claude Valet Service a été vendu à Raymond et Lucie Ouellet et, depuis, ce commerce affiche Nettoyeur Claude enr., et est la propriété de Diane Gagnon.

D'autres entreprises avaient dispensé ce service auparavant. Il y eut : Paulo et Gustave Rioux, Levasseur et Levasseur, Gérard Thibault, Gérard D'Amours ...

Un service de buanderie a été instauré ici par madame Délima Lagacé en 1948, assuré aujourd'hui par Nettoyeur Claude enr.

■ *Un court voyage dans le passé*

À GAUCHE *L'INTERCOLONIAL*

Émile Côté,
agent de gare vers 1920.

Source : *Thérèse Lindsay.*

HAUT À DROITE

Le Pont « Borlot »,
Avant 1955

Source : *Suzanne Leclerc.*

BAS À DROITE

Affluence à la gare de Trois-Pistoles pour le départ de l'une des filles de Jean-Baptiste Deschênes pour le couvent. On peut aussi y voir Caroline Pelletier, vers 1925.

Source : *S.H.C.T.P.*

L'année 1872 marque un regain de vie et d'activité. L'arrivée de l'Intercolonial à Trois-Pistoles inaugure une ère de progrès, qui profitera au plus modeste, comme au plus riche.

D'après le journal de l'époque, le *Courrier de Rimouski* : « Une locomotive, ayant à sa suite cinq chars, laisse, le 15 mai 1872, la Rivière-du-Loup et se rend aux Trois-Pistoles dans un temps relativement court. » Cet événement a causé beaucoup d'excitation chez les populations qui bordent le trajet. Dans le même journal, on y ajoute que c'est la firme Saint-Laurent, Dion et Cie de Rimouski qui obtint le contrat des gares et qu'elles ont toutes été construites en 1872.



LES PELLETEUX

Qui étaient les pelleteux? Autrefois, la saison hivernale était beaucoup plus rigoureuse qu'aujourd'hui, les chutes de neige plus abondantes. La charrue du C.N. passait et déblayait les rails mais ne pouvait suffire à la tâche. C'est alors que le chef des cheminots faisait appel aux gens de la place. Les hommes accouraient tôt le matin avec chacun sa pelle, prêts à commencer la journée. On dit qu'il y avait tellement de neige qu'elle touchait aux lignes télégraphiques qu'il fallait déblayer aussi. L'endroit le plus critique était à la coupe de la Rivière-Trois-Pistoles. Parfois, ils pelletaient aussi la nuit. On allait jusqu'à engager cent dix hommes par jour selon l'importance de la bordée. Ils étaient placés en groupes de 10 à 15 personnes. Le salaire était satisfaisant mais les patrons étaient assez exigeants. On ne gardait pas les gens qui parlaient trop ou encore qui ne donnaient pas assez de rendement. Plusieurs personnes ne comptaient que sur cet emploi d'hiver pour essayer de joindre les deux bouts.

Une corvée de « pelletage »
sur la voie ferrée dans les
années 1930.

Source : Louise Dumas.





L'HÔTELLERIE

Il est agréable de cheminer dans le temps comme on le fait dans un roman. Il est difficile de regrouper et de retenir tous les événements de notre histoire. Essayons donc de nous rappeler ensemble ce que fut l'hôtellerie.

Au début du siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, les hôtels de Trois-Pistoles s'étaient multipliés et regroupés autour de la gare.

L'AUBERGE DE LA RIVIÈRE

Cette résidence de style « Cottage » semble avoir été construite vers 1825. Le recensement canadien révèle qu'en 1851, la famille Nazaire Têtu habite cette demeure. Puis entre 1885 et 1905, les gérants de Price et ceux de E. W. Tobin l'habitent, et ce jusqu'en 1917. Par la suite, monsieur Cassidy y demeure jusqu'en 1928, année de son décès.

Cette résidence connaît ses heures de gloire sous la gouverne de Evelyn Christenson Cassidy, au cours des années 1920.

Transformée en hôtellerie par Gérard Massé (1945-1955), l'Auberge de la Rivière accueille certains étudiants des cours de langue et de peinture dispensés par l'Université Western.

Roger Rioux et son épouse tiennent l'Auberge pendant 28 ans (1957-1985), Laval Rioux de 1985 à 1989 et, depuis le 24 juin 1989, c'est Pierre-Marc Benoît qui en est le propriétaire.

(Source : Jacques Morissette.)



L'Auberge de la Rivière,
à Rivière-Trois-Pistoles,
construite vers 1825, a servi
de résidence privée à la
famille Nazaire Têtu

Source : Yvette B. Rioux

HÔTEL BIENVENUE

Selon l'évaluation municipale de 1845, l'édifice de l'Hôtel Bienvenue de Rivière-Trois-Pistoles était déjà construit. Sise au numéro civique 35 rue Saint-Jean-Baptiste, la bâtisse sert d'abord d'entrepôt pour y emmagasiner les équipements de chantiers, les denrées périssables nécessaires à l'hivernement des gens.

Du temps des Tobin et des Brown (1905-1950), le grand entrepôt devient davantage un bureau et un club social, réservés aux travailleurs.

Au début des années 1950, après la liquidation des équipements ayant appartenu aux entreprises forestières installées à Rivière-Trois-Pistoles, Roméo Morency l'occupe et peu à peu le commerce devient une hôtellerie.

Léo Lebel et son épouse Noëlla Rioux prennent la relève de l'Hôtel Bienvenue et y travailleront pendant 17 ans (1959-1976). Suivront : Yvon Bélanger (1976-1978), Denis Rousseau (1978-1982). Depuis le 22 mars 1982, Claude Côté exploite un complexe d'hébergement avec salle de réception.

(Source : Jacques Morissette.)

HÔTEL CANADA

Au numéro 330 rue Notre-Dame ouest, l'Hôtel Canada fut construit vers 1945. Il était la propriété de Ludger et Marie-Rose P. Lebel.

Les propriétaires qui s'y sont succédé sont : Albert Bouchard et son épouse, Clémence Marois, Marius et Mariette F. Deschênes, Laval Lavoie, Aurèle Gagnon et son épouse Colette. En 1995, l'Hôtel Canada changea sa raison sociale pour devenir « L'Auberge Trois-Pistoles ». Propriété de Marcel Albert, Victor-Lévy Beaulieu, Daniel Gagnon et André Laveau qui exploitent une salle à manger « Le Bouscotte ».

HÔTEL DÉRY

L'Hôtel Déry,
com Notre-Dame et Langlais,
entre 1900 et 1910.

Source : Robert Côté,
Groupe de recherche
en histoire du Québec.

Photo : Louis-Isidore Rioux

— 356



En 1897, coin Notre-Dame et Langlais, David Déry construit l'hôtel qui a porté son nom. Cet établissement a par la suite diverses fonctions : logement, salon de barbier, restaurant. Charlemagne Côté en fait l'acquisition et le fait démolir. Le terrain deviendra le stationnement à côté de son magasin Handy Andy.

HÔTEL DES PEUPLIERS

Situé au 20 avenue du Parc, l'Hôtel des Peupliers a appartenu à Victorin et Camille Larrivée, de 1945 à 1959. Aujourd'hui, c'est la résidence de Gertrude et Adélarde Sirois.

HÔTEL L'ENCRE D'OR

Cet hôtel de la rue de la Congrégation, à proximité du rond de course, est la propriété de Jean-Marie Malenfant, Hervé d'Auteuil et Charles Dionne. Il sera rasé par le feu le 18 octobre 1953. Par la suite, C. Dionne et son épouse seront hôteliers de 1958 à 1965, au numéro 180 de la rue Jean-Rioux.

HÔTEL LAVIGNE (Hôtel Saint-Louis, Hôtel « Le Manoir »)

Selon les archives de la municipalité de Trois-Pistoles, Alphonse Lavigne, d'abord restaurateur en 1894, devient hôtelier en 1904.

Il a de nombreux successeurs dont MM. Roy, Carrier, Caron, Labrie, Desbiens, Bureau, Proulx, W. Drapeau, Simoneau, et Pelletier, Claude Gagnon et enfin madame Éliane Michaud. Cette dernière est au poste lors du sinistre, le 25 mai 1988, lequel a semé la consternation dans toute la région.

l'Hôtel J. Alphonse Lavigne
vers 1900-1910, qui
deviendra l'Hôtel Manoir,
ravagé par un incendie
le 25 mai 1988.

*Source : Robert Côté,
Groupe de recherches
en histoire du Québec*

Photo : Louis-Isidore Rioux.



HÔTEL-RESTAURANT LE MARMITON

En 1958, Hervé et Yvette Rioux se portent acquéreurs du restaurant « Le Marmiton ». En 1963, ils décident de le reconstruire pour en faire un hôtel-restaurant moderne. H. Rioux, homme d'affaires averti, donne un essor sans précédent à l'entreprise. Mme Rioux dirige la cuisine et joue un rôle de premier plan dans la destinée du Marmiton, lui faisant une réputation enviable dans l'Est du Québec.

Le 19 décembre 1978, M. Rioux décide de mettre fin à ses activités. Le commerce sera vendu successivement à Bertrand Roussel, Carol et Alain Lavoie, ensuite Carol et Yves Jean, Michaud et Massé, André Roussel. Depuis mars 1997 Jacques Rioux de Rivière-du-Loup est le nouveau propriétaire et son projet est d'en faire d'abord et avant tout un restaurant familial.



Le réputé restaurant
Le Marmiton, au début des
années 1960.
Il était propriété de Hervé et
Yvette Rioux.

Source : le journal *Le Courrier*.

HÔTEL VICTORIA



L'Hôtel Victoria, tel qu'il
apparaissait vers 1925.
Il fut construit en 1905 par
Napoléon Beaulieu.

Source : *Louise Dumas*.

Au nord du chemin de fer, juste derrière la gare, l'Hôtel Victoria a été tout aussi important que le Manoir. C'était le refuge des voyageurs de commerce et des vacanciers. Pour une soirée sociale, un repas de noces ou tout autre événement d'importance, l'Hôtel Victoria était l'endroit tout désigné.

Il fut construit en 1905; Napoléon Beaulieu et son épouse, Joséphine D'Amours, en furent les premiers propriétaires. Vinrent ensuite J. Gagnon, Joseph Labrie, Alcide Dumont, Charlemagne Côté, Paul Fillion, Léa Rioux-D'Anjou, Jean-Paul Langlais, Maurice et Gilberte Rioux, Bertrand D'Amours, Philippe D'Auteuil, Paul Jean, Mario Mignault et Daniel Lessard.

Le 1er novembre 1992, le Victoria est démoli pour faire place à une résidence pour retraités dont les propriétaires sont Daniel Lessard et Langis Dubé.

HÔTEL ZÉNITH

Situé à la grève centrale, l'Hôtel Zénith a été vers 1936 la propriété de Charles Belzile. Puis François Rouleau l'achète et l'exploite sous la raison sociale « L'Hôtel Belle-Plage » de 1956 à 1972. Cet hôtel est surtout fréquenté par des vacanciers.

MOTEL ARTHUR MORENCY

Situé à Rivière-Trois-Pistoles ce motel a été construit en 1965. Depuis le 22 mars 1974, il fonctionne sous le nom de « Entreprise J. Morency ». Il est la propriété de Gilles Simard depuis 1993.

MOTEL « LA PARISIENNE »

Au 734 rue Notre-Dame est, ce motel a été construit par Florent Roussel (Le Pit), en 1960. Il en est propriétaire jusqu'en 1989. Par la suite, Claudine Côté en fait l'acquisition et l'exploite sous la raison sociale « La Seigneurie ». Depuis mai 1994, Marc Ouellet et Denise Valiquette en sont les propriétaires.

MOTEL LEBEL

Ludger et Marie-Rose P.-Lebel, propriétaires du motel, l'ont exploité pendant plusieurs années. Par la suite, de 1976 à 1982, Armand Paradis, son épouse et leur fils Jacques, en sont les propriétaires.

MOTEL-RESTAURANT AUX RAZADES

En 1945, Euclide Morissette, le premier propriétaire, en fait une entreprise familiale. De 1959 à 1970, c'est sa fille Thérèse et son mari Léonard Vaillancourt qui deviennent les propriétaires. Depuis 1970, se succèdent Gérard Bonsaint, Adrien Lepage, Arthur Plante. Éliette Michaud gère l'entreprise depuis 1984.

MOTEL-RESTAURANT LE RIVIERA

Route 132 ouest, Rosanne Leclerc est la propriétaire du restaurant de 1947 à 1955. Par la suite, Antoine Leclerc et son épouse en font une entreprise familiale.



Motel-Restaurant le Riviera,
dans les années '50

MOTEL SUR MER « LES FLOTS BLEUS »

À la grève de la Pointe, à Rivière-Trois-Pistoles, il est d'abord la propriété monsieur Romuald Thériault. Ernest et Marie-Adèle Leblond en font l'acquisition en 1965. Le 15 avril 1987, ils le cèdent à leur fils Paulo, qui continue à l'exploiter.

MOTEL TROIS-PISTOLES

Route 132 ouest, le Motel Trois-Pistoles, construit par Adrien Côté en 1959, comprend 16 unités de motel avec salle à manger. C'est alors le lieu de rencontres pour les amateurs de hockey, M. Côté étant lui-même un organisateur et un fervent de ce sport. Agrandi en 1973 par Paul Roy, il devient ensuite la propriété de Fernand Saucier, Gustave Leclerc et Patrice Rioux, puis de Réal St-Laurent. Le 1er juin 1983,



Jean-Maurice Dupuis et Thérèse Albert deviennent les propriétaires et gèrent l'établissement depuis lors. Le Motel Trois-Pistoles qui compte maintenant trente-deux unités exploite la salle à manger « Le Délyce ».



Le Motel Trois-Pistoles, route 132 ouest, construit par Adrien Côté en 1959

Source : Yvette B.-Rioux



En 1907, l'instituteur J.-B. Robert Fortin faisait construire cette magnifique résidence, au 67 rue Père-Nouvel, qui servira d'auberge à l'occasion.

Source : S.H.G.T.P.

RÉSIDENCE HÔTEL J.-B.-ROBERT FORTIN

En 1905, Pierre-Paul Rioux, cultivateur, vend à J.-B.-Robert Fortin, instituteur, un terrain situé au 67 rue Père-Nouvel. M. Fortin fait construire en 1907 une magnifique résidence à multiples vocations dont la principale est l'hébergement. M. Fortin est le grand-père maternel de Bona Litalien. Ce dernier habite aujourd'hui cette même résidence, convertie en logements, propriété de Philippe Tardif.

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE ST-LAURENT

L'année 1976 marque l'ouverture du Musée d'autos anciennes d'Adrien Côté, le seul musée du genre dans l'Est du Québec. On y voit en montre 25 luxueuses voitures, des équipements du temps passé, des antiquités de toute sorte : poêles, meubles, vaisselle, etc., que les nombreux touristes se plaisent à regarder. Il est situé à l'entrée ouest de la ville de Trois-Pistoles.

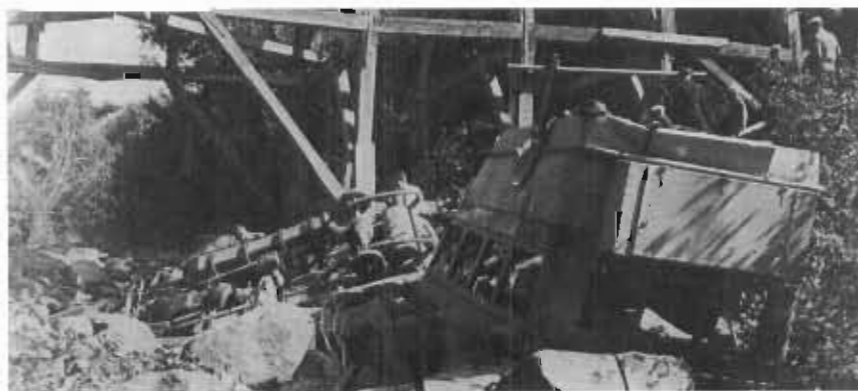
■ *Événements spéciaux, souvenirs d'Adrien Côté*

UN ACCIDENT D'AUTOBUS AU PONT HARTON EN 1928

En 1928 existe un service de transport par autobus entre Rivière-du-Loup et Rimouski. Sur le trajet, par un jour de pluie, le chauffeur d'autobus perd le contrôle de son véhicule sur le pavé humide du pont Harton, et c'est la chute dans la rivière.

La chance est au rendez-vous car cela n'occasionne que des blessures mineures parmi les passagers. Deux dames de Trois-Pistoles sont du nombre et elles en ressortent saines et sauvées. Ce sont Blanche Lauzier, fille de Joseph Lauzier, employée au magasin Isidore Labrie ainsi que Louise Morency, mère de Pauline qui est épouse de Charles-Eugène Renouf (Padou). Un autre passager de Rivière-Trois-Pistoles, Philippe Bérubé, est professeur à Trois-Pistoles et s'en tire indemne.

Peu de temps après la chute de l'autobus, arrivent deux individus à bord d'une puissante voiture. Ils viennent d'un endroit inconnu du Bas du Fleuve avec un produit des îles Saint-Pierre-et-Miquelon : l'alcool. Ils croient qu'ils ont affaire à un barrage policier et suivent eux aussi les traces de l'autobus... Ils réussissent ensuite à gagner Rivière-Trois-Pistoles par le deuxième rang et, de là, prennent un taxi pour se faire conduire à Edmundston où demeure leur employeur. L'alcool retrouvé dans le véhicule était vendu en contrebande aux États-Unis. Ce sera donc pour une autre fois...



Un accident d'autobus
survenu au pont Harton
en 1928.

Source : Adrien Côté.

L'ARMISTICE DE MAI 1945

Après une courte parade dans les rues de la ville, un camion de Deschênes & Frères, décoré pour la circonstance, arrive dans la cour du couvent Jésus-Marie. Il est escorté par la fanfare du notaire Rousseau qui joue ses meilleurs airs.

Tout le monde est heureux de la fin de la guerre. Deux orateurs de grand talent prennent la parole : Le notaire J.-Hervé Rousseau et le dentiste Louis Desjardins. Les deux hommes prononcent des discours remplis d'émotion. Ils ont eu eux-mêmes des temps tristes et difficiles.

Trois fils du notaire Rousseau sont dans les Forces armées et on est sans nouvelles de Roger, prisonnier des allemands. Roland, fils du dentiste Desjardins, a été porté disparu dans la mer des Antilles après le torpillage de son navire le Prescodoc.

Cette fête a été un succès. Les personnes présentes ont l'impression que la guerre est à jamais terminée. Et pourtant, plusieurs guerres continuent de plus belle.



L'arrivée du camion de Deschênes & Frères dans la cour du couvent Jésus-Marie, soulignant l'armistice de mai 1945.

Source : Adrien Côté.

LA CROIX DE LA RAZADE D'EN HAUT

Après le désastre survenu, suite à la chasse aux loups-marins, on installe des croix sur l'île Razade d'en haut. La première est érigée en 1842 et la deuxième dans les débuts des années 1900.



Juillet 1930 : bénédiction,
dans la cour de l'église,
de la nouvelle croix
qui sera érigée
sur la Razade d'en haut.

Source : Adrien Côté.

Ces croix sont en bois de cèdre et le site exige de l'amélioration. On décide d'ériger une croix de pierre avec une base en béton. La taille et la pose de cette croix sont confiées à Willie Rioux. Les équipements pour l'installation de cette croix sont fournis par Abraham Gagnon. Le transport est assuré par le capitaine Alfred Sirois.

La croix est bénie dans la cour de l'église, le dimanche précédant son installation qui a lieu le 31 juillet 1930.

L'AVIATION ET RAYMOND RENOUF

Raymond Renouf débute très jeune dans la fabrication de petits avions en bois. On le voit à l'âge de 15 ans réaliser un modèle transport pour petit chat.

Vers 1935, il construit un avion d'une vingtaine de pieds, équipé d'un moteur « Maxwell » et d'une hélice en bois de sa propre fabrication. Tous les matériaux viennent de l'entrepôt du Moulin Renouf. Regardez les roues de brouette. Après quelques semaines de travail, avec l'aide de son ami Benoît Rioux (« Bee »), fils d'Anatole, c'est le départ. Mais ce n'est pas concluant. Il réussit un envol de quelques pieds mais le bris d'une roue met fin au grand rêve.



Louis-Philippe, Raymond et
Léopoldine Renouf devant
l'une des avions de bois
construits par Raymond

Source : Adrien Côté.



Mais Raymond n'est pas un lâcheur. Il se lance dans un autre domaine, plus près du sol. Le « snowmobile » est encore propulsé par un moteur à hélice. Cette voiture transporte trois personnes avec facilité. Mais, comme rien n'est parfait, la neige projetée à l'arrière par l'hélice apeure les chevaux et on est réduit à se promener dans les champs.

L'ami de Raymond, Albert Lepage, fils de Lazare, fabrique pour Daigle et Paul Ltée un « snowmobile » pour cinq passagers, propulsé par un moteur d'avion très puissant. Il n'est pas plus chanceux que son ami, le résultat est le même; le tout a été démolí, le moteur étant utilisé à d'autres fins.

Raymond a fait partie de la Royal Air Force, pendant la seconde guerre mondiale. À son retour, il demeure aux États-Unis et à Halifax. Il possède un avion et un hélicoptère avec lequel il se rend quelques fois à Trois-Pistoles au cours des années 1950.

LE CHEMIN DES LARMES

À l'hiver 1933-34, au pire de la crise économique, Mme Ernest Saint-Pierre de Trois-Pistoles réussit à obtenir quelques centaines de dollars du gouvernement provincial pour terminer le Chemin du Havre avec une sortie par la route à Cauchon.

Le travail consistait à dynamiter le flanc de la montagne afin d'en faire une côte utilisable pour les automobilistes. Le salaire était de 0,25 \$ par jour pour les travailleurs, et de 0,50 \$ pour le dynamiteur, Alcide Bastille. Il fallait creuser des trous avec des ciseaux à froid et une masse, à les remplir de dynamite et M. Bastille s'occupait de faire sauter la pierre. Le seul équipement requis pour terminer le travail de la dynamite était une pince (crowbar).

La journée de travail était de huit heures. Une cabane rudimentaire servait d'abri pour le repas du midi, qui consistait en des sandwiches au beurre de « pinottes ». En 1933, le prix de celui-ci était 0,19 \$ pour deux livres. Imaginons un peu le trajet de la ville par la route à Cauchon pour se rendre à la montagne!

Ce n'était pas vraiment de l'obtention de quelques centaines de dollars que nous devrions parler mais plutôt de la permission de dépenser quelques centaines de dollars, comme on va le voir. En retour de son travail d'une journée, chaque homme obtenait un jeton (« piton ») d'une valeur de 0,25 \$. Deux magasins avaient le droit de faire du commerce avec les « pitons » qu'ils retournaient au gouvernement provincial pour en recevoir le paiement.

Mais il ne faut pas oublier que pendant ces années de misère, le président des Chemins de fer nationaux gagnait 75 000 \$ par année.

LES COURSES DE CHEVAUX

Au début des années 1940, durant la deuxième guerre mondiale, un nouveau sport voit le jour dans l'Est du Québec : celui des courses de chevaux. Les villes qui composent ce circuit sont : Montmagny, Saint-Pascal, Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli et ...Trois-Pistoles.

La construction du rond de course, propriété d'André D'Amours, débute en 1943. Tout est prêt pour la première course qui a lieu le 24 septembre 1944. Très bonne assistance et le tout se déroule à la satisfaction du propriétaire, dont le fils Lionel est l'annonceur-maison.

L'écurie comprend des stalles pour tous les chevaux de M. D'Amours et ceux de l'extérieur.

L'estrade peut contenir 1 800 personnes. Le restaurant et la salle de réception en accueillent 150.

Au centre du rond, il y a le terrain de baseball, un gros carrousel « Merry-go-Round » et la patinoire. Tout cet ensemble exige un terrain immense situé dans l'est de la ville. Plus tard, la rue Richard le traversera en plein centre du nord au sud.

Mais Dame nature a parfois raison des activités qui ont lieu le dimanche. Il fait beau jusqu'à midi et à deux heures, tout est à l'eau, tout est perdu. Il faut quand même payer les travailleurs et les participants.

Et que dire des discussions entre les propriétaires pour choisir l'endroit et la date des courses? Ces difficultés contribuent à mettre un terme aux courses de chevaux dans la région à partir de 1950. Les courses d'automobiles prennent la relève jusqu'en 1954.

Dans certaines grandes villes de la province, avec l'aide du gouvernement, les courses continuent.

La première course de chevaux, au rond de courses de Trois-Pistoles, le 24 septembre 1944.

Source : Adrien Côté.



LA POSE DE L'ASPHALTE À TROIS-PISTOLES

En 1928 arrive une bonne nouvelle pour les résidants de la rue Notre-Dame à Trois-Pistoles. Le gouvernement décide de recouvrir cette rue d'asphalte (appelé tarvia), de la route à Cauchon au garage Bérubé.

Pour le temps, c'est un événement qui se compare à l'arrivée de la télévision, en 1954. La rue Jean-Rioux reçoit son revêtement en 1932 et le chemin de Trois-Pistoles à Saint-Jean-de-Dieu profite d'une élection en 1956.

Pose de l'asphalte rue
Notre-Dame en 1928.
Parmi les travailleurs,
on reconnaîtra :
Philippe Boucher fils de
Gonzague (2°),
Jos Gamache fils d'Eusèbe
(6°), Philippe Beaulieu
(Tarzan) fils de Nazaire (7°),
Albert Belzil fils de Jos (8°)
et Philippe Dumont
fils de Bapuste (9°)

Source : Adrien Côté.



TROIS-PISTOLES REÇOIT UNE EX-CITOYENNE

Le 2 août 1959, la Ville de Trois-Pistoles reçoit le maire de Muskegon Heights (Michigan), Mme Meawood Courtright. Cette dernière, née Yvonne Côté, est la cousine de Thérèse, Albert et Adrien Côté. Elle est native de Trois-Pistoles et y a vécu durant plusieurs années avant d'aller travailler à Ottawa, où elle devient polyglotte. Elle maîtrise l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien.

Les circonstances ont voulu qu'elle émigre aux États-Unis et qu'elle y rencontre son mari. Son instruction, sa compétence et son entregent ont été reconnus par ses concitoyens qui l'ont élue à la plus haute fonction civique.

Réception civique à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles le 2 août 1959 à l'occasion du passage de madame Meawood Courtright, ex-citoyenne de Trois-Pistoles et maîtresse de la ville de Muskegon Heights, au Michigan.

Source : Adrien Côté.



Les membres du Conseil de ville ainsi que quelques parents et amis ont été invités à la réception et à la cérémonie de signature du Livre d'or. Le maire, Gérard Dérosiers, souhaite la bienvenue à madame Courtright et souligne que tous ses concitoyens sont heureux et fiers de voir une enfant de Trois-Pistoles devenue maire d'une ville américaine.

Mme Courtright, dans un excellent français, remercie les membres du Conseil de ville, salue chaleureusement sa parenté et se dit très touchée de l'accueil qu'elle reçoit.

LES OFFICIERS DE CIRCULATION

Des gens ont été considérés comme étant très sévères mais ils étaient aussi très compréhensifs : c'étaient les officiers de circulation.

Durant les années '30, ils portaient des costumes impressionnants et leurs motos l'étaient encore davantage. Plusieurs ont rêvé d'en conduire une... mais ils ont dû continuer à pédaler.

Avec les années '40, arrivent plusieurs changements au code de la route. Nous héritons d'une contravention (« ticket ») de temps en temps. Mais il faut dire qu'elles étaient toujours bien méritées. Malgré ces « tickets », ces officiers restaient tout de même de bons amis.



L'officier Roger Ouellet sur sa rutilante moto.

Source : Adrien Côté.



Léon D'Amours à l'époque où il était officier de circulation.

Source : Adrien Côté.

Rino Bélanger, Diane Caron, Adrien Côté, Jean-Marc D'Amours, Rita Labrie, Gemma Ouellet, Yvette B.-Ouellet, Jean-Claude Parent et Yvette B.-Rioux

6.5 *La liaison maritime*

Trois-Pistoles — Les Escoumins

Plus de quatre-vingt-quatre ans d'histoire

Bien que certaines archives indiquent qu'une liaison maritime inter-rives est établie depuis 1904, c'est à la suite de l'initiative de l'honorable Louis-Philippe Pelletier, fils de Trois-Pistoles et ministre des Postes à Ottawa, que le *Trois-Pistoles*, inaugure officiellement le 15 avril 1913, un service de traversée quotidienne du courrier entre la rive sud et la rive nord.



Le Trois-Pistoles
Source : S.H.C.T.P.

Suite à des procédures de soumissions controversées, le ministre intervient personnellement pour octroyer finalement le contrat à Ernest Rioux et Alfred Sirois, qui exploitent le premier «bateau de la malle». Commence alors une entreprise qui connaîtra des haut et des bas, et qui vivra différents épisodes parfois tragiques, parfois loufoques voire même sentimentaux, lesquelles marqueront de façon déterminante la vie des riverains que nous sommes.

Les plus anciens se rappelleront les différents traversiers exploités par la famille Sirois, dont *l'Isle Basque*. et la version améliorée du *Trois-Pistoles*. La raison principale de la traverse est alors bien entendu l'acheminement du courrier, mais les besoins se font vite sentir pour le transport des marchandises et des passagers, pour finalement en arriver au transbordement des véhicules.

Vient ensuite l'ère du Capitaine Paul-Émile Lévesque, plus connu par nos contemporains, notamment avec *Le Razade* et le *Fleur de lys III* et des transformations importantes aux quais, avec surtout les premières rampes d'embarquement. Le courrier est maintenant transporté par la route sur la côte nord et le service est dès lors axé sur le transport des véhicules et des passagers et prend de plus en plus d'importance comme voie commerciale et même industrielle avec le développement fabuleux que connaît alors les régions du Saguenay et surtout la haute côte nord.



Le Razade.
Source : Aubert Michaud.



L'Héritage I.
Photo : Gilles Gaudreau.

Les plus jeunes eux, se rappelleront «*La compagnie de la traverse*» présidée par M. Roger Rioux, avec les deux navires nommés *Le Gobelet d'Argent*, et l'initiative des excursions aux baleines, alors méconnues, qui ajoutent le volet touristique à une entreprise toujours en plein développement.

Nous poursuivons aujourd'hui la tradition avec «*La compagnie de navigation des basques*», partenariat de 49 actionnaires des régions de Trois-Pistoles et Les Escoumins, qui se sont impliqués socialement et économiquement pour le maintien de ce lien maritime, avec un navire qui nous revient après plusieurs transformations, sous le nom de : *L'Héritage I*.

Il y a eu en tout neuf navires, sous neuf différents noms et qui, au fil des décennies, contre vents et marées, et parfois même contre courants contraires, ont vaillamment effectué la traversée sous la conduite de leur équipage. Ce sont d'abord quatre capitaines-propriétaires puis, différents hommes d'affaires, sous l'égide de deux principales compagnies, qui ont dirigé la destinée parfois incertaine de «*La Traverse*».

La saison de 1997, sera la quatre-vingtième saison d'activités-régulières en quatre-vingt-cinq ans d'existence, avec quatre interruptions pour cinq saisons d'inactivité : en 1962, lors de la construction du *Razade*; en 1967, pour la construction du *Fleur de Lys II*; en 1972, durant la construction du premier traversier qui sera appelé *Le Gobelet d'Argent*; et finalement de 1990 à 1991, avec l'arrêt du service par M. Rioux et en l'attente du permis d'exploitation par les propriétaires actuels.

Notre traverse, premier lien inter-rives d'importance, met le besoin d'un tel service en évidence et amènera la création d'autres services semblables tels les traverses de Rivière-du-Loup, Matane et même Rimouski. Le fait demeure que notre situation géographique constitue un atout majeur dans la rentabilité du service, par la proximité des deux rives, dans des eaux partiellement abritées et sans obstacle de parcours ceci, malgré le handicap créé par l'étiage du Saint-Laurent sur notre rive.

L'histoire de «*la traverse*» a fait couler beaucoup d'encre et animé plusieurs débats économiques, politiques, juridiques ou sociaux. Au cours des ans son cheminement ne laisse personne indifférent, que ce soit les gouvernements de tous paliers, les groupes socio-économiques ou les simples citoyens, et ce, sur les deux rives. Cette véritable saga représente une page importante de notre histoire.

Aubert Michaud

6.6 Soins de santé

La santé mise à l'épreuve

Certains «vieux» ont tendance à vanter la santé florissante des gens d'autrefois. Et comment ne pas les croire, eux qui connaissent à peine les hôpitaux et qui affichent une mine superbe pour leur âge? Seulement, on oublie que seuls «les plus forts» de la race ont survécu. Combien ont péri avant le temps, dans la fleur de l'âge, faute de conditions sanitaires appropriées et de soins médicaux adéquats.

Nos grands-parents ne bénéficiaient pas de toutes les commodités que nous offre la médecine d'aujourd'hui. On ne rencontrait le médecin que très rarement, seulement dans les cas d'urgence. De plus, ils ne disposaient pas d'une pharmacie bien garnie pour guérir leurs malaises. C'est pourquoi nos grands-parents se fabriquaient eux-mêmes des remèdes-maison à partir de plantes, d'arbustes et de divers aliments (miel, lard salé, moutarde, etc.); on procédait par infusion, décoction ou encore par percolation. Les remèdes étaient dans une certaine mesure efficaces, peu chers, et ne laissaient aucun secondaire.

Ainsi, pour soigner une forte grippe, on avait recours à la fameuse «mouche de moutarde» qui était concoctée comme suit : deux cuillerées à poudre de moutarde mélangées à une cuillerée à thé d'eau et une autre d'huile. Vous l'étendez sur un mouchoir propre que vous appliquez après l'avoir replié en deux sur la poitrine du malade pour une période de 5 à 10 minutes. Vous pouvez aussi en appliquer une autre au dos du malade. Attention aux brûlures!... Pour un gros mal de tête, trancher de bonnes patates en rondelles, appliquer du poivre sur celles-ci et déposer les tranches sur un mouchoir et placer le tout sur le front du malade. Les patates noirciront et le mal de tête disparaîtra. Enfin, un dernier remède d'époque; pour arrêter une plaie de saigner, appliquer une belle feuille de tabac sur la blessure. En bref, les remèdes étaient soit internes ou externes au corps.

Les femmes, plus que les hommes, ont eu à souffrir du peu de services médicaux disponibles parce que la nature exige plus d'elles. Lorsqu'elles accouchent, le corps révèle ses faiblesses et elles accouchent à répétition. Les familles étaient nombreuses; souvent on comptait de 10 à 12 enfants; on voyait même des familles de 24 enfants. Durant la grossesse, il n'est pas question de surveiller son alimentation

ou de s'accorder un traitement de faveur sur le plan du travail. Au contraire, des croyances populaires existent qui justifient les gros travaux sur «les derniers milles» pour faciliter la naissance. Ceux-ci contribuent présument à écarter les os du bassin et à ouvrir les voies au nouveau-né. En réalité, seules les femmes robustes peuvent croire à l'efficacité d'un tel procédé. Et malheureusement, plusieurs mouraient « en couches ».

La famille Lucien Caron
en mai 1963

1^{re} rangée :
Linda 4 ans, Louise 18 ans,
Lucien (père) 45 ans,
Guy 2 ans (jumeau),
Fernande 6 ans,
Marie-Rose (mère) 41 ans,
Guylaine 2 ans (jumelle),
Jeanne 21 ans,
Daniel 7 ans.
2^e rangée :
Diane 8 ans,
Roger 9 ans (jumeau),
Richard 12 ans,
Francine 15 ans (jumelle),
Ghislaine 14 ans,
Claudette 15 ans (jumelle),
Pierrette 11 ans,
Réjean 9 ans (jumeau).
3^e rangée :
Jean-Marc 19 ans,
Gaëtan 17 ans,
Raymond 16 ans,
Jean-Yves 20 ans.
Mme Caron était enceinte de
Andrée à ce moment.



Quand arrive le temps de l'accouchement, c'est exceptionnellement qu'on fait venir le médecin. On fait plutôt appel à la sage-femme. D'abord parce que c'est moins cher et aussi parce que, d'après les mentalités, l'accouchement est une affaire de femmes. Dans les cas normaux, elle est aussi bonne que le médecin, ce qui ne veut pas dire grand-chose, paraît-il, avant les années 1900, mais dans les cas difficiles, elle va jusqu'à avoir recours à la magie. Les meilleures sont celles qui interviennent le moins possible pour laisser faire la nature, mais d'ordinaire elles sont plutôt entreprenantes. Quand elle entre dans la maison, la sage-femme prend la direction des opérations et le mari a affaire à s'enculotter pour aller rentrer le bois et chauffer le poêle pendant qu'elle voit aux préparatifs d'usage. Les maris qui n'aiment pas se faire réveiller la nuit, et encore moins se faire talonner par une petite vieille du voisinage, sont probablement les auteurs du surnom dont on a affublé les sages-femmes, à savoir «les pelles-à-feu». Les enfants de la famille sont, quant à eux, expédiés à l'extérieur de la maison, chez une parente ou chez la voisine. Souvent, les femmes se remettaient trop rapidement à leurs travaux domestiques.

Source : Guy Camu.

Malgré leur bonne volonté, la grâce d'état et un certain bagage de connaissances que les femmes se transmettent de génération en génération, les sages-femmes sont incapables de faire face à la moindre complication obstétricale. Dans un monde où règne la loi de la sélection naturelle, elles ne sont équipées que pour aider les plus fortes. Les autres, celles qui sont incapables d'accoucher normalement, sont abandonnées à leurs douleurs. Certaines connaissent des accouchements interminables qui s'achèvent par de graves blessures. Il s'agit de cas exceptionnels, bien sûr, mais on ne peut pas les oublier. Quand on parle de la vie dure et austère des pionniers d'autrefois, on oublie trop souvent celle des pionnières combien plus exigeante sur le plan de la santé. Il faudrait leur élever des monuments, décorer ces femmes qui ont donné la vie au pays que nous habitons. Car, que parlons-nous d'un pays à bâtir, s'il n'y a pas d'abord des personnes pour le faire?

Outre les «maladies de femmes», on mourait de diverses maladies. On retrace dans les écrits de 1756, la mort de trois membres d'une même famille, à quelques jours d'intervalle; il s'agit de Nicolas Rioux 73 ans; Nicolas, 35 ans et François-Nicolas, fils et petit-fils des précédents. Quelle fatalité entraîna ces trois membres d'une famille dans la mort? Quelle épidémie vint s'abattre sur le village naissant des Trois-Pistoles? Les archives de Rimouski font mention, cette même année 1756, du décès du troisième seigneur de Rimouski, Germain Lepage, atteint d'une maladie qu'on appelait la peste. Peut-on penser que c'est cette même maladie qui frappa la famille Rioux?

De plus, les maux qui frappent les gens s'appellent la méningite, la tuberculose, le «chancre de pipe», les «coliques cordées» qui dégénèrent en péritonite et des épidémies de toutes sortes dont la plus tristement célèbre est la grippe espagnole de 1918, qui a fait dans le monde plus de morts que la guerre elle-même. En deux ans, on enregistre dans la province de Québec 12 292 décès dus à la grippe.

De quoi mouraient les enfants autrefois? D'après les symptômes, on peut prétendre que les enfants mouraient de pneumonie, de maladies contagieuses comme la fièvre scarlatine, la fièvre typhoïde, la coqueluche, la grippe, la rougeole et même de la diphtérie et de la variole, avant l'application de la loi sur la vaccination obligatoire, en 1909. Parmi les enfants qui restent, il en est de rachitiques qui ne feront pas vieux os. Il faut dire que la mère n'a pas grand-chose à mettre sur la table durant les années de la crise, pas même de lait en abondance quand le père n'est pas cultivateur. Ces catalyseurs biologiques que sont les vitamines ne sont connus comme tels que depuis 1911 en sciences médicales. Et pour ce qui est de la vitamine D, reconnue pour son pouvoir antirachitique, on en fait l'isolement et la synthèse entre

1931 et 1935 seulement. Il va sans dire qu'avant de s'en procurer, beaucoup d'enfants ont le temps de vieillir et de mourir avec leur mal. De même, la pénicilline, découverte en 1928 et préparée industriellement en Europe à partir de 1943 seulement, aurait sauvé bien de nos enfants victimes d'une quelconque infection bactérienne, mais il faut vivre avec son temps... et quelquefois même en mourir.

Rares sont les familles d'avant 1950 environ qui n'ont pas connu la perte d'un enfant, victime de maux ou de complications qui ne feraient plus mourir aujourd'hui. En l'absence d'intervention humaine compétente, c'est la loi de la sélection naturelle qui s'applique : seuls les plus forts peuvent résister. En on se soumet à cette loi avec autant d'esprit de foi que de fatalité. Les enfants, c'est Dieu qui les envoie et c'est Dieu qui les reprend : il ne faut pas trop intervenir pour tenter de changer le cours des choses. La mère dépose religieusement le corps de l'enfant mort dans une petite boîte de bois et, avec lui, un peu de sa propre vie. Accompagné d'un homme de la parenté, le père passe alors par l'église pour « l'hymne des anges » et la signature des registres. On enfouit ce chagrin dans le fond de son cœur, à l'abri des vaines consolations, et la vie continue.

La grippe asiatique de 1957 aurait aussi semé la terreur dans le pays, mais le traitement antibiotique nouvellement découvert a si vite fait d'enrayer le fléau que d'aucuns ne se souviennent même plus de l'incident. Tant il est vrai qu'on s'habitue à la civilisation et qu'on oublie d'en apprécier les bienfaits.

Un petit rappel

Le premier médecin de Trois-Pistoles fut le Docteur Charles-T. Dubé. Ses fils furent les premiers jeunes gens de la paroisse qui se consacrèrent à la médecine. Après eux, le Docteur Joseph Langlais, reçu avec distinction docteur en médecine de l'Université Laval en 1887, a consacré plus de 50 ans à la pratique de sa profession. Il a su se tenir au courant des développements de la science médicale, et c'est à cette fin qu'il fit deux voyages d'études en Europe dans les hôpitaux de Paris en 1907 et en 1928. Il fut décoré de la Croix de Saint-Germain (très haute distinction); il en fut le premier récipiendaire dans le diocèse de Rimouski en 1939.

Les docteurs Dubé, Mignault, Deschênes, Casgrain, Edge, Garon, Joseph et François Langlais père et fils, Pettigrew, Sirois, Dominique Langlais, O. Lacroix, O. Leclerc, Marcel Catellier, Jean-Louis Talbot,

Maison des docteurs Joseph et François Langlais, où ils reçurent leurs patients durant près d'un siècle.

Source : Adèle St-Pierre.



Dr François Langlais.
Source : Adèle St-Pierre.



Dr Otter Leclerc.
Source : Raymonde Leclerc.

Jean-Paul Langlais, Jean-Léon Plourde, Chanel Dupuis et Réjean Lebel, Noël Gaudreau et Paul Coulombe (ces deux derniers venaient pratiquer des accouchements à la maternité pour leur clientèle). Les docteurs Camillien Ancil, Martin Gamache, Henri Chamberland, Jean-Claude Drapeau, Georges Ouellet, T. Thon That, Danielle Cadrin, Denis Beaulieu, Robert Lepage, Marie-France Belzile, Lucie Ouellet, Simon Delisle, Brigitte Sévigny, Louis Savoie se sont partagé et certains se partagent encore aujourd'hui la pratique des soins de santé à rendre à la population de Trois-Pistoles.



Dr Jean-Paul Langlais.
Source : Le Courrier.



Le médecin des pauvres, reproduction figurant sur le sac publicitaire du Dr J.-P Langlais.

Source : Françoise Langlais.

Le Dr Octave Lacroix
et son épouse
Source : Lucie Lacroix-St-Denis



La vie au quotidien

Il n'y avait pas que les naissances et la maladie à Trois-Pistoles, il y avait aussi la vie au quotidien. Les gens vivaient l'entraide et, malgré nos hivers si froids, gardaient un grand sourire. Ils ont travaillé durement et fièrement, nos ancêtres, qui ont défriché et bâti notre pays. Ils ont dû se débrouiller, créer, inventer, construire de toute pièce car, quand ils ont commencé, il n'existait à peu près rien sauf les richesses naturelles de notre pays, les forêts, les cours d'eau et la terre.

Si nous reculions de quelque cinquante ou trois cents ans pour y jeter un coup d'oeil, nous pourrions nous faire une idée plus juste de ce que pouvait être la vie des débuts de notre pays, nous rendre compte du travail immense accompli par ces anciens et nous permettre d'apprécier la vie d'aujourd'hui, héritage qu'ils nous ont légué et que nous devons continuer à développer à l'exemple de tous nos prédécesseurs. Voyons quelques exemples...

L'alcool

«À ta santé et à mon profit». À diverses occasions, on prenait une bonne gorgée de gin réputé sans effets secondaires sur le foie et qui était considéré comme un merveilleux tonique pour favoriser le sommeil, éviter un mauvais rhume ou écarter une malheureuse grippe. Il était apprécié particulièrement dans les grands moments de réjouissance, comme le temps des Fêtes, les mariages et les événements extraordinaires.

Groupe Lacoirdare à la
fin des années 50
Source : Alan D'Anjou





John Dumas fumant nre
bonne pipe de tabac
au grand air.

Source : Paul Dumas.

Le tabac

Chez plus d'un homme et rarement chez la femme, on avait l'habitude d'arrêter momentanément les activités journalières pour fumer une bonne pipée de tabac au grand air. Les journées étaient longues et il fallait trimer durement. Fumer une bonne pipée de tabac devenait un délicieux moment de détente et de repos. On en profitait souvent pour échanger des idées sur les événements courants, ses rêves et ses projets ou tout simplement pour raconter une histoire.

Les activités physiques

On avait peu souci de se faire un programme d'activités physiques. La majorité des gens était de classe rurale. Travaux manuels de tout genre, travaux dans les champs, semailles et récoltes, soins journaliers des animaux, jardinage, lavage du linge souvent à la main, séchage au grand air, repassage : autant d'actions remplissant la journée. Le soir venu, on avait fait plus d'exercices physiques qu'il n'en fallait pour demeurer en bonne santé. Les journées finissaient tard et le moment de se mettre au lit pour un sommeil réparateur était fort goûté. Point n'était besoin de chercher comment passer la veillée ou les moments un peu plus libres.



Groupe de raquetteurs au
printemps 1917.

Source : Marie-Anges Rioux.

La nourriture

On cultivait toujours un grand jardin. Pendant la saison estivale, on avait en abondance les légumes frais et déjà les fruits nouveaux commençaient à apparaître. Fraises, framboises, bleuets que l'on allait cueillir souvent dans les champs ou parfois que l'on cultivait dans le jardin, cerises, prunes, pommes cultivées dans le potager familial, fai-

saient le régal de toute la famille. Pendant la période d'abondance, on prenait bien soin d'en faire une provision sous une forme ou l'autre pour s'assurer d'une alimentation saine pendant la grande période hivernale. Selon les saisons, on pratiquait aussi la chasse et la pêche pour ajouter d'autres variétés de viande aux réserves de boeuf, de porc et de volaille que l'on avait préparées pour passer les jours froids de l'hiver, sans oublier l'accent que l'on mettait dans la préparation des grands repas du temps des Fêtes où toute la famille se réunissait chez l'un ou l'autre avec tous les oncles, tantes, cousins, cousines et amis. C'était la vie familiale à son meilleur.

Le travail

La majorité des gens sont des fermiers. Les journées sont longues et souvent le travail est ardu. Cependant, le travailleur est souvent son propre employeur, son propre employé et son propre syndicat. Il est son propre gestionnaire et son propre administrateur. Il travaille selon son rythme et reste à l'écoute de ses capacités, de ses besoins et de ses possibilités. Point de patron qui le pousse ou de production industrielle qui l'oblige. Ainsi, il peut éviter beaucoup de stress et les saisons l'invitent à varier ses occupations. Il ressent une grande fierté devant le travail accompli.



Le travail sur la ferme,
en habit du dimanche
Source : Mme Zephania Roux.

La famille

La famille demeure un lieu privilégié de vie, de socialisation et propice à de nombreux apprentissages. Les familles sont nombreuses. Les enfants les plus vieux de la famille partagent la besogne journalière et

participent aux soins et à l'éducation des plus jeunes. Les accouchements se font à la maison et ainsi les jeunes apprennent beaucoup de la vie, des soins des nouveau-nés, des problèmes de la croissance des jeunes. On y apprenait vite la nécessité du partage et de la coopération entre les membres de la famille. C'est là une des grandes forces de la famille qui ont façonné le caractère de notre société. En plus, vivaient souvent dans la maison les grands-pères et grands-mères, avec toute leur expérience de la vie et leurs problèmes de vieillissement. Que de choses l'on apprenait dans la maison familiale! Et tout cela permettait de savoir comment prendre sa place dans la société.

Sagesse de vie

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui, pour prendre soin de leur santé, suivent des diètes, des régimes d'amaigrissement ou des cures spéciales. Autrefois, après le temps des réjouissances qui se prolongeait de la fête de Noël jusqu'à tard dans le mois de janvier et où on avait abusé un peu de la nourriture, on passait un temps de jeûne pour se remettre en forme et purifier son âme et son corps. Ce temps de jeûne était sévère et durait quarante jours. On l'appelait le Carême.

La pharmacie de Catherine Leblond

Voici quelques médicaments recueillis, dont nous n'avons aucunement vérifié l'efficacité :

Pour la grippe : appliquer une mouche de moutarde sur la poitrine

Mal d'oreille : fumer dans les oreilles

Éviter la grippe : porter sur soi un morceau de camphre

Arrêter la grippe qui commence : faire chauffer une tasse de vin rouge et la boire

Grippe des petits enfants : appliquer sur la poitrine une compresse imbibée de suif de mouton tout en protégeant la peau avec une flanelle chaude

Poumons : gomme de sapin, rognon de castor dans du gin

Tisane : écorce d'épinette blanche ou rouge ébouillantée

Mal de tête : feuilles de thé ébouillantées sur le front ou tranches de patate crue

Hémorragie majeure : appliquer des feuilles de tabac

Abcès : cataplasme de gruau ou de graines de lin

Coliques de bébé : une tisane de graines d'anis

Pied déversé : appliquer un pansement d'herbes salées

Pied transpercé par un clou rouillé : appliquer une couenne de lard salé

Mal de gorge : se gargariser avec un peu d'huile de charbon.

La mort

La mort frappait aussi durement. La mortalité infantile était importante et la moyenne d'âge de la population (espérance de vie) était de 10 ans inférieure à celle d'aujourd'hui. Quel bond prodigieux avons-nous fait ! Tout se passait à la «salle mortuaire» située dans la maison des gens affligés. Une fois la veillée du mort passée, le «croque-mort» ou encore «l'entrepreneur de pompes funèbres» assurait le transport à l'église et au cimetière avec le corbillard de circonstance.

Pendant deux siècles, ce fut la loi de la sélection naturelle et la moindre complication pouvait tourner au drame car la visite du médecin se faisait seulement dans les cas d'urgence, rappelons-le. À Trois-Pistoles comme partout ailleurs, nous constatons maintenant qu'en matière de santé les gains de ce siècle ont été immenses, voire incroyables!



La mort vient de passer.

Source : Rita Labrie.

Les services de santé

Tout en montrant la porte de sortie aux maladies contagieuses, la tuberculose, le rachitisme, la typhoïde entre autres, nous voyons les services de santé passer des médecins de campagne et des «infirmières visiteuses» ou encore «éducatrices» à un réseau plus complet de services de santé.



Dr Jean-Louis Desjardins.
(1897-1951).

Source : Maurice Desjardins.



Dr Maurice Desjardins.

Source : Maurice Desjardins.

Apparaissent aux alentours de 1925, les «Unités sanitaires» ou «Health United», formule de santé publique prise aux États-Unis au début du siècle. Chez nous, c'est autour des années 1930. L'unité s'occupait des problèmes de santé des enfants, luttait contre les maladies infectieuses et tout ce qui avait trait à l'environnement (exemples : aliments, produits laitiers, aqueducs et égouts, abattage des animaux, etc.). Bref, c'était aussi préventif et correctif à certains égards. La santé publique, c'était aussi la lutte contre les maladies contagieuses et maternelles. Les unités sanitaires couvraient, à cette époque, l'équivalent de plusieurs MRC. Le médecin se déplaçait dans toutes les paroisses et les écoles de rangs. Il y avait aussi une infirmière, Garde Laura Couturier, pour n'en nommer qu'une, au service de 7 à 8000 personnes. Plus tard, vinrent s'ajouter les médecins vétérinaires, les dentistes, les inspecteurs sanitaires, etc.

Puis les unités de santé sont devenues des départements de santé publique. Certains se souviendront du camion de radiologie du Sanatorium de Mont-Joli qui venait tous les deux ans pour le dépistage de la tuberculose. Les résultats parvenaient par la poste.

Mais n'oublions pas les soins dentaires d'hier à aujourd'hui. Quand on pense aux soins dentaires d'autrefois par exemple, on n'a pas envie de revenir en arrière. Il n'est toujours pas agréable de s'abandonner aux mains d'un dentiste, même aujourd'hui, mais c'est un charme à côté des extractions à tour de bras que certains «habitants» pratiquent à domicile avant 1900! Il est probable qu'avant de se résigner à pareil sort, on endure son mal, et quel mal, jusqu'à la dernière extrémité. Avant l'arrivée d'un dentiste à Trois-Pistoles, c'est le médecin de famille qui procède à l'extraction des dents. Même avec l'arrivée d'un dentiste dans la paroisse, ce n'est pas tous les habitants qui ont les moyens de se déplacer pour se faire réparer les dents ou se faire ajuster des prothèses. On les arrache soi-même quand elles font trop mal et on se contente de celles qui restent. Le spectre de ces bouches édentées devrait suffire à décourager quiconque aurait le goût de bouder le dentiste.

En 1942, le Collège des dentistes forme aussi sa commission d'hygiène dentaire qui deviendra, en 1945, la ligue d'hygiène dentaire de la Province de Québec, sous la responsabilité du Collège. Le but de cette commission d'hygiène dentaire était de faire obstruction à l'extraction massive des dents. Tout en étant une ligue d'éducation, on préconisait la fluoration de l'eau dont l'expérience commençait dans certaines villes de l'Ontario. La ligue prit aussi en charge l'éducation populaire en 1954. Cette campagne d'éducation n'apporta pas les suc-



Dr Jos Bellavance.
Source : Madeleine B.-Dumas.



Dr J.-M. D'Amours.

cès escomptés, faute de personnel. Les années qui suivirent furent surtout consacrées à l'éducation, à la prévention et à la conservation des dents.

Les dentistes d'hier à aujourd'hui : Dr Jean-Louis Desjardins (1922), Dr Bellavance (1949), Dr Jean-Marc D'Amours (1951), Dr Maurice Desjardins (1952), Dr Jean-Yves Belzile, Dr Berthiaume, Dr Gozzi, Dr Long Lee, Dr Liem Truong.

En 1889, l'hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup et plus tard, en 1923, l'hôpital de Rimouski allaient assurer les services de santé pour les années à venir de toute la région du Bas-Saint-Laurent.

Le 31 août 1965, le Foyer Notre-Dame de Trois-Pistoles ouvrait officiellement ses portes, régi par une Corporation publique, sous la supervision des religieuses de la Congrégation Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, qui oeuvraient au sein de la Communauté de Trois-Pistoles depuis août 1952. Trente pensionnaires étaient alors transférés de l'ancien au nouveau Foyer alors que 16 religieuses et 10 autres employés y travaillaient. Au fil des ans, le Foyer et l'Hôpital ont subi beaucoup de changements tant au niveau de leurs aménagements que de leurs services. Développement des services d'électrophysiologie, d'animation, de physiothérapie, l'aménagement d'une deuxième unité de soins de longue durée, ergothérapie, un centre de jour, etc. En 1977, suite à la fermeture de la maternité et de la médecine, une nouvelle vocation vient s'ajouter, soit celle d'un centre local de services communautaires. Le Foyer et l'Hôpital deviennent donc un «centre de santé» et le deuxième étage est transformé en unité de soins prolongés.



Maison Notre-Dame-
des-Anges, sur la rue
Notre-Dame
Source : S.H.G.T.P.

Centre Hospitalier
de Trois-Pistoles.
Photo : Gilles Gaudreau.



Le premier bébé à naître à la
maternité de Trois-Pistoles :
Donald Cagnon entouré de
ses parents.
Source : Mme Nicole Gagnon.



Après quatre années de démarches, le CLSC (centre local de services communautaires) obtient son autonomie, soit le 26 mars 1982, et déménage quelques mois plus tard dans de nouveaux locaux. À cette époque, le CLSC dispensait des services de santé de première ligne sur l'île Verte, par le biais d'une infirmière, et aux points de service de Lac-des-Aigles et de Saint-Clément (avant le découpage territorial). Le CLSC dessert maintenant des services de santé et de services sociaux à dix des onze municipalités du territoire de la MRC des Basques (excluant Saint-Guy).

L'avènement de l'assurance-maladie dans les années 70 a sans nul doute apporté un changement radical dans la consommation des services de santé et l'accessibilité aux soins médicaux pour toute la population. Les services de santé ont évolué à une très grande vitesse, ce qui n'empêche pas certains de se tourner vers les médecines alternatives. L'arrivée d'un chiropraticien en 1973, puis d'un physiothérapeute quelques années plus tard, et enfin de deux autres chiropraticiens en 1990, ne fait qu'augmenter la gamme de services dont peut bénéficier la population, non seulement de Trois-Pistoles, mais des paroisses environnantes. C'était aussi le renforcement de la spécialisation des institutions privées et publiques. Ces services se sont multipliés et ont contribué à faire prendre l'habitude à nos gens d'aller consulter!



CLSC des Basques.
Photo : Gilles Gaudreau.

Les pharmacies

Autrefois, les médicaments se vendaient dans le magasin général. Ensuite, chaque médecin avait sa petite pharmacie.

La première pharmacie de Trois-Pistoles fut celle de Roland Rioux, ouverte vers 1956, angle nord-ouest de Jean-Rioux et Notre-Dame. Roland Rioux et Alain Michaud ont été successivement propriétaires. Roland Rioux s'est relocalisé sur la rue Jean-Rioux en 1968. Après son décès, Colette Paré, son épouse, a exploité le commerce pendant quelques années. Au départ de Colette Paré, Georges St-Germain a poursuivi et s'est associé un peu plus tard à Alain Michaud, le propriétaire actuel.

Jean Roy a installé une pharmacie dans le Centre commercial, les Galeries Trois-Pistoles, nouvellement construit et il y exploite toujours ce commerce.

Virage ou retour?

L'importance d'offrir des services spécialisés entraîne des coûts énormes et parallèlement, un courant «bio-écologique» donne naissance aux médecines douces ou alternatives. La naissance d'un Carrefour Santé en 1992, «recadrait» en offrant des soins complémentaires et plus naturels à la médecine traditionnelle de chez nous. On n'a qu'à penser à l'acupuncture, le shiatsu, la réflexologie, le massage suédois et enfin à l'homéopathie pour ne citer que ceux-là. N'est-ce pas un retour aux méthodes anciennes?

Par ailleurs, le vieillissement de la population et le chômage chronique de notre milieu amenèrent d'autres problèmes de santé de nature plus psychosociale; la souffrance par l'isolement, le suicide caché, le découragement et le décrochage subtil... bref, on parlera aussi de stress psychologique. On a de plus en plus recours aux services psychosociaux, soit par le biais du CLSC ou encore en services privés.

La crise économique et l'évolution de la médecine moderne, qui ne mutile plus la vie en se servant d'appareils hyperspécialisés (comme, par exemple, l'ablation de tumeurs dans les intestins par l'utilisation de périscope optiques et d'outils microscopiques introduits par les voies naturelles, ou encore lors d'interventions pour des artères bouchées par des micro-outils passant par les voies sanguines), ont fait



Dr Raymond D'Anjou,
premier optométriste à
Trois-Pistoles de 1958 à 1983.

Source : Alain D'Anjou.

que l'État a opté pour un virage sans précédent. L'État retourne le patient traité chez lui plus rapidement, ferme des sections d'hôpitaux et s'engage à responsabiliser la population en matière de santé. La santé, c'est l'affaire de tout le monde, chacun en est responsable!

Grâce aux institutions de l'État et à ses intervenants, le retour du malade à la maison est chose du présent.

Nous tenons à remercier le Dr Viateur Ratté pour sa précieuse collaboration.

Danielle Babineau, Yvan Charette et Françoise Rioux-Dumont

6.7 Développement récréo-touristique

Des gens de grande vitalité, de belle ingéniosité

Le milieu de vie des Trois-Pistoles aura toujours été milieu actif, capable d'organisations bien structurées. Des années 1920 à aujourd'hui, Trois-Pistoles a su occuper sa place, sur la scène régionale bas-laurentienne, par sa grande vitalité et sa belle ingéniosité. Sports et culture vivent au quotidien, se nourrissant de ce désir de bien faire, de se réjouir et de se surpasser.

Lames bien aiguisées :

Des lames bien aiguisées, à Trois-Pistoles, dès le début des années '20, alors qu'une première «vraie» patinoire permettait aux jeunes talents de l'époque de se faire valoir, près de l'ex-hôtel Canada, chez Arthur Belzile. Pour la saison 1922-1923, la patinoire déménage, rue Vézina, en face de la maison de Paul Belzile. On y sent déjà qu'une organisation bien orchestrée est possible, surtout que des gens dévoués y met-

La fameuse équipe de la
partie du 25 février 1925.
Nous reconnaissons en haut :
Charlemagne Côté,
Laurent Martel,
Horace Lapointe,
Camille D'Amours;
au centre :
Wilfrid D'Amours (gérant),
Jos Nicole, Conrad Côté,
Maurice Rioux (secrétaire),
Émile Bérubé;
en bas :
Jusünien « sourd » Fortun,
Arthur Michaud,
Cérard Renouf.
Source : Adrien Côté.



tent leurs efforts, dont le libraire Maurice Rioux qui tient les livres et qui a tant contribué à l'organisation de loisirs sportifs dans le milieu. M. Rioux aura été le premier à s'occuper de l'organisation du hockey à Trois-Pistoles.

Dès 1924-1925, nous raconte un autre pilier de l'organisation locale des loisirs et notamment du hockey, Adrien Côté, la popularité du hockey va en grandissant, à Trois-Pistoles. Des parties d'exhibition sont présentées, dont celle, «particulièrement rude» se souvient M. Côté, disputée le 25 février 1925 entre Trois-Pistoles et le Saint-Germain de Rimouski, qui prendra fin sur un verdict nul de 2 à 2. Il s'agissait du premier match du Trois-Pistoles disputé à domicile contre une formation de l'extérieur. Le hockey continuera de se développer au fil des ans, comme la pratique du patinage libre. Au début des années '30, la patinoire est aménagée en un autre lieu, soit au nord du chemin de fer, face à la boulangerie Paré et Sylvain (aujourd'hui la salle des Chevaliers de Colomb).

Saison 1933-1934 : un miracle est tout près de se produire. C'est qu'un mordru de hockey, Mathias Larrivée, père de Arthur, offre à la Ville, «avec des plans au bleu», de construire une aréna en bois pour la somme de 3000 \$. Mais c'est la crise, les finances publiques ne peuvent supporter cette dépense. Un an plus tard, M. Larrivée perdait la vie dans un terrible accident en Gaspésie, emportant avec lui son grand rêve.

Après les années de guerre, alors que les loisirs étaient placés sous la gouverne des Loisirs coopératifs, la patinoire déménage une autre fois, soit au centre du terrain de courses de André D'Amours. Nous sommes en 1944-1945. Un fameux festival prenait l'affiche dès l'année suivante, le premier du genre dans le Bas-du-Fleuve. Aux activités sportives, on jumelait les joies carnavalesques. Les duchesses de ce premier festival des neiges : Lucette Bérubé, Pierrette Gauthier, Josette Côté, Fernande Belzile, Rolande Larrivée, Colette D'Amours, Thérèse Belzile, Thérèse Martin et Claire Gauthier. L'heureuse élue : Josette Côté.

1946-1947 : un nouvel emplacement pour la patinoire, où se trouve aujourd'hui l'aréna. Et c'est en 1948-1949 que Trois-Pistoles se dotait de son aréna, une aventure financière plutôt avant-gardiste pour l'époque mais qui traduit bien la détermination de citoyens sportifs parmi les plus impliqués. L'ouverture officielle de l'aréna se fera le 6 janvier 1949 et marquera le début d'une ère nouvelle au cours de laquelle la pratique du hockey connaît son plein essor, les festivals populaires deviendront tradition et Trois-Pistoles sera encore plus présent sur la scène régionale.



Couronnement de la reine lors du Festival d'hiver de la saison 1956-57.

Source : Adrien Côté.

De grands noms sont associés au hockey, dont deux en particulier : François «Frank» Côté qui évolue pour un club ferme de la Ligue Nationale de hockey et qui évoluera également dans la région, notamment pour Rimouski et Bertrand-Lepage, qui a donné son nom à l'aréna, porte-couleur des Citadelles de Québec et vedette incontestée du hockey régional. Gens de grande vitalité, qui ont tracé la voie à tant de hockeyeurs de talent, dont les Nelson Dubé, Guy Lepage, Gilles Lepage, Langis Dubé, Yvan Lepage et combien d'autres. Pendant plusieurs saisons, de jeunes hockeyeurs de Trois-Pistoles s'alignaient avec Rimouski pour défendre les couleurs du Bas Saint-Laurent au Tournoi de hockey Pee Wee du Carnaval de Québec.

Première photo officielle de Bertrand Lepage en 1947-48. Nous reconnaissons; en haut : François Beaulieu (gérant et instructeur), Viateur Gauthier, Raymond-Marie Lavoie, Alain Belzile, Benoît Belzile, Bertrand Lepage, Benoît Picard; en bas: Benoît Lévesque, Gustave Ouellet, Rolland Pelletier (gardien de but), André-Albert Dumas et Benoît Lepage.
Source : Adrien Côté.



Trois-Pistoles a participé à plusieurs ligues de hockey au Bas Saint-Laurent, sachant tirer son épingle du jeu par talent et par vaillance. En 1961-1962, nous assistions à la naissance du Circuit régional Adrien Côté, qui sera actif deux ans. Les festivals se continuent, les marathons de hockey se succèdent (la famille Devost sera invaincue au Québec), il y a une vie sportive intense. La Ville de Trois-Pistoles se portait acquéreur de l'aréna en 1964-1965. C'est l'arrivée de la glace artificielle. Du hockey junior s'organise, autour de Jean-Marc et de Onil Larrivée. La popularité du ballon sur glace prend aussi de l'ampleur. Et du hockey de fort calibre revient à l'horaire, dans les années '70, avec la renaissance des Lions, qui évoluent dans un circuit inter-provincial senior. L'aréna des Trois-Pistoles est lieu fréquenté : hockey, ballon sur glace, patinage artistique avec Les Étoiles, hockey mineur, curling.

Les Lions de Trois-Pistoles 1948-49

Le Royal, les années 30



HAUT : Charles Sirois, Armand Lévesque, Charlemagne Côté, Albert Côté, Élias Michaud (gérant).
BAS : Benoît Dumas, Albert Lepage, Robert Côté (gardien de but), Laurent Létourneau, David Sirois.



1^{re} rangée : Victorin Bilodeau, René Lepage, Jean Ouellet, Claude D'Amours, Gérard Beauchemin (gardien de but), Onil Larrivé, Lionel Belzil, Lucien Simard, Robert Côté.
2^e rangée : Lucien Lepage, Adrien Côté, Laurent Létourneau, Viateur Gauthier, Benoît Bilodeau, M. Dionne, M. Belzile, Alphonse Belzil, Charles-Eugène Pelletier, Rosaire Belzil, Roger Rioux (gérant).



Les Lions 1977-78

HAUT : Pierre Beaulieu, André Devost, René Godbout, Onil Fournier, Daniel Lessard, Claude Beaulieu, Gilles Lepage, Robert Bilodeau, Iangis Dubé.

CENTRE : Conrad Théberge, Jean-Pierre Rioux, Réjean Turcotte, Michel Lepage, Christian Coulombe, Laval Charron, Michel April, L. France Fortin, René Villemure (instructeur), Reno Bélanger (mascotte).

BAS : Gaston Caudreau, Jacques Dubé (secrétaire), Fernand Thibault, Laval Lavoie (gérant), Bertrand Lepage, Noël Charron, Nelson Dubé, Robert Côté (publiciste), Denis Bélanger (gardien de but).



Club Pepsi de Trois-Pistoles Junior B 1968-69

HAUT : J.P. Rioux, Carol Dionne, Michel Rioux, Francis Caudreau, Denis Rioux, Romain Rioux, Alain Larrivé, Pierre Nicole, Robert Côté, Gille Lepage, Mario Larrivé, Michel Dumont (mascotte).

BAS : Donald Rioux, Robert Lévesque, Alain D'Amours, Jean-Marc Larrivé (instructeur), Denis Dumont, Paul-Émile Dubé (gérant), Nelson Dubé, Guy Pelletier.

Source : Adrien Côté.



La famille Devost : Le Père Albert et les neuf frères + Bertrand Jr. Gagnant du marathon 1972

HAUT : Bertrand, Alain, André, Onil Larrivé (organisateur du marathon), Claude, Viateur, Alcide.

BAS : Bertrand Jr. (mascotte), Michel (gardien de but), Fernand, Richard, Albert (instructeur et gérant).

Années 30

HAUT : Alphonse Lavoie (gérant et entraîneur), Charles Paradis, Omer Aubut, Rosaire Auhut.
BAS : Camille Aubut, J.-Baptiste Beaulieu, Gérard Rioux, Maurice Rioux, Albert Côté, Marcel
Godbout *Source : Adrien Côté*



1951

1^{re} rangée : Georges Boucher,
Fernand Rioux, Romain Pelletier,
Benoit Picard, Jean-Eudes Dumont,
Marcel Dumas.

2^e rangée : Maurice Rioux,
Claude Catellier, Bertrand Lepage,
Fernand Bérubé,
Paul-Henri Bérubé,
Jean-Guy Dionne, Georges Dionne,
Hervé LeBlond.

Source : Marie-Claude Dunne.



Club de baseball de Trois-Pistoles 1965

HAUT : Claude Sainte-Marie (instructeur), R. Gaudreau, F. Devost,
M. D'Amours, B. Lepage, Adrien Côté (gérant).

BAS : N. Pineau, P. Dionne, P. Smard, R. Painchaud, R. Cloutier, F. Thibault.
Absents sur cette photo : Gaby et Gaston Dionne. *Source : Adrien Côté.*



1

1- Ouverture de l'aréna de Trois-Pistoles le 6 janvier 1949.

Source : Albert Côté.

2- Première patinoire à Trois-Pistoles.

Source : Adrien Côté.

3- Patinoire sur la rue Vézina.

Source : Thérèse Lindsay.

4- Patinoire sur la rue Père-Nouvel.

Source : Louise Dumas.

5- Patinoire sur le terrain de course d'André D'Amours.

Source : Adrien Côté.



2

1920 à 1921



3

1922



4

1940 à 1941



5

1941 à 1945

Gens en mouvement l'hiver, aussi bien que l'été. Le baseball a aussi sa grande histoire, à Trois-Pistoles. Encore là, Trois-Pistoles se distingue sur toutes les scènes régionales. De grands noms ont évolué pour le Trois-Pistoles, de grands noms ont permis à cette activité de prendre naissance et de se maintenir. Le stade pistolois porte le nom de l'un d'eux : Paul-Émile Dubé. Ajoutons les noms de Adrien Côté, Théo D'Amours, Charlemagne Côté. La liste pourrait s'allonger de beaucoup.

Ouverture sur le monde

Pittoresque par sa chaleur humaine, son histoire, sa nature, son patrimoine bâti, Trois-Pistoles est lieu d'ouverture sur le monde. Une grande réalisation allait confirmer cette vocation dès 1933 : l'ouverture de l'École d'été de l'Université de Western Ontario, aujourd'hui l'école de langue. Par cette réalisation, d'abord éducative mais aussi culturelle dans tous ses aspects, Trois-Pistoles s'ouvrait à d'autres gens, à d'autres cultures, dans un pur esprit d'échange, d'enrichissement humain. L'École d'été est une réalité majeure du Trois-Pistoles culturel.

Les talents des gens d'ici allaient s'exprimer avec toujours plus d'assurance. En 1967, le Centre culturel de Trois-Pistoles ouvrait ses portes, à proximité de l'aréna, se faisant lieu de rencontre et de diffusion. L'expression artistique, manifestée par le théâtre, le chant choral (Les Roitelets et maintenant Art-Fa-des-Neiges), l'ouverture de l'École polyvalente avec son auditorium en 1969, la reconnaissance de plus en plus grande d'artistes tels que le peintre Claude Dumont, se donnait un tremplin. En 1972 : un moment important de cette éclosion culturelle et artistique, avec l'acquisition de La Maison du Notaire par Les



Miville Beaulieu, auteur, compositeur et interprète originaire de Trois-Pistoles, au Festival des Isles.

Photo : Gilles Gaudreau.

Amis de l'Art. Inspirés du peintre Basque, Les Amis de l'Art allaient créer un premier lieu où la culture a trouvé véritable habitat. En 1977, naissait une fête populaire laissant elle aussi large place à l'expression artisanale et artistique : le Festival des Isles.

Tourisme culturel

Le début des années 1980 voit le milieu pistolois mettre l'épaule à la roue avec grande conviction pour faire de son secteur récréo-touristique un plateau privilégié harmonisant les activités déjà en place à des efforts tangibles de développement. La création du comité touristique de la Ville de Trois-Pistoles sera déterminante à cet effet, de même que d'importantes décisions administratives voulant ventiler autrement les responsabilités d'animation et de supervision du directeur des loisirs, en l'occurrence Michel Rioux. C'est là une ère nouvelle qui s'ouvre, dont les résultats seront surprenants.

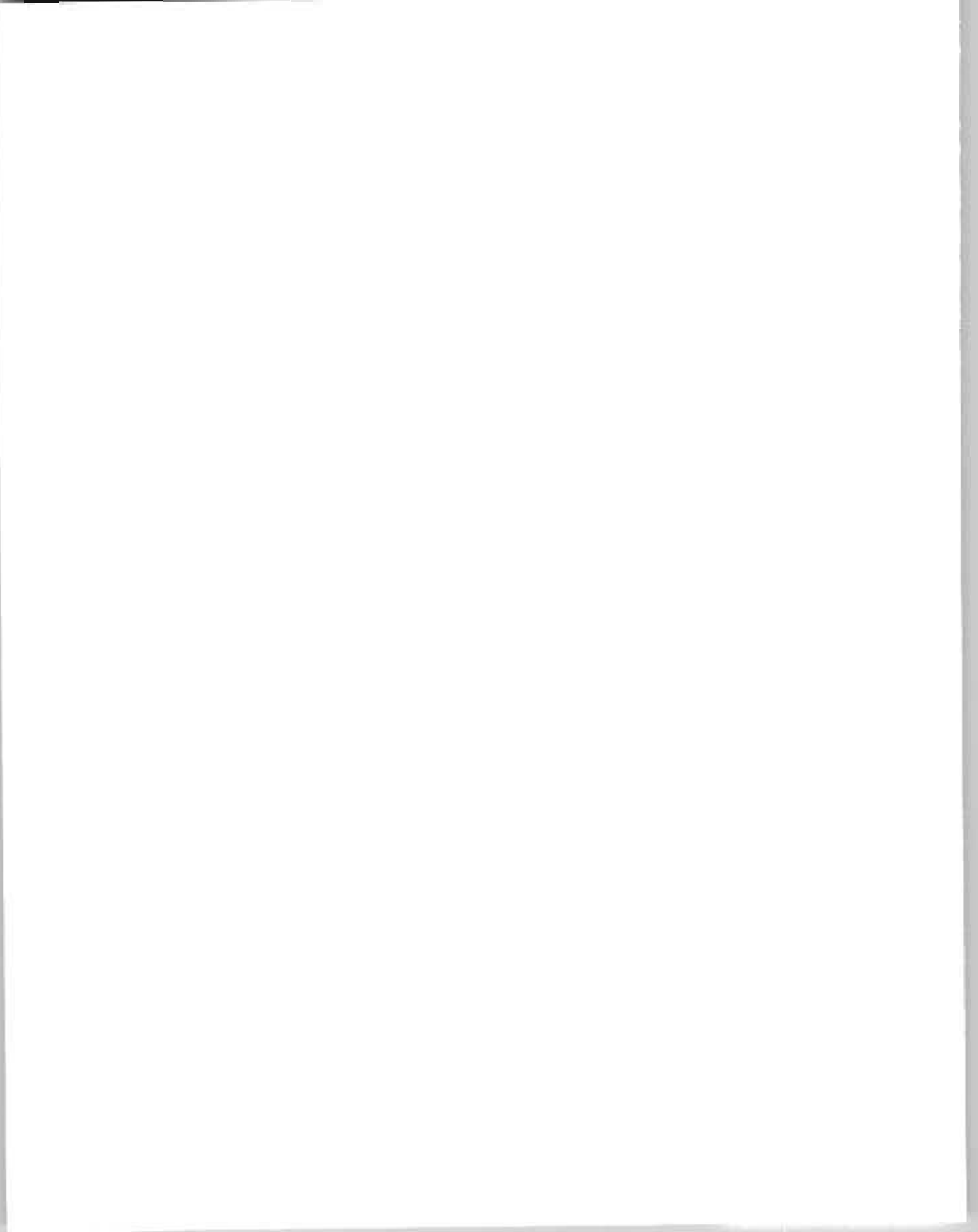
C'est que tourisme et culture seront désormais front commun, le comité touristique de la Ville s'intégrant même à la corporation de développement économique et touristique des Basques. Le retour au pays natal de l'auteur Victor-Lévy Beaulieu, l'écrivain le plus prolifique au Québec, jumelé à sa volonté de faire s'exprimer la culture ici, sera un autre tournant majeur. Le dénouement heureux du dossier d'un Parc de l'aventure basque en Amérique, unique en Amérique du Nord, vient ajouter à l'ensemble. Les Productions théâtrales, La Maison du Notaire, La Maison de VLB, le festival de théâtre de par chez nous, le Salon du Livre, l'effort touristique consenti par Notre-Dame-des-Neiges, la contribution du milieu, la volonté de ce même milieu, font de Trois-Pistoles une destination, un milieu de vie, une culture.

Gens de grande vitalité et de belle ingéniosité, les gens d'ici sont fiers descendants de ces vaillants défricheurs-navigateurs qui, il y a 300 ans, ont semé en cette terre le germe d'une culture riche parce que capable de se manifester.

André Morin

La Maison de VLB.
Photo : Gilles Gaudreau.





7 *Vie scolaire*

Finissantes 1938-39
Source : Denise Côté.



Institutrice de rang.
Source : Yvette B. Rioux.



Les cadets des Frères du Sacré-Coeur. Photo : Studio Lebel. Source : Louise Dumas.

Introduction

*En hommage à mon maître du Séminaire de Rimouski,
l'abbé Georges Beaulieu (1907-1984)*

On juge généralement du degré d'évolution d'une population à l'importance qu'elle accorde à l'éducation de ses jeunes. À ce chapitre, Trois-Pistoles fait bonne figure.

Nous savons déjà que, dès 1829, existait une école que fit construire le curé Édouard Faucher, au coeur du village de Trois-Pistoles, à proximité du quai actuel¹. En 1832, on fait état de trois écoles ouvertes à Trois-Pistoles². En 1845, on trouve quatre écoles sur notre territoire. Entre 1853 et 1858, de sept à dix écoles accueillent jusqu'à 504 élèves, soit une population scolaire plus nombreuse que celle de Rimouski et, surtout, que celle de Rivière-du-Loup.

À titre d'ancien professeur, de 1958 à 1994, je suis heureux de traiter de cette histoire passionnante portant sur les 154 ans de la vie scolaire à Trois-Pistoles. On se reportera aux articles déjà parus dans *L'Écho des Basques*³. De 1993 à 1996, j'ai mené une longue recherche aux Archives nationales à Québec et à la Commission scolaire des Basques, qui m'ont donné accès à une précieuse et abondante documentation de première main. Je tiens ici à les remercier de leur obligeance.

Dans une première partie, j'évoquerai les débuts laborieux d'une première commission scolaire, alors désignée sous le nom de « municipalité scolaire de Trois-Pistoles ». Puis, je me reporterai aux rapports des Inspecteurs de district des écoles d'ici, pour brosser le portrait de nos écoles depuis 1852 jusqu'à 1964, soit jusqu'à la création du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Ainsi sera évoquée l'histoire de nos quatre commissions scolaires existant jusqu'à 1964. J'illustrerai le tout de tableau, de photos et de repères chronologiques. Je laisserai ensuite à Jérôme Bouffard le soin de tracer l'histoire contemporaine (1964-1997) de notre actuelle Commission scolaire des Basques.

Quelques rappels historiques : 1801-1859

L'accès généralisé de la population québécoise à l'instruction et, parallèlement, la formation d'instituteurs et d'institutrices sont des phénomènes relativement récents. En France, en particulier, notent Marlaine Cacouault et Françoise Oeuvrard, « c'est seulement au XIX^e siècle que le métier d'instituteur sera l'objet d'une réglementation pré-

cise : un brevet d'enseignement est exigé pour enseigner, une administration scolaire centralisée et autonome se met en place.⁴ »

Afin de situer l'histoire de l'éducation à Trois-Pistoles dans le contexte général de celle du Québec, mentionnons les dates charnières des *grandes lois scolaires* adoptées dans le Bas-Canada. Pour ce faire, je m'inspire surtout du livre intitulé *L'Organisation scolaire au Québec*⁵, où Benoît Gendreau et André Lemieux tracent les grandes lignes de l'histoire de l'éducation au Québec à partir du Régime anglais.

En 1801, on créait l'*Institution royale*, organisme chargé d'établir un réseau d'écoles élémentaires, modèles et universitaires, qui connut un échec : seulement 22 écoles sont fondées de 1801 à 1824.

En 1824, on adoptait la *Loi des écoles de fabrique*, autorisant les fabriques à fonder et entretenir, à même leurs revenus, des écoles paroissiales, sous la responsabilité des curés et des marguilliers. 44 écoles furent ainsi créées en 4 ans.

En 1829, fut adoptée la *Loi des écoles de syndics*, prévoyant des subventions de l'Assemblée législative pour la construction d'écoles et la rémunération des maîtres, ainsi que l'élection de syndics d'écoles par les contribuables. L'on assiste à la prodigieuse multiplication des écoles : environ 1600 en sept ans, dont 1200 fermeront en 1836, à la suite du refus par le conseil législatif de voter le budget de l'éducation.

En 1841, on vote la *Quatrième grande loi scolaire* : les 22 conseils municipaux de district deviennent des bureaux d'éducation assumant la responsabilité financière des écoles; les commissaires d'écoles sont élus, avec un rôle surtout pédagogique; on établit la Surintendance de l'éducation (le Dr Jean-Baptiste Meilleur est nommé surintendant en 1842 et le restera jusqu'en 1855); l'on reconnaît le principe de la dissidence pour les minorités religieuses; enfin, on établit la taxe scolaire foncière.

En 1845, on adopte la *Cinquième grande loi scolaire*, intitulée « Acte pour l'instruction élémentaire dans le Bas-Canada », instituant les commissions scolaires autonomes, tout en remplaçant la taxe obligatoire de 1841 par la contribution volontaire.

En 1846, est votée la *Sixième grande loi scolaire*, établissant les taxes foncières obligatoires plus la rétribution mensuelle pour ceux qui envoient des enfants aux écoles; de plus, elle décrète l'établissement de Bureaux d'examineurs à Québec et à Montréal pour le choix des instituteurs. En 1849, 350 commissions scolaires dirigent quelque 1900 écoles.

Entre 1846 et 1850, on assiste à la *Guerre des éteignoirs* : une certaine partie de la population refuse de payer les taxes scolaires imposées par

la loi de 1846, ce qui résulta en certains actes de violence; on parle alors d'un climat d'émeute dans le Bas-Saint-Laurent.

Le 30 août 1851, on sanctionnait la *Loi des inspecteurs d'écoles*, tout en promouvant l'établissement d'écoles normales pour la formation des instituteurs.

En 1852, a lieu la fondation de l'Université Laval, ainsi que la nomination de 23 *inspecteurs d'écoles*, chargés d'assister le Surintendant, de visiter les écoles et de faire accepter la taxe scolaire obligatoire.

Le 16 mai 1856 est sanctionnée la *loi* qui institue le *Journal de l'Instruction publique*, de même qu'un *fonds de retraite pour les instituteurs*.

En 1857, on assiste à l'établissement de trois *Écoles normales* (Jacques-Cartier et McGill à Montréal et Laval à Québec), alors qu'en France une première École normale est créée dès 1794^e.

En 1859, un arrêté en conseil du 17 décembre crée le *Conseil de l'Instruction publique*, en vigueur jusqu'à la création en 1964 du ministère de l'Éducation : il est formé de 14 membres, dont 10 catholiques et quatre protestants.

Repères chronologiques : vie scolaire à Trois-Pistoles

- 1829 : « Première école publique » à la pointe, près du quai actuel de Trois-Pistoles.
- 1843 : Première commission scolaire de Trois-Pistoles.
- 1858 : Deux commissions scolaires : du village et des rangs; Installation des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame au couvent, assurant l'éducation des petites filles.
- 1863 : Remplacement des Dames de la Congrégation par les Soeurs de Jésus-Marie.
- 1889 : Reconstruction en pierre du vieux couvent de bois.
- 1911 : Commission scolaire no 3 : Rivière-Trois-Pistoles (en 1918, elle devient la C.S. no 4).
- 1912 : Construction de l'académie des garçons.
- 1915 : Épiphanie Litalien, insituteur, devient inspecteur des écoles du district.
- 1918 : Commission scolaire no 3 (premier rang est et ouest).
- 1928 : Arrivée des Frères du Sacré-Coeur à l'académie des garçons.
- 1929 : École supérieure (notre secondaire actuel).
- 1931-39 : Station biologique du Saint-Laurent de l'Université Laval, établie à Trois-Pistoles.
- 1933 : Établissement de l'école de langue française de l'Université Western à Trois-Pistoles.
- 1948 : Agrandissement de l'école Notre-Dame-des-Neiges (partie est).

- 1951 : Construction et ouverture du couvent Jésus-Marie à Rivière-Trois-Pistoles.
- 1956 : Intégration de la C.S. no 2 à la C.S. no 1; Ouverture de l'école Litalien; 50^e anniversaire de l'inspecteur Litalien en éducation.
- 1957 : Classe de travaux manuels au collège.
- 1959 : Construction des écoles Gérard-Raymond et Chanoine-Côté.
- 1961 : Intégration de la C.S. no 3 à la C.S. no 1.
- 1962 : Création de la section classique, affiliée au Séminaire de Rimouski.
- 1964 : Rapport Parent et création du ministère de l'Éducation du Québec.
- 1965 : Opération 55 régionalisation des écoles.
- 1966 : Intégration de la C.S. no 4 à la C.S. unifiée de Trois-Pistoles.
- 1969 : Ouverture de la Polyvalente, accueillant 1690 élèves.
- 1972 : Regroupement des commissions scolaires du territoire : préscolaire et primaire : Commission scolaire des Basques.
- 1977 : Diffusion du Livre vert du M.E.Q.
- 1979 : Nouveaux programmes en vigueur dans toutes les écoles.
- 1984 : Service régional de l'éducation des adultes, dont les locaux sont situés à la Polyvalente.
- 1987 : Intégration des ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire : C.S. des Basques.

Première commission scolaire (1843-1858)

Si l'on se reporte à Mathias D'Amours, l'auteur qui en 1946 complétait la monographie de Charles-Arthur Gauvreau de 1890 sur Trois-Pistoles, la Commission scolaire de Trois-Pistoles n'existe que depuis 1858⁸. Or, dès la première page du cahier, appelé « Régistre » (sic), des procès-verbaux, soigneusement rédigés à partir du 5 juillet 1858 par le secrétaire-trésorier d'alors, le notaire Pierre Fournier, on indique clairement qu'il s'agit de la « Municipalité scolaire de Trois-Pistoles numéro 1 ». Ce qui suppose l'existence d'une autre commission scolaire au sens actuel. Par ailleurs, ce qui complique la tâche du chercheur qui veut

établir ses affirmations sur des documents authentiques, c'est que notre Commission scolaire ne possède aucun document antérieur à 1858. J'ai donc dû faire de nombreux séjours à Québec pour dépouiller aux Archives nationales du Québec quelque 80 boîtes de documents manuscrits, contenant chacune de 400 à 500 « Lettres reçues », adressées au Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada. Ces lettres sont expédiées surtout par le secrétaire-trésorier ou le président des commissaires d'ici. J'ai donc découvert une série de lettres remontant jusqu'à février 1845, me permettant d'affirmer que la Commission scolaire de Trois-Pistoles existe depuis au moins l'été 1844. Une autre lettre du 29 avril 1845 nous fournit un argument établissant l'existence de notre Commission scolaire dès 1843.

Pénibles débuts de la Commission scolaire de Trois-Pistoles

Une lettre du 12 février 1845 est signée par le président Benjamin Rioux, cosignée par John G. Seton, J.-Bte Lavoie, marchand, Hippolyte Rioux et Bt. Lavoie. Le président adresse une demande au Surintendant Meilleur en ces termes :

Nous prenons la liberté de vous écrire quelques mots concernant les écoles sous notre contrôle comme commissaires élus par cette localité pour l'année 1845. Plusieurs chefs de famille des différents arrondissements s'adressent à nous désirant bâtir ou acheter des maisons d'école dans leurs arrondissements et acquérir des terrains pour cette fin. Mais avant d'entreprendre ces bâtisses et acheter des terrains convenables, ils voudraient que comme commissaires des écoles on leur promette qu'ils auront leurs parts de l'argent destiné comme aide pour bâtisses ou maisons d'école pour cette paroisse... (ANQ, IA18-1201B, no 1259.)¹⁰

On voit donc que la Commission scolaire de Trois-Pistoles existe au moins dès le début de 1845, qu'il y a cinq commissaires d'élus, et qu'il existe plusieurs écoles.

Or, d'après le *Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada* (JALPC)¹¹ de 1844-1845, il y avait quatre écoles à Trois-Pistoles, accueillant 92 enfants. En 1846-1847, on comptera 357 enfants répartis dans dix écoles; on atteindra le total de douze écoles et de 330 élèves l'année suivante. En 1849, après que Saint-Éloi, érigée en paroisse en 1848, à l'instigation du curé Stanislas Mâlo, eut enlevé à Trois-Pistoles les arrondissements 7 et 9 (118 élèves), il ne restera que huit écoles pistoloises. (27.07.1848, 1501B, no 949.) De 1850 à 1853, on maintiendra dix écoles, ouvertes à 279 et jusqu'à 333 élèves.

Dans son rapport publié en 1845, le Surintendant Jean-Baptiste Meilleur déplorera « l'incompétence de bon nombre de commissaires, leur grande ignorance, leur complète incapacité à remplir la haute mission dont ils étaient chargés... un grand nombre (étant) illettrés ». Trois-Pistoles n'est sans doute pas meilleure ni pire que les autres municipalités scolaires à ce chapitre.

Le 20 février 1845, le curé Stanislas Mâlo écrit au S.E. (Surintendant de l'Éducation) :

La paroisse de Trois-Pistoles est divisée en deux partis bien tranchés et à peu près égaux... Le parti qui compte en sa faveur une faible minorité m'a éliminé de la liste des commissaires pour les écoles parce que je ne puis pas les approuver dans leur bâtisse illégale et civilement et ecclésiastiquement... La paroisse de Trois-Pistoles est divisée en 11 arrondissements qui nécessitent la nomination de 11 commissaires... (LA18-1201B, no 1288.)

Une autre lettre du même curé, datée du 29 avril 1845 et adressée au S.E., précise encore l'existence de deux clans diamétralement opposés : les gens d'en bas, minoritaires quant au nombre, contre ceux d'en haut, représentés par les commissaires et le maire Philippe Renouf¹² :



Philippe Renouf (1799-1871).

Source : Adrien Côté.

Un personnage de premier plan : Philippe Renouf

Philippe Renouf, baptisé le 18 août 1799 à Sainte-Brelade, île de Jersey, se marie à Saint-Jean-Port-Joli, le 17 octobre 1825, avec Marie-Charlotte Fournier, soeur du notaire Pierre Fournier. Installé à Trois-Pistoles, il devient « un important manufacturier et un non moins habile mécanicien » (L.-Claude Rioux). Il est nommé commissaire d'écoles dès 1845. Le 14 juillet 1845, il devient le premier maire de la municipalité de Trois-Pistoles. C'est lui que le curé Malo identifie comme un chef des rebelles, dans sa lettre du 28 mars 1847. Il est élu comme premier président de la nouvelle « municipalité scolaire de Trois-Pistoles numéro 1 », le 12 juillet 1858. Il décède à Trois-Pistoles, où il est inhumé le 7 octobre 1871.

Lors de la dernière élection des officiers de la paroisse, en février dernier, je n'ai pas été élu commissaire pour les écoles. On en avait fait autant à mon prédécesseur; et la conséquence a été qu'il n'y avait plus d'école aux Trois-Pistoles. L'animadversion¹³ de la majorité des habitants de cette paroisse contre mon prédécesseur et moi, c'est la dé-

sapprobation de leur conduite pour avoir commencé et pour continuer une église contre toutes les lois canoniques et civiles et malgré les lettres pastorales et les défenses de bouche de leur évêque. Vous savez que le proverbe *Vox populi vox Dei* souffre de nombreuses exceptions, surtout quand la majorité suit un chef sans principe aucun de religion et secondé par deux ou trois acolytes aussi ignorants et aussi orgueilleux que leur chef, comme c'est précisément le cas pour cette paroisse. L'élection pour de nouveaux commissaires d'école n'a pas encore eu lieu depuis la passation du *bill des écoles* et je ne pense pas qu'elle ait lieu volontairement, la taxe est un mot qui effarouche trop les habitants. D'ailleurs, le seul magistrat que nous ayons dans cette paroisse ne veut pas procéder à cette élection, persuadé qu'il est que le parti qu'on nomme ici rebelles, nommera les mêmes commissaires, tous gens du même parti, ignares et incapables de dresser un retour¹⁴, excepté peut-être un seul, protestant, qui a été autrefois maître d'école¹⁵. Si les mêmes commissaires étaient élus, il me serait impossible d'agir avec eux, il me faudrait payer l'amende et probablement que les écoles de la paroisse cesseraient. Ce malheur plus que probable n'aura pas lieu, si vous faites nommer commissaires d'école pour cette paroisse les personnes dont suivent les noms et qui appartiennent aux deux partis qui divisent la paroisse : Jos. Ouellet, notaire, Paul Rioux, co-seigneur, Pierre Fournier, notaire, Jos. Lauzon, Alexis Leclerc, Eloi Rioux, co-seigneur, Jérémie Saint-Laurent, Hippolyte Rioux. Timothée Dubé, m.d. (1A18-1202B, no 1463.)

Notons que le S.E. n'a pas jugé bon de répondre à ces deux lettres du curé Mâlo. La seconde nous paraît extrêmement importante, qui établit les débuts de la C.S. de Trois-Pistoles. Le prédécesseur du curé Paschal Mâlo, (sic) Pouliot, fut curé de 1835 à 1843, et il fut exclu comme commissaire. Ce qui prouve que la C.S. existait déjà avant, ou, à tout le moins, dès 1843.

Le 30 juin 1845, le président Benjamin Rioux écrit au S.E. pour se plaindre du comportement étrange du curé : « Messire Mâlo, curé de cette paroisse, qui était président des commissaires d'école l'année dernière, a, pour des raisons minimes, qui seraient trop longues à détailler, refusé de remettre les minutes dudit rapport » (celui de 1844). Ce qui a empêché les élections des commissaires.

Le 7 juillet 1845, Philippe Renouf, agissant comme président d'élection des commissaires d'écoles pour 1845-1846, est heureux de transmettre au S.E. le nom des élus : Étienne Boucher, écuyer¹⁶ notaire, Henry Simon, Charles Lévesque, Hubert Dumas, Jean-Baptiste Lavoie et Rémy Gagnon. (1203B, no 1828.)

Le 13 juillet 1846, le notaire Pierre Fournier¹⁷, secrétaire-trésorier de la C.S.T.P. et ayant agi comme président d'élection des commissaires d'écoles lors de la réunion du 6 juillet, transmet le nom des élus pour 1846-1847 : Henry Simon, président, Louis Gagnon, Hubert Dumas, Jean-Baptiste Lavoie, Charles Lévesque.

Divisions concernant la localisation d'une maison d'école

Le 30 septembre 1846, Félix Têtu, Éloi Rioux, seigneur primitif, les notaires Jos. Ouellet et Pierre Fournier, et le Dr Chs-T. Dubé écrivent au S.E. une lettre faisant état de leur opposition à la volonté des commissaires de relocaliser une maison d'école :

Vous avez dû recevoir ces jours-ci une lettre de MM. les commissaires d'écoles de cette paroisse vous demandant la permission de changer de place une maison d'école... nous qui sommes de cet arrondissement, prenons la liberté de vous faire les observations suivantes, que nous vous prions de considérer avant que de prendre une dernière détermination sur cette affaire. Nous sommes bien d'opinion que cette maison doit être transférée car elle est tout à fait au bout de l'arrondissement; mais on veut la placer dans un petit canton de huit maisons dont la plus loin est à 18 arpents; tandis que l'autre partie de l'arrondissement comprend vingt-deux maisons dont la plus éloignée serait à 40 arpents. On veut la placer sur un petit rocher aride et inculte, tandis que nous avons ici, tout près de l'église, un arpent carré de terrain défriché et cultivable donné pour cette fin, il y a déjà 16 ans... (1302B, no 1225.)

Dans une lettre du 28 mars 1847, le curé Mâlo vient appuyer les signataires de la lettre précédente, manifestant une fois de plus son opposition aux commissaires d'école :

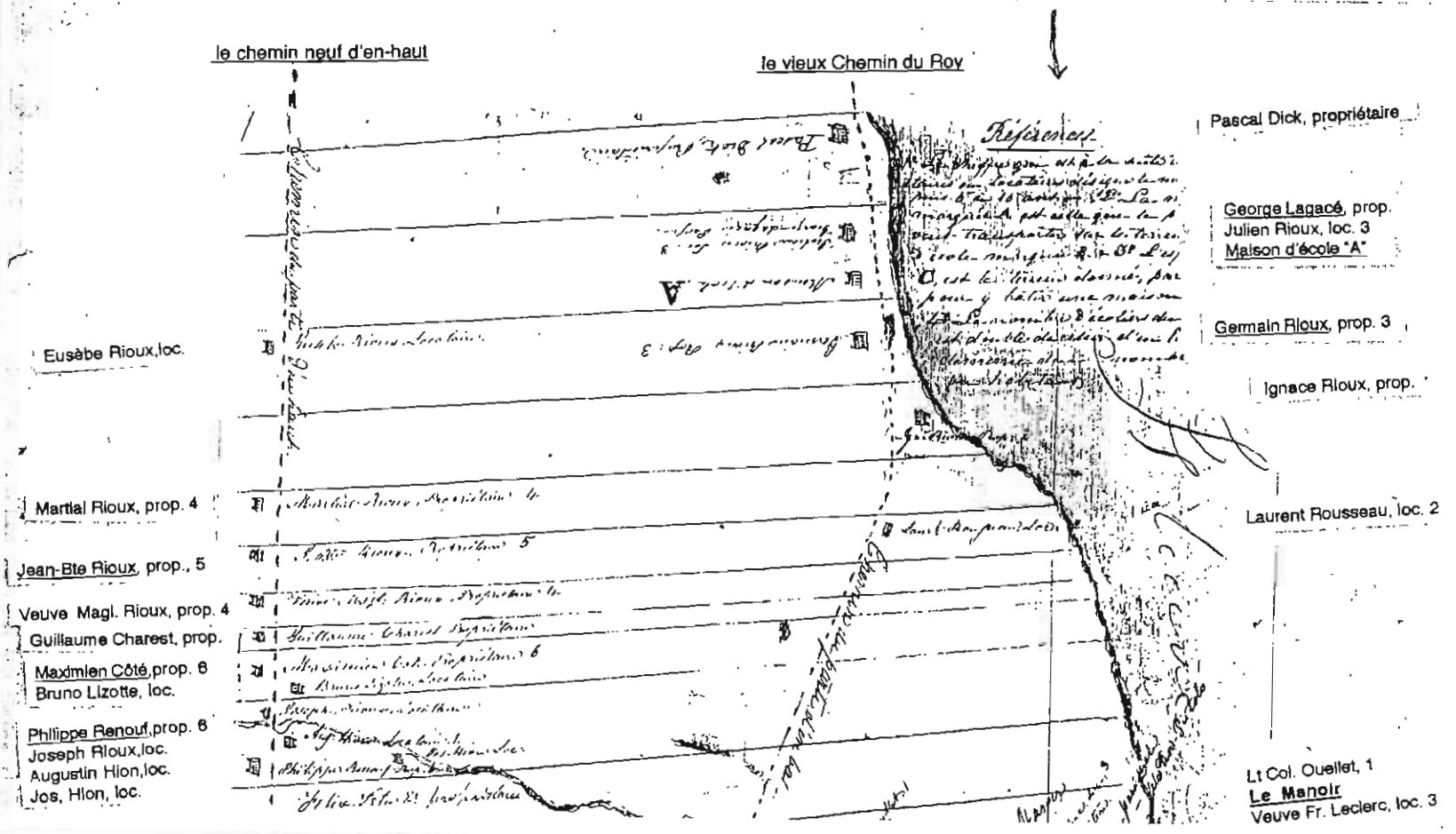
A la prière de plus des deux tiers des intéressés de l'arrondissement d'école où se trouve l'église des Trois-Pistoles, je suis obligé de vous écrire pour empêcher une injustice criante et palpable comme le prouve le plan ci-joint¹⁸ dudit arrondissement.

Plan de Trois-Pistoles (28 mars 1847)

tiré des archives scolaires du Département de l'Instruction publique (par Emmanuel Rioux).
Annexe à une lettre adressée à Jean-Baptiste Meilleur, Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada par le curé Malo pour contrer une initiative du parti "d'en haut".

Références

- 1- Le chiffre qui est à la suite des noms des propriétaires ou locataires désigne le nombre d'enfants depuis 5 à 15 ans.
- 2- La maison d'école marquée "A" est celle que le parti d'en-haut veut transporter sur le terrain de la maison d'école marqué "B".
- 3- L'espace désigné "C" est le terrain donné par acte enregistré pour y bâtir une maison d'école.
- 4- Le nombre d'écoliers du parti d'en bas est double de celui d'en-haut. Il en est (de même) du nombre des maisons ou habitants.



Plan de la partie centrale de trois-Pistoles : 28 mars 1847

Félix Têtu & prop.
Thomas Rioux, loc.

DOMAINE SEIGNEURIAL

Henry Saint-Pierre, loc. 3

"B" maison d'école projetée
"Église des rebelles"

Jean Rousseau, prop. 3

Frs Laroque, loc.

Jean-Bte Martel, prop. 4

Henry Saint-Pierre, 3
Église des rebelles, bâtie en contrevention
à la loi civile et ecclésiastique

Jean Rousseau, prop. 3

Frs Laroque, loc.

Jean-Bte Martel, prop. 4

Domaines Seigneuriaux

732

C

Handwritten notes and signatures

4/5/1847

Presbytère
L'Église paroissiale
J. Turcot

Pierre Fournier, Éc., prop. 6

J.-H. Gagné, prop.
Dr Dubé, prop.

"C" terrain donné pour une école

Jean-Baptiste Rioux, Éc. Seigneur

Gabriel Rioux, loc. 3
veuve H. Chamberland, prop. 2

Ed. Lavole, prop. 2
Jean Fillon, loc. 2

Ls Turcot, loc.

Frs Routier?, loc. 1

Ignace Gagnon, prop. 1

Saturnin D'Amour, prop. 5

Ls Nicol, loc.

Félix Têtu & prop. 3

Julien Saint-Laurent, prop.
Germ. Turcot, loc. 2

Godfroid Rioux, prop., 2

Félix Têtu & prop.

Thomas Hion?, prop. 3

Frs Roy, prop. 2

Plan de Trois-Pistoles, 1847 : précisions de Jacques Morissette

Ce Plan de Trois-Pistoles, du 28 mars 1847, a été retrouvé récemment aux Archives scolaires du Département de l'Instruction publique de Québec, par Emmanuel Rioux.

Il ajoute une dimension nouvelle à la querelle des églises qui a rendu notre coin de pays tristement célèbre entre 1831 et 1853. Nous connaissons les chicanes relatives aux emplacements d'églises et aux tracés de chemins; les documents retracés par Emmanuel Rioux révèlent que la question des écoles a aussi fait la manchette.

Deux lettres adressées par le parti des « gens d'en bas » à M. Jean-Baptiste Meilleur, Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, cherchaient à contrer une initiative du parti des « gens d'en haut ». Félix Têtu et le seigneur Eloi Rioux, les deux notaires Ouellet et Fournier ainsi que le docteur Dubé, cinq leaders laïcs du groupe traditionaliste, adressèrent une première lettre au Surintendant Meilleur en septembre 1846. En mars 1847, ce Plan du nouvel arrondissement scolaire du village de Trois-Pistoles, joint à une lettre du curé Mâlo, venait appuyer l'argumentation des « gens d'en bas ». Le document de 1847 est très intéressant à plusieurs points de vue. Nous résumerons ce que le document révèle du litige en question; après quoi, nous vous invitons à regarder comment les ancêtres eux-mêmes décrivent adroitement leur habitat et y situent les habitants de 1847.

Le litige

Le parti d'en haut voulait transporter la maison d'école « A » sur le terrain « B », acquis à cette fin sur le plateau. L'espace désigné « C » était situé près de la Pointe, sur la terre du même coseigneur, Jean-Baptiste Rioux. Les gens d'en bas voulaient que l'école soit relocalisée de préférence sur le lot « C ». Seize ans plus tôt, le père de Jean-Baptiste avait donné cet emplacement, par acte enregistré, pour y bâtir une nouvelle école; ce qui n'avait pas été fait.

Les arguments

« Le nombre d'écoliers du parti d'en bas est double de celui d'en haut. Il en est (de même) du nombre des maisons ou habitans » 19. A preuve, « le chiffre qui est à la suite des noms des propriétaires ou

locataires (sur la carte) désigne le nombre d'enfants depuis 5 à 15 ans » 20 qu'on dénombre dans ces maisons. Les gens d'en bas s'opposent donc à la volonté des commissaires de relocaliser la maison d'école chez les gens d'en haut. Cela est simple...? Vous entendrez parler de ce litige, cet été.

La reconnaissance des lieux et des personnes

Vous est-il arrivé de rêver à ce vieux chemin du Roy le long duquel tout a commencé? Auriez-vous eu la curiosité d'y marcher, avant que ne s'estompent les traces des pionniers? Voici un document qui laisse entrevoir des images inespérées. Pourvu qu'on observe attentivement! Faisons la reconnaissance des lieux, en commençant par la partie ouest du chemin d'en bas

Le vieux chemin du Roy, il est là, esquissé au moyen de pointillés, par des témoins authentiques. Il n'y a pas d'erreur possible, on n'a plus besoin de chercher dans le sol ou dans les vieux documents. Le premier chemin traverse la pointe, tout près du parc; il enjambe le ruisseau Renouf près du pont actuel et il longe le bord de l'eau jusqu'à la rivière du moulin (la rivière Harton).

La partie ouest

Tout le monde connaît le vieux Manoir Rioux-Belzile, notre plus authentique vestige de cette période. Sur la carte, cherchez Ignace Rioux. La petite maison dessinée à la droite du chemin, sur la quatrième terre, c'était le vieux Manoir. Il est là depuis 1790. (Attention, ne pas confondre ce manoir avec le Manoir seigneurial)

Quand vous vous rendez à la grève Rioux ou à la grève Morency, une fois que vous avez dépassé le Manoir d'Ignace Rioux, les terres qu'il y a devant vous appartenaient alors à Germain Rioux, Georges Lagacé, au pilote Pascal Dick. Dans ce chapitre sur la vie scolaire, Emmanuel Rioux nous raconte les débuts de notre système scolaire. Nous apprenons qu'en 1845 la paroisse comptait quatre écoles. Ce secteur de la grève Rioux avait joui jusque-là d'une certaine notoriété puisque la maison d'école « A » y était déjà construite depuis un certain temps. Si nous revenons maintenant vers le Domaine Seigneurial, quand vous traversez la Pointe en direction du ruisseau Renouf, tout le long du « Chemin du parti d'en bas », remarquez qu'on n'y trouve aucun propriétaire; seulement un locataire. Par contre, il y a déjà, en 1847,

douze habitations sur le plateau, à l'ouest du Domaine Seigneurial. Et ce sont des gens importants. Le chemin neuf ne fut ouvert qu'en 1843 mais la plupart de ces familles résidaient déjà sur le plateau en 1835¹⁹.

Le centre

Sur le Domaine Seigneurial, on retrouve les leaders traditionnels du temps, le seigneur Eloi Rioux, le curé Mâlo, les notaires Ouellet et Fournier et le docteur Dubé. Il y manque aussi un acteur majeur, le puissant Félix Têtu; nous en parlerons plus loin. Les vignettes qui situent les habitations des notables sont assez volumineuses, ce qui est révélateur. Le Plan nous donne une idée juste du chemin de la Pointe et des édifices qu'on trouve alors sur le Domaine, puisqu'il est l'oeuvre de témoins qui n'ont aucun intérêt à nous leurrer là-dessus.

Le chemin transversal, depuis la grève jusqu'au village d'en haut, escalade la colline sur la bordure d'une terre appartenant à l'autre seigneur, Jean-Baptiste Rioux (à Vincent). Mais, ne nous méprenons pas, cette terre appartenant à Jean-Baptiste ne faisait pas partie de la deuxième seigneurie, concédée à Nicolas en 1712 et 1752, et appelée communément seigneurie Nicolas Rioux. Tout ce qui est représenté sur le Plan que nous étudions faisait partie de la première seigneurie concédée à Jean Rioux (1696), la seigneurie de la rivière Trois-Pistoles. L'autre seigneurie commence à l'est du territoire couvert par le Plan. Le Plan indique que Jean-Baptiste, fils de Paul et descendant de Vincent, est bien installé à l'est du Domaine, au coeur de la première seigneurie. Lors de la première entente de partage (1761), la part dévolue aux héritiers du deuxième fils, Vincent, était excentrique, à l'est et à l'ouest. Après 1761, les principaux héritiers de Vincent se sont rapprochés du centre à l'occasion d'autres échanges intervenus entre les héritiers de Vincent et ceux de Nicolas, le fils aîné. Les deux seigneurs se sont ainsi retrouvés voisins, au centre de la première seigneurie; et au centre des conflits.

Le coseigneur Paul Rioux fut un leader, mais un leader controversé. Le curé Fortier le décrit comme « l'une de nos mauvaises têtes »²⁰. Selon le notaire Ouellet, il dirige le parti des gens d'en haut et monte la tête de ces « pauvres ignorants »²¹. Par contre, lorsque la loi de 1832 permet à la population d'une paroisse de se choisir un commissaire des chemins, c'est lui que la grande majorité de ses concitoyens élisent commissaire. Le témoignage le plus fort vient de nul autre que le curé Mâlo; en 1845, il écrit à son évêque : « Le capitaine Paul Rioux, coseigneur, est le plus riche et le plus grand propriétaire de

cette paroisse » (...) « Dans les circonstances présentes, peut-être est-il la seule personne, civilement parlant, capable d'arrêter tout le mal que causent les divisions de cette paroisse. Comme il est le seigneur du fief sur lequel est bâtie l'église des rebelles... »²².

La querelle des écoles se joue aussi autour de Paul Rioux et, en 1847, de son fils, Jean-Baptiste. Au nord de sa terre du village, Paul a donné le terrain « C », seize ans plus tôt, pour y construire une école projetée par les gens d'en bas; au sud de la même terre, Paul Rioux vient de vendre au commissaire Maurice Martel, son beau-frère, le terrain « B » destiné à reloger l'école « A », qu'on doit déplacer à la suite du redécoupage des arrondissements scolaires.

En somme, Paul Rioux a joué un rôle déterminant dans les trois litiges, le tracé du chemin neuf, la relocalisation de l'église et celle de l'école. L'ouverture dont font preuve les coseigneurs Paul et Jean-Baptiste met en furie le curé Mâlo et son équipe; en des termes violents, ils décrivent au Surintendant « l'Église des rebelles, bâtie en contravention à la loi civile et ecclésiastique »²³.

La partie Est

La dernière partie du vieux chemin est encore toute habitée; la vague du changement ne l'a pas atteinte, mais ça ne va pas tarder. Le long du chemin neuf, il n'y a que deux propriétaires, les Martel et les Rousseau (le père du notaire). Sur le bord du rivage, Saturnin D'Amours et Félix Têtu tiennent des commerces florissants, reliés à la navigation. Saturnin ainsi que ses deux fils, David et Achille, sont des pilotes « branchés »; plusieurs gens de mer, tel Achille Dumas, gravitent autour de leurs entreprises.

Depuis 1830, Félix Têtu exploite un gros magasin à l'extrémité nord de la ferme qui appartient aujourd'hui à François Raymond. Têtu possède aussi une autre grande terre - trois lots plus à l'est-, et une troisième, à l'ouest du Domaine Seigneurial. Félix a fait construire sur les berges de Trois-Pistoles pas moins de dix-huit goélettes. En outre, Félix Têtu détenait le contrat de la Malle depuis 1832 et il a fait chantier sur la rivière Trois-Pistoles depuis 1833, en société avec Nazaire, son cousin. Enfin, il exploita des limites forestières aux Escoumins, entre 1850 et 1857, en compagnie avec Charles-Hilaire Têtu, de Rivière-Ouelle. On peut imaginer l'étenderie de ses gréments et l'activité économique au secteur Est du Plan, en 1847. Félix Têtu était réfractaire aux ambitions des gens d'en haut.

Au bas de la carte, apparaît l'embouchure de la petite rivière où se trouve alors le moulin banal. Ce moulin à farine des seigneurs Rioux a été illustré dans une brochure publiée par la Société historique et généalogique, en 1981.

Un secteur industriel : le ruisseau Renouf

En 1847, sur le ruisseau Renouf, à la hauteur du chemin neuf, on retrouve deux familles notables et des moulins. Philippe Renouf, premier maire de Trois-Pistoles (1845) et beau-frère du notaire Fournier, fut un chef de file au cours de cette période historique. Doué de talents en mécanique, il est à l'origine du moulin Renouf, bâti sur le ruisseau qui a porté son nom. Un membre de sa famille a aussi bâti le premier moulin au futur village du Sault, à la fin du siècle dernier.

Dans le même secteur industriel du ruisseau Renouf, on retrouve des Hion; cette famille est connue sous les noms Dion ou Guyon. Les descendants de Jean de Guyon, seigneur Du Buisson (Beauport), ont une place importante dans l'histoire de la famille Rioux. A Trois-Pistoles, à la suite de l'épidémie de 1756, Basile Dion est contremaître et gérant pour Catherine Gerbert, la veuve du troisième seigneur, Nicolas fils. Basile était aussi le meunier du moulin banal et l'un des premiers habitants à s'établir à Trois-Pistoles avant 1761.

L'acte de mariage de Françoise Dion, soeur de Basile, et de Louis Asselin, apparaît aux registres de Trois-Pistoles en 1763. Les Asselin ont exploité un commerce prospère à l'Isle-Verte; leur fille aînée, Pélagie, épousera le seigneur Joseph Rioux, en 1795. En 1847, Augustin et Joseph Hion demeurent dans le secteur industriel de la rivière Renouf; on retrouve aussi Thomas Dion à l'embouchure de la rivière du moulin seigneurial.

Le recensement canadien de 1851 révèle que la paroisse de Trois-Pistoles possède trois moulins à farine mus par l'eau, ayant chacun deux paires de moulanges et valant à peu près 75 à 80 L. chacun. Trois-Pistoles compte aussi six moulins à scie mus par l'eau. Cinq de ces moulins sont employés le printemps à scier du bois pour l'usage des habitants et le sixième scie des madriers pour l'exportation, au montant de 45,000 à 75,000 L. par année.

Le sixième moulin avait été construit sur la rivière Trois-Pistoles par deux riverains, Cyriac Morency et François Rioux²⁴. Les Têtu ont acquis en 1845 le moulin de la rivière Trois-Pistoles, probablement le premier qui y fut construit. Ils ont mis à profit l'énergie hydraulique de la rivière pendant une quinzaine d'années.

Ainsi s'achève la visite des lieux réalisée à l'aide du Plan du curé Mâlo. Témoin d'un rude conflit social entre deux générations, ce Plan du 28 mars 1847 nous aide aujourd'hui à comprendre comment se sont affrontés des ancêtres opiniâtres et une jeune population dynamique dont la croissance a été rapide. Il comble aussi un vide dans la connaissance de notre territoire et de ses occupants.

Jacques Morissette

Pour vous mettre au fait de la question il faut vous rappeler ce que vous savez déjà : que cette paroisse est divisée en deux partis à peu près égaux au sujet d'église. Le parti *d'en-haut*, ainsi appelé parce qu'il a bâti une église sur la côte, et illégalement sous tous les rapports, l'emporte un peu en nombre sur celui *d'en-bas*. Ce parti, qui nomme la municipalité et les commissaires d'école dont aucun n'appartient à l'arrondissement y mentionné, n'agit qu'en vue de vexer et de persécuter le parti *d'en-bas*, afin de l'amener à abandonner l'église paroissiale et à se servir de la sienne. Projet impossible, insensé et qui ne peut causer que de l'irritation. Les rebelles ou le parti *d'en-haut* dont les commissaires d'écoles ne sont que les créatures veulent transporter la maison d'école A sur le terrain B qui fait partie des 4 arpents en superficie sur lequel est bâtie l'église des rebelles. S'ils réussissaient le maître d'école n'aurait pas un pouce de terre pour y planter un chou. En outre, le seigneur sur la censive duquel est construite l'église des rebelles est sur le point d'intenter une action pour retraire lesdits 4 arpents; et s'il réussit, comme il y a toute apparence, alors église et maison d'école, tout retournera au seigneur, qui est bien résolu de faire main basse sur toutes les bâtisses élevées sur lesdits 4 arpents, et le public aurait été cotisé en pure perte pour ladite maison d'école. Comme le terrain C, d'un arpent en superficie, se trouve au centre de l'arrondissement et de la population, qu'il est donné gratuitement, et que les réclamants par la présente sont en nombre double quant aux maisons et aux enfants en état d'aller à l'école et beaucoup plus que double en propriétés territoriales, il y a évidemment malice et injustice de la part des rebelles à ne vouloir placer la maison d'école sur le terrain C. (...) Comme les rebelles sont sur le point d'agir(...), il faudrait qu'ils seraient (sic) notifiés immédiatement de votre part. Si vous ne jugez pas à propos de décider de la question sur-le-champ, permettez-moi de vous prier de leur intimer du moins de laisser les choses *in statu* jusqu'à nouvel ordre ou plus amples informations(...) Tous les visiteurs des écoles de cette paroisse, excepté le maire, qui est un chef des rebelles, se joignent à moi pour vous faire la même demande. Les visiteurs d'école valent bien sans doute les commissaires... » (1305B, no 425 1/2.)

Dès la réception de cette lettre, le S.E. s'empresse d'y répondre le 5 avril, pour reconnaître aux commissaires le droit de changer les maisons d'école de place (IA17-3105, no 261).

Le 23 mars 1848, le président Henry Simon fait le compte rendu d'une réunion tenue le 15 mars, au cours de laquelle on dresse un réquisitoire contre le secrétaire-trésorier, le notaire Pierre Fournier, en poste depuis le 13 juillet 1846 : on met en cause son administration. Au cours de cette assemblée spéciale, on apprend un certain nombre de faits intéressants pour nous. On nous révèle le nom de dix instituteurs et institutrices ainsi que leur salaire. On a payé 30 livres à Elizabethette (sic) Gagné, à P. Renouf fils²⁵, à Michel Coulombre (sic); 25 livres ont été versées à S. Mercier, à Olivier Thériaud (sic), à Th. Boucher, à Thos Dion; à Frs Langellier, on a payé 22,10 l., et 20 l. à Suz. Rioux et à Eliz. Dolé, pour un total de 252,10 livres. Notons qu'au moins la moitié des instituteurs est de sexe masculin, que n'apparaît pas de disparité salariale notable entre les sexes, contrairement à ce qui se produira à partir de 1865, alors que les institutrices sont beaucoup plus nombreuses et que le salaire d'un instituteur est d'au moins deux fois et demie supérieur à celui de ses consoeurs. On remarquera également que l'unité monétaire d'alors était la livre sterling.

Le S.E. réagit promptement, dès le 5 avril 1848, à cet acte d'accusation dressé par le président Simon contre le secrétaire-trésorier. Il a fait remplacer le conseil en faisant nommer d'autres commissaires par le Gouvernement. Il ajoute :

Les difficultés qui existent dans quelques endroits du pays, au sujet de la loi des écoles, non seulement font un mal local irréparable, mais encore elles contribuent à faire peser sur les habitants du pays tout le poids de ce dont leurs ennemis les accusent, d'être ignorants et opposés à tous les moyens d'instruction. Que chacun, donc, fasse volontiers le sacrifice de son opinion particulière et même un peu de son intérêt personnel pour faire disparaître chez nos ennemis jusqu'au prétexte de nous accuser de vouloir ainsi notre ignorance, et la servitude dont nous sommes menacés par la force des circonstances qui nous contreviennent de tous côtés, si nous ne nous hâtons de sortir au plus tôt de l'état humiliant où le défaut d'éducation générale nous a placés. La loi actuelle des écoles nous est donnée pour cette grande fin, et malgré tout ce qu'en pensent les détracteurs intéressés, elle est d'une opération très facile pour les gens de bonne volonté. Et certes! Pourquoi n'en auraient-ils pas à une bien unanime et bien prononcée pour un objet qui les regarde, qui les touche si essentiellement dans la personne de ce qu'ils ont de plus cher, leurs propres enfants. J'ai l'honneur... (IA17-3201A, no 205.)

J'ai cru pertinent de citer cet extrait de la lettre de J.-B. Meilleur, qui nous livre ici en partie son credo sur l'éducation.

J'ajoute que, dans le contexte de la guerre des éteignoirs (entre 1846 et 1850), qui touche Trois-Pistoles comme partout ailleurs, plusieurs refusent de payer leurs « cotisations » et vont jusqu'à retirer leurs enfants des écoles, comme le révèle le notaire Fournier, dans une lettre du 5 février 1848 (1403B, no 216).

Dans sa lettre du 4 mai 1848, adressée au S.E., Pierre Fournier nous apprend qu'il a été confirmé dans son poste de secrétaire-trésorier, et que le capitaine Éloi Rioux a été élu président; il mentionne aussi que trois des commissaires remplacés manigancent pour obtenir la destitution du S.E. lui-même.

Il faut attendre jusqu'au 23 juillet 1849 pour apprendre l'élection de deux nouveaux commissaires d'écoles, en remplacement de Félix Têtu et de Joseph Roi (sic) dit Lauzon : il s'agit de Joseph Richard, marchand, et Thomas Dauteuil (sic), cultivateur.

Par ailleurs, dans sa lettre du 28 juillet 1849, Pierre Fournier fait état des difficultés des contribuables de payer leurs cotisations, ajoutant qu'il est si disgracieux de poursuivre des gens bien disposés à payer, mais qui n'ont pas actuellement les moyens de le faire » (2101B, no 1078).

Pacification des esprits dans le meilleur intérêt de tous

Le curé Mâlo est forcé par l'archevêque de Québec de laisser la paroisse à la fin de l'été 1850 et il est remplacé par Léon Roy, qui pratiquera un autre type de relations humaines. En moins de trois ans, il réussira à réconcilier tout le monde en favorisant la parti de la majorité, ceux d'en haut, dont la quatrième église bâtie entre 1842 et 1845 sera ouverte au culte dès le mois d'août 1853. Dorénavant, on ne trouvera plus d'affrontement entre deux partis irréductibles. En effet, note le curé Roy : « On trouve désormais dans les actes de la Fabrique l'expression : « Il a été résolu à l'unanimité » »²⁶.

La vie scolaire suit son cours. Le 10 mars 1851, Pierre Fournier annonce au S.E. que le pilote Jean-Saturnin Damour (sic) remplace le commissaire Amboise Damour (sic) décédé.

Dans une lettre du 14 juillet 1851, Pierre Fournier écrit au S.E. que Nazaire Têtu, écuyer, marchand, et Charles-Timothée Dubé, écuyer, médecin, sont nommés commissaires, en remplacement de Philippe

Renouf et de Jean-Baptiste Lavoie. A noter que le mandat normal des commissaires est d'une durée de trois ans.

Le 14 mars 1852, le Dr Chs-T. Dubé, déjà élu depuis juillet précédent, pose sa candidature pour devenir « inspecteur des écoles pour le district de Kamouraska », laquelle ne sera pas retenue. On sait que c'est Georges Tanguay, de Saint-Gervais, qui sera nommé Inspecteur d'écoles (I.E.) en 1852 et qu'il le restera jusqu'à 1882.

Le 19 juillet 1852, le Dr Dubé transmet au S.E. les noms de Herménégilde Boucher et Abraham Gagnon pour remplacer les commissaires Joseph Richard et Thomas Dauteuil. (2403B, no 1100.)

7.2 La vie scolaire révélée par les rapports des Inspecteurs (1853-1964)

En 1852, une importante institution était créée au Québec, celle de l'Inspectorat des écoles. Elle avait pour mission de renseigner le Surintendant de l'éducation du Québec de la façon dont étaient appliquées sur tout le territoire québécois les grandes lois scolaires. Cette institution sera maintenue plus d'un siècle durant, soit jusqu'à la création du ministère de l'Éducation en 1964.

Rapports de l'inspecteur Tanguay (1853-58)

A la fin de chaque année scolaire, l'inspecteur régional du district de Kamouraska, qui couvre notre territoire, Georges Tanguay, adressait son rapport annuel. Résumons ces divers rapports nous concernant entre 1853 et 1858, date à laquelle on scindait la CSTP en deux entités distinctes²⁷.

Pour l'année 1853-1854, sur les sept écoles existantes, cinq sont jugées bonnes et deux médiocres. L'inspecteur note le souci de la qualification des institutrices chez les commissaires. L'année suivante, on trouve neuf écoles ouvertes, mais dont la qualité semble se détériorer : seulement deux sont dites bonnes, trois médiocres et quatre insuf-

fisantes. On a remplacé « deux instituteurs compétents par deux ignorants », croyant « suppléer à la qualité par la quantité », tout en diminuant les salaires « déjà trop minces des instituteurs ». En 1856, neuf écoles sont encore ouvertes, dont deux sont estimées bonnes, quatre passables et deux insuffisantes, alors que deux de ces écoles sont confiées à des institutrices « d'à peine 15 ans ! » Dix écoles sont ouvertes en 1857, dont « une seule est bien tenue et bien fournie de tout ce qui est nécessaire », trois autres trouvant grâce aux yeux de l'inspecteur, tandis que « les six autres sont très médiocres ». Il eût été préférable, selon lui, d'avoir « six écoles tenues sur un bon pied », que dix fonctionnant de façon quelconque. Il note la fréquentation de ces écoles par 504 élèves, leur assistance journalière n'étant que de 380. Pour l'année scolaire 1857-1858, l'inspecteur note que les dix écoles ne sont plus fréquentées que par 437 enfants (une diminution de 67 élèves) : trois sont jugées « très bonnes... quatre assez bonnes... les trois autres sont insuffisantes et ne donnent que de bien faibles résultats ». Et, d'ajouter Georges Tanguay, « il n'y aurait qu'en augmentant la cotisation que cette paroisse pourrait avoir des instituteurs convenables; car on n'y veut point diminuer le nombre des écoles et, ici comme en bien d'autres paroisses, chacun voudrait les avoir à sa porte. »

Quelques lettres dignes d'intérêt

Entre 1855 et 1857, quelques lettres méritent d'être mentionnées, celle du secrétaire-trésorier, en date du 28 juin 1855 :

MM. les commissaires d'écoles me chargent de vous exprimer leur profond regret de ce que vous n'avez plus d'argent à votre disposition pour bâtisse de maisons d'école, d'autant plus que les changements d'église et de chemins qui ont eu lieu ici nécessitent absolument le changement de place d'une maison d'école qui ne sert à rien actuellement. D'autres arrondissements d'école auraient aussi besoin d'être pourvus de maisons, mais les mauvaises récoltes des années précédentes, jointes à la grande disette de cette année, font que les habitants se trouvent plus que jamais incapables, soit de transporter ou de faire ces nouvelles maisons à leurs propres frais, ce qui met les commissaires dans une position bien difficile pour placer les écoles. Ils se trouvent obligés de venir en aide aux habitants pour payer le loyer des chambres d'école qu'ils sont obligés de louer, car sans cela il est certain que, plutôt de payer ces loyers seuls, la plupart des habitants n'enverraient point leurs enfants aux écoles. (3201B, no 1189.)

Celle du 25 février 1857, dans laquelle l'institutrice Adèle Bouchard écrit au S.E. pour lui demander de lui adresser le journal *L'Instruction publique*, elle lui en demande deux exemplaires « en français ». Donnant son adresse, elle note : « M.-Adèle Bouchard, inst., Église de Trois-Pistoles, car il y a deux bureaux de poste dans cette paroisse ». (3403B, no 640.)

Celle du 23 mars suivant, où cette dernière demande la permission de suspendre son enseignement, à cause des « fatigues d'enseignement que je pratique depuis dix ans sans interruption » (3404B, no 896). Elle enseigne donc depuis 1847.

Celle du 10 mai 1857, où Pierre Fournier note dans une lettre au S.E. la contestation qui s'élève au sujet du chauffage d'une école :

« Une contestation s'élève dans un des arrondissements de cette paroisse, au sujet du chauffage de l'école pendant l'hiver dernier. Il y a des intéressés qui prétendent qu'il ne doit y avoir que ceux qui ont des enfants en âge de fréquenter les écoles qui doivent en supporter seuls le fardeau. Enfin, il y en a qui voudraient que cette somme fût payée également entre tous ceux qui ont des enfants, à proportion du nombre qu'ils en ont... » (3405B, no 1198.)

Celle du 30 juin suivant, dans laquelle le secrétaire-trésorier écrit au S.E. :

Je regrette, Monsieur, d'avoir à vous informer que l'établissement du taux mensuel que les commissaires sont strictement obligés d'imposer pour la prochaine année scolaire sur tous les enfants en âge de fréquenter les écoles (de 7 à 14 ans), ou d'augmenter la cotisation pour en tenir lieu, rencontrent la plus vive opposition, de la part du plus grand nombre des intéressés; et j'ai appris depuis quelque temps qu'il se forme un complot de ces gens pour empêcher la prochaine élection des commissaires d'avoir lieu comme à l'ordinaire; malheureusement, nous n'avons point ici de forces légales à opposer à cette force brutale. Déjà des émeutes ont eu lieu à Sainte-Anne, Kamouraska et à la Rivière-du-Loup, et ces émeutiers n'ont nullement été inquiétés pour leurs brutalités, ce qui a l'effet d'encourager les autres à les imiter! Cet état de choses est bien propre à décourager les plus fervents amis de l'éducation en cette paroisse, et ils le sont réellement. C'est afin de soustraire aux tracasseries que cette espèce de gens ne cesseront pas de leur susciter, que les habitants, tous assez bien disposés, des arrondissements d'école nos 1, 2 et 3 de cette paroisse veulent pétitionner Son Excellence l'administrateur pour former une nouvelle municipalité de ces trois arrondissements et j'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez bien appuyer notre demande de toute votre influence auprès de Son Excellence. (3501B, no 1477.)

Deux municipalités scolaires à Trois-Pistoles en 1858

Une première lettre de Pierre Fournier, en date du 24 juillet 1857, adressée à L'Honorable Secrétaire Provincial, Toronto, contient une requête signée par 71 noms, demandant la scission de la Commission scolaire pistoloise en deux entités distinctes :

La C.S. no 1, desservant tout le premier rang, devenu depuis la fin des années 1830 le Chemin du Roi, et comprenant trois arrondissements.

La C.S. no 2, desservant les rangs 2, 3, 4 et 5.

Voici donc un extrait de cette lettre adressée au Lieutenant général, cosignée par Chs-T. Dubé et Pierre Fournier. On notera le style ronflant et emphatique de nos administrateurs scolaires d'alors :

A Son Excellence le Lieutenant général Sir William Eyre, C.C.B., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et commandant des Forces de Sa Majesté en icelle...

Qu'il plaise à Votre Excellence;

Les soussignés, habitants francs-tenanciers des premier, second et troisième arrondissements d'école de la Municipalité de Trois-Pistoles, dans le comté de Témiscouata :

Exposent humblement :

Que dans l'intérêt de l'instruction de leurs enfants et pour la promouvoir d'une manière plus efficace et se soustraire au mauvais vouloir d'un grand nombre de contribuables de la susdite municipalité qui font tous leurs efforts pour neutraliser les lois d'éducation); il serait nécessaire qu'il y eût une nouvelle municipalité formée des arrondissements et numéros un, deux et trois actuels de la dite municipalité scolaire, ce qui comprendrait toute cette étendue de terrain qui se rencontre depuis et à prendre au nord-est à la ligne Seigneuriale de Saint-Simon en courant au sud-ouest jusqu'à la ligne mitoyenne qui sépare les terres de François Rioux et d'Augustin Beaucher (sic) dit Morency fils, dans le premier rang de la dite municipalité et paroisse de Trois-Pistoles, formant une longueur d'environ deux lieues et demie.

Que d'après le dernier recensement des enfants, il s'en rencontre quatre cent vingt-deux, dans les susdits trois arrondissements.

Que pour distinguer ladite nouvelle municipalité, on pourrait la désigner sous le nom de « Municipalité No un, de Trois-Pistoles », ou sous tout nom qu'il plaira à Votre Excellence lui donner.

C'est pourquoi, vos pétitionnaires concluent humblement à ce qu'il plaise à Votre Excellence en Conseil, se prévaloir de la 1^{ère} Sect. de la

12^e Vict., chap. 50, et dans Sa Sagesse former une municipalité séparée des limites susprécitées pour les fins des Écoles seulement.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. T.-P. ce 23 juillet 1857...

Suivent les noms des 71 pétitionnaires qui ont signé, à l'exception de 21 qui ont fait leur croix.

Nous soussignés, certifions que les croix aux noms ci-dessus ont été faites en notre présence et que les personnes auxquelles elles correspondent se sont vraiment portées signataires de la présente requête. Trois-Pistoles, ce 23 juillet 1857.

Pierre Fournier, Chs-T.-Dubé, témoins.

Le Surintendant de l'Éducation d'alors, Chs-O. Gauvreau, adresse à l'inspecteur Tanguay, le 10 août 1857, ladite pétition, « pour examen et rapport », « de certains habitants des arrondissements nos 1, 2 et 3 des Trois-Pistoles, demandant à être séparés du reste de la paroisse et à former une municipalité séparée. »

Il faudra donc attendre le 1 mai 1858 pour que la même demande du 23 juillet 1857 soit reformulée par le secrétaire-trésorier au S.E. :

Conformément au désir que vous exprimiez dans la lettre que vous avez adressée le 19 août dernier à M. le notaire Jos. Ouellet de cette paroisse, de vous rappeler à la mémoire, vers le commencement du mois actuel, le sujet d'une Requête que nous avons adressée à son Excellence pour la prier de vouloir bien diviser notre municipalité scolaire suivant les limites mentionnées dans ladite Requête. Je prends la liberté, Monsieur, d'attirer votre attention bienveillante sur cette requête et de vous prier de vouloir bien la recommander favorablement à Son Excellence, assez à temps pour que nous puissions faire l'élection de nos commissaires d'écoles, vers le commencement de juillet prochain. Je serais très aise, Monsieur, si vous aviez la bonté de me dire, où les documents de la municipalité actuelle devront aller, si la division projetée a lieu... (3503B, 1857-1858.)

La demande est agréée par le S.E. dans une lettre datée du 21 mai 1858. C'est l'acte de naissance de deux commissions scolaires distinctes.

Par ailleurs, la dernière lettre de Pierre Fournier soulève la question de l'existence et de la conservation, de la perte ou de la destruction des documents de la municipalité scolaire actuelle. Or, les procès-verbaux de la nouvelle Commission scolaire no 1 ne commencent que le 5 juillet 1858. Les procès-verbaux des années 1843 à 1858 sont introuvables. Même la nouvelle « Municipalité scolaire no 2 », existant officiellement à partir de juillet 1858, ne possède aucun procès-verbal antérieur à juillet 1878. Un tel silence de 20 ans, il va sans dire, reste problématique, sinon inquiétant, pour tout chercheur en histoire.

Premier procès-verbal de la nouvelle C.S. no 1

Enfin, je crois important de reproduire dans ces pages le premier procès-verbal de la nouvelle « Municipalité scolaire de Trois-Pistoles No 1 », annonçant l'élection des commissaires Éloi Rioux, fils, Joseph Boucher, le capitaine Jean-Baptiste Rioux et Jean-Baptiste Leblond²⁸.

5 ^e Juillet 1858.	<p>A une assemblée générale de tous les propriétaires de biens-fonds & habitants, tenant lieu et lieu de la municipalité scolaire de Trois-Pistoles n^o 1, tenue ce jour, à la porte de l'église de cette paroisse, conformément à l'avis qui en a été donné, leur publié à la porte de la dite église, dimanche le vingt-sept de Juin dernier, à l'issue du service divin du matin, et convoquée spécialement pour élire cinq personnes propres à gouverner la dite municipalité, à laquelle assemblée, qui a été présidée par moi, sousigné, comme plus ancien juge de Paix présent à icelle, les personnes suivantes ont été nommées & éluement élues comme commissaires d'école dans & pour la dite municipalité, savoir: Éloi Rioux fils, Joseph Boucher, fils de notaire, Le capitaine Jean-Baptiste Rioux, Jean-Baptiste Leblond & tout le monde, ne s.</p> <p>Trois-Pistoles, 5^e Juillet, 1858. Philippe Renouf, Président</p>
Élection de Éloi Rioux, Joseph Boucher, Jean-Baptiste Rioux, Philippe Renouf, Jean-Baptiste Leblond Commissaires d'école.	

Premier procès-verbal de la C.S. no 1, 5 juillet 1858

Ce procès-verbal du 5 juillet 1858 débute ainsi :

A une assemblée générale de tous les propriétaires de biens fonds et habitants, tenant feu et lieu de la municipalité de (sic) Trois-Pistoles no 1, tenue ce jour, à la porte de l'église de cette paroisse, conformément à l'avis qui en a été donné, lu et publié à la porte de ladite église, dimanche le vingt-sept de juin dernier, à l'issue du service divin du matin, et convoquée spécialement pour élire cinq personnes propres et convenables pour être commissaires d'école dans et pour ladite municipalité. A laquelle assemblée, qui a été présidée par moi, sous-signé, comme plus ancien Juge de paix présent à icelle, les personnes suivantes ont été nommées et dûment élues comme commissaires d'école dans et pour ladite municipalité, savoir : Éloi Rioux, fils, Joseph Boucher, fils d'Eustache, le capitaine Jean-Bte Rioux, Jean-Bte Leblond et ledit soussigné. (On notera l'oubli de Philippe Renouf.)

Le 12 juillet 1858, la réunion est convoquée pour élire Philippe Renouf comme président, et confirmer Pierre Fournier dans son rôle de secrétaire-trésorier, avec la rémunération attachée à cette fonction. De plus, on répartit le territoire en cinq arrondissements, à partir de Saint-Simon jusqu'à Rivière-Trois-Pistoles :

L'arrondissement no 1 prendra depuis Saint-Simon en courant sud-ouest jusqu'à la terre d'Augustin Fournier, exclusivement.

L'arrondissement no 2, depuis et y compris la terre dudit Augustin Fournier en courant sud-ouest jusque (sic) y compris la terre de Hilaire D'Amours, l'emplacement de François Lauzon.

L'arrondissement no 3, depuis et y compris la terre d'Étienne D'Amours, en courant sud-ouest jusque chez Joseph Rioux, fils d'Ignace, inclusivement.

L'arrondissement no 4, depuis et y compris la terre de Prudent Bélanger, en courant sud-ouest jusque et y compris la terre de Cyprien Couturier.

Enfin, l'arrondissement no 5 prendra depuis et y compris la terre d'Isaac Morency, fils de François, en courant aussi sud-ouest jusqu'à la terre d'Augustin Morency, fils, exclusivement.

Au cours de la même réunion, on procède à l'engagement de l'institutrice Séraphine Jean pour l'arrondissement no 1; voici les termes du contrat :

Nous, soussignés, commissaires d'école de la municipalité No 1 de Trois-Pistoles, d'une part, et Séraphine Jean, institutrice, d'autre part, reconnaissons par les présentes avoir consenti mutuellement à l'engagement qui suit, savoir :

De la part de ladite Séraphine Jean, de tenir une école dans l'ar-

rondissement No 1 de ladite municipalité, en conformité aux lois d'éducation actuelles et des règlements établis par les Commissaires de cette municipalité, pendant la présente année scolaire, à compter du dix neuf courant, à l'exception de deux vacances qui auront lieues (sic), la 1^{re} du 1^{er} an 15 de septembre prochain et la 2^e de Noël aux Rois aussi prochain, ainsi que de toutes les fêtes d'obligation et des samedis qui se rencontreront pendant ladite année.

Et de la part desdits commissaires de lui payer la somme de dix sept louis courant⁹¹, comme suit, savoir : moitié de ladite somme en effets convenables des habitants contribuables de ladite municipalité, aux prix que ces effets vaudront argent comptant chez les marchands d'icelle municipalité, dans le temps qu'ils seront livrés à ladite institutrice; laquelle est autorisée par lesdites présentes, de les demander et percevoir desdits habitants, et l'autre moitié aussitôt après que le secrétaire-trésorier aura reçu l'octroi du Gouvernement après l'expiration du présent engagement. En foi de quoi, nous avons signé respectivement en nos susdites qualités, en présence de notre secrétaire-trésorier. Fait et passé en la susdite municipalité, ce 12 Juillet 1858. Philippe Renouf, Président, Séraphine Jean, Jos x Boucher, P. Fournier, Sec.-Trés. (ACSB, 5 et 12 juillet 1858.)

Les constructions scolaires et le matériel d'antan

L'activité des inspecteurs est encore grandement à s'exercer dans le domaine des édifices scolaires. Les écoles construites avant 1852 avaient été érigées sans plans, et en ignorance complète des lois de l'hygiène et des commodités les plus élémentaires. Elles étaient basses, mal éclairées, toutes petites... L'inspecteur Tanguay remarque que : « L'exiguïté des maisons et des salles d'école est une source de graves inconvénients pour l'avancement des élèves et plus encore pour leur santé. Il est presque impossible de maintenir le bon ordre pour 40 ou 50 enfants entassés dans une salle de 15 à 18 pieds... » L'inspecteur Hubert écrit : « Presque toutes ces maisons existent depuis de nombreuses années; les enfants y souffrent, les instituteurs y compromettent leur santé. »

Même pauvreté dans le domaine du mobilier et du matériel d'enseignement...

(Lionel Allard et Gérard Filteau. Un siècle au service de l'éducation 1851-1951. L'inspection des écoles dans la Province de Québec, tome 1 : 1851-1911, Québec, Ministère des Communications, 1981, p. 61.)

L'institutrice en milieu rural

De par ses fonctions, la maîtresse d'école polarisait une partie importante de la vie sociale du rang. Jamais, on ne manifestait d'indifférence à son égard : la maîtresse d'école était toujours quelqu'un dont on s'occupait bien avant sa venue dans le rang : on savait d'où elle venait, ce qu'elle était, etc. A peine installée dans son nouveau milieu de vie, elle alimentait les conversations, les commérages qui suscitaient ou la méfiance hostile ou l'admiration.

Généralement d'origine rurale, elle connaissait les problèmes réels qui affectaient ce mode de vie et acceptait de pallier le plus possible les impondérables : son école hébergeait volontiers les enfants éloignés et l'heure du midi la transformait quelquefois en mère nourricière... A son arrivée dans le rang, elle se devait de se faire accepter par les gens de l'arrondissement; si elle fuyait les rencontres avec ces derniers pour se consacrer exclusivement à son travail, si elle refusait des charges assumées par son prédécesseur, entretenait des relations intimes avec une ou deux familles du rang, se livrait à des activités parascolaires trop accaparantes ou essayait d'ébahir la population par ses toilettes extravagantes ou, pire encore, si elle osait se mêler de politique, la maîtresse d'école s'attirait alors une foule d'ennuis qui la conduisaient tôt ou tard à un renvoi...

Le rang avait conscience du rôle joué par la maîtresse d'école et de son importance. En ne travaillant pas de ses mains, on la considérait davantage comme une intellectuelle, ce qui lui valait à la fois considération et méfiance. Ayant une tenue soignée, un langage raffiné, une culture générale, la maîtresse d'école se rapprochait davantage des notables de la place que des cultivateurs de son rang. Dépositaire officielle du savoir, elle tirait de là une partie de son prestige; d'ailleurs, on la consultait à propos de tout et de rien : on lui demandait de lire les recommandations se rapportant à l'utilisation d'un nouveau produit, d'écrire des lettres à de la parenté, de composer des adresses, de conseiller une jeune fille qui veut se marier trop tôt, etc. C'est à elle qu'était dévolue l'organisation de manifestations sociales, religieuses ou autres.

(Jacques Dorion, *Les écoles de rang au Québec*, Montréal, Ed. de l'homme, 1979, p. 231-233.)

Rapports de l'inspecteur Tanguay

Inutile de reproduire dans le détail les jugements de l'inspecteur Tanguay sur l'état de nos écoles villageoises (C.S. no 1) et rurales (C.S. no 2). Contentons-nous de résumer l'essentiel de ses propos sur chacune d'elles.

Règlement de la C.S. no 1 (16 juillet 1861)

Règlement de MM. les Commissaires d'école de la Municipalité Scolaire No 1 de Trois-Pistoles, pour la meilleure régie et administration des écoles de ladite municipalité, à être affiché dans l'endroit le plus visible des salles d'école.

1. Les Institutrices devront être très régulières aux heures d'école et exiger la même régularité de leurs élèves. Les heures d'école seront comme suit : Depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, depuis 8 1/2 jusqu'à 11 1/2 heures le matin, et depuis 1 heure jusqu'à 4 le soir. Depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, depuis 9 jusqu'à 11 1/2 le matin et depuis midi et demi jusqu'à 3 heures le soir. L'école aura lieu tous les jours de la semaine excepté le samedi. S'il se rencontre une fête d'obligation avant le vendredi, en ce cas l'école aura lieu le samedi suivant.

2. Les institutrices devront toujours être proprement et décentement vêtues en présence de leurs élèves et exiger de ces derniers qu'ils ayant au moins le visage et les mains lavées et la tête peignée. Cette belle vertu de propreté devra surtout paraître sur les livres et les cahiers des élèves. Un bon écolier aime ses livres et ne les chiffonne point.

3. Les institutrices ne devront user de sévérité envers leurs élèves qu'après avoir épuisé tous les moyens qui peuvent impressionner une âme sensible et honnête; et s'il se rencontre un élève incorrigible, l'institutrice en avertira M. le Président des commissaires d'école qui devra y remédier.

4. Les institutrices devront tenir leur salle d'école proprement, les chauffer convenablement pendant la saison du froid et les aérer tous les jours pendant les chaleurs.

5. Afin d'inculquer à leurs élèves les premières notions de politesse et de savoir-vivre, les institutrices lorsqu'elles leur adresseront la parole, ne devront se servir que d'expressions polies et décentes; il serait très désirable que les enfants qui fréquentent les écoles se fissent remarquer par quelques choses en mieux que ceux qui ne les fréquentent point.

6. Les Institutrices devront enseigner et expliquer le catéchisme à ceux de leurs élèves qui n'ont point encore fait leur première communion au moins deux fois par semaine, les mardi et vendredi.

7. Elles devront aussi surveiller leurs élèves pendant leurs récréations et voir à ce que rien ne s'y fasse de répréhensible.

8. Celles des institutrices qui savent chanter feraient bien de faire chanter à leurs élèves en choeur, une ou deux strophes d'un cantique pieux avant et après les séances d'école.

9. Les élèves ne doivent jamais sortir pendant l'école sans la permission de leur maîtresse.

10. Les noms de baptême et de famille de chaque élève doivent être écrits tout au long dans le journal de l'école, et l'âge indiqué en chiffre intelligible. Les garçons doivent être séparés des filles sur ce journal d'école, lequel doit en outre indiquer en chiffres, combien d'enfants ont assisté à l'école pendant chaque mois et le nombre de jours d'école aussi par chaque mois.

11. Les mots « Institutrices et maîtresses » qui se rencontrent dans le présent règlement, s'appliqueront aux personnes du sexe masculin qui tiendront une école sous le contrôle des commissaires d'école. Par ordre.

Trois-Pistoles, 16 Juillet 1861. P. Fournier, Sec.-Trés. (ACSB)

En 1862, on trouve 5 écoles « en opération » (ouvertes), dans la C.S. no 1 : « trois sont bien tenues, deux autres sont médiocres »; ces écoles, « outre le Couvent²⁹ qui, sous la direction des Dames de la Cougrégation et sous l'œil vigilant du curé, ne laisse rien à désirer », comptent 349 élèves, pour une assistance moyenne de 276. Dans la C.S. no 2, on compte huit écoles élémentaires, « dont trois sont passablement bien, cinq autres sont médiocres, pour un total de 298 élèves et une assistance moyenne de 186. Le salaire moyen de 62 \$ est trop bas pour attirer les institutrices. Résultat peu satisfaisant, malgré la bonne volonté. »

En 1864, on compte le même nombre d'écoles dans la C.S. no 1, outre le couvent donnant la même satisfaction, alors qu'une seule école, celle de Mlle Ansbrow, est très bonne, trois autres étant passables, et la cinquième insuffisante. L'Inspecteur suggère que la création d'une « école modèle pour garçons, qui sont si nombreux dans l'arrondissement de l'église (no 3), serait une amélioration que comprennent et désirent depuis bien longtemps tous ceux d'entre les intéressés que l'ignorance ou la passion n'aveuglent pas tout à fait. Et néanmoins la corporation scolaire en est encore à discuter sur ce point. » À la C.S. no 2, on dénombre neuf écoles, pour 350 élèves, dont 217 seulement assurent une assistance quotidienne. Seulement deux institutrices, Philomène Lebel et Mlle Dumont, donnent des résultats satisfaisants. « On n'enseigne guère que la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'instruction religieuse », quoique l'on rencontre, parmi les enfants de cette paroisse, « des talents vraiment remarquables ».

Cinq ans plus tard, à la C.S. no 1, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes : tant au couvent des Soeurs de Jésus-Marie, qu'à l'école modèle des garçons; trois écoles élémentaires sur 4 ont produit de bons résultats. A la C.S. no 2, dix écoles fonctionnent, dont quatre sont bien tenues, 4 autres étant médiocres et « deux presque nulles ». « La grande étendue de certains arrondissements et les difficultés de communication provenant des nombreuses côtes dont cette paroisse est parsemée sont la cause principale du peu d'assiduité des élèves dans certaines saisons. » 356 élèves sont inscrits sur les registres pour une assistance moyenne de « 223 seulement ».

En 1871, 440 élèves fréquentent le même nombre d'institutions qu'en '69 à la C.S. no 1, pour une assistance moyenne de 276! Dans les neuf écoles rurales, 247 élèves assurent une assistance moyenne de 167; on note des progrès satisfaisants dans 6 écoles, et médiocres dans les trois autres; les « traitements bien faibles (de 50 \$ à 60 \$) sont payés régulièrement »!



Premier couvent de
Trois-Pistoles, bâti en 1858.

Source :
Couvent de Jésus-Marie.

Deux ans plus tard, note l'inspecteur Tanguay, le « superbe couvent, tenu par les Soeurs de Jésus-Marie, est fréquenté par 115 élèves », alors que l'école modèle est suivie par 84 élèves; deux écoles élémentaires sont classées « très bonnes », les deux autres étant passables. On y a distribué 14 prix.

Dans les dix écoles rurales ouvertes à 355 élèves, six sont jugées satisfaisantes, les quatre autres sont passables. 36 prix y ont été accordés.

En 1877, à la C.S. no 1, « 394 élèves ont fréquenté les écoles avec une assistance moyenne de 295 seulement, c'est-à-dire que l'assiduité des élèves a été peu satisfaisante, sauf pourtant les élèves du couvent et ceux des écoles-modèles », où l'on a réalisé « d'excellents progrès ». Dans les autres écoles, « les progrès n'ont été que passables, malgré le bon vouloir des institutrices, et cela par manque d'assiduité ».

Pendant ce temps, à la C.S. no 2, huit écoles sont ouvertes à 203 élèves, pour une assistance moyenne de 150. Dans deux arrondissements, les progrès sont jugés assez bons; « dans tous les autres, ils n'ont été que médiocres et insuffisants ». Les salaires « ne sont que de 56 \$ à 60 \$ ».

En 1880, une note de l'inspecteur Célestin Bouchard remplaçant Tanguay, malade, mérite d'être relevée, concernant les deux Commissions scolaires : « Dans bien des cas, l'indifférence et l'apathie des parents à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école est un obstacle considérable pour les progrès d'une école. »

Durée du cours primaire entre 1888 et 1937

Entre 1888 et 1923, le cours élémentaire s'étalait sur quatre ans, suivi du cours modèle qui durait deux ans, et du cours académique, d'une durée de deux ans. Un nouveau programme est adopté en 1923. Dorénavant, le cours primaire comporte six années et le cours complémentaire est de deux ans. En 1929, on ajoute un cours primaire supérieur de trois ans. Enfin, en 1937, on établit à sept ans la durée du cours primaire de base.

(Voir L.-P. Audet et A. Gauthier, *Le système scolaire du Québec*, Montréal, Beauchemin, 1969, p. 53.)

*Institutrices et instituteurs de la C.S. no 1
(1858-1880)*

Écoles	No 1	No 2	No 3	No 4	No 5
1858	Jean Séraphine 17 l. (louis)	Damour Adèle 17 l.	Bouchard Adèle 29 l. 15 sols	Rioux Sophie 17 l.	Ansbrow Henriette ³⁰ 20 l.
1859	Jean Séraphine	Lavoie Cléopée	Johnson Hélène	Rioux Sophie	
1860	Lavoie Adèle 17 l.	Lavoie Cléopée 17 l.	Bélanger Peuplesse 23 l.	Dion Hermine 17 l.	Ansbrow Emilie ³⁰ 23 l.
1861	" 16 l.	Rioux Sophie 16 l.	Delisle Adeline 19 l.	"	"
1862	St-Laurent Démérisé 16 l.	" 16 l.	Caron Caroline 20 l.	" 16 l.	" 25 l.
1863	"	Paradis Apolline	Damour Adélaïde	Rousseau Lucile	"
1864	Deschênes Flore 17 l.	" 17 l.	" 25 l.	" 17 l.	" 26 l.
1865	" 15 l.	" 15 l.	Robichaud Guillaume 55 l.	" 15 l.	" 24 l.
1866	" 15 l.	Lavoie Clémentine 15 l.	" 50 l.	Dufour Delvine 15 l.	Plourde Marcide 15 l.
1867	" 60\$	" 60\$	" 220\$	" 60\$	Gagnon Clémentine 60\$
1868	Rioux Alexandrine	Moyen Démérisé	Trépanier Caroline	"	Laplante Arthémise
1869	Lebel Marie	"	"	Lebel Ludivine	"
1870	"	"	"	Caron Victoria	"
1871	"	"	Beaupré Emma	Laplante Démérisé	"
1872	"	"	?	Beaulieu Léa	"
1873	Marceau Marie	St-Laurent Exorée	Roy Joseph	Lagacé Marie	Rioux Géraldine
1874	?	?	Boivin Elzéar	?	?
1875	Morency Aurélie 70\$	Martin Basilice 62\$	Lavigne Alphonse 280\$	Caron Léa 62\$	" 60\$
1876	Roy/Desjard. Eulalie	"	"	Lagacé Elise	Charest Clémentine
1877	Rioux Sarasine	Bérubé Clairina	"	"	Gagnon Victoria
1878	Pelletier Sara	Aubut Aimée	"	Bouillon Georgina	"
1879	"	"	"	"	Hudon Arthémise
1880	Rioux Elmire	Bouillon Georgina	"	Hudon Arthémise	Pelletier Sara

Délimitation des arrondissements d'écoles de la C.S. no 2 en 1878

Quant à la Commission scolaire numéro 2, qui n'a laissé de procès-verbaux qu'à partir de juillet 1878, Georges Aubut, secrétaire-trésorier, définit ainsi, le 2 juillet, les sept arrondissements suivants :

No 1, depuis la ligne qui sépare Trois-Pistoles et Saint-Simon, 2^e rang, courant sud-est jusque et y compris Nicolas Lavoie.

No 2, depuis y compris Joseph Lavoie allant sud-est chez Georges Aubut inclusivement.

No 3, depuis y compris Pierre Roy dit Lauzon, courant sud-est jusque chez Simon Côté fils.

No 4 comprend depuis la ligne entre Trois-Pistoles et Saint-Mathieu courant sud-est jusque chez y compris Théodore Dumont.

No 5, depuis y compris Étienne D'Amours jusque chez Alexis Rioux inclusivement.

No 6, depuis y compris Achille Lagacé courant sud-est jusqu'à la rivière avec cette pointe du 2^e rang depuis Martial Bélisle jusqu'à ladite rivière.

No 7, depuis y compris Sévérin Morency jusque chez Achille Dumas, inclusivement³¹.

En juillet 1879, les trois premiers arrondissements demeurent les mêmes, alors que le 6^e devient le 4^e. Le 5^e va « depuis la rivière Trois-Pistoles jusque chez Achille Lagacé courant nord-est. Le no 6, depuis chez François Rioux courant nord-est jusque chez Étienne D'Amours. Le no 7, depuis chez Étienne D'Amours courant nord-est jusqu'à la ligne seigneuriale entre Trois-Pistoles et Saint-Mathieu. Le no 8, depuis y compris Sévérin Morency courant sud-ouest jusque inclusivement Achille Dumas ».

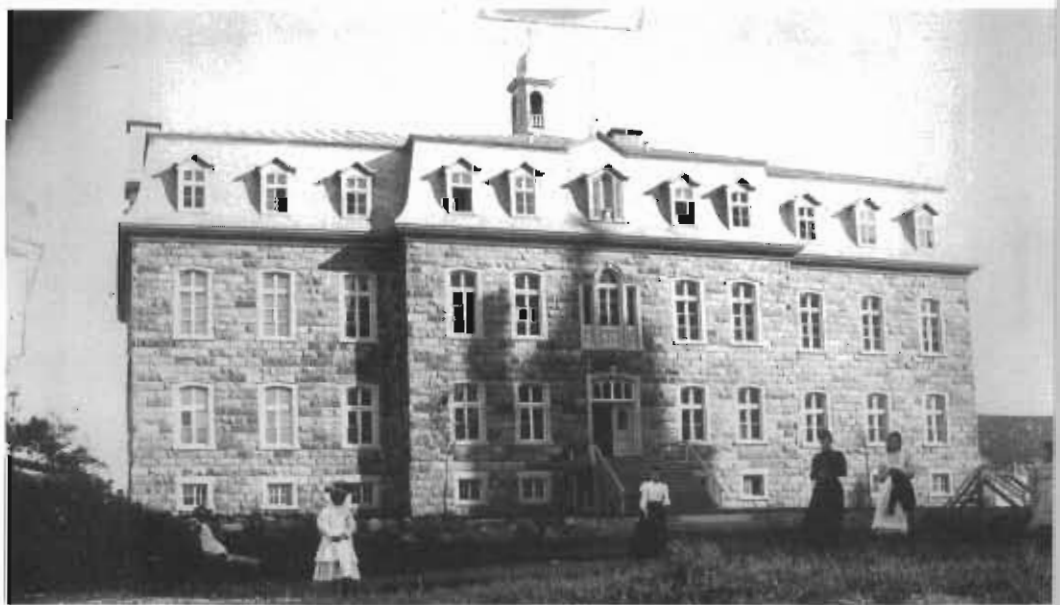
Notons que l'arrondissement 7 de 1878 et l'arrondissement 8 de 1879 est le même, étant situé à la Pointe à la Loupe.

Rapports de l'inspecteur Beaulieu (1882-1904)

Jusqu'ici, j'ai recouru à la bibliothèque des Archives nationales du Québec, sises au Pavillon Casault de l'Université Laval, pour découvrir les rapports des inspecteurs, patiemment repérés au cours de mes nombreuses consultations, entre 1993 et 1996. Dorénavant, mon travail est facilité grâce à la transcription de ces rapports dans les cahiers des procès-verbaux des deux Commissions scolaires, et grâce au don que fit à la SHGTP M. Jean-Claude Caron (de Québec, ex-président de la

Société Provancher), des deux tiers d'une série d'ouvrages intitulés *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec*, soit à partir de 1885, jusqu'à 1964. Entre 1888 et 1902, je n'ai trouvé que huit transcriptions de ces rapports pour la C.S. no 1, de l'inspecteur Théophile Beaulieu, et seulement quatre pour la deuxième commission scolaire.

La C.S. no 1 trouve satisfaction en général aux yeux de l'inspecteur, notamment en ce qui a trait à l'école modèle des garçons; il apprécie particulièrement le professeur, un M. Pelletier, en 1890; et en 1894, c'est au tour de M. Fortin d'être félicité. Il note cependant certaines lacunes au point de vue hygiénique dans plusieurs salles de classe, jugées trop petites et trop basses, trop peu aérées : « l'air qu'on y respire est insupportable » (26 avril 1895). Sept ans plus tard, il dénonce le même état lamentable des écoles 1, 2 et 4 : « l'air que les enfants respirent est un véritable poison ». Et il se permet de rappeler le devoir des commissaires de visiter au moins deux fois par an leurs écoles, de mieux les pourvoir de fournitures appropriées : livres, mappemonde, cartes géographiques, tableaux noirs assez grands, etc. Il insiste sur la nécessité de tenir propres les « cabinets d'aisances » (21.04.1894). Il trouve que les « Dames Religieuses » de l'externat sont sous-payées (21.04.1898).



Le deuxième couvent
érigé en 1889.

Photo datant de 1890 environ.

Ce qui frappe, dans les remarques de l'inspecteur sur la C.S. no 2, c'est l'état négligé de plusieurs de ses dix maisons d'école : en 1888, les écoles 1, 2, 4 et 6 laissent entrer pluie et neige; trois ans plus tard, il supplie les commissaires de faire les réparations qui s'imposent aux écoles 2, 3, 5 et 6; à cette dernière, écrit-il, « le plancher n'est plus tolérable et il faut une cloison ». L'intérêt des institutrices n'est pas mis en cause : elles lui « paraissent bien disposées », le progrès relatif des élèves étant dû à leur peu d'assiduité. Il note les réparations à faire aux « cabinets d'aisances » de l'école no 7 en 1888, et à ceux de l'école no 6 en 1897. Par ailleurs, il n'a que des félicitations pour la façon dont les comptes sont tenus; les institutrices, ajoute-t-il, sont « payées régulièrement » (04.03.1888).

Élèves de l'école no 3 de la C.S. no 2 (1899-1900)

Mathias D'Amours³², 13 ans, Isidore Labrie, 12 ans, Narcisse Rioux, 12 ans, Thomas Rioux, 11 ans, Jean-Baptiste Labrie, 11 ans, Pierre Rioux, 10 ans, Wilfrid Rioux, 10 ans, Wilfrid Rioux, 9 ans, Homère Belzil, 8 ans, Joseph Rioux, 7 ans, Paul Rioux, 7 ans, Wilfrid Rioux, 6 ans, Alphonse Belzil, 5 ans, Ernest Belzil, 4 ans, Philippe Rioux, 4 ans, Philippe Rioux, 3 ans, Auguste Belzil, 3 ans.

Anna Belzil, 14 ans, Eugénie Belzil, 14 ans, Anne-Marie Bélanger, 11 ans, Marie-Louise Leblond, 11 ans, Anna Belzil, 10 ans, Joséphine Labrie, 10 ans, Edith Pelletier, 10 ans, Hélène Belzil, 9 ans, Alma Belzil, 7 ans, Yvonne Pelletier, 7 ans, Marie Rioux, 5 ans, Marie-Blanche Pelletier, 4 ans.

Anny Lavoie, institutrice

Rapports de l'inspecteur Nansot (1904-1915)

L'inspecteur Henri Nansot est plus structuré et plus détaillé que ses prédécesseurs. Il divise son rapport de fin d'année scolaire en quatre parties :

1. la mise en opération (sic) du cours d'études;
2. l'emploi des livres de classe autorisés;
3. l'usage des tableaux de l'emploi du temps;
4. les défauts de la municipalité scolaire.

A la C.S. no 1, les trois premiers items sont notés très bien et même excellents. A partir de 1906, il ajoute un item : l'état des maisons d'école. En général, il les trouve trop petites pour le nombre d'élèves (en 1912, 113 filles sont inscrites à l'externat du couvent pour une seule

Première classe
d'Épiphane Litalien en 1906.

Sur la photo, nous pouvons
reconnaître Épiphane
Litalien en haut au centre
Albert et Silvio Dumas,
Joseph Lepage,
Frédéric Michaud,
Georges Préfontaine.

Source : Louise Dumas.



Une classe au couvent
vers 1910.

Source : S.H.G.T.P.



institutrice!), ou mal meublées ou non décentement outillées en matériel pédagogique. S'il félicite la C.S. d'avoir construit une belle « académie des garçons », il insiste pour qu'on la dote d'escaliers de sauvetage, qui prendront près de vingt ans (ce sera fait « enfin » en 1929), avant d'être installés! Le grand défaut reproché à la municipalité scolaire est l'insuffisance des salaires. Ce n'est qu'en 1910 qu'il se dit satisfait des augmentations de salaire, tout en déplorant, en 1913, « le paiement insuffisant aux religieuses (200 \$ pour deux) ».

Académie commerciale
« Le Collège ».

Source : *Pauline Dumas*.



La C.S. no 2 donne généralement satisfaction à l'inspecteur aux trois premiers points de son appréciation. L'état négligé, le manque d'aération, etc., dans lesquels on laisse les écoles, sont sans cesse relevés par l'inspecteur Nansot. Après tant d'insistance, il note, encore en 1915, que « seule l'école no 7 est meublée convenablement ». Il déplore le nombre élevé d'institutrices non diplômées : 5 sur 10 en 1905, 3 sur 10 en 1906. « En payant un salaire un peu plus fort, on aurait facilement des institutrices diplômées » : la moyenne des salaires passera, en 1907, de 80,50 \$ à 87 \$: « c'est un progrès, mais on n'est pas encore arrivé aux 100 \$ ». En 1908, on a augmenté une institutrice de 10 \$, « mais une autre a été diminuée d'autant, de sorte que l'on se trouve encore au même point! » Il faudra attendre 1912 pour obtenir ce salaire minimum, qui augmentera de 25 \$ l'année suivante.

Le 23 juin 1911, on crée une 3^e Commission scolaire, à Rivière-Trois-Pistoles, desservant la clientèle du village, et comprenant trois écoles : la no 1 est celle de l'église, la no 2 est celle « du pont », et la no 3, celle du Sault, l'école de la Pointe à la Loupe étant rattachée à la C.S. no 2. L'inspecteur Nansot les trouve dès le départ bien administrées; il recommande de regrouper les deux premières, devenues trop petites, en une seule comprenant trois ou quatre classes. Cette recommandation réitérée chaque année ne sera hélas pas suivie. Il déplore que le salaire de l'institutrice de l'école du Sault soit toujours inférieur à celui versé aux deux autres du village. Il relève la piètre qualité de l'air et de l'éclairage de cette 3^e école.

*Rapports de l'inspecteur Épiphane Litalien (1915-1930)*³³

Résidant à Trois-Pistoles, Épiphane Litalien, enseignant depuis 1906, devient inspecteur du district Témiscouata-Rimouski en 1915. C'est sous son règne que la C.S. no 1 sera scindée en deux à partir de 1918, soit deux ans après la création de la Ville de Trois-Pistoles (la scission est décidément à la mode!). Les écoles 1, 2, 4 et 5 appartiendront dorénavant à la nouvelle Commission scolaire qui prend le numéro 3, celle de Rivière-Trois-Pistoles devenant la C.S. no 4.

Épiphan Litalien (1889-1964)

Né à Sainte-Anne-des-Monts, le 28 juin 1889, Épiphan Litalien était le septième d'une famille de 14 enfants. Son père Elias, menuisier, avait épousé à Cap-Chat, le 3 novembre 1875, Lida Tremblay.

Après ses études primaires chez les Soeurs du Saint-Rosaire, il est admis, en 1905, à l'École Normale Laval, de Québec, où il décroche son brevet modèle. Il commence alors sa carrière d'enseignant à Trois-Pistoles dès septembre 1906, tout en poursuivant ses études. En 1909, il obtient son diplôme académique et, en 1911, le brevet d'inspecteur d'écoles. En 1914, débute sa longue carrière comme inspecteur en Gaspésie et, l'année suivante, on le retrouve comme inspecteur du district de Rivière-du-Loup. En 1930, il est nommé inspecteur régional, couvrant le territoire de la Beauce jusqu'à Rimouski.

En 1931, il est décoré de la Médaille d'or du Mérite scolaire. En 1943, l'Université Western, de London, en Ontario, lui accorde un doctorat honorifique en droit, en reconnaissance des services rendus dans l'organisation des cours d'été à Trois-Pistoles depuis 1933. En 1950, il reçoit la décoration papale Bene Merenti et, en 1952, on le nomme Fellow of Royal Society of Arts. Élu maire de Trois-Pistoles en 1932, il est président de la Chambre de commerce locale en 1941. En 1955, tout Trois-Pistoles célèbre ses 50 ans au service de l'éducation.

Le 22 juin 1909, il épousait Marie Fortin, fille de Maria Gagné et de J.-Baptiste-Robert Fortin qui, après avoir enseigné à Trois-Pistoles, fut nommé à l'École Normale de Rimouski. Ils eurent quatre enfants : Gabrielle, Lucette, Romain et Caroline. Devenu veuf, il se remarie le 30 octobre 1919 avec Yvonne Fortin, soeur de sa première épouse, qui lui donnera neuf autres enfants : Pierrette, Yvon, Colette (épouse du Dr Laurent Potvin), Thérèse, Germain, Patrice, Madeleine, Bona et Louise.

Il est décédé à Trois-Pistoles, entouré des siens, le 2 décembre 1964, à l'âge de 75 ans.



Dr Épiphan Litalien.
Source : S.H.C.T.P.

À la C.S. no 1, l'inspecteur n'a en général que de bons mots pour les institutrices, les instituteurs et les religieuses. Ce qui fait l'objet de ses recommandations, réitérées, c'est le fameux escalier de sauvetage à l'académie des garçons³⁴, qui ne sera enfin installé qu'en 1929! Il insiste souvent sur la malpropreté des écoles, surtout celle des garçons (1925, 1926 et 1927), le matériel pédagogique déficient. Les salaires lui paraissent souvent trop bas. En 1925, il relève le « besoin d'une discipline plus énergique à l'école des garçons ».

Élèves du cours préparatoire
en 1928-29 du Collège de
Trois-Pistoles.

Noms par rangée en com-
mençant par le haut :
Lionel Thériault, Jean-Marie
Dumas, Noël Théberge,
A. Deschesnes, Adalbert
Bernier, Raynald Dionne,
Cérard Sirois, Lionel
Bélangier, Bernard Riou,
Paul-Émile Renouf, Joseph
Bérubé, Clément Bilodeau,
Alphonse Bélangier, Paul
Larrivée, Lionel Paradis,
Lucien Bilodeau, Guy
Ouellet, Léo Lepage,
Gonzague Duunais,
... Pettigrew,
Roger Rousseau, Hervé
Belzile, Léo-Paul Dumont,
Léo-Paul Jean, Viateur
Belzile, Bertrand Dumont,
René Lepage, Lionel Caron,
Adélar Labrie, Lionel
Bastille, Élisé Bérubé, Hervé
Bastille, Léon D'Amours,
Lucien Harton, Philippe
Beaulieu, Alcide Bastille,
Gérard Gagnon, Réal
Pelletier, Eugène Larrivée,
Gérard Charest.

Source : Paul Dumas.



À la C.S. no 2, note l'inspecteur Litalien, les institutrices donnent satisfaction dans les neuf écoles, sauf à de rares exceptions. On ne déplore plus la présence d'institutrices non-diplômées. Les salaires, cependant, nettement trop bas, font l'objet de ses observations répétées. Comme un leitmotiv, il revient sur les conditions d'hygiène des écoles, qui laissent beaucoup à désirer : « la senteur des latrines se répand dans la classe » (1918); on aurait besoin d'un bon système de ventilation aux écoles 2 et 4 (1923, 1924). « Vous devez faire vider et désinfecter les fosses d'aisances au moins deux fois par année : on a négligé de le faire aux écoles 3, 5 et 7 » (1925), « aux écoles 1, 3, 5 et 9 » (1926). En 1927, revenant sur ses recommandations antérieures au point de vue aération, hygiène, propreté et matériel pédagogique en usage, il énonce la menace suivante : « Si je ne reçois pas d'ici le 8 décembre copie de la résolution décidant de faire les susdites améliorations, je demanderai au Surintendant qu'on suspende les octrois à la municipalité ». Il manifeste également un souci esthétique, en même temps que pratique, en ces termes : « Voir à ce que vos écoles soient peinturées ou chaulées cet été : elles se conserveront mieux et y gagneront en apparence » (mars 1930).

A la C.S. no 3, l'inspecteur, dès 1918, se dit « satisfait de l'organisation aux trois classes ». Il manifeste le même souci de la propreté, de l'hygiène, de l'usage des mêmes livres approuvés, que pour les autres Commissions scolaires. Il ne cesse de faire pression pour que les salaires soient relevés à un niveau décent. « Il faut les porter à au moins 250 \$ » (mars 1930).

A la C.S. no 4 (à Rivière-Trois-Pistoles), l'inspecteur trouve « une bonne organisation aux trois écoles », alors qu'il condamne « le mobilier misérable et insuffisant à l'école no 3 » (1915). Il trouve l'école no 2 surpeuplée (1917). Il demeure intraitable sur les conditions hygiéniques des écoles 2 et 3, dont les lieux d'aisances sont « condamnés » : « si rien n'est fait, je recommanderai la perte des octrois du gouvernement » (novembre 1925).



Élèves d'Anne-Marie
Gumont à l'école
du Sault.

Source :
Anne-Marie Gumont.

Profession largement féminine au primaire en 1928-1929

L'enseignement reste une profession largement féminine. En 1928, dans les écoles primaires et les « high schools » du Québec, les femmes représentent plus de 80 % des effectifs. C'est aussi une profession où les religieux et les religieuses catholiques sont nombreux. Dans l'ensemble du système d'éducation, en 1929, l'Église catholique dispose d'effectifs importants : 1 272 prêtres, 2 577 frères et 6 630 soeurs, ce qui représente quelque 43 % du nombre total d'enseignants de tous les niveaux... Une troisième caractéristique persistante est le bas niveau des salaires et l'inégalité entre les sexes et les groupes ethniques pour un même travail. Ainsi, en 1929, dans les écoles catholiques, un instituteur gagne 1553 \$ et une institutrice 387 \$, chez les protestants, un homme gagne 2351 \$, une femme 1 068 \$.

(Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain*, tome 1, *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 625-626.)

TABLEAU 1 : Salaires annuels moyens du personnel enseignant : 1930-1939

	1930-31	1932-33	1934-35	1936-37	1938-39
Religieux	585\$	584\$	565\$	565\$	589\$
Religieuses	386\$	379\$	359\$	360\$	389\$
Instituteurs catholiques	1647\$	1603\$	1459\$	1666\$	1752\$
Instituteurs protestants	2596\$	2543\$	2034\$	2008\$	2169\$
Institutrices catholiques	402\$	361\$	315\$	337\$	409\$
Institutrices protestantes	1127\$	1125\$	980\$	980\$	1060\$

(Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain*, tome 2, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 96.)

Rapports des inspecteurs Labrecque (1930-1947) et Aubé (1947-1949)

A partir de 1930, l'inspecteur Litalien quitte notre secteur pour devenir grand inspecteur de toute la région Gaspésie-Bas-Saint-Laurent. Pour le remplacer dans notre secteur, on nomme Paul-Eugène Labrecque jusqu'à 1947, et Clovis Aubé jusqu'à 1949.

A la C.S. no 1, l'inspecteur Labrecque, qui en général accorde des notes plus hautes au personnel enseignant que son prédécesseur, en prenant soin de personnaliser son évaluation, se dit régulièrement très

Les Inspecteurs régionaux
de la province de Québec.

M. Lionel Bergeron,
secrétaire, Département
instruction publique,
Honorable Cyrille-F. Delâge,
surintendant, J. C.-J. Miller,
inspecteur général,
J.-G. Marien, J.-E. Lamarre,
Paul Hubert, L.-O. Pagé,
J.-Ed. Boily, J.-A. Paquin,
J.-E. Litalien, R. Maltais.

Source : S.H.C.T.P.



satisfait du travail accompli par les instituteurs et institutrices, laïcs ou religieux. A noter que les Frères du Sacré-Coeur dispensent l'enseignement à l'école des garçons depuis 1928, alors que les religieuses le font au Couvent depuis 1858. Ses recommandations habituelles concernent l'insuffisance ou l'irrégularité de paiement des salaires (« vos titulaires méritent sûrement un meilleur traitement » (1945), l'exiguïté des salles de classe, notamment au Couvent (1936, 1939), la malpropreté de l'école des garçons (1942) : elle est « dans un mauvais état; il faudra laver, peindre, vernir... voir à ce que tout cela reste propre ». En 1946, il ajoute qu'« il faudrait y faire installer un bon système de chauffage ». Il insiste pour que, comme livres de récompenses, on offre « des livres de chez nous pour faire connaître le pays » (1942, 1945). Il rappelle que le plancher doit être balayé tous les jours (1946, 1947); il devrait être lavé « au moins une fois par mois » (1945). Il déplore que « certains ayant échoué aux examens de 7^e ont été promus en 8^e » (1943). En 1947, il observe que 452 élèves sont inscrits dans 15 classes et que « 17,5 % sont des doubleurs ». Il trouve étrange d'ailleurs que le directeur de l'école no 1 soit « en même temps titulaire d'une classe. S'occuper de huit classes éparpillées dans trois maisons, cela prend bien tout le temps d'une personne! »

Le Couvent de Jésus-Marie
dans les années 40,
après la construction de
l'Institut familial.

Source : Louise Dumas.





Rencontre d'anciennes
du Couvent Jésus-Marie
à la fin des années 40.
Source : Louise Dumas.

Quant à l'inspecteur Clovis Aubé, il rappelle le rôle dévolu au « contrôleur d'absences : d'exiger le rapport hebdomadaire de chaque titulaire ». Il aime bien les statistiques : « Au collège (8 classes) : 233 élèves inscrits, 219 présents, promotion : 76,1 %. Au couvent (8 classes) : 247 élèves inscrites, 234 présentes, promotion : 82,6 % » (1947). Il note en 1948 le changement de directeur au collège, dont « la compétence est indiscutable ».

La classe de 1937-38

1^{re} rangée
Roland Labrie (prêtre),
Adéland Rioux,
Frère Marcial (prof.),
Henri-Paul Ouellet C.A.,
Gabriel Rioux (ing.).

2^e rangée
Yves-Marie Dionne (prêtre),
Emmanuel Larrivée,
Jean-Marc D'Amours
(dentiste),
Jean-Marc Lindsay
(Père Blanc) missionnaire,
actif en Afrique.

3^e rangée
Armand Rioux, Léo Riou
(Hector),
Laurent Lavoie,
Roland Gagnon,
Laurent Pelletier,
Lionel D'Amours
(agronome),
Yvan Gagnon.

Source : Laurent Pelletier.



La C.S. no 2 est hélas, aux yeux de l'inspecteur, assez peu favorisée, à cause du peu de souci des commissaires de veiller à l'uniformité des livres de classe autorisés (1932, 1933, 1934), à la propreté des lieux, au mobilier approprié; il déplore l'exiguïté de certaines écoles (nos 1 et 3 : 1941, 1942; les écoles 1, 5, 6 et 7 « sont trop petites et froides » : 1947). En 1932, il note une « baisse trop forte des salaires ». Il recommande d'offrir des livres d'auteurs canadiens comme récompenses à la fin de l'année : « Vous vous montrerez ainsi patriotes, sans qu'il vous en coûte plus cher ». Matériel pédagogique et fournitures laissent beaucoup à désirer (1943, 1944, 1945, 1946). Il note un « manque de propreté aux écoles 1, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 » (1944). Les « lieux d'aisances ne sont pas convenables » (1931 à 1933). Par ailleurs, il alloue de hautes notes à la plupart des institutrices, sauf pour la dernière année où l'évaluation est nettement plus basse que d'habitude.

L'inspecteur Aubé rappelle encore le rôle du contrôleur d'absences, tout en observant que l'assiduité des élèves est fonction de la « collaboration des parents ». Il alloue des notes élevées à l'ensemble des institutrices. Il sollicite d'elles leur attention pour l'application du « nouveau programme des études jusqu'à la 6^e » (1948).

A la C.S. no 3, l'inspecteur Labrecque revient souvent sur l'insuffisance des salaires qu'on y paie, notamment entre 1931 et 1935 : « les salaires doivent être augmentés, au lieu de baisser le taux de la cotisation foncière! » (1935) Il rappelle aux commissaires leur devoir de visiter leurs écoles « au moins tous les six mois », de tenir des séances plus nombreuses et régulières (1944). Il suggère encore ici d'offrir des auteurs canadiens comme récompenses annuelles : « vous agirez en bons patriotes, tout en contribuant au développement du goût de la lecture » (1943, 1945).

L'inspecteur Aubé insiste sur ce dernier point de son prédécesseur. Il note la bonne collaboration des institutrices dans l'implantation du nouveau programme. 62 élèves sont inscrits en 1947, dont 87,5 % sont promus, alors que, l'année suivante, 54 élèves sont inscrits dans les trois écoles, pour une promotion de 80 %.

La C.S. no 4 semble, aux yeux de l'inspecteur Labrecque, plus mal administrée que les autres, notamment dans la perception des arrérages, dans la vérification des livres par un comptable, dans les visites régulières que les commissaires devraient faire à leurs trois écoles, et dans leur entretien. Par ailleurs, il note avec satisfaction qu'ils sont les premiers à « avoir porté les salaires à 400 \$ », en 1942. En 1946, on trouve 60 élèves inscrits, dont 51 seulement sont présents, avec 35 % de doubleurs ». En 1943, il ne reste que deux classes. En novembre 1947, l'inspecteur régional Litalien relève que « la reconstruction de votre école est demandée depuis longtemps : il faut relire les rapports de l'inspecteur Labrecque! »

L'inspecteur Aubé note une « bonne mise en opération (=en application) du nouveau programine ». Reste à « améliorer l'hygiène et la santé des enfants » (1948). 69 élèves sont inscrits, 66 sont présents, dont 89,6 % sont promus.

L'Honorable Adélar
Godbout (1892-1956).



***Adélar Godbout (1892-1956) :
un premier ministre qui croit à l'éducation***

Né à Sainte-Éloi, à proximité de Trois-Pistoles, qui fut premier ministre du Québec en 1936 et de 1939 à 1944, fut d'emblée un premier ministre progressiste. Rappelons que, malgré l'opposition de la hiérarchie catholique et des milieux conservateurs du Québec, il a fait voter en 1940 le droit de vote aux femmes; une autre loi fut votée par lui en 1942, rendant la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 14 ans. C'est également lui qui étatisa partiellement l'électricité et qui créa Hydro-Québec. (Voir Paul-André

Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain*, tome 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, p. 143.)

Son successeur, Maurice Duplessis, qui fut premier ministre de 1944 à 1959 et à qui on doit le mot historique concernant « le meilleur système d'éducation au monde », a contribué plutôt à établir un « système fragmenté, sous-financé, sous-développé, dépourvu de coordination, peu démocratique, élitiste et sexiste. »

(Linteau et al., *op. cit.*, p. 320.)

Rapports de l'inspecteur Thériault (1949-1964)

Vu l'imposante masse représentée par les rapports extrêmement détaillés et précis de notre dernier inspecteur, M. Jean Thériault³⁵, demeurant actuellement à Beauport, l'un des fidèles lecteurs et collaborateurs de *L'Écho des Basques*, force nous est de condenser au maximum ces précieux documents, afin de ne pas déborder indûment les cadres limités du présent chapitre. On le devinera facilement, nos Commissions scolaires pistoloises ont pris toute leur expansion à la faveur de l'augmentation phénoménale de notre population écolière.

Remarquable, dès le départ, est le souci pédagogique affirmé par l'inspecteur Thériault dans l'ensemble de ses rapports. En ce qui concerne la C.S. no 1, il n'a de cesse de rappeler que le directeur du « Collège » devrait se consacrer entièrement à sa tâche, sans enseigner, ceci afin d'assurer une meilleure discipline dans toutes les classes, ce qu'il obtiendra enfin en 1951, alors que, pendant ce temps, existe une bonne discipline au couvent. On vient d'instaurer les réunions mensuelles du Cercle pédagogique, auxquelles, rappelle-t-il, doivent assister tous les enseignants. En 1950, on trouve huit classes au couvent, dix au collège; l'année suivante, il y en aura douze au collège. En 1950, on dénombre 604 élèves inscrits dans les deux institutions, qui passeront à 644 en 1952, à 681 en 1954, et à 854 en 1955 (14 classes au collège et 17 au couvent); trois ans plus tard, on comptera 1071 élèves, répartis en 39 classes, dont 16 au collège et 23 au couvent; on a ouvert une 10^e année pour les garçons et une 11^e pour les filles. Il félicite les commissaires qu'il y ait « beaucoup d'application et de dévouement chez tous vos titulaires » (1952). Il insiste pour que l'on fasse du travail à la maison (1953), pour établir une demi-heure d'étude du matin pour les plus grands (1955). En 1954, il déplore un « manque d'intérêt des plus grands à l'école; leur manque d'effort personnel : trop de distractions qui ne sont pas de leur âge et qui les détournent de leurs devoirs scolaires ». L'année suivante, il observe cette même « diminution de l'ef-

La classe de septième
année en 1954-55.
Nous reconnaissons :
Yvan Lévesque,
Jacques-Yves Rioux,
Albert Lavoie et le Frère
Pierre-Ernest.

Source : Carmen Rioux.



fort et du travail personnel »; il soulève la question de l' « opportunité d'une étude à l'école à partir de la 4^e année », ce qu'il obtient six mois plus tard.

Le gros problème identifié par l'inspecteur concerne l'insuffisance des locaux réguliers, dans une C.S. qui prend de plus en plus d'ampleur : on pense régler le problème avec des « locaux temporaires », et ce dès 1955, ce qui donne lieu aux remarques ironiques de 1963 : « Les deux écoles du centre comptent présentement 35 classes, dont deux locaux temporaires au Couvent et un à l'Hôtel de ville; aux écoles temporaires vous payez 12 locaux, ce qui fait 15 salles de classe sur 69, soit 22 % de vos locaux qui sont loués. Je me demande s'il y a une autre ville dans la Province aussi bien arriérée dans la construction. » (14 décembre 1963.)

En 1955, les 34 titulaires des deux institutions se répartissent comme suit : quatre frères, un professeur laïc, sept religieuses, 21 institutrices laïques et un « professeur spécial de diction ». Les salaires ont fait un bond : à 1125\$ pour les institutrices. L'engagement des titulaires devront dorénavant, soit à partir de 1956, se faire sur « recommandation du directeur et de la directrice », afin d'assurer « plus de soumission à l'autorité ». Le 19 décembre 1958, l'inspecteur se demande « si certaines institutrices ne manquent pas de soumission ». Le 3 avril 1959, il rappelle le devoir des commissaires « d'engager un personnel compétent ». Au collège, note-t-il alors, « l'éducation des grands garçons a certainement avantage à être confié à des hommes plutôt qu'à des femmes ». En décembre 1962, il remarque avec satisfaction : « sans vouloir établir des comparaisons avec les autres municipalités scolaires du district, je dois vous dire que vos classes donnent un rendement bien supérieur. J'en attribue la cause aux classes à division unique, au choix minutieux de votre personnel et surtout à la direction éclairée de chacune de vos écoles. » Il dresse alors les statistiques d'inscription dans chacune des écoles alors existantes :

École Notre-Dame-des-Neiges : 22 classes (348 élèves au primaire, 205 au secondaire, total : 553);

École Litalien : 19 classes (261 au primaire, 277 au secondaire, total : 538 élèves);

École Gérard-Raymond : 9 classes, accueillant 245 élèves;

École Chanoine-Côté : 9 classes, accueillant 253 élèves;

Écoles rurales : 9 classes, comptant 201 élèves.

TOTAL : 68 classes, 1308 au primaire, 482 au secondaire, pour un grand total de 1790 élèves.

Le 9 avril 1963, l'inspecteur souligne, qu'à l'école Notre-Dame-des-Neiges, « l'esprit du personnel et des élèves est complètement changé. Les professeurs débordent d'activité et les enfants semblent aimer leur école. Les nouveaux locaux que vous avez aménagés sont tout à fait attrayants et donnent un tout autre aspect à votre collège. » Il ajoute : « vous avez certainement eu la main heureuse en choisissant Mlle Roussel (Denise, future épouse du Dr Jean-Marc D'Amours), comme directrice de l'école Chanoine-Côté. Son adaptation rapide à la nouvelle situation, son influence sur le personnel et son autorité sur les enfants ont fait que cette école n'a pas subi le choc du changement et (ainsi) s'est maintenue la bonne réputation qu'on lui connaît. »

Dans son rapport du 14 décembre 1963, l'inspecteur Thériault dit ceci : « vous devez être fiers de votre système scolaire : les classes fonctionnent normalement et la direction est très active. Il y a bon esprit chez les membres du personnel enseignant et chacun semble heureux de son sort. Le personnel dirigeant semble faire équipe et je crois que le comité pédagogique y est pour quelque chose ». Il félicite alors la Commission scolaire de sa collaboration apportée en faveur du « projet de régionalisation dans le secteur de Trois-Pistoles ». Il a visité avec plaisir une classe de culture physique au collège. Il remercie la C.S. d'avoir voulu « prêter des locaux pour les cours du soir aux adultes » : une quarantaine d'élèves s'y sont inscrits, dont une vingtaine se présenteront au certificat de 9^e année. Il constate cependant que « Mlle Pelletier (Germaine) avait beaucoup trop à faire avec la direction de 18 classes. Il y aura peut-être lieu d'étudier une nouvelle répartition des tâches pour l'an prochain ». Dans son rapport du 7 janvier 1964, on apprend que Romain Rousseau (futur brillant professeur de l'UQAR), de Trois-Pistoles, obtiendra au printemps son diplôme comme conseiller en orientation : il recommande donc son engagement « au service de la Commission scolaire, à partir de l'année 1964-65, au salaire de 5 500 \$ par année, et pour les années subséquentes avec une augmentation de 500 \$ par année. » Le 10 mars 1964, l'inspecteur Thériault rédige son dernier rapport. On y apprend l'inscription de

700 garçons et de 649 filles, au cours élémentaire, l'appréciation de la clientèle du secondaire étant confiée à la nouvelle Régionale basée à Rivière-du-Loup. L'inspecteur déplore que « c'est en 4^e et 5^e années que l'on trouve le plus d'élèves doubleurs.. Ces deux degrés renferment deux fois plus de doubleurs que toutes les autres années du cours réunies ». Il ajoute à la fin la nécessité de « redistribuer les charges de direction entre les trois directrices laïques ».

A la C.S. no 2, entre 1949 et 1956, la clientèle scolaire demeure à peu près la même : 191 en février 1949, 208 en décembre de la même année et 193 en avril 1954. Dans ses rapports, l'inspecteur Thériault insiste sur l'esprit du nouveau programme, dont la caractéristique est « la participation active de l'enfant à sa formation » (février 1949). « Il vise plus à faire des têtes bien faites que des têtes bien remplies...; il s'adresse plus à l'intelligence qu'à la mémoire. Les différents exercices scolaires, habilement suggérés et contrôlés par l'institutrice, seront à la culture de l'intelligence des élèves ce que l'exercice physique est au développement de leurs muscles » (mars 1950). Son credo pédagogique, inspiré de Montaigne, s'énonce ainsi le 17 février 1951 : « L'enfant contribue à sa propre formation par son travail personnel. La bonne institutrice n'est pas tant celle qui travaille que celle qui a l'habileté de faire travailler ses élèves. L'instruction que l'enfant prend à l'école n'est pas le but précis de l'éducation, elle n'est qu'un moyen de travailler à l'éducation intellectuelle... L'éducation morale sur laquelle repose la valeur de la génération de demain doit occuper la première place à l'école. » Le 23 février 1952, il ajoute : « le but de l'école n'est pas tant de préparer des examens que de donner aux élèves des principes et une culture qui en feront des hommes, des personnalités sur qui nous pourrions compter plus tard. »

Les institutrices sont toutes diplômées, rappelle l'inspecteur en décembre 1949, mais ne reçoivent pas un salaire décent : « c'est une question d'ordre et de justice ». En février 1951, note-t-il encore, le personnel, excellent, reçoit le plus bas salaire du district. Un an plus tard, il observe une grande amélioration dans le travail des institutrices, qu'il attribue « à la généreuse augmentation de salaire accordée au début de l'année ».

École du 3^e rang ouest
en 1953.

Source : Carmen Rioux.



Classe de Carmen Rioux
en 1952-1953. Nous pouvons
reconnaître les enfants de
Lorenzo D'Amours,
d'Arthur D'Amours et de
Louis-Philippe Pelletier et
Carmen Rioux, institutrice.

Source : Carmen Rioux.



Par ailleurs, il est très satisfait des secrétaires-trésoriers : Félix Michaud, premier à lui faire parvenir ses rapports, « qui sont impeccables » (novembre 1950), et Élisée Rioux qu'il félicite, le 14 février 1953, pour l'organisation de bibliothèques scolaires dans les écoles de la municipalité.

A la C.S. no 3, qui compte en moyenne 55 élèves dans trois écoles (1949-1961), l'inspecteur relève dès décembre 1949 des différences marquées dans la promotion des élèves : 100 % à l'école no 3, 82,3 % à l'école no 1, et seulement de 55,5 % à l'école no 2. Le 17 mars 1951, il note un « grand nombre d'enfants plutôt arriérés » à cette dernière école, dont la clientèle est plus difficile (décembre 1957). Le 8 décembre 1954, il déplore que la C.S. no 3 paie les « salaires les plus bas de tout le district ». En avril 1959, il recommande d'ajuster le salaire à l'échelle diocésaine. Il note, le 5 décembre 1960, que « les classes rurales donnent à peu près la moitié du rendement des classes à division unique ». Le 22 mars 1961, il signale que 52 % des élèves ont dû doubler un degré ou l'autre, et dans certains cas deux. Aussi applaudit-il la Commission scolaire d'avoir demandé son annexion à la celle de la ville, ce qui permettra, dit-il, de satisfaire « les exigences nouvelles de l'instruction obligatoire ». Dans ce dernier rapport, il félicite Élisée Rioux « pour le bel essor qu'il a su donner aux écoles de votre municipalité depuis onze ans : il a fait beaucoup plus que son devoir et, par sa compétence, a agi souventes fois comme conseiller pédagogique de vos institutrices. »

La C.S. no 4, de Rivière-Trois-Pistoles, sera la dernière à s'annexer en 1966 à Trois-Pistoles. Elle est en constante expansion : en décembre 1950, on compte 64 élèves; ils sont 78 en 1951, 86 en 1953, et 103 en décembre 1956. Dès février 1949, l'inspecteur Thériault reconnaît le dévouement des deux institutrices. Il recommande la reconstruction de l'école, « qui s'impose » pour donner aux élèves « le confort et l'hy-

Couvent de
Rivière-Trois-Pistoles.
Source : Raynald Pettigrew.

— 474



giène indispensables ». Le manque de discipline chez les petits est dû au fait que la nouvelle institutrice (Isabelle Rioux) a un trop grand nombre d'élèves (1950 et 1951). Chez les grands, huit sont inscrits en 7^e année, deux en 8^e et un en 9^e. Le 2 décembre 1951, l'inspecteur se dit heureux qu'avec la construction d'un nouveau couvent, accueillant trois classes, la discipline s'est « grandement améliorée... depuis l'arrivée des religieuses » (de Jésus-Marie).

Le 8 avril 1952, l'inspecteur exprime sa satisfaction devant « la belle discipline, l'ordre et la propreté qui règnent cette année dans votre nouvelle école ». Il félicite l'abbé Léo Bérubé, pasteur de la paroisse, qui s'est donné tout entier à l'oeuvre de l'éducation, qui « mérite hautement d'être inscrit comme fondateur dans vos archives ». L'électrification des classes, observe-t-il, favorise grandement le travail des élèves et celui des institutrices, particulièrement dans les jours courts de l'automne » (6 décembre 1952).

Cependant, il déplore le sous-paiement des religieuses, ne touchant que 600 \$, alors qu'« une institutrice laïque débutante touche 700 \$ ». Voilà un cas flagrant d'abus du dévouement des religieuses, encore pratiqué à l'endroit de la Supérieure, qui compte pourtant 28 ans d'expérience (9 décembre 1953). Un an plus tard, il écrit que le salaire payé est « le plus bas de tout le district ».

Il se réjouit, par ailleurs, qu'une élève de 9^e année, Raymonde Leblond, se soit classée première du district au concours de français organisé par le Surintendant. Il applaudit également aux fructueuses rencontres parents-maîtres. Il suggère l'établissement d'une caisse d'épargne scolaire, pour développer chez les jeunes le sens de l'épargne. Il recommande l'intégration de l'école de Pointe à la Loupe au couvent, afin de fonder « l'organisation scolaire sur une base paroissiale » (19 mars 1955). Ce qui prendra sept ans à se réaliser! En décembre 1955, il annonce que la Supérieure (Mère St-Augustin) s'est classée première des titulaires du district en 10^e année, dans un concours organisé par le Surintendant, lors des examens officiels de juin précédent.

Le 10 décembre 1959, on trouve cinq classes au Couvent; 30 élèves sont inscrits en 8^e et 9^e années. L'inspecteur remarque la grande utilité des bibliothèques scolaires pour développer le goût de la lecture (avril 1956). Il relève cependant, en 1959 et 1962, la grande pauvreté de celles du couvent. En mars 1963, il fait état de deux écoles, comprenant sept classes (celle de Pointe à la Loupe étant devenue l'année précédente la 2^e). On a établi un système de transport pour le secondaire, qui relève dorénavant de la Commission scolaire régionale de Rivière-

du-Loup. Dans son dernier rapport du 27 février 1964, il prône les avantages de l'annexion à Trois-Pistoles.

Ainsi se termine le mandat du dernier inspecteur de notre district, qui a toujours manifesté dans l'accomplissement de sa tâche le plus grand souci de la qualité de l'enseignement, en représentant la conscience vive de la pédagogie dans notre milieu. Une nouvelle page s'ouvre désormais dans l'évolution de la vie scolaire québécoise, avec l'avènement du ministère de l'Éducation et la création des polyvalentes et des commissions scolaires régionales.

Les élèves d'Éléments latins en 1962-63, première année du cours classique à Trois-Pistoles.

Nous reconnaissons :
première rangée :
Jérôme Bouffard,
enseignant.

Jean-Pierre Deschênes,
Yvan Belzile, Robert Lagacé,
Jacques-André Rioux,
Régis Lafrance,
Albert D'Amours.

Deuxième rangée :
Richard Catellier,
Réjean Bérubé,
Rémi Martin,
Jacques Larocque,
Julien Bouchard.

Troisième rangée :
Marcel Desjardins,
Albert Ouellet,
Denis Leblond,
Clément Roy.

Quatrième rangée :
C-Henri Bonsaint,
Pierre Charon,
Jean-Paul Rioux, Laval Côté,
Gleason Leblond.

Source : Jérôme Bouffard.



Conclusion

Après une lecture attentive de quelques milliers de feuilles manuscrites et de pages reproduisant les rapports des inspecteurs, couvrant plus d'un siècle, force nous est de dégager un certain nombre de constats concernant la vie scolaire à Trois-Pistoles :

Au lieu de consolider une ou deux commissions scolaires existantes, on a préféré en créer de nouvelles; on s'est même payé le luxe de créer en 60 ans, soit entre 1858 et 1918, quatre commissions scolaires sur tout le territoire!

Les commissaires n'étaient pas toujours conscients du rôle qui leur incombait, s'acquittant plutôt mal de leur mandat, faute d'intérêt, ou de vraie compétence, certains d'entre eux étant même illettrés.

Les conditions hygiéniques et sanitaires dans les écoles laissaient souvent à désirer, étant même inacceptables, particulièrement dans nos écoles rurales. Le mobilier et les fournitures scolaires étaient maintes fois déficients. L'escalier de sauvetage a été réclamé pendant plus de quinze ans à l'académie des garçons : exemple éloquent de l'incurie des administrateurs scolaires d'alors.

Les salaires étaient la plupart du temps nettement en-dessous de la moyenne provinciale, alors que, si on avait payé le salaire minimal, on

eût droit à des subventions du gouvernement qui aurait assumé les trois quarts des augmentations à pourvoir; ce qui eut pour conséquence de maintenir en poste des institutrices non-diplômées, les meilleures et les plus compétentes étant attirées par des commissions scolaires plus généreuses au point de vue traitement.

N'eût été de l'indéfectible courage et du dévouement inlassable de bon nombre de nos institutrices et de nos rares instituteurs, tant laïcs que religieux, n'eût été, il va sans dire, de la lucidité et du franc-parler de nos inspecteurs dans la réclamation de conditions normales dans la vie des écoles, nous aurions pris des lunes avant d'en arriver à créer des écoles ouvertes à tous les élèves, et favorisant leur meilleur développement.

Sous le règne du dernier inspecteur, en particulier, on peut observer une nette amélioration de la qualité pédagogique de nos écoles, due à leur « direction éclairée » et à leurs administrateurs compétents, tel l'incontournable Élisée Rioux³⁶. Nous lui sommes redevables, entre autres, de l'implantation des bibliothèques scolaires dans les deux commissions scolaires dont il fut un des secrétaires-trésoriers les plus compétents et dévoués.

En terminant cette première partie de cet important chapitre sur l'éducation à Trois-Pistoles, je ne puis m'empêcher d'ajouter quelques considérations que je crois pertinentes. L'histoire de l'éducation dans notre milieu fut jalonnée d'embûches de toute sorte, particulièrement patentées dans les débuts de la création de notre première commission scolaire. J'ai cru nécessaire de m'y attarder, en me référant à des documents restés à ce jour inaccessibles : ils nous montrent l'esprit de clocher qui a empêché une évolution normale de notre vie scolaire. Ajoutons que les structures administratives ont connu quelques difficultés avant de devenir complètement laïques. En effet, durant 40 ans (entre 1866 et 1907), ce sont les curés Roy, Gagnon, Vézina et Morisset qui ont assumé la présidence de la C.S. no 1. À la C.S. no 3 de Rivière-Trois-Pistoles, pendant 10 ans, les curés Lafrance et Guimont ont exercé cette même fonction. Par ailleurs, il a fallu attendre 1963 pour établir, à la faveur des revendications syndicales de la CEQ, la parité salariale entre les enseignants féminins et masculins. C'est également en 1963 qu'on élut notre première femme commissaire d'écoles dans la personne d'Anita Rioux. Elle allait devenir la première présidente de la Commission scolaire des Basques de 1970 à 1981. Elle sera remplacée par une autre femme, Denise Roussel-D'Amours, qui assumera la présidence durant neuf autres années. Actuellement, c'est Cécile Lamarre qui est à la barre de la CSB depuis 1994.

Emmanuel Rioux

7.3 *La vie scolaire contemporaine*

(1964-1997)

La création du ministère de l'Éducation remonte à 1964. C'est monsieur Paul Gérin-Lajoie qui en fut le premier titulaire. L'éducation avait été jusque-là l'apanage du Département de l'Instruction publique dont l'administration était assurée par un surintendant nommé à vie, secondé en cela par les inspecteurs régionaux et locaux. Le Département de l'Instruction publique était représenté au Parlement de Québec par le ministère de la Jeunesse.

L'arrivée du ministère de l'Éducation du Québec, déjà recommandée par la Commission Parent, s'inscrivait dans le coeur de la Révolution tranquille mise de l'avant par le nouveau gouvernement libéral et son chef le Premier Ministre Jean Lesage.

Suite aux recommandations du Rapport Parent, le nouveau ministre s'attacha à la tâche de doter le Québec de commissions scolaires régionales. La formation de ces commissions scolaires avaient comme premier but de rendre l'éducation accessible à tous les Québécois, principalement pour l'ordre d'enseignement secondaire.

Pour y arriver, il fallait s'assurer que les écoles puissent recevoir les élèves âgés de douze ans à dix-sept ans. Graduellement, la septième année du primaire disparaissait ce qui avait pour effet de réduire le cours primaire à six ans et de porter le cours secondaire à cinq ans.

Les nouveaux régimes pédagogiques et la mise sur pied des programmes adaptés, aussi bien au niveau général que professionnel, exigeaient l'embauche de bon nombre d'enseignants et d'enseignantes afin de dispenser des services adéquats en vue de l'enseignement polyvalent prévu d'ores et déjà dans le Rapport Parent.

Les prévisions du nouveau ministère consistaient à ériger 55 écoles polyvalentes dans la Province, d'où l'expression « 1965 et l'opération 55 ». La Commission scolaire régionale du Grand-Portage était de celles-là. Elle s'étendait de Saint-Pascal, à l'Ouest, à Saint-Mathieu, à l'Est, bordée par le Fleuve Saint-Laurent au Nord, et au Sud, par tout le territoire du Témiscouata comprenant Squatec, Lac-des-Aigles, Ville Dégelis, et Cabano.

Plusieurs noms furent suggérés pour baptiser la nouvelle venue. Sait-on que la Commission scolaire régionale aurait pu porter le nom de Alléghans ou Carrefour témiscouatain, ou encore Moyen-Saint-Laurent puis Thomas-Chapais? Finalement elle fut dénommée Commission scolaire régionale du Grand-Portage.

C'est dans cette foulée qu'on en conclut qu'il fallait diviser le territoire juridictionnel du Grand-Portage en quatre secteurs, dont celui de Trois-Pistoles, composé des municipalités de la Commission scolaire des Basques actuelle. Chaque secteur était dirigé par une personne dite « directeur pédagogique adjoint ». Inutile de rappeler, qu'avec la nouveauté des programmes, la mise sur pied du Régime pédagogique, la construction des écoles polyvalentes, l'Éducation des adultes qui commençait à prendre forme au même moment, l'engagement des enseignants, les priorités s'établissaient au jour le jour.

L'École polyvalente n'était pas encore construite et il fallait vendre les nouveaux régimes pédagogiques et les orientations de la nouvelle Commission scolaire. Ce fut la tâche des commissaires et de la direction générale. Municipalité par municipalité, école par école, il fallait rencontrer les contribuables, les enseignants et la population en général, pour s'assurer de leur compréhension et de leur appui. Ce fut une activité rude, mais réussie en grande partie.

Pendant les années 1965-1966 et 1966-1967, les commissaires et la direction se mirent à la tâche pour assurer les assises de la Commission scolaire.

Les directrices des écoles du
primaire de Trois-Pistoles
en 1967.

En haut :
Suzanne Bélanger,
Denise Roussel.

En bas :
Georgette Beauheu,
Germaine Pelletier.

Source :
Denise Roussel-D'Amours.



La loi du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre, portant sur la scolarisation des candidats au marché du travail, fut promulguée en 1965. Si le Gouvernement fédéral était responsable du choix des candidats dans les salles de cours, c'est le Gouvernement du Québec qui devait voir à la mise sur pied de ces mêmes cours.

Cette décision arrivait au moment même où déjà la Commission scolaire était en plein dans la foulée d'études en vue de la construction d'écoles polyvalentes qui libéreraient les écoles primaires. Ce dossier tout chaud devenait la responsabilité du directeur pédagogique, assisté de ses quatre adjoints, qui oeuvraient dans chacun des secteurs de la Commission.

Certains se souviendront des démarches effectuées dans toutes les municipalités du territoire, dans le but de dénicher un local dans une école de rang désaffectée, ou dans une maison privée. À l'époque, on connaissait mieux l'éducation des adultes avec ses 5^e et 7^e années que les programmes de l'enseignement régulier. Cette année-là, il n'y eut pas que les tempêtes de l'hiver qui furent difficiles à traverser.

Heureusement, la Commission scolaire décida de nommer un directeur de l'Éducation des adultes en la personne de M. Roch Nadeau, en août 1967. M. Jacques Roy fut nommé directeur de l'Éducation des adultes pour le secteur des Basques en 1984. Les cours sont dispensés présentement à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, ou dans d'autres municipalités, selon les besoins et le nombre de candidats. Une vingtaine d'enseignants y travaillent pour environ sept cents étudiants annuellement. La formation générale est dispensée à 175 étudiants, la formation professionnelle à 125, en plus des quelques centaines d'étudiants qui suivent des cours en alphabétisation.

Les cours s'organisent selon les nécessités et des candidats s'ajoutent au fur et à mesure que les besoins se manifestent.

Tout au début de 1965, le directeur pédagogique adjoint pour le secteur était votre serviteur dont le mandat aurait pu se lire comme suit : s'assurer de la régionalisation sur son territoire. Mandat tellement vague et large qu'on pouvait lui demander à peu près n'importe quoi ou presque, sans risquer d'essuyer un refus, pas davantage pour l'Éducation des adultes. Et le mandat devait durer cinq longues années, du premier juillet 1965 au 30 juin 1970.

La première tâche du directeur pédagogique adjoint était d'assurer l'organisation de l'enseignement chez les élèves des cours régulier et professionnel, ainsi que le recrutement du personnel enseignant. Les nouveaux programmes s'annonçaient surtout au secondaire. Ils ne devaient entrer en vigueur qu'en 1968. Programmes à base d'objectifs à atteindre et qui avaient été à juste titre baptisés « programmes-cadres ».

À l'époque, les enseignants et enseignantes constituaient une denrée rare. Environ trente-cinq enseignants étaient disponibles immédiatement et il fallait en trouver soixante-dix-huit pour septembre.

L'école secondaire de Saint-Jean-de-Dieu conservait le premier cycle du secondaire en provenance du haut-pays. Les autres en principe devaient se rendre à Trois-Pistoles. Où asseoir tout ce monde? Heureusement, toutes les municipalités n'avaient pas adhéré à la régionalisation immédiatement. Je dis bien «heureusement», à cause surtout du peu de locaux disponibles. La polyvalence méritait-elle un tel déploiement en une même année? Nous le pensions à l'époque.

Il fallait donc trouver des locaux. Comme les commissions scolaires du primaire existaient encore, nous avons pu compter sur leur collaboration. Les écoles Notre-Dame-des-Neiges et Litalien furent presque prises d'assaut. Mais il en manquait encore. Le Couvent de Jésus-Marie nous offrit quelques locaux, encore insuffisants. Le sous-sol de l'église dépanna pour un an, l'Hôtel de ville fit de même, le sous-sol du bureau du Docteur Desjardins servait de salle pour l'enseignement de la musique. Quant à la bibliothèque scolaire elle avait ses quartiers au sous-sol du Centre paroissial, tandis que les cours d'Initiation au travail ont été dispensés d'abord au Garage Gagnon (rue Notre-Dame), et plus tard au Couvent de Rivière-Trois-Pistoles, sans compter le Centre culturel pour l'éducation physique. La ville était devenue une immense école.



Le personnel des écoles temporaires en 1967-68.

En bas :
Hilda Morency,
Lise D'Amours,
Lisette Morency et Hélène Roy.

Source : *Germaine Pelletier.*

La Commission scolaire du Grand-Portage avait ses bureaux au Centre paroissial pendant quatre ans. Le directeur pédagogique adjoint, le conseiller d'orientation, la responsable de la supervision du primaire, les professeurs d'éducation physique et les trois secrétaires y avaient leur bureau.

Ceux et celles qui ont bonne mémoire se souviendront des locaux préfabriqués sur le stationnement actuel, entre l'église et la rue Martel. Ces locaux étaient voués à l'enseignement des sciences (laboratoires) et à l'enseignement du cours commercial. Ils seront déménagés à Rivière-du-Loup en juin 1969, moment de l'ouverture de l'École polyvalente de Trois-Pistoles.

Pendant les trois années qui suivirent, le Frère Gérard Levasseur (Frère Émery) et Soeur Angéline Cormier (Soeur Saint-Jérôme) assuraient la direction du cours secondaire aux écoles Notre-Dame-des-Neiges et Litalien.

Le cours primaire de Trois-Pistoles était dispensé aux écoles Gérard-Raymond et Chanoine-Côté, et, pour compléter le tout, la Commission scolaire de Trois-Pistoles procédait au déménagement d'une école du deuxième rang, qu'elle installa près de la rue Roy, où les résidences étaient tellement rares à l'époque qu'on la baptisa « École Notre-Dame-des-Champs ». Cette ancienne école existe encore et sert de refuge aux Scouts et Guides.

La Commission scolaire avait également loué quelques bâtiments à proximité de l'école déménagée. C'est Mme Germaine Pelletier qui dirigeait ces écoles quelque peu insolites, parsemées sur le terrain face à l'École secondaire actuelle.

Pendant les trois années qui suivirent, on s'affairait aux devis pédagogiques et aux plans techniques en vue de la construction de l'École polyvalente de Trois-Pistoles. Elle ouvrit ses portes en 1969 avec alors près de mille sept cents (1700) élèves.

La Polyvalente
en construction.

Source : journal *Le Courrier*.



L'École secondaire l'Arc-en-Ciel.

Photo : Galles Gaudreau.

Pendant la période couvrant les années 1965 à 1987, l'ordre d'enseignement secondaire passe donc sous la direction de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. Cette dernière se composait de commissaires délégués par les commissions scolaires locales des divers secteurs.

À Trois-Pistoles, plusieurs commissaires ont siégé pendant une période assez importante. Il faut souligner la ténacité de M. Claude Guérette qui a été commissaire de la Commission scolaire de Trois-Pistoles, de la Commission scolaire des Basques, président de la Commission scolaire du Grand-Portage, président de la Section Portage-Taché et membre du Conseil exécutif de la Fédération des Commissions scolaires, qui l'a décoré de la médaille du Mérite scolaire. Il a pris sa retraite en 1990 après avoir rempli ces diverses fonctions presque simultanément.

En juillet 1972, les commissions scolaires locales sont fusionnées en une seule commission scolaire, baptisée Commission scolaire des Basques. Cependant, les écoles primaires demeurent dans chacune des municipalités à l'exception du Couvent de Rivière-Trois-Pistoles, fermé en 1966 faute de combattants.

Les premiers commissaires de la Commission scolaire des Basques retiennent les services de M. Raynald Lagacé comme premier directeur général. Il est secondé à la direction générale par un conseiller en organisation scolaire, qui deviendra directeur des services éducatifs et directeur général adjoint, ainsi que par M. Victor Beaulieu directeur des services administratifs.

Ces deux derniers sont retraités depuis 1990. M. Victor Beaulieu est remplacé par M. Marc Tourigny, encore en fonction.

Les quartiers scolaires sont au nombre de sept en juin 1974, soit Trois-Pistoles (4 commissaires), Saint-Éloi, Saint-Cyprien, Sainte-Françoise et Saint-Médard, Saint-Jean-de-Dieu (2 commissaires), Sainte-Rita, Saint-Simon, pour un total de onze commissaires.

L'instauration d'un nouveau centre administratif représente en elle-même un défi. En plus des programmes qu'il faut réviser et implanter, et l'engagement des enseignants et enseignantes, des conseillers et conseillères, des directeurs et directrices d'écoles, il fallait déjà penser aux services que le centre lui-même devait mettre à leur disposition pour assurer le meilleur fonctionnement possible.

À partir de 1972, la commission scolaire est rattachée à la région de Québec (région 03). En 1986, on remanie les liens d'appartenance. La Commission scolaire des Basques et plusieurs autres de l'Ouest passent à la région 01 du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine.

Au regroupement de 1972, pour la première fois, dix municipalités se voyaient représentées autour d'une même table du Conseil provisoire représentant le plus équitablement possible les divers secteurs de la nouvelle Commission scolaire des Basques.

Le comité provisoire pour le regroupement des commissions scolaires de l'élémentaire.

Assis : Anita Riou,
Raynald Lagacé,
Raymond D'Anjou
Élisée Rioux

Debout : Claude Guérette,
Daniel Dubé (Saint-Cyprien),
Charles Arsène Rioux
(Saint-Jean-de-Dieu),
Louis-Philippe Rioux,
Gilles Roy (Saint-Clément).

Source : S.H.G.T.P.



Ce Conseil provisoire siégea pendant l'année 1971-1972 pour mettre sur pied cette nouvelle structure. Siégeaient alors sur ce comité MM. Raymond D'Anjou, président, Daniel Dubé de Saint-Cyprien, Claude Guérette de Trois-Pistoles, Charles Rioux de Saint-Jean-de-Dieu, Élisée Rioux de Trois-Pistoles, Louis-Philippe Rioux de Trois-Pistoles paroisse et Gilles Roy de Saint-Clément. À moins d'avis contraire, les assemblées étaient publiques. M. Raynald Lagacé, déjà secrétaire-trésorier à la Commission scolaire de Trois-Pistoles, assumait la même fonction par intérim auprès du Conseil.

Après la répartition des différents quartiers et leur représentation, la Commission scolaire se composerait donc de onze commissaires avec droit de représentation à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. La population scolaire du préscolaire et du primaire totalisait plus de deux mille élèves en septembre 1972.

La première réunion du nouveau Conseil des commissaires se tenait dès les premiers jours de juillet 1972. Mme J. Armand Rioux est élue présidente et le demeure jusqu'en 1981, année où elle démissionne pour être remplacée par Mme Denise Roussel-D'Amours qui occupe ce poste jusqu'en 1990.

En janvier 1981, M. Raynald Lagacé, ayant opté pour une nouvelle orientation professionnelle, est remplacé par M. Denis Leclerc à titre de directeur général. Ce dernier exerce encore cette fonction.

Au début de la nouvelle Commission scolaire des Basques, les écoles primaires étaient dirigées par les personnes suivantes : M. Daniel Fournier à Saint-Simon et Saint-Mathieu; M. Jean-Marc Bélanger à Saint-Clément et Saint-Éloi; M. Jean-Guy Lavoie à Sainte-Rita et Saint-Médard; Mme Georgette Beaulieu à l'École Gérard-Raymond; Mme Germaine Pelletier aux écoles Litalien et Sainte-Françoise; Mme Suzanne Bélanger aux écoles Chanoine-Côté et Notre-Dame-des-Neiges; soeur Marie Petit à Saint-Cyprien ainsi que M. Marcel Rioux à Saint-Jean-de-Dieu.

Avant même l'ouverture des classes, M. Jean-Guy Lavoie remplaçait M. Marcel Rioux, démissionnaire à Saint-Jean-de-Dieu et Soeur Thérèse Parent était nommée directrice à Sainte-Rita et Saint-Médard. La supervision du primaire fut assurée par la Régionale jusqu'en 1969. Mme Claire Tardif assume cette tâche pour le secteur de Trois-Pistoles.

Pendant que les écoles de l'ordre d'enseignement primaire se structurent, le cours secondaire demeure toujours sous la responsabilité de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. L'École secondaire polyvalente de Trois-Pistoles, qui prendra le nom de « École secondaire l'Arc-en-Ciel » en 1988, sera placée sous la Direction de M. Henri D'Amours en 1969, suivi de M. Gérald Beaulieu en 1973, puis de M. Raynald Belzile en 1992. Elle est dirigée actuellement par Mme Suzette Lévesque assistée de Carol Sirois comme adjoint et d'Élisée Dupuis à titre d'agent d'administration.

Monsieur Henri D'Amours était assisté par les adjoints Gaston Caron, Fernand Thibault et Rita Tremblay. Pour sa part, son successeur Gérald Beaulieu sera secondé par MM. Fernand Thibault, Réal La France, Gaston Caron, Denis Leclerc, et Lucien Ouellet, régisseur. Mme Rita Tremblay quitte son poste en juin 1970.

M. Réal LaFrance terminera sa carrière comme directeur des Services éducatifs à la Commission scolaire et lors de sa démission il sera remplacé à ce poste par M. Raynald Belzile. Pour sa part, M. Fernand Thibault demeure adjoint à l'École l'Arc-en-Ciel jusqu'à la fin de sa carrière dans l'enseignement en 1995. Il fut, entre autres, pionnier de la confection des horaires et bulletins sur ordinateur. M. Gaston Caron deviendra pour sa part directeur de la Polyvalente de Cabano de 1978 à 1986, puis directeur des services éducatifs à la Commission scolaire du Témiscouata où il agit maintenant comme directeur général.

L'École secondaire l'Arc-en-Ciel dispensera l'enseignement général de la première secondaire à la cinquième secondaire et, pour quelques années, les options professionnelles suivantes : cuisine de restaurant, service de table, menuiserie, soudure et forge, dessin indus-

triel, construction, électro-technique et électricité, équipement motorisé, mécanique automobile, sciences commerciales, textiles et couture, et finalement coiffure pour hommes et dames. Aujourd'hui ces dernières options font l'objet d'une régionalisation qui ne laissera rien à l'École l'Arc-en-Ciel. Il faut admettre que le nombre très bas de candidats et candidates y est pour quelque chose.

À l'École secondaire de Saint-Jean-de-Dieu, on dispense le cours secondaire du premier cycle pour le secteur du Haut-pays de la Commission scolaire. Le premier juillet 1987, l'intégration se réalise et l'ordre d'enseignement secondaire du territoire juridictionnel des Basques devient une nouvelle responsabilité de la Commission scolaire du même nom. Par le fait même la Commission scolaire régionale du Grand-Portage met fin à ses activités.

La formation professionnelle (couture, coiffure), l'Éducation des adultes, le transport scolaire et les autres services dévolus à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage s'ajoutaient aux responsabilités générales de la Commission scolaire des Basques. Cependant l'Éducation des adultes demeure régionalisée sous la responsabilité de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup.

En 1973, près de soixante-quinze enseignants et enseignantes dispensent leurs services à l'École polyvalente de Trois-Pistoles. S'ajoutent aux enseignants des tuteurs, un conseiller d'orientation, un animateur de pastorale, des conseillers pédagogiques, une orthopédagogue, une technicienne en bibliothèque, un appariteur et un chef cuisinier.

Il ne faudrait pas oublier que l'École secondaire l'Arc-en-Ciel héberge depuis 1974, les étudiants et étudiantes de l'École française des cours d'été de Western.

Depuis que l'École l'Arc-en-Ciel possède ses locaux propres, les élèves du primaire ont récupéré les leurs, à l'exception de l'École Notre-Dame-des-Neiges qui est fermée depuis quelques années et sert maintenant à divers organismes sociaux et éducatifs.

Depuis 1990, la population scolaire a fluctué comme par les années passées. En 1996-1997, le nombre d'élèves s'établit ainsi : la maternelle quatre ans et cinq ans (y compris les jeunes de Passe-Partout) se chiffre à 116, le primaire à 910 et le secondaire à 804 pour un total de 1943 pour toute la Commission scolaire des Basques. C'est une diminution de près de la moitié par rapport à l'année scolaire 1972.

Les directeurs d'école peuvent compter également sur la représentation des parents. Les écoles de tous ordres sont appuyées par les comités d'écoles, qui sont des comités consultatifs. Quant au Comité de parents, il est formé de parents siégeant déjà sur divers comités d'écoles. Le Comité de parents est représenté par élection sur le Conseil

des commissaires et le Comité exécutif de la Commission scolaire, sans droit de vote, mais avec droit de parole.

Depuis quelques années, les écoles ont vu s'instaurer les Conseils d'orientation, formés de représentants de tous les intervenants au niveau de la gestion des écoles concernées. Ils sont formés de parents en majorité, d'enseignants, de membres de la direction, d'élèves et de professionnels. Le ou la président(e) du conseil est nécessairement un parent. Les membres ont comme mandat d'aider et seconder la direction de l'école dans ses diverses décisions.

L'École secondaire l'Arc-en-Ciel n'est pas à l'abri du décrochage scolaire. La direction et les enseignants l'ont vite compris.

L'école traditionnelle telle qu'on la connaît n'est pas nécessairement à la hauteur de toute sa clientèle. Deux systèmes ou parallèles ou traditionnels ont été instaurés, afin de permettre à tous ses clients de bénéficier au maximum de l'apprentissage scolaire dont ils pourraient avoir besoin lors de leur entrée sur le marché du travail.

Autour des années 1988-1989, un premier programme fut mis sur pied pour permettre à tous de suivre un cours directement relié au marché du travail. Il s'agit du cours d'insertion sociale et professionnelle. Le cours théorique est dispensé à l'École l'Arc-en-Ciel tandis qu'une bonne partie est réalisée au moyen de stages dans différents marchés et industries de la région, comme le travail sur la ferme, pompiers, commerçants, etc. La période de stages pour cette année 1996-1997 se situe en février.

Certains y trouvent leur profit puisque leurs services sont retenus dans beaucoup de cas pour des périodes de temps intéressantes. Les expériences en milieu de travail sont reconnues et méritent un Certificat de reconnaissance officielle qui les conduit vers des métiers non-spécialisés.

Comme il fallait prévenir le décrochage, il fallut penser à une autre forme de cours reliée à la précédente. On l'a dénommée « Unité de rattrapage », qui permet à des élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire en difficulté d'accéder à un enseignement individualisé plus conforme à leurs besoins futurs. Trois enseignants en assurent l'efficacité. On y enseigne les notions de formation personnelle et sociale, de français, de mathématiques et d'anglais adaptées aux capacités et intérêts des élèves.

Ce cours a comme avantage de permettre à l'élève de se diriger vers l'enseignement professionnel. On y intégrera l'informatique l'an prochain.

L'année 1996-1997 compte deux groupes de dix-huit élèves. Ces derniers ont un avantage sur beaucoup d'autres de pouvoir compter sur le service ministériel des prêts et bourses au même titre que le étudiants se dirigeant vers le cégep, à l'exception du coût des frais de scolarité d'ailleurs inexistant en ce domaine puisque l'option professionnelle fait partie maintenant de ce qu'il est convenu d'appeler la Carte régionale de la Formation professionnelle déterminée par la Direction régionale du ministère de l'Éducation à Rimouski.

Grâce à la conjugaison des efforts de la Commission scolaire et de l'École l'Arc-en-Ciel, toutes les mesures ont été mises de l'avant afin d'assurer aux jeunes de toutes les catégories les moyens d'épanouissement dans leur milieu de vie, que ce soit dans le domaine culturel (pièces de théâtre, harmonie, chorale), ou autres, comme l'initiation à la gestion d'entreprises (Jeunes entreprises), les Ateliers d'orientation au travail, le journalisme (Poly-Hebdo), la bibliothèque, le recyclage du papier, sans oublier le volet sportif sous diverses formes, le comité de prévention suicide ON-OFF, les Conseils étudiants (premier et deuxième cycles), les Génies en herbe, les pro-génies, Charivari ainsi que le Méritas encourageant la meilleure performance des élèves, etc.

Des nouvelles réglementations sont déjà annoncées par le Ministère pour redorer le blason de l'école publique. Il reste que tout virage dans ces services se fait toujours avec moins de personnel, moins de finances, plus d'objectifs à atteindre. Il faut donc que le personnel fasse preuve de beaucoup d'imagination et de créativité. C'est ce qu'on doit souhaiter à ceux et celles qui continuent d'oeuvrer en éducation.

Le début du deuxième millénaire de notre ère annonce peut-être cette période où il faudra bien reconnaître certaines valeurs humaines qui ont semblé désuètes ou surannées dans certains hauts esprits, trop éloignés de l'élève et des sages dispensateurs de services.

Et pourtant il en reste qui défendent avec l'énergie du désespoir « que l'école devra devenir un lieu de fascination et de civilisation ». Beaucoup de nos éducateurs croient plus que jamais qu'ils doivent « se réapproprier l'école » (Gaston Pelletier, éducateur).

Anecdote

En 1974, le directeur général de la Commission scolaire du Grand-Portage écrivait : « Les traitements des données ne représentent qu'une partie du rôle que l'informatique est appelée à jouer dans les années à venir »

Aujourd'hui chaque propriétaire se demande s'il parviendra à outiller chacun de ses bureaux d'un ordinateur qui soit le plus efficace possible. En 1968, les ordinateurs étaient tellement volumineux qu'il fallait trouver le local qui pourrait en recevoir un seul.

En cette même année, s'instaurait le système polyvalent pour lequel il n'était pas logique de songer à élaborer les horaires et les bulletins « à la main ». Or, le seul ordinateur disponible se trouvait à Québec sur le boulevard Sainte-Foy. Nous avons été invités à visiter cette grosse merveille qui confectionnait un horaire en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Nous nous y sommes rendus par acquit de conscience pour nous assurer que c'était là la vérité, toute la vérité.

En fait, nous avons tous été éblouis par le fonctionnement aussi rapide que l'Océan Limitée de cet appareil que nous n'avons pu voir qu'à travers une vitre épaisse qui n'avait pour utilité que d'étouffer la chaleur et le bruit. Le guide nous fit des démonstrations époustouflantes.

Devant tant d'efficacité, nous n'avons pas hésité un instant. Les horaires et bulletins, il ne fallait pas s'en faire, seraient confectionnés d'un revers « de main » de la grosse Bertha (l'ordinateur).

Après avoir rempli toutes les formules indiquant le numéro des groupes, des élèves, des professeurs et en plus toutes les contraintes qu'exigeait notre structure compliquée, sans oublier toutes les vérifications d'usage, nous avons fait parvenir en un seul envoi à la machine anonyme le fruit de notre labeur. Et nous avons attendu un jour à la fois que les horaires nous reviennent.

Le jour fatidique arriva. À l'entrée de l'École Notre-Dame-des-Neiges le vendredi matin avant l'ouverture des classes qui avait lieu cette année-là le mardi suivant, nos boîtes trônaient. Personne n'avait encore osé les ouvrir tellement une crainte indescriptible flottait dans l'air. Était-il possible qu'une besogne aussi ardue soit exécutée aussi rapidement par une machine?

Rita Tremblay, adjointe à la direction, après avoir arpenté le long corridor du rez-de-chaussée, regarda les boîtes et entra dans le bureau de son patron. Le directeur Henri D'Amours lui tendit un canif et lui dit :

- Ouvre donc un paquet pour qu'on puisse voir s'ils ont fait du travail meilleur que le nôtre.

Elle s'exécuta, sortit une partie des feuilles reliées entre elles et d'une voix basse laissa tomber :

- Ah non! Ce n'est pas possible. J'espère qu'elles ne sont pas toutes comme celles-ci.

Nous avons d'abord cru à une blague, mais tout le monde s'était levé d'un seul bond pour réaliser ce qui n'allait pas.

Lorsqu'on détachait une feuille-horaire, nous n'avions droit qu'à un demi-horaire. L'autre moitié se trouvait sur la feuille suivante, suivie de l'autre moitié du deuxième horaire, et ainsi de suite, jusqu'à la fin. Et ceci sans compter les erreurs de numéros de groupes.

Pour résumer l'histoire, les discussions nous amènent à prendre la décision qui s'impose. Tout entreprendre à la main. Nous avons à notre disposition une nuit, une journée, une autre nuit, quitte à continuer le lundi. Fernand Thibault prit les affaires en main.

Avec l'aide de quelques enseignants et enseignantes et des membres de la direction, tout le monde se met à la tâche. D'abord, distribution des tâches : Fernand Thibault au tableau et préfet de discipline en surplus, une personne pour l'horaire original de l'élève, une autre pour la copie de la direction, une autre pour confectionner l'horaire du professeur. Tout allait bien si on ne pensait pas à la longueur de la besogne, et, tout à coup, la voix de Fernand :

- Stop! le groupe est complet.

Et on continue. Nuit et jour pendant deux jours entiers.

Le tout devait se terminer le lundi midi. Il faut ensuite démêler tout cela pour être prêt le lendemain.

Même si tout le monde le sait, nous n'osons pas nous avouer que le système polyvalent fait changer l'horaire chaque jour, ce qui signifie qu'il faut attendre une semaine complète avant d'être assurés que les horaires sont à la satisfaction de tous les professeurs et des élèves.

Semaine de transpiration, même si tout a bien fonctionné le premier jour. Deuxième journée, troisième, quatrième, tout va bien.

Nous avons déjà dit que nous avons des locaux au Couvent de Jésus-Marie. C'est de là que vient le premier cri :

- Au secours! Ça ne fonctionne pas ici !

Nous nous sommes rendus sur les lieux. Pourquoi une erreur au dernier jour et en quoi peut-elle consister?

Première image : plus de soixante élèves dans le même local avec un professeur. Fernand nous suggère d'abord qu'il manque un enseignant pour se ressaisir immédiatement.

- Non, non! Il y a un autre local ici.

Nous trouvons immédiatement une enseignante qui attend ses élèves dans un autre local. Comme il s'agissait de la même matière, les numéros de locaux sont rectifiés immédiatement pour diviser le groupe.

Nous en sommes quittes pour une bonne peur! Mais je pense qu'à ce moment précis, tout le monde respira en même temps.

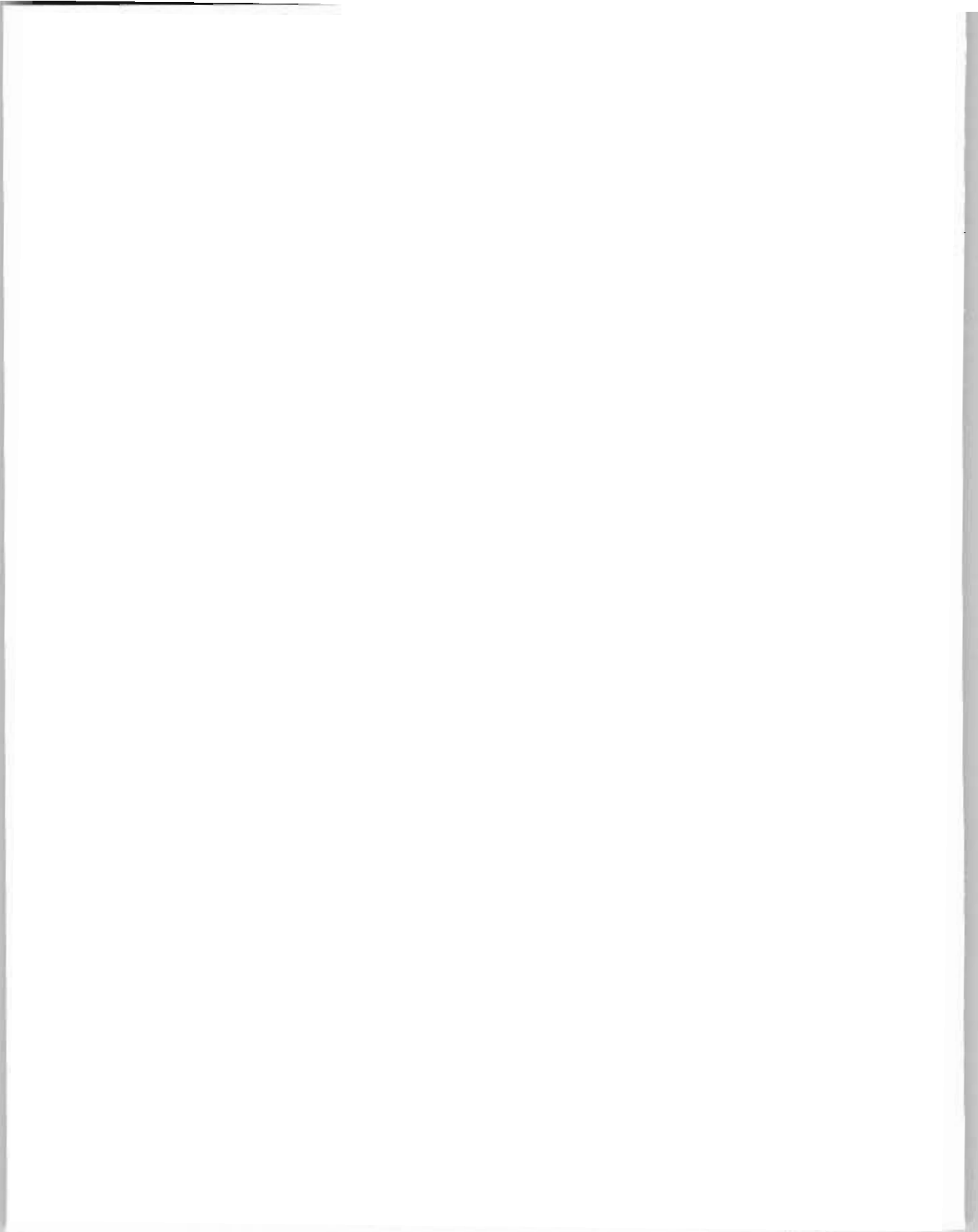
Aujourd'hui, les horaires sont élaborés un peu plus tôt et le travail s'effectue à la commission scolaire. On peut même les élaborer dès que les élèves sont inscrits.

Quand je travaille sur mon petit ordinateur personnel qui prend moins de place sur mon bureau qu'une machine à écrire, je me demande comment il se peut qu'il ait déjà été si gros dans sa tendre enfance.

Jérôme Bouffard

Sources :

- *Historique de la Régionale. Dix ans après : 1964-1974*, publié par la Direction générale de l'époque.
- *L'Écho des Basques*, vol. 10, 1989.
- Documents administratifs de la Commission scolaire régionale.
- Documents administratifs de la Commission scolaire des Basques.



8 *Vie culturelle*



Vie culturelle de Trois-Pistoles

Eu égard à sa population, Trois-Pistoles n'a rien à envier à d'autres villes de sa taille quant à toutes les manifestations d'une intense vie culturelle. En effet, il y aurait tant à raconter à ce chapitre qu'il nous faudrait beaucoup plus qu'une centaine de pages pour en traiter décentement. Nous nous en tiendrons cependant à cette limite que nous nous sommes imposée, en nous astreignant à un résumé des diverses facettes de l'expression culturelle pistoloise.

8.1 *Tradition musicale*

La musique souvent me prend comme une mer!
Vers ma pâle étoile,
Sous un plafond de brume ou dans un vaste éther,
Je mets à la voile...
(Baudelaire)¹

La renommée culturelle de Trois-Pistoles est due, en particulier, à sa riche tradition musicale. Qui ne se souvient de la fameuse **fanfare du Notaire Rousseau**, créée au tournant du siècle? Et le **couvent des Soeurs de Jésus-Marie**, depuis plus d'un siècle, s'avère une vraie pépinière de musiciens, formés à cette école d'excellence. Et que dire de la chorale **Les Roitelets**, qui s'est fait entendre quinze ans durant, avant de se transformer en **Choeur Art-Fa-des-Neiges**, sous la direction de l'infatigable Jean-Pierre Gagnon?

Ouvrons cette section par la fanfare que le notaire Hervé Rousseau fondait dès 1906. Fils de Johnny Rousseau, marchand, charron, cultivateur de Trois-Pistoles, et de Céline Parent, de Rimouski, petit-fils de Jean Rousseau et de Lucile Bélanger, qui se mariaient à Trois-Pistoles en 1837, Hervé Rousseau naissait, en 1877, dans la maison familiale construite en 1842. Après ses études collégiales à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il est reçu notaire à l'Université Laval en 1903, il s'installe

Fanfare de Trois-Pistoles en 1910
devant la grotte de Mont-Joli.

Nous reconnaissons à droite :

Charles Caron,
Roland Lechasseur,
Curé Verreault,
Alexis Dumas.

J.-Hervé Rousseau, notaire,
Richard Deschênes,
Philippe Bilodeau,
Alphonse Thêberge,
David Fortin,

—
Louis Morency, restaurateur,
Bluvin, bijouier,
Silvio Dumas,

Charles-Henri Dionne,
Jos Fortin,

Émile Côté, agent de la gare,
Lorenzo Boucher,
Jean Lavoie, libraire,

—
Source : Paul Dumas

dans sa maison, comme notaire et agriculteur, se marie l'année suivante avec Corinne Bélanger, qui lui donnera dix enfants. De 1911 à 1918, il sera nommé président de la Commission scolaire no 1. Devenu veuf, il se remarie, le 6 septembre 1934, avec Marie-Yvonne Langis, dont il aura deux autres enfants. De 1950 à 1953, il sera député indépendant de Rimouski à Ottawa. Sa grande originalité est l'un des traits de caractère qui l'ont rendu célèbre. En 1961, alors qu'il avait 82 ans, l'O.N.F. a jugé bon de tourner un film documentaire sur ce savoureux personnage; la SHGTP possède dans ses archives une copie de ce film coloré. Il décédait à Trois-Pistoles en 1964, à l'âge de 87 ans.

La fanfare du Notaire Rousseau recrutait des musiciens qui appréciaient grandement le notaire; elle était de toutes les fêtes d'ici et même à l'extérieur. Citons parmi les musiciens de cette fanfare les noms de Jacques Audet, Edmond, Gilbert et Julien Bélanger, Lionel et Rosaire Belzile, Benoît Bérubé, Charles Pelletier, qui remplaça un temps le notaire Rousseau après son départ, et Romain Rousseau, etc. C'est la fanfare qui accueillait à la gare les étudiants de l'Université Western à leur arrivée à Trois-Pistoles. Que de concerts en plein air ont été donnés à Trois-Pistoles, et même en plusieurs municipalités du Québec, pendant plus d'un demi-siècle!



Élèves de piano au couvent vers 1954. Nous reconnaissons de gauche à droite : Micheline Caron, Lisette Blais, Lisette D'Amours, Monique Bérubé, Constance Craft, Francine Michaud, Huguette D'Amours et Sr. Marie-Madeleine



Source : *Pauline Dumas*.

Le couvent des Soeurs de Jésus-Marie de Trois-Pistoles restera dans l'esprit des Pistolois comme l'un des lieux de formation musicale de qualité. Dans l'entrevue du 3 janvier 1997, qu'elle eut l'obligeance de m'accorder, Sr Dina Bélanger, s.j.m., née à Trois-Pistoles en 1941, me fit l'historique de la formation musicale dispensée au couvent des soeurs de Jésus-Marie, et ce depuis les origines, savoir depuis leur implantation à Trois-Pistoles en 1863. Leur clientèle scolaire étant alors formée exclusivement de petites filles, tandis que les petits garçons allaient à l'académie qui leur était réservée. Cette congrégation religieuse se donna comme objectif, dès le départ, de former de futures femmes, prêtes à assumer bientôt leur rôle d'épouses et de mères de famille, sans oublier, il va sans dire, celui d'éventuelles soeurs pour leur couvent ou d'autres communautés religieuses et missionnaires. La musique apparaissait alors comme une discipline aussi importante que les autres matières de base: français, calcul, catéchisme, histoire sainte et travaux manuels féminins. Tel était le « ratio studiorum » de toute jeune fille bien élevée. Quant à la musique donc, objet de leur attention constante, sa présence au couvent s'est avérée de première importance. Le piano était l'instrument privilégié de cette formation musicale. Et depuis, tout le monde n'a pas oublié la pléiade de musiciens qui sortirent de cette école : bientôt on allait également dispenser des cours privés à la clientèle masculine.

C'est là que le père **Fernand Lindsay**, c.s.v., né à de Trois-Pistoles, le 11 mai 1928, a reçu sa première formation, lui qui allait fonder à Joliette, en 1977, son célèbre Festival international de Lanaudière. Il nous accordait en 1992 une entrevue, qui fut publiée dans le numéro 13 de *L'Écho des Basques*, nous racontant les étapes qui l'amènèrent à occuper ce poste prestigieux de père d'une institution à la réputation internationale.



Le père Fernand Lindsay, c.s.v.

Bon nombre d'autres musiciens furent également formés au couvent. Au début des années '50, Sr Marie-Madeleine (Thérèse Chapleau), native de Saint-Pascal de Kamouraska, allait inaugurer une carrière de professeur de piano qui durera une trentaine d'années, soit jusqu'à sa mort en 1982. Et depuis, c'est Sr Dina Bélanger qui allait prendre le relais, avec tout le succès qu'on lui reconnaît maintenant. De 1973 à 1979, elle avait enseigné le piano et la guitare à la polyvalente de Trois-Pistoles, tout en y dirigeant la chorale « Moussaillon ».

Cette école musicale du couvent est affiliée à l'Université Laval, où pendant des générations les anciens élèves poursuivirent des études musicales avancées. Mentionnons parmi les musiciens formés au couvent de Trois-Pistoles, le célèbre **Alain Gagnon**, frère de Jean-Pierre, prix d'Europe en 1965, qui enseigne la composition musicale depuis des années à la même université. Auteur d'œuvres pianistiques, il eut l'honneur de voir une de ses œuvres jouée lors du 125^e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Jésus-Marie à Trois-Pistoles, en 1988; plusieurs de ses œuvres ont été interprétées par l'Orchestre symphonique de Québec. De cette école du couvent allait aussi sortir **Rino Bélanger**, maintenant professeur au conservatoire de Rimouski, qui fonda en 1991 l'ensemble musical Pastourelle, regroupant autour de lui Simone Bélanger, Louise Dumas, Claire et Serge Gagnon. Ce musicien, après dix ans de formation à Trois-Pistoles, s'est perfectionné au Conservatoire de Rimouski pendant quatre ans, avant de décrocher un baccalauréat à l'Université McGill de Montréal, la plus reconnue au Canada pour les clarinettistes, allant même faire un stage à Chicago; il est première clarinette à l'Orchestre symphonique de l'Estuaire à Rimouski. **Nathalie Roy**, fille de Jocelyne, étudia le piano au couvent durant neuf ans, elle poursuivit ensuite sa formation musicale au Cégep de Cap-Rouge et enfin à l'Université de Montréal. **Monique Rioux**, fille de Lucienne Lévesque-Rioux, étudia le piano au couvent; elle est maintenant professeur de musique dans une commission scolaire de la région de Québec.

Un autre musicien, natif de Trois-Pistoles, est **Georges-Henri Lindsay** qui recevait le prix d'Europe en 1935, et qui fut plusieurs années durant organiste à la cathédrale de Montréal et directeur du conservatoire de Chicoutimi.



L'ensemble musical
Pastourelle.
Nous reconnaissons
de gauche à droite :
Rino Bélanger, Louise Dumas,
Simone Bélanger,
Serge Gagnon et
Claire Gagnon.

Source : Simone Bélanger.

Les Roitelets
durant la saison 1964-65.
Source : Louise Dumas.



Jean-Pierre Gagnon est l'un des musiciens qui ont contribué pendant plus de trente ans à asseoir la solide réputation de Trois-Pistoles comme lieu de musique privilégié. Sa chorale **Les Roitelets**, fondée dès 1962, allait recruter les plus belles voix (une quarantaine) du milieu. Dès 1963, elle donne un premier concert public. Elle publie un premier disque en 1969, un second en 1973. En 1967, elle décroche le premier prix provincial, et le second prix de tout le Canada. En 1978, après 15 ans, elle cesse d'exister, pendant que Jean-Pierre Gagnon est sollicité pour diriger à Rimouski le Choeur Apollo, fondé par Paul-Émile Paré. En 1983, d'anciens Roitelets et de nouvelles recrues, venant de Trois-Pistoles et des environs, décident de fonder le **Choeur Art-Fa-des-Neiges**, qui compte quelque 80 choristes, sous la direction de l'irremplaçable Jean-Pierre Gagnon, qui depuis quelques années est assisté de son fils **Yannick**. Et depuis, c'est le succès, tant ici qu'à l'extérieur. Ce chœur a fait même des tournées européennes à trois reprises: en France en 1989, en Belgique, en Hollande, en Bretagne et en Normandie en 1992. Et récemment, en 1996, sous la direction de Yannick Gagnon, il s'est produit en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en France.



Le Choeur Art-Fa-des-Neiges
en 1994.
Photo : Studio Gil.

La musique rock a trouvé en **Donald Charles, né Gagnon**, un de ses dignes représentants. Fils de Ronald Gagnon et de Nicole Morel, il est né à Trois-Pistoles le 13 mars 1967, premier bébé à naître au nouvel hôpital d'ici. Instrumentiste autodidacte, spécialiste de la guitare, il est un compositeur prônant une musique instrumentale ouverte à diverses influences. Grattant de la guitare dès huit ans, il fonde son premier



Le guitariste Donald Charles.
Source : Donald Charles.

groupe à treize ans, et plusieurs autres jusqu'à ce que, en 1990, il participe à un important concours national de guitaristes; il se classe troisième sur 2500 candidats. Et depuis, le succès ne cesse de le stimuler. Un premier album est lancé en mars 1994. Il est dans la liste des nominations dans la catégorie « Album instrumental de l'année » par l'ADISQ. Il se produit triomphalement au Festival international d'été de Québec. De 1993 à 1995, il participe à la production de divers albums, accompagnant les 6AM, Christopher Thompson, Martin Talbot et Kevin Parent; il réalise un premier vidéo-clip avec Pierre Côté, sur la pièce « Bételgeuse ». compose de la musique de jeu pour ordinateur pour le compte de Megatoon. Résidant à Montréal, il travaille présentement sur un deuxième album acoustique instrumental à paraître bientôt.

Trois-Pistoles possède ses musiciens populaires, notamment ses violoneux. On connaît très bien **David Pelletier**, cultivateur du 2^e est, qui depuis une cinquantaine d'années est de toutes les fêtes populaires. Dans l'entrevue qu'il m'accordait chez lui en février dernier, il m'a fait revivre ce chapitre très important de la vie de nos ancêtres. Pour eux toute soirée un tant soit peu importante et toute fête étaient à l'enseigne de la musique, du conte, de la chanson et de la danse populaires. Évoquer ce passé en compagnie d'un grand amant du folklore traditionnel fut pour moi une fête. Son expérience de la musique remonte à sa plus tendre enfance, alors que sa grand-mère Victoire Bélanger, mariée à Joseph Lagacé (elle décédait à 86 ans), avait l'habitude des « reels de bouche », pratiquant avant la Bolduc la turlutte, qui éberluait le jeune David. Son oncle violoneux venait dans les soirées, ce qui donna l'idée à son grand frère Roméo de fabriquer un violon en érable, la table du dessus était en sapin, les tours ou éclisses étaient en hêtre; l'archet était fait de crin de cheval, et les cordes avec le nerf de tripes de cochon.

Parmi les violoneux d'autrefois, mentionnons Émile Rioux à Tobie, sa soeur Blanche Rioux-Vaillancourt, Émile D'Amours, Arthur D'Amours, père de Viateur et de Marc-André tous du 2^e rang est, René Leblond du 1^{er}, Élsa Lagacé (frère d'Oliva, habitant maintenant au Lac Saint-Jean), Charles Lagacé, les trois frères Gagnon. A la ville, il y avait la célèbre Mme Théberge-Paradis, Lionel D'Amours, etc.

Lors des veillées, on suivait un rituel : la première danse était celle des « ancêtres », c'est-à-dire les grands-parents; la seconde était celle de la fille aînée de la maison. On laissait place aux conteurs d'histoires, aux chanteurs. La musique la plus populaire était le violon, instrument qu'on pouvait se fabriquer soi-même. L'accordéon, la « musique à bouche » (l'harmonica) et la guitare viendront plus tard.

Les fêtes les plus populaires étaient rythmées par les saisons et les fêtes liturgiques, à commencer par le temps des Fêtes qui se prolongeait jusqu'aux Rois et même au-delà. Venaient les Jours gras, culminant dans la veillée du Mardi gras, auquel se greffe la fameuse légende de Rose Latulippe. Le temps des sucres en était également un de réjouissances. Puis venait la Fête au village, avec la parade de la Saint-Jean-Baptiste, suivie de la danse du même nom. Les noces étaient aussi une occasion privilégiée de réjouissances. Les corvées étaient pratiquées à l'occasion de la construction des bâtiments de ferme. À l'automne on n'oubliait pas le « berlan » (berlan) de pommes, les patates, comme on le vivait chez les Tobie.

En somme, David Pelletier restera un témoin de nos traditions folkloriques les plus vives, qui continuent de revivre grâce à nos musiciens traditionnels, aux groupes tels le Rêve du Diable, la Bottine souriante, et combien d'autres.

Emmanuel Rioux

Sources : Sr Dina Bélanger, Louise Dumas, Jean-Pierre Gagnon, David Pelletier, Romain Rousseau, Communications Faucon et *Le Courrier*.

8.2 Vie artistique

Les Amis de l'Art en 1973

Première rangée :

Armande Leblond,

Hervé Leblond,

Lucienne Pelleuer,

Lucille B.-Pelleuer,

Jeannine Veilleux

Deuxième rangée :

Raymonde B.-Larrivé,

Louise Dumas,

Cécile C.-Leblond,

Céline D.-Larrivé,

Louise Morency,

Mado Gauvin,

Michelle Chéné-Belzile.

Photo : M.-L. Pelleuer.



Notre milieu a favorisé l'éclosion de nombreux peintres, sculpteurs et photographes de grand talent. On connaît bien le peintre Basque. Il a formé la plupart des artistes actuels faisant partie, depuis un quart de siècle, des **Amis de l'Art**, qui ont pignon sur rue à la Maison du Notaire Rousseau, devenue depuis 1972 leur propriété.

La SHGTP devenait, grâce à l'obligeance de la Caisse Populaire de Trois-Pistoles, dès 1985, propriétaire de tout le fonds de **Jos.-C. Morency**. Né en 1896, à Trois-Pistoles, il s'est affirmé comme artiste assez tôt. Son frère Charles, dans ses *Mémoires*, nous a raconté de façon savoureuse, les débuts de la carrière artistique de Jos.-C., que son cousin Charles Pelletier a reconstitués dans *L'Écho des Basques* (vol. 15, 1994, p. 8-10). Doué d'un talent de dessinateur hors du commun, il fut remarqué par un architecte de Québec, de passage à Trois-Pistoles, ce qui l'a conduit à l'École des Beaux-Arts de Québec, de 1922 à 1925. Il s'installe alors à Boston, s'adonnant à la restauration et à la décoration des églises. En 1930, il part étudier à Bruxelles, où il décroche son diplôme et la médaille d'or. De retour à Boston en 1932, pour reprendre son métier, il tombe, en 1942, d'un échafaudage et se fracture cinq vertèbres. Il rentre chez lui, dirigeant le bureau d'information touristique, pour le ministère du Tourisme. On connaît la suite. Une production abondante et variée peut être admirée dans les locaux de la SHGTP. Le Musée du Bas-Saint-Laurent de Rivière-du-Loup possède un célèbre tableau, reconstituant la légendaire « Chasse aux loups-marins » du 23 décembre 1841 (et non 1839)² Son talent se manifestant en peinture qu'en sculpture et en photographie. Les touristes s'arrêtant au kiosque touristique à l'entrée ouest de Trois-Pistoles peuvent, encore aujourd'hui, apprécier son moulin à vent et sa tour de garde. Il est décédé à Trois-Pistoles le 10 mai 1993, à l'âge respectable de 93 ans et 9 mois.



Jos-Cyrice Morency en 1934.

Source : S.H.G.T.P.



Le peintre Basque.

Photo : Blondin.

Parler de la peinture contemporaine à Trois-Pistoles, c'est évoquer le nom de **Basque**, né **Léonard Parent**. Natif de Trois-Pistoles, le 19 avril 1927, il est propriétaire depuis 1974 de sa propre Galerie, sise à l'entrée ouest de Rimouski. Sa peinture témoigne de ses fortes racines du pays de son enfance : paysages de forêts, de neige, de mer. Ses premières oeuvres qui « l'ont fait connaître aux amateurs d'art du Québec et d'ailleurs, se situaient aux frontières de l'abstraction lyrique par la générosité de la couleur et l'impétuosité du geste », lit-on dans le célèbre ouvrage qui lui est consacré par l'historien d'art Guy Boulizon, dans la collection « Signatures » des éditions Broquet. « Par la suite, poursuit l'auteur, il donne une vision plus intimiste de la nature qui l'entoure, par une écriture plus sensible et une recherche plus approfondie de la couleur. Ses lavis, libres et spontanés, expriment avec une rare subtilité les émotions humaines et les élans de l'âme. » Jadis dans l'abstraction comme aujourd'hui dans la figuration, Basque traduit dans d'immenses huiles à la spatule le visage et l'âme de son pays avec la véhémence du geste et l'étude savante de la touche qui font surgir de la toile cette intensité qui retient, qui émeut. Les grandes marées spectaculaires, la majesté des montagnes enneigées, les rivières en cascade débordantes et généreuses, les côtes escarpées, enfin une nature luxuriante et vigoureuse traduisent le coeur du poète, devenu l'image de son pays. Basque est aussi connu pour ses lavis à l'encre de Chine aux lumières chaudes, à l'écriture libre et spontanée, qui expriment avec virtuosité les émotions humaines et les espaces intimes et secrets de l'artiste. Depuis 1957, les expositions se succèdent sans interruption dans les principales villes du Québec et des provinces canadiennes où un public de connaisseurs lui a toujours réservé une profonde admiration. « J'accepte de me définir comme imagier, affirme l'artiste. Après 40 ans de recherches et 40 ans d'expositions dans les galeries, je continue de dessiner « des images muettes qui parlent sur les murs », pour paraphraser une citation célèbre de saint Grégoire. Mon souhait est que ces images visibles nous amènent au pays invisible et sacré des émotions et de l'esprit. Reculer mes frontières, engager le dialogue

La Maison du Notaire,
siège des Amis de l'Art.

Photo : Gilles Gaudreau.



avec l'invisible par-delà le mur des apparences, tel est mon propos. Je veux que le geste, devant la conscience, découpe les traits de l'âme aux millions de visages. L'âme des êtres et des choses, c'est le souci premier d'un créateur et fasse le ciel que mes images abordent parfois ces rivages mystérieux et séducteurs, troublants et apaisants à la fois. »

Louis Belzile, fils de Gleason Belzile, député libéral à Ottawa (1945-1950), est né à Rimouski en 1929. Il fit ses études artistiques en Ontario (1948-1952), en France (1952-1953) et au Musée des Beaux-Arts de Montréal (1960-1961). Il a enseigné la peinture à l'École de langue française de Trois-Pistoles pendant une dizaine d'années au milieu du siècle. Il habitera Trois-Pistoles de 1990 à 1994. Avec Jauran, Jean-Paul Jérôme et Olivier Toupin, il signe le 10 février 1955 le *Manifeste des plasticiens*, dont « il délaisse les architectures géométriques, au dire du critique d'art Guy Robert, pour déployer sa palette en frémissements impressionnistes, qui se transforment vers 1966 en textures chromatiques d'une discrète sensualité. Puis sa production ralentit, passe par une figuration très stylisée en 1968, et poursuit depuis des recherches qui ne trouveront vraisemblablement jamais de port définitif. »⁴ Il a travaillé comme chef de division des programmes des beaux-arts pour le ministère de l'Éducation du Québec; c'est à lui que l'on doit l'élaboration des principaux programmes en enseignement télévisuel jusqu'en 1985. On compte de lui une trentaine d'expositions individuelles; le Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup lui consacrait une exposition rétrospective de juin à novembre 1996. Ses oeuvres font partie d'importantes collections, dont celles du Musée des Beaux-Arts de Montréal et de celui de Toronto, du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée du Québec, de la Maison du Québec à Bruxelles, etc. Selon l'artiste, « les anciens disaient que le réel est en deçà des apparences parce que nos sens nous trompent. Fénelon affirmait que derrière le système solaire il y a la pensée d'un grand horloger. De la même manière, nos ancêtres proclamaient que Dieu était partout, même dans une pierre. Le réel est donc réflexion, pensée, projection, plan, mais également « caché sous les apparences ». Les apparences, disons, nous sont trompeuses. C'est ainsi que les formes géométriques que j'utilise sont agencées dans mes tableaux objets de manière à interpeller l'intelligence pour qu'elle aille plus loin vers le réel. Ce réel est un tracé régulateur, invisible à première vue, mais qui justifie le choix et l'agencement des lignes, des formes, des tons et des couleurs. Il est basé sur le nombre d'or⁵. »



Le peintre Louis Belzile.

Claude Dumont, né à Trois-Pistoles le 4 décembre 1932, est l'un des plus représentatifs de la peinture contemporaine. Après avoir étudié auprès de Louis Belzile, il poursuit sa formation à l'Université



Le peintre Claude Dumont.

du Québec à Trois-Rivières. Boursier en 1972 de la Défense nationale, il se rend en Allemagne peindre les aspects de la vie militaire en temps de paix. Ses tableaux d'alors font partie de la collection du Musée de la guerre du Canada à Ottawa. Pendant 18 ans, il enseigne les arts plastiques à la Polyvalente de Trois-Pistoles. En 1984, il se consacre entièrement à sa peinture; il ouvre alors sa propre Galerie en sa maison située à proximité du quai de Trois-Pistoles. Il a tenu une cinquantaine d'expositions individuelles et collectives depuis 1966 à travers le Québec, l'Ontario, les États-Unis et la France (Montréal, London, New York et Paris). Son oeuvre est citée dans des publications telles que *Art actuel au Québec* de Guy Robert, *Cent peintres du Québec* de Jean Trépanier, le *Répertoire 1995 du Conseil de la peinture du Québec* et les différentes éditions du célèbre *Guide Vallée*. Il est membre du Conseil de la culture de l'Est du Québec et du Conseil des artistes peintres du Québec. Sa carrière de 35 ans en art, selon Dumont, connaît diverses périodes : une première qui en fut une expressionniste, suivie d'une autre,

où l'empâtement et les textures s'ajoutèrent à la facture du tableau. Vint ensuite une période néocubiste où les formes géométriques et les plans colorés associés donnèrent des toiles d'une facture plus fine, souvent traitée en aplats. Parmi les figures géométriques utilisées, l'octogone s'identifia au soleil, cette forme permettait de créer des plans en forme de triangle, recréant pour ainsi dire les effets du prisme... Après avoir exploité la lumière de l'hexagone et du pentagone, les pieds de vent firent leur apparition, qui à leur tour nous rappellent la lumière du soleil sous sa forme rayonnante, perçant les nuages et les brouillards si fréquents dans la région.

« Ce peintre, au dire de François De Vallombreuse, reste toujours très proche de la nature et ses thèmes de prédilection - neige, glace, soleil, reflets, nus, scènes marines et bateaux - en sont l'expression dominante⁶. »

Louise Dumas, qui signe ses toiles **Du Mât**, née à Trois-Pistoles en 1934, formée par le peintre Basque, se consacre à son art depuis plus de 25 ans, s'exprimant à travers la peinture, l'aquarelle, le collage, et de nombreuses cartes artistiques. Elle a réalisé plusieurs expositions à Trois-Pistoles, en région, en province et à London, Ont. A l'occasion de la mort de Félix Leclerc, en 1988, elle présente une célèbre exposition intitulée *Hommage à Félix*. Membre fondateur de la SHGTP, en 1977, et dans laquelle elle s'implique lors de la réalisation d'un diaporama et d'une brochure sur le moulin des seigneurs Rioux, elle est également membre toujours actif des Amis de l'Art. Elle a illustré la pochette du disque *Les Roitelets : dix ans après*, la page couverture du livre *Nos jeunes*



La peintre Louise Dumas.



Suzanne Villeneuve-Rioux, *Une journée d'hiver.*

d'hier partagent, et quinze de ses dessins à l'encre figurent dans le livre *La mousse de mer* de Robert Michaud (Leméac). « Tout est prétexte, selon Du Mât, à un moment de créativité, à un rêve, à cette liberté qu'on se donne, à une image intérieure qu'on désire partager⁷. »



La peintre Suzanne V. Rioux.

Suzanne Villeneuve-Rioux, née à Montréal en 1932, installée à Trois-Pistoles depuis 1973, a reçu sa formation de peintre dans la métropole, puis à la faveur de cours dispensés par le peintre Basque. Depuis bientôt 20 ans, elle se consacre à sa peinture presque à plein temps, ayant peint à ce jour plus de 400 toiles, tout en donnant plusieurs séries de cours à la Commission scolaire et à la Maison Catherine-Leblond de Trois-Pistoles. Membre actif des Amis de l'Art, elle est responsable depuis quelques années des expositions de la Galerie d'Art de la Maison du Notaire. Elle a de plus confectionné plus d'une trentaine de costumes d'époque pour des pièces de théâtre du répertoire classique, qui ont servi pour les fêtes du tricentenaire de la Seigneurie de Trois-Pistoles, en 1987, etc. Elle a réalisé de nombreuses expositions tant à Trois-Pistoles qu'à Montréal, Ville de Laval, Sorel, Québec, Carleton, Rimouski, Rivière-du-Loup, et même à Chypre et en France. Le style figuratif qu'elle pratique chante le paysage d'ici, dont elle s'applique à rendre toute la beauté, ainsi que le calme et les couleurs.



Le peintre
Jean-François Bégin

Jean-François Bégin, tout Montréalais qu'il demeure, habite Trois-Pistoles tous les étés depuis nombre d'années. Détenteur d'un baccalauréat en arts plastiques de l'UQAM, puis d'un certificat en peinture de l'UQAM-Concordia, il obtient une bourse du Conseil des Arts du Canada en 1991, puis une autre, l'année suivante, du ministère de la Culture et des Communications. Il est membre du Regroupement d'artistes en arts visuels du Québec, du Conseil de la peinture du Québec. Il enseigne la peinture dans la métropole. Il a participé à nombre d'expositions. On le connaît surtout comme l'organisateur d'Art d'Oeuvre, symposium de peinture tenu à Trois-Pistoles de 1989 à 1993, qu'il a fondé. En 1991, il réalisait le projet collectif « La Maison ancrée », oeuvre d'art contemporain maintenant intégrée au site du Parc de l'aventure basque en Amérique inauguré le 22 juin 1996 à Trois-Pistoles. Ses oeuvres et celles du collectif « La Maison ancrée » sont exposées en permanence dans cette maison, témoin vivant de l'art contemporain à Trois-Pistoles.

Par ailleurs, l'espace qui nous est imparti dans ce chapitre étant limité, force nous est de parler très brièvement des autres peintres pistolois, tenant compte du fait qu'ils ont peu rayonné à l'extérieur.

Une mention spéciale devrait aller à **Céline Larrivée**, membre fondateur des Amis de l'Art, qui décédait il y a quelques années. **Hervé**

Leblond peint depuis 1965, ayant débuté avec les Amis de L'Art, dont il est l'un des fondateurs, ayant exposé à l'Hôtel de ville de Rimouski, au Centre civique de Rivière-du-Loup et, il va sans dire, à plusieurs reprises, à la Maison du Notaire. **Françoise C.- Desjardins**, formée par le peintre Basque dès 1964, membre fondateur des Amis de l'Art, exploite la technique des émaux sur cuivre. Elle a exposé ses oeuvres au Musée régional de Rivière-du-Loup en 1970 et à celui de Rimouski en 1980. **Louise Morency-McNicoll** a exposé dans plusieurs villes du Québec depuis 1974 : Sainte-Foy, Cap-Rouge, Baie-Comeau, Sept-Iles, Québec et Trois-Pistoles. Elle s'exprime par l'aquarelle et les impressions sur tissu. Mentionnons les peintres, Amis de l'Art, **Anne-Marie Guérin, Germaine Pelletier, Madeleine Rioux, Marthe Belzile-Bélanger, Jacqueline Parent-Dubé, Régis Dubé**, etc.

Il ne faudrait pas oublier non plus nos artisans-artistes, reconnus dans le milieu et à l'étranger.

Normand Théberge, sculpteur, formé aux ateliers Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli, a longtemps étudié à Mississauga, Ont., et il travaille depuis plusieurs années à Saint-Jean-d'Iberville. On connaît son implication dans le Festival des Isles, fondé à Trois-Pistoles en juillet 1977; il y avait son kiosque, où ses oeuvres furent exposées plusieurs années durant. Nombre d'artisans et d'artisanes ont également profité de cette visibilité au Festival des Isles pour y faire connaître leurs oeuvres.

Maurice Desjardins, dentiste de profession, est bien connu pour s'être adonné à la marqueterie, plus de quinze ans durant, ayant été soutenu par le célèbre Jean-Marie Gauvreau de l'École du meuble de Montréal. Il a réalisé une cinquantaine d'oeuvres de qualité.



Édith Martin
Photo : Annette Dumas

Édith Martin, artisane réputée, petite-fille d'Hormisdas Marin (premier maire de la Ville), décédait le 25 novembre 1993 à l'âge de 74 ans. Ses grandes murales tissées décorent l'entrée du Centre culturel de Trois-Pistoles, de l'hôpital Sainte-Anne-des-Monts; c'est elle qui a tissé les rideaux de scène du Centre culturel de Rivière-du-Loup, de l'auditorium des Polyvalentes de Squatec et de Trois-Pistoles. Elle fut des premières exposantes au Salon des Métiers d'art de Montréal. Elle a exposé ses oeuvres, non seulement au Québec, mais même en Europe. Grâce à elle, l'artisanat était élevé au rang de l'art. « Ses pièces murales, ses voilures, ses écharpes, ses foulards et même ses simples cravates produisaient un chatoyement de couleurs et de lumières qui évoquaient les lupins de son jardin et le coloris de nos forêts automnales » (Jean Drapeau, homélie prononcée lors de ses funérailles à Trois-Pistoles)⁸.

Aux noms de nos artisans célèbres, ajoutons ceux de deux filles du Notaire Hervé Rousseau : **Mariette Rousseau-Vermette**, née à Trois-

Pistoles en 1926, bien connue comme peintre-lissier : elle a étudié aux Beaux-Arts de Québec. Ses tapisseries lui ont valu une réputation internationale, de même que ses fameux rideaux de scène du John F. Kennedy Center for the Performing Arts à Washington, ceux du théâtre du Centre national des Arts à Ottawa, sans oublier ceux de l'Eisenhower Theatre à Washington ni ceux du Théâtre Maisonneuve à Montréal. Elle travaille toujours à son atelier de Sainte-Adèle.

Quant à **Yolande Rousseau-Rioux**, née à Trois-Pistoles en 1910, elle est connue tant comme peintre que comme céramiste. Elle a exposé au Centre culturel canadien de Paris, au pavillon de l'humour de Terre des hommes en 1967, au Centre Notre-Dame avec le Frère Jérôme, au Salon du Printemps du Musée des Beaux-Arts de Montréal (1959 et 1963). Elle fut membre de la Guilde canadienne de 1961 à 1980. Elle habite maintenant Montréal.

Michelle Chéné et **Françoise Sasseville**, de l'entreprise Chéné-Sasseville, se sont illustrées dans les beaux produits Tisserin.

Un autre artisan mérite d'être ici mentionné : **Louis Desjardins**, qui affiche sous la raison sociale de Louis Cuir. Natif de Trois-Pistoles, fils de Maurice et de Françoise Desjardins, il est l'exemple typique de l'artisan-cordonnier. Depuis trois ans, il se spécialise surtout dans la sculpture de bijoux, utilisant comme matériau l'os d'original, dont il tire un tas d'objets marqués au coin de l'imagination et du bon goût : boucles d'oreilles, pendentifs, épinglettes, etc.

Les ébénistes de **La Gagnonnière** (Georges-Henri, Micheline et Serge Gagnon) se spécialisent dans la fabrication artisanale de meubles de style provincial, Louis XIV, Louis XVI et Napoléon.

La photographie pratiquée par certains est relevée au rang de l'art. C'est le cas notamment de **Pierre D'Amours**, natif de Trois-Pistoles. Ayant beaucoup voyagé, particulièrement en Afrique, en Haïti, au Nicaragua, il a découvert le corps noir, qu'il exploite abondamment pour ses nombreuses expositions : il en compte une trentaine jusqu'à ce jour. Il travaille en collaboration avec les auteurs haïtiens, Émile Ollivier et Dany Laferrière, dont il illustre certaines oeuvres.

Gilles Gaudreau, né à Trois-Pistoles, possède une formation en arts visuels, en photographie et en production audiovisuelle. Nous le trouvons dans plusieurs champs d'activité, tels le tourisme, l'industrie et le commerce. Ses photos artistiques sont régulièrement exposées dans les expositions publiques régionales. Il vient de publier en 1997, en collaboration avec Victor-Lévy Beaulieu, aux éditions Trois-Pistoles, le livre intitulé *Trois-Pistoles et les Basques, le pays de mon père*⁹.

Emmanuel Rioux



8.3 Vie théâtrale

Un lever de rideau sur les premières manifestations théâtrales depuis le début de la seigneurie Jean Riou à Trois-Pistoles est quasi impensable. Aussi, dans les pages suivantes, nous nous attarderons plutôt sur des souvenirs de théâtre un peu plus contemporains. Que l'Histoire nous le pardonne! Mais cet exercice nous démontre combien vivante fut la vie culturelle en nos murs. Et comme il demeure encore des témoins vivants de ces soirées mémorables, nous voulons donc leur rendre hommage pour leur apport à la vie artistique et culturelle de Trois-Pistoles afin qu'elle soit transmise jusqu'à nous et à nos descendants au fil des décennies... pour la suite des choses.

Première institution d'enseignement supérieur, et parce qu'une salle de spectacle y était aménagée, le Couvent de Jésus-Marie, à la fin du siècle dernier, a probablement été le premier lieu à offrir des représentations théâtrales à l'époque. On y a joué, sous les bons offices des religieuses, des pièces du répertoire classique, notamment.

Même qu'en 1928-29 des garçons se sont retrouvés sur les planches du théâtre du Couvent. En effet, rapporte *l'Écho des Basques* (vol. 4, 1983), un groupe d'étudiants, sous la direction du frère Théogène, y avait interprété les pièces *Saint Tarcisius* et *Futur prêtre et Petit Roi*.

Déjà au cours des années 1920, le deuxième étage de l'édifice qu'est l'Hôtel de ville aujourd'hui était un lieu de théâtre. On y accueillait notamment les tournées de théâtre burlesque de la troupe de Jean Grimaldi. La troupe de théâtre dramatique de Fred Ratté y a joué également dans les années 1930. L'édifice présentait de même, à cette époque, des pièces interprétées par des fils et des filles de Trois-Pistoles.

Les Femmes savantes en 1951.

De gauche à droite : Lisette Larrivée,
Marie-Dina Chiasson, Francine Tremblay,
Ghislaine Guérette, Odette D'Amours,
Louise Dumas, Marthe Bélanger,
Denise Larrivée, Jacqueline Bérubé,
Lise Beaulieu, Colette Paré.

Source : Louise Dumas.



« Le Barbier de Séville »
joué en 1927, au couvent
de Jésus-Marie.

Première rangée :
Pierre Sirois,
Charles Morency,
Hervé Larrivée,
Lionel Deschênes,
Henri Riou,
Charles-Eugène Roy,
Oscar Beaulieu.

Deuxième rangée :
Philippe Riou,
Maurice Rioux,
Gonzague Bérubé,
Omer Michaud,
Omer Dionne,
Louis-Philippe Bérubé,
Georges-Henri Lindsay,
Roland Rioux.



Source : Denis Bérubé.

Avec la construction du Centre paroissial en 1944, la Ville était désormais dotée d'une salle plus grandiose favorisant davantage l'émergence de représentations théâtrales et de spectacles de variétés.

Entre 1950 et 1960, de nombreuses soirées Lacordaire prenaient l'affiche au Centre paroissial où théâtre, chants, mimes étaient au menu. D'autres groupes, comme l'Institut familial du Couvent, y présentaient également du théâtre à cette époque.

« L'oiseau Bleu » vers 1941.

On reconnaît :
Colette D'Amours,
Jeanne-d'Arc D'Amours,
Huguette Belzile,
Josette Côté,
Janine Larrivée.

Source :
Janine Larrivée-Dumas.



« Ave Maris Stella »
lors d'une soirée Lacordaire
dans les années 50.

Source : Louise Dumas.



Le 28 mars 1960, un événement artistique important a marqué le Centre paroissial : la présentation de l'opéra dramatique *Christine* du compositeur et pianiste originaire de Trois-Pistoles, Alain Gagnon. La distribution était la suivante : Jacqueline Tremblay (Christine), Andrée Bélanger (la mère), Jean-Pierre Gagnon (Réal), Astride Côté (Sophie), Jean Blais (un invité). Les chœurs étaient formés de membres de la Société chorale et de l'Institut familial de Trois-Pistoles. L'équipe technique se composait de Robert Létourneau (décors), Wenceslas Lebel (éclairage), Mme Marcel Belzile (maquillage), Mme Jean Blais (costumes). La mise en scène était signée Stalan Bouchard et Jean-Pierre Gagnon, qui assumait également la direction musicale. Il est à souligner que le spectacle a été présenté un mois plus tard au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup devant plus de 1 000 personnes. Avec le succès remporté, il n'est pas étonnant d'apprendre que l'opérette a été enregistrée sur disque.



Opérette au Centre.
Paroissial en 1960.

Source : Louise Dumas.

À la fin des années cinquante, au début des années soixante, issu de la Jeune chambre locale, un groupe de joyeux loustics organisaient des soirées de variétés au Centre paroissial. Pendant quelque cinq ans, les Jean-Paul Bélanger, Guy Lebel, Lionel Lavoie, Yvon Bérubé, Herman Thibault, Lionel Veilleux et d'autres montaient alors de courtes pièces et des sketches souvent inspirés de ce qu'on retrouvait sur disque à l'époque et auquel on ajoutait des couleurs locales. On dit même que le groupe, lors d'une exposition commerciale, avait impressionné nul autre que Jean Grimaldi, en interprétant une chanson mimée.

La Polyvalente de Trois-Pistoles qui, dans ses meilleures années, a accueilli plus de 1700 élèves, a également été un lieu de diffusion du théâtre dans les années 1970, et poursuit toujours dans cette veine mais de façon plus sporadique.

Dès 1974-1975 jusqu'en 1981, le théâtre a été une option académique dispensée à la Polyvalente. Bon an mal an, une quinzaine d'élèves montaient sur les planches, d'abord sous la direction de Jean-Guy Harvey, mais pour la plupart du temps sous celle de Paul-André Ouellet. Par son sens de la répartie, par son implication de tous les instants, par sa générosité et par sa complicité avec tous, Paul-André Ouellet réussissait à communiquer le goût du théâtre. Au cours de ces années, ce ne sont pas moins de trente pièces qui ont été montées. Au répertoire, figuraient des *Fables* de La Fontaine, puis des comédies françaises, des pièces québécoises et trois créations des élèves. Aussi, il faut souligner que les décors, les accessoires, les costumes et la production étaient sous la responsabilité des groupes de théâtre. Finalement, quitte à nous répéter, disons que ces belles heures théâtrales n'auraient pas été possibles sans l'apport exceptionnel du responsable Paul-André Ouellet.



Le Médecin malgré lui
de Molière, mai 1994.

Photo : Emmanuel Rioux

Un autre milieu d'enseignement a marqué le théâtre à l'auditorium de la Polyvalente : le Centre d'éducation des adultes des Basques. Emmanuel Rioux, éducateur au Centre de 1986 à 1994, a pendant cinq ans animé les sorties cour et jardin de cette époque. Ainsi les groupes d'alors nous ont rappelé de grands classiques de la comédie française : *L'Anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard, *Le Médecin volant*, de Molière, *La Farce de Maître Pathelin*, de la fin du Moyen Âge, *Le Bourgeois gentilhomme* et *Le Médecin Malgré lui*, de Molière. Chaque année, les groupes obtenaient le concours de l'artiste Suzanne Villeneuve-Rioux pour ses talents à la confection de costumes et de décors inédits. A plus d'une reprise, le groupe est allé présenter sa pièce à Rivière-du-Loup, Saint-Simon, et même à Pohénégamook.

D'autre part, il ne faudrait pas omettre de faire ressortir le travail artistique qui s'est réalisé chaque année dans les classes des différentes écoles primaires du milieu. Car, initier les jeunes et leur donner le coût

de la culture aura été une noble tâche de plusieurs époques. En 1992, sous la direction artistique de l'enseignante Murielle Dubé, l'école Litalien poussait l'audace jusqu'à présenter une comédie musicale. Intitulée *Une ballade dans le temps*, la comédie musicale réunissait sur scène plus de 40 jeunes, comédiens, choristes et musiciens.

Parallèlement à la vie scolaire, d'autres groupes du milieu ont choisi le théâtre comme moyen d'expression ou comme véhicule pour souligner des événements particuliers. Au risque d'en oublier, mentionnons la Maison des jeunes, l'Âge d'or, l'Éveil des Basques, les Filles d'Isabelle. Une de ces occasions spéciales concerne le 300^e anniversaire de Trois-Pistoles. Sur un texte d'Emmanuel Rioux, on représenta sur scène, le 16 mars 1996, l'échange de la « Seigneurie de la Rivière-des-Trois-Pistoles » intervenu entre le seigneur Charles Denys de Vitry et Jean Riou, trois cents ans auparavant.

Mentionnons encore que Trois-Pistoles a été l'hôte du Carrefour théâtre de l'Est du Québec en 1988 et en 1995.

Envolée verbale improvisée
par Marcel Desjardins
et Michel Leblond
à l'Hôtel Manoir.

Photo · Gilles Gaudreau.



Au début des années 1980, l'improvisation faisait son apparition à Trois-Pistoles. Cette nouvelle forme théâtrale a donné lieu à des soirées bien arrosées, où se mêlaient quiproquos, calembours impromptus et calembredaines, au grand plaisir d'un public nombreux. Dans les plus belles années, pas moins de quatre équipes s'affrontaient dans une ligue structurée chaque semaine à l'Hôtel Manoir, sans compter les échanges avec des villes telles que Rivière-du-Loup et Lévis, entre autres. Même qu'en 1983, Trois-Pistoles remportait la coupe Entonnoir dans le Bas-Saint-Laurent. Si d'excellents joueurs ont brûlé les planches de l'Hôtel Manoir, le plus ardent de tous a certes été Michel Leblond qui n'a jamais cessé de performer et de promouvoir cet art. Qui plus est, un participant de cette époque est devenu un jeune humoriste montant de la colonie artistique québécoise : Mario Bélanger qu'on peut voir assez souvent à la télévision.

Puisqu'il est maintenant temps d'aborder le théâtre professionnel qui se fait à Trois-Pistoles, il faut souligner que la troupe Les Gens d'en bas a pris racine ici dans le cadre d'un programme Perspective Jeunesse à l'été 1970 ou 1971. Deux des fondateurs sont issus de la région : Eudore Belzile de Saint-Cyprien et Denis Leblond de Trois-Pistoles. Comme on le sait, la troupe exploite depuis plusieurs années son propre théâtre d'été à Bic, qui jouit d'une excellente réputation dans tout le Québec.

À Trois-Pistoles, le théâtre professionnel a fait son apparition en 1990. Grâce au Service touristique de la Ville et l'implication de bénévoles, une première saison de Théâtre d'été avait lieu au Bar l'Éstran. Le spectacle, intitulé *Rue de la Folie*, se composait de cinq courtes comédies de l'auteur français Courteline.

L'année suivante, une corporation sans but lucratif était formée, les Productions théâtrales de Trois-Pistoles, afin de poursuivre sur cette lancée. *La Maison cassée* prenait alors l'affiche. Cette création de Victor-Lévy Beaulieu jouée en première à la salle communautaire du Camping municipal de Trois-Pistoles devait laisser sa marque en province, puisque la pièce a décroché le prix de l'Association des critiques de théâtre pour le meilleur texte de l'année, ainsi que le prix Innovation aux Grands prix du tourisme du Bas-Saint-Laurent. La pièce a été reprise en tournée par le TPQ.

En 1992, première saison du Caveau-Théâtre de la rue Pelletier, on présentait une production d'envergure (comédiens de renom, choristes-musiciens, bande sonore originale), en collaboration avec le Théâtre d'aujourd'hui : *Sophie et Léon*, toujours sous la plume de VLB, inspiré de Léon Tolstoï. Ce fut un véritable succès pour les Productions théâtrales, avec une moyenne de 207 spectateurs par représentation.

Vinrent ensuite *La Nuit de la grande citrouille*, en 1993; *La Grande*



« Rue de la Folie »
au bar l'Éstran en 1990.

Source :
Productions théâtrales.



Gilles Pelletier et
Françoise Graton jouant
« L'Héritage »
de Victor-Lévy Beaulieu
en 1996.

Photo : Gilles Caudrean.

déprime en 1994; *Le Bonheur total*, en 1995, pièce dans laquelle Maryse Ouellet, une comédienne de Trois-Pistoles, a incarné la femme-cheval, et enfin *L'Héritage*, en 1996. La première et les deux dernières de ces pièces étaient des créations de VLB.

Avec toutes ces productions, le théâtre d'été à Trois-Pistoles nous a donc permis de voir évoluer sur scène des comédiennes et des comédiens de grande renommée, tels que Aubert Palascio, Jacques Godin, Michèle Rossignol, Nathalie Gascon, Manon Gauthier, Gilles Pelletier, Françoise Graton, et bien d'autres.. Et depuis 1994, le « Festival du théâtre de par chez nous », initiative de VLB et en collaboration avec les Productions théâtrales, vient en quelque sorte couronner les saisons estivales de théâtre, en faisant découvrir des productions originales tant professionnelles que de troupes de notre grande région.

Si aujourd'hui le théâtre à Trois-Pistoles est bien intégré au développement culturel et touristique du milieu, il est à souhaiter que cet effort débouche sur la représentation de spectacles montés par des artistes et artisans du milieu, un de ces jours. C'est la grâce que je nous souhaite.

Merci Louise

C'est toujours un honneur de rendre hommage à quelqu'un... Davantage lorsqu'il s'agit d'une femme comme Louise Dumas dont le talent artistique est aussi grand que son coeur.

Au nom des auteurs et des responsables de l'édition du livre sur Trois-Pistoles, merci à Louise pour son apport incommensurable pour la parution de ces chapitres sur nos 300 ans d'histoire.

Moi comme bien d'autres, par manque de connaissances et d'inspiration, lui avons joué le rôle de la cigale. Mais la fourmi ne nous a pas tenu le discours de La Fontaine. C'est avec générosité, empressement et surtout beaucoup d'encouragement qu'elle nous ouvrait grandes les fenêtres de ses archives personnelles, de ses souvenirs si précis.

Si précis qu'elle et sa soeur Pauline possèdent une collection impressionnante de photographies, riches et documentées qui non seulement ont inspiré mais ont constitué la trame de plusieurs des chapitres de ce livre.

Il m'empresse donc, Louise, de t'exprimer au nom de tous beaucoup de reconnaissance... Afin que ta ferveur en la mémoire collective devienne ce qu'il y a de plus beau, de plus vrai, de plus artistique, de plus mémorable.

Jacques Bilodeau

8.4 *Communications*

Les divers médias d'information à Trois-Pistoles

L'émergence des médias d'information bien pistolois a tardé à se manifester dans le milieu. Mais leur apparition a été aussi importante pour le développement commercial, social et culturel de la région, que l'a été le train au siècle dernier par exemple. Ils ont assurément contribué à des rapprochements, à communiquer de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire, bref à se mettre au diapason des tendances de l'heure.

Le journal hebdomadaire Le Courrier de Trois-Pistoles : plus de 35 ans de présence régionale

Le 12 mai 1961 : le tout premier numéro du journal *Le Courrier de Trois-Pistoles* sortait des presses de l'Imprimerie régionale de Trois-Pistoles, qui était alors propriété de Jean-Pierre Gagnon. La calligraphie servant d'identification au nouveau journal avait été dessinée par l'abbé Robert Lebel, qui allait devenir évêque quelques années plus tard. À l'origine de ce grand projet de doter Trois-Pistoles et sa région de son propre journal : un homme portant le poids de son rêve, Marie-Louis Pelletier, fils de Saint-Octave de Métis, qui avait fait ses classes dans les publications rimouskoises et au quotidien *Le Soleil*. Trois-Pistoles ouvrait ses portes et son cœur à son projet, lui permettant de partager le poids de ce grand rêve. La Chambre de commerce de Trois-Pistoles, alors présidée par Patrice Côté, de regrettée mémoire, fondateur de l'entreprise Côté et Godbout, aura été le plus ardent défenseur de ce projet d'envergure.

Des débuts modestes, pour la nouvelle publication : le journal *Le Courrier* était alors de format demi-tabloïd et n'était publié qu'une fois par mois. Il en sera ainsi jusqu'en 1963 alors que *Le Courrier* adoptait le



La une du premier Courrier de Trois-Pistoles.

Source : Louise Dumas.

format tabloïd et devenait bi-hebdomadaire. C'est en 1966 que *Le Courrier* se donnait toute latitude pour compléter son implantation, devenant l'hebdomadaire local et régional de Trois-Pistoles et d'un vaste territoire s'étendant de l'Isle-Verte à Saint-Fabien, englobant même, pendant plusieurs années, toute la région du Témiscouata.

Plusieurs artisans ont collaboré, dans ces années de mise en place du journal d'information. Entreprise d'abord familiale, *Le Courrier* a été l'oeuvre de Marie-Louis Pelletier et de son épouse, Marie-Claire Fournier. Les quatre enfants du couple ont aussi joint les rangs à un moment ou un autre : Denise, Francine, Marcel et Yves. Des artisans de la première heure, nous retenons les noms de Lisette Voyer, aujourd'hui de Saint-Mathieu, qui a été la première employée; Michel Labrie; le journaliste Jean-Pierre Deschênes; les conseillers publicitaires Monique Thibeault et Colbert Lebel; des collaborateurs tels que Yvon Bérubé, Jean-Guy Riou, Gleason Leblond, Serge Ouellet, Patrick Bérubé et plusieurs autres, dont les Langis Fournier, Alain Desjardins, Jacques Bilodeau et Michel Leblond. Le journaliste André Morin faisait son entrée en 1974.

En 1992, *Le Courrier* récemment vendu adoptait une nouvelle identification : *Hebdo-Réveil*, propriété du journaliste André Morin. On reviendra à l'appellation d'origine le 22 octobre 1995. Enfin, en 1994, le journal hebdomadaire des Trois-Pistoles se joignait à la famille des publications Bellavance de Rimouski.

Un témoin privilégié

Depuis plus de 35 ans au service de la région, *Le Courrier* aura été et continue d'être un témoin privilégié et un acteur de premier plan. Par son action, par sa mission, il conserve l'histoire, il la fait partager, il fait en sorte qu'on l'utilise pour faire plus. Depuis plus de 35 ans, le journal *Le Courrier* est présent dans tous les secteurs de l'activité locale et régionale. 36 publications de 1961 à 1963, 72 publications de 1963 à 1966, plus de 1600 publications de 1966 à aujourd'hui. Une évaluation sommaire mais réaliste nous indique que le journal a déjà publié plus de 40 000 pages de vie locale et régionale, un ouvrage impressionnant que nous vous offrons avec fierté en cette année des 300 ans des Trois-Pistoles. Une presse agissante est une presse libre... libre d'oeuvrer pour sa région.



Marie-Louis Pelletier,
fondateur du journal
Le Courrier de Trois-Pistoles.

Photo : *Le Courrier*.

André Morin

Une voix de Trois-Pistoles

Infirmière de formation et reconnue dans le milieu pour son grand esprit humanitaire, notamment pour avoir mis sur pied et dirigé l'Ouvroir à Trois-Pistoles pendant vingt-deux ans, Janine Martin-Hardy fut la première à oeuvrer ici au sein des médias électroniques.



Janine Martin-Hardy
à l'époque de l'ouvroir.

Source : Janine Martin-Hardy.

Le tout a débuté en février 1971, alors qu'elle animait une émission quotidienne sur les ondes de CJFP à partir de Trois-Pistoles. Au début, ses émissions étaient diffusées du Centre culturel et, par la suite, elles le furent de son domicile, où un studio de transmission avait été aménagé. Au menu de son émissions figuraient des services à la population, des nouvelles de Trois-Pistoles et de la région, et même des entrevues. Selon les dates, son émission débutait, par exemple, ainsi : « Aujourd'hui, 27 mai, c'est la fête de s. Augustin de Cantorbéry... »

Par cette expérience radiophonique, Mme Martin n'en était toutefois pas à ses premières armes dans le monde des communications. Auparavant, elle avait déjà signé plusieurs articles dans des revues telles que *Relations*, des revues religieuses, la *Revue des gardes-malades de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal*. A une certaine époque, elle avait même la responsabilité d'un courrier du coeur dans *l'Écho du Bas-Saint-Laurent* à Rimouski. Mme Martin signait alors sa chronique hebdomadaire sous le pseudonyme de « Marie-Brigitte ».

Celle qui a siégé au Conseil national de la santé et du bien-être social du Canada de 1974 à 1976, Janine Martin-Hardy a donc agi comme journaliste-correspondante de Trois-Pistoles pour la station CJFP et la télévision CKRT/CIMT de Rivière-du-Loup pendant seize ans. Au cours de cette période, jamais elle n'a manqué une séance du

conseil à l'Hôtel de ville. Aussi, plusieurs se souviennent de ses nombreuses questions, parfois acérées et souvent pertinentes. De cette époque, retenons en plus que Mme Martin a été la première à Trois-Pistoles à oser utiliser le style éditorial dans ses reportages, avec ses prises de position qui ne laissaient pas de place à l'équivoque.

Le Tout Par Tout

Le journal *Tout Par Tout* origine de la fin des années 1970, alors qu'un projet intitulé la « relève économique des Basques », parrainé par la SER des Basques, oeuvrait en faveur de la relève agricole et d'initiatives économiques de jeunes de la région. *Le Tout Par Tout* est donc apparu sous la forme d'un bulletin de liaison pour promouvoir les activités de ce projet.

Peu de temps après, l'idée de transformer ce bulletin en un journal communautaire a fait son chemin. Suite à un sondage auprès de la population, et consultation d'organismes du milieu à l'appui, la publication d'un nouvel outil de communication pour pallier les carences en information de l'hebdomadaire *Le Courrier* était devenue nécessaire. Avec l'appui logistique du CLSC des Basques et l'octroi de quelques subventions glanées ici et là, le journal communautaire était lancé. Une brochure de format 8 1/2 po sur 11 po était polycopié et distribué gratuitement.

Environ un an plus tard, le *Tout Par Tout* était imprimé sur du papier journal et présenté dans un format semi-tabloïd. Dès lors, des efforts constants étaient consentis pour la recherche de collaborateurs dans toutes les municipalités desservies par le journal. Même que des ateliers de formation en communication, journalisme et photographie, étaient organisés dans le souci d'offrir une information la plus complète possible dans une présentation soignée.

Il faut mentionner qu'une des principales orientations du *Tout Par Tout* consistait à rendre accessible l'information, notamment en distribuant le journal gratuitement à toute la population et en lui fournissant l'aide technique, si nécessaire, pour véhiculer ses opinions et ses communiqués.

En 1983, le format tabloïd était adopté et le journal figurait déjà comme l'un des chefs de file à l'Association des médias écrits communautaires du Québec. Le ministre des Communications de l'époque, Jean-François Bertrand, était même venu à Trois-Pistoles visiter les locaux du journal et discuter de son développement avec ses principaux artisans.



Le tout Partout et Radio Basques
présenté par Amélie Desjardins.

Photo · Gilles Gaudreau.

Par la suite, le *Tout Par Tout* vint à paraître toutes les deux semaines. Sur le plan publicitaire, cette nouvelle fréquence permettait des entrées de revenus plus importantes, compte tenu que l'apport financier en subventions périlait. A l'interne, la publicité a donné lieu à plus d'un débat. D'un côté, on trouvait le clan des puristes pour qui la publicité commerciale était symbole de désinformation et de décadence intellectuelle et, de l'autre, ceux qui croyaient que l'apport financier en publicité était l'unique choix afin de poursuivre la mission du journal : rendre accessible l'information, susciter l'émergence d'opinions, favoriser les prises de position et les débats d'intérêt public.

Même si tous les efforts possibles de rationalisation avaient été consentis, à la fin de 1984, le glas allait bientôt sonner. Le 4 décembre parut le premier numéro hebdomadaire du journal. Son seul et unique d'ailleurs!

Il faut comprendre que la structure communautaire du journal, qui avait été jusque-là un exemple de fierté sur le plan de la propriété collective et de la prise en charge d'un milieu, fut également son talon d'Achille. La structure communautaire facilitait-elle la venue d'actifs et de capitaux de sources diverses pour relancer le journal?

Quoi qu'il en soit, le *Tout Par Tout* a tout de même joué un rôle important dans la vie sociale et culturelle du milieu. Il faut également souligner l'implication de ses artisans et les sacrifices qu'ils ont consentis, parfois rétribués, le plus souvent bénévoles : les Jean Desjardins, Robert Bilodeau, André Bilodeau, Marcel Desjardins, Jacques Bilodeau, Gilbert D'Amours, Renée Bérubé, Marie-Josée Hudon, Gilles Gaudreau, Daniel Bilodeau, Pierre Belzile, Pierre-Paul Malenfant, Robert Belzile, et tous les autres grâce auxquels le *Tout Par Tout* a fait partie de notre histoire.

Un studio de radio

Parallèlement aux activités du journal, Info-Basques a oeuvré à partir de 1981 à la réalisation d'émissions radiophoniques. Ces émissions d'information étaient enregistrées localement et diffusées sur les ondes de la radio communautaire de Rimouski, CKLE-FM.

Avec la mise en ondes de CION-FM de Rivière-du-Loup, la radio communautaire du Grand-Portage, un studio d'enregistrement était aménagé dans les locaux du journal le *Tout Par Tout*. En plus de collaborer aux bulletins de nouvelles de la station, la région produisait des émissions d'information et des émissions musicales.

Par ailleurs, la radio CJFP de Rivière-du-Loup a également exploité son propre studio à l'Hôtel de ville dans la seconde moitié des années 1980. Une émission d'une heure était alors produite à Trois-Pistoles.

Et la télévision...

Avec l'arrivée de la câblodistribution à Trois-Pistoles au milieu des années 1980, Trois-Pistoles résolvait plusieurs de ses accidents géographiques quant à la réception des ondes. Ailleurs le câble a toujours donné lieu à l'implantation de télévisions communautaires. Mais, à Trois-Pistoles, l'idée fut reprise un peu plus tard, soit au début des années 1990. Le tout a tellement fermenté qu'un deuxième groupe devançait le premier et, sous l'approbation du propriétaire du câble, des émissions télévisées apparaissaient sur le Canal 2, au début de 1994. Le tout aura duré deux ans ou presque.

Somme toute, au terme de ces 300 ans d'histoire, il n'y a plus aujourd'hui de véritables médias d'appartenance pistoloise à Trois-Pistoles. Toutes les télévisions, toutes les radios, tous les journaux peuvent être vus, entendus et lus à Trois-Pistoles. Il reste que Trois-Pistoles est un fief à qui il faut redonner son fief..

Jacques Bilodeau

8.5 *Institutions et personnalités universitaires*

Trois-Pistoles connaît depuis 1931 une authentique vie universitaire. C'est alors que l'Université Laval décide d'implanter ici sa Station biologique du Saint-Laurent. Rien comme un témoin d'alors, le Dr Stanislas Déry, pour nous en parler de façon compétente. Nous reproduisons donc dans nos pages son texte, d'abord publié dans *L'Écho des Basques* (vol. 7, 1986, p. 19-30). Par ailleurs, c'est l'inspecteur Épiphanie Litalien, alors maire de Trois-Pistoles, qui en 1933 implantait la célèbre École de langue française de Trois-Pistoles, sous la direction de l'Université Western de London, Ontario. Paul Dumas nous en dresse un important tableau historique. Pour compléter cette section, il m'a paru tout aussi indiqué d'évoquer brièvement certains personnages universitaires natifs d'ici ou qui y ont exercé leur profession.

■ *Station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles (1931-1939)*¹

Qui se rappelle la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles, une institution scientifique que l'on croyait promise à un avenir prestigieux et qui, malheureusement, n'a eu qu'une existence très éphémère ?

J'ai accepté avec grand plaisir de livrer ici des souvenirs personnels sur le sujet et, plus spécialement, sur les circonstances qui amenèrent la fondation de la station biologique et le début de ses activités.

Signalons d'abord que, au début des années trente, on comptait trois stations biologiques dans les provinces maritimes du Canada, dont celle de St. Andrews, N.B., qui était dirigée par le Dr Huntsman, biologiste de réputation internationale, avec qui mon père s'était lié d'amitié. Par contre, on ne trouvait aucune de ces stations biologiques dans



Une des nombreuses prises
à la Station Biologique.
Le Poisson Lune que nous
présentent fièrement
Robert Lindsay,
Raymond Deschesnes et
Jean-Louis Tremblay

Source : S.H.G.T.P.

la Province de Québec, ni dans l'estuaire du Saint-Laurent. On devine facilement que, dans ces circonstances, les hommes de science ne tardèrent pas à réclamer l'établissement d'une station biologique dans le Saint-Laurent. Pour ne mentionner que ceux-là, parlons de Mgr Philius Filion, supérieur du Séminaire de Québec, recteur de l'Université Laval et président fondateur de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, l'abbé Alexandre Vachon, professeur à la Faculté des sciences de l'Université Laval, mon père, le docteur David-Alexis Déry, originaire de Trois-Pistoles. Au surplus, la Société Provancher avait même, vers 1925, créé parmi ses membres un comité qui devait procéder à un inventaire sur les besoins biologiques du Saint-Laurent et recommander aux autorités gouvernementales et universitaires la création d'une telle station biologique. Je crois même me rappeler que, vers le même temps, mon père qui était très impliqué dans la Société Provancher d'histoire naturelle avait prononcé des causeries sur le sujet devant divers organismes, entre autres, devant le Club Rotary de Québec.

Parmi ceux qui avaient à coeur l'établissement d'une station biologique dans le Bas-Saint-Laurent, il y aurait lieu de mentionner aussi le Dr Georges Préfontaine de Montréal, décédé tout récemment, alors attaché à l'Institut de biologie de l'Université de Montréal et qui, au cours de ses vacances, chaque été, venait à Trois-Pistoles. Comme bien d'autres, il déplorait l'absence d'une station biologique dans le Bas-Saint-Laurent, et l'ignorance totale dans laquelle se trouvaient nos gens sur les trésors biologiques de notre beau fleuve, plus particulièrement dans la région du Saguenay. Le Dr Préfontaine, un érudit et un homme de science de réputation internationale, était apparenté par sa mère à la famille Lindsay et avait même vécu, pendant un certain temps, à Trois-Pistoles. Précisons qu'il était le cousin de notre concitoyen le capitaine Robert Lindsay.

Toujours est-il que, à l'automne de 1930, les autorités de l'Université Laval, sous la gouverne de son recteur, Mgr Philius Filion, décidaient en principe la fondation d'une station biologique du Saint-Laurent, institution qui devait être rattachée à la Faculté des sciences de l'Université Laval, et dont on ignorait encore où elle serait située.

A cette fin, au cours de l'hiver de 1931, à la demande des autorités de l'Université Laval, le Dr Déry se rendait aux États-Unis, plus spécialement à Wood's Hole, dans l'État du Massachusetts, siège de l'Institut océanographique du même nom, dont on a bien parlé récemment, puisque c'est de cet endroit qu'ont originé les recherches qui devaient permettre, d'abord de localiser l'épave du Titanic, et ensuite

d'en recueillir des photographies très révélatrices prises à plus de 10 000 pieds de la surface de l'océan Atlantique.

Vers le même temps, le Dr Déry avait eu plusieurs rencontres avec son ami le Dr Huntsman, alors directeur en chef des laboratoires biologiques fédéraux, avec qui il avait discuté de l'endroit le plus propice à l'établissement d'une telle station.

Je suis de ceux qui croient que c'est à la suggestion du Dr Huntsman, au temps où il était directeur de la station biologique fédérale de St. Andrews, N.B., qu'il fut décidé que c'est à Trois-Pistoles que serait établie la station biologique du Saint-Laurent, le Dr Huntsman basant apparemment sa recommandation sur les conditions spéciales qui prévalent à Trois-Pistoles et dans toute la région de l'embouchure du Saguenay.

Au printemps de 1931, l'Université Laval décidait que la station biologique du Saint-Laurent serait établie à Trois-Pistoles. Au surplus, l'Université se portait acquéreur d'une maison située à l'entrée du quai de Trois-Pistoles, jusqu'à ce moment-là propriété de la succession de feu J.-Alfred Bérubé, marchand de Trois-Pistoles et père de Gonzague et Émile Bérubé. Il nous paraît intéressant de signaler que cette maison, si elle n'est pas déjà centenaire, aurait été bâtie dès le début du siècle, probablement par un nommé François Lévesque, navigateur professionnel, un personnage légendaire de la région à cette époque.

Dans la même ligne de pensée, l'Université faisait également l'acquisition, toujours au quai de Trois-Pistoles, de la résidence d'été d'un M. J.-Henri Paquet de Québec qui avait passé plusieurs étés à cet endroit. Henri Paquet était alors copropriétaire, avec son frère Arthur, du théâtre Auditorium de Québec, devenu subséquemment le Capitole. Cette résidence devait être utilisée pour héberger les professeurs, les étudiants et tout le personnel de la station biologique.

Pour compléter l'installation, les autorités de l'Université Laval faisaient même construire, à proximité de la résidence des professeurs, une petite chapelle pouvant recevoir une cinquantaine de personnes.

Dès la fonte des neiges cette année-là, on commençait les transformations nécessaires aux deux immeubles que l'Université Laval venait d'acquérir au quai de Trois-Pistoles, soit les résidences Bérubé et Paquet.

Pour ce qui est de la résidence Bérubé, les travaux furent confiés à un menuisier-charpentier expert de Trois-Pistoles, Simon Lavoie, qui fut assisté dans son travail d'un autre expert menuisier-charpentier, Jean-Baptiste (John) Dumas. On commença d'abord par soulever l'é-difice pour y ajouter un étage au sous-sol et on refit tout l'intérieur.

Le sous-sol devait servir à des viviers pour garder les prises qu'on ferait en mer et le deuxième et le troisième étages devaient servir pour des laboratoires. Les transformations que l'on avait effectuées à l'édifice, suivant les plans de l'architecte J.-S. Bergeron de Québec, qui devait abriter la station biologique, étaient à ce point importantes qu'on avait même recouvert les planchers des laboratoires d'une feuille de plomb.

Cela nous amène à la fin du printemps de 1931 qui marqua le début des activités proprement dites de la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles. On devine facilement l'enthousiasme qui devait accompagner sa création dès le printemps de 1931.

Mgr Filion et l'abbé Vachon étant très anxieux de voir débiter les travaux de la station, on découvrit que, par coïncidence, nn des villégiateurs de Trois-Pistoles, le Dr Stanislas Gaudreau, père de Mme Fernande Gaudreau-Dufresne, s'absentait pour un voyage prolongé en Europe. A la demande des autorités universitaires, le Dr Gaudreau consentait à mettre à la disposition de la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles son yacht, le S.V.M.Y. Rhéa, un croiseur de 38 pieds, qui pouvait accommoder huit passagers.

Un détail à signaler, c'est que, comme il n'y avait personne de disponible, on me confia la charge de capitaine du Rhéa pour la saison de 1931.

Sauf erreur de ma part, le personnel pour le fonctionnement de la station biologique à l'été de 1931 était le suivant : l'abbé Alexandre Vachon, qui devait plus tard devenir recteur de l'Université Laval et archevêque d'Ottawa, agissait comme directeur de la station, alors que mon père, le Dr David-Alexis Déry, dentiste, était assistant-directeur. Le personnel de la station était complété par le Dr Georges Préfontaine, le Dr Joseph Risi, professeur de chimie à la Faculté des sciences de l'Université Laval à Québec, le Dr Rosario Potvin (professeur à l'Université Laval, père du Dr Laurent Potvin dont l'épouse, Colette, est la fille de feu Épiphanie Litalien, ancien inspecteur d'écoles et ex-maire de Trois-Pistoles), Jean-Louis Tremblay, professeur de chimie à la Faculté des sciences de l'Université Laval, Louis-Paul Dugas, étudiant à la même Faculté, qui, subséquemment, devenait vice-recteur de l'Université de Sherbrooke. Tous ces hommes de science et leur famille devenaient des résidants de la grève de Trois-Pistoles dès cette année-là, et quelques-uns le sont demeurés plusieurs années durant. Ajoutons les noms de Paul-Émile Fiset, étudiant en médecine et qui se proposait de se spécialiser en biologie, l'abbé Adrien Gagné, l'abbé Arthur Robitaille, botaniste et professeur au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, et le P. Asselin, professeur de sciences naturelles au Séminaire de Joliette, etc. Sans compter le personnel administratif, soit

les abbés Oscar Bergeron et Camille Morissette du Séminaire de Québec, qui agissaient comme procureur et économiste respectivement, et le signataire de ce texte, comme capitaine du vaisseau Rhéa.



Source : S.H.G.T.P.

Le coordonnateur des travaux de la station cette année-là était Jean-Louis Tremblay, dont nous avons parlé plus haut. Enfin, Jean-Baptiste (John) Dumas était celui à qui on avait recours chaque fois que se présentaient des petits problèmes locaux à solutionner.

Nous parvenions tant bien que mal à être assez actifs au cours de l'été 1931, nous permettant même plusieurs excursions entre Tadoussac et Rimouski, à bord du Rhéa, lequel on avait réussi à équiper d'un treuil de fortune que nous utilisions pour traîner un chalut au fond du fleuve en face des Escoumins et en d'autres endroits. J'ai même des souvenirs très agréables de ces petites excursions que nous faisons une couple de fois par semaine. Quant au treuil de fortune que l'on avait réussi à équiper sur le bateau, il n'était pas motorisé, il fonctionnait à force de bras. Nous avions aussi à notre disposition certaines pièces d'équipement que le Dr Huntsman nous avait prêtées, à la demande du Dr Déry.

Un détail intéressant à signaler, c'est que, dès l'été de 1931 qui marquait la première année de fonctionnement de la station biologique, celle-ci avait eu la visite de plusieurs personnages prestigieux dans le domaine des sciences. Mentionnons le Dr Kyle, de l'Université d'Édimbourg, que l'abbé Vachon avait réussi à amener à Trois-Pistoles, de même que le Dr Arthur Rousseau, alors doyen de la Faculté de médecine à l'Université Laval. Je crois me rappeler que le Dr Huntsman avait même visité la station cet été-là. On s'accordait généralement pour qualifier la station biologique du Saint-Laurent comme « l'une des plus célèbres fondations de l'Université Laval »

Est-il nécessaire de dire que, durant tout l'été de 1931, la station biologique elle-même et la résidence des prêtres bourdonnaient d'activités. L'on y constatait un va-et-vient continu de professeurs et d'étudiants de diverses Facultés des sciences de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal, et même d'autres institutions, qui étaient intéressés à venir passer quelques jours pour constater l'esprit magnifique qui animait tout le personnel et voir de quelle façon nous avions commencé nos activités avec les moyens de fortune dont nous disposions.

Nombreux sont les étudiants et les hommes de science qui sont passés par la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles au cours des saisons 1931 à 1937. Parmi ceux-là, il faut mentionner Roger Gaudry, alors étudiant en chimie à l'Université Laval, qui devint plus tard recteur de l'Université de Montréal et qui joue encore, sur le plan international, un rôle où il nous fait honneur. Sans oublier Arthur Labrie, Aristide Nadeau, Dominique Gauvin, Lucien Rinfret, le Dr Jean Pigeon, Lucien Gravel, Malcolm Vachon, Richard Bernard, les abbés Dolbec et Gagnon, etc.

Signalons ici la construction d'un bateau destiné à faire la cueillette du matériel dans les alentours de Tadoussac et du Bas-Saint-Laurent. Ce bateau fut construit aux Chantiers maritimes de Newport,



Rhode Island, du nom de John Hand. Il s'agissait d'un magnifique vaisseau de quarante-six pieds de long, à la construction duquel l'Université n'avait rien épargné et qui était équipé de tout ce qu'il y avait de plus moderne pour recueillir du matériel en mer.

Nous en sommes rendus à la saison de 1932. Signalons d'abord que l'Université Laval ne manqua pas l'occasion de célébrer dignement le lancement du navire *Laval S.M.E.* au début du printemps de 1932. Le premier commandant fut le capitaine Omer Bélanger de Rivière-Trois-Pistoles, et l'ingénieur Philippe Filion de Saint-Laurent de l'île d'Orléans.

Parmi les capitaines à commander le *Laval S.M.E.*, il faut mentionner, en plus du capitaine Omer Bélanger, deux apprentis pilotes maintenant à leur retraite, soit Paul-Émile Cloutier et André Lachance.

Le Laval S.M.E. faisant son entrée dans le port de Trois-Pistoles lors de son voyage inaugural, fin juin 1932. On aperçoit le brise-lames démolí, quelques années plus tard.

Source : S.H.G.T.P.



On devine facilement la réception sympathique que les gens de Trois-Pistoles réservèrent au *Laval S.M.E.*, quand il arriva à son port d'attache, les derniers jours de juin 1932. Je ne crois pas exagérer en disant que, durant toute la saison de 1932, chaque fois que le bateau *Laval S.M.E.* était accosté au quai de Trois-Pistoles, c'était une procession continue de gens qui étaient de passage et qui voulaient visiter et admirer ce bijou de construction navale.

Les activités de la station biologique du Saint-Laurent ne tardèrent pas à révéler aux autorités universitaires qu'une station biologique dans la région de Trois-Pistoles serait, par la force des choses, limitée dans son utilité, vu l'absence de pêcheries commerciales dans la région.

Au surplus, il faut se rappeler qu'en 1936 le Québec s'était doté d'un nouveau gouvernement et que l'un de ses ministres les plus influents n'était nul autre que Camille Pouliot, ministre des Pêcheries et député d'un comté de la Gaspésie. Ceci explique probablement la déci-

sion des autorités de l'Université Laval de diminuer les activités de la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles et de s'associer graduellement à celles d'une autre station biologique de beaucoup plus d'envergure que le gouvernement décidait de construire à Grande-Rivière, apparemment sur les recommandations de M. Pouliot.

C'est ce qui amena l'Université Laval, dès 1937, à songer à fermer la station biologique de Trois-Pistoles et à déménager une partie de l'équipement et du personnel à Grande-Rivière, où l'on était à compléter l'installation d'une autre station biologique.

A cette fin, probablement au cours des étés 1937-1938, le *Laval S.M.E.* diminue de beaucoup ses activités dans la région de Trois-Pistoles pour aller travailler davantage dans la Baie des Chaleurs et sur les côtes de la Gaspésie.

Point n'est besoin d'insister sur la déception qui s'empara de tous les gens de Trois-Pistoles de voir diminuer les activités à leur station biologique et de constater le départ d'une partie du personnel pour Grande-Rivière.

Durant sa courte existence, la station biologique du Saint-Laurent avait publié un rapport annuel de ses activités, qui comportait les résultats d'études effectuées à la Station.

La station biologique du Saint-Laurent est donc disparue définitivement de Trois-Pistoles depuis le printemps de 1940.

Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui ?

La maison qui abritait la station biologique est encore à Trois-Pistoles, propriété de Rodrigue Pelletier qui y passe l'été. La résidence des professeurs et du personnel est maintenant la propriété de Mme Juliette Pelletier-Émond qui l'habite l'été.

Quant à la petite chapelle, elle a été démantelée vers 1943, transportée à Québec par camion et reconstruite à Maizerets, en banlieue

Petite chapelle sur son site d'origine.
Source : S.H.G.T.P.





de Québec, où l'on s'en sert pour une colonie de vacances, propriété du Séminaire de Québec.

Pour ce qui est du *Laval S.M.E.*, l'Université Laval le vendait en 1944 à la marine canadienne qui s'en servit à divers usages dans les ports d'Halifax et de Saint-Jean de Terre-Neuve pendant la guerre.

Quelle ne fut pas ma surprise quand, vers 1945, alors que j'étais officier dans la marine canadienne, j'aperçois tout à coup une magnifique vedette, toute peinte de gris, et qui vient nous apporter le courrier, à l'endroit où nous étions à l'ancre. Quelques minutes me suffirent pour reconnaître l'ancien *Laval S.M.E.*

Le *Laval S.M.E.* était vendu par la marine canadienne en 1947 à un nommé Francis Joseph Bagg, un pêcheur de Baie-des-Isles à Terre-Neuve. Enfin, pour clore ce chapitre sur une note tragique, précisons que le *Laval S.M.E.* brûlait à son port d'attache le 18 avril 1950.

Je conserve précieusement plusieurs photographies, témoins de cette époque de la station biologique. Je conserve aussi jalousement des photos qui nous permettent de constater que plusieurs jeunes étudiants pistolois d'alors ont agi comme « matelots » sur le *Laval S.M.E.* Pour ne nommer que ceux-ci : Raymond Deschênes, Aubin Morin, Laurent Létourneau, Rodolphe Boucher, Armand Lévesque, Gaston Rousseau qui devait faire carrière comme pilote du Saint-Laurent (Québec-Les Escoumins).

Un autre document que je suis fier de posséder, c'est l'original d'une mosaïque des dirigeants et du personnel de la station biologique du Saint-Laurent, lors du début des activités en 1931.

Je ne serais aucunement surpris que, encore aujourd'hui, on trouve dans quelques coins cachés de la Faculté des sciences de l'Université Laval ou de la station biologique de Grande-Rivière des spécimens ou des captures effectuées par le personnel de la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles.

Qui nous dit aussi que dans ces mêmes endroits ne sont pas conservés les résultats de recherches et d'expériences effectuées à la station biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles, au temps où cette organisation promettait d'être un fleuron à la gloire de l'Université Laval et de Trois-Pistoles?

En terminant, je m'en voudrais de ne pas exprimer ma reconnaissance à trois collaboratrices : Yvette J.-D'Amours, Ginette Michaud et Louise Dumas, qui m'ont assisté d'abord dans mes recherches et ensuite dans la rédaction de cet écrit. Leur aide précieuse a simplifié beaucoup mon travail.

Stanislas Déry, c.r., coroner à la retraite

■ *École de langue française de Trois-Pistoles*

« La grande valeur des cours d'été de Trois-Pistoles, c'est la façon dont ils lient plus étroitement les peuples du Canada »

(Le T. H. Louis Saint-Laurent, 7 mars 1951)

En 1997, une institution bien ancrée au coeur de Trois-Pistoles fête son 65^e anniversaire de fondation. Il s'agit de l'École de langue française de Trois-Pistoles ou, comme on les appelait, les Cours d'été.

The University of Western Ontario

La fondation, en 1863, du Huron College, école de théologie anglicane, est à l'origine de cette université située à London, Ontario. En effet, c'est en 1878, sous le nom de Western University of London, que The University of Western Ontario voit le jour.



University College :
Un des bâtiments
originaux du campus et
le symbole de The
University of Western
Ontario.

Source : Paul Dumas.

En 1881, les premiers cours de lettres sont dispensés aux étudiants. Une école de médecine est fondée, en 1882, par un groupe de médecins de London; elle deviendra une faculté en 1913.

À partir de 1908, l'expansion de Western est constante. En effet, c'est à cette époque qu'elle devient non confessionnelle.

De nombreux collèges se sont affiliés à l'université au fil des ans. Il y a le Brescia College, collège catholique fondé par les Ursulines en 1919; l'Assumption College de Windsor devenu, depuis, l'Université de Windsor; le Waterloo College of Arts qui est aujourd'hui l'Université Wilfrid Laurier (la faculté des sciences du Waterloo College of Arts est devenue l'université de Waterloo); et finalement, le séminaire du St. Peter's College de London s'affilie à Western en 1939 et devient, par la suite, King's College. Les collèges Huron, Brescia et King's font maintenant partie intégrante de l'université.

L'architecture des édifices originaux du campus, dont le plus ancien est University College, est de style gothique moderne. Quant aux nouveaux bâtiments, ils furent construits de manière à s'harmoniser avec ce style architectural.

The University of Western Ontario fut l'un des premiers établissements scolaires à offrir, à une clientèle anglophone, des cours de français intensifs dès l'été 1933, soit ceux de Trois-Pistoles.

L'École, ses débuts, son histoire



Dr William Sherwood Fox
(1878-1967).

Source : Corporation de l'École de
langue française de Trois-Pistoles.

Un soir de mai 1933, Épiphan Litalien (1889-1964), alors maire de Trois-Pistoles et inspecteur régional pour le département de l'Instruction publique, reçoit une visite qui allait marquer l'histoire pistoloise. Ce soir-là, Melvin E. Basset (c. 1890-1942) et Herbert E. Jenkin (c. 1892-1965), qui détestait que l'on ajoute un « s » à la fin de son nom, se présentent à M. Litalien, munis d'une lettre d'introduction de l'abbé Alexandre Vachon, directeur de la Station biologique de Trois-Pistoles. Ils lui exposèrent alors l'idée d'implanter à Trois-Pistoles des cours d'été de français pour étudiants anglophones. D'où leur venait cette idée? Un petit retour en arrière s'impose afin d'en connaître l'origine.

L'idée d'établir une école d'immersion française revient au Dr William Sherwood Fox (1878-1967). M. Fox, qui compte parmi ses ancêtres des Canadiens français, caressait depuis ses jeunes années le rêve d'établir, dans un milieu uniquement francophone, des cours d'été où de jeunes anglophones pourraient apprendre le français et connaître la culture canadienne-française.

Durant l'été de 1900, après sa graduation de l'Université McMaster, il visite le Québec avec un confrère d'université, monsieur Jacob Nicole. Durant ce voyage, il a l'occasion d'acquérir une plus grande

facilité dans l'utilisation de la langue française. C'est à ce moment qu'il prend la résolution de faire bénéficier d'autres personnes de ce qui l'a séduit durant ce voyage.

Son premier contact avec notre région, il le doit encore à son grand ami Nicole. En 1927, il viennent tous les deux à Saint-Simon pêcher au Club Feuille d'Érable où, paraît-il, il « eut succès extraordinaire »¹. Et en passant par Trois-Pistoles, il y voit le lieu idéal pour concrétiser son rêve de jeunesse. Mais les circonstances ne lui permettent pas de le réaliser dans l'immédiat.

À l'été de 1930, il passe encore une partie de ses vacances dans le bas du fleuve. C'est grâce à ce voyage qu'il acquiert « la conviction que l'école d'été de Western pour le français devrait être sur la rive sud à une grande distance en aval de la capitale provinciale »² [traduction].

De retour à London, M. Fox fait face à certaines résistances de la part de quelques membres de l'université; n'oublions pas que nous sommes en pleine crise économique. Pour régler ce problème, il fait appel à un groupe de médecins canadiens-français du comté d'Essex, tous anciens gradués de Western. Il explique que son objectif est de permettre à Western de contribuer à la compréhension nationale. Il suggère à ces médecins qu'une contribution de leur part permettrait de défrayer les dépenses d'exploration afin de découvrir le lieu répondant le plus à ses attentes. Un chèque de 500 \$ lui parvient peu de temps après.



Dr Herbert E. Jenkin et
le Dr Melvin Basset
(C. 1890-1942).

Source : *École de langue française
de Trois-Pistoles.*

Les craintes se dissipent alors, et M. Fox choisit pour sa mission d'exploration deux hommes de confiance. Il s'agit du directeur du département de langues romanes, le professeur Melvin E. Basset, et de son assistant, le professeur Herbert E. Jenkin.

Munis des recommandations de M. Fox, nos deux éclaireurs se mettent en route. Dans ses directives, M. Fox exprime certains éléments essentiels, absents des programmes d'autres écoles. Ainsi que le plus important, soit le fait que les étudiants devraient habiter dans des familles francophones.

Ils visitent les localités de Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Trois-Pistoles, Saint-Simon de Rimouski et finalement Rimouski.

Revenons à cette soirée de mai 1933 où furent tracés les premiers jalons de ce qui allait devenir une institution à Trois-Pistoles. Après l'exposé de nos deux prospecteurs, M. Litalien et son épouse acceptent de participer à ce projet avec un enthousiasme qui ne se démentit jamais.

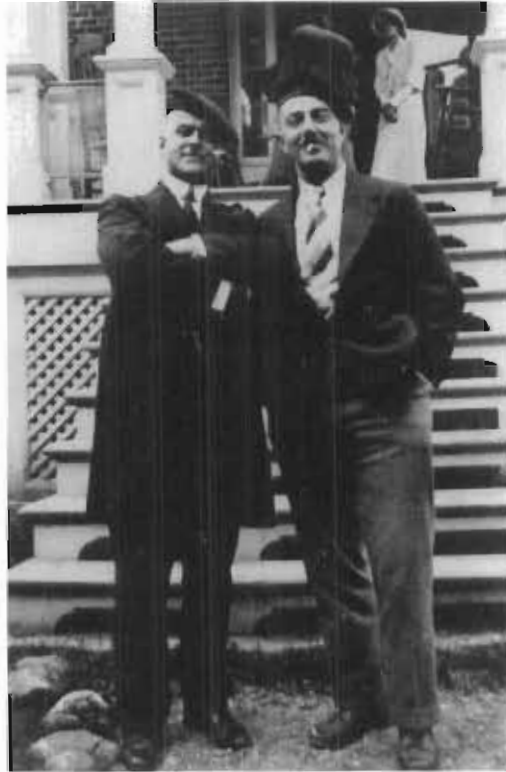
Monsieur Litalien avait déjà connu une telle expérience. En effet, en 1928, M. Taft, frère de l'ancien président des États-Unis, le principal d'une école américaine de Watertown, N.Y., plaça à Trois-Pistoles quelques-uns de ses élèves désireux de se perfectionner dans notre langue. M. Litalien leur donnait quotidiennement deux heures d'enseignement, en plus de leur offrir chambre et pension. Cette expérience se répéta en 1929 et en 1930. Notons que nous ne pouvons voir de relation entre ces cours et ceux que le Dr Fox voulait mettre sur pied à Trois-Pistoles.

Dès leur retour, ils remettent leur rapport : tout compte fait, Trois-Pistoles est l'endroit idéal. Cette ville leur offre tout ce que M. Fox souhaite et même plus. Entre autres, un milieu exclusivement francophone, la présence du chemin de fer et un climat fortifiant et bon pour la santé.

Suite à l'approbation de Western, madame Litalien voit au logement du premier groupe d'étudiants. Un petit problème se pose dès le début. Les hôtes, de qui elle espérait une grande collaboration, se montrent réticentes, du moins au début, du fait que leurs enfants entreraient en contact avec des personnes non-catholiques et parlant une langue étrangère. Leurs craintes se dissipèrent suite à l'intervention du chanoine Louis Côté, curé de l'époque. Ce dernier était favorable à ce projet.

Le 31 mai 1933, The University of Western Ontario décide d'établir son école d'été de français à Trois-Pistoles du 3 juillet au 25 août, pour un total de huit semaines. L'école sera sous la supervision des professeurs Jenkin et Basset. M. Jenkin, « Jenk » comme il se faisait appeler

familièrement, sera aussi responsable de l'enseignement et son salaire sera approximativement de 140 \$. De plus, le Dr Fox le nommera directeur de la French Immersion School, poste qu'il occupera jusqu'en 1959. En cette première session, M. Jenkin sera assisté, dans son poste de directeur, d'un comité administratif composé du professeur Bassett, du Dr Fox, du Dr Kingston et du Dr Neville.



Dr Epiphane Litalien
(1889-1964)
et le Dr Herbert E. Jenkin
(1892-1965).

Source : *Colette Litalien-Pokorn*.

Vingt-six étudiants s'inscrivent à cette première session, alors que l'université en espérait une douzaine. Toutes les provinces canadiennes étaient alors représentées. Ces étudiants auront à déboursier eux-mêmes tous les frais rattachés à ces cours. Les frais de scolarité sont fixés à 10,00 \$. Quant aux frais de pension et d'hébergement, ils sont de 6,00 \$ par semaine. En plus des cours offerts à Trois-Pistoles, l'université offrira aussi, durant l'été de 1933, des cours de français à University College, sur son campus de London. Alfred Petrie, qui reviendra en 1934, faisait partie de ce premier contingent d'étudiants. Pour lui, l'expérience pistoloise « fut un point crucial » [traduction] dans sa vie.

À la date prévue pour leur arrivée, vers les 14 h, une demi-douzaine d'étudiants arrivèrent sur le « local », les autres étant arrivés en voiture. Dès leur arrivée, M. Litalien les reçoit et les dirige vers leur famille d'accueil.

Étudiants de la 1ère session
(1933) en compagnie
d'Épiphané Litalien.
Nous reconnaissons :
Marian McColl,
Margaret Escott-Beal,
Alfred Petrie,
Margaret McKellar;
Mary Barnes, Kathleen Milligan,
Madeleine Roddick,
Gordon Crozier;
Irene Bebensee, Ruby Hamlyn,
Leah Jones, Iva McMullen,
Angela Kerr, Ruby Stauffer,
Albert Bartley, John Holmes,
Dons Padden, Larry McCabe,
Elizabeth McCabe,
John Peckham,
Marian McGrath.

*Source : École de langue
française de Trois-Pistoles.*



Les cours se donnent au couvent des Soeurs de Jésus-Marie, et cela jusqu'en 1953. Les étudiants ont deux heures de classe le matin, chaque jour, à l'exception du dimanche. Pour leur permettre de profiter de la marée haute, les cours sont parfois reportés en après-midi. Habituellement, durant cette période, les étudiants ont l'occasion d'améliorer leur français par des contacts avec la population et par des activités moins scolaires. Le soir, les familles d'accueil organisent différentes activités.

L'université préconise, pour son enseignement à Trois-Pistoles, la conversation en français. La théorie fait place à la pratique. On donne des cours de phonétique, de diction, de composition orale. Il se donne aussi des dictées afin d'exercer et de former l'oreille.

Dans une lettre du 28 février 1934, M. Litalien résume fort bien les progrès réalisés et l'atmosphère de cette première session :

J'imagine que les résultats obtenus ici par les étudiants de l'été dernier ont pesé dans la balance en faveur de la continuation des cours, ce dont je ne suis nullement surpris car j'ai été à même de suivre, depuis le jour de l'arrivée à celui du départ, les progrès réalisés par le groupe, progrès qui ont dépassé nos espérances. Au cours des premières

conversations en français, il fallait parler bien lentement, très lentement même en martelant chaque syllabe et ensuite... attendre la réponse qui le plus souvent n'était faite qu'après bien des hésitations. À la fin des cours il n'en était plus ainsi, les hésitations étaient moins fréquentes et il y avait des progrès sensibles dans la prononciation et surtout on nous comprenait bien lorsque nous parlions.

Les récréations et les veillées en famille, toujours agrémentées de chants canadiens du bon vieux temps, n'ont pas été non plus étrangères aux résultats obtenus. (...) Puis, à mesure que passaient les jours, les relations entre Londoniens et Pistoliens (sic) devenaient plus intimes, les liens d'une véritable amitié s'établissaient et voilà pourquoi des larmes furent versées de part et d'autre lorsque sonna l'heure du départ³.

Le succès de la première session fut tel que quarante et un étudiants s'inscrivaient pour la deuxième session en 1934.

En 1935, le fondateur, le Dr Sherwood Fox, visite sa création et prend part aux cérémonies de clôture qui eurent lieu le 28 août.

À partir de 1938, lors de la cérémonie de clôture, des coupes sont remises aux plus méritants. Cette pratique se perpétue toujours.

En 1941, les cours d'anglais sont fondés.

Je me permets d'apporter, ici, une petite précision. Il serait très intéressant de raconter l'histoire de l'École année après année mais l'espace étant limité, je me limiterai aux faits les plus significatifs.

Le dixième anniversaire de fondation des cours d'été fut marqué par un événement inattendu. Charles Dollard, de la Fondation Carnegie de New-York, fut tellement impressionné par l'École qu'il recommanda à la fondation d'octroyer des bourses afin de permettre à des étudiants d'universités des différentes provinces du Canada de pouvoir suivre les cours de français ou d'anglais à Trois-Pistoles. Ces bourses, au nombre de 26, totalisaient un montant de 2 500 \$ annuellement. Elles furent remises de 1943 à 1947.

En 1944 et 1945, le gouvernement ontarien envoie des groupes de professeurs de français, à Trois-Pistoles, dans le but de perfectionner leurs connaissances de la langue française.

Un changement important se produit en 1946 ou 1947. Le nombre de semaines allouées pour une session passe à sept au lieu de huit semaines.

En 1949, un nouveau cours se donne à Trois-Pistoles. Il s'agit des cours bilingues de peinture.

À partir de 1953, les religieuses de Jésus-Marie ne peuvent plus accueillir les étudiants dans leurs locaux du couvent et les cours déménagent à l'école Notre-Dame-des-Neiges. Jusqu'en 1956, les céré-

monies d'ouverture et de fermeture se tiennent dans la grande salle de cette école au lieu de celle du couvent.

Au début des années cinquante, vu le nombre croissant d'étudiants, l'École embauche plus de professeurs. Ceux-ci logent à la Grève Fatima dans ce qu'on nomme « le rond des professeurs ». Ce lieu sera durant de longues années leur résidence estivale.

Le 21 août 1957, on fête le 25^e anniversaire de fondation de l'École au Centre paroissial. Cette salle devient, jusqu'en 1970, le lieu où se tiennent les cérémonies d'ouverture et de clôture des cours d'été.

Après vingt-sept années de loyaux services, le Dr Jenkin prend sa retraite comme directeur après la session de 1959. De 1950 à cette date, son bureau était à l'Hôtel Manoir. Il était, pour reprendre les mots de son successeur, « admiré par la communauté, vénéré par le personnel et aimé de ses étudiants. » Son successeur est Théophile Casaubon, professeur à l'École.

Le règne de M. Casaubon sera marqué par quelques changements d'importance. En effet, en 1962, face à la demande des étudiants et pour rester compétitif vis-à-vis les autres écoles de langues, la durée des sessions passe de sept à six semaines. Les étudiants désiraient avoir au moins deux semaines de vacances avant de recommencer l'université. Cette décision s'avéra bien fondée car dès 1967 le gouvernement accorde de l'argent à l'École pour une durée de six semaines. De plus, son bureau se déplace à l'École Notre-Dame-des-Neiges où il demeurera jusqu'en 1967.

Durant le mandat de son mari, Mme Casaubon se fait un devoir de recevoir, chaque été, toutes les familles d'accueil pour un thé l'après-midi.

Les années soixante sont des plus éprouvantes, au niveau émotionnel, pour l'école de langue. Entre 1964 et 1967, elle voit disparaître trois de ses fondateurs. Le Dr Litalien décède en 1964, suivi du Dr Jenkin en 1965 et finalement en 1967 c'est au tour du Dr Fox de nous quitter.

Après dix-sept années de service, M. Casaubon abandonne l'École pour devenir assistant du doyen au Althouse College de The University of Western Ontario. Il revient, à l'occasion, donner des conférences aux étudiants durant la saison estivale et aussi avec d'autres groupes durant l'hiver.

De 1967 à 1970, Frederic Harper devient directeur. Depuis 1969, les cours ont lieu du lundi au vendredi inclusivement. Les étudiants peuvent alors profiter d'une fin de semaine complète. C'est durant ces années que l'École commence à développer son excellent programme

culturel.

De 1968 à 1970, la direction et les cours déménagent leurs pénates à l'École Litalien.

À partir de 1971, Gilles Gagnon occupe le poste de directeur et il le sera jusqu'en 1973. Durant son mandat, plusieurs changements se produisent au hénéfice de l'École. À partir de 1971, toutes les activités se déroulent à la Polyvalente de Trois-Pistoles. De plus, des animateurs sont engagés à partir de 1972. Ceux-ci sont chargés d'organiser des mini-excursions et de diriger des groupes de conversation. Leur rôle s'intensifiera au fil du temps.

Par contre l'événement crucial se produit en 1971. C'est à ce moment qu'est créé, par le Département national du Secrétariat d'État (actuellement Patrimoine Canada), le programme national de bourses pour les cours de langue seconde. La gestion de ce programme est confiée au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). L'École de Trois-Pistoles en bénéficie dès le début. Le tableau suivant permet de voir le nombre de bourses versées pour les étudiants désirant venir à Trois-Pistoles.

Année	1971	1981	1986	1991	1994	1996
Bourses	148	286	330	337	365	340

Source : Carmen Gauthier, secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

En 1972, c'est la fin de l'école de peinture, après vingt-quatre sessions.

M. Gagnon prend une année pour aller étudier en Europe, en 1973, et c'est Wilfrid Parisien, un professeur pour les cours d'anglais, qui le remplace à la direction de l'École.

Par la suite, de 1974 à 1976 et en 1978, la direction est confiée à Félix Atance. En 1976, l'université décide d'ajouter une deuxième session : l'intersession ou session de printemps. Celle-ci se déroule du 10 mai au 18 juin et 96 étudiants universitaires s'inscrivent. Cette nouvelle session accroît la popularité de l'École.

En 1977, l'université crée la nouvelle faculté de l'éducation permanente (Part-Time & Continuing Education), à laquelle appartient l'École depuis le printemps 1978.

M. Atance prend une année sabbatique en 1977 et l'intérim est confié à deux professeurs d'expérience. Au printemps, il s'agit de Marielle Belzile et, à l'été, la direction est confiée à Gabriel Gagnon.

John Metford devient directeur de l'École en 1979 et le demeure jusqu'en 1984. C'est sous son mandat que se déroule un événement de la plus haute importance dans l'histoire de l'École de langue française de Trois-Pistoles. Cette institution pistoloise célèbre, en 1982, son cinquantième anniversaire de fondation.

Ces fêtes se déroulent du 11 au 15 août inclusivement. De nombreuses activités sont organisées. Une soirée retrouvailles permet à d'anciens étudiants et membres du personnel de reprendre contact. Claude Léveillée et Pauline Julien offrent deux spectacles d'une qualité remarquable. Une exposition regroupant des oeuvres de Louise Dumas, Claude Dumont, Anne-Marie Leduc-Guérin, Pauline Veilleux, Hendrikus Bervoets, Alan Dayton et Wanda Sawicki-Kutac, se tient du 23 juin au 25 juillet à la McIntosh Gallery sur le campus universitaire de London. Cette exposition d'artistes de grand talent sera aussi présentée à la Polyvalente de Trois-Pistoles du 6 au 18 août.

De plus, une cérémonie des plus importantes se tient à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. Le dimanche 15 août 1982, c'est la Collation des grades. The University of Western Ontario remet des doctorats honorifiques en droit (*honoris causa*) à trois personnalités canadiennes qui se sont illustrées à la mise en oeuvre ou au développement du bilinguisme et du biculturalisme. Il s'agit de Gabrielle Léger, de Gérard-E. Pelletier et de Théophile Casaubon. Pour la première fois de son histoire, cette cérémonie a lieu à l'extérieur du campus londonien.

L'Université en profite pour remettre un certificat de mérite à un certain nombre d'organismes pistolois et d'individus, entre autres à des dames-hôtes, dont l'apport a été particulièrement significatif tant par sa qualité que par sa durée.

David Reed remplace M. Metford au poste de directeur de 1985 à 1988.

De 1988 à 1992, Jean-Paul Brunet est directeur en poste à London. En 1989, Maurice Vaney est nommé pour occuper la même fonction mais à Trois-Pistoles. C'est la première fois qu'un résidant de Trois-Pistoles est nommé à ce poste.

En 1989, l'École instaure une troisième session de cours. Elle se déroule du 13 février au 24 mars et sept étudiants s'inscrivent. Elle s'adresse à de jeunes étudiants venant de terminer leur secondaire dans une école fonctionnant selon un calendrier trimestriel et désirant acquérir des crédits universitaires. Aucune bourse n'est offerte pour cette session. L'Université répète cette expérience en 1990 et 1991, mais elle doit l'abandonner faute d'inscription. En 1990, l'École adopte son nom actuel.

Les Directeurs de l'École de langue française de Trois-Pistoles :

Dr Herbert E. Jenkin (1933 à 1959);
 Théophile Casaubon (1960 à 1967);
 Frédéric Harper (1967 à 1970),
 Gilles Gagnon (1970 à 1972);
 Wilfrid Parisien (1973),
 Félix Atance (1973 à 1976 et 1978);
 Marielle Belzile (printemps 1977);
 Gabriel Gagnon (été 1977);
 John Metford (1979 à 1984);
 David Reed (1985 à 1988);
 Jean-Paul Brunet (1988 à 1992) et
 Maunce Vaney (1989 à nos jours).

Source : Corporation de l'École de langue française de Trois-Pistoles.



À partir de 1992, M. Vaney occupe seul le poste de directeur et il est assisté de Maryanne Giangregorio.

En 1995, le nombre de semaines pour une session est réduit à cinq, suite à une décision de la part du Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada) qui réduit les bourses pour les cours de langue à cinq semaines.

La clientèle de l'École se diversifie énormément depuis quelques années. En effet, de plus en plus d'étudiants sont d'origine asiatique, sud-américaine et caribéenne, ou originaires du Moyen-Orient, de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est. Cela vient s'ajouter au multiculturalisme canadien auquel elle était habituée.

Depuis quelques années, l'École commence à diversifier son marché. Elle offre des cours de français sur mesure à des compagnies, des semaines intensives à des personnes désirant rafraîchir leur connaissance du français et des semaines préparatoires avant le début des sessions pour des étudiants débutants en langue française. Elle recrute aussi une clientèle aux États-Unis, au Mexique et même en Angleterre.

La Corporation de l'École de langue française de Trois-Pistoles

La distance entre London et Trois-Pistoles étant considérable, The University of Western Ontario devait pouvoir compter sur une équipe

locale à laquelle elle pourrait facilement se référer pour l'accueil des étudiants, l'hébergement, la location des locaux et pour toute autre question courante.

C'est pour répondre à ce besoin que, dès 1935, un comité consultatif était formé. Ce premier comité se composait de huit personnes, tous des notables de la ville. Il s'agissait de l'inspecteur régional Épiphané Litalien, en tant que président; du notaire Eugène Boucher, comme secrétaire-trésorier; de Louis-Philippe Breton, de Jean-Baptiste Deschênes, du Dr Octave Lacroix, de Willy Lindsay, de René Rioux et du notaire J.-Hervé Rousseau, ce dernier se faisant toujours un devoir et un plaisir de diriger sa fanfare à l'arrivée des étudiants.



Photo de groupe incluant les étudiants de la 64^e session des cours de français, ceux de la 56^e session de cours d'anglais ainsi que le personnel de l'École de langue française de Trois-Pistoles.

Source : Paul Dumas.
Photo : Studio Gil.

Peu d'informations précises nous sont parvenues concernant ce comité consultatif qui fut actif jusqu'au moment de son remplacement par la Corporation des cours d'été en 1968. Les informations que nous possédons nous proviennent des brochures remises aux étudiants chaque année depuis 1934. D'ailleurs, il ne s'agit que des noms des membres. Pour décrire ce comité, je me suis fié à cette source un peu imprécise.

M. Litalien en restera le président jusqu'au moment de son décès en décembre 1964. Au fil des années, ce comité regroupe de plus en plus de personnes intéressées aux cours d'été. Vers 1948-49, la responsable des familles d'accueil, madame Louis-Ernest Dionne, se joint à ce comité.

Dans l'ensemble, ce comité voyait au bon fonctionnement de certaines activités organisées durant les sessions de cours. Entre autres, il s'occupait de l'accueil des étudiants et du personnel, du placement des étudiants chez les familles d'accueil, d'aider le personnel à se loger. De plus, il organisait des réceptions protocolaires lors de la visite de dignitaires à Trois-Pistoles. Ajoutons que la présence des membres du comité était requise lors des cérémonies d'ouverture et de fermeture des cours.

À partir de 1954, un comité consultatif adjoint est formé. Ce comité se composait d'une vingtaine de personnes et jouait à peu près le même rôle que le comité consultatif. J.-Ernest Allard en assure la présidence jusqu'en 1966, date à laquelle François Côté prend la relève.

1968 marque une étape importante dans l'histoire de la corporation. En effet, c'est le 14 février 1968 que la corporation reçoit ses lettres patentes sous le nom « Les Cours d'Été de Trois-Pistoles Inc. ». L'enregistrement s'effectue le 1^{er} avril 1968.

La corporation remplace officiellement le comité consultatif le 30 juillet 1968. L'exécutif se compose de François Côté, président; de Léon D'Amours, vice-président; de Émilio Fortin, trésorier; de Élisée Rioux, secrétaire; de Mme Louis-Ernest Dionne et du Dr Raymond D'Anjou, directeurs.

La Corporation conserve le même rôle mais de nouveaux mandats s'ajoutent. Entre autres, augmenter la visibilité de l'École en produisant un dépliant publicitaire en 1970. En avril 1972, elle présente au gouvernement fédéral un mémoire d'une douzaine de pages intitulé : « *Mémoire présenté au gouvernement fédéral afin d'obtenir le statut d'école nationale* ».

À partir du début des années '70, certains groupes d'étudiants viennent à Trois-Pistoles durant la saison hivernale, pour perfectionner leur connaissance du français. Théophile Casaubon accompagne, de 1972 à 1982, des étudiants de la faculté d'éducation de The University of Western Ontario. Durant leur séjour à Trois-Pistoles d'une durée de deux semaines, ils enseignent dans les classes des écoles primaires avec des « professeurs-modèles », pour reprendre les mots de M. Casaubon. Un autre professeur de l'École de langue, Carl Theodore, professeur à l'école de pédagogie de l'Université de Toronto, vient lui aussi avec des groupes d'étudiants, pour une durée d'une semaine, qui habitent dans des familles. Ces étudiants étaient ici pour apprendre à enseigner et voir ce qu'est une école totalement française, mais sans faire d'enseignement.

D'autres groupes viennent aussi à Trois-Pistoles, comme le College Brown de Toronto qui envoie ici, durant plusieurs années, des hôtessees de l'air intéressées à perfectionner leur français. Certains autres se composent de fonctionnaires gouvernementaux. En 1973, 173 étudiants, répartis en six groupes, viennent à Trois-Pistoles. Ce nombre correspond aux étudiants d'une session régulière. La Corporation doit donc voir à les loger et à trouver les professeurs prêts à les accueillir dans leur classe.

Après dix années de service au sein du comité consultatif et de la Corporation, François Côté cède, en 1978, la présidence à Claude Dumont qui l'occupera jusqu'en 1981.

En 1982, sous la présidence de Charles Pelletier, l'École fête son jubilé d'or. La Corporation doit donc s'impliquer activement dans l'organisation de ces fêtes qui s'avèrent majestueuses.

M. Pelletier est remplacé par Ghislain Bélanger, de 1988 à 1990, cédant sa place à Michel Miousse. Depuis 1991, Pierre Beaulieu occupe ce poste.

La ville de Trois-Pistoles accorde, à compter de 1987, un support direct à la Corporation en rendant disponible, à temps partiel, Michel Rioux du services des loisirs. M. Rioux agit à titre de coordonnateur au sein de la Corporation. Celui-ci, avec la collaboration du directeur de l'École, s'affaire activement au développement des services pour l'École et des marchés possibles.

Cette disponibilité d'une personne permet de voir au suivi régulier des dossiers, de dynamiser le milieu pistolois, d'augmenter la visibilité de l'École, d'être à l'affût des subventions accordées et de promouvoir les avantages de notre École.

De plus, la Corporation se dote d'un plan stratégique de développement dont l'objectif est de : « Permettre un développement durable de l'enseignement des langues à Trois-Pistoles, ce qui implique de :

1. Mieux répondre aux besoins de la clientèle et l'augmenter de façon significative;
2. Développer une vision d'affaires entre The University of Western Ontario et la Corporation de l'École de langues;
3. Développer de nouvelles alliances stratégiques afin de percer de nouveaux marchés à prioriser¹. »

Déjà des résultats concrets de cette stratégie d'alliance se font sentir. En effet, l'École de langue française de Trois-Pistoles crée un nouveau partenariat avec d'autres universités entre autres aux États-Unis (University College de Buffalo), au Mexique (Université Nationale

Autonome du Mexique et avec d'autres universités mexicaines) et en Angleterre (University of Manchester Institute of Science and Technology).

La Corporation offre aussi, depuis quelque temps, des cours d'anglais adaptés aux besoins de sa clientèle. En effet, les entreprises de services de la région peuvent bénéficier de cours faits sur mesure pour eux. De plus, les jeunes enfants peuvent suivre, durant la saison estivale, des cours d'anglais faits spécialement pour leur donner une base dans cette langue.

Tout compte fait, on peut dire que la corporation respecte le but fixé il y a plus de soixante ans par le comité consultatif : favoriser l'expansion de l'École de langue française.

Les présidents de La Corporation de l'École de langue française de Trois-Pistoles :

J.-E. Allard (1957 à 1966),
François Côté (1967 à 1978),
Claude Dumont (1978 à 1981),
Charles-Eugène Pelleuier (1981 à 1988),
Ghislain Bélanger (1988-1989),
Michel Mousse (1990-1991),
Pierre Beaulieu (1991 à nos jours).

Source : Corporation de l'École de langue française de Trois-Pistoles.



Familles d'accueil et logement

Un des atouts majeurs de notre École est que les étudiants résident dans des familles durant leur séjour à Trois-Pistoles. Il s'agit d'un avantage qui leur permet de mieux se familiariser avec notre langue et notre culture.

C'est Mme Épiphanie Litalien qui, la première, eut la charge de recruter des familles d'accueil capables d'héberger des étudiants anglophones. En 1933, chaque famille ne recevait qu'un étudiant. Parmi les premières, nous retrouvons, entre autres, Mmes Joseph Renouf, Frédéric Michaud, Anatole Rioux, René Rioux, Mathias Michaud et Louis-Ernest Dionne.



Mme Louis-Ernest Dionne
recevant son diplôme
en 1978.

Source :
Chislaine Dionne-Bézule.

À partir des années quarante, Mme Louis-Ernest Dionne prend en charge le recrutement des familles d'accueil. Elle devait communiquer avec celles qu'elle avait ciblées, les rencontrer et visiter leur demeure.

Mme Dionne, en plus d'en être responsable, agit à titre de dame-hôtesse de 1933 à 1962. Je me permets ici de parler un peu plus de cette dame exceptionnelle.

En 1933, lorsqu'elle accepta de prendre une étudiante, Margaret Escott-Beal, Mme Dionne avait déjà sept enfants et un autre en route. Durant les trente années où elle fut dame-hôtesse, sa maison fut un lieu de rassemblement où l'on mangeait, conversait et chantait dans la langue de Molière. Sa demeure était toujours pleine. En plus de sa famille et des étudiants anglophones, elle se permettait de prendre d'autres pensionnaires pour la saison estivale.

En 1948, Mme Dionne devait préparer et servir cinquante-six repas trois fois par jour. Toute sa famille participait à la tâche. Jean-Yves Gosselin, lanceur pour le club de base-ball de Trois-Pistoles, se plaisait à dire : « Je n'ai jamais vu autant d'ouvrage fait par si peu de monde en si peu de temps⁵ ».

Pour elle, les cours d'été de The University of Western Ontario furent « sa raison d'être, sa raison de servir son pays, sa race et son Dieu, sa joie de participer à la grande cause du biculturalisme. »⁶ C'est pour tout cela qu'elle devint docteur en droit « honoris causa » de The University of Western Ontario en 1978.

À partir de 1954, une pénurie de familles d'accueil oblige la direction de l'École à loger les étudiants ailleurs que dans des familles. Elle décide donc de loger certains étudiants à l'hôtel Manoir. Quelques-uns y prennent leur repas tandis que d'autres ne font qu'y dormir. Les étudiants peuvent aussi y avoir chambre et pension. Cette pratique se poursuivra jusqu'en 1967. Par la suite, de 1968 à 1971, c'est avec permission, s'il manque de familles, que des étudiants pourront y loger.

L'arrivée de la session du printemps oblige la responsable, en l'occurrence Mme Dionne, à recruter des familles d'accueil pouvant accueillir des étudiants durant les mois de mai et juin.

En 1982, pour cause de maladie et après cinquante ans de services pour l'École, Mme Dionne prend une retraite bien méritée. Madeleine Bouchard-Lévesque accepte de la remplacer comme responsable des familles d'accueil. Elle sera assistée dans cette tâche par Andrée Lagacé durant trois années. Madame Lévesque cède sa place en 1994 à Janine Martel qui s'occupe, tout comme ses prédécesseures, de voir an logement d'environ 400 étudiants annuellement dans près de 80 familles d'accueil.

Certificats honorifiques remis
aux dames hôtes lors du 50^e
de l'École de langue.

Source : S.H.C.T.P.



Pour de nombreuses familles de Trois-Pistoles, le fait de garder durant quelques semaines des étudiants anglophones, originaires de toutes les provinces du Canada, leur permet de connaître des personnes des plus intéressantes et aussi, selon certaines, d'améliorer leurs conditions de vie.

Les cours d'anglais

Suite à des demandes répétées, à l'insistance du Dr Épiphanie Litalien i.e. et à l'inspiration du professeur Herb Stewart, The University of Western Ontario met sur pied, en 1941, des cours d'anglais pour Canadiens français.

Cette première session se déroule du 3 juillet au 27 août, soit une durée de huit semaines. Les étudiants peuvent profiter d'un enseignement magistral de deux heures en avant-midi, six jours par semaine. L'après-midi est consacré à la mise en pratique des notions apprises le matin. Les étudiants sont répartis en petits groupes et conversent avec des groupes d'étudiants anglophones. On parlait les deux langues dans ces ateliers de conversation.

L'enseignement était pratique et se composait de dictées, d'exercices de grammaire, d'élocution et de conversations, de phonétique, de traductions orales et de compositions. Trois professeurs avaient la tâche d'enseigner l'anglais aux étudiants : le directeur H. E. Jenkin, Lillian Porter et Louis Drago. Selon leurs connaissances, les étudiants, une quarantaine, étaient répartis en deux classes : une élémentaire et une avancée. Au fil des années qui suivirent, le nombre de sections passa à trois (élémentaire, moyenne et avancée), puis à quatre, pour revenir aujourd'hui à deux.

En cette première année, les cours furent dispensés à des professeurs du Québec et à des jeunes de Trois-Pistoles. Ces étudiants francophones habitaient dans des familles d'accueil pour la majorité, avec



Photo de la classe avancée
de la 1^{ère} session des cours
d'anglais (1941).

Source : Rolande P-Dumas.

des étudiants anglophones. Cela permettait un meilleur échange entre les deux cultures canadiennes.

À partir de 1942, le gouvernement du Québec envoya, à Trois-Pistoles, une cinquantaine de professeurs désireux de se perfectionner en langue anglaise. Ces professeurs-étudiants bénéficiaient d'une bourse, gracieuseté du gouvernement, couvrant les frais d'inscription et ceux pour la pension. Cette politique gouvernementale se poursuivit jusqu'au milieu des années soixante.

Dès la première session, l'université délivre un certificat d'anglais aux étudiants qui suivent régulièrement les cours et qui réussissent les épreuves orales.

Vers 1955, des bourses couvrant les droits d'inscription et les frais pour le programme de loisirs sont accordées aux étudiants originaires de Trois-Pistoles. Ces bourses proviennent de différents donateurs de la ville (organismes ou particuliers). Notons que le montant couvrait en entier ou partiellement les frais de scolarité et que leur nombre variait selon les années.

Dès 1941, la population de Trois-Pistoles porte un intérêt marqué pour ces cours. Nombreux sont les jeunes Pistolois qui, au moins une fois dans leur vie, suivirent ces cours dispensés par des professeurs d'origine anglophone, et apprirent à aimer la langue anglaise.

Comme complément et suite logique aux cours, l'université offrit, de 1969 à 1972, des cours de méthodologie de l'enseignement de l'anglais langue seconde. Il s'agissait de cours de perfectionnement s'adressant particulièrement aux professeurs du Québec qui enseignaient l'anglais aux niveaux primaire et secondaire. Quelques professeurs de Trois-Pistoles et des environs suivirent ces cours donnés, entre autres, par Wilfrid Parisien.

Ces cours comprenaient un enseignement théorique et pratique. La partie théorique traitait de la phonétique de l'anglais et de ses applications dans la langue parlée. Quant à la partie pratique, elle se donnait sous forme de séminaires touchant à différents aspects de l'enseignement (méthodes d'enseignement, préparation d'exercices, etc.). De plus, au cours de la session, chaque étudiant devait donner une dizaine de leçons, chacune suivie d'une discussion.

Afin de remercier les familles d'accueil, l'École offrit gratuitement, en 1972, à leurs enfants âgés de 12 à 15 ans, la possibilité de suivre les cours d'anglais.

De nos jours, bon an, mal an, environ une trentaine d'étudiants, venant d'un peu partout au Québec, viennent suivre ces cours d'une durée de quatre semaines.

Les cours de peinture

C'est en 1949, grâce à l'initiative de Ernest A. Dalton, peintre torontois renommé, qui trouvait que la lumière de Trois-Pistoles ressemblait à celle de la Provence, que l'école de peinture, organisée par The University of Western Ontario, voit le jour.

La première session se déroule du 7 au 27 juillet 1949, soit une durée totale de trois semaines. Les étudiants au nombre de quatre logeaient à l'Auberge de la Rivière, à Rivière-Trois-Pistoles. Les cours se donnaient, soit au second étage des bureaux de la *Brown Corporation* aujourd'hui l'Hôtel Bienvenue, soit en plein air. La population de Trois-Pistoles et des environs avait l'occasion de les voir à l'oeuvre, que ce soit dans le parc de l'église, à Rivière Trois-Pistoles, au moulin du Petit Sault de l'Isle-Verte et à d'autres endroits pittoresques de notre région.

M. Dalton, instigateur des cours, y enseignait et Ethel C. Byers l'assistait. Lors de la première journée de cours, il réalisa une peinture, durant la période de temps alloué, afin de démontrer à ses étudiants qu'ils pouvaient faire de même.

On offrait ces cours tant à une clientèle anglophone que francophone. D'ailleurs, Anne-Marie Leduc-Guérin, artiste-peintre fort connue de la région, fut étudiante lors de la première session de cours. À partir de 1950 et jusqu'en 1955, Mme Leduc-Guérin fut l'assistante du professeur et s'occupa en même temps du secrétariat de l'école d'été de peinture.

M. Dalton enseigna la peinture pour les deux premières sessions, soit en 1949 et 1950. En 1951, Eric Byrd, A.T.D., de London, le remplaçait à titre de professeur.



Reproduction de la peinture
du professeur Dalton.
Collection Jacques
Morrisette

Photo : Gilles Gaudreau.



Louis Belzile et
Anne-Marie Leduc-Guérin en
compagnie d'étudiants.

Source : Pauline Dumas.

L'année 1952 voit l'arrivée d'un très grand peintre d'origine rimouskoise, à titre d'enseignant. Louis Belzile, diplômé de l'Ontario College of Arts, entre en scène. Ce dernier laissa sa marque et un souvenir heureux au sein de l'école de peinture. En effet, il a transmis son art et l'amour de la peinture aux étudiants durant quatorze années, soit de 1952 à 1965.

Clifford Papké prend la relève de Louis Belzile, en 1966. Il demeure en poste jusqu'en 1971. En 1972, A. M. Urquhart enseigne en cette dernière session des cours de peinture.

À partir des années cinquante et jusqu'à 1970, les étudiants qui sont inscrits au cours de langue (français et anglais) peuvent s'inscrire au cours de peinture, en après-midi, et cela à moindre coût.

D'une durée fixe de trois semaines la première session, elle variera par la suite au gré des années. En 1951, les étudiants peuvent s'inscrire au cours pour une durée de une à sept semaines. De 1952 à 1962, les cours durent jusqu'à quatre semaines. Ils passent à six semaines de 1963 à 1968. Toutefois, il est obligatoire de s'inscrire pour un minimum d'une semaine de 1951 à 1968. En 1969 et 1970, c'est le nombre minimum de semaines de cours obligatoire qui change; il passe à trois semaines. La durée des cours est fixée à six semaines.

Certaines raisons amenèrent The University of Western à interrompre ces cours. Premièrement, les cours de peinture ne correspondaient pas au mandat du programme de bourses qui venait d'être instauré et deuxièmement les se faisaient plus rares. À preuve, ce tableau comprenant les inscriptions de 1959 à 1972.

Années	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
Nombre d'étudiants inscrits	12	19	14	16	8	14	11	10	6	8*	5**	4***	9	5

* 2 anglophones et 6 francophones

** 1 anglophone et 4 francophones

*** 1 anglophone et 3 francophones

Il est à noter qu'à chaque fin de session un vernissage venait couronner les efforts des étudiants. Ces vernissages permettaient aux autres étudiants et à la population d'admirer les chefs-d'oeuvre de nos artistes.

L'École et la vie culturelle

Dès 1933, les étudiants sont rapidement mis en contact avec la tradition musicale et artistique québécoise. En effet, des veillées familiales sont organisées par les familles d'accueil. Ils peuvent donc entendre et apprendre certaines de nos plus belles chansons folkloriques. Combien de demeures ont longtemps conservé la résonance de chants tels « Alouette », « Malbrough s'en va-t-en guerre », « À la claire fontaine » et bien d'autres ? De plus, les étudiants ont la chance, le 19 juillet 1933, d'avoir parmi eux la poétesse d'origine pistoloise Marie-Eulalie Dumais-Boissonnault. Pour l'occasion, elle adressa à ses auditeurs un poème de son cru qui se lit comme suit:

BIENVENUE-IMPROMPTU

Il est des jours si doux au milieu de la vie,
Si joyeux, si sereins, que la muse ravie,
Veut en commémorer, dans les strophes d'un chant,
Le souvenir heureux, sympathique et touchant.
Voilà pourquoi je viens, rimailleuse inconnue,
Au nom de mes « pays » vous dire « Bienvenue ».
Bacheliers studieux, professeurs érudits,
Filles d'Ontario que j'admire aujourd'hui,
Vous aimez notre verbe! oh! Comme je suis aise,
De vous voir étudier notre langue française⁷.

D'ailleurs jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les étudiants apprenaient et chantaient des chansons durant les pauses.

Au fil des ans, l'École offrit des excursions sur la Côte-Nord, à Rimouski, à Rivière-du-Loup ou au Bic, ainsi qu'à l'île aux Basques et au phare de l'île Verte et ce afin que les étudiants puissent mieux connaître notre région et notre histoire.

Durant les années cinquante, la station de radio française CJBR offrait à l'École sa propre émission radiophonique. Celle-ci était animée, en français, par les étudiants.

C'est réellement à partir du début des années 1970 que commence un important programme socio-culturel à l'École. Ce programme donne un reflet de la culture du Québec et de la culture française en général.

Ce programme touche à la fois la chanson, la musique, le cinéma, le théâtre, les expositions d'art. Des débats politiques sont même organisés en présence de députés de différents partis qui viennent expliquer leur option. De plus, des voyages culturels sont organisés. Que ce soit dans Charlevoix, en Gaspésie ou à Québec, chacun de ces endroits permet aux étudiants de mieux connaître et comprendre à la



fois notre culture et notre histoire. Malheureusement, en raison de nombreuses contraintes, seul le voyage à Québec demeure possible. Par contre, de nombreuses petites excursions sont maintenant organisées.

Quant aux spectacles (musique et chansons), de nombreux artistes viennent régulièrement à Trois-Pistoles présenter leur répertoire aux étudiants et à la population pistoloise. Presque tous les grands noms de la chanson sont passés, au moins une fois, par l'École de langue française de Trois-Pistoles pour donner un récital. Entre autres, Gilles Vigneault, Félix Leclerc (1972), Claude Léveillée (1982), Pauline Julien (1972 et 1982), Edith Butler, Renée Claude, Richard et Marie-Claire Séguin, Michel Rivard, Richard Desjardins et Sylvie Tremblay pour ne nommer que ceux-là.

Quelques anecdotes sont rattachées aux spectacles que Gilles Vigneault venait donner à Trois-Pistoles. L'une d'elles mérite d'être racontée. Je laisse Richard Tremblay, responsable du volet spectacle, le faire :

Je voulais avoir Vigneault pour venir chanter, et l'imprésario de l'époque (...) était Frank Furtado. Je lui téléphonais régulièrement pour lui demander d'avoir Vigneault. Puis, il me répondait tout le temps : « Tu sais, depuis quelques années, Vigneault passe ses étés à Natashquan, c'est sacré, on ne peut pas le déloger de là, il veut aller passer son mois de juillet surtout. » Mais, je revenais souvent, souvent à la charge. J'essayais de trouver des dates, soit vers la fin des ses vacances à Natashquan, ou s'il pouvait les écourter de quelques jours pour évidemment aller avec nos dates (...) de session. Puis, un bon jour Frank me dit : « Si tu peux (...) organiser une partie de cartes avec le père de Raoul Roy (...), je suis certain que Vigneault ne pourra résister à la tentation et qu'il va aller chez-vous. » (...) Je vais essayer, je ne peux rien promettre. Je vais sûrement faire l'impossible compte tenu que je veux absolument avoir Vigneault à Trois-Pistoles. Alors, j'ai donc communiqué avec le père de Raoul Roy, je lui ai expliqué la situation et il m'a dit « Ben oui ça me ferait plaisir de jouer aux cartes avec Vigneault ». On a fixé la date, le lendemain j'ai rappelé Frank Furtado pour lui dire c'est arrangé, il y a une partie de cartes d'organisée (...) pour la fin juillet (...). C'est comme ça qu'il est venu. (...) ce que ça dénote ce n'est pas nécessairement l'attachement de Vigneault à une partie de cartes, c'est plutôt un prétexte (...) Pour s'asseoir autour d'une table avec des vieux et les écouter raconter (...)»⁸.

Certains critères particuliers s'appliquent lors du choix d'un artiste. Premièrement, il doit chanter des chansons d'expression française (québécoises ou européennes). Parmi les artistes européens

qui sont venus donner un spectacle à Trois-Pistoles, citons Ricet Barrier, Lucid Beausonge, Anne Sylvestre, Julos Beaucarne. Des artistes d'origine anglophone mais s'exprimant en français, entre autres Jim Corcoran et Karen Young, donnent, à l'occasion, quelques spectacles à Trois-Pistoles. Deuxièmement, les gens sont choisis en fonction de leurs textes. Ceux-ci doivent être de qualité, poétiques et écrits dans un excellent français. Troisièmement, on essaie de choisir des interprètes qui font la vague, qui sont connus et aimés du public. L'École a toujours vu par les spectacles une très bonne façon de remercier la population de Trois-Pistoles pour toute l'aide et les services rendus.

Conjointement avec les spectacles, une autre activité culturelle est mise de l'avant par l'École. En effet, des films sont présentés régulièrement aux étudiants. Ces films, québécois ou français, constituent une autre méthode leur permettant de mieux connaître d'autres aspects de la culture québécoise et française.

Hommages rendus

Dans cette section, je vous parlerai de récompenses reçues par de précieux collaborateurs de l'École de langue française. Premièrement de ceux qui reçurent un hommage particulier de The University of Western Ontario. Deuxièmement des reconnaissances remises par une autre université et pour terminer des distinctions offertes par la ville de Trois-Pistoles.

Trois personnes ayant un lien direct avec notre École reçurent la plus haute distinction qu'une université puisse remettre, soit un Doctorat en droit « *honoris causa* ».

À tout seigneur tout honneur Le premier a qui fut octroyé le titre de Docteur en droit « *honoris causa* », après la fondation de l'École, est Épiphane Litalien. On lui décerna ce diplôme en reconnaissance des efforts qu'il déploya lors de la fondation de l'École et après. C'est à London, le 22 octobre 1943, que lui fut remis cet honneur.

La seconde personne à recevoir cet hommage fut une pionnière des cours d'été. Il s'agit de Mme Louis-Ernest Dionne. La remise du diplôme eut lieu à London, le 7 juin 1978, en présence de toute sa famille à l'exception de sa fille Louiselle retenue par la maladie. Les autorités de l'Université lui remirent ce diplôme pour reconnaître tous les services qu'elle avait rendus à l'École. En effet, Mme Dionne fut dame-hôtesse de 1933 à 1962 et elle s'occupa des familles d'accueil, à titre de responsable, jusqu'en 1982.

Quant au troisième, il fut remis à Théophile J. Casaubon lors de la première Collation des grades tenue à l'extérieur du campus universitaire de London. Effectivement, il reçut cet honneur le 15 août 1982 en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles en reconnaissance des seize années au service de l'École, à titre de professeur ou de directeur.

Durant la même cérémonie, un bon nombre de dames-hôtesse reçurent des diplômes reconnaissant les services rendus envers les étudiants.

L'Université Laval de Québec sut reconnaître l'importance de notre école de langue et l'implication active pour le bilinguisme canadien de nos deux fondateurs. En 1947, elle remit un doctorat honorifique au Dr Fox. Le Dr Jenkin reçut la même distinction en 1948 à Trois-Pistoles. Il s'agissait de la première Collation des grades que l'Université Laval tenait à l'extérieur de son campus.

Quant à la ville de Trois-Pistoles, elle a rendu hommage à nos fondateurs, à d'anciens étudiants et à certains membres du personnel en les nommant citoyens honoraires. Il y eut, entre autres, le Dr W. Sherwood Fox et G. Edward Hall, un ancien étudiant devenu par la suite président de The University of Western Ontario. Ils reçurent ce titre le 3 février 1964.

De plus, la majorité des directeurs et certains professeurs de l'École le reçurent eux aussi.

Raconter les 65 ans d'histoire de l'École de langue française de Trois-Pistoles est une tâche des plus complexes. En effet, tellement d'événements importants l'ont marquée au cours des années.

Cette École, dont les retombées économiques sont d'environ 1 million et demi de dollars annuellement, a su acquérir une réputation des plus enviabiles au fil des années.

L'École a toujours su s'entourer de professeurs qualifiés. C'est le directeur qui les choisit et la faculté des arts et le département de français de l'U.W.O. approuve son choix. Je me permettrai ici d'en nommer quelques-uns qui nous ont malheureusement quittés : Herbert Jenkin, Achille Ferland (il sera associé à l'École de 1946 à 1968), Clément Paradis, Lucien Desautels, Rolland Legault, Carl Theodore, Jacques Paquet et Gabriel Gagnon.

Elle doit aussi sa réputation au fait que, depuis 65 ans, au-delà de 20 000 étudiants du Canada peuvent considérer Trois-Pistoles comme leur « Alma Mater ». Parmi ces nombreux étudiants, nommons-en quelques-uns qui ont laissé, au cours des années, une marque importante à la grandeur du pays : David Peterson (1961 et 1977) avec son épouse (1977), ancien Premier ministre de l'Ontario; Georges Edward



Herbert E. Jenkin se rendant au Centre paroissial lors de la remise de son doctorat honoris causa, à Trois-Pistoles, par l'Université Laval en 1948

Source : Louise Dumas

Hall, président de The University of Western Ontario; John Ford, ambassadeur du Canada à Belgrade; Hugh John Flemming (1959) Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Kelly, juge à la Cour suprême de l'Ontario; John Fisher (1943), attaché au gouvernement du Canada; Georges E. Connell et son épouse (1980), recteur à l'Université de Toronto; Evelyn Adam (1959), sommité mondiale en sciences infirmières et personnalité de *La Presse* dans la semaine du 19 novembre 1995, John Monroe, ministre senior au sein du cabinet Trudeau, Tom Courchesne, président du conseil économique de l'Ontario et professeur à l'Université Queen's de Kingston et de nombreux autres qui, par leur action, ont su au fil du temps être de bons ambassadeurs de notre École.

De plus, ajoutons que depuis sa fondation l'École fut l'objet de nombreux articles de journaux, de reportages radiophoniques et télévisés et même l'Office Nationale du Film du Canada réalisa, en 1945, un reportage décrivant la vie des étudiants à Trois-Pistoles.

Combien d'amitiés sincères, de liens des plus étroits ont pu créer en 65 années d'entente cordiale? Nombreuses sont les familles d'accueil et les amis qui reçoivent après 5, 10, 15 et même 20 ans une lettre et un cadeau chaque année.

Paul Dumas

Sources orales de l'École de langue :

David Peterson, Théophile Casaubon, François Côté;

Richard Tremblay; Dr Thomas N. Guinsburg; Ghislaine Dionne-Belzile

Autres sources de l'École de langue :

Les brochures informatives remises aux étudiants à partir de 1934;

Les rapports des directeurs de l'École de langue française de Trois-Pistoles de 1959 à 1971;

Différents articles de journaux depuis les années '50.

■ Personnages universitaires

Cette brève section se voudrait un simple complément, mais nécessaire, du chapitre 7 portant sur l'éducation. Pour ne pas faire double emploi avec les autres sections où certaines personnes sont déjà mentionnées ou évoquées, tant en musique, en arts, ou en littérature, j'ai délibérément omis de les traiter ici.

Rappelons les notaires qui ont exercé à Trois-Pistoles. D'abord, le notaire Jos Ouellet, apparaissant au début de la première commission scolaire, dans les années 1840. Pierre Fournier (1834-1890), qui fut secrétaire-trésorier de la commission scolaire de 1846 à 1889 et qui le fut 34 ans durant de la municipalité; Jules Dumais (1862-1871); Alexandre Gagnon (1865-1919); Jean-Mathias Michaud (1869-1919); J.-Hervé Rousseau (1903-1964), qui fut président de la Commission scolaire no 1 (1911 à 1918), et qui fut député fédéral de 1951 à 1954; Eugène Boucher (1917-1963); Yves-A. Rioux (1952-1957); Jean-Louis Boucher (1954-58 et 1963-1972); Gaston Michaud (1972—), Jean-Jacques Vien (1975—), Lise Jean et Caroline Tremblay.

Parmi les avocats de Trois-Pistoles, citons les noms de Annette April, Jean Desjardins, Paul Dumas, Daniel Leblond, Dany Lecours, Benoît Michaud et Jean-Roch Michaud, Francine Moyen, Louis-Philippe Pelletier et Ancina tardif.

De nombreux universitaires ont illustré Trois-Pistoles. En voici quelques-uns que j'ai cru pertinent de rappeler à notre mémoire collective.

François-Joseph Langlois, né à Trois-Pistoles le 27 décembre 1864, est le fils de François Langlois, médecin, et de Marie-Sophie Roy; il fit ses études classiques à Rimouski et au Petit Séminaire Québec (1877-1883). Admis à la Faculté de médecine de l'Université Laval en 1883, il fut reçu docteur avec distinction le 5 avril 1887. Établi à Trois-Pistoles, il y fit toute sa carrière médicale pendant 52 ans. Il fit deux voyages d'études à Paris en 1907 et 1928. Il fut, le premier du diocèse, décoré de la Croix de Saint-Germain en 1939. Il décédait à Trois-Pistoles le 25 novembre 1939.

J.-Ernest Lavoie est né à Trois-Pistoles le 18 mars 1872; il était fils d'Éloi Lavoie, charpentier-menuisier, et de Philomène Raymond. Il étudia au Séminaire de Rimouski de 1889 à 1894. Il poursuit ses études universitaires à Québec, où il obtient son doctorat en médecine en 1898. Il a exercé sa médecine depuis 1900 à Mont-Joli, dont il devient maire de 1910 à 1914 et de 1927 à 1931.



Me Annette L. April, première femme avocate de Trois-Pistoles reçue au Barreau en 1954.

Source : Paul Dumas.

Paul Riou, né à Trois-Pistoles le 15 janvier 1890, fils de Louis Riou cultivateur et de Marie D'Amours, fit des études au Séminaire de Rimouski, avant de s'inscrire à l'École normale Jacques-Cartier où il obtint son diplôme académique avec grande distinction en 1910; il passa alors à l'École des hautes études commerciales de Montréal, où il décrocha une licence et où il poursuivit son enseignement. Entretemps, il étudia la chimie générale et industrielle et la minéralogie à la Sorbonne de Paris. Suivent alors un grand nombre de publications savantes, notamment de nombreux cours de sciences dans les domaines de sa haute compétence. En 1940, il est nommé directeur de la Maison canadienne à Paris. Reconnu comme expert en écriture, à la suite d'études suivies à la Société technique des experts en écriture de France, il publie à l'âge de 90 ans un ouvrage sur la graphologie (Montréal, Guérin, 1983, 172 p.). Il décéda en 1985, à l'âge de 95 ans. « Il est le dernier d'une race admirable de pionniers fiers et déterminés qui ont posé les bases d'une tradition durable d'hommes d'affaires, qui ont contribué à mettre le Québec et les Canadiens français à l'heure du XX^e siècle » (Denis Robillard, *Caducée*, mars 1980)

Eugène Boucher est né le 31 août 1893 à Saint-Fabien, du mariage de Fabien Boucher, cultivateur, et de Marie Lévesque. Il étudia au Séminaire de Rimouski de 1908 à 1914, où il fait ses études de droit à l'Université Laval. Admis à la Chambre des Notaires en 1917, il ouvre son étude avec le notaire J.-M. Michaud, à Trois-Pistoles. En 1919, il acquiert le greffe de son associé. Il épousait en 1920 Marie-Anne Delisle, qui lui donna cinq enfants².

J.-Louis Desjardins, né à Cacouna le 30 octobre 1896, est le fils de Téléphore Desjardins, cultivateur, et de Célestine Rioux. Il étudia au Séminaire de Rimouski de 1911 à 1913, poursuit des cours particuliers, avant d'entrer en médecine à l'Université Laval, dont il décroche son doctorat comme chirurgien-dentiste en 1922. Il s'établit alors à Trois-Pistoles, se marie le 5 décembre 1922 avec Jeanne Girardin, dont il aura sept enfants : Roland, Maurice, Paul, Denise, Céline, Hélène et Irène. Il fut président de la Commission scolaire no 1 de 1936 à 1950. Il décéda à Trois-Pistoles en 1951.

Joseph-Louis Leblond, né à Trois-Pistoles le 28 février 1898, était le fils de Jean Leblond, cultivateur, et de Marie Rioux. Il fit ses études au Séminaire de Rimouski (1913-1920), puis à l'Université de Montréal, complétées en anglais à New York, avant de devenir professeur de français au Spratt Commercial Collège de 1924 à 1930. Par la suite, il représenta la maison Underwood Elliott Fisher. Il épousa Marie-Ange Mondor.



Dr Marcel Catellier
(1903-1962).

Source : Claude Catellier.



Élisée Rioux (1906-1988)

Source : S.H.C.T.P.

Marcel Catellier, né le 4 juin 1903, à Saint-Vallier de Bellechasse, est le fils d'Edmond Catellier et de Joséphine Lagueux. Après ses études au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et au Séminaire de Québec, il s'inscrit à la Faculté de médecine de l'Université Laval; il se spécialise ensuite en obstétrique et en gynécologie à New York, avant de venir s'établir à Trois-Pistoles dès janvier 1931. Il épousa, le 26 octobre 1931, Marthe Côté, qui lui donna sept enfants, dont l'aîné, le Dr Claude, spécialiste en diabétologie, exerce au Centre hospitalier de l'Université Laval depuis plusieurs années, et qui prononça de nombreuses conférences, tant en français qu'en anglais, tout en publiant une vingtaine d'articles dans des revues spécialisées. Marcel Catellier fut maire de Trois-Pistoles de 1948 à 1952. On a retenu de lui sa grande implication dans les sports d'équipe : il fut président des Loisirs coopératifs de Trois-Pistoles. Il décédait à Trois-Pistoles en 1962¹⁹.

Élisée Rioux, né à Trois-Pistoles le 28 mai 1906, est le fils de Philippe Rioux, cultivateur, et de Claire Rioux. Détenteur de son diplôme supérieur de l'École normale Laval de Québec en 1928, qui lui valut la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec, il ne peut à cause d'une grave maladie exercer son métier d'enseignement. Il se consacre à l'animation culturelle du milieu, à titre de secrétaire-trésorier de la Commission scolaire urbaine et des commissions scolaires rurales depuis 1949, fonction qu'il exerce à la Corporation de l'École française de l'Université Western de 1967 à 1982, et pour la Société Saint-Jean-Baptiste et l'U.C.C. Membre fondateur de la SHGTP, rédacteur de plusieurs articles dans la revue *L'Écho des Basques*, fondateur de l'AFRA, il entretint une correspondance suivie avec nos cousins français, leur dispensant ses connaissances en histoire et en généalogie. Il décédait le 27 mai 1988, veille de son 82e anniversaire; ses funérailles eurent lieu le 31 mai, au lendemain de la consécration de l'église de Trois-Pistoles.

David Leblond, né à Trois-Pistoles 1907, fils de Thomas Leblond, cultivateur, et d'Adèle Roy, fit ses études au Séminaire de Rimouski de 1922 à 1929, puis il poursuivit des études en agronomie à la Pocatière de 1932 à 1938. Il alla ensuite à la Faculté d'agronomie au collège McDonald de McGill. En 1942, il décroche une maîtrise en sciences de McGill.

Enfin, j'inclus dans cette section les personnalités qui ont oeuvré sur la scène politique québécoise. J'ai retenu cinq noms de Pistolois, qui furent députés à l'Assemblée législative du Québec. Lucien Bélanger (1908-1963), fils de Cyprien Bélanger et d'Odile Bellavance, fut député du comté de Saguenay de 1960 à 1962. Arthur Leclerc

(1902-1979), médecin, fils de Willie Leclerc et de Wilhelmine Rousseau, fut député de Charlevoix de 1936 à 1939 et de 1944 à 1948; ce comté prit alors le nom de Charlevoix-Saguenay, qu'il représenta de 1948 à 1960; il fut même ministre de la Santé les deux dernières années de son mandat. Napoléon Dion (1849-1919), fils de Thomas Dion et de Mathilde Nadeau, fut député de la circonscription de Témiscouata de 1900 à 1908. Louis-Philippe Pelletier (1857-1921), fils de Caroline Casault et de Thomas-Philippe Pelletier, marchand de Trois-Pistoles, fut député conservateur de Dorchester en 1888, secrétaire de la Province de 1891 à 1896, procureur général en 1896-1897, député de Québec à la Chambre des Communes et ministre des Postes en 1911; il fut nommé juge de la Cour d'appel en 1915. Quant à Napoléon Rioux (1837-1899), né de Jean-Baptiste Rioux et de Marcelline Chamberland, il fut député du comté de Témiscouata de 1892 à 1897. Très impliqué dans la vie communautaire pistoloise, il fut fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Pistoles, l'une des plus anciennes SSJB du Québec; il fut également commissaire d'écoles et secrétaire à la mairie.

Emmanuel Rioux

Sources de personnages universitaires:

Album des Anciens du Séminaire de Rimouski, Rimouski, Imprimerie Gilbert, 1940-1943, 556 pages.

Biographies des figures dominantes Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Rimouski, Ed. de l'Est du Québec, 1968, 566 p.

Biographies du Bas-Saint-Laurent, Rimouski, Éditions rimouskoises, 1960, sans pagination.

Consultations auprès du Dr Claude Catellier.

Sur les députés, voir *L'Écho des Basques*, vol. 13, 1992, p. 11-12; vol. 15, 1994, p. 17-18.

8.6 Vie littéraire

nous te ferons, Terre de Québec
lit des résurrections
et des mille fulgurances de nos métamorphoses
de nos levains où lève le futur
de nos volontés sans concession
les hommes entendront battre ton poul dans l'histoire
c'est nous ondulant dans l'automne d'octobre
c'est le bruit roux de chevreuils dans la lumière
l'avenir dégagé

(Gaston Miron, né en 1928, décédé le 14.12.96, « L'octobre », in *L'Homme rapoillé*)

Trois-Pistoles peut, à juste titre, s'enorgueillir de posséder depuis une quinzaine d'années l'un des écrivains les plus imposants du Québec actuel, dans la personne de Victor-Lévy Beaulieu. Par ailleurs, la tradition littéraire de Trois-Pistoles, dont les débuts remontent au siècle dernier, reste assez impressionnante.

J'ai cru pertinent de reproduire en annexe trois textes : le premier de Silvio Dumas, sur *la chasse aux loups-marins*, relatant l'événement du 23 décembre 1841. Le deuxième est celui des deux frères Martial et Séverin Rioux, qui nous ont laissé un document inoubliable, relatant leur voyage en Californie (1849-1853), à la faveur de la « ruée vers l'or ». Quant au troisième, il est de la plume de Victor-Lévy Beaulieu, extrait du premier tome de son *Monsieur Melville*, ayant trait à la chasse à la baleine.

Je présenterai ici brièvement et chronologiquement les autres auteurs.

Charles-Arthur Gauvreau peut être considéré comme un auteur pistolois, à cause de sa monographie sur Trois-Pistoles. Il est né à l'Isle-Verte, le 29 septembre 1860, de Louis-N. Gauvreau, notaire, et de Gracieuse Gauvreau. Il fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski; en 1885, il reçoit sa commission de notaire de l'Université Laval. Il ouvre alors son étude à Rivière-du-Loup, où il épouse le 7 septembre 1887 Gertrude Gauthier, fille adoptive de Wilfrid Laurier. En 1897, il est élu député libéral de Témiscouata aux Communes, représentant son comté jusqu'à sa mort à Rivière-du-Loup, le 9 octobre

1924. Il est pendant longtemps directeur-propriétaire du *Saint-Laurent*, tout en collaborant à plusieurs périodiques, publiant deux romans en feuilletons dans *La Gazette des campagnes* : *Les Épreuves d'un orphelin* (1881) et *Captive et bourreau* (1882). En 1923, il publie quelques contes réunis sous le titre d'*Au bord du Saint-Laurent*. On le connaît surtout pour ses deux monographies sur l'Isle-Verte (1889) et Trois-Pistoles (1890)¹.

Robertine Barry, plus connue sous le pseudonyme de **Françoise**, née à l'Isle-Verte le 26 février 1863, est la fille de l'Irlandais John Edmund Barry et d'Aglaé Rouleau, tante du cardinal Félix-Raymond-Marie Rouleau. Son père participe en 1859 à la fondation de l'Institut littéraire de l'Isle-Verte. Voulant donner à ses filles la meilleure éducation du temps, il confie ses filles, à partir de 1867, au couvent de Jésus-Marie à Trois-Pistoles. Dès l'âge de dix ans, Robertine reçoit « une bonne éducation chez les Soeurs de Jésus-Marie à Trois-Pistoles », au dire de Paul Wyczynski². Selon Robert Michaud, elle manifeste déjà « des aptitudes marquées pour la littérature³. Elle ira parfaire ses études chez les Ursulines de Québec. Très intéressée par le journalisme, elle prend la direction de la section littéraire du journal *La Patrie*. Les meilleurs de ses articles, parus sous la rubrique « Le coin de Fanchette », forment le recueil *Chroniques du lundi*, qui paraîtra en 1910 à Montréal. Elle sera déléguée par le gouvernement canadien à l'Exposition universelle de Paris en 1901. En 1904, le Gouvernement français lui décerne les Palmes académiques, distinction accordée à des personnes reconnues dans le domaine de l'éducation ou de la culture. Elle dirige son propre périodique, un bi-mensuel, *Le Journal de Françoise*, depuis la fin février 1902 jusqu'en avril 1909, dans lequel l'éducation, la culture et la littérature font l'objet de ses constantes préoccupations. A elle revient l'honneur d'être la première femme journaliste du Québec.

On la connaît surtout comme celle que le jeune poète Emile Nelligan considérait comme sa confidente, sa « soeur d'amitié », même si elle était son aînée de 16 ans. Il est lui aussi le fils d'un père irlandais, David Nelligan, qui épousa à Rimouski Emilie-Amanda Hudon dit Beaulieu; sa famille passait ses vacances estivales à Cacouna à la fin du siècle dernier. Elle publiera plusieurs des poèmes de son poète préféré, tant dans ses *Chroniques du lundi*, que dans son *Journal*.

Décédée le 7 janvier 1910, elle eut pour président à ses funérailles à Saint-Louis-de-France, à Montréal, le 10 janvier 1910, le P. Rouleau, o.p., futur cardinal de Québec.

Rêve d'artiste

Parfois j'ai le désir d'une soeur bonne et tendre,
D'une soeur angélique au sourire discret :
Soeur qui m'enseignera doucement le secret
De prier comme il faut, d'espérer et d'attendre.

J'ai ce désir très pur d'une soeur éternelle,
D'une soeur d'amitié dans le règne de l'Art,
Qui me saura veillant à ma lampe très tard
Et qui me couvrira des cicux de sa prunelle;

Qui me prendra les mains quelquefois dans les siennes
Et qui me chuchotera d'immaculés conseils,
Avec le charme ailé des voix musiciennes;

Et pour qui je ferai, si j'aborde à la gloire,
Fleurir tout un jardin de lys et de soleils
Dans l'azur d'un poème offert à sa mémoire.

(Émile Nelligan, *Poésies complètes*, Montréal, Fides, 1952, p. 65.)⁴

Marie-Sophie-Eléonore-Eulalie Dumais naît le 6 décembre 1866 à Trois-Pistoles, de Jules Dumais, notaire, et d'Arthémise D'Amours. Elle fait ses études au Couvent de Bathurst, à Londres, Paris et Saint-Héliér (Jersey). Elle devient journaliste, étant attachée successivement au *Journal de Montréal* et à *L'Événement*. En 1902, elle épouse Lucien Boissonnault, cultivateur de Saint-Blaise (Saint-Jean). Devenue veuve en 1913, elle reprend sa carrière de journaliste, est tour à tour rédactrice pour le *Progrès du Saguenay*, du *Saint-Laurent* de Rivière-du-Loup. Après quelques années, elle entre au service des Postes royales à Ottawa à titre de traductrice. Secrétaire de Thomas-C. Casgrain, elle collabore à plusieurs journaux et revues, dont *Le Pionnier* de Nominingue, *Le Canada français* de Saint-Jean d'Iberville. Membre de la Société des Poètes canadiens, dont elle fut la présidente, de la Canadian Authors Association, dont elle fut secrétaire, elle mérita les prix Edmond Rostand et Leconte de Lisle et fut couronnée par les Jeux floraux du Languedoc pour son recueil *L'Huis du passé*. Elle mourut à Québec le 26 mai 1941. Elle est la mère de Charles-Marie Boissonnault, historien, poète et critique littéraire. A elle revient le titre de « première Québécoise journaliste-reporter »⁵.



Louis-Alexandre Bélisle
(1902-1985)

Source : Claude Bélisle.

Louis-Philippe Côté, né à Trois-Pistoles le 29 mars 1893, est le fils de Simon Côté, cultivateur, et de Marie-Césaire Dionne. Après ses études au Séminaire de Rimouski et au Séminaire de Québec, il entre au service des postes à Québec, où il travaille pendant toute sa vie. Le 15 janvier 1918, il épousait Martha Loisel. Il meurt à Loretteville en 1963. En 1933, il publiait un roman intitulé *La terre ancestrale*, d'inspiration paysanne, dont le héros s'appelle Hubert Rioux, fils de Jean. Les héritiers de L.-P. Côté ont laissé à la SHGTP une copie du roman, avec le droit de le republier au Centre d'édition des Basques⁶.

Louis-Alexandre Bélisle, fils de Georges Bellisle et d'Hélène Rioux (fille aînée d'Alexis et de Delphine Labrie), descendant direct d'Emmanuel Le Borgne, gouverneur de l'Acadie de 1657 à 1667, fut baptisé à Trois-Pistoles le 7 mars 1902. Il restera le plus prolifique des auteurs pistolois et québécois de son temps, comme en témoigne l'abondante bibliographie dressée par son petit-fils Claude Bélisle de Sainte-Foy. Il est tout à la fois « auteur, compilateur, éditeur-imprimeur, humaniste, journaliste, traducteur, lexicographe, enseignant, homme d'affaires, autodidacte, et amant inconditionnel de la nature et de la culture »⁷. On le connaît surtout comme l'auteur du fameux *Dictionnaire de la langue française au Canada*, publié en 1957, et comprenant 1390 pages, qui sera condensé en 644 pages (*Petit dictionnaire canadien de la langue française*). Son nom doit donc être retenu à titre d'ardent défenseur et de vulgarisateur de la langue française au Québec et au Canada. Sa feuille de route demeure impressionnante : président de la Société des éditeurs canadiens du livre français en 1959-1960, premier président du Salon du livre de Québec, vice-président de la Société des écrivains, section Québec, président de la Société canadienne de technologie, professeur à l'École supérieure de Commerce de l'Université Laval de 1939 à 1949 et à la Faculté de commerce jusqu'en 1957, il est récipiendaire de la Médaille « Prix de la langue française » de l'Académie Française en 1958, médaillé d'or du Conseil de la vie française en Amérique en 1971. Il fut également membre du Comité paritaire des arts graphiques de Québec de 1938 à 1958, co-promoteur de l'École d'imprimerie de Québec et co-fondateur de la Société canadienne de technologie en 1942. En 1974, il est admis à la Société royale du Canada. Il décéda à Québec en 1985⁸.



Anne-Marie D'Amours, la plus
grande poétesse pistoloise.

Source : Mme Léo Bézile.

Anne-Marie D'Amours, née à Trois-Pistoles le 18 février 1898, est la fille de Joseph D'Amours et de Victoria Rousseau. Comme Robertine Barry, elle reçoit sa formation chez les Sœurs de Jésus-Marie, où elle étudie notamment les sciences, le piano et le chant. On la connaît surtout pour sa poésie qui lui vaut de nombreux prix. En 1936, elle

reçoit le premier prix de la Société des poètes canadiens, ainsi que la médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur, qu'elle reçoit aussi en 1940. En 1939, on lui décerne le prix du Secrétaire de la province; elle décroche également la bourse du gouvernement provincial⁹. En 1941, elle est détentrice du premier prix de la Société des poètes canadiens et de la médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur et, l'année suivante, elle obtient la bourse de la Société des poètes canadiens, au montant de... 25 \$.

En 1947, elle reçoit l'hommage de la France suite à un concours organisé par la Société littéraire de Béziers et, l'année suivante, la même Société lui remet un diplôme et la médaille d'argent. En 1948, la section canadienne de l'Institut polonais des arts et des sciences, de l'Université McGill de Montréal, lui décerne le deuxième prix pour ses deux poèmes intitulés « Ode à la Pologne » et « Nation victime ». En 1951, elle est reçue membre de l'Académie nationale des poètes classiques, dont le siège est à Blois. En 1957, un de ses poèmes, « Chants et plaintes », est publié dans une Anthologie poétique de la revue parisienne *Flammes vives*. Elle décède à Trois-Pistoles en septembre 1965¹⁰.



Silvio Dumas vers 1940 devant le four de l'Anse aux canots sur l'île aux Basques

Source : Louise Dumas.

Silvio Dumas, né à Trois-Pistoles le 21 mai 1896, est bien connu comme l'un des fondateurs de l'importante Société historique de Québec, en 1937. Il a rédigé plusieurs articles parus, entre 1935 et 1937, dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, de Rinouski, et dans *Le Saint-Laurent*, de Rivière-du-Loup. Entre 1947 et 1954, il a prononcé plusieurs causeries à caractère historique au poste CHRC de Québec. On lui doit, avec son frère Alexis, la découverte, dès les années '30, des fourneaux de l'île aux Basques. Il fut directeur, de 1963 à 1967, de la Commission des monuments historiques, au ministère des Affaires culturelles. Il est l'auteur de nombreux cahiers d'histoire de la SHQ, dont le plus important, *Les filles du Roi en Nouvelle-France*, parut en 1972. En 1967, il avait réalisé un document historique et généalogique : *La vie de François Dumas au Canada et histoire d'un rameau de la lignée 1667-1967*. Nous lui devons d'avoir rétabli la date authentique de la fameuse chasse aux loups-marins du 23 décembre 1841. Il est décédé à Montréal en février 1982. La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles a reçu de lui de nombreux et précieux documents. En 1983, *L'Écho des Basques* reproduisait un de ses textes sur l'ermite de Trois-Pistoles¹¹. En 1997, paraîtra une rétrospective de ses articles et causeries.

Deux auteurs importants du Québec contemporain ont marqué notre milieu par les nombreux étés passés à leur chalet de Rivière-Trois-Pistoles : le poète, ministre de la culture dans le gouvernement Lévesque, **Gérald Godin**, ainsi que le sociologue et écrivain, **Marcel Rioux**.

Né à Trois-Rivières en 1938, **Gérald Godin** est d'abord journaliste. Écrivain engagé, bien connu comme nationaliste, il collabore à la revue *Parti pris*, fondée en 1964; il dirige ensuite la maison d'édition du même nom. Il dirige également l'hebdomadaire *Québec-Presse*. Il publie plusieurs recueils, dont *Poèmes et cantos*, en 1962, *Cantouques*, en 1967 et *Libertés surveillées*, en 1975. Sa poésie se caractérise surtout par « ses racines populaires, son parler québécois composite, mêlant l'archaïsme et le néologisme, la chanson et l'invective, la tendresse et la revendication »¹². Il est emprisonné avec sa compagne Pauline Julien, lors de la Crise d'octobre en 1970. En 1987, les Editions de l'Hexagone publient l'ensemble de son oeuvre poétique : *Ils ne demandaient qu'à brûler (1960-1986)*. Le 15 novembre 1976, il remporte une victoire historique sur le premier ministre Robert Bourassa. Il deviendra l'un des ministres les plus appréciés dans le gouvernement Lévesque, notamment auprès des communautés ethniques.

Une grande amitié liait le poète à Marcel Rioux. Il est décédé il y a un peu plus d'un an. Son célèbre poème intitulé « Trois-Pistoles » est reproduit dans l'anthologie *Les Gens du fleuve*, de Victor-Lévy Beaulieu.

Cantouque des pêcheurs du Bas-Saint-Laurent

A Marcel Rioux

Notre petite rivière
que j'appelle petite en comparaison de la grande
produit l'anguille en automne
de laquelle on fait sécherie
pour la provision d'hiver

le vrai temps de l'anguille
c'est du vingt septembre au vingt octobre
c'est huit jours avant la Sainit-Michel
ou c'est huit jours après

Il y a une grande mer et une petite mer
où travaille rien que dans les grandes mers
parce que les petites mers sont trop courtes
les anguilles suivent toujours la marée
dans une grande mer

on tend des clayes sur toute la largeur du terrain
que la mer découvre

il y a les piquets pour les cramper dans la vase
contre le courant du fleuve
les piquets fendus c'est en tremble
ou en sapin ou en pin
scié. c'est du bouleau
les piquets durent tant qu'ils ne cassent pas

pour que l'anguille rentre
on fait des bourroches¹⁵

Marcel Rioux nous quittait le 16 décembre 1992. Il avait eu l'amabilité de nous accorder une entrevue l'année précédente, qui parut dans *L'Écho des Basques* (vol. 12, décembre 1991, p. 27-31). Il est bien connu comme l'un de nos grands sociologues et écrivains du Québec. Né à Amqui en 1919, il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski, avant de poursuivre des études en philosophie chez les Dominicains à Ottawa. Il épouse la fille du grand anthropologue Marius Barbeau, se rend à Paris où il décroche une licence en science politique et sociale. Un stage de recherche l'amène sur l'île Verte, qui lui fait écrire une monographie sur cette population, publiée en 1954 : *Description de la culture de l'île Verte* (Ottawa, 1954, 98 p.). Puis, il commence sa vie professionnelle comme chercheur à Ottawa. Il devient ensuite professeur à l'Université Carleton, enfin à l'Université de Montréal, où il enseignera une trentaine d'années durant jusqu'à sa retraite.

Il publia d'importants ouvrages, dont *La question du Québec*, en 1969, *Les Québécois*, dans l'importante collection Microcosme des éditions du Seuil, en 1974, *Une saison à la Renardière*, en 1988, *Anecdotes saugrenues*, en 1989, et *Un peuple dans le siècle*, en 1990.

Il fut fondateur du Mouvement laïc de langue française, au début des années '60; il siégea sur la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, et il présida de 1966 à 1968 l'importante Commission royale d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, « dont le rapport n'a pas vieilli d'une ride », affirmait encore en 1991 Lise Bissonnette, directrice du *Devoir*.

Dans l'entrevue qu'il m'accordait en 1991, il affirmait : « Je suis un homme de gauche. L'indépendance est pensée comme un moyen de réaliser une société plus juste, plus fraternelle, plus égalitaire. » Voici ce qu'il écrivait il y a vingt ans :

Descendant de Bretons établis en Nouvelle-France au XVII^e siècle, j'ai

été l'un des premiers de ma lignée à quitter le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour venir faire carrière en ville. Mes ancêtres - comme ceux de la plupart des Québécois - ont duré pendant plusieurs générations dans de petites paroisses rurales en tentant de conserver l'héritage du vieux pays tout en s'adaptant à l'Amérique du Nord. La vie de ma famille s'est déroulée tout uniment à l'Île d'Orléans d'abord, à Trois-Pistoles ensuite et dans plusieurs petites communautés, d'où elle a essaimé dans tout le Québec. Si l'on devait résumer d'un mot la vie de ces générations, on pourrait dire que tout le souci a été de s'accrocher au sol et de durer. L'hiver a été très long. Il vient de commencer à prendre fin, il y a une décennie à peine. De vieux rêves de liberté et d'indépendance sont revenus avec le printemps.

Sociologue de métier, j'ai étudié quelques aspects de la culture et de la société québécoises. On retrouvera, dans ces pages, le point de vue du sociologue. Dans d'autres, c'est celui du Québécois qui opte pour l'indépendance du Québec.

Nul ne peut rester sur la clôture quand il s'agit de questions qui engagent la vie ou la mort de son pays. Un temps vient où il faut prendre publiquement parti.

(*La question du Québec*, Montréal, Parti pris, 1976, p. 5-6.)



Le généalogiste émérite J.-François Beaulieu à la recherche de nos ancêtres

Photo : André Morin.

Jos-François Beaulieu, né à Trois-Pistoles en 1926, reste attaché à la Société historique et généalogique comme son incontournable fondateur. Navigateur de profession, de 1957 à 1982, il a sillonné les mers comme officier pour la compagnie Imperial Oil. Mordu dès son adolescence par la « piqure de la généalogie », comme il se plaît à le dire, il a donné le plus clair de sa vie à la recherche en histoire et en généalogie. Depuis plus de quinze ans, il a recueilli sur son ordinateur une somme considérable de données généalogiques, qui l'ont conduit à la publication de deux ouvrages irremplaçables : *Mariages de Notre-Dame-des-Neiges 1713-1979* (Ed. Bergeron, 1981, 416 p.) et *Généalogie descendante de Jean Riou et Catherine Leblond 1678-1987* (Ed. Razades, 1987, 452 p.). Il projette de publier bientôt d'autres ouvrages.

Bourreau de travail, toujours soucieux de l'exactitude historique, il fut reconnu comme « généalogiste émérite », en 1984, par la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. Il n'a cessé, au cours des ans, de donner des consultations à beaucoup de chercheurs en généalogie et en histoire, tant du Québec que de l'extérieur. Nombre de correspondants recourent à sa compétence généalogique. Il a prononcé plusieurs conférences, sans compter les articles qu'il a publiés depuis les débuts de la SHGTP, soit dans *L'Écho des Basques*, *L'Estuaire généalogique* de Rimouski, *Mémoires* de Montréal. Il a fondé les éditions

Razades, puis le Centre d'édition des Basques, qui publient le bulletin *Le Rioux* (depuis 1984) et *L'Écho des Basques* (depuis 1985). De plus, il est membre actif de nombreuses sociétés d'histoire et de généalogie. Il a légué à la SHGTP beaucoup de livres et de documents importants.

En somme, il fut et demeure toujours l'âme dirigeante de la Société historique et généalogique d'ici. Si Trois-Pistoles est devenue de plus en plus consciente de son histoire, elle le doit au premier chef à J.-François Beaulieu. Sans lui, le présent livre ne serait jamais parvenu à sa publication.



Notre auteur national
Victor-Lévy Beaulieu.
Photo : Gilles Gaudreau.

À **Victor-Lévy Beaulieu** on pourrait appliquer ce jugement la pidaine, porté sur André Gide au début du siècle par Rouveyre, et que Maurice Pons vient d'attribuer à son tour à André Malraux : « le contemporain capital »¹⁴, en le modifiant quelque peu ainsi : « l'écrivain québécois contemporain capital ». Et VLB est bien de chez nous depuis 1982, implanté en sa grande maison des Têtu-Lauzier, aux cinq lucarnes, donnant sur le soleil levant, sise tout à côté de la route 132 est. VLB est né à Saint-Paul-de-la-Croix, le 2 septembre 1945, d'Edmond Beaulieu, beurrier, et de Léonie Bélanger¹⁵. Il vit son enfance à Trois-Pistoles et à Saint-Jean-de-Dieu. A 14 ans, il déménage à Montréal Nord (« Morial-Mort »), où il étudie à l'école Pie IX, puis au collège Sainte-Marie. Il travaille en 1965-66 comme commis à la Banque canadienne nationale. Grand dévoreur de livres, il aiguisa sa plume comme journaliste à *Perspectives* (1966-1976), puis au *Devoir* de 1968 à 1977, tout en étant pigiste à *La Presse* et au *Petit Journal*, à *Digeste éclair*, à *Liberté* et à *Maintenant*, etc. Il devient directeur littéraire des éditions du Jour, de 1969 à 1973. En janvier 1970, il fonde avec Pierre Turgeon et Jean-Claude Germain, le journal littéraire *L'Illettré*, dont la fortune est éphémère. Il publie en 1968 un premier roman, *Mémoires d'outre-tonneau* (Ed. Estérel), inaugurant ainsi une production abondante et infiniment variée.

En 1974, il fonde, avec Léandre Bergeron, les éditions de l'Aurore. En 1976, il décide de fonder sa propre maison d'édition, VLB éditeur, qu'il vend en 1985. 1995 voit la fondation des Éditions Trois-Pistoles, dont la qualité typographique et esthétique lui attire les éloges des connaisseurs, notamment de la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette.

Romancier, essayiste, dramaturge, il voit son oeuvre consacrée par plusieurs prix et distinctions : le prix Larousse-Hachette, en 1967, le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal en 1972, le prix du Gouverneur général en 1975, le prix France-Canada en 1979, le prix Jean-Béraud-Molson en 1981, le prix Ludger-Duvernay et prix

Belgique-Canada en 1982, le prix Gemmeaux pour le meilleur texte dramatique en 1988, 1989 et 1990, le prix Annik pour *L'Héritage* en 1990, le prix de l'Association québécoise des critiques de théâtre pour *La Maison cassée* en 1991, le prix Marcel-Blouin pour la série radiophonique sur Roger Lemelin, en 1992, le prix de la personnalité touristique et culturelle du Bas-Saint-Laurent en 1994, le grand prix du Bas-Saint-Laurent à la Maison de VLB comme l'entreprise touristique de l'année, en 1996, et enfin, la même année, le prix de la Société nationale de l'Est du Québec, comme auteur ayant contribué le plus à l'essor de la langue française.

Mais, il s'est surtout fait connaître du grand public comme l'auteur de téléromans extrêmement populaires : *Les As* (1977-1978), *Race de monde* (1978-1981), *L'Héritage* (1987-1990), *Montréal P.Q.* (1991-1994). Ces deux derniers téléromans lui attirent au-delà de deux millions de « téléphages ». En janvier 1997, débute son prochain téléroman *Bouscotte*, dont l'action se situe tant à Trois-Pistoles qu'à Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-Trois-Pistoles, l'île aux Basques, Saint-Paul-de-la-Croix, L'Isle-Verte, Bic, Squatec et Cabano.

Tout à côté du Caveau-Théâtre, où l'on représente depuis 1991, sauf en 1993, ses pièces de théâtre, qui connaissent tous les étés un grand succès, s'ouvrait en 1994 la Maison de VLB. On peut y découvrir tout un univers de manuscrits, d'archives, de photographies personnelles, de décors de ses deux derniers téléromans (*L'Héritage* et *Montréal P.Q.*); on y trouve également sa nouvelle maison d'éditions, qui a commencé d'y publier ses Oeuvres complètes. Treize de ses livres y ont déjà paru.

Voici donc la liste chronologique de son « effarante production » littéraire (Gilles Dorion)¹⁶, extrêmement variée et au style percutant, qui en fait l'un des auteurs les plus importants du Québec contemporain :

Mémoires d'outre-tonneau (Ed. Estérel, 1968).

Race de monde (Ed. du Jour, 1968).

La Nuit de Malcomm Hudd (Ed. du Jour, 1970).

Jos Connaissant (Ed. du Jour, 1970; Ed. Stanké, 1986).

Pour saluer Victor Hugo (Ed. du Jour, 1970; Ed. Stanké, 1985).

Les Grands-Pères (Ed. du Jour, 1971; Ed. Laffont, 1973; Ed. Stanké, 1986).

Jack Kérouac (Ed. du Jour, 1972; Ed. Stanké, 1987).

Un rêve québécois (Ed. du Jour, 1972).

Oh Miami Miami Miami (Ed. du Jour, 1973).

Don Quichotte de la Démanche (Ed. de l'Aurore, 1974; Ed. Flammarion, 1978).

En attendant Trudot (Ed. de l'Aurore, 1975).

- Manuel de la petite littérature du Québec* (Ed. de l'Aurore, 1975).
Blanche Forcée (VLB éditeur, 1976; Éd. Flammarion, 1976).
Ma Corriveau (VLB éditeur, 1976).
N'évoque plus que le désenchantement de ta ténèbre, mon si pauvre Abel (VLB éditeur, 1976).
Monsieur Zéro (VLB éditeur, 1977).
Sagamo Job J (VLB éditeur, 1977).
Cérémonial pour l'assassinat d'un ministre (VLB éditeur, 1978).
Monsieur Melville, 3 tomes (VLB éditeur, 1978; Ed. Flammarion, 1980).
La Tête de Monsieur Ferron ou Les Chians (VLB éditeur, 1979).
Una (VLB éditeur, 1980).
Satan Belhumeur (VLB éditeur, 1981).
Moi Pierre Leroy, prophète et un peu fêlé du chaudron (VLB éditeur, 1982).
Discours de Samm (VLB éditeur, 1983).
Steven le Hérault (VLB éditeur, 1985).
« La boule de caoutchouc », in *Dix nouvelles humoristiques* (Quinze éditeur, 1985).
« Docteur l'indienne », in *Aimer* (Quinze éditeur, 1985).
Chroniques polissonnes d'un téléphage enragé (Ed. Stanké, 1985).
L'Héritage. Tome I : L'Automne (Ed. Stanké, 1987).
« La robe de volupté », in *Premier amour* (Ed. Stanké, 1988).
Votre fille peuplesse par inadvertance (Ed. Stanké, 1990).
Docteur Ferron, Pèlerinage (Ed. Stanké, 1991).
La Maison cassée (Ed. Stanké, 1991).
Pour faire une longue histoire courte (Entretien avec Roger Lemelin) (Ed. Stanké, 1991).
L'Héritage. Tome 2 : L'Hiver (Ed. Stanké, 1991).
Sophie et Léon et Seigneur Léon Tolstoï (Ed. Stanké, 1992).
Gratien, Tit-Coq, Fridolin, Bousille et les autres (Entretien avec Gratien Géliuas) (Ed. Stanké, 1993).
La nuit de la grande citrouille (Ed. Stanké, 1993).
Les Gens du fleuve (Anthologie) (Ed. Stanké, 1993).
Monsieur de Voltaire (Ed. Stanké, 1994).
Le Carnet de l'écrivain Faust (Ed. Stanké, 1995).
Le bonheur total (Ed. Stanké, 1995).
« Lettre à un ex-ayatollah en pantoufles », *Trente lettres pour un oui* (Ed. Stanké, 1995).
La jument de la nuit (Ed. Stanké, 1995).
L'Héritage (Théâtre) (Ed. Trois-Pistoles, 1996).
Écrits de jeunesse 1964-1969 (Ed. Trois-Pistoles, 1996).
Chroniques du pays malaisé 1970-1979 (Ed. Trois-Pistoles).
Deux sollicitudes (Entretiens avec Margaret Atwood) (Ed. Trois-Pistoles, 1996).

Line-Véronique Boucher, résidant à Rivière-Trois-Pistoles, consacre tous ses loisirs à l'écriture. Elle a publié à ce jour trois romans. Son premier, paru aux éditions de Mortagne en 1992, connut un grand succès. Intitulé *Un cri dans l'orage*, il s'est vendu à près de 20 000 exemplaires. En 1995, son deuxième roman, *A fleur de peau*, est publié à la même maison d'édition. Son dernier, intitulé *Les élixirs du vieux Filou*, vient de paraître aux éditions Le Marginal.

Isabelle d'Amours, née à Trois-Pistoles en 1962, l'auteur de la très belle exposition permanente présentée au Parc de l'aventure basque en Amérique depuis le 9 juin 1996 à Trois-Pistoles, est aussi l'auteur ou la coauteur de trois livres : *Introduction aux assurances*, Québec, IGIF/MCCI, 1993, 45 p.; *Dictionnaire de la musique populaire au Québec, 1955-1992*, publié en collaboration avec R. Thérien, Québec, IQRC, 1992, 608 p.; *Les communautés culturelles de la région de Québec*, tome 2 (sous la direction de L. Guibert et N. Labrie), Québec, CELAT, 1989, 92 p.

Réal Dumas, o.f.m. cap., cousin de l'artiste Louise, né à Trois-Pistoles le 5 novembre 1924, est l'auteur de *Biographie de Joseph-Alexis Dumas* (1965), de *50 ans de scoutisme* (1991), ainsi que de plusieurs articles parus dans le tome 2 du DBC.

L'abbé Pierre Lafrance, né à Matane en 1871, qui fut desservant à Rivière-Trois-Pistoles de 1910 à 1921, tout en étant président de la Commission scolaire de l'endroit, de 1911 à 1920, a publié deux livres intitulés *Les Croix joyeuses de Trois-Pistoles* (1946), et *Bourdon bourdonnant* (1951). Il fut le premier à avoir créé, à Rivière-Trois-Pistoles, un bulletin paroissial intitulé *Chez nous*.

Mgr Robert Lebel, l'actuel évêque de Valleyfield, né à Trois-Pistoles, le 8 novembre 1924, a publié deux livres de réflexions spirituelles, illustrés de dessins de l'auteur, intitulés : *L'utile, l'inutile et le nécessaire*, et *Une idée de Dieu* (Montréal, Ed. Bellarmin, 1994, 192 p.).

Mentionnons ici les auteurs qui ont publié à ce jour un premier livre :

Germain Beaulieu, *Recettes végétariennes* (Ed. Trois-Pistoles, 1995).

Renée Beaulieu, *En Vie de Vivre* (Ed. Le Marginal, 1994).

Suzanne Bélanger, *Un peu plus d'amour que d'ordinaire* (Ed. F.G., Collection témoignage, 1994).

Ghislain Bérubé, *Des iras réelles* (Ed. Passages, 1982).

Laurent Bérubé, *Fleurs du pays* (Rivière-du-Loup, s.é., 1980).

Huguette Côté, *De l'autre côté de la clôture* (Ed. Naaman, 1984).

Mathias D'Amours et Charles-A. Gauvreau, *Les Trois-Pistoles* (deux tomes, Trois-Pistoles, s.é., 1946)



L'abbé Pierre Lafrance, auteur du livre sur l'histoire pistoloise.

Source : Yvette B. Rioux.



Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield.

Source : évêché de Valleyfield.

Violaine Dubé et Diane Lafontaine, *Nos jeunes d'hier se racontent*, 1983 (collaboration de Françoise Dumont, illustrations de la page couverture de Louise Dumas).

Jean-Baptiste Gauvin, *Evocation. Autobiographie* (Rimouski, s.é., 1983).

Amélie Leclerc (Millicent), *Campanules*, recueil de poèmes.

Gérard Raymond, *Journal*.

Emmanuel Rioux, en collaboration avec **Aubert April, Gilles Rousseau et Gemma Tremblay**, *Saint-Cyprien de Rivière-du-Loup. Un siècle de labeur et de progrès* (Saint-Cyprien, Les Amis de Hocquart, 1986, 698 p.)

Karino Roy, *Le drame de l'Empress of Ireland* (Ed. du Plongeur, 1993)¹⁷.

Avant de clôre ce chapitre, il faut sans doute parler de la revue annuelle de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc., qui depuis 1980 publie *L'Écho des Basques*, dont les articles portent surtout sur l'histoire et la généalogie, et qui tire à 750 exemplaires, pour un total annuel de quelque 60 pages. Publiée de façon artisanale, les deux premières années, elle a su relever le défi de l'excellence, en recourant depuis 1982 aux services de l'Imprimerie du Golfe à Rimouski. Dirigée les premières années par Yvette Jetté-D'Amours, puis par Janine Martin-Hardy, et ensuite par Yvette Jetté-D'Amours, elle est maintenant sous la responsabilité d'Emmanuel Rioux, qui fut de 1977 à 1992 le président de la SHGTP. Citons les principaux collaborateurs et collaboratrices de notre revue, soit les auteurs de cinq articles et plus : Yvette Babineau-Ouellet, J.-François Beaulieu, Laurent Bérubé, le chanoine Léo Bérubé, Jean-Marc D'Amours, Paul Dumas, Yvette Jetté-D'Amours, Janine Martin-Hardy, Jean-Claude Parent, Charles-E. Pelletier, Elisée Rioux, Emmanuel Rioux et Normand Théberge.

20 janvier 1978.
Premier conseil
d'administration de la
S.H.G.T.P. À la table,
Charles Pelletier,
Janine Martin-Hardy,
Théo D'Amours,
J.-François Beaulieu,
Emmanuel Rioux,
David Jean et Elisée Rioux.
Source : S.H.G.T.P.



Cette Société a également édité, en 1979, une brochure de 48 pages intitulée *35 Maisons et bâtiments centenaires de Trois-Pistoles et des environs* et, en 1981, une autre brochure de 48 pages intitulée *Le moulin à farine des Seigneurs Rioux*, toutes deux imprimées à l'Imprimerie du Golfe de Rimouski : elles sont maintenant épuisées. En 1996, la SHGTP publiait un fort ouvrage *Le Terrier de Trois-Pistoles*, comprenant cinq cahiers, montés sur ordinateur, qui fait état des différentes seigneureries de Trois-Pistoles, des cadastres, tout en mentionnant les propriétaires, leur profession, les navigateurs, etc., le tout dirigé par Jacques Morissette, et préparé par Rachel et Jean-Claude Parent; c'est un outil de consultation de première main. Signalons que la SHGTP est l'auteur de deux diaporamas : sur le moulin à farine des Seigneurs Rioux et sur la Maison du Notaire. Cette association, qui s'apprête à célébrer son 20^e anniversaire d'existence en décembre 1997, est implantée avec son centre de documentation et de généalogie, relié par Internet, au Parc de l'aventure basque en Amérique, lieu d'échanges culturels et historiques très dynamisants pour notre milieu.

En mars 1983, l'Association des familles Riou-x d'Amérique inc. (l'AFRA) était fondée au sein de la SHGTP : elle regroupe à ce jour plus de 500 membres actifs. Depuis 1984, elle publie, trois fois par année, le bulletin *Le Riou-x*, tiré à quelque 450 exemplaires, totalisant environ 60 pages pour chaque année. Emmanuel Rioux en est le rédacteur depuis le début de sa parution

En 1985, la SHGTP créait le Comité du patrimoine de Trois-Pistoles, dont l'objectif est la protection et la mise en valeur de notre patrimoine, et qui fut présidé jusqu'en mai 1996 par Jean-Claude Parent.

Pour conclure ce chapitre sur la vie culturelle, je m'en voudrais d'oublier deux services culturels qui ont marqué le milieu pistolois depuis 25 ans, savoir le **Service des loisirs de Trois-Pistoles** et son directeur **Michel Rioux**, ainsi que la **Bibliothèque municipale** et sa directrice **Nicole Sirois**.

Michel Rioux, né le 9 septembre 1949, est le fils d'Émile Rioux et de Mariane Albert. Il épousait le 23 avril 1973 Mona Banville, dont il a deux enfants, Sébastien né le 25 juillet 1976 et Julie née le 19 mars 1979.

Il fit ses études collégiales en Technique d'intervention en loisirs au Cégep de Rivière-du-Loup. Depuis le 9 août 1972, il occupe le poste de directeur du Services des loisirs. Au fil des 25 dernières années, il a suivi différents stages de formation dans des domaines tels que la gestion du temps, la gestion du stress, la formation sur l'évolution des

loisirs au Québec et enfin une formation en philanthropie. Au compte de ses principales réalisations, on trouve la mise sur pied de plusieurs comités de loisirs, de coordination, d'organisation des finales des Jeux du Québec en 1976, 1983 et 1991, du Méritas sportif régional en 1977, du Carrefour théâtre régional en 1988 et 1995 et l'organisation du Festival des Isles en 1977. De plus, en collaboration avec des bénévoles, il a participé au développement du Centre de plein air de Saint-Mathieu, à la construction de la Piscine régionale des Basques en 1987, à la construction du Parc de l'aventure basque en Amérique en 1996, tout en participant à l'expansion de la Corporation de l'École de langue française, qui devenait au début de 1997 le Centre d'accueil et de formation en langue française (CAFEL). Son plus grand désir est de développer au cours des prochaines années à Trois-Pistoles un produit culturel durable.

Nicole Sirois, née à Saint-Guy, le 14 juillet 1947, est la fille d'Albert Bouchard et de Bibiane Malenfant. Mariée le 5 juillet 1969 à Carol Sirois (ex-professeur de chimie, maintenant directeur adjoint à la Polyvalente), elle est la mère de Yanick, 22 ans, et de Janie, 18 ans.

Elle est directrice de la Bibliothèque municipale depuis janvier 1973, où elle organise des expositions de peinture depuis 1982. Depuis 1983, sauf pour deux années, elle organise les Salons du livre de Trois-Pistoles au Centre culturel. Elle est membre du conseil d'administration du CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques) depuis 1992; elle en est la vice-présidente depuis 1992, et enfin la présidente depuis 1996. De plus, depuis 1976, elle est membre du regroupement des bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, dont elle devient la vice-présidente il y a cinq ans. Très impliquée dans le monde du théâtre, elle devient membre du conseil d'administration des Productions théâtrales en 1991, et présidente de 1993 à 1996. Elle est membre du comité théâtre du Centre culturel de Rivière-du-Loup depuis 1992. Elle fut animatrice des Scouts et Guides de 1969 à 1976. Elle fut membre de la chorale Les Roitelets et du chœur Art-Fa-des-Neiges de 1970 à 1989. Elle est membre de l'AFEAS depuis 1985. Elle s'est également impliquée comme bénévole dans la cause de la Piscine régionale, des Jeux de l'Est, du Festival des Isles et du Patinage artistique.

Mais, c'est surtout comme directrice de la Bibliothèque municipale qu'elle manifeste tout son dynamisme. A elle revient l'honneur d'avoir été la première dans notre région à informatiser une bibliothèque municipale.

Emmanuel Rioux

8.7 Patrimoine bâti

Le paysage architectural de Trois-Pistoles demeure l'une des valeurs sûres du milieu. Ce paysage, qui côtoie le fleuve-océan depuis trois siècles, nous rappelle l'histoire, le savoir-faire des gens et aussi leur fierté de bâtisseurs. L'église, temple majestueux qui occupe l'espace physique et intérieur, en est l'une des pièces maîtresses.

Les éléments de ce riche paysage architectural s'harmonisent au fil de l'histoire. Trois-Pistoles a vu le jour sur les bords du grand fleuve, là où tout a commencé. Les seigneurs Riou s'établissent. Le développement du chemin du Roi à partir de 1790 marque une nouvelle ère de peuplement du territoire. Nous assisterons, dans les décennies suivantes, à un important mouvement de population. Le territoire Trois-Pistoles s'agrandit, la population augmente, on commence à s'établir « vers le haut de la côte ». Ce mouvement prendra toute son ampleur à partir des années 1850, avec la constitution de la municipalité de la paroisse, la construction et l'ouverture du chemin de fer L'Intercolonial, les déchirements entre tenants du chemin d'en bas et les tenants du chemin d'en haut. Ces dissidences prendront tout de même une décennie complète à se dissiper. Sur le plan patrimonial, cette période pour le moins turbulente aura caractérisé le paysage bâti : les nombreux déplacements de bâtiments, de la pointe à la côte. Le Trois-Pistoles « moderne » est le fruit de ces déménagements. Début des années 1900, c'est l'urbanisation qui se manifeste, reliée à la croissance industrielle du milieu. Les scieries fournissent de l'emploi, de nouvelles infrastructures deviennent nécessaires, de nouvelles écoles sont construites. C'est ce paysage architectural que l'on connaît aujourd'hui.

Des études du bâti traditionnel pistolois nous indiquent une prédominance de la maison de type vernaculaire américain. Ces résidences, érigées après 1890, se distinguent par leur toiture à deux versants droits. Viennent ensuite les maisons de conception québécoise et celles du courant cubique. On remarquera également des édifices d'inspiration Regency caractérisés par un toit à quatre versants. Nous vous proposons une brève randonnée dans notre paysage architectural, qui nous ramène à l'histoire, qui nous ramène à ces gens de savoir-faire, fiers bâtisseurs.

Une architecture distinctive

La résidence Réal Pelletier, au 274 Notre-Dame ouest, construite entre 1891 et 1920, témoigne de l'âge d'or de la production du bois. Les décors de bois ouvragé, dont l'exécution est remarquable, font directement référence à ce savoir-faire des gens d'ici. Ce secteur de la rue Notre-Dame était d'ailleurs zone industrielle. Pendant près d'un siècle, un moulin actionné à la vapeur était en activité, soit le moulin Ernest Pelletier et Fils. D'abord propriété de Louis-Gonzague Renouf en 1883, le moulin était vendu à Ernest Pelletier le 16 avril 1925. Ses fils Réal et Laurent en deviennent à leur tour propriétaires le 3 mai 1956. Le moulin original Ernest Pelletier et Fils a été défait en 1981. La résidence Réal Pelletier est un témoin de cette époque de grande activité et par son cachet et son authenticité, elle constitue une pièce de grande valeur.



Maison de Réal Pelletier.

Source : Rue principale.

Deux bâtiments dont l'état de conservation et la valeur patrimoniale sont exemplaires : le Magasin et la résidence Joseph Rioux, rue Notre-Dame ouest. Le Magasin Joseph Rioux a marqué l'histoire commerciale de Trois-Pistoles. Le secteur dans lequel il est situé, au 195 rue Notre-Dame ouest, est considéré prestigieux, tant par l'activité qu'il a générée que par sa valeur architecturale exceptionnelle. Le Magasin Joseph Rioux a été construit en 1901. L'édifice est impressionnant, de courant victorien, une réalisation de l'architecte E.-M. Talbot. Sur le terrain voisin, du côté est, est érigée la résidence cossue du commerçant. Sa construction remonte à 1884, oeuvre de l'architecte G.-É. Tanguay. Elle est de style mansart. On retrouvait un jet d'eau, devant la résidence. Il a été vendu vers 1936 pour être installé devant l'Hôtel de ville de Rimouski.



Résidence de Joseph Rioux.

Source : S.H.G.T.P.

Dans ce même secteur que le Magasin et la résidence Joseph Rioux se trouve une construction qui retient également notre attention, au 202 rue Notre-Dame ouest. De conception québécoise traditionnelle, cette résidence a été construite entre 1831 et 1860. Sa grande valeur patrimoniale réside dans son parfait état d'intégrité. Elle est habitée par Jean-Marc Rioux.

Une magnifique résidence s'ajoute au paysage architectural de Trois-Pistoles, au 190 rue Notre-Dame ouest. Cette résidence, de style victorien, nous ramène à l'un des plus illustres citoyens de Trois-Pistoles : le Dr Épiphanie Litalien. Marié à Maria Fortin le 22 juin 1909, c'est au début de 1910 que le Dr Litalien faisait construire cette résidence dont le balcon, aussi de style victorien, est inspiré de celui de la résidence de Sir Wilfrid Laurier à Arthabaska. Rappelons brièvement que le Dr Épiphanie Litalien a été inspecteur régional des écoles, reçu commandeur de l'Ordre du mérite scolaire, maire de Trois-Pistoles et fondateur de l'école d'été de l'Université de Western Ontario. Le 5 juillet 1956, on inaugurerait l'école Litalien, sur la rue du même nom, à Trois-Pistoles, en hommage à ce grand bâtisseur.



Maison de Jean-Marc Rioux.

Source : Rue principale.



Maison du Dr Épiphanic Litalien.

Source : Rue principale.

Voisin de la résidence Litalien, un autre édifice remarquable par son architecture de style victorien, construit au début du siècle, entre 1910 et 1920 par Alexis Côté et racheté plus tard par Louis Belzile. Cette résidence aux allures de manoir a été propriété de la famille Deschênes et était racheté par monsieur Martin Ouellet au début des années 1970. En février 1973, un incendie détruisait cet autre témoin de notre histoire.

Résidence du "Boss"
Deschênes.

Photo prise lors de
l'incendie.

Source :

M et Mme Martin Ouellet.



Sur les rives du grand fleuve, à l'ouest du terrain de camping municipal, se dresse l'une des plus anciennes résidences de Trois-Pistoles, le manoir Rioux-Belzile. Il s'agit de l'une des seules encore sur ses fondations d'origine, construite avant 1790 par un descendant du seigneur Jean Riou. La couverture est galbée, avec larmier cintré. Cette construction est de bois, ses dimensions sont de 28 sur 54 pieds.



Le Manoir Rioux-Belzile
vers 1927

Source : Paul Dumas.

Une autre construction encore sur ses fondations d'origine mais dont nous ne voyons plus que les vestiges : la grande maison de pierre, résidence de pilotes, que le folklore populaire a affublée du titre de « maison hantée ». Ses vestiges sont bien visibles à la Pointe à la Loupe. Cette résidence aurait été construite aux alentours de 1830, sa maçonnerie étant de même facture que celle du Moulin du Petit-Sault, à l'Isle-Verte, construit en 1823. Selon l'historien Silvio Dumas, cette maison serait celle des ancêtres Leclerc et aurait été occupée par des pilotes et leurs familles. Son toit était à quatre versants. Avec le manoir Rioux-Belzile, elle est la seule qui soit encore là où elle a été construite, c'est-à-dire le long de l'ancien et premier chemin du Roi à Trois-Pistoles.

La Maison hantée.

Photo : Gilles Gaudreau.



De retour sur la rue Notre-Dame, nos regards se portent vers le fleuve, empruntant l'Avenue du Parc. C'est là que nous retraçons la maison seigneuriale. Construite sur le domaine seigneurial aux abords du grand fleuve, sur le chemin du Roi, elle a été déménagée une première fois au milieu du 19e siècle pour être rebâtie sur la rue Notre-Dame ouest. Au début du 20e, elle changeait d'emplacement une nouvelle fois, se retrouvant sur son emplacement actuel, Avenue du Parc. Sur ses murs intérieurs se retrouvent des photographies des descendants du seigneur Jean Riou qui l'ont habitée, principalement Éloi et

Samuel. Elle est aujourd'hui la résidence d'une autre descendante directe du seigneur Jean Riou, Denise Rioux et de son conjoint le notaire Jean-Jacques Vien.

Un autre secteur de la rue Notre-Dame retient l'attention, délimité par l'Avenue du Parc à l'ouest et par la rue Jean-Rioux à l'est. On y retrouve des maisons de style victorien qui témoignent d'un art local de bâtir qui est remarquable de savoir-faire. Leurs principales caractéristiques : revêtement de brique brune avec chaînage de couleur plus claire, fenêtres à carreaux à motifs géométriques, pignons, « bay windows », avancées latérales, galeries et halcons décorés. Nous prendrons pour exemple la grande résidence sise au 15 de la rue Notre-Dame ouest, aujourd'hui propriété de Rosaire Labrie. Construite entre 1915 et 1920, elle a été la résidence du maire Henri Duval et a été occupée pendant plusieurs années par les Frères enseignants de la congrégation du Sacré-Coeur. Elle est dans un état de conservation exemplaire et affiche une valeur patrimoniale exceptionnelle.



Résidence Rosaire Labrie.

Source : Rue principale.

Ce secteur voisine l'un des plus beaux ensembles institutionnels qu'on puisse retrouver au Québec, composé de l'église, du presbytère, du couvent et de l'ancien collège. Soulignons l'exceptionnelle qualité du décor intérieur de l'église et son état d'authenticité. Une première phase de construction donnait naissance à cet ensemble institutionnel, entre 1882 et 1912, suivie d'une deuxième phase à la fin des années 1940. On a su conserver, dans ces deux phases, une unité remarquable de matériaux et de style.

Le secteur de la rue Jean-Rioux témoigne de l'évolution de l'activité

commerciale locale. L'édifice qui abrite le magasin Gagnon et Frères, au 290 rue Jean-Rioux, demeure exceptionnel au point de vue historique. Il date des tout débuts du village sur la côte et a été construit par David Bertrand de L'Isle-Verte dans le style des cottages Regency.



La rue Jean-Rioux vue du clocher de l'église vers 1915.

Deux autres secteurs offrent des bâtiments de grande valeur patrimoniale, soit la rue Père-Nouvel et la rue du Havre. Les styles y sont variés, allant de la maison traditionnelle à la façade « boom town » en passant par la maison mansardée et la maison cubique. Rappelons que la rue Père-Nouvel a fait son apparition à la fin du 19^e siècle, au moment où Trois-Pistoles commence à profiter des retombées de l'arrivée du chemin de fer. Rue Père-Nouvel, les bâtiments sont de taille supérieure et dans un état de conservation qui est excellent. Rue du Havre, on retrouve un secteur de villégiature qui a connu sa croissance à partir de 1900. Le paysage architectural y est homogène par les formes, les matériaux et le type d'implantation des résidences.

Rue Notre-Dame est, une grande résidence, de valeur exceptionnelle, harmonise le passé et le présent. La Maison du Notaire, centre de diffusion de l'art et d'interprétation de l'histoire, a été construite en 1842 et se caractérise par son toit Kamouraska. Elle doit son appellation au notaire Hervé Rousseau, qui l'habita jusqu'en 1964. Le 25 septembre 1989, la Ville de Trois-Pistoles reconnaissait la Maison du Notaire à titre de « monument historique ». Ce haut lieu d'histoire et de culture est propriété des Amis de l'Art depuis 1972.

Route 132 est, deux magnifiques résidences nous rappellent également l'histoire d'ici. La résidence Le Bocage a été construite il y a plus

Chemin du Havre
vers 1900-1910.

Photo : Louis-Isidore Rioux.

Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.



de 200 ans par l'un des fils de Vincent Rioux, fils de Jean, d'abord au bord du fleuve. Elle fut par la suite démontée pièce par pièce et reconstruite sur son emplacement actuel. Elle abrite aujourd'hui une chaleureuse auberge, propriété de monsieur Edmond Gagnon. Autre résidence historique précieusement conservée dans son état d'authenticité : le manoir Têtu-French, résidence en bois dont l'exécution est remarquable. Ce manoir date du milieu du 19^e siècle et est aujourd'hui la résidence privée de l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu.

Au deuxième rang ouest, la grande résidence construite en 1865 par Magloire Rioux est devenue un lieu de rencontres pour des orga-



Le Bocage
aux environs de 1850.

Source : Auberge Le Bocage.

Le Château French dans son
environnement d'origine.



nismes jeunesse de la région. Cette grande maison de style québécois en pièces sur pièces à toit galbé est propriété du club Richelieu de Trois-Pistoles depuis 1967. On la connaît depuis ce temps sous le nom de Maison La Source.



La Source.

Source :
Le Courrier.

Au deuxième rang est, le style québécois à toit galbé est bien représenté par la résidence du 96 rang 2 est, propriété de monsieur Jacques Rioux. Elle a été construite en 1858 par Georges Rioux, sur la terre acquise par son père Éloi en 1829 dans un encan à la porte de l'église. Transmise de père en fils, ce fut Nazaire, puis Thomas et enfin Jacques Rioux qui en furent les propriétaires successifs.

Au village de la rivière Trois-Pistoles, nous nous rappellerons la maison Morency, qui n'a pu éviter le pic des démolisseurs il y a



Maison Jacques Rioux à
l'automne 1898.

Sur la photo :
Lucie Bélanger et
Georges Rioux;
Mme Belle-Isles avec
Thomas Rioux;
Léopoldine et ? et
Nazaire Rioux.

Source : *Jacques Rioux.*



La Maison Morency

Source : *Le Courrier*.

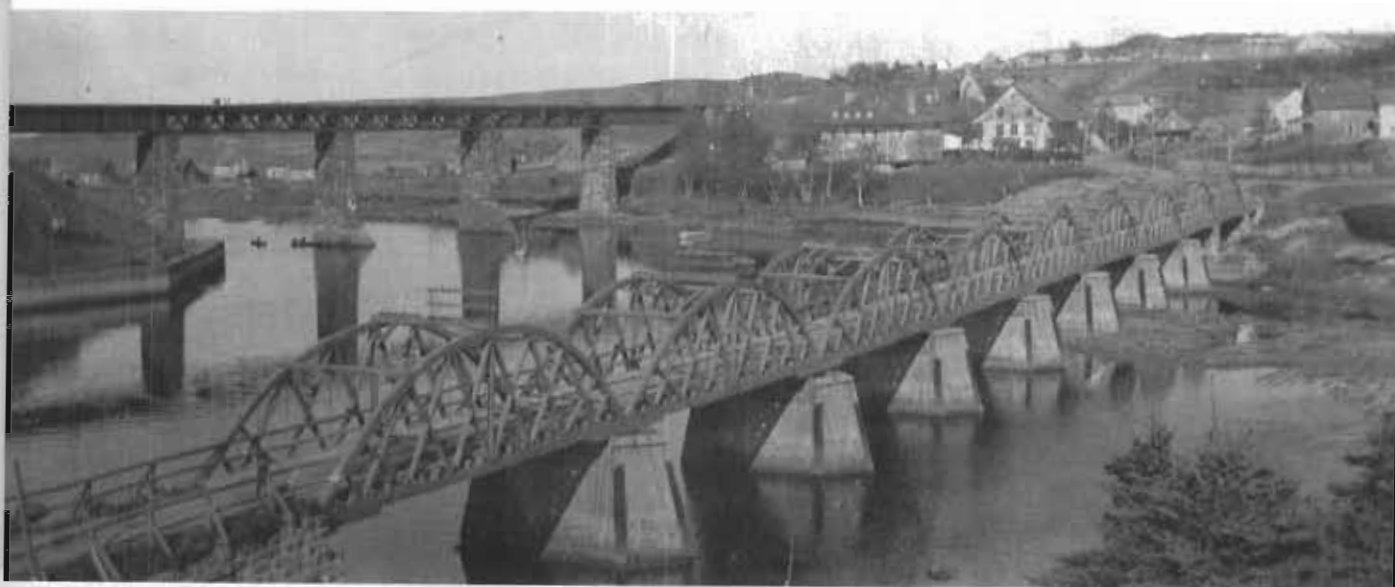
quelques années. Construite en 1815, un de ses propriétaires, monsieur Têtu, y établissait une tannerie vers 1835. Elle devenait propriété de Cyrice Morency en 1891. Cette grande résidence de 35 sur 60 pieds de style québécois à toit galbé et larmier cintré abrita un magasin général et le bureau de poste. Autre construction historique : l'Auberge de la Rivière, aussi associée à la famille Têtu, dont l'organe nous ramène à la période de grande activité suscitée par l'industrie du bois.

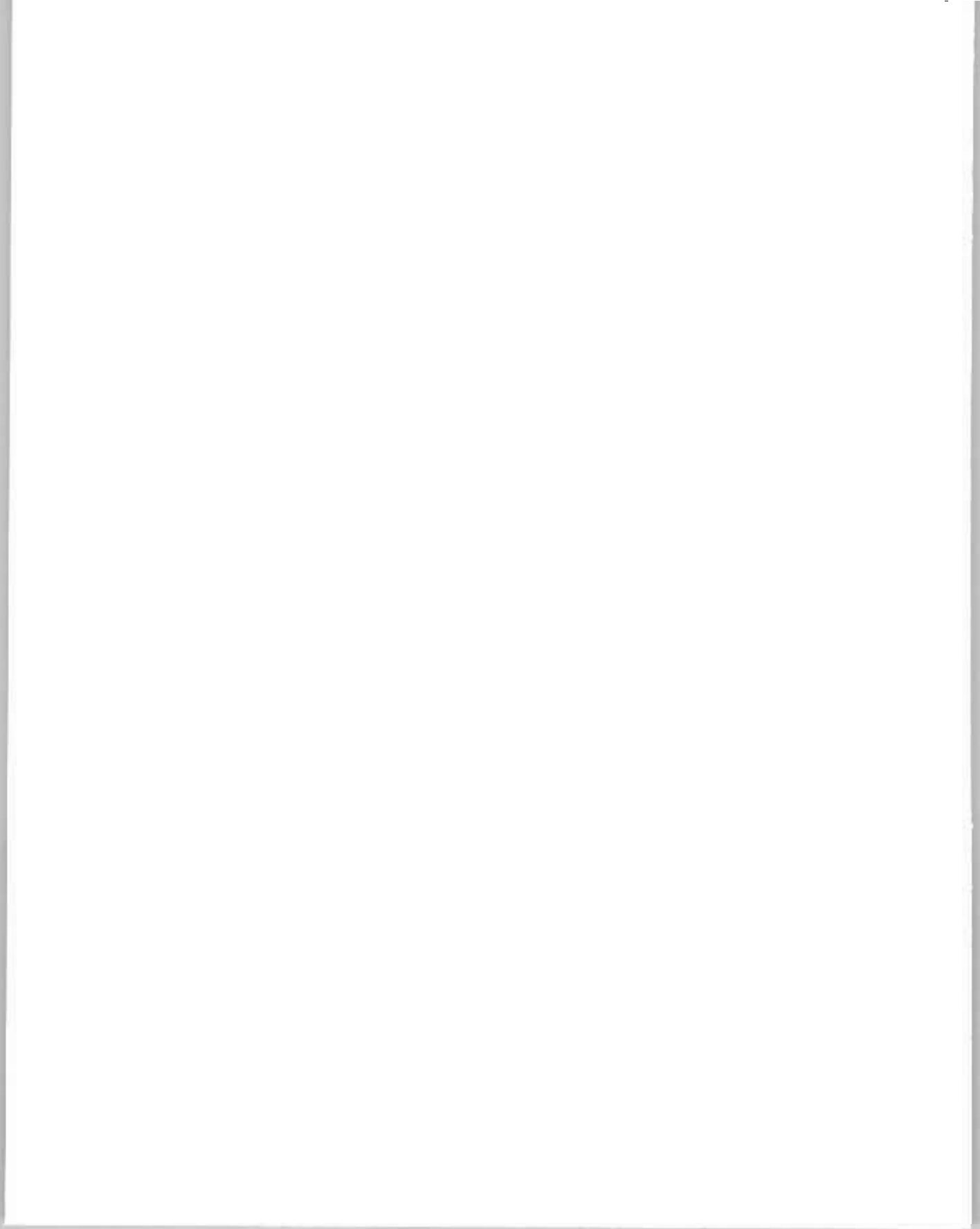
Nous terminerons ce chapitre par un bref rappel de la famille Morin. L'entrepreneur Hubert Morin avait à peine 33 ans lorsqu'il entreprit l'énorme tâche de mener à bien la construction de la cinquième église de Trois-Pistoles. Ce grand bâtisseur et sa famille ont été des Pistolois d'adoption dont nous vous proposons un « circuit » patrimonial en rapport avec leurs lieux d'habitation. Hubert Morin résidait rue Notre-Dame ouest, aujourd'hui résidence de Normand Larrivée; sa soeur Marie, mariée à Jean-Baptiste Deschênes, résidait à l'angle des rues Notre-Dame et Vézina, aujourd'hui Claude Beaulieu; Honorius résidait rue Notre-Dame ouest, aujourd'hui résidence de Jean-Guy Rioux; Wilfrid résidait rue Père-Nouvel, aujourd'hui résidence de Fernand Bérubé et Joseph résidait rue Père-Nouvel, résidence du capitaine Jean-Paul Michaud.

L'Auberge de la Rivière
Trois-Pistoles et l'ancien
pont de bois menant à la
vieille route du village
vers 1921

Photo : J.-A. Martin.
Source : Raynald Pettigrew.

Collaboration : André Morin et Paul Dumas







Annexes

Chapitre 3

Annexe 1

Recension des actes civils (notariés) et religieux 1669-1697 relatifs à Jean Rioux et Catherine Leblond

Les recensions d'actes notariés proviennent d'une «requête» informatique «-crie», effectuée aux Archives Nationales par M. Normand Robert de Pointe-aux-Trembles; gracieuseté de Jean Collard. Le sujet de recherche a été proposé à l'ordinateur dans la formule abrégée «jean riou»; il ne s'agit pas d'un modèle d'orthographe. L'étoile (*) signifie que nous avons en main une copie du document pointé.

A-1 1669 03 08

Engagement de Jean Riout à Jean Routhier (Becquet), lecture de Michel Langlois, Archives nationales du Québec, à Québec, contribution de Pierre Rioux, président de la Société de généalogie de l'Est du Québec, Rimouski.

A-2 1677 12 26

Contrat de mariage Jean Rioux et Catherine Leblond (Cbs-Fr. Moreau) (*)1678 07 03
Reconnaissance du même contrat et modification légale (c.f. note 10 - Gérard Lebel).

A-3 1678 01 10

Acte de mariage Jean Rioux et Catherine Leblond, Sainte-Famille, I. O., Ch.A. Martin ptre (*).

A-4 1678 09 08

Acte de mariage Jean Rabouin et Marguerite Leclerc (c.f. note 10 - G. Lebel).

A-5 1679 02 23

Inventaire des biens feu Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc¹. Vente d'une concession de P. Butaud et P. Lorreau à Jean Rioux et C. Leblond (c.f. Léon Roy, T. 24).

A-6 1679 02 28

Bail à ferme de J. Rioux à P. Butaud (Vachon, P.)¹.

A-7 1679 07 02

Transport d'argent J. Baillé à Jean Rioux. Obligation et quittance J. Rioux à J. Baillé.

A-8 1679 10 12

Quittance au sujet de la dot.

A-9 1681

Recensement de 1681 (T. 24).

A-10 1684 10 03

Vente d'une barque à Jean Rioux et Sébastien Catteau.

A-11 1686 10 07

Bail à ferme par René Baucher à J. Rioux.

A-12 1688 07 09

Achat de la ferme T. 23 par J. Rioux - vendue pour dettes- ?.

A-13 168807 25

Cocession d'une terre de Berthelot à J. Rioux.

A-14 1692 09 29

Accord entre les enfants de Nicolas Leblond .

A-15 1693 08 03

Vente d'une part de terre de Nicolas Roy et M.- Madeleine Leblond à J. Rioux et C. Leblond .

A-16 1696 03 15

Échange de la Terre 24 contre la seigneurie de la rivière des Trois-Pistoles.

A-17 169703 16

Jean Rioux et Catherine Leblond liquident leurs biens...avant de partir.

A-18 1697 04 10

Acte de foy et hommage (Bochart Champigny) (*).

A-19 1679 12 10

Document relatif au premier Jean Riou, dont il est question au début de cette recherche.

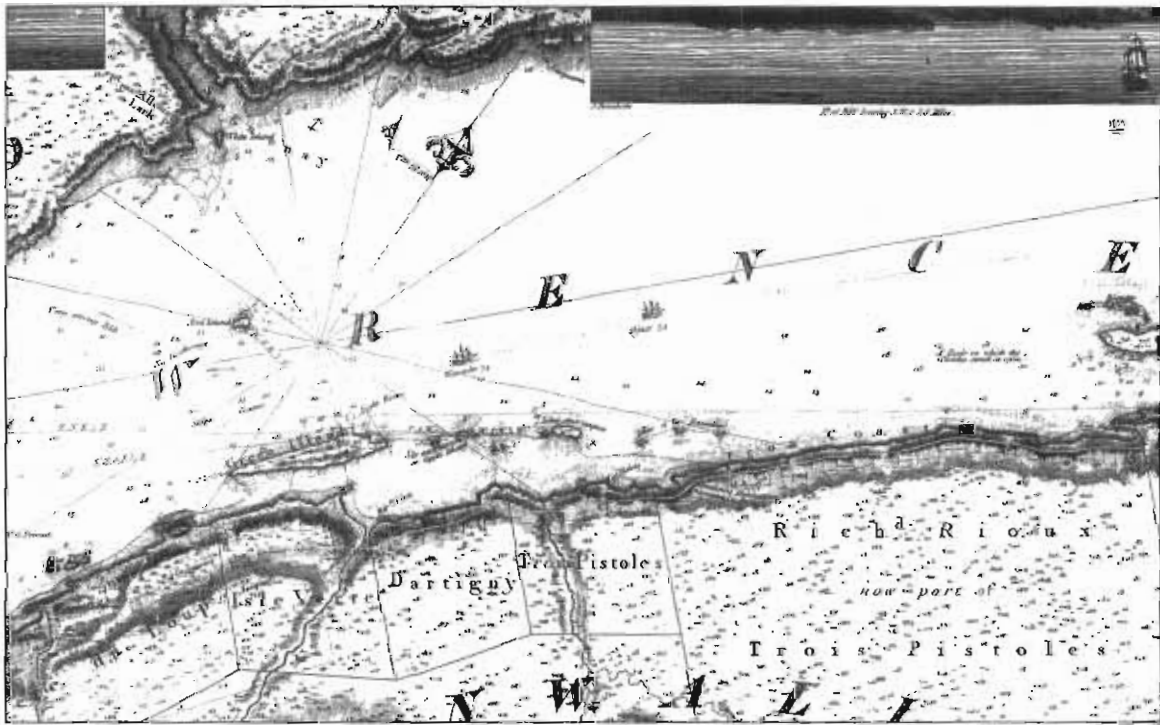
Annexe 2

La Carte du Bas-Canada

*Par le lieutenant-colonel Joseph Bouchette,
arpenteur général du Bas-Canada.*

« Cette partie de ma carte qui comprend le Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'au Bic est une compilation faite et dressée avec soin et attention, d'après les plans les plus récents et ce avant 1814. Les sondes ont été prises et marquées sur l'information du capitaine Lambly »³.

Joseph Bouchette (1774-1841) a publié en 1832 une nouvelle version de son ouvrage descriptif du Bas-Canada⁴. Dans le coin droit une vignette, identifiée J. Bouchette, montre l'île du Bic vue du large. La vignette aurait été ajoutée; on y lit, autographié 1839.



A- Le paysage maritime

Le document donne une vue d'ensemble exceptionnelle du paysage maritime observable entre Rivière-du-Loup (Brandy Pot) et l'île du Bic.

La carte contient bon nombre d'indications inscrites à l'intention des navigateurs orientation par rapport à la boussole (nord magnétique), profondeurs, voies navigables (ship course), marées (very strong ebb). Des repères sont indiqués à partir de l'île Rouge, jusqu'au Saguenay, jusqu'aux baies, caps et estuaires des rivières. On mentionne le tracé suivi par deux bateaux de guerre en 1774, le Warspite et l'Ajax. Près de l'île du Bic, « un écueil sur lequel l'Alcidas a fait naufrage en 1760 ». Les rades sont indiquées par des ancres. Il y en a deux au sud-ouest de l'île du Bic. L'île du Bic fut reconnue très tôt comme un lieu officiel d'embarquement des pilotes. Une ordonnance du gouverneur James Murray, émise le 24 juin 1762, fixait les règlements

« Dès que la saison le permet, un certain nombre de pilotes doit être continuellement en poste près du Bic où ils demeureront jusqu'à la mi-octobre, de sorte qu'ils puissent prendre en charge tous les navires qui remontent le fleuve »⁵.

Au début du régime anglais, l'administration publique prend en charge le pilotage sur le fleuve et en confie la direction au surintendant des pilotes, un officier de la Couronne nommé par le lieutenant-gouverneur. Le 5 mai 1768, le gouverneur Guy Carleton régleme encore la navigation dans le Bas-Saint-Laurent. « Sous la direction du surintendant des pilotes, pas moins de quatre chaloupes avec leurs effectifs complets devaient croiser au large du Bic afin de conduire les navires jusqu'à Québec »⁶.

Chaque compagnie de pilotes, c'est-à-dire chaque unité de travail, se composait de deux pilotes et d'au moins un apprenti. Pour se déplacer, la compagnie devait avoir sa chaloupe, grée convenablement. Les pilotes étaient des gens du pays qui avaient une bonne connaissance de la navigation fluviale, particulièrement difficile entre le Bic et Québec.

Ceux-ci ne se conformaient pas toujours à la consigne d'aller au-devant des navires au large du Bic. Les capitaines des navires ont souvent donné rendez-vous à nos pilotes au large de nos îles, plus près du lieu de leur résidence. Une ancre est aussi visible à chaque bout de l'île aux Basques. C'est là que les Têtu chargeront les madriers de pin dans les grands voiliers, à destination de Liverpool, si ce n'est à destination de l'Australie.

B - L'identification des lieux

Prenons connaissance des autres lieux identifiés sur la Carte, à partir de l'île du Bic, de l'est à l'ouest :

1- La Biquette, la Baie des Ha!Ha!

2- L' «Iron Coast », qui isole la seigneurie Nicolas Rioux derrière une muraille «de fer » ou «ferrugineuse »? Remarquer comment cette imposante muraille rocheuse limite l'accès à la mer sur une trentaine de kilomètres, entre Trois-Pistoles et Bic.

3- La seigneurie, qui est « à ce moment une partie de Trois-Pistoles », i.e. de la paroisse religieuse de Trois-Pistoles. Les paroisses de Saint-Simon et Saint-Fabien en seront détachées par la suite. Certains documents de l'époque désignent la partie de la seigneurie Nicolas Rioux qui a été vendue à Joseph Drapeau Seigneurie de la Baie du HA! HA! ou Seigneurie Richard Rioux⁷.

4- L' «Ancienne habitation nommée La Poste », ...près du Cap Marteau; à remarquer.

5- Sur la rivière Trois-Pistoles, l' «Abawisquaash »; on dit ici la Boisbouscache.

6- Les «Isles à la Razade », «Isles aux Basques », «Isle au Pomme or Apple Island »; la «Green Island » et sa «Light House », la seigneurie Dartigny.

7- Dans « Cacona », il y a la « Chapel »; il y a trois rangs d'ouverts le nom du premier rang est illisible; 2^e rang, Saint-Antoine; 3^e rang, Saint-Jacques.

8- A Rivière-du-Loup (Fraserville) une Power Lodge, la paroisse Saint-Patric, le Petit Village et les « Isles Percées ».

9- Sur la rive nord, sont identifiés « chaffaud des Basques », Beaver Cove, « Pt aux Allouettes or Lark Point », «White Island » « Tadoussac », Pt aux Vaches, Petite et Grande Bergeronne, Lusson, Rocher de Bondésir, Rivière de « Lasquemin » (Les Escoumins).

C- Une particularité du Bas-Saint-Laurent

Sur la terre ferme, on a esquissé la partie habitée, en bordure des côtes.

Par une ligne blanche, on y a tracé le chemin du Roy.

Ce document cartographique situe dans son contexte régional une particularité du Bas-Saint-Laurent, la rencontre du chemin du Roy avec le point d'embarquement des pilotes .

Le Chemin du Roy fut prolongé jusqu'à Trois-Pistoles vers 1790, à la rencontre des grands voiliers qui « montaient » vers Québec. Il fal-

lait aux voiliers de huit à onze jours pour atteindre le port de Québec. Même si le pont ne fut pas construit sur la rivière Verte avant 1828 et sur la rivière Trois-Pistoles, avant 1833, on pouvait quand même arriver à Québec en trois jours en empruntant le chemin du Roy.

A partir de 1786, il y eut une coordination entre le transport maritime et le transport terrestre, depuis l'île du Bic - pratiquement, depuis Trois-Pistoles - jusqu' à Lévis. Et cette carte nous aide à comprendre la complexité du problème.

Premièrement, il n'y a pas de route praticable entre Trois-Pistoles et Bic. Jean Renaud fixe le chemin du Roy entre Pointe-au-Père et Trois-Pistoles dès 1792⁸. Mais en pratique, sur le plateau, on a patienté longtemps (1790-1840) avant qu'une route carrossable ne relie Trois-Pistoles à Bic à travers les tourbières de la seigneurie Nicolas Rioux et les dénivellations abruptes du Cap à l'Original.

En bordure du fleuve, il était hasardeux de circuler au pied des falaises, sur les rives accidentées et noyées par les hautes marées. A toutes fins utiles, le seul moyen de transport sûr pour acheminer les passagers d'un grand voilier depuis « le large » jusqu'à la terre ferme, c'était la chaloupe qui les amenait à Trois-Pistoles.

E- « La Poste », terre ferme

Depuis Trois-Pistoles, on se rendait à Québec « en prenant la Poste ». Le 15 juillet 1786, le Surintendant des Maisons des Postes provinciales, Hugh Finlay, nommait Jean-Baptiste Rioux « pour exercer l'Emploi de Maître de Poste en fournissant des chevaux et voitures avec le moins de délai qu'il sera possible aux voyageurs allans et venans sur le grand chemin du Roy, entre le Bic et la Pointe de Lévi »⁹.

En somme, c'est un service de diligences que Jean-Baptiste Rioux et ses fils ont exploité pendant de nombreuses années (une quarantaine d'années), à partir de Trois-Pistoles.

A l'extrémité ouest de l' « Iron Coast », depuis « l'ancienne maison nommée la Poste », les Rioux voituraient par le chemin du Roy les voyageurs officiels qui arrivaient d'Angleterre et qui se dirigeaient vers Québec. Ces « postiers » transportaient aussi les pilotes qui débarquaient d'un voilier en route vers l'océan et qui se hâtaient de remonter à Québec où d'autres vaisseaux avaient besoin de leurs services. Comme on dit chez nous, ces voyageurs prenaient « la malle » pour retourner à Québec. Pour les pilotes, c'était plus rapide que de remonter dans leur propre chaloupe avec l'apprenti qui était à leur service.

F- Une méprise d'historien

Lorsqu'il a écrit le livre remarquable, intitulé *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1861*, Jean Leclerc ignorait le sens du régionalisme « prendre la malle ». « Par ailleurs, le rôle des pilotes au XIX^e siècle, était également celui d'un postier, étant le premier en contact avec la « malle » venue d'Europe et des États-Unis, comme en témoigne le pilote George Saint-Amant. « Quand on adescendu un bâtiment, il faut le plus souvent prendre la poste pour monter à Québec (par voie de terre), afin de ne pas perdre du temps »¹⁰.

Les pilotes ont-ils vraiment été des postiers? Par chez nous, depuis l'organisation de « la Poste » en 1786, « quand on prenait la malle », on ne transportait pas le courrier; c'est le postillon qui s'en chargeait. « Quand on prenait la malle », on voyageait avec le postillon. Cela fut longtemps une habitude dans le Bas-Saint-Laurent.

Plus tard, avec l'arrivée du chemin de fer, on a « pris le petit local », le train de passagers qui arrêtait à toutes les gares. Pour arriver rapidement à la ville voisine, on est même monté quelques fois dans le wagon arrière du petit train de fret qui s'arrêtait à toutes les gares; « on prenait alors la R'commandation ». Pour aller se chercher du travail, au plus creux de la crise des années 30, les « tenders » - des passagers clandestins- prenaient place dans le « char à charbon » de la locomotive, appelé « tender ».

Aujourd'hui, « on prend l'autobus ». A moins qu'on ait eu un prof de français particulièrement tenace!

Conclusion

Entre autres qualités, la carte de Joseph Bouchette jette un éclairage intéressant sur les moyens de transport qui ont prévalu dans notre région, entre 1760 et 1860, au temps du pilotage.

Jacques Morissette

Chapitre 4

Annexe 1

Biographies d'évêques ou de prêtres natifs de Trois-Pistoles et des deux derniers archevêques de Rimouski

Deux fils de Trois-Pistoles sont devenus évêques au cours de ce siècle. Il méritent donc une attention spéciale.

Charles-Eugène Parent, né au 2^e rang est de Trois-Pistoles le 22 avril 1902, est le fils de Louis Parent, cultivateur et menuisier, et de Marie Lavoie. Après ses études classiques au Séminaire (1914-1920), et ses études théologiques aux Grands Séminaires de Québec et de Rimouski (1920-1924), il est ordonné le 7 mars 1925 par Mgr R. Léonard. D'abord nommé vicaire de Price pour trois ans, il est ensuite secrétaire et maître de cérémonies du nouvel évêque, Mgr Courchesne. L'année suivante, en 1929, il fait des études en théologie à Rome, où il obtient un doctorat. Il est professeur de théologie au Grand Séminaire de 1931 à 1941. Curé de la Cathédrale de Rimouski (1941-1944), il est ensuite sacré comme évêque auxiliaire de Mgr Courchesne le 24 mai 1944. De 1950 à 1967, il est archevêque de Rimouski. Très modeste, il reste très attaché aux valeurs traditionnelles d'une Église qui sera en pleine mutation à partir du Concile Vatican II (1962-1965). Il décédait à Rimouski en 1982.

Robert Lebel, fils de Wilfrid Lebel, cultivateur, et d'Alexina Bélanger, est né à Trois-Pistoles le 8 novembre 1924. Après ses études classiques au Séminaire et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski, il est ordonné à Trois-Pistoles le 8 juin 1950. Il décroche son doctorat en théologie en 1951. Il est nommé professeur de théologie, puis directeur des études au Grand Séminaire (1955-1963) et supérieur de la même institution (1963-1965), avant de le devenir du Petit Séminaire pendant cinq ans. De 1970 à 1974, il est professeur de théologie à l'Université du Québec à Rimouski. En 1974, il est sacré évêque, rattaché comme auxiliaire du diocèse de Saint-Jean-d'Iberville. En 1976, il devient évêque de Valleyfield, poste qu'il occupe depuis. Membre du bureau de direction de la Conférence des évêques catholiques du Canada de 1983 à 1991, il en est le président de 1989 à 1991. Très impliqué socialement, il a accordé au cours des ans plusieurs entrevues à la télé de Radio-Canada.

Plusieurs Pistolois sont devenus prêtres, dont je donnerai une brève biographie. J'ai cru bon, par ailleurs, d'insérer la biographie du



Charles-Eugène Parent,
archevêque de Rimouski,
né à Trois-Pistoles
Source : AAR.



Robert Lebel, Évêque de
Valleyfield.
Source : évêché de Valleyfield

chanoine Léo Bérubé, notre informateur privilégié pour la rédaction de la deuxième partie de ce chapitre.

Paul Rioux, né à Trois-Pistoles le 28 juillet 1861, est le fils de David Rioux, menuisier, et d'Henriette Bérubé. Ayant complété ses études au Séminaire de Rimouski en 1882, il entre chez les Rédemptoristes, est ordonné prêtre en Belgique en 1886. Il devient curé de Sainte-Anne de Montréal (1904-1910), puis directeur du juvénat de Sainte-Anne-de-Beaupré (1912-1915), etc.



Joseph-Grégoire-Clément
Plourde.
Source : Guy Plourde.

Joseph-Grégoire-Clément Plourde, né à Trois-Pistoles le 9 mai 1878, est le fils de Joseph-M. Plourde, cultivateur, et d'Elmire Coulombe. Après ses études au Séminaire de Rimouski (1892-1898), il entre au Grand Séminaire en 1898, est ordonné le 18 mai 1902. Il exerce son ministère surtout en Gaspésie. Il est particulièrement connu comme curé de Carleton à partir de 1923, et pour avoir érigé la fameuse chapelle Saint-Joseph, lieu splendide de pèlerinage et au paysage unique. Il décède à Carleton le 20 août 1950. Il décède à Carleton le 20 août 1950.

J.-C.-Edmond Plourde, frère de l'abbé Joseph, est né à Trois-Pistoles le 10 janvier 1891. Il fait ses études classiques à Rimouski, ses études théologiques à Rimouski et à Québec. Il est ordonné le 17 septembre 1916. Comme son frère, il exerce son ministère surtout en Gaspésie. En 1923, il est directeur des Oeuvres économiques de Gaspé. En 1939, il est nommé curé de Maria. Il est nommé chanoine honoraire le 12 septembre 1951. Il décède à Maria le 1 mai 1955.

Narcisse Rioux est né à Trois-Pistoles le 31 janvier 1887. Fils de Louis Rioux, cultivateur, et de Marie D'Amours, il étudie au Séminaire de Rimouski de 1903 à 1909, puis au Grand Séminaire de cette ville, est ordonné en 1913. De 1917 à 1932, il est curé de Saint-Maurice-de-l'Échourie, puis de Rivière-au-Renard. Il est président de « Pécheurs unis du Québec ». Il décède à Rivière-au-Renard le 11 juin 1960.

Élie Beaulieu, né à Trois-Pistoles le 13 octobre 1900, est le fils de Joseph Beaulieu, cultivateur, et de Diana Ouellet. Il fait ses études au Séminaire de Rimouski et au collège de Saint-Laurent, puis ses études théologiques (1931-1935) au Collège de Rigaud, où il enseigne pendant cinq ans. En 1940, il est nommé économiste à l'Évêché de Rimouski.

Jean-Paul Deschênes, né à Trois-Pistoles le 30 juillet 1906, est le fils de Jean-Baptiste Deschênes, marchand, et de Marie Morin. Il étudie au Séminaire de Rimouski de 1918 à 1925, avant de faire ses études théologiques à Rimouski et à Halifax. Ordonné le 8 juin 1930, il est vicaire dans plusieurs paroisses : Cabano, Val-Brillant, Saint-Épiphanie, avant d'être nommé curé de Saint-Blandine en 1940, de Saint-Paulin

de 1947 jusqu'en 1952, alors qu'il est nommé curé de Padoue, puis de Saint-Eusèbe en 1954, où il décède le 8 décembre 1961. Ajoutons, qu'en plus d'avoir deux jeunes frères qui sont prêtres, il a trois soeurs religieuses : M.-Alice, de la congrégation de Jésus-Marie de Sillery, née le 13 décembre 1914, Simone, de la même congrégation, née le 10 mai 1917, ainsi qu'Aline, également soeur de Jésus-Marie, née le 10 septembre 1907, demeurant au Couvent de Trois-Pistoles.

Léo Bérubé, né à Saint-Damase de Matane le 6 septembre 1906, fils de Joseph Bérubé, cultivateur, et d'Èva Rioux, fait ses études au Séminaire de Rimouski (1922-1929). Il est ordonné prêtre en 1933. Vicaire dans plusieurs paroisses, puis à Trois-Pistoles de 1931 à 1942..., il est nommé curé de Rivière-Trois-Pistoles, de 1950 à 1953. On connaît surtout le chanoine Bérubé comme le grand archiviste de l'archevêché de Rimouski de 1956 jusqu'au début de 1990. Il a rédigé plusieurs articles, notamment dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, dans *L'Écho des Basques*. Il est l'auteur de beaucoup de notices nécrologiques des prêtres du diocèse. Grand ami et collaborateur de la SHGTP, dont il est « membre honoraire », il lui a légué plusieurs documents de grande valeur.

André-Albert Deschênes, frère de l'abbé Jean-Paul, est né à Trois-Pistoles le 3 juin 1911. Il fait ses études classiques au Séminaire (1925-1932), ses études théologiques au Séminaire de Pont-Viau (Société des Missions-Étrangères) de 1932 à 1936. Il est ordonné le 24 juin 1936 à Rimouski par Mgr Courchesne. A partir de 1936, il est à la Mission catholique de P.-A. Damien, en Mandchourie. Il est interné dans un camp de concentration japonais (1942-1946), lors de la guerre entre le Japon et la Chine; il est ensuite curé de Hwartek (1946-1947). Revenu au pays le 15 juin 1947, il exerce plusieurs ministères pour sa Société pendant cinq ans. En 1952, il est aumônier à l'Hôpital de Manchester, NH. De 1957 à 1961, il fait du ministère à Cuba, au Pérou en 1962. Il décède à l'Hôpital de Laval le 3 décembre 1982.

Henri-Victorien Deschênes, frère des abbés **Jean-Paul** et **André-Albert**, né à Trois-Pistoles le 13 juillet 1912, fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et à celui de Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent de 1927 à 1934. Il fait ensuite ses études théologiques à Rimouski et à Halifax (1927-1941). Il est ordonné par l'évêque d'Amos, Mgr Aldée Desmarais, à Trois-Pistoles, le 6 juillet 1941. Il est alors nommé directeur des élèves du Séminaire d'Amos (1941-1946), puis curé de La Motte, en Abitibi, de 1946 à 1951. Il retourne comme directeur des élèves du Séminaire de 1951 à 1953. Il devient curé de Clerval (1953-1959), de Sullivan de 1959 à sa retraite en 1982. Il décède à Val-d'Or le 15 janvier 1993.



Léo Bérubé
Source : Louise Dumas.

Yves-Marie Dionne, fils de Louis-Ernest Dionne et de Juliette Caron, est né à Trois-Pistoles le 24 octobre 1924. Il fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski, puis étudie la théologie à Ottawa, où il obtient une licence dans cette discipline. A l'Université Laval, il décroche une licence en sciences, ainsi qu'une maîtrise ès arts en philosophie. Il enseigne par la suite, de 1950 à 1969, au Petit Séminaire de Rimouski, puis à l'Université du Québec à Rimouski de 1969 à 1989. Ce qui ne l'empêche pas d'exercer son ministère comme vicaire dominical dans plusieurs paroisses. En 1992, il devient supérieur de la Résidence Lionel-Roy à Rimouski.

Enfin, terminons cette annexe par la biographie des deux derniers archevêques du diocèse de Rimouski : Mgr Gilles Ouellet et Mgr Bertrand Blanchet.



Gilles Ouellet.
Source : AAR.

Gilles Ouellet, né à Bromptonville le 14 août 1922, est le fils de Joseph-Adélarde Ouellet et d'Armande Biron. Il fait ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke (1934-1941), puis ses études théologiques au Séminaire des Missions-Etrangères de Pont-Viau de 1941 à 1946. Il est ordonné par Mgr Joseph-Henri Prud'homme le 30 juin 1946. Il étudie à l'Université grégorienne de Rome de 1947 à 1950, où il obtient un doctorat en droit canonique. De 1950 à 1957, il est missionnaire à la Prélature de Davao aux Philippines. De retour au pays, il est nommé supérieur général de la Société des Missions-Etrangères de 1958 à 1967. De 1965 à 1977, il est directeur national de l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre et de la Propagation de la foi. Le 23 novembre 1968, il est sacré évêque de Gaspé par le délégué apostolique Emanuele Clarizio. Le 14 mai 1973, il est promu archevêque de Rimouski. Il est président de la Conférence des évêques catholiques du Canada de 1977 à 1979, et de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ) de 1989 à 1991. Le 16 octobre 1992, il remet sa démission comme archevêque de Rimouski, tout en assumant l'intérim comme administrateur diocésain jusqu'à l'installation de son successeur. Retiré à Trois-Pistoles, il est collaborateur de l'équipe pastorale de la paroisse, tout en étant aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb. De plus, il siège au sein du Comité des affaires sociales et du Comité conjoint de l'AEQ.



Bertrand Blanchet.
Source : AAR.

Bertrand Blanchet, né à Saint-Thomas de Montmagny le 19 septembre 1932, est le fils de Louis Blanchet et d'Alberta Nicole. Il fait ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1944-1952), étudie la théologie au Grand Séminaire de Québec (1952-1956), où il obtient une licence dans cette discipline. Il est professeur au Collège de la Pocatière de 1956 à 1959 et de 1964 à 1973. De 1959

à 1964, il étudie en biologie à l'Université Laval, où il décroche une maîtrise en sciences et, en 1975, il obtient son doctorat en sciences forestières. Le 8 décembre 1973, il est sacré évêque de Gaspé par le Cardinal Maurice Roy. Nommé archevêque de Rimouski le 16 octobre 1992, il est installé en la Cathédrale Saint-Germain le 2 février 1993. Il est membre de la Commission épiscopale d'oecuménisme et du Comité épiscopal pour le respect de la vie à la Conférence des évêques catholiques du Canada, et membre du Comité exécutif, du Comité épiscopal de théologie et du Comité *ad hoc* sur l'appauvrissement à l'AEQ.

Emmanuel Rioux

Chapitre 6.2

Annexe 1

MOULIN À FARINE

Ce moulin a été construit par F.-X. Lemieux, beau-frère de Joseph Rioux, marchand.

Le tout a débuté par une demande à l'Intercontinental pour obtenir la permission d'ériger un barrage sous le pont du chemin de fer afin de créer une réserve d'eau. La permission fut accordée.

Un tuyau de 30 pouces, en bois, maintenu et encerclé par des collets d'acier, transportait l'eau jusqu'à la grande roue qui servait à actionner ce moulin. Il y avait beaucoup de machinerie.

À la fermeture, en 1933, ces bâtisses étaient devenues des salles de jeux, mais c'était un endroit très dangereux. Les portes ont été barricadées, et puis le tout a été démoli. Ce moulin était situé à l'emplacement actuel du dépôt de neige de la ville.

Les propriétaires furent:

- F.-X. Lemieux de 1885 à 1893.
- Achille Deschênes de 1893 à 1912.
- Apollinaire Guimond de 1913 à 1919 (le 14 mars 1919, il est tué par un train lors d'une tempête de neige).
- Jos Paradis de 1919 à 1928 (oncle de Antoine Thériault, bijoutier de Trois-Pistoles).
- Finalement, Johnny Picard de Ville-Dégelis de 1928 à 1933.



Le moulin à farine de F.X. Lemieux a été en activité de 1885 à 1933. Il était situé tout près de l'entrée actuelle du camping municipal, du côté est de la rue Chanoine-Côté.

Source : Adrien Côté.

Chapitre 7.2

Annexe 1

Présidents et présidentes de la C.S. no 1 (1845-1997)

1845 : Benjamin Rioux	1901 : Damase Morisset, ptre
1846 : Henry Simon	1907 : J.-Alphonse Lavigne
1848 : Éloi Rioux	1911 : Hervé Rousseau
1849 : Jérémie St-Laurent	1918 : Joseph Morin
1850 : Philippe Renouf	1919 : Cyrice Bélanger
1851 : Thomas Lavoie	1919 : Arthur Belzile
1851 : Thomas D'Auteuil	1922 : Joseph Lebel
1853 : Chs-Timothée Dubé	1926 : Ludger Côté
1856 : Thomas Rioux	1928 : Eugène Boucher
1858 : Philippe Renouf	1936 : Jean-Louis Desjardins
1862 : Eusèbe Rioux	1950 : Jean-Baptiste Deschênes
1864 : Eloi Rioux	1952 : Eugène Boucher
1866 : Léon Roy, ptre	1954 : Siméon Lavoie
1867 : Jean-Bapuste Gagnon, ptre	1963 : Maurice Morais
1876 : Désiré Vézina, ptre	1970 : Anita Rioux
1895 : J.-Alphonse Lavigne	1981 : Denise Roussel-D'Amours
1896 : Désiré Vézina, ptre	1990 : Maurice Ouellet
1897 : Damase Morisset, ptre	1994 : Cécile Lamarre
1900 : Joseph Rioux	

Présidents de la C.S. no 2 (1878-1956)

1878 : Magloire Côté	1919 : Jn-Bte Boucher
1879 : Théophile Côté	1921 : Jules D'Amours
1881 : Georges Michaud	1922 : Isidore Pelletier
1882 : Joseph Belzile	1924 : Wilfrid Lebel
1884 : Joseph Turcotte	1926 : Magloire Rioux
1887 : Paul D'Auteuil	1928 : Pierre Rioux
1888 : William Rioux	1929 : Eugène Gagnon
1889 : Isaïe Rioux	1930 : Ferdinand Bélanger
1890 : Paul Ouellet	1931 : Jean Parent
1893 : Nazaire Rioux, Achille Lagacé	1932 : Ferdinand Parent
1896 : Alphonse Pelletier	1933 : Eugène Boucher
1897 : Théophile Paradis	1934 : Joseph Roy
1899 : Joseph Lebel	1935 : Théodore D'Amours
1901 : Martial Rioux	1936 : Lorenzo Côté
1902 : Joseph-Alexis Leclerc	1937 : Paul-Etienne D'Amours
1903 : Martial Rioux	1939 : Albert Leclerc
1905 : Octave Drapeau	1940 : Omer Belzile
1907 : Philias Pelletier	1941 : Ferdinand Bélanger
1908 : Alphonse Dionne	1943 : Placide Caron
1909 : Ernest Lebel	1946 : Joseph Lagacé
1910 : Bruno Belzile	1947 : Paul Rioux
1911 : Luc Leclerc	1948 : Alexandre D'Amours
1913 : Cyprien Dionne	1949 : Albert Bélanger
1915 : Philippe Lévesque	1950 : Léon Lainez
1917 : Charles D'Amours	1951 : Gérard Belzile
	1952-56 : Charles-Eugène Vaillancourt

Présidents de la C.S. no 3 (1918-1961)

1918 : Joseph Rioux	1940 : Charles Ouellet
1919 : Joseph Lauzier	1946 : Charles Bérubé
1920 : Xavier Gagnon	1947 : Rodolphe Rioux
1920 : Philippe Rioux	1949 : Adélard Lebel
1922 : Joseph-Firmin Rioux	1950 : Elie Rioux
1931 : Jules Bérubé	1955-1961 : Antoine Pelletier
1934 : Amédée Rioux	

Présidents de la C.S. no 4 (1911-1966)

1911 : Pierre Lafrance, ptre	1939 : Elisée Massé
1920 : Emile Leclerc	1941 : Jean-Baptiste Leblond
1921 : Alphonse Parent	1945 : Chs-Eugène Bélanger
1922 : Emile Guimont, ptre	1950 : Jean-Baptiste Leblond
1923 : Philippe Malenfant	1951 : Gérard Massé
1928 : Alphonse Boucher	1953 : Jean-Baptiste Leblond
1932 : Edouard Pettigrew	1954 : Roméo Morency
1933 : Philippe Caron	1956 : Roger Leclerc
1934 : Emile Leclerc	1960 : Albert Charron
1937 : Jean-Baptiste Leblond	1965-66 : Gérard Lafrance

Annexe 2

Inspecteurs de district de nos Commissions scolaires (1852-1964)

1852 : Georges Tanguay	1915 : Epiphane Litalien
1882 : Célesun Bouchard	1930 : Paul-Eugène Labrecque
1887 : Théophile Beaulieu	1947 : Clovis Aubé
1903 : Henri Nansot	1949-64 : Jean Thériault

Annexe 3

Secrétaires-trésoriers de nos C.S. (1846-1997)

No 1 :

1846 : Pierre Fournier
1889 : Jn-Bte Prince
1897 : J.-A. Lavigne
1904 : Louis Paradis
1906 : Louis Rioux
1954 : Chs-Eug. Pelletier
1963 : Elisée Rioux
1970 : Raynald Lagacé
1972 : Victor Beaulieu
1989 : Marc Tourigny

No 2 :

1878 : Georges Aubut
1879 : Edouard Gagnon dit Belles-Isles
1901 : Joseph Lebel
1929 : Cyprien Lafrance

1932 : J.-C. Lafrance
1937 : Philippe Michaud
1944 : Félix Michaud
1952-56 : Elisée Rioux

No 3 :

1918 : Louis Rioux
1949-1961 : Elisée Rioux

No 4 :

1911 : Lazare Pettigrew
1915 : Alexis Fortin
1933 : Alexandre Fortin
1941 : Joseph-Alfred Spénard
1945 : Réal Morin
1946 : Rose-de-Lima Dionne
1950-66 : Mine Xavier Rioux

Annexe 4

*Salaires moyens des 4 commissions scolaires de Trois-Pistoles
(1858-1963)*

	No 1	No 2	No 3	No 4
1858	20 louis			
1859	19 l.			
1860	19 l.			
1861	18,5 l.			
1862	19 l.			
1863	17 l.			
1864	20,5 l.			
1865	0 25 l. = F; 55 l. = H			
1866	15 l. = F; 50 l. = H			
1867	60 \$ = F; 200 \$ = H			
1869	60 \$ = F; 200 \$ = H			
1870	61 \$ = F; 200 \$ = H			
1873	69 \$ = F; 260 \$ = H			
1878	total : 702 \$	56 \$		
1882	60 \$ = F			
1884	280 \$ = H			
1885	72 \$ = F	68 \$		
1889		64 \$		
1892		72 \$		
1895		68 \$		
1902		75 \$		
1906		90 \$		
1907	275 \$	100 \$		
1911				125 \$
1913		125 \$		
1914				140 \$
1915		115 \$		
1917				160 \$
1918		150 \$		
1919		175 \$	200 \$	175 \$

	No 1	No 2	No 3	No 4
1920		200 \$		
1923		250 \$		
1925			225 \$	
1928			250 \$	
1929	450 \$			
1931			225 \$	
1932			175 \$	225 \$
1933		150 \$	125 \$	
1935			150 \$	
1937		200 \$	300 \$	260 \$
1939				300 \$
1941		300 \$		500 \$
1942	400 \$	400 \$	400 \$	
1944			450 \$	
1945		500 \$		
1946			600 \$	600 \$
1947	800 \$			
1948		600 \$		
1949	1 300 \$ = religieux; 2 400 \$ = laïc	800 \$		
1950	825 \$		800 \$	
1951		800 \$		
1952	1 500 \$ = Frères; 900 \$ = institutrices			
1953				800 \$
1954	2 000FD 1600FF 2900 : lc; 900/1075 \$	875 \$		
1955		950 \$	1 000 \$	900 \$
1957	Conv. collective			
1958			1 150 \$	1 000 \$
1959			1 450 \$	
1960				1 600 \$
1962			2 225 \$	
1963				2 300 \$

Données recueillies dans les divers procès-verbaux des quatre commissions scolaires de Trois-Pistoles.

Annexe 5

Les RIOUX administrateurs des C.S.T.P. depuis 1843

1. A titre de **PRESIDENT(E)S** :

1.1 : Commission scolaire no 1 (1843-1996) : 7 RIOUX sur 37, dont Anita Rioux, première femme à être élue commissaire (1963-1981), qui fut la première femme présidente, pour un terme de onze ans (1970-1981);

1.2 : Commission scolaire no 2 (1878-1956) : 7 RIOUX sur 52;

1.3 : Commission scolaire no 3 (1919-1961) : 6 RIOUX sur 13.

TOTAL : 20 RIOUX COMME PRESIDENTS.

2. A titre de **SECRETAIRES-TRESORIER(E)S** :

2.1 : C.S. no 1 : 2 RIOUX sur 10, dont Louis : 48 ans; dont Elisée : 7 ans;

2.2 : C.S. no 2 : 1 RIOUX sur 8, dont Elisée : 4 ans;

2.3 : C.S. no 3 : 2 RIOUX sur 2 (Louis : 31 ans; Elisée : 12 ans);

2.4 : C.S. no 4 : 1 RIOUX sur 7, savoir Mme Xavier Rioux (1950-1966) : première femme à être secrétaire-trésorière.

TOTAL : 6 RIOUX SECRETAIRES-TRESORIERES, dont trois ont obtenu les plus longs termes de tous.

Annexe 6

Mémoires d'une enseignante retraitée ¹

En ressassant mes souvenirs, je me revois toute jeune fille, brevet en mains, en quête d'une école de rang remplie de petits marmots, afin de faire valoir mes capacités pédagogiques. Cette première école, je l'ai déniché à Saint-Jean-de-Dieu, dans un rang surnommé « La Rallon-ge », à deux kilomètres du village.

Et me voilà, un certain matin de septembre 1936, assise au banc du professeur, attendant nerveusement mes premiers élèves. Je les accueille à tour de rôle, avec mon plus beau sourire, ces chers petits Rioux, Ouellet, Jean, D'Auteuil, Sénéchal, Gagnon, Chamberland : en tout 26 petits minois aux yeux curieux et inquiets, mais remplis de courage.

Cette première expérience se prolonge durant trois années remplies de joies, mais aussi de certaines difficultés. L'apprentissage ne s'acquiert jamais sans heurts, surtout dans le domaine de la pédagogie, où la théorie est souvent loin de la pratique. De plus, l'éloignement du milieu familial me fut pénible au début; en plus, avec le maigre salaire de 12,50 \$ par mois, les compensations sont difficiles à obtenir. Alors, j'en prends mon parti et décide de vivre ma vie avec les gens qui



Classe de Germaine Pelletier
en 1944.
Source : Germaine Pelletier.

m'entourent et d'y trouver mon bonheur. Effectivement, après quelques mois, mes élèves et leurs parents sont devenus mes meilleurs amis.

Suite à cette première étape de ma vie d'enseignante, j'ai le goût de me rapprocher de Trois-Pistoles. Une école se trouve vacante au 4^e rang est de Sainte-Françoise, chez les Lainey, Charron, Jean, Ouellet, Parent et Bérubé. Cette année s'écoule sans difficulté et j'aurais bien aimé continuer avec eux, mais un nouveau poste est libre pour moi, au 2^e rang est. J'opte donc pour cette école proche de ma famille, où je prends racine, puisque j'y demeure pendant seize ans. Par conséquent, plusieurs de mes élèves ne connaissent qu'une seule maîtresse d'école pour toute la durée de leur cours primaire. C'est ainsi que les familles David Jean, Philippe Plourde, Gérard Parent, Benoît Bérubé, Joseph Pelletier, Louis Roy, Léonard Rioux, Alphonse Parent, Yvon Rioux, Joseph Belzile, Alexandre Belzile, Lionel Parent, Philias Bélanger, Louis D'Amours et Jean-Baptiste Pelletier me confient leurs enfants cinq jours par semaine, sur une période de seize ans. Ces élèves furent miens et, conséquemment, un peu ma famille; et la « Maison d'école », comme on l'appelait à cette époque, fut presque ma propriété. Que de souvenirs elle recèle dans ses murs, où j'ai passé les meilleures années de ma vie! Je garde toujours dans un coin de mon cœur le souvenir de tous ces enfants que j'ai instruits, éduqués et aimés.

Mais là ne se termine pas ma carrière, car je devais connaître d'autres moments heureux à l'école Litalien trois ans durant, avec de charmantes fillettes de 6^e année, presque des adolescentes, devenues maintenant des adultes, que je rencontre toujours avec plaisir.

Puis, ce fut la promotion à la fonction de directrice d'écoles. D'abord dans les écoles des trois rangs de Trois-Pistoles, puis aux écoles (« maisons temporaires ») situées dans le champ, à l'ouest de la ville, afin de faire place aux élèves du cours secondaire. Après six ans d'isolement, nous déménageons de nouveau à l'école Litalien, devenue libre suite à l'entrée du cours secondaire à l'école polyvalente.

Après quelques années, une autre école s'ajoute à ma direction, celle de Sainte-Françoise pour un an, puis celle de Notre-Dame-des-Neiges pour les quatre dernières années.

Le temps passe si vite que je ne me sens pas vieillir. Mon travail me prend tout entière, mes élèves, mes compagnons et compagnes d'enseignement sont mes meilleurs amis; mon existence s'écoule en somme agréablement. Mais, après trente-huit années de labeur, c'est un peu le bout du chemin. Malgré les regrets, il faut laisser la place à ceux qui prennent la route. Une nouvelle vie débute, celle de la retraite, mode d'existence que je vis depuis vingt ans, et qui m'apporte toujours de grandes satisfactions. Cette retraite, je l'ai prévue et préparée, en organisant ma vie avec d'autres centres d'intérêt, parmi de nombreux amis et amies, et en continuant d'oeuvrer dans le sens de mes aptitudes et de mes goûts. Le travail, en effet, est plus qu'un gagne-pain, plus qu'un dérivatif, c'est une source de joie qui contribue à justifier notre existence au sein de la société, même au crépuscule de la vie.

Pour terminer, je dédie ces mémoires à tous les professeurs et professeures qui ont oeuvré à mes côtés, ainsi qu'à mes quelques milliers d'élèves. Je les ai aimés et j'ai vécu, avec eux tous, des moments des plus heureux.

Germaine Pelletier



École de rang en 1966.
Source : Germaine Pelletier.

Annexe 7

*Réflexions d'un ancien inspecteur d'écoles*²



Jean Thériault, ex-inspecteur d'écoles
Source : Jean Thériault.

C'est en relisant notre revue *L'Écho des Basques* de 1985 que j'ai trouvé cette phrase : « Il serait intéressant qu'un bon jour un ancien inspecteur d'écoles nous fasse part de son expérience ». Salut, Jétôme (Bouffard), me voici. Il me fait plaisir de retourner aux sources après vingt années de retraite.

Je pourrais sans doute évoquer de nombreux souvenirs personnels, mais il m'a semblé qu'il serait important de resituer le métier qui fut le mien dans son contexte historique, tout en brossant le tableau de l'évolution de notre système d'éducation³.

Évolution de notre système d'éducation

C'est le Dr Meilleur, premier Surintendant de l'Instruction publique, qui fit passer la seule loi importante qui régit l'inspection dans la province de Québec depuis 1851.

Mais avant cette date, il y avait quand même des écoles dans le Bas-du-fleuve. Le premier colon, le seigneur Jean Riou, arrivant de Saint-François, île d'Orléans, débarque ici le 16 juin 1697, bien que la construction de la première école date de 1829. « C'est le curé Faucher qui, pour exécuter « l'Acte du Parlement pour encourager l'éducation », prit cinquante pieds de front sur soixante de profondeur, près de la grève, sur le terrain de la Fabrique et y fit bâtir une école⁴. »

Les descendants des premiers colons furent-ils donc 132 ans sans aucun moyen de s'instruire? Certainement pas. Il faut conclure que l'instruction se transmettait alors des parents aux enfants et possiblement de voisin en voisin, geste d'entraide, règle de vie. Il y avait assurément des gens instruits, mais on trouve un grand nombre de petites croix en guise de signatures sur les pétitions; pourtant, d'une décennie à l'autre, le nombre de croix diminue sur les documents officiels, signe évident que l'instruction progresse. Du reste, rappelons que les religieuses de la Congrégation Notre-Dame enseignaient à Sainte-Famille de l'île d'Orléans depuis dix ans quand les colons quittèrent pour Trois-Pistoles. Au moins trois des enfants de Jean Riou avaient déjà fréquenté l'école : Nicolas, Pierre et Vincent.

Petit à petit, les passages des missionnaires deviennent de plus en plus fréquents et laissent une semence bénéfique au moins en enseignement religieux. Il y eut aussi les instituteurs ambulants qui allaient, par périodes, dans des maisons choisies et y regroupaient les enfants du voisinage pour les instruire, gagnant ainsi leur pitance. C'est ainsi que l'on retrouve Jacques Barthélémy, en 1748, instituteur résidant chez le seigneur Riou et donnant des leçons de catéchisme, de français et de calcul. Il servait aussi de copiste en l'absence du notaire, ce qui augmentait ses faibles émoluments.

Les gens de la grève avaient donc leur école près de l'église depuis 1829; les gens sur la côte eurent la leur en même temps que leur première église en 1843. En effet, dans les milieux ruraux, l'ouverture de l'école suivait habituellement de près la construction de l'église, ou c'était parfois celle-ci qui servait temporairement d'école.

Avant la conquête de 1760, les visiteurs officiels des écoles étaient les évêques, les intendants, les gouverneurs ou leurs représentants, qui ne manquaient pas de faire rapport à leur autorité respective des progrès et des besoins de l'enseignement. En 1801, le Parlement du Bas-Canada adopta une loi qui fut notre première législation scolaire : celle-ci est connue sous le nom de « l'Institution royale ». Ce nouveau système à caractère neutre par rapport à la religion fit que le clergé, tant catholique que protestant, refusa à peu près unanimement de s'y soumettre. C'est ainsi qu'on ne dénombrait que 22 écoles de l'Institution royale en 1824.

A cette époque, la loi des écoles de Fabrique a pu être l'occasion pour l'Église de répandre chez nous sa tradition séculaire d'organisatrice d'écoles. En vertu de cette loi, il ne lui fut possible d'organiser que 48 écoles en l'espace de quatre ans, trop peu pour mettre en place le système d'inspection. Les curés et les marguilliers étaient les visiteurs officiels et bénévoles. Ces écoles sont toutes reliées aujourd'hui au système des écoles publiques, bien que la loi qui les a créées subsiste toujours dans nos statuts.

Après les échecs des lois de 1801 et 1824, l'Assemblée législative inaugura chez nous l'enseignement public tel que conçu par l'état moderne. Dès le début, l'autorité civile tint à faire participer les familles à la gestion des écoles, en créant dans chaque paroisse une commission de syndics soumis à l'élection annuelle, et dont dépendent le contrôle, la direction, la régie, le maniement et l'administration exclusive des écoles. C'est le début des commissions scolaires actuelles, excepté que les membres d'une commission minoritaire portent le nom de syndics, tandis que les membres de la commission majoritaire s'appellent « commissaires ». Autrement dit, il peut y avoir dans la même municipalité, deux commissions scolaires : l'une catholique et l'autre protestante (ou autre); c'est la plus grosse des deux qui sera régie par des commissaires, alors que la seconde en importance sera régie par des syndics. La création de cette loi de 1829 dépassa tous les espoirs. Dès la première année, 262 écoles furent fréquentées par 14 555 élèves. En 1831, on comptait 1 074 écoles pour 42 000 élèves.

Les écoles de Trois-Pistoles

C'est à cette époque que l'école du village fut construite en 1843; en 1858, existaient déjà deux commissions scolaires. Mlle Sérabine Jean fut la première institutrice que l'on engagea cette année-là, au salaire de 68 \$ par année, payé moitié en argent, moitié en biens de consommation. En 1858, les filles furent confiées aux Dames de la Congrégation, arrivantes à Trois-Pistoles. Elles déménagèrent donc au couvent, ce qui évita d'agrandir l'école qui, à ce moment, prit le nom d'école des garçons. En 1866, on fit appel à un instituteur pour enseigner aux garçons : il s'agissait de G. Robichaud. En 1906, arrivait Épiphanie Litalien comme instituteur à Trois-Pistoles. En 1915, il devint inspecteur du district et, en 1930, fut promu inspecteur régional, demeurant toujours à Trois-Pistoles. L'école des garçons, déjà vieille et sans services hygiéniques, fut remplacée en 1912 par un magnifique collège de six classes, bâti en pierres de taille, et construit par Ernest Dionne, grand-père de Raynald. Cette partie du collège est maintenant occupée par les bureaux de la Commission scolaire des Basques. Le collège fut agrandi en 1948 (c'est la partie actuelle en briques rouges), pour un ajout de douze classes. Depuis 1928 et jusqu'à la fin des années '60, les Frères du Sacré-Coeur assumèrent la direction du collège.

Quant aux filles, nous l'avons vu, elles étudient au couvent depuis 1858. Les Soeurs de Jésus-Marie arrivent en 1863, et en 1888 érigent leur beau couvent en pierres de taille. En 1922, ce couvent est agrandi par l'entrepreneur Hubert Morin. En 1945, on y aménage un Institut familial qui fonctionnera jusqu'en 1967. En 1956, la commission scolaire bâtit l'école Litalien, abritant 12 classes, sur le terrain du couvent. C'était l'année du 50^e anniversaire de services éducatifs de M. Litalien, qui prit peu après sa retraite.

Revenons au système d'éducation sur le plan provincial, plus précisément à la montée vertigineuse de l'enseignement à partir de 1831.

Le problème de recrutement du personnel enseignant s'avéra aigu à cette époque. Une carrière nouvelle venait de s'ouvrir : celle de l'enseignement qui attirera nombre de candidats, plus ou moins préparés pour accepter toutes les responsabilités inhérentes à cette profession naissante. La montée en flèche de l'organisation scolaire donna lieu à la loi de 1831, créant « le Comité permanent sur l'éducation et les écoles », lequel devait mettre en place la régie d'un système d'enseignement public. La législature comprit vite qu'il ne servait à rien d'édicter des lois et règlements, sans en assurer l'application par une surveillance suivie. Les députés et conseillers législatifs furent désignés comme visiteurs officiels. Aussi, en 1832, les curés et pasteurs acquirent le droit de visites dans les écoles de leur confession religieuse.

Les députés-inspecteurs se mirent aussitôt à l'oeuvre. L'été était l'époque de l'année la plus favorable pour accomplir cette tâche; du reste, les écoles étaient alors ouvertes puisque les vacances se prenaient alors à Noël, à Pâques, ainsi que durant les semences et les récoltes. Au cours de l'année 1831, la plupart des écoles furent ainsi visitées. Les inspecteurs purent constater l'emploi que l'on faisait des sommes versées par le gouvernement : l'état matériel des maisons d'écoles, la compétence et le travail des professeurs, la collaboration des familles, l'assiduité des élèves, la valeur des livres employés, etc.

Cette première visite des députés-inspecteurs eut pour effet d'éliminer les enseignants incapables ou indésirables. Dès l'année suivante, les députés-inspecteurs virent à ce que tous les titulaires se munissent d'un certificat de moralité de leur curé ou pasteur et d'une attestation d'instruction et d'aptitudes, en subissant à cet effet un examen devant un jury de trois notables de la région. Ce nouveau genre d'administration eut des répercussions sévères et quasi dévastatrices, si bien qu'en 1836 plus de 150 écoles durent rester fermées, faute d'enseignants qualifiés. Dès lors, les inspecteurs commencèrent à recommander les instituteurs et institutrices les plus méritants, afin que leur fût attribué un boni pour succès dans l'enseignement. Il s'agit là de l'origine d'un système de primes aux enseignants qui n'existe plus de nos jours.

La pénurie d'enseignants s'aggravait de plus en plus. L'ère des députés-inspecteurs s'achevait, laissant quand même un important bout de chemin à parcourir dans l'organisation scolaire. En dépit de leur dévouement, ceux-ci furent accusés d'abuser de leur fonction pour influencer les opinions politiques des membres du personnel enseignant, de mesurer leur valeur professionnelle à leur zèle de partisans et d'agents d'élections. La tentation ne pouvait manquer d'être forte pour l'inspecteur de songer que les responsables de l'enseignement seraient d'une grande utilité en période électorale. En retour, ceux-ci espéraient que l'inspecteur se souviendrait des services rendus par eux au député.

Nous avons vu quel fut le sort du système scolaire organisé à partir de 1829 par la législature provinciale et comment il s'effondra en 1836, au milieu des luttes politiques. Jusqu'à 1842, notre province fut sans organisation scolaire. Près des deux tiers des écoles disparurent dans la tourmente. Cependant, cette première organisation fut loin d'être stérile. Les lois adoptées par la suite reprendront plusieurs idées déjà essayées. L'inspection qui avait prouvé son utilité revivra hors de la politique, en profitant de l'expérience acquise durant ces quelques années et sera organisée sur des bases plus rationnelles et plus efficaces.

Le Parlement du Canada-Uni adopta en 1841 une nouvelle loi d'éducation qui rompit avec le système instauré en 1829. Cette loi plaçait les écoles sous le contrôle des conseillers municipaux de chacun des 22 districts de la province. Ces conseils avaient la juridiction requise pour organiser dans chacun de leur district des arrondissements scolaires. Chaque arrondissement pouvait élire une commission scolaire, dont les pouvoirs se limitaient à engager des instituteurs et des institutrices, nommer des visiteurs et approuver les programmes d'études.

Une surveillance générale des écoles était en même temps créée et confiée à un surintendant. Ce surintendant ne faisait pas partie de l'exécutif, ni même du Parlement. On avait compris que l'éducation ne pouvait faire bon ménage avec la politique. Le choix du Dr Meilleur comme surintendant ne manqua pas d'en rassurer un très grand nombre, puisque beaucoup l'avaient connu pour sa compétence, sa droiture et sa ténacité comme député-inspecteur. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il assurait la surveillance générale du nouveau système scolaire. Cependant, avant de surveiller le fonctionnement de la loi et d'apprécier la valeur des écoles, il lui fallait les réorganiser.

Le nouveau surintendant se transforma alors en véritable « cabaleur » et se mit à parcourir les paroisses, pour s'assurer la collaboration des curés et des éléments les plus éclairés du peuple. En de patientes causeries, il s'employait à expliquer la nouvelle loi, à convaincre les gens d'accepter une contribution monétaire, sans laquelle le système ne pouvait fonctionner. Quelques localités furent faciles à convaincre, surtout celles qui avaient réussi à sauver leurs écoles de la faillite de 1836.

Les pouvoirs du surintendant furent élargis et on lui confia la responsabilité de nommer les commissaires dans les municipalités qui négligeaient de le faire. La loi de 1845 voulut assurer une meilleure surveillance et un contrôle plus efficace des écoles. De plus, cette loi accordait la prépondérance à la famille dans l'organisation scolaire. Lorsque les nouvelles commissions scolaires voulurent s'acquitter de leurs devoirs, la violence éclata de nouveau; on assista alors à la « guerre des éteignoirs ». Les rebelles s'opposaient à toute amélioration dans les écoles, étaient radicalement contre l'instruction et disaient même que si les instituteurs crevaient de faim, c'était bien la preuve que l'instruction ne valait rien. On alla même jusqu'à incendier des écoles. Le clergé, au risque de créer des ennemis, n'hésita pas à se lancer dans la lutte et parvint à calmer quelque peu les esprits.

En dernier ressort, pour assurer l'application de la loi scolaire, le surintendant demanda au gouverneur l'aide d'assistants, munis de larges pouvoirs, qui pourraient le représenter, lui suppléer, et même agir comme surintendant dans les districts dans la province. D'urgence, le 30 août 1851, on passa les lois 14 et 15, dites « Victoria » chapitre 97, créant ainsi l'inspectorat. Dès 1852, on nomma un inspecteur d'écoles dans chacun des 23 districts scolaires du nouveau système. Celui-ci allait perdurer plus d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'en 1964, année de la création du ministère de l'Éducation.

Les nouvelles commissions scolaires régionales étaient chargées de l'organisation, de la surveillance et de la régie du cours secondaire. On se rendit vite compte que le nombre de 65 régionales n'était pas suffisant, au point que certains écoliers devaient passer presque autant d'heures dans l'autobus qu'en classe. Le droit fut vite accordé aux commissions scolaires régionales de soumettre de nouveaux plans de redistribution des territoires et d'assumer en plus, cette fois, la régie des écoles élémentaires. Cette nouvelle réorganisation, basée sur l'expérience des milieux, favorisa l'avancement scolaire, surtout dans les centres ruraux. C'est à ce moment que naquit à Trois-Pistoles la Commission scolaire des Basques.

Déjà, en avril 1995, on parle publiquement d'une nouvelle réorganisation. Le décrochage scolaire qui augmente de plus en plus dans nos écoles secondaires prouve bien qu'une amélioration s'impose vers la spécialisation de la main-d'oeuvre dans tous les milieux, suivant leurs besoins particuliers. C'est le siècle de l'évolution et, après 30 ans de laborieux efforts, il faut maintenant que l'école donne l'éducation exigée par la modernisation de l'industrie. Autres temps, autres moeurs... et besoins nouveaux.

Jean Thériault, ex-inspecteur d'écoles

Annexe 8

Entrevue avec Romain Rousseau



Romain Rousseau.
Source: Romain Rousseau.

Emmanuel Rioux : Dans la perspective d'une histoire de l'éducation à Trois-Pistoles, ça m'intéresse de savoir comment tu as pensé à entrer dans le monde de l'éducation. Au niveau secondaire d'abord comme orienteur à la Commission scolaire de Trois-Pistoles, puis au niveau universitaire.

Romain Rousseau : Je suis entré à l'éducation de façon accidentelle, quelque surprenant que cela paraisse; ce n'est pas un choix que j'ai fait au départ. Je me destinais du côté de la musique. Vers la fin de mes études classiques au Séminaire de Rimouski, je me suis dit qu'il serait prudent de prévenir mes parents de ce qui les attendait.

E.R. : Quel domaine de la musique t'intéressait?

R.R. : Le domaine de la composition. J'étais instrumentiste. Je jouais de la flûte traversière dans la fanfare du notaire Rousseau durant l'été. Je voulais donc ma vie universitaire remplie de musique. Donc, quelques mois avant la « prise de ruban », j'ai eu l'occasion de venir un soir à la maison avec l'abbé Paulo Desjardins. On se berçait, papa, maman et moi dans la cuisine. L'heure passait. Je me risque enfin à parler. « Je trouve important de vous dire où je m'en vais à l'université. En musique. » Les trois chaises se sont arrêtées de bercer et mon père me dit : « Où? en musique? » Il s'attendait sans doute à ce que je choisisse le sacerdoce, c'était compréhensible à l'époque. « Mon petit garçon (jamais je n'oublierai cette phrase-là), va n'importe où te chercher un métier qui va te permettre de vivre, de gagner ta vie. Et après ça, si tu veux faire de la musique dans ta vie, t'en feras. »

Revenu au collège, j'étais mêlé. Je suis de nature soumise. Or, nos lectures de jeunesse nous marquent toujours. Que ferai-je? Je me suis souvenu d'avoir lu, alors que j'étais en syntaxe, à 14 ans, un livre du père Flanagan, *Boys' Town*. Il racontait l'histoire de jeunes qui avaient des difficultés d'apprentissage, d'orientation sco-

laire et professionnelle. Alors je me suis dit : Je m'en vais en psycho. Je suis donc parti à l'Université Laval faire un bac en psychologie, puis une licence en orientation. Ce qui a été une porte de sortie, qui correspondait à un désir, sans pour autant que je ferme complètement la porte à la musique.

E.R. : Puis tu arrives à Trois-Pistoles. Raconte-moi comment ça s'est passé.

R.R. : Donc, c'est un peu accidentellement que je suis entré dans le monde de l'éducation. J'achevais ma licence quand j'ai eu des offres d'emploi, ce qui est tout à fait contraire à ce qui a cours aujourd'hui. La première offre m'est venue de l'abbé Marcel Rioux. Il était, je crois, responsable du service social de l'archidiocèse. Il est venu à la maison m'offrir un emploi comme conseiller d'orientation. Il m'offrait un salaire très acceptable, je ne me souviens pas exactement du montant, mais c'était plus élevé que ce que l'on m'a offert après à Trois-Pistoles. Je n'avais pas encore fini mes études universitaires, il me restait encore un an. J'ai donc refusé l'offre de l'abbé Rioux. Une autre offre d'emploi comme conseiller d'orientation m'est venue de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Je l'ai également refusée. Mes parents me disaient : « Ce serait bien que tu viennes travailler dans ton coin de pays. » « Je connaissais des gens qui travaillaient à l'école d'ici, des commissaires qui m'invitaient : « Viens ici... Il y a Jos Savard, conseiller en orientation à temps partiel. Ce serait important qu'on ait un conseiller à plein temps à la Commission scolaire de Trois-Pistoles. » J'ai donc rencontré la Commission scolaire 1964. On m'a demandé combien je voulais comme salaire. J'étais bien embêté. J'ai demandé 5500 \$, ce qu'on m'a accordé. L'année suivante, j'ai travaillé pour le compte de la nouvelle Commission scolaire régionale du Grand-Portage; j'ai participé à toute l'opération 55. Je travaillais alors à l'école Litalien. J'ai adoré le travail que je faisais, j'y ai donné toute mon énergie, croyant profondément à ce que je faisais. J'étais surpris de constater que beaucoup de jeunes avaient des difficultés d'apprentissage ou de comportement. J'ai pu apporter ma contribution, en faisant des études de cas. J'ai réussi à obtenir la collaboration d'enseignants, de la directrice. Je me souviens de Mère Saint-Jérôme. On faisait donc des études de cas pour trouver des solutions. A cette époque j'avais fondé avec la collaboration de Richard Tremblay, professeur de français ici, un music-hall étudiant. J'avais la conviction que c'est impossible que des élèves soient bons à rien en tout. Ils doivent être bons dans quelque chose. Il s'agit de leur offrir l'occasion de le manifester. En plus de Richard Tremblay, je pouvais compter sur l'abbé Norbert Roussel, qui agissait avec nous deux comme juge. Les jeunes pouvaient chanter, faire du théâtre, jouer d'un instrument, faire n'importe quelle activité de nature artistique ou musicale. Je me souviens d'un commentaire de quelqu'un. « C'est curieux, on n'est jamais capable de faire venir les parents. Mais pour le music-hall, c'est noir de parents. » « J'entendais des commentaires, dans la salle, d'élèves, de parents, dire : « Aie, jamais on aurait cru qu'elle est aussi bonne en théâtre... Elle chante donc bien! » Je me suis rendu compte que ce music-hall était très éducatif. Il s'est d'ailleurs poursuivi après mon départ de Trois-Pistoles.

E.R. : Puis tu fais le saut à l'Université en 1966. Tu en avais assez de Trois-Pistoles?

R.R. : Un matin, je ne me trouvais pas loin de Jérôme Bouffard, qui était gestionnaire à la Commission scolaire, quand on m'apporte une lettre de l'abbé Armand Maranda de l'Université Laval, m'invitant à me joindre au corps professoral de son université. On se basait sur l'évaluation de l'ensemble de mes ex-professeurs, des

connaissances qu'ils avaient de ma compétence. J'étais complètement sonné. Je me suis dit : « Ça n'a pas de bon sens. » « Je répondis à l'abbé Maranda que j'étais lié par un contrat avec ma Commission scolaire. Au fond, j'avais peur, ça me souriait, tout en me faisant peur. Je m'en suis sorti en lui rappelant que j'avais un contrat à respecter, même si je trouvais son offre bien intéressante. J'envoyai donc ma lettre. Quelques jours plus tard, j'ai un téléphone de l'abbé Maranda lui-même : « Romain! Ici, l'abbé Maranda. T'es chez vous ce soir. Je descends souper. » Il s'est présenté à l'heure convenue. Il a réussi à me convaincre, à convaincre mon épouse, de partir pour Laval comme professeur. C'était en juin 1966. J'avais donc passé un an au service de la Commission scolaire de Trois-Pistoles et une autre année à la CSRGP : une année comme commis-voyageur. On ne pouvait rien approfondir. J'ai trouvé ça un peu pénible : c'était Rivière-du-Loup qui avait la mainmise sur tout.

E.R. : En quoi consistait ton travail à l'Université Laval?

R.R. : J'avais la responsabilité de travailler à la formation de conseillers d'orientation et de psychologues. Là comme partout ailleurs je me suis donné corps et âme, tout en continuant de faire un peu de musique. J'enseignais les méthodes quantitatives, la psychométrie, l'évaluation des attitudes. J'ai fait mon doctorat en psychologie expérimentale de laboratoire sur le « processing » de l'information visuelle.

E.R. : Et puis, dix ans plus tard, on te retrouve à l'Université du Québec à Rimouski.

R.R. : En effet. Dès que l'UQAR a su que j'étais à finir mon doctorat, j'ai reçu une invitation à rejoindre l'UQAR. On se disait : « C'est quelqu'un de la place avec un doctorat, on a plus de chance de le garder ici que s'il venait de Montréal par exemple. » « Je suis effectivement parti pour Rimouski avec beaucoup d'intérêt, avec l'idée de bâtir. Il y a les avantages et les inconvénients de la vie de famille. Il y a beaucoup d'intérêt mesquin qui nuit à l'avancement, au développement parfois. Mais j'ai passé là des années constamment préoccupé par tout le phénomène de l'éducation. Il y a deux expressions qui me fâchaient. D'abord l'Université de Rimouski : ça me rendait malade. Ce n'était pas l'Université de Rimouski, c'était l'Université du Québec à Rimouski, qui avait comme mission de s'occuper de tout un territoire. Ça m'a toujours un peu blessé de vouloir se centrer sur sa ville. Une autre expression qui me fâchait, c'était l'université régionale. Une université, par définition, n'est pas régionale. Elle peut avoir un campus principal dans une région donnée; mais elle n'est pas régionale.

E.R. : Quand tu jettes un regard rétrospectif sur tes 30 ans de carrière universitaire, quel jugement portes-tu?

R.R. : On a tendance à voir la Providence en avant de soi. Pour moi, elle en arrière. Étant temporel par nature, on se rend compte, en se retournant la tête en arrière que, si le chemin avait semblé tortueux, somme toute il est assez continu. J'ai passé le plus important de ma vie dans l'éducation. J'y ai trouvé beaucoup de bonheur, j'ai connu beaucoup de succès, couronné par trois prix importants : l'un en recherche, partagé par d'autres collègues, il y a 5 ou 6 ans; un autre en pédagogie (le prix de l'excellence de l'UQAR 1994); un dernier : celui du meilleur article scientifique canadien rédigé en français. Ce dernier prix, je l'ai partagé avec Pierre Potvin, un collègue de l'UQTR. Je me demande s'il n'y a pas des tendances

familiales qui orientent quelqu'un vers un secteur plutôt qu'un autre. La mère de mon père, Aurélie Morais, était institutrice à la Rivière-Hâtée. Elle a eu 5 enfants, dont l'un décédait en bas âge. Il restait papa, Armand, et mes trois tantes, Berthe, Eugénie et Jeanne, ont toutes été enseignantes, dans des écoles rurales. Ce n'était pas tellement un accident de parcours que je sois devenu moi-même enseignant. Je regarde mes propres enfants : un enseigne avec grand succès en Alberta, en immersion française auprès des anglophones; il a 32 ans, il enseigne depuis 7 ans. Il vient de terminer une maîtrise en études religieuses. Je lui ai demandé pourquoi. « C'est simplement par intérêt personnel. » Ma fille finit son doctorat en psychopédagogie, à l'Université de l'Alberta : elle se destine à l'enseignement au niveau universitaire. Voilà donc trois générations de gens qui vont dans la même direction. Par ailleurs, on aime tous la musique : j'ai moi-même fondé une chorale à l'université, qui existe toujours, et je continue toujours de faire de la musique. Ma fille a fait des études au Conservatoire de Rimouski. Comme si dans notre vie il était indispensable de faire une oeuvre d'éducation en même temps qu'une oeuvre artistique. L'éducation est une oeuvre de création qui connote autant de sens esthétique, de goût du beau que la musique elle-même.

E.R. : Tu m'as parlé tout à l'heure avec enthousiasme de la fanfare du notaire Rousseau, dont tu as fait partie dans ta jeunesse. Quelle était son importance dans notre milieu?

R.R. : J'ai entretenu des liens privilégiés avec le notaire Hervé Rousseau. C'est lui qui a passé notre contrat de mariage à Micheline et à moi en 1963. On avait rendez-vous au moment du repas... « Ce ne sera pas long. Venez vous asseoir à côté de moi, à table. » Avec sa fourchette, il prenait un morceau de viande qu'il portait à sa bouche, puis, je n'oublierai jamais cette scène, l'autre morceau il l'offrait à son chien. Après la passation de notre contrat, il nous a envoyé une belle lettre, dont j'ai conservé copie : « Mes chers amoureux, Maintenant que vous êtes dans le grand bonheur de la vie à deux, n'oubliez pas votre jeune ami, sur la côte. Je vous renouvelle mes voeux de bonheur perpétuel. Amicalement, J.-H. Rousseau, N.P. » Le notaire, je serais porté à penser qu'il a été un homme de développement culturel incroyable. Il a été génial, fabuleux, extraordinaire. Le notaire Rousseau était passionné de Trois-Pistoles, pour Trois-Pistoles. On allait toujours donner des petits récitals à l'extérieur. Quand la fanfare arrivait, c'était la fête dans ces villes ou ces villages. Je me souviens, entre autres, d'un rassemblement de fanfares à Trois-Rivières : c'est le notaire qui a dirigé toutes les fanfares. Il a été ovationné. Jamais je n'oublierai non plus l'arrivée des Ontariens (on disait alors : « Les Ontariens arrivent »). On allait les accueillir à la gare. Dès l'arrêt du train, le notaire se retournait vers ses musiciens, il était tout joyeux, excité, et l'on jouait avec la passion qu'il nous communiquait. J'ai joué sous sa direction entre 16 et 20 ans. Je jouais de la flûte traversière. Ce sont des souvenirs absolument impérissables. Je pense à nos petits concerts dans le parc de l'église. Il adorait les femmes. Il disait : « Pour vous, mesdames ». On voyait qu'il le faisait avec un peu d'humour. Puis il était fier de sa place! La fanfare a été, je crois, pour Trois-Pistoles à l'époque un instrument de culture, d'éducation. Ce n'est pas pour rien que Trois-Pistoles est renommé pour sa culture, c'est qu'il y a eu des gens qui ont semé cette graine de la culture. Ce n'est pas pour rien qu'il y a beaucoup d'aspects éducatifs dans la région; c'est que culture et éducation vont de pair. Il y a eu des gens cultivés qui se sont dévoués pour la cause de l'éducation, en dépit de certaines oppositions.

E.R. : Tu arrives dans l'enseignement au moment de la création du Ministère de l'éducation. Quel jugement portes-tu sur ces trois décennies de réforme de l'éducation?

R.R. : La démocratisation dans l'éducation était absolument nécessaire. Sauf que la manière dont on s'y est pris pour la réaliser a eu des effets un peu pervers. J'en vois au moins deux, qui n'ont sans doute pas été recherchés. D'abord, cette réforme a contribué à dépersonnaliser l'enseignement : les jeunes sont devenus noyés dans une foule anonyme. Quand on sait que l'éducation est un rapport basé sur l'interaction personnelle, il est presque inévitable que cette espèce d'instruction de masse ne soit pas nécessairement synonyme d'éducation. Le deuxième effet pervers de cette réforme a été de détruire le sentiment d'appartenance. On ne peut plus réaliser des projets d'école : les élèves doivent presque tous quitter à la même heure... L'école devient ainsi un lieu de passage. Sans doute, on a permis à nombre de jeunes d'entrer à l'université. Mais, un autre effet pervers possible est une baisse des exigences. Depuis que j'enseigne dans un contexte de très grande démocratisation, la tendance est de tenir compte des étudiants qui tirent vers le bas, sans quoi ils protestent : « Il y a trop d'exigences. Ça n'a pas de bon sens... » Il faut ajouter tout de suite que d'autres étudiants arrivent fort bien préparés.

E.R. : Que penser de la qualité du corps professoral de nos écoles?

R.R. : L'accessibilité pour tous à l'université est un bon principe. Il faudrait en même temps prévoir des mécanismes pour que la qualité n'ait pas à en souffrir. Une autre chose délicate : je crois que le syndicalisme a eu des effets positifs certains, en éliminant certaines disparités, notamment au plan salarial. Mais il a tiré vers le bas : « Ou on fait le strict minimum, ou on passe pour des zélés », comme on dit.

E.R. : Oui, on accorde la priorité à l'ancienneté sur la compétence.

E.R. : Je prends mon exemple personnel : je n'ai pas toujours pu donner des enseignements appartenant à mon champ de compétence. C'est arrivé, entre autres, pendant que je rendais service comme directeur de département. Des collègues se sont monté un « jardin de cours », sur lesquels ils ont acquis de l'ancienneté et que je n'ai plus été capable de rattraper. C'est un problème majeur si au niveau universitaire des professeurs n'arrivent plus à enseigner dans leur champ de compétence, leur champ d'intérêt, et à réaliser leurs projets dans leur champ de recherche.

Un jour, j'ai animé un atelier de travail à Matane à une vingtaine de professeurs, sur la motivation. Juste au début, me vient une idée. Je suis très planifié, tout en gardant aussi une marge de manoeuvre. Je leur demande combien enseignent dans leur champ de compétence et dans quelque chose qu'ils aiment. Les gens se regardent. J'en vois deux ou trois qui lèvent la main. « Et les autres », leur demandai-je? « On enseigne ce qui reste. On sait à la dernière minute ce qu'on va enseigner. » Je poursuis : « Nous discutons aujourd'hui de la motivation des élèves. Le problème n'est peut-être pas la leur, mais celle des professeurs ». Je ne dis pas que ceux-ci sont responsables de cet état de chose. Il y a un système qui a été mis en place, qui est responsable de ce qui arrive et qu'on entretient.

De plus, en éducation, s'est installée une bureaucratisation qui est aberrante. Il y a un tas de gens qui passent sur les mêmes documents. Et quand on coupe, ce sont toujours ceux qui ont un contact direct avec l'étudiant, qui exercent des fonctions pédagogiques.

E.R. : Tu comptes prendre ta retraite bientôt. Comment comptes-tu l'utiliser?

R.R. : Dans toute ma vie, j'ai mis entre parenthèses des choses qui me passionnent. J'ai écrit beaucoup, j'ai publié beaucoup, mais toujours dans un contexte de pressurisation, de compétition énormes, à des fins de subventions, souvent en collaboration. J'ai fait de la musique, mais entre parenthèses. Par exemple, je veux écrire, pas nécessairement des choses scientifiques, mais plus libres : j'ai des choses à dire, que je veux écrire. Quant à la musique, je veux me remettre à composer. Ça va occuper mon temps. Déjà, j'ai eu des demandes de cours à donner dans d'autres universités, au plan international. J'ai répondu à ça : « Je veux prendre mes distances. Il est important que la poussière tombe. Après on verra. »

En conclusion, j'ai été toujours très fier de mon lieu d'origine. Je suis très fier de Trois-Pistoles. Ce n'est pas pour rien que j'y reviens.

Entrevue accordée à Emmanuel Rioux en août 1996.

Chapitre 7.3

Annexe 1

Directeur et enseignant(e)s à l'Éducation des adultes en 1996-1997

Directeur du centre :	Jacques Roy
Secrétaire :	Francine Fillion
Technicienne en organisation scolaire :	Sophie Beaulieu
Enseignement professionnel :	Bilocq Lucie
	Morin Jean-Claude
	Potvin Jean-Luc
	Turcotte Rodrigue
	Banville Mona
Enseignement général :	Bérubé Carole
	Bérubé Renée
	Cloutier Brigitte
	D'Amours Bernard
	D'Amours France
	Gauthier Carmen
	Lavoie Serge
	Paradis Isabelle
	Parent Mario
	Pelletier Christine
	Santerre Jobanne
	Tbibodeau Chantal
	Tremblay Johanne

Annexe 2

Personnel administratif, directeur et directrice, professionnels enseignants et non-enseignants des écoles primaires et secondaire de Trois-Pistoles en 1996-1997

LITALIEN

Daniel Fournier	directeur
Parent Carmen	secrétaire

Enseignants :

Pelletier Louise	Orthopédagogie et morale
Rioux Sylvie	Classe de cycle
Gauvin Gisèle	5e-6e années
Bérubé Hilda	5e année
Caron Céline	5e année
Leclerc Suzanne	4e année
Rousseau Monique	4e année
Santerre Lucille	6e année
Truchon Diane	6e année
Lagacé Thérèse	Sciences, mathématique
Lévesque Yvan	Anglais
Bérubé Yvon	Éducation physique
Saint-Laurent Mario	Musique
Gagnon Andrée	Art dramatique

Personnel de soutien :

Rioux Claude	T.E.S.
Gagnon Michelle	T.E.S.
Boucher Jean-Marc	Concierge

CHANOINE-CÔTÉ

Michaud Serge	directeur
Dumont Pierrette	secrétaire

Enseignants :

Ouellet Raymonde	Adaptation scolaire
Rioux Diane	Maternelle 5 ans
Théberge Maryse	Animation 4 ans
Lafrance Jeannine	2e année
Lafrance Monique	1ère année
Rioux Edna	3e année
Gagné Marie-Paule	Enseignement religieux catholique
Lagacé Thérèse	Sciences
Fontaine Jean	Éducation physique
Saint-Laurent Mario	Musique
Beaulac Pierre	Arts plastiques

ÉCOLE GÉRARD-RAYMOND

Michaud Serge directeur
Dumont Pierrette secrétaire

Enseignants :

Renouf Nicole	Maternelle 5 ans
Chouinard Gaétane	1ère et 2e années
D'Amours Francine	2e année
Lévesque Monique	3e année
Morency Louise	1ère année

Personnel de soutien :

April Gabrielle concierge

ÉCOLE SECONDAIRE L'ARC-EN-CIEL

Lévesque Suzette	directrice
Sirois Carol	directeur adjoint
Dupuis Élisée	agent d'administration

Enseignants :

Verreault Jocelyne	Centre-Jeunesse
Bernard Solange	Centre-Jeunesse
Lavoie André	Adaptation scolaire
Rioux Hélène	Adaptation scolaire
Bérubé Léopold	Adaptation scolaire
Drapeau Ann	Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Dulude René	Cheminevements particuliers continus
Bérubé Valmond	Anglais
Caron Françoise	Anglais
Jean Tbéophile	Anglais
Michaud Richard	Anglais
Veilleux Christiane	Anglais
Brillant Roberge	Éducation physique et écologie
Gaudreau Ronald	Éducation physique
Godbout Raymond	Éducation physique
Lavoie Suzanne	Musique et Art dramatique
Bérubé Angèle	Arts plastiques
April Christine	Français
Beaulieu Armande	Français
Beaulieu Nicole	Français
Belzile Martine	Français
Gauvin Réginald	Français et méthodologie
Grondin Michel	Français
Pelletier Marie-France	Français
Rioux Jeannette	Français
St-Jean Jeanne-Mance	Français
Bélanger Gérald	Mathématique
Boucher Lina	Mathématique

Caron Donald
Charron Nicole
Chenel Gratien
Lebel Hervé
Gamache Rachel
Morency Jean-Pierre
Plourde Nadia
Veilleux Geneviève

Picard Normand
Fournier Nancy
Gamache Louissette

Pelletier Joscelyne
Bélanger Lise
Rioux Yvan
Théberge Jocelyne
Labonté Nathalie

Rioux Gilles
Bérubé Georges
Côté Denise
Leclerc Steve
Villeneuve François
Trépanier Michel
Lévesque Robert
Binet Aurélien

Professionnels :

Gagnon Gratien
Corriveau Nathalie
Chicoine Marie-France
Dancause Danyè

Personnel de soutien :

Lavoie Isabelle
Gauthier Florence
Lechasseur Chantal
Leclerc Micheline
Rousseau Odette
D'Amours Jean-Baptiste
Dupuis Gérard
Belzile Constant
Rousseau Hermas
Riendeau Rino
Plourde Louissette
Dumas Michel

Mathématique
Biologie
Mathématique et Cemis
Mathématique
Mathématique et science physique
Physique et science physique
Mathématique et sciences
Chimie, techniques
et méthodes en science physique
Mathématique
Mathématique et science physique
Ens. religieux,
Formation personnelle, sociale
Ens. religieux, F.P.S., morale
Économie familiale, écologie
I.S.P., ens. religieux et F.P.S.
Ens. religieux, F.P.S. et morale
Education choix de carrières
et méthodologie
Initiation et éducation technologique
Histoire
Histoire et géographie
Géographie
Éducation économique et géographie
Géographie et éducation économique
Informatique et traitement de texte
Adaptation scolaire et informatique

Animation pastorale
Psychologue
Adaptation scolaire
Conseillère en orientation

Adaptation scolaire
agent de bureau
secrétaire
secrétaire de gestion
secrétaire
concierge
concierge
concierge
concierge
ouvrier d'entretien
ouvrier d'entretien
appariteur

Lafrance Clément
Rioux Céline
Leclerc Danielle
Villeneuve Martin
Paradis Claudette
Dumais Yvan et Mario
Caron Johanne
April Guylaine

cuisinier
aide cuisinaire
technicienne en documentation
technicien travaux pratiques
secrétaire
surveillants
T.E.S.
T.E.S.

CENTRE ADMINISTRATIF

Leclerc Denis
Tourigny Marc
Belzile Raynald

directeur général
directeur financier
directeur de l'enseignement

Professionnels :

Lagacé Raynald
Morin Vianney
Parent Brigitte

conseiller en éducation chrétienne
conseiller en mathématique
conseillère en adaptation scolaire

Personnel de soutien :

Belzile Ludger
Bouchard Éric
D'Amours May
Filion Raymonde
Leblond Johanne
Morency Marie
Rousseau Doris
Rousseau Valère
Soucy André
Parent Carmen
Desjardins Odette

technicien en administration
technicien en informatique
agent de bureau
secrétaire de gestion
agent de bureau
agent de bureau
agent de bureau
agent de bureau
ouvrier d'entretien
secrétaire de gestion
agent de bureau

Chapitre 8.6

Annexe 1

Une dramatique chasse aux loups-marins à Trois-Pistoles en 1841⁵

La population de Trois-Pistoles connaît les principaux détails d'un événement qui faillit être tragique, vers le milieu du siècle dernier, à une cinquantaine de citoyens de cette vieille paroisse du Bas Saint-Laurent.

Le déroulement de cette aventure a été raconté par Charles-A. Gauvreau dans une monographie de Trois-Pistoles, publiée en 1890⁶. L'auteur n'a pas consulté de documents écrits concernant cette chasse, du moins il n'en mentionne aucun. Il ne dit pas non plus à quelle source il aurait puisé les informations nécessaires à la rédaction de son récit. Il convient d'ajouter qu'à lire cette monographie, publiée à une époque où la consultation des documents historiques n'était pas toujours facile dans nos milieux ruraux, on se rend compte que l'auteur se révèle beaucoup plus un chroniqueur qu'un historien. Les références aux sources documentaires y sont rares et cet ouvrage, intéressant par ailleurs, n'aurait pas les qualités requises en histoire.

Mathias D'Amours crut opportun de rééditer, en 1946, avec beaucoup de bonne volonté et une louable intention, la monographie de Gauvreau, en la corrigeant à sa façon, sans insérer ses corrections entre crochets, de sorte qu'il n'est pas facile de démêler dans cette nouvelle publication ce qui est de Gauvreau ou ce qui a été corrigé et ajouté par D'Amours⁷. Celui-ci a complété l'histoire très intéressante de cette paroisse jusqu'en 1946, sans trop se plier toutefois aux exigences de la méthode historique. Au sujet de la chasse aux loups-marins relatée par Gauvreau, Mathias D'Amours, pas plus d'ailleurs que tous ceux qui ont écrit sur le même sujet, n'apporte rien de nouveau.

Il est manifeste que c'est par la tradition orale que les détails de cet événement mémorable ont été conservés à Trois-Pistoles et que Gauvreau aurait puisé sa documentation à cette seule et unique source. À défaut de documents écrits, la source orale est acceptée en histoire, mais les faits qu'elle raconte doivent être vérifiés selon les règles que l'historien doit respecter.

Comment Gauvreau a-t-il contrôlé les informations qu'il a recueillies à Trois-Pistoles au sujet de cette dramatique chasse? A-t-il consulté plusieurs rapporteurs et confronté leurs témoignages? C'est fort douteux. J'ai souvenance que des gens dignes de foi affirmaient que

Charles-A. Gauvreau n'avait interrogé qu'un seul informateur, Napoléon Rioux, sur certains événements relatés dans sa monographie, en particulier cette mémorable aventure. Gauvreau écrit à la fin de son ouvrage que Napoléon Rioux « nous a été d'une si grande utilité dans les moments difficiles où nous écrivons l'histoire de Trois-Pistoles, sa paroisse »⁸. Le procédé employé par Gauvreau en pareille occurrence est certainement discutable, même si aucun document écrit n'était alors connu. Car, il y avait encore dans cette paroisse, en 1890, des vieillards qui avaient été des acteurs de ce drame, que l'auteur aurait dû interroger en confrontant leurs témoignages avec celui de Napoléon Rioux.

Napoléon Rioux était un citoyen remarquable de Trois-Pistoles au moment où Charles-A. Gauvreau publia sa monographie. Descendant des seigneurs Rioux, il était, en plus, député du comté de Témiscouata au Parlement de Québec. C'était un fort brave homme, très dévoué aux intérêts de sa paroisse et à ceux de son comté. On ne peut mettre en doute sa sincérité ni sa bonne foi. Était-il un rapporteur compétent des événements qui s'étaient déroulés antérieurement dans sa paroisse? Il est évident que lorsqu'il informa Gauvreau des détails de la chasse aux loups-marins, on peut douter de sa connaissance des faits puisqu'il n'avait été ni un témoin ni un acteur du drame. Ce qu'il raconta à son interrogateur, il l'avait appris de ses parents. Et c'est là où Gauvreau aurait dû contrôler la véracité du témoignage de son seul informateur. Le récit de Gauvreau n'est donc pas acceptable en son entier. Mais comment en déceler les erreurs?

Il y a des détails dans ce récit qui sont certainement fantaisistes. Par exemple : la quantité de loups-marins, quelques milliers, qui étaient sur la glace, le nombre des chasseurs qui participèrent à la tuerie et celui des autres acteurs, plus de 200, qui restèrent en péril sur la ban-



La chasse aux loups marins en 1841 d'après une peinture originale de J.C. Morency.
Source S.H.C.T.P.

quise poussée par un fort vent du sud vers le large. Ce sont là, à mon sens, des chiffres manifestement exagérés. Cette constatation m'a incité à douter de la véracité de certains autres détails du témoignage de Napoléon Rioux.

Cette chasse dramatique, en dépit de son caractère spectaculaire, n'aurait-elle été connue que dans un secteur restreint du Bas-Saint-Laurent? C'est douteux. Tous les auteurs qui ont écrit sur ce drame, à commencer par Charles-A. Gauvreau, n'ont pas eu, semble-t-il, la curiosité de chercher d'autres sources que celle de la tradition orale.

J'ai toujours soupçonné l'existence d'un document qui nous renseignerait complètement sur le déroulement de ce drame régional. Ayant dû feuilleter, au cours de mes recherches historiques, les journaux de Québec de la première moitié du siècle dernier, *La Gazette de Québec*, *The Quebec Mercury* et surtout *Le Canadien*, je me suis rendu compte que ces feuilles enseignaient assez bien leurs lecteurs sur les événements divers qui survenaient ici et là dans la province, car elles avaient des correspondants dans toutes les paroisses de quelque importance⁹.

J'ai donc dirigé mes recherches de ce côté, en commençant par *Le Canadien*. Pour les années 1837, 1838, 1839 et 1840, je ne trouvai aucune mention du drame de Trois-Pistoles. Je commençais à désespérer, lorsqu'en poursuivant mes recherches, je découvris, dans le numéro du 5 janvier 1842, une lettre d'un correspondant de Trois-Pistoles, qui relate au complet tous les détails de la chasse aux loups-marins. C'est un document inconnu des chercheurs, probablement unique. En voici le texte intégral :

Si vous trouvez à propos de mettre devant le Public la communication suivante, vous voudrez bien l'insérer dans une de vos feuilles. La paroisse des Trois-Pistoles se rappellera longtemps le 23 décembre 1841, où une catastrophe bien triste faillit plonger dans le deuil un grand nombre de familles. Quelques jours auparavant, il était tombé pour se servir de l'expression canadienne, une forte bordée de neige qui suivie d'un grand froid avait formé plusieurs banquises de glace que le vent et le courant faisaient mouvoir ci et là sur le fleuve. La nuit du 21, la densité du froid et le vent du nord, forcèrent les banquises à s'arrêter sur le rivage sud du fleuve jusqu'à une étendue en profondeur de pas moins 5 ou 6 milles, c.-à-d. jusqu'en plein canal. Plusieurs de vos lecteurs savent probablement que l'espèce de poisson appelé loup-marin aimant aussi eux à faire une promenade sur la surface des eaux, l'hiver leur en fournit l'occasion; aussitôt que la glace est assez forte on les voit se promener par groupes au gré du courant et du vent. Il arrive souvent dans ces

circonstances qu'imprudents nautonniers ils perdent les moyens sûrs de débarquement et tombent ainsi entre les mains d'ennemis qui aiment leurs dépouilles et en tirent bon parti. C'est dans ces circonstances que 50 personnes faillirent perdre la vie. La veille de ce jour de frayeur il avait été tué et sauvé environ 150 loups-marins; le lendemain 23, de nouvelles banquises amenées par le vent du nord offrirent de nouvelles proies; chacun s'empressa d'en avoir sa part. Plus de 100 personnes se dispersèrent sur la glace assommant à coups de bâton les loups-marins qui y étaient par centaines. Les banquises du large paraissaient bien jointes avec celles de la terre, et la glace étant assez forte pour les piétons, on crut qu'il n'y avait plus de danger à courir, et dans cette idée chacun ne pensait qu'à tuer à qui mieux, mieux; mais sur les 10 heures du matin le vent souffla du sud; dans un instant la glace se sépara en plusieurs banquises, les personnes près de la séparation s'en aperçurent assez à temps pour sauter sur la banquise de terre, quelques unes ne le firent que par le moyen d'une traîne qui leur servit de pont flottant. Mais il en restait encore 50 qui ne s'aperçurent du danger que lorsqu'il n'y avait plus de moyen de franchir l'espace entre les différentes banquises. Il n'est pas nécessaire M. l'Editeur, de vous peindre les angoisses, les inquiétudes, que ces pauvres malheureux sentirent à la vue du danger qu'ils couraient. Nous qui étions à terre et qui au moyen de longuevues pouvions considérer un spectacle si effrayant, pouvions nous figurer la terreur qui régnait parmi eux. Inutile de dire que nous ne demeurions pas spectateurs oisifs d'un tel désastre, chacun de chercher les moyens de porter secours à ces pauvres gens, mais comment? les plus capables de partir en pareil cas étaient au nombre des malheureux. Point d'autres embarcations que des chaloupes de Pilotes, et la glace était trop faible pour en supporter le poids, et d'ailleurs il fallait franchir un espace de pas moins de deux milles pour arriver à l'eau. Le vent augmentait et la nuit approchait; vous pouvez imaginer M. l'Editeur, vous et vos lecteurs, quel martyr durent souffrir ces malheureux lorsque voyant la brune approcher, aucune embarcation n'allait à leur secours; nous les voyions courir çà et là, se rassembler par groupe vis-à-vis l'église, se mettre à genoux, élever les mains au ciel pour demander assistance. Ce ne fut que vers les 4 heures de l'après-midi que nous pûmes nous procurer une légère embarcation qui pouvait porter tout au plus 7 à 8 personnes, elle est promptement traînée sur la glace, mise à l'eau, elle vole conduite par deux jeunes gens actifs vers le lieu du désastre. Arrivée au groupe rassemblé, c'est à qui s'y jettera; peu s'en fallut que par imprudence, (bien pardonnable en

pareil cas) ces malheureux ne perdissent tout moyen de salut; heureusement que quelques personnes de sang-froid modérèrent l'empressement des autres, sans quoi c'était fini de tous. Le calme rétabli, parmi ces malheureux, il faut prendre charge, mais qui embarqueront les premiers? C'est alors M. l'Éditeur qu'il se fit un trait de générosité digne de louange et qui fait honneur aux jeunes gens qui en conçurent l'idée; que les gens mariés, dirent-ils, embarquent les premiers. Ils ont des familles à soutenir, nous, nous courons notre chance. Ce trait est d'autant plus généreux que la mer baissait et que la banquise sur laquelle ils étaient descendant en gaguant le large avec, suivant leur expression, la vitesse d'un cheval au trot. Cette première charge est donc mise en voie de salut, mais pour cela il fallait traverser à l'aviron un espace de pas moins 20 arpents, ce qui formait 40 arpents au moins pour aller et venir. Pendant le trajet la banquise descendait et la noirceur augmentait si bien que les conducteurs de l'embarcation ayant dirigé leur route à peu près vers l'endroit où ils avaient pris la première charge ne virent plus de glace; quelle route prendre? ils font force de rame, tournent en tout sens, enfin le sort veut ou plutôt la Providence, qu'ils se dirigent du bon côté, il était temps, car la banquise allait dédoubler un petit rocher appelé *Rassade* et c'en était fait de 40 quelques personnes. La providence voulut donc qu'aucun ne périt, ils furent tous mis en sûreté sur la *Rassade*, d'où ils purent gagner la terre vers les 10 heures du soir. Tous ceux qui comme moi ont été témoins de cette scène ne peuvent s'empêcher d'attribuer le salut de tant de personnes qu'à un miracle. Le danger paraissait si imminent que M. le Curé de la paroisse après s'être consulté avec Messieurs les Curés voisins qui se trouvaient chez lui, crut devoir exercer une des fonctions les plus sacrées de son ministère, tant il était difficile de croire que tous puissent échapper à la mort. Avant de terminer cette communication, il n'est pas hors de propos de mentionner le courage déployé par un jeune homme de 20 ans du nom de *Ls Sirois*¹⁰. Ce jeune homme avait failli se noyer la matinée du jour fatal, la glace ayant défoncé sous ses pieds. Cet accident l'avait obligé de retourner à la maison paternelle à pas moins de trois milles du lieu de la triste catastrophe. Eh! bien ce jeune homme après avoir changé de vêtements, voyant le danger que couraient plusieurs de ses co-paroissiens, se rendit en grande hâte au lieu du désastre, et ce fut lui qui avec un autre jeune homme du nom de *Ls Rioux*, conduisit la petite embarcation, qui sauva la vie à ses frères. Ce fut lui encore qui tout épuisé qu'il devait être, nous apporta la première nouvelle que tous étaient sauvés. Honneur et louange à ces deux jeunes gens et gloire à notre Canada qui peut se

glorifier de plusieurs traits semblables de dévouement et de courage. Vous voyez, M. l'Éditeur, que j'ai raison de dire que le 23 Décembre sera un jour mémorable pour la paroisse des Trois-Pistoles. Aussi en mémoire de l'événement arrivé ce jour, quelques citoyens se proposent d'ériger l'été prochain sur la petite Rassade située à environ 3 milles de la terre ferme, une croix qui en rappellera le souvenir. Nos neveux et les marins apprendront que ce petit îlot qui n'est qu'un rocher pelé et qui semble inutile, a sauvé la vie à plus de 40 personnes à la fois. Ils apprendront à bénir le créateur dans tous les ouvrages de ses mains.

Un témoin oculaire

L'auteur de cette lettre au *Canadien* ne l'a signée que d'un pseudonyme. C'est dommage, car il serait intéressant de connaître son identité. Il était certainement l'un des rares notables qui résidaient alors à Trois-Pistoles et qui pouvaient écrire assez correctement : le curé Pascal Pouliot, les notaires Joseph Ouellet et Pierre Fournier, le médecin Charles-T. Dubé, le marchand Philippe Renouf (un Jersiais établi dans la paroisse depuis plusieurs années) et peut-être l'industriel Nazaire Têtu.

En faisant une analyse critique de ce document et en le confrontant avec deux autres lettres, qu'on attribuait au curé Pouliot, datées de Trois-Pistoles, signées du pseudonyme « Vérité » et publiées dans le *Canadien* des 19 janvier et 8 mars 1842, on peut supposer que l'auteur de la relation était le pasteur de la paroisse.

Lamentations et prières
devant les glaces à la dérive
d'après une peinture
originale de J.-C. Morency.

Source : S.H.G.T.P.



Quoi qu'il en soit, la relation du 5 janvier 1842 a été rédigée par un témoin qui a suivi tout le déroulement du drame et en a contrôlé tous les détails. C'est dire que son témoignage a une valeur qu'on ne peut pas minimiser, encore moins récuser. Ce témoin a consigné ce qu'il a vu dans une lettre qu'il rédigea immédiatement après l'aventure, car ce document était parvenu aux bureaux du *Canadien* avant le 31 décembre 1841.

En confrontant la relation du 5 janvier 1842 avec le récit de Gauvreau, on constate de notables différences. D'abord, les dates des 22 et 25 décembre 1839 sont inexactes; la véritable est plutôt le 23 décembre 1841. *The Quebec Mercury* donnait un bref résumé du drame de Trois-Pistoles dans son édition du 4 janvier 1842.

Selon le récit de l'auteur de la monographie de Trois-Pistoles, tous les hommes disponibles de la paroisse s'élançèrent sur les glaces et prirent part au massacre des loups-marins. D'autres auteurs portent le nombre des chasseurs à «environ 200 hommes»¹¹ et des chroniqueurs font même intervenir «toute la population mâle de Trois-Pistoles»¹². La relation de 1842 dit plus précisément : «plus de cent personnes se dispersèrent sur la glace». Dans son édition du 4 janvier 1842, *The Quebec Mercury* fixe le nombre des chasseurs à «nearly one hundred persons».

Voici une autre différence encore plus importante entre les deux récits : Charles-A. Gauvreau écrit que plus de 200 chasseurs ne purent sauter à temps sur les glaces du rivage et restèrent en grave péril sur une banquise emportée vers le large par un vent violent. La relation de 1842 n'en mentionne que 50, ce qui était tout de même un nombre considérable dans une paroisse qui comptait alors une population ne dépassant pas 2,500 âmes.

Mais le grand désaccord entre la narration de Gauvreau et la lettre publiée dans *Le Canadien* concerne le sauvetage des chasseurs emportés par la banquise à la dérive. Il n'est pas superflu de citer ce qu'écrit Gauvreau à ce sujet :

Et les glaces se détachaient, morceaux par morceaux, entraînées à la dérive, allant au hasard, dans la nuit noire et lamentable. Ils (les chasseurs) promirent alors d'élever un monument au divin crucifié s'il les amenait au port de salut, et ce monument serait une croix gigantesque, qui rappellerait aux hommes de l'heure présente, comme à ceux de la génération à venir, la faveur insigne d'un sauvetage miraculeux, et cette croix, ils l'élèveraient là où le souffle d'en haut irait les faire échouer.

Soudain le vent changea, dit l'histoire, et la banquise parut s'arrêter dans son mouvement d'aller. Elle semblait obéir à une force mer-

veilleuse; une main inconnue la dirigeait maintenant vers la terre. Les uaufragés ne le voyaient pas clairement, mais ils le sentaient pour ainsi dire. Un cri de joie immense, un cri d'espérance profonde emplit les poumons de ces hommes que la crainte terrassait tout-à-l'heure; et bientôt, l'illusion n'était plus permise en face de la réalité, et la banquise, dirigée sûrement, venait heurter une pointe du rocher.

Ce rocher était ce que l'on appelle les petites Rassades, entre les Trois-Pistoles et Saint-Simon. A neuf heures du soir, tout le monde était sauvé, et le délire était partout, et les chants et les prières de reconnaissance montaient de toutes les demeures vers le Très-Haut, qui avait dirigé la banquise et permis que tout le monde ne se perdit pas, entraîné bien loin ayant eu le même sort des débris de loups-marins des outils, des traînes et des vieux canots retrouvés jusqu'à Métis, Matane et Rimouski, à plusieurs lieues en bas de Trois-Pistoles.

Pas un seul manquait à l'appel : tous avaient regagné la terre et les craintes de deuil lamentable se dissipèrent par enchantement¹³.

Il y a quelque chose d'émouvant dans la narration de Gauvreau, lorsqu'il dépeint le désespoir des malheureux chasseurs incapables d'atteindre la glace solide du rivage et qui ne voient pas venir des sauveteurs à leur secours. Aussi quand il décrit les lamentations et les prières des gens qui, de la rive, sont conscients du danger qui menace un père, un époux, un fils et des concitoyens. Le récit du *Canadien* raconte fidèlement, mais sobrement, la tournure dramatique de la chasse; il ne semble pas exclure la possibilité d'une intervention de la Providence, en réponse aux prières des spectateurs rassemblés dans l'église avec leur pasteur.

En lisant la relation publiée dans *Le Canadien* on constate que la tradition orale avait non seulement oublié plusieurs détails importants du drame, et cela avant 1890, mais qu'elle en avait inventé de toutes pièces.

L'historien doit étudier un fait historique d'une façon objective, en faisant une analyse critique des documents qui en font mention. Au sujet du drame qui se déroula à Trois-Pistoles, le 23 décembre 1841, il ne peut donc pas accepter tout ce que la tradition orale a rapporté, encore moins ce qu'elle a ajouté mais plutôt tenir compte de la source écrite qui est maintenant connue : la relation publiée dans *Le Canadien* du 5 janvier 1842. Ce document a, de toute évidence, une valeur indiscutable. Il mentionne en particulier le geste héroïque accompli par deux jeunes gens courageux, dont les noms ont été oubliés depuis

longtemps et qu'il faut mettre en évidence.

L'inscription qu'on a gravée sur la plaque de bronze de l'îlot des Razades est rédigée comme suit : «Nos pères, partis à la dérive sur les glaces en chassant le loup-marin, atterrirent providentiellement sur cette île, ce 25ème jour de décembre 1839. Hommage de leurs descendants».

Ne serait-il pas opportun de changer cette inscription, qui est incomplète et qui contient des erreurs, par une autre qui serait rédigée à peu près comme suit :

Le 23 décembre 1841, 40 paroissiens de Trois-Pistoles partis à la dérive sur les glaces, en chassant le loup-marin, furent sauvés en canot, presque par miracle, par deux jeunes gens courageux : Louis Sirois et Louis Rioux. Hommage de leurs descendants.

Il appartient à la Société d'Histoire du Bas-Saint-Laurent de replacer cet événement dans son véritable contexte historique et de faire corriger l'inscription sur la plaque que l'on a fixée sur la croix de l'îlot des Razades.

Silvio Dumas

(Texte reproduit avec l'autorisation de la S.H.R.B.S.L.)

Annexe 2

Récit de voyage en Californie de Martial et Séverin¹⁴ Rioux (1849-1853)

Présentation

Après 15 ans de démarches, la SHGTP récupérait le texte manuscrit de ce récit de voyage. Jusque dans les années '50, il avait été la propriété de la famille de Thomas Raymond, étroitement associée à celle de Séverin Rioux. A l'insu des Raymond, ce texte avait été emporté, pour être finalement remis à la Société d'histoire régionale du Bas-Saint-Laurent, qui décidait de le publier dans sa revue d'histoire (vol. 4, no 2, juin 1977, p. 3-28). Enfin, la Société d'histoire du Bas Saint-Laurent jugeait bon de remettre à la SHGTP en août 1992. Nous ne saurions trop lui en savoir gré.

L'Ancêtre, bulletin de la Société de généalogie de Québec, l'a également reproduit en 1993 (vol 19, nos 5 et 6, janvier et février 1993), présenté par Claude d'Amours (sic) et suivi par un article de Jacques Saintonge; mais cette transcription de l'article diffère de la version de

la RHBSL. On aurait dû indiquer à quelle version on se référait pour publier ce texte, quelle en était la provenance: c'eût été plus honnête et plus transparent! C'est malheureusement à cette dernière version de *L'Ancêtre* que se réfère Jeanne Pomerleau, dans son livre par ailleurs très intéressant, intitulé *Les chercheurs d'or. Des Canadiens français épris de richesse et d'aventure* (Québec, Ed. J.-C. Dupont, 1996, p. 57-66).

Ce récit s'avère un texte de grande valeur, tant au point de vue littéraire qu'historique. C'est en effet notre premier texte littéraire, appartenant à la littérature populaire, dont le style imagé, plein de néologismes et de termes savoureux, honore son auteur. On ne peut que se réjouir des nombreux mots d'ici de plusieurs néologismes de bon aloi, dont l'auteur émaille son récit.

C'est Martial qui en le scripteur, affirmant dès la première page de son texte: « C'est ce dernier qui raconte ce voyage ». Il a sans doute rédigé son journal au fur et à mesure de son voyage, en notant fidèlement des dates précises, ses observations sur les lieux bien identifiés et les gens rencontrés.

Monument de notre histoire régionale, écrit Antonio Lechasseur, le récit de voyage de Martial et Séverin Rioux, deux frères de Trois-Pistoles, au moment de la Ruée vers l'or en Californie, illustre comment on était tenté de partir à l'aventure soit par goût, soit par nécessité. On quittait alors son pays sans trop savoir dans quoi on s'embarquait et vers quoi on se dirigeait. Ce récit est en lui-même un exemple type de ce que durent affronter bon nombre de Canadiens français qui allèrent chercher fortune aux États-Unis. Ce document a donc un intérêt régional et national, connaissant tant soit peu l'ampleur du mouvement d'exode qu'a connu le Québec au XIX^e siècle. (*Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 4, no 2, juin 1977, p. 2.)

Par ailleurs, en le lisant, on ne peut s'empêcher de relever la façon dont le code grammatical écrit est assez maîtrisé. Le passé simple est ordinairement employé, toujours à bon escient, dans un texte narratif. De plus, il utilise souvent le subjonctif imparfait, encore à bon escient. Il pousse même le souci de la correction grammaticale jusqu'à utiliser couramment le passé antérieur de l'indicatif quand il forme une proposition subordonnée introduite par « après que ». Dans une subordonnée introduite par si, il emploie toujours l'imparfait de l'indicatif, et non le conditionnel présent. On pourrait lui reprocher ses nombreuses fautes d'accentuation, de ponctuation, d'accord des participes passés ou des verbes souvent au singulier après un sujet pluriel. Là-dessus, on pourrait rétorquer que beaucoup de nos étudiants de niveau 5^e secondaire font autant d'erreurs que Martial Rioux. On peut

donc conclure que l'auteur n'a rien d'un ignorant ou d'un illettré.

Ce récit de voyage est surtout riche en précieuses observations ethnographiques : à 19 reprises, il parle des « sauvages », toujours dans un sens plutôt négatif. Ils sont l'objet d'une réelle phobie, qu'on comprend bien si l'on se place dans le contexte de l'époque et dans celui de nos deux frères voyageurs, alors qu'ils sont entourés d'Amérindiens tout au long de leur parcours. Une seule fois, les frères Rioux ont l'intelligence de lier amitié avec eux, en partageant un de leur repas de « petite crêpe », ce qui les servira bien par la suite. Martial éprouvera la même difficulté de bien apprécier les Noirs, les Mexicains, les Cubains. Quand on ne connaît pas la langue ni les coutumes des peuples visités, on est porté à les craindre et à les trouver menaçants. Ce qui ne l'empêche pas de les observer et de décrire à plus d'une reprise leurs moeurs et coutumes : la nudité de plusieurs, leur habillement, leur façon de se nourrir et de chasser, etc.

Dans les nombreuses situations de danger qu'ont dû affronter nos voyageurs, ils se mettent constamment sous la protection de la Sainte Vierge, mentionnée à 6 reprises, ou de la Providence, du bon Dieu : à 19 reprises, on trouve ces invocations à Dieu, qui sont bien représentatives de la mentalité de l'époque, de la foi à tout le moins du rédacteur du voyage.

Un tel récit témoigne éloquemment d'un certain courage héroïque de Martial Rioux, d'une ténacité et d'une endurance à toute épreuve : il connaît la faim, la peur de dangers constants, venant tout autant des gens croisés que des bêtes sauvages (ours, crocodiles) et des moustiques. A deux reprises, il frôle la mort : à la suite d'une indigestion causée par une sous-alimentation prolongée, puis lors de son voyage de retour (à partir de San Juan), où il attrape sur le bateau le terrible typhus, dont il réussira à se remettre péniblement. Ajoutons qu'il fait preuve d'un grand sens d'économie, de prévoyance et de prudence : jamais il ne se fera voler son argent. Par contre, à deux reprises, il se fait voler son précieux mulet.

Restent un certain nombre de questions difficiles à résoudre : pourquoi Philippe Renouf quitte-t-il les deux frères Rioux, une fois rendu à Saint-Louis? « Il trouvait le voyage trop dangereux », note seulement Martial. L'autre question concerne Séverin, qui décide de quitter son frère, seulement après six mois de travail commun dans les mines d'or. Martial écrit à son sujet: « Mon frère n'a pas voulu rester avec moi: il aimait mieux travailler pour lui que s'engager; il voulait aussi rester plus longtemps que moi en Californie ». Nous ne savons pas le moment du retour de Séverin. L'on sait que Martial épousera

Henriette Soucy à Saint-André de Kamouraska, le 4 avril 1853, alors que Séverin se maria avec Démerise Morin à Rivière-du-Loup, le 29 août 1853.

Tout est bien qui finit bien, comme dans les plus beaux contes : Ils se marièrent tous les deux et eurent de nombreux enfants.

Il nous a paru pertinent de transcrire intégralement ce texte à partir de la copie originelle du manuscrit qui compte 93 pages de 16 cm sur 20. Nous en avons seulement modernisé l'écriture, et corrigé la ponctuation, les accents, la construction grammaticale, tout en divisant le texte en paragraphes, pour en faciliter la lecture.

La page couverture du cahier débute ainsi: « Séverin¹⁵ est né au Trois-Pistoles le 14 Mars 1825. Il avait 24 ans quand il a fait le voyage en Californie avec son frère Martial Rioux. »

L'ascendance de Martial et Séverin Rioux (issus du premier mariage de Jean-Baptiste Rioux) est la suivante :

RIOUX Jean-Baptiste	1	Rivière-Ouelle	01.02.1803	Michaud Séraphine
	2	Trois-Pistoles	03.09.1827	Beaulieu Restitue
« Jean-Baptiste		Isle-Verte	27.01.1777	Côté Madeleine
« Etienne		Rimouski	21.07.1749	Lepage Véronique
« Nicolas		Sainte-Famille I.O.	13.08.1710	Asselin Louise
« Jean		Sainte-Famille I.O.	10.01.1678	Leblond Catherine

(Source: J.-F. Beaulieu, *Généalogie descendante de Jean Riou et Catherine Leblond 1678-1987*, p. 223, etc.)

Martial est né à Trois-Pistoles le 20 mars 1818; il avait donc 31 ans au moment d'entreprendre son voyage. Séverin est né à Trois-Pistoles le 13 mars 1825; il était âgé de 24 ans en 1849.

Emmanuel Rioux

Récit de voyage en Californie des frères Séverin et Martial Rioux de Trois-Pistoles 1849-1853

**En octobre 1849, départ de Trois-Pistoles, de Philippe Renouf,
Martial et Séverin Rioux**

C'était en 1849. Par une belle matinée du mois d'octobre, trois voyageurs s'acheminaient tristement le coeur plein de larmes, car ils venaient de dire adieu à leurs parents bien-aimés, ils venaient de quitter le toit paternel et le clocher de l'église qu'ils ne reverraient peut-être jamais. Ils partaient pour la Californie. Le trajet entre Trois-Pistoles et ce pays est bien pénible, parce qu'il faut faire ce voyage à pied, exposé à bien des dangers. Voici le nom de ces trois voyageurs : Philippe Renouf fils, Séverin Rioux et Martial Rioux son frère, c'est ce dernier qui raconte ce voyage...

En sortant de la maison paternelle pour entreprendre un si pénible voyage, nous nous sommes mis sous la protection de la Sainte Vierge, la priant de prendre soin de nous, car pour faire 2700 lieues, l'on peut croire qu'il y a bien des dangers à courir, et nous avons grand besoin de sa protection. Ensuite, nous sommes montés à Québec où nous avons été deux jours. Nous nous sommes embarqués ensuite sur un bateau à vapeur pour Montréal, et de là nous nous sommes rendus au fort Saint-Jean. Nous avons été à New York où nous avons passé six jours; nous y avons fait la rencontre d'un Allemand qui était bien respectable, il nous a conduits à bord d'un gros navire et nous avons mis treize jours à traverser cette mer immense qui est de 800 lieues. Ensuite nous avons traversé la rivière de la Nouvelle-Orléans, qui est de cent lieues de long, et quand nous l'eûmes traversée, nous avons été quelques jours bien en peine, car ne nous trouvions aucun ouvrage. Mais, après quelques jours d'inquiétude, nous avons trouvé un engagement pour bûcher le long de la rivière Rouge, mais nous avons refusé cet engagement, car c'était trop dangereux à cause des mauvaises bêtes qui habitent le long de cette rivière, il y a des serpents de différentes sortes ainsi que des cochons marron. Il y avait aussi des crocodiles et beaucoup d'autres animaux dont j'ignore les noms, et quand nous avons connu les dangers que couraient ceux qui y travaillaient, nous refusâmes.

Premier travail de trois jours à « faire de la mélasse »

Nous avons été plus loin le long de la rivière Mississippi. Nous nous sommes engagés pour faire de la mélasse : il y avait 500 nègres qui y tra-

vaillaient. Pour nous, nous gagnions quatorze piastres par mois et notre ouvrage était de faire bouillir des chaudrons. Et pour la mélasse, voici la manière dont elle se fait. Ils récoltent des cannes qu'on nomme cannes à sucre, et ils les coupent par bouts avec de grandes tranches, ce sont des nègres qui sont chargés de cet ouvrage; ensuite ils mettent cela par pile dans des hangars, et quand ils en ont une grande quantité d'amassée, ils mettent cela par tas sur des toiles, et ces toiles sont sur des rouleaux qui tournent au moyen de la vapeur, et les toiles roulent sur ces rouleaux qui sont en bois, et quand le jus est extrait, ils en remplissent des grands carrés qui ont dix pieds et dont le dedans est entouré de plomb. C'est au fond de ces bassins que se trouve la cassonade. Ils remplissent de ces cannes des **boucauts**¹⁵, et ils charroient cela sur des parterres. Mais nous n'y avons travaillé que trois jours, car la nourriture ne nous convenait pas, nous ne mangions que du gros lard salé et du pain fait avec du gruau de blé-d'Inde. C'était impossible pour nous de travailler plus longtemps avec cette mauvaise nourriture.

Description des basses terres de la Nouvelle-Orléans

Quant aux terrains de ces endroits, ils sont très bons, mais ils sont très incommodes, car ce sont des terrains bas, la rivière est plus élevée que la terre, de sorte que, quand la rivière gonfle, l'eau s'étend d'une manière extraordinaire; ils sont obligés de charroyer une grande quantité de terre pour faire des aboiteaux pour garder la terre afin que l'eau ne s'étende point trop. Mais il y a des années où les aboiteaux cassent, et l'eau monte d'une manière épouvantable, jusqu'à la moitié des maisons. Il y a même des personnes qui sont obligées de laisser leur demeure à cause de l'eau. Il y a des bourgeois qui sont presque ruinés dans ces inondations, car il y en a qui ont de grands parterres que l'eau recouvre dans ces gonflements, et cela leur fait de grands dommages, car leurs cannes à sucre se trouvent presque toutes cassées, alors ils ont un grand nombre de nègres employés à faire retirer l'eau, et à faire sécher la terre. Ils plantent des piquets à la place des aboiteaux qui sont cassés et, dans les piquets qui sont plantés, ils mettent des sacs d'éclisse et de toiles remplis de terre, et à force de mettre de la terre ils parviennent à faire retirer l'eau, et à sécher la terre. Et quand la terre est bien sèche, ils la labourent, et ensuite ils plantent leur canne à sucre dans les rangs et ils sont deux ans avant de s'en servir pour faire de la mélasse.

Pour les nègres que les bourgeois ont à leur service, ce sont des nègres qu'ils vont chercher dans les Indes, les îles et autres places; en arrivant, ils les accouplent, c'est-à-dire qu'ils les marient, et quand ils

en ont une trop grande quantité, ils en vendent, ils les conduisent dans la ville, et c'est à qui les vendra le plus cher, et les nègres sont si contents quand ils se vendent plus cher que d'autres, car il y en a de tout prix et ils se vendent tous à la criée. Ils les font mettre tous par rangs, et c'est très curieux à voir, il y en a qui se vendent 80 \$, d'autres 160 \$; c'est suivant leur taille et leur capacité; et ceux qui se vendent du plus haut prix se glorifient, disant aux autres : « Moi, j'ai été vendu plus cher que toi. Il paraît que vous ne valiez pas beaucoup la peine de vous avoir, puisqu'ils vous ont acquis pour presque rien, tandis que nous autres nous sommes si considérés! » Et les autres ne savent quoi répondre. Quant aux bourgeois, ils sont bâtis dans leur cour, et les nègres sont bâtis en rangs, hors des cours.

*Deuxième travail :
navigateurs sur le Mississippi pendant 108 jours*

Lorsque nous avons cessé de travailler à la mélasse, nous nous sommes engagés pour naviguer sur un bateau à vapeur. Nous avons cinq **schillings**¹⁶ par jour. Nous y avons eu bien de la misère. Cette navigation est de 400 lieues pour gagner Saint-Louis du Missouri, et nous avons navigué tout l'hiver. Cela nous coûtait, car cette navigation est bien pénible à faire. Nous avons eu beaucoup de misère, car nous travaillions jour et nuit, et c'était bien rare quand nous avions un petit peu de temps, pour nous reposer le jour, pour cela notre travail était plus fort la nuit, il fallait bien y travailler, car nous n'avions pas assez d'argent pour nous rendre en Californie. Et après avoir eu bien de la misère, nous avons **clairé**¹⁷ 60 \$ chacun, nous y avons travaillé 108 jours. Il y avait trente-six chauffeurs, c'étaient presque tous des nègres; il y avait huit matelots. Quant à l'eau de cette rivière, elle est épaisse, et il arrive beaucoup d'accidents sur le bateau, car l'eau est si épaisse que cela fait éclater leur chaudière, et cette eau est très mauvaise à boire, quand nous en mettions dans un petit **vaisseau**¹⁸, il se formait au fond une **râche**¹⁹ épaisse.

*Départ pour la Californie, préparatifs.
Philippe Renouf quitte les frères Rioux*

Quand nous avons cessé de naviguer, nous nous sommes préparés pour nous rendre en Californie. Nous avons acheté une petite voiture à quatre roues. C'est alors que Philippe Renouf décida de ne pas se rendre en Californie avec nous, car il trouvait le voyage trop dangereux. Mais mon frère et moi, nous avons persisté dans notre dessein. J'ai pris deux

associés et un autre qui nous a donné 40 \$ pour être passager; et, partant de Saint-Louis du Missouri, nous nous sommes rendus à Saint-Joseph, nous avons fait 275 lieues le long de la rivière Missouri, mais l'eau est encore bien plus épaisse, car plus on monte plus l'eau est épaisse. Nous sommes demeurés deux jours à Saint-Joseph, et là nous avons acheté deux couples de boeufs et une couple de vaches pour nous approvisionner en lait, ce qui nous a été très utile par la suite. La voiture que nous avons achetée à Saint-Louis du Missouri nous a coûté 72 \$, à Saint-Joseph incluant le transport. Et, au bout de quinze jours que nous avons passés à Saint-Joseph, nous nous sommes préparés pour traverser les prairies, il fallait prendre bien des précautions, car ce sont des places bien pénibles à voir et à passer. Avant de nous mettre en route, nous nous sommes acheté trois quarts de biscuits et un quart de **crokeurses**²⁰, avec un quintal de farine et 400 livres de lard fumé, ainsi que d'autres petites provisions. Nous avons apporté un petit poêle de tôle, avec une poêle à frire pour faire cuire nos provisions, et aussi une faux pour l'utilité de nos animaux. Ensuite nous nous sommes acheté des fusils à deux coups et des pistolets à six coups. Après avoir pris nos provisions et nos armes, nous nous sommes mis en route pour passer les prairies, mais nous craignons beaucoup de passer par là, car c'est une place très dangereuse, à cause des mauvaises nations qui y habitent.

7 mai 1850

Le 7 mai, nous avons pris ce chemin avec beaucoup de crainte, nos deux boeufs étaient attelés sur notre voiture à quatre roues, et nos vaches suivaient la voiture, nous avons fait une triste **partance**²¹, car les chemins étaient très mauvais. Il était tombé une petite neige, et cela les avait beaucoup gâtés. Et pour arriver aux prairies nous avons eu beaucoup de misère à cause des **mollières**²². Il y a bien des personnes qui ont entrepris de passer par là avec un petit assortiment de provisions; leurs animaux y ont péri, parce qu'au sortir de ces mauvaises places il n'y a pas d'abri du tout, et leurs pauvres animaux étaient si fatigués, car au sortir de ces mollières ils avaient chaud et n'avaient point d'abri pour les mettre : ils se mettent à trembler et ils meurent. Quant à nous, nous avons mis deux jours à passer ces mauvaise places. Ordinairement il ne faut qu'une journée pour y passer, mais à condition que les chemins soient bien beaux. Il ne nous est arrivé aucun accident, mais ce n'est point sans l'aide de Dieu et l'intercession de la Sainte Vierge, que nous nous sommes rendus jusqu'ici sans péril.

Après avoir passé les mollières, nous avons trouvé une couleuvre noire qui avait cinq pieds de long, et nous l'avons tuée aussitôt, elle

était terrible à voir, nous n'en avons pas vu de semblable dans la suite de notre voyage. Nous avons marché un peu plus loin, et nous avons aperçu une sauvagesse assise sur l'herbe, nous nous sommes approchés d'elle pour lui parler, mais elle ne nous a pas répondu du tout. Ensuite nous avons repris notre route avec inquiétude, car c'était très dangereux, nous regardions souvent derrière nous, et nous nous disions les uns aux autres : « Je ne sais pas si nous reverrons encore ce cher Saint-Joseph. » « Nous disions cela, car nous ne pensions jamais de parvenir à rejoindre nos parents chéris dans notre pays du Canada, car le voyage de la Californie est très périlleux, à cause des prairies dont je viens de parler, elles sont à perte de vue et nous ne savions pas le temps qu'on mettrait à les passer, car nous ne savions pas quelle grandeur elles avaient. Mais ce chemin est assez beau jusqu'ici, et nous avons marché cinq jours sans aucun accident. Ensuite nous nous sommes arrêtés à un petit village sauvage; partant de ce petit village, nous sommes arrivés à une rivière appelée rivière Bleue, et là nous nous sommes reposés une journée.

Départ de la grande rivière Bleue, le 22 mai 1850

Partant de la grande rivière Bleue, nous sommes arrivés le 22 à la petite rivière Bleue. Dans ces places, il faut toujours faire le quart la nuit : nous avons commencé à veiller la nuit, et nous l'avons fait tout le long de notre voyage, nous étions toujours, à quelques exceptions, de 15 à 20 hommes, et nous en mettions à garder les animaux, et d'autres à veiller autour de notre tente, chacun son tour. Car il y a beaucoup de **sauvages**²³, nous en rencontrions des bandes de 30 et 40 à la fois, il était par conséquent nécessaire d'être sur nos gardes, nous étions presque toujours plusieurs pour coucher, car nous nous attendions tous; mais le jour il n'était pas rare que nous fussions seuls, moi et mon frère, car les uns allaient vite, les autres doucement, les uns prenaient un chemin, les autres d'autres et il était toujours nécessaire d'être sur nos gardes.

Description des mœurs des Amérindiens

L'habillement de ces **sauvages**²³ est très curieux, ce sont des peaux d'illinois passées ainsi que d'autres sortes de peaux, et une partie de ces sauvages se **peignent**²⁴ le visage en rouge, ils se percent les oreilles de la grosseur du petit doigt et se mettent des pendants d'oreille, mais les autres chefs sont habillés d'une autre manière, car c'est tout en drap avec des épauettes d'or et des pendants d'oreille qui leur descendent jusqu'à la cheville du pied. Et ces sauvages ont presque tous deux

femmes. L'ouvrage de ces sauvages est la chasse et leurs femmes font le reste de l'ouvrage : tel que gratter les peaux et les passer. Et leur nourriture c'est le produit de leur chasse : ils tuent les boeufs illinois; ils tranchent leur boeuf bien mince, on voit presque le jour à travers. Puis ils tuent des chevreuils dont la chair est pour eux un mets délicieux, et beaucoup d'autres animaux qui sont en grande abondance. Mais il y a des places où il n'y a pas beaucoup de chasse, car ils se font des guerres entre eux à qui aura la meilleure place. Ils ont pour armes de grandes flèches, ils mettent au bout une lame de pierre blanche toute dentelée. C'est très dangereux de se battre avec eux, car il y en a qui ont tiré soixante coups sans arrêter. Vous pouvez croire que nous pouvions faire le quart la nuit, étant parmi de si mauvaises nations, nous étions toujours entre la mort et la vie, et il est bien certain que si nous n'avions pas été protégés par la Sainte Vierge, nous n'aurions jamais pu passer parmi eux. Voici le nom de ces sauvages : poney, gros ventre, piocheur, tête-plate, pieds-noirs, serpent sauvage, sauteur, et beaucoup d'autres dont j'ignore les noms.

Vers la rivière Platte

En partant de la petite rivière Bleue, nous nous sommes rendus à la rivière Platte, et là il se tient beaucoup d'animaux, car l'herbe est en abondance, et l'eau est très commode, il y a une foule de petits chemins étroits qui viennent jusqu'à la rivière; les animaux viennent tous les uns après les autres pour boire. Il y a une grande quantité de loups ainsi que des coyotes, il y a des petits écureuils qui sont un peu plus petits que les nôtres. Les écureuils et les coyotes ont leur demeure dans la terre, et ils sont très mauvais. Il y a des moutons des montagnes qui sont un peu plus petits que les nôtres, ils ont la laine rase, et ils sont très farouches. Il y a beaucoup de serpents, tels que serpents sauteurs, serpents fouetteurs, serpents à sonnette et une foule d'autres dont les noms me sont inconnus. Il y a des couleuvres de fer, ainsi que des petits lézards. Il y a aussi une autre sorte de bêtes dont le nom m'est inconnu, elles sont très curieuses à voir, elles ont la tête faite comme celle d'un serpent et elles sont venimeuses, car elles ont des dards comme des serpents. Une autre sorte de petites bêtes est bien drôle à voir. Elles ont une ressemblance avec les crapauds, elles ont le tour du corps tout dentelé, elles ont quatre pattes et une longue queue.

Partant de la rivière Platte, nous nous sommes rendus à un fort appelé Corne, toujours un beau chemin, et ce fort est construit d'une curieuse manière, la mesure de la maison est en terre, quant au comble, il est comme tout autre, les **châssis**²⁵ sont très petits, ils n'ont

que quatre vitres. Ce fort est gardé par des soldats américains, leur parterre est enclos par une épaisse muraille faite de terre.

4 juin 1850 : la rivière Blanche

Du fort Corne, nous nous sommes rendus le quatre juin à la rivière Blanche, toujours par beau chemin, et là nous avons perdu une journée pour faire reposer nos animaux. En arrivant à la rivière Blanche, nous avons eu une forte tempête, le vent soufflait avec violence, la pluie tombait avec une telle rapidité, qu'en un clin-d'oeil l'eau couvrait la terre, le firmament était tout en feu, les éclairs déchiraient les nues, le tonnerre grondait sourdement, et à chaque instant, nous le croyions sur nos têtes, je n'ai jamais vu un spectacle si épouvantable, cela a duré toute la nuit. Ensuite de l'orage, il est tombé une grosse grêle poussée par un vent du sud-ouest. C'était une tempête très épouvantable, très remarquable, nous craignions que ce fût la fin du monde, le vent était si fort que nous avons beaucoup de peine à faire tenir notre tente. Nous avons passé une bien triste nuit.

8 juin 1850 : le rocher la Cour

De la rivière Blanche nous nous sommes rendus le 8 à la Cour, c'est un rocher ainsi appelé. Et le lendemain nous nous sommes rendus à l'église. C'est un rocher qui a 400 pieds de haut et le haut de cette roche est fendu, et ouvre beaucoup du haut, c'est une roche très tendre, et à la voir on dirait qu'elle a été travaillée par les hommes. Les personnes qui passent par là écrivent là-dessus leur nom ainsi que leur Patrie, et moi j'y ai inscrit mon nom ainsi que celui de mon pays. Il grêle dans cet endroit presque tous les jours. C'est une roche qui fait beaucoup d'écho. Nous nous sommes rendus à la rivière de Laramie : nous avons eu beaucoup de misère à la traverser, car nous l'avons passée à l'eau, nous avons bien manqué y périr, nous avons été obligés d'élever notre voiture, l'eau était rapide, mon frère s'est sauvé sur un cheval que nous amenions. Il y avait un passager avec nous, qui était trop petit pour parvenir au courant, il s'est sauvé à la nage, s'il n'eût pas su nager, il n'y avait plus de vie pour lui; quant à moi, je me suis sauvé bien misérablement, j'ai failli me noyer, si je n'avais pas été vif pour m'élancer et prendre la queue d'une vache qui était devant moi, c'en était fait, j'aurais péri. Il est bien certain que, sans l'aide de Dieu, nous ne serions point parvenus à la traverser. Quant au quatrième (que j'oubliais), il s'est sauvé assez bien dans la voiture. Le lendemain il s'en est noyé deux dans la même rivière, car l'eau avait beaucoup augmen-

té et ils ont voulu passer dans leur voiture, mais malheureusement leur voiture s'est renversée et ils ont été précipités dans les flots. Plusieurs autres personnes ont été obligées d'attendre pour passer que l'eau fût diminuée, car le courant était trop rapide. Le gonflement de cette rivière dépend de la neige qu'il y a dans les montagnes.

14 juin 1850 : la montagne Noire

Après que nous eûmes passé cette rivière, nous nous sommes rendus le lendemain à la montagne Noire. Il y avait beaucoup de neige sur le sommet de cette montagne. C'était le quatorze. Le lendemain nous nous sommes rendus aux côtes noires, c'est un endroit où il y a beaucoup de plâtre. En avançant un peu plus loin (le 17), nous avons trouvé une place remplie de criquets trois ou quatre fois plus gros que les nôtres; ils ont la queue longue comme le doigt et ils sont bien noirs, la terre en est toute couverte.

Après le 17 juin 1850 : la rivière Platte; séparation des associés

En partant de là nous nous sommes rendus à la rivière Platte, et là je me suis séparé de mes associés. Je me suis trouvé seul avec mon frère, je me suis séparé d'eux parce qu'ils n'étaient pas assez raisonnables et pas assez **ménagers**²⁶, ils auraient voulu manger toutes les provisions d'un coup, et nous serions certainement morts de faim dans les plaines, car il n'y a rien à vendre ni à cueillir et il fallait bien ménager pour avoir assez de provisions pour nous rendre en Californie, car il ne nous restait plus que le tiers de nos provisions et nous n'étions pas encore à mi-chemin; il valait mieux faire petite vie qui dure plutôt que de tout manger à la fois, et ensuite de s'en passer. C'est pourquoi nous nous sommes séparés de nos associés; mais avant de nous séparer, nous avons partagé également les provisions qui restaient, ainsi que les animaux, et puis nous nous sommes associés deux par deux, moi j'étais avec mon frère.

Ensuite nous avons continué notre route avec beaucoup d'inquiétude et de crainte, car plus nous avançons plus c'était dangereux. Qu'il était triste et émouvant, en traversant ces plaines, de trouver des corps humains, morts sans sépulture. Tout le long du chemin, on voit aussi nombre de petites croix plantées et des bouts de planche, ce sont des catholiques qui sont enterrés en ces endroits, on écrit leurs noms sur ces croix ainsi que celui de leur patrie. C'était douloureux pour nous de passer par là, car on se disait : « Il peut bien arriver qu'on ait le même sort que ces malheureux! » Car il en mourait de toute manière : de la faim, de la misère, du choléra, ou encore dévorés par

les bêtes féroces, et de mille autres accidents. Ce qui est encore bien pénible, c'est de voir de pauvres corps, déterrés et à moitié dévorés par les loups, qui se font des trous dans la terre et, à force de gratter avec leurs pattes, ils parviennent à les déterrer, car ceux qui sont enterrés n'ont point de tombe, alors ils les dévorent. C'est épouvantable d'entendre les hurlements de toutes ces bêtes féroces; l'on entend toutes sortes de cris, d'un moment à l'autre on s'attendait à être dévorés. Mais le bon Dieu et la Sainte Vierge nous préservaient de tous ces périls. Mais nous étions toujours en crainte.

Il meurt aussi beaucoup d'animaux par la faim, car les sauvages mettent le feu dans les prairies et cela fait comme de raison brûler l'herbe et ceux qui passent avant que l'herbe soit poussée, et qui ont des animaux, les voient condamnés à mourir, n'ayant rien à manger, alors leurs pauvres maîtres se voient forcés de quitter là leur voiture et de charger leurs bagages sur leurs épaules. Et cela étant, bien **dénués**²⁷ par la fatigue et la misère, c'est bien pénible pour eux de se rendre en Californie, car d'ici là il y a encore long de chemin à faire.

23 juin 1850 : une rivière de boue

Partant de ces tristes places, nous nous sommes rendus à une rivière le 23, et cette rivière n'est que de la boue; nous avons été obligés de la traverser à cheval et encore avec bien de la misère; nos chevaux fatiguaient beaucoup dans cette boue épaisse et puis, sans eau, nos animaux souffraient beaucoup de la soif, ils avaient bien de la misère à passer cette rivière. Nous avons encore marché une journée et demie sans trouver d'eau. Nous sommes enfin arrivés à une petite rivière dont l'eau sortait bien claire des montagnes rocheuses, et quoique cette eau fût bien belle, elle était véritablement empoisonnée, car tout animal qui en buvait mourait sur-le-champ. Et quand nous avons été pour passer cette rivière, ignorant que cette eau fût empoisonnée, nous voulions faire boire nos animaux, qui n'avaient point bu du tout depuis deux jours, avant de passer cette rivière, mais comme nous approchions de la rivière pour les faire boire, nous avons entendu une voix forte qui nous criait : « Ne faites point boire vos animaux ici car l'eau est poison vif ». Nos pauvres animaux étaient si altérés qu'ils voulaient en boire malgré nous, qu'il était douloureux pour nous de les voir si altérés et de ne pouvoir leur procurer une goutte d'eau. Pour les empêcher de boire, il a fallu les frapper beaucoup. Nous les avons passés assez heureusement, à l'exception du boeuf qui s'était approché la langue trop proche de l'eau et qui a été bien malade, il est devenu

les yeux très rouges et tout ébatourdis²⁸, mais nous avons eu la chance de le r chapper. L'on voit quantit  d'animaux qui sont morts sur le bord de cette rivi re pour avoir bu de cette eau. Heureusement pour nous qu'il s'est trouv  quelque personne aupr s de cette rivi re quand nous avons  t  l  pour nous avertir qu'elle  tait poison, car il est certain que nous aurions perdu la vie, parce que nous  tions pour en boire nous-m mes, mais Dieu nous a pr serv s de ce grand danger.

25 juin 1850 : la rivi re Sucr e

Et partant de l , nous sommes arriv s   une rivi re appel e Sucr e, c'est de la tr s bonne eau et cette rivi re nous l'avons travers e neuf fois par les d tours qu'il faut faire dans les montagnes; nous sommes arriv s l  le 25 juin et nous avons mis 5 jours   traverser ces montagnes, il y avait encore de la neige. Le premier juillet, nous sommes arriv s   un chemin appel  l'Or gon, c'est- -dire le chemin de la Colombie. Le 2, nous sommes arriv s   une rivi re appel e le petit Dimanche. Le trois, nous sommes arriv s   une autre rivi re appel e le grand Dimanche; et l  l'herbe  tait tr s rare : il fallait aller bien loin pour faire manger nos animaux. Le 5, nous avons pass  dans une place appel e le Sable, il y a sept lieues de ce chemin sableux et nous avons bien eu de la mis re   le passer car nos animaux fatiguaient beaucoup pour marcher et ils fatiguaient aussi par le manque de manger, parce que l'herbe  tait tr s loin de l . Nous sommes enfin parvenus   passer ce sable, mais non sans beaucoup de peine. Le 6, nous sommes arriv s   la rivi re Verte. L'eau y est tr s bonne   boire, et il y a de la bonne herbe; mais cette rivi re est tr s difficile   passer, car il y a beaucoup de courant et elle est profonde. Il nous a fallu faire passer nos animaux   la nage, quoiqu'il y  t un homme l  qui passait toutes les personnes qui voulaient passer. Mais nous, il ne voulait pas nous passer; mais, apr s bien des supplications, il a consenti   nous passer, nous avons donn  5 piastres pour passer avec nos voitures, et nos animaux, eux, sont pass s   la nage, jusqu'  une petite  le qu'il y avait dans cette rivi re et, sur cette  le, il y a des personnes qui mettent des animaux en pacage et nous avons eu la chance, qu'en allant chercher leurs animaux, ils ont achev  de passer les n tres : ils s' taient m l s avec les leurs, et ils ne les reconnaissaient point.

Apr s avoir pass  cette rivi re, nous sommes arriv s   une autre rivi re appel e Chez-Nous, nous l'avons pass e assez heureusement, quoique cette rivi re ait une fourche, tr s difficile   passer, nous l'avons travers e sur nos animaux, sans cette fourche la rivi re serait facile   traverser; une fois cette fourche pass e, il y a une c te terrible,

mais nous l'avons évitée. Le dix, nous sommes arrivés à la rivière aux Ours, elle est assez belle, et nous l'avons traversée quatre fois pour éviter les côtes et les montagnes.

14 juillet 1850 : la rivière la Borre et la source au Cidre

Le 14, nous sommes arrivés à la rivière appelée la Borre qui est assez belle. Et le même jour, nous sommes arrivés à la source au Cidre qui est sur le bord d'une rivière, et l'eau de cette source est véritablement sucrée et sure. Elle est plus sure que sucrée, c'est comme de la grosse bière. Nous en avons mis dans une cruche que nous avons bouchée, et quand nous la débouchions, l'eau avait assez de force qu'elle rejaillissait dès qu'on ôtait le bouchon. Là nous avons fait rencontre d'un vieux Canadien qui était marié avec une sauvagesse, nommée Serpent sauvage, et nous nous sommes informés auprès de cet homme pour savoir quel chemin prendre pour nous rendre au fort Hall, car il y avait deux chemins. Il nous a dit qu'il y en avait un qui était bien plus long que l'autre, que cela changerait beaucoup notre route, mais qu'il était bien plus avantageux que celui qui était plus court et qui était désavantageux à cause de la rareté de l'herbe pour nos animaux. Voyant cela, mon frère et moi avons pris le plus long parce qu'il était plus avantageux pour nourrir nos animaux. D'autres personnes qui se trouvaient là en même temps que nous ont pris le plus court, mais ne l'ont pas passé sans beaucoup de misère.

Enfin nous voilà en chemin depuis le matin. Jusqu'au midi nous n'avons rencontré personne, mais rendus au midi, nous avons aperçu trois Allemands qui venaient. Nous nous sommes réjouis en les apercevant, car nous espérions faire route avec eux, car nous craignons beaucoup d'être attaqués par les sauvages; ils étaient, nous disait-on, très méchants, et en grand nombre. Le midi, nous ne nous sommes pas reposés bien longtemps, car nous voulions partir avant les Allemands qui nous avaient rejoints, parce qu'eux marchaient bien plus vite que nous : ils avaient des mulets. Nous espérions nous rejoindre le soir ensemble et nous avons marché bien tard, car nous ne trouvions pas d'eau pour faire boire nos pauvres animaux qui périssaient de soif; étant rendus au soir bien tard nous étions bien inquiets, car nous ne voyions pas venir nos Allemands, que nous avions laissés le midi; après les avoir attendus un peu et voyant qu'ils ne venaient pas, nous nous sommes **tentés**²⁹, mais bien préoccupés pour passer la nuit dans une place si dangereuse. Nous étions à la commodité de l'eau, car pour tenter nous choissions toujours une place où il y avait de la bonne eau,

mais il y avait des places où ne pouvions pas en trouver, et nos animaux en souffraient beaucoup. Et ce qui augmentait notre inquiétude, c'était de voir trois cabanes de sauvages qui étaient près de notre tente, et ils sont très méchants, il faut penser que c'était douloureux pour nous de nous voir parmi eux, nous pensions bien de ne plus revoir le jour car la mort était bien proche de nous; l'on se disait l'un à l'autre : « Est-il possible de mourir ici des mains de ces cruels sauvages et être si éloignés de nos parents chéris? » « Nous étions déconcertés tout à fait, nous nous sentions incapables de nous défendre d'eux car nous étions bien affaiblis par le manque de nourriture, les jambes nous pliaient de faiblesse et de peur, il y avait bien longtemps que nous ménagions nos provisions.

*Premier contact avec les Amérindiens :
on leur fait partager un repas*

Après que nous nous fûmes tentés, nous vîmes venir deux gros sauvages et trois enfants tous à cheval sur des poneys, ils sont arrivés à nous à toute bride. En arrivant, ils ont sauté à terre et se sont mis à nous parler; mais nous ne comprenions pas leur langage. En les voyant venir, nous nous croyions perdus, nous nous disions : « Voilà l'heure de notre fin. » « Et nous avons demandé pardon de nos fautes au bon Dieu, comme pour la dernière fois, car ces sauvages nous paraissaient furieux. Mais en arrivant à nous, ils ne nous parurent pas aussi courroucés. L'on ne savait pas comment s'y prendre pour être mieux avec eux. Nous étions bien en peine, il nous est venu une inspiration, nous avons entendu dire que, quand on leur faisait quelque politesse, ils nous prenaient en amitié. D'abord ils nous parlèrent, mais voyant qu'on ne les comprenait pas, ils se mirent à se parler ensemble, et puis les enfants sont montés sur leur poney et sont retournés à leur cabane et les deux vieux sont restés avec nous et nous regardaient fièrement. Alors, nous suivîmes notre inspiration. En arrivant, nous nous étions fait à souper, nous nous étions fait chacun deux petites crêpes bien minces, nous leur en avons offert chacun une. Ils les prirent aussitôt et parurent contents. Cela nous coûtait beaucoup de les leur donner, car nous les aurions bien mangées. Mais nous étions si proches de la mort qu'on les leur donna afin qu'ils nous laissent tranquilles, quoique nous les craignons toujours. Après qu'ils eurent mangé leur petite crêpe, ils remontèrent sur leurs mulets, et puis s'en retournèrent à leur cabane. Quant à nous, nous passâmes la nuit dans une grande inquiétude, mais nous n'eûmes aucun trouble.

Le lendemain matin, il est venu un des sauvages à nous, il se mit encore à nous parler, mais nous ne le comprenions pas : nous nous parlions par signe. Il avait une flèche, puis il tua un écureuil et s'en retourna à sa cabane. Immédiatement nous avons attelé nos boeufs pour continuer notre route, les sauvages se sont mis eux aussi à se **détenter**²⁹ et se sont mis en route de notre côté. En les voyant poursuivre le même chemin que nous, nous étions contents, car on se disait : « S'ils avaient voulu nous tuer, ils l'auraient bien fait cette nuit même... si on en rencontre de plus méchants qu'eux peut-être nous protégeront-ils. » C'est cet espoir qui faisait qu'on était content qu'ils fissent route avec nous. Nous nous sommes donc mis en route en avant d'eux, car nos boeufs n'allaient pas aussi vite que leurs mulets. Après un instant de marche, les sauvages se sont mis à nous suivre, et nous avons marché ainsi jusqu'au midi, et nous avons campé avec les sauvages toujours bons amis. Après avoir mangé, nous nous sommes remis en route encore avec nos sauvages, nous nous sommes rendus aux montagnes, toujours suivis de nos sauvages. Nous espérions le soir camper ensemble. Mais en montant les montagnes, nous les avons perdus de vue, car nous marchions plus vite; ils étaient beaucoup chargés. Et, en avançant un peu plus loin, nous vîmes venir devant nous deux sauvages, à toute bride, montés sur des mulets. Ils avaient chacun un pistolet à la main. En les apercevant, nous nous crûmes perdus, il ne nous est pas resté une goutte de sang dans les veines, les cheveux nous sont devenus droits sur la tête, nous avons de la peine à marcher tant nous avons peur. C'était épouvantable de les voir venir : en arrivant à nous ils ont retourné leurs mulets de bord, et puis sont descendus à terre, ils se sont mis à nous suivre, toujours leur pistolet à la main. Mon frère et moi, nous marchions un peu l'un devant l'autre : mon frère conduisait la voiture et moi je conduisais les animaux par derrière. L'un des sauvages marchait toujours aux côtés de moi et l'autre aux côtés de mon frère, et ils marchaient toujours avec nous pas à pas. C'était épouvantable de les voir, ils regardaient souvent derrière eux comme s'ils eussent appréhendé quelque autre personne, car il est très certain que leur dessein était de nous ôter la vie. De temps en temps ils nous parlaient, mais nous ne les comprenions pas, il y en avait un qui paraissait beaucoup plus méchant que l'autre. Ce qui nous donnait à douter, c'était de les voir occupés, ils étaient vraiment comme des meurtriers.

Etant arrivés au soir sans voir venir nos sauvages, car nous espérions toujours les voir venir, et comme il était déjà bien tard, nous nous sommes tentés près de la bonne eau. Et les deux sauvages se tenaient toujours avec nous, nous étions encore une fois certains de ne jamais revoir le jour. Mais, grâce à Dieu, nous avons eu la joie de voir venir nos

sauvages, mais ils se sont tentés un peu éloignés de nous, et quand les deux sauvages, qui étaient avec nous, les ont vus tenter, ils partirent aussitôt. Il faut penser si nous étions contents! Ensuite nous avons dételé nos boeufs, puis nous avons allumé du feu et quand les deux sauvages qui étaient partis ont vu que l'on faisait du feu, ils sont revenus à nous, pensant que nous passerions la nuit à cette place, et en arrivant à nous, ils ont descendu de leurs mulets, ils ont étendu une **couverte**³² par terre et se sont couchés. Et ils tenaient leurs mulets avec une petite corde dans leurs mains. Et tout d'un coup nous avons vu venir deux sauvages qui étaient tentés, un grand et un petit, et quand ils furent un peu près de nous, ils s'arrêtèrent et nous regardèrent fixement, cela a duré pas moins d'un quart d'heure. Quand les deux sauvages ont vu cela, ils ont monté sur leurs mulets et s'en sont allés. Et aux deux autres qui nous regardaient si fixement, je fis signe de venir se chauffer, mais ils n'en faisaient aucun cas. Je ne pouvais m'imaginer pourquoi ils faisaient cela, mais après que les sauvages qui étaient avec nous furent partis, ils vinrent nous trouver et restèrent avec nous quelques minutes, ensuite ils retournèrent à leur cabane. Et avec les deux sauvages qui avaient des pistolets à la main, nous étions en marché avant leur départ d'échanger une carabine contre un de leurs poneys; et nous avons remis le marché au lendemain; nous avons fait ce marché parce que nous les redoutions beaucoup. Le lendemain, ils sont revenus pour conclure le marché; mais, au lieu d'amener leur poney que nous étions en marché d'avoir, ils ont amené un vieux cheval sauvage qui était étampé, selon la coutume de ce pays-là d'étamper leurs animaux, excepté les sauvages qu'ils n'étampent point, et voyant que le cheval qu'ils nous avaient amené était étampé, nous pensions bien qu'ils l'avaient volé, et nous n'avons pas voulu garder leur cheval.

Quand nous avons vu que c'était impossible de faire des marchés avec eux, nous avons attelé nos boeufs tout de suite sans nous faire à manger, car nous avons beaucoup peur d'eux. Ils étaient si fâchés qu'ils avaient l'air des meurtriers. Ils voulaient avoir notre carabine pour leur vieux cheval, c'est pourquoi ils étaient si fâchés. Nous étions bien en peine pour passer ces endroits-là car ce n'étaient que des montagnes et des bas-fonds, notre peur était qu'ils nous devancent par quelque autre chemin pour nous rejoindre dans de mauvaises places pour nous ôter la vie. Mais enfin, grâce à Dieu, nous avons rattrapé trois voitures, c'étaient des Allemands; ils étaient quatre par voiture. Vous pouvez penser si nous étions contents, mais ils étaient encore loin devant nous. Et là nous nous sommes fait à manger à un petit feu que les Allemands avaient allumé pour se faire aussi eux à manger. Nous

n'avons pas pris de temps à faire notre repas, car on se disait que si on pouvait rejoindre ces gens-là ce serait moins dangereux pour nous, peut-être qu'ils nous aideraient à nous défendre des sauvages que nous appréhendions tant.

Aussitôt après notre repas, nous avons repris notre route, nous avons marché jusqu'au midi et nous avons rejoint notre voiture d'Allemands, et nous avons fait route avec eux. Un peu plus loin nous avons passé dans les montagnes rocheuses, et dans ces montagnes il y a des trous dans les roches faits comme des portes, ils appellent cela les Portes de l'enfer. Il y a aussi des petits ruisseaux qui coulent dont l'eau est très chaude. Encore un peu plus loin, nous avons trouvé un ruisseau qui sortait de ces montagnes dont l'eau est bouillante; l'on pourrait y faire cuire de la viande et des oeufs en un instant. Ensuite nous avons traversé une rivière appelée rivière aux Serpents; elle était assez belle. Et il y avait un autre chemin un peu plus loin, nous ne l'avons pas pris : car cela nous aurait pris plus de temps. Et là il y a un lac salé comme l'eau de la mer; nous y avons vu trois petites maisons faites de terre, mais je ne sais quelles nations demeurent dans ces maisons.

16 juillet 1850 : le fort Hall

Après avoir passé cette rivière, nous sommes arrivés le 16 au fort Hall. Et en arrivant à ce fort, nous sommes entrés dans une maison; c'était un Canadien de Montréal qui l'habitait. Là nous n'avons presque plus de provision; il y avait longtemps que nous les ménagions. Nous étions bien faibles et bien fatigués du voyage. Dans notre route nous avons échangé une vache contre un peu de cassonnade; elle était malade, mais heureusement nous l'avons retablie. Voyant que nous achevions nos provisions, nous l'avons vendue à ce Canadien \$6 et nous avons acheté douze livres de riz que nous avons payé cinquante centins la livre, nous aurions préféré de la farine, mais il n'en avait point; nous nous sommes contentés du riz. Et nous faisons notre soupe bien claire pour en avoir pour plus longtemps; et dans les environs de sa maison nous avons vu un petit cimetière, il y avait une grande croix de plantée et nous lui avons demandé qui avait marqué ce cimetière; il nous a répondu que c'était Mgr Demers qui était passé par là. Il nous a même dit qu'il l'avait conduit partout dans ces endroits-là.

Et partant du fort Hall, nous avons changé notre route, car depuis les prairies nous avons toujours marché vers le soleil couchant. Cela faisait trois mois que nous marchions dans cette direction. Ensuite nous avons repris notre route dans le sud-ouest. Nous avons passé la ri-

vière Port-Neuf le 16, nous l'avons passée deux fois dans la même journée pour éviter les montagnes et les côtes. Etant arrivés au soir, nous avons tenté sur une hauteur, et près de cette hauteur il y avait un bas-fond, où il y avait beaucoup d'herbes; mais les animaux avaient bien de la peine à manger, car ce n'était que des mollières. Il y avait aussi une grande quantité de mouches, de maringouins, de moustiques ainsi que des **brûlots**³¹. Nous avons passé une triste nuit, car il y avait des mouches. Et le lendemain, nous avons traversé la même rivière trois fois, pour éviter encore les montagnes.

18 juillet 1850 : les rivières American Falls et Louise

Le 18, nous avons traversé la rivière American Falls : il y avait un fort rapide. Cela serait une belle place pour un moulin. Et le même jour, nous avons traversé une autre rivière appelée Louise, et le lendemain nous traversâmes encore une autre rivière appelée Roffe : elle est difficile à passer, car il y a beaucoup de courant et de roches, et le lendemain nous avons laissé le chemin de l'Orégon, c'est-à-dire la Colombie. Et le lendemain nous avons passé une source dont l'eau bout toujours. Moi-même je me suis mis les doigts dedans, ils me sont devenus très rouges tout de suite.

30 juillet 1850

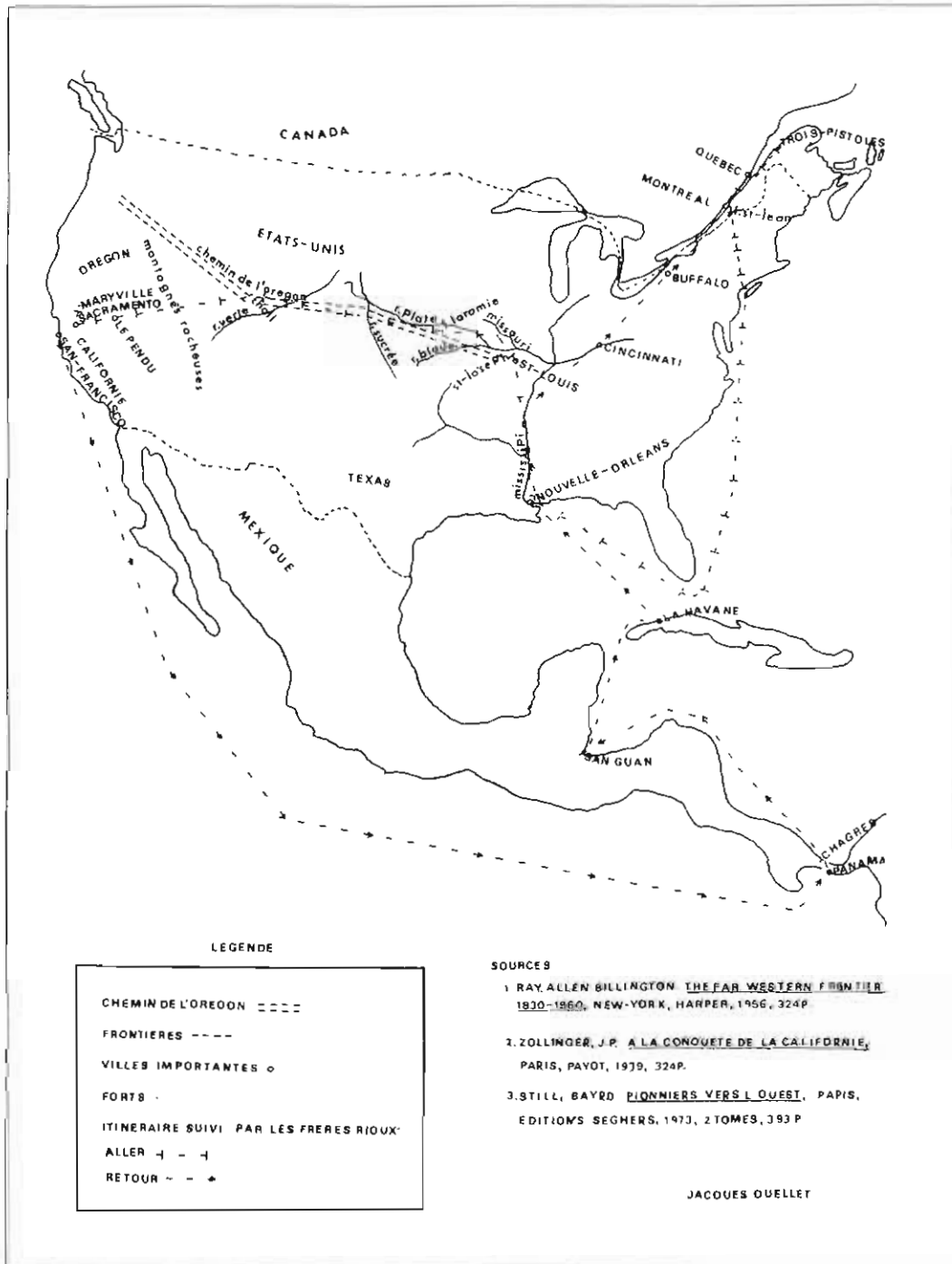
Et le lendemain qui était le 30, nous avons traversé la rivière quatre fois pour éviter les montagnes, le lendemain nous l'avons traversée encore deux fois, nous avons marché quelques jours dans le même chemin toujours sans misère. Ensuite nous sommes arrivés à un chemin bien pénible long de dix lieues, c'est un chemin de sable très mouvant, les roues enfonçaient jusqu'à la moitié, c'est une place sans herbe et sans eau, mais avant de nous mettre en chemin nous nous sommes **précautionnés**³² d'un peu d'herbe, car près de ce chemin il y a des marécages où il y a beaucoup de grandes herbes mais qu'il est très difficile de franchir. Mais il a bien fallu nous résoudre, mon frère et une autre personne, à faucher, pendant que mon frère gardait les animaux avec d'autres personnes qui étaient avec nous, car c'était très dangereux de perdre nos animaux dans ces endroits-là parce qu'ils enfoncent très profondément dans cette boue. Il faut être bien vif pour les retirer quand ils commencent à enfoncer, car si l'on retarde un peu c'est fini. Il ne faut pas attendre qu'ils soient trop enfoncés, car c'est impossible de les retirer. Nous avons été deux jours là pour nous précautionner pour passer ce triste chemin et pour faire reposer nos animaux et leur

donner le temps de **se panser**³³ comme il faut afin de faire un bon bout de chemin sans trop se fatiguer. Pour nous, nous avons bien de la misère car nous fauchions cette grande herbe dans l'eau jusqu'aux genoux. Et il y avait beaucoup de petites bêtes qui nous passaient autour des jambes, il y avait jusqu'à des petits serpents et des couleuvres; c'était épouvantable de voir toutes ces petites bêtes autour de nous. Quoique ce fût bien pénible de faucher dans ces marécages, il fallait bien le faire, et ce foin que nous fauchions, nous le mettions par bottes et nous le portions sur nos épaules sur des buttes pour le faire sécher. Pour nous, nous n'usions plus de provisions qu'un peu de viande et nous avons encore un peu d'argent, mais l'argent nous ne le mangions point et il n'y avait point de provisions à vendre. Nous serions peut-être morts de faim si trois Allemands, qui nous connaissaient, ne nous eussent prêté trois livres de farine. Sans eux, nous aurions été bien à plaindre, mais encore trois livres de farine n'est pas grand-chose pour des gens faibles et affamés comme nous l'étions, ce n'était tout juste que pour nous empêcher de mourir de faim. Et cette farine nous avons été obligés de leur promettre de la leur rendre au sortir du désert, sans savoir si nous trouverions à en acheter, mais nous leur avons promis à tout hasard, car nous avons beaucoup faim. Il y avait deux jours que nous étions là, nous avons commencé à lier nos grandes herbes par bottes, et à mettre les bottes dans notre voiture.

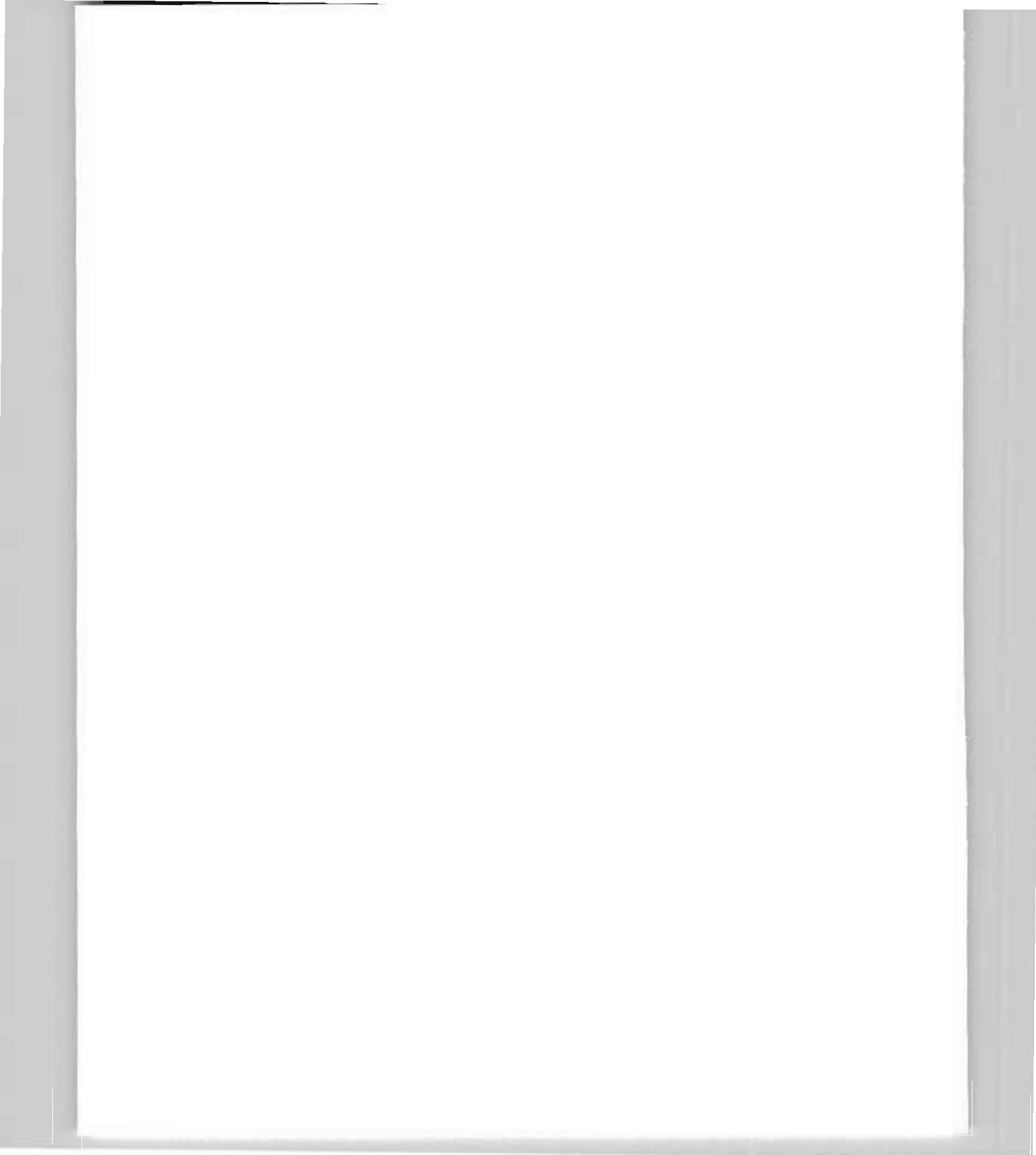
14 août 1850

Et puis, nous nous sommes mis en route. C'était le 14 août. Nous étions plusieurs personnes. Nous étions quarante voitures, nous avons emporté un peu d'eau dans des barils que nous avons, nous nous sommes mis en route vers quatre heures après-midi. Nous avons marché toute la nuit, nous nous sommes arrêtés un instant pour faire manger nos animaux et leur faire boire un peu d'eau que nous ménageons beaucoup. Il y avait déjà des animaux qui étaient **manqués**³⁴, ils ne voulaient plus marcher. Le lendemain après-midi, nos deux vaches ne voulaient plus marcher du tout, il y en avait surtout une qui était manquée tout à fait. Je pensais bien que cette pauvre vache achèverait ses jours dans ce désert, car nous lui commandions de se lever et elle ne réagissait aucunement, cela nous faisait de la peine, car c'était une bonne vache à lait, mais il y avait quelque temps qu'elle n'en avait plus à cause de la fatigue, et pour la voiture elle était toujours bonne, mais elle était manquée tout à fait, il a fallu se résoudre à la laisser étendue sur le chemin. Ce qui me faisait plus de peine c'est qu'elle avait bien faim et toujours soif; nous l'avons laissée, et nous avons repris notre

Itinéraire du voyage en Californie



Source : Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, juin 1977



route et, un peu plus loin, notre autre vache a manqué, nous nous sommes arrêtés bien en peine. J'ai dit à mon frère : « Reste ici et garde les boeufs avec la voiture et moi je vais tâcher de rendre cette pauvre vache à la rivière. » Au bout de ce chemin, il y avait une rivière. J'espérais la rendre, mais ce fut inutile : elle était manquée tout à fait. J'ai été obligé de me rendre à la rivière chercher de l'eau pour la faire boire, car c'était la soif qui la faisait manquer, ainsi que la faim; je lui ai apporté deux seaux d'eau que j'ai payés une piastre le gallon, et j'ai été la chercher bien loin; c'est ce qui m'a fatigué beaucoup, parce que j'étais bien faible faute de nourriture. Après que ma vache eut bu, je l'ai rendue à la rivière et je l'ai fait faire passer à la nage, ensuite je l'ai conduite dans un petit bois avec d'autres animaux qui étaient là pour apaiser leur faim, moi j'ai eu la chance de trouver des personnes pour me prêter quelques provisions pour mon souper, car j'étais bien faible. Il est bien certain que la Providence a toujours été au-devant de moi. Après que j'eus soupé, je me suis couché avec ces gens-là; et le lendemain matin, je suis retourné sur mes pas pour rejoindre mon frère, et dans mon chemin j'ai rencontré quelques personnes qui me dirent qu'ils avaient vu un homme qui était mort, disaient-ils, de peine et de misère. Cette nouvelle m'a causé une impression si terrible que je restais comme mort, car je craignais que ce fût mon frère : je l'avais laissé si dénué par la faim. Après avoir repris mes sangs, je continuai ma route vers mon frère que je pensais mort. Mais, grâce à Dieu, ce n'était pas lui : je trouvai cet homme mort. C'était un étranger, un inconnu. Un peu plus loin, je trouvai mon frère qui dormait d'un profond sommeil, je m'approchai de lui pour l'éveiller et en s'éveillant ce fut pour lui une grande joie de m'apercevoir bien portant, car nous craignons la mort à tout instant. Ces places sont dangereuses partout. Et quand je lui appris que notre dernière vache était rendue avec l'autre, cela l'a beaucoup surpris, car il la croyait véritablement morte. Et de là nous sommes revenus à la rivière. Nous nous sommes reposés trois jours à cette rivière pour faire manger nos animaux et leur faire prendre des forces.

23 août 1850

Au bout des trois jours, nous avons été les chercher et nous sommes retournés chercher nos voitures et sommes revenus à la rivière. Partant de cette rivière nous nous sommes rendus à une rivière appelée le Cance. C'était le 23. Il y avait là une source d'eau bouillante. Le 24, nous avons passé les montagnes rocheuses, nous les avons passées avec bien de la misère à cause de la neige. Il y avait des coupes dans ces

montagnes qui étaient pleines de neige, d'autres coupes qui n'avaient pas de neige, mais qui étaient très difficiles à passer, car il y avait beaucoup de roches. Sur ces montagnes il y avait un petit lac qui est très difficile à passer. Il y avait des places si à pic que nous étions obligés d'attacher nos voitures derrière pour les soutenir, il n'y a point d'herbe sur ces montagnes, on coupait des arbres pour faire manger la tête et les feuilles à nos animaux : mais c'était la grande faim qui leur en faisait manger. Nous sommes enfin parvenus à passer ces montagnes, mais cela n'a pas été sans peine.

27 août 1850 : arrivée en Californie

Le 27, nous nous sommes rendus sur les terres de la Californie. Nous nous sommes rendus à un village appelé Pendu. Ce village se nomme ainsi parce que c'est là que les criminels sont pendus. Là les provisions ne sont pas bien chères, nous avons acheté de la farine, du boeuf et puis nous nous sommes fait à manger : il était temps que nous trouvions des provisions à acheter, parce que nous serions morts de faim. Après que j'eusse mangé, je fus bien malade, quoique je n'eusse pas beaucoup mangé, mon estomac était trop faible pour digérer des **vivres chargeantes**³⁵, car il y avait si longtemps que nous mangions tout juste pour ne pas mourir de faim. Et pour avoir mangé un peu plus j'ai failli perdre la vie, car j'étais trop dénué. Mais, avec la grâce de Dieu, je suis revenu à la santé.

Dans ce village, nous avons vu beaucoup de sauvages laids et curieux à voir; les cheveux leur poussent sur le front et ces cheveux sont comme du crin de cheval. Ils sont gros et petits. Ils se nourrissent de glands et de toutes sortes d'herbage, et quand ils trouvent quelques nids de guêpes et que les vers sont formés dedans, ils les prennent sur des feuilles et ces vers sont tout plantés dedans, ils les étendent devant le feu, et après les avoir fait chauffer un peu, ils les mangent pour leur dessert; c'est un mets délicieux pour eux. Car on leur offrait du boeuf et ils n'en voulaient pas et faisaient signe que leurs vers étaient plus excellents que notre boeuf.

Dans ce village nous avons vendu nos animaux vingt-cinq piastres pièce. Dans les environs de ce village, il y a des personnes qui travaillent aux mines d'or, mais l'or n'est pas commun, cela ne valait guère la peine d'y travailler.

A Sacramento, travail dans les mines d'or

Nous nous sommes rendus à une ville appelée Sacramento et, après nous être informés des meilleures places pour l'or, nous nous sommes tentés hors de la ville et après qu'on fut tentés, on retourna dans la ville pour acheter des provisions, nous avons acheté un quart de lard, qu'on eut la chance de ne payer que cinq piastres; on a payé ce prix parce que c'était à un encan, le prix ordinaire était de cinquante piastres le quart; ensuite j'ai acheté un mulet. Et pour le lard qu'on avait acheté, on en prit une partie et on mit le reste dans un hangar, on donnait vingt-cinq centins par mois, pour la place qu'occupait le quart, nous avons aussi acheté un quintal de farine que nous avons payé douze piastres. Et nous avons été à quarante milles de la ville de Sacramento dans le milieu des mines. De la ville pour aller à la rivière, ce sont des helles prairies. Ils appellent les mines du Nord celles qui se trouvent au nord de la ville Sacramento et les mines du Sud celles qui se trouvent au sud de la ville. Les mines du Nord ne sont pas faciles pour trouver l'or : il faut que cela soit en hiver, et dans l'été il y a pendant cinq mois qu'il ne pleut pas du tout et même plus de cinq mois. Il ne tombe dans le nord aucun orage, pas même un grain de pluie.

Trois semaines de travail à la rivière Casonné

Et à la Casonné nous n'avons travaillé que trois semaines : il y avait trop de monde. Nous y avons clairé soixante piastres dans nos trois semaines, nous avons pris chacun quinze pieds carrés de terre, car il faut prendre chacun son morceau de terre pour travailler, c'est la loi. Cette mine se trouvait le long de la rivière. On travaillait quatre pieds dans la terre et l'on mettait le sable dans des petits **macaniques**³⁰, et l'on versait de l'eau sur le sable et le sable passait à travers ces petits macaniques et l'or restait au fond. Nous avons été au Dracrique, c'était un petit ruisseau asséché. Nous n'y sommes restés que trois jours. Il n'y avait pas grand-chose à faire. Là, nous avons fait rencontre de trois Canadiens qui nous dirent que les mines du Sud étaient bien plus avantageuses. et ils nous ont demandé si nous voulions faire route avec eux pour aller à la mine dont ils venaient de nous parler. Ils nous dirent qu'ils avaient trois de leurs frères là qui faisaient beaucoup de bénéfices. Après qu'ils nous eurent dit que cette mine était plus avantageuse, nous nous sommes mis en route avec eux. Nous nous sommes rendus à la rivière Stanislas, croyant que leurs frères étaient là, mais ils

n'y étaient pas : deux d'entre eux partirent avec hâte pour rejoindre leurs frères, ils les retrouvèrent à une place appelée Mormolgage. Ils sont venus nous apporter des nouvelles de leurs frères et tout de suite nous nous sommes mis en route pour les rejoindre tous ensemble. Là nous avons travaillé pendant cinq semaines et nous avons été bien payés de notre temps.

Martial va s'approvisionner à Sacramento en novembre

Voyant que nous étions pour passer l'hiver à cette place, je suis parti pour la ville de Sacramento. C'était dans le mois de novembre. J'ai pris mon petit mulet, et je me suis mis en route, je me suis rendu assez heureusement à la ville de Moncalomme, où j'ai rencontré un Français : je me suis informé quel chemin prendre pour aller à Sacramento, parce qu'il y avait plusieurs chemins proche à proche, cet homme a répondu à ma demande, mais il m'a fait prendre un chemin très mauvais. Ne le connaissant pas, je me suis mis en route. En avançant dans ce chemin, je me suis trouvé au pied d'une côte terriblement haute et je me suis mis en frais de la monter, et ce chemin était très difficile à passer, et quand je fus sur le haut de cette côte il n'y avait aucune bonne herbe, mais en avançant un peu plus loin, j'ai vu une baisseur, où il y avait beaucoup d'herbe. Je m'y suis rendu pour faire manger mon mulet, il commençait à être déjà tard. Je commençais à être bien en peine, car je ne voyais aucune habitation. Je marchais toujours dans le bois, j'avais grande peur de rencontrer quelques sauvages. Après que mon mulet eut mangé, je me remis en route avec une grande inquiétude. Tout à coup j'aperçus un petit feu un peu éloigné du chemin. J'ai pris le parti d'y aller, pensant que c'était un camp de quelques individus et, quand je fus près de ce feu, je vis que le feu était pris dans un chicot, il n'y avait personne, et je ne savais quoi faire : si je devais passer la nuit à ce feu ou si je devais continuer ma route, car je craignais qu'il vînt quelques sauvages très méchants ou quelques bêtes féroces, car dans ces grands bois nous ne sommes jamais en sûreté. Après bien des réflexions, je me suis mis en route, espérant toujours rencontrer quelques camps. J'étais bien inquiet, il était déjà nuit, et étant sans provisions j'avais bien faim; je n'avais point apporté de provisions, car j'espérais trouver des camps de place en place. Mais ce fut bien différent, car le Français à qui je m'étais informé m'avait trompé.

En partant de ce feu, je vis venir sept Américains. Quand ils furent près de moi, ils m'ont demandé quel feu il y avait plus loin; je leur ai répondu que c'était un chicot qui était tout en feu, ils m'ont offert de

passer la nuit à ce feu avec eux, mais j'ai refusé leur offre, car je les redoutais beaucoup. Leurs physionomies me faisaient presque trembler, ils avaient l'air de meurtriers, et me retirer d'eux fut l'affaire d'un instant. Je repris ma route, mais j'étais bien en peine. Je craignais toujours de rencontrer des méchants sauvages, ou bien des ours, car il y en avait beaucoup. Mais la sainte Providence qui a toujours été en avant de moi m'a préservé de tous ces dangers. J'ai marché jusqu'à dix heures et ensuite j'ai débarqué de dessus mon mulet et je l'ai attaché à un arbre pour le faire manger, car il avait grande faim; heureusement qu'il y avait beaucoup de glands. Mon petit mulet mangea toute la nuit. Moi, je n'avais aucune provision et j'avais grande faim. Là je pensais bien de ne jamais revoir le jour, à tout moment je craignais d'être tué par les sauvages, ou bien d'être dévoré par quelques bêtes féroces, mais, grâce à Dieu, la nuit s'est passée sans qu'il me soit arrivé aucun accident.

Le jour venu, je suis remonté sur mon mulet et je me suis remis en route, j'ai marché jusqu'à neuf heures du matin, et là je suis arrivé à un camp d'Américains : c'étaient des gens qui cherchaient des mines; j'ai été les trouver, espérant acheter quelques provisions, je me suis trompé, car ces gens n'avaient rien à vendre. Je suis resté bien découragé parce que j'étais bien faible. Me voyant aussi faible, l'un d'eux me présenta quelques **grillardes**³⁷ de lard, qu'ils avaient eues de reste de leur déjeuner, mais je le remerciai de sa politesse, en lui disant que je n'étais pas capable de manger ces grillardes sans pain, cela a paru lui faire de la peine. Ils m'ont dit d'aller un peu plus loin, que je trouverais un autre camp où je pourrais avoir du pain. Je partis aussitôt pour me rendre à ce camp; je leur ai demandé un peu de pain à acheter, ils furent aussitôt prêts à m'en donner, disant qu'ils ne voulaient pas se faire payer, « car nous sommes bien contents, dirent-ils, quand nous trouvons nous aussi des personnes qui nous assistent quand nous en avons besoin ». Ces gens étaient des Français. Je revins au camp américain pour manger mon pain avec leurs grillardes. Après avoir bien mangé, je leur offris du paiement, mais il ne voulurent pas eux non plus se faire payer. Après les avoir remerciés de leur bonté, je repris ma route pour me rendre à la ville de Sacramento. Je m'y suis rendu assez heureusement.

En arrivant à cette ville je me suis tenté, mais un peu en-dehors de la ville, ensuite je suis allé chez les personnes à qui j'avais confié mes effets, mais ces gens n'y étaient plus, ils étaient allés travailler dans les mines et mes effets avaient été volés : deux porte-manteaux pleins de bon linge. Mon lard n'avait pas été enlevé. Je suis resté deux jours dans la ville pour acheter nos provisions pour l'hiver.

Ensuite, je dirigeai mes pas pour rejoindre mon frère et nos associés. Au bout de trois jours, je me suis tenté, c'était au soleil couchant. J'avais entendu dire que dans cette place les sauvages venaient au travers des herbes en se frappant dans les mains afin d'effrayer les voyageurs, et pour qu'ils se sauvent, dans leur peur, sans avoir le temps de prendre leurs effets, eux s'en emparent. Cela est arrivé à plusieurs voyageurs qui ne connaissaient point ces tours de ruse des sauvages. Moi, je me suis tenté avec crainte. J'avais choisi cette place pour tenter parce que c'était proche de l'eau et de l'herbe. Mon mulet se mit à manger, mais tout à coup il s'arrêta de manger, se mit à regarder de tout côté, ayant l'air très effarouché, puis il se remit à manger, mais au bout d'un instant il s'arrêta encore de manger. Voyant mon mulet si effarouché, je me crus perdu, car il paraissait inquiet comme s'il eût entendu quelque chose; cela me faisait frissonner de tous mes membres; mon mulet paraissait de plus en plus effarouché, et la nuit approchait. Le plus fort de ma peur était que les sauvages m'envoient quelques flèches, car c'étaient leurs armes. Mon mulet ne tenait plus en place, il voulait partir malgré moi; je ne pouvais plus résister tant j'avais peur des sauvages, car je craignais d'être tué à tout instant. Rester à cette place, c'était risqué de mourir, car je croyais fermement que c'était la fin de mes jours; quoique je ne voyais rien, cela avait bien méchante mine. Mon mulet n'aurait pas été si agité et si troublé s'il n'avait rien vu ni rien entendu. Après bien des réflexions, je me décidai à continuer ma route, je tenais mon mulet par la bride avec une main et de l'autre je ramassais mon butin avec bien de la misère, car j'avais de la peine à retenir mon mulet.

Après avoir ramassé mon butin, le tenant sur le dos de mon mulet d'une main, et de l'autre le conduisant par la bride, je suis parti. Heureusement, il faisait clair de lune. Il était neuf heures du soir, je n'étais pas bien éloigné d'une tente, à deux milles : c'étaient des gens qui demeuraient là pour assister les voyageurs. Quand je fus sur le haut d'une côte, j'aperçus un ours devant moi. Alors je vis que c'était de cet ours que mon mulet avait eu connaissance et que c'était lui qui l'avait tellement effarouché. J'ai voulu faire peur à cet ours mais ce fut en vain, car il ne faisait aucun cas de moi. Je me suis rendu à la tente avec une grande peur; j'y ai passé la nuit. Le lendemain, je repris ma route pour rejoindre mon frère. Je me suis rendu à la rivière Stanislas assez heureusement, mais j'ai eu beaucoup de peine à passer cette rivière, j'ai été obligé de me mettre à l'eau pour la traverser et l'eau était très froide. Après avoir traversé cette rivière, j'ai monté une grande côte, rendu sur le sommet de la côte, il pouvait être huit heures du soir. J'avais espérance de pouvoir me rendre où était mon frère le même



soir, mais ce fut impossible car il faisait trop noir. Je ne pouvais plus avancer parce qu'il faisait trop noir pour suivre le petit chemin qui était tracé. Enfin je ne voyais plus rien. Je me mis à crier de toutes mes forces, point de réponse; j'ai redoublé mes cris, j'ai entendu une voix qui m'a répondu. J'ai marché sur cette voix en avançant un peu. J'ai aperçu une tente : c'étaient des Américains. En arrivant à eux, je me suis mis à faire un bon feu, car j'avais froid, j'étais mouillé jusqu'aux os.

Retour de Martial de Sacramento, après 11 jours de voyage

Le lendemain, je repartis pour rejoindre mon frère, ce fut une joie pour lui de m'apercevoir, car il était bien inquiet de moi. J'étais parti pour sept ou huit jours et j'avais été onze jours à mon voyage. Ce retard était dû au Français qui m'avait indiqué un si mauvais chemin, où j'ai failli mourir de faim.

En arrivant, mon frère m'apprit une triste nouvelle : c'étaient deux hommes que nous connaissions bien, qui avaient été tués, cette nouvelle me fit beaucoup de peine. Ces meurtres s'étaient commis le soir même où j'étais passé sur le coteau, c'est pourquoi mon frère avait été si préoccupé à mon sujet. Ces deux hommes avaient été tués à coups de couteau et de pistolet, les tripes leur sortaient du corps. Mon frère eut la douleur de les voir en ce pénible état. Moi, j'ai vu la place où ils ont été enterrés. Je crois que c'étaient des catholiques, parce qu'on avait planté des petites croix sur leurs tombes. Ces pauvres malheureux avaient été tués par leurs associés, ils étaient sept de leur bande, deux sont allés se promener et cinq sont restés, c'était le samedi soir, et des cinq qui sont restés, trois ont tué les deux autres, ils ont été tués près de moi. Car moi, j'ai passé la nuit sur la côte et ils ont été tués au bas de la côte. On n'a pas entendu le moindre bruit. Mon frère avait clairé soixante piastres pendant mon absence. J'avais fait le voyage de Sacramento seul afin de moins perdre de temps: car je faisais le voyage pour lui comme pour moi, et mon frère avait travaillé pour moi comme pour lui.

Travail dans les mines de Murphys

Après que je fus de retour, nous avons travaillé à la même place pendant trois semaines. Ensuite nous avons changé de place, car il n'y avait pas grand-chose à y faire : l'or diminuait beaucoup. En partant de là, nous nous sommes informés auprès de deux Français s'ils ne connaissaient pas une bonne place où on trouverait de l'or. Ils nous ont

indiqué une place appelée Murphys, et nous y avons été. Mais, avant de partir pour Murphys, je suis allé chercher mon petit mulet qui était dans une prairie un peu éloignée d'où l'on était, mais je ne l'y ai pas trouvé. Après bien des recherches, je suis revenu rejoindre mon frère, la perte de notre petit mulet nous faisait bien de la peine, car nous étions bien préoccupés de partir à pied et sans secours. Mais il a bien fallu se résoudre à partir, et pauvres malheureux que nous étions, il a fallu mettre notre butin sur nos épaules, déjà bien fatiguées par le travail. Enfin nous sommes partis pour Murphys. En arrivant à cette place, nous nous sommes associés pour nous faire une petite bâtisse pour nous retirer. Nous avons passé l'hiver à cette place, nous avons toujours travaillé dans les mines environnantes de Murphys, nous étions bien payés de notre temps.

Mars 1851 : dans les mines du Nord de Sacramento

Rendus au mois de mars, nous avons pris le parti d'aller passer l'été dans les mines du Nord, car en été c'est meilleur au nord qu'au sud; la terre est plus fraîche, à cause de la neige qui se tient dans les montagnes. Quand la neige fond, cela fait une humidité à la terre, il tombe jusqu'à sept pieds de neige. Il faut que ceux qui passent l'hiver là soient bien précautionnés de provisions pour leur hiver, car ils pourraient mourir de faim dans l'incapacité d'aller chercher des provisions à la ville, car il tombe trop de neige.

En partant de Murphys, mon frère et moi, nous avons acheté un mulet que nous avons payé soixante piastres. Il était plus gros que celui que nous avions. Nous nous sommes mis en route pour les mines du Nord avec deux Français, mais pas ceux avec qui on avait passé l'hiver. Après quelques jours de marche, notre mulet nous a été volé. C'était le deuxième qui nous était volé. Nous nous étions arrêtés à une place où il y avait bien de l'herbe, pour le faire manger et, pendant qu'il mangeait, nous avons été un peu plus loin où il y avait des tentes : c'était pour nous informer quel chemin prendre pour nous rendre aux mines du Nord, car il y avait plusieurs chemins de proche en proche, et nous ne savions lequel prendre pour raccourcir notre chemin. Ensuite, nous sommes revenus pour reprendre notre mulet, mais malheureusement il nous avait été volé. Nous nous sommes mis à le chercher, mais ce fut en vain. Nous l'avons cherché pendant deux jours, nous avons parcouru tous les camps des sauvages, mais tout fut inutile. Je crois qu'il avait été volé par des passants, parce que nous l'avions laissé seul pas plus d'un quart d'heure. Voyant que nos recherches étaient inutiles, nous fûmes obligés de vendre notre butin

à moitié prix, car nous ne pouvions pas tout emporter sur nos épaules. Nous n'avons pris que ce que nous pouvions porter et nous nous sommes remis en route. Nous avons eu bien de la misère; mais enfin nous nous sommes rendus sans accident.

En arrivant aux mines du Nord, nous n'avons pas trouvé grand ouvrage à faire; l'ouvrage était pénible : il fallait creuser jusqu'à trente-trois pieds dans la terre, nous ne savions quoi faire, il était coûteux pour nous d'entreprendre un ouvrage aussi pénible, et sans savoir quel profit nous ferions.

Séverin décide de quitter son frère Martial

Après bien des réflexions, j'ai pris le parti de m'engager à 6 \$ par jour. J'espérais mieux faire que de travailler à mon profit. Mais mon frère n'a pas voulu rester avec moi : il aimait mieux travailler pour lui-même que de s'engager : il voulait aussi rester plus longtemps que moi en Californie, moi je me mis à travailler à six piastres par jour, et mon frère partit avec un Français pour retourner dans les mines du Sud.

Moi, je travaillais pour un bourgeois, mais je me nourrissais. J'étais décidé de retourner en Canada rejoindre mes parents bien-aimés dans l'automne, c'est pourquoi je me mis à gage. La troisième journée que je travaillais, j'ai failli me faire tuer. Je travaillais à 33 pieds dans la terre, je mettais du sable dans un grand quart, et sur le bord du trou il y a des poteaux et des amarres qui sont après des poteaux qui virent sur des rouleaux, et ces amarres sont prises dans les quarts qui descendent dans le fond du trou. Je me suis mis à le remplir de sable mêlé d'or et, quand le quart a été plein de sable, nous avons crié à ceux qui étaient sur le bord du trou pour recevoir le quart, car nous étions plusieurs personnes au fond. Et aussitôt, ils se sont mis à virer les rouleaux. Tout à coup, les crochets des rouleaux ont manqué : ils avaient été mal **acroschetés**³⁸. Le quart a descendu avec vitesse, il m'a tombé sur le bras, et j'ai été trois jours sans travailler. Dieu m'a préservé de la mort. Si ce quart m'était tombé sur la tête, je n'aurais jamais revu le jour.

Description du travail de l'extraction de l'or

Pour travailler dans ces mines, nous avons chacun 15 pieds carrés, mais quand c'est des places nouvelles qu'ils découvrent, ils ont le droit d'en prendre 30 pieds carrés, on est libres de prendre d'autres personnes avec nous pour travailler à creuser la terre. Afin de parvenir sous la terre, l'on creuse 5 pieds en rond dans le milieu de nos 15 pieds, et

pour diviser notre terrain, ils plantent des petits piquets aux quatre coins. Il y a des bourgeois qui plaident pour des parterres qui ne sont pas bien tirés, la loi est sévère là-dessus. Quand nous avons creusé 30 pieds dans la terre, on fait des souterrains dans la terre avec de grandes précautions, car c'est très dangereux. Il faut laisser de petites parties de terre pour la soutenir afin qu'elle n'**abîme**³⁹ point sur nous, quoique ce malheur arrive quelques fois. Ce n'est pas facile de savoir que l'on ne creuse que dans notre terrain, surtout quand on devient avancés de creuser dans les souterrains. C'est difficile de connaître le bout de notre parterre. Il y en a qui ont des sondes pour s'en assurer. Quand nous sommes rendus au fond, il faut de la lumière, car il y fait très noir. Nous avons des soupiraux en toile qui descendent de haut en bas pour tirer les mauvais airs, sans cela nos lumières s'éteindraient. Mais quand nos souterrains se rejoignent, nous n'avons plus besoin de lumières, car cela nous donne assez de clarté, et les mauvaises odeurs s'évadent parce que l'on passe partout. Il y en a qui creusent des souterrains d'une lieue sous la terre. Il arrive de grands accidents, car souvent la terre abîme sur eux. Il y en a qui sont écrasés, d'autres qui ont des jambes de cassées par les roches qui se trouvent mêlées avec la terre. Les trous que l'on fait sont très dangereux pour les passants; quand il fait noir, ils tombent dans ces trous, cela arrive assez souvent. Moi-même, j'ai aidé à en sortir deux qui étaient tombés en revenant de veiller. Il y en avait un qui était encore en vie, mais il a été un mois sans travailler, le premier qui était tombé était en traine, le second a été préservé d'une manière miraculeuse par la Divine Providence, car il était tombé de bien haut. Les deux accidents sont arrivés quelques jours l'un après l'autre.

J'ai travaillé pendant trois mois à six piastres par jour, au bout de ces trois mois, un bourgeois vint me parler pour m'associer avec lui, il avait un parterre qui n'était pas encore exploré, il me promettait de me nourrir, mais s'il n'y avait pas d'or je perdrais mon temps et lui perdrait la nourriture qu'il donnerait. Avant d'accepter le marché, je fus trouver mon bourgeois et je lui dis que, s'il n'augmentait pas mes gages, j'irais travailler avec le boulanger et, quand mon bourgeois a vu que je voulais le laisser, il m'a remis deux piastres sur mes gages : cela me donnait huit piastres par jour. Pour ma nourriture, j'eus la chance de la gagner chez un boulanger. C'était pour lui charroyer de l'eau, lui fendre du bois et le rentrer dans la tente, de sorte que mes huit piastres me restaient claires. J'achevais ma journée à six heures et il me restait assez de temps pour faire la besogne du boulanger et, par conséquent, gagner ma pension. Ce boulanger prenait des pensionnaires.

J'ai travaillé encore trois mois à huit piastres par jour. Je travaillais seul avec lui, car les bourgeois étaient occupés à d'autres parterres qui n'étaient pas encore explorés. Je me suis aperçu qu'il volait trente à quarante piastres par jour, car c'était une place très riche. Je n'osais pas lui reprocher sa mauvaise conduite, car je le redoutais beaucoup; mais ces vols me contrariaient, car j'avais à coeur de faire du profit pour mes maîtres, et quand mon bourgeois fut de retour, je lui racontai la mauvaise conduite de l'Écossais et, le lendemain soir, le bourgeois l'a clairé; l'Écossais était en diable contre moi. Quoiqu'il fût parti, je le craignais toujours, parce qu'il m'en voulait beaucoup. Je couchais seul dans ma tente. Je redoutais aussi un Français qui était jaloux et m'en voulait parce que je faisais plus d'argent que lui. Je n'étais pas beaucoup en sûreté la nuit, ma tente étant éloignée des autres. Un jour ce Français était en train... il me menaça de m'ôter la vie, disant qu'il y avait assez de temps que j'étais en Californie. Il était si fâché que ces menaces de me tuer me firent peur. Je rapprochai ma tente des autres tentes, mais je couchai toujours seul; mais je ne dormais pas d'un bon sommeil.

*Meurtre d'un jeune Anglais
par une jeune Espagnole qui est pendue*

Dans le même temps, il arriva un grand malheur. Une jeune Espagnole, âgée d'environ seize ans, a tué un jeune homme âgé de vingt ans. C'était un Anglais, un bel homme tout à fait, ce pauvre garçon a été poignardé par cette méchante, dans l'estomac. Sa plaie ouvrait de quatre doigts; il tomba aussitôt à la renverse, raide mort. La jeune Espagnole fut prise aussitôt et toute l'assemblée la condamna à être pendue, mais avant de lui ôter la vie, on lui donna deux heures, pour mettre ordre à ses affaires. Pendant ce temps, elle écrivit à ses parents pour leur faire ses derniers adieux, en versant d'abondantes larmes. Quand elle eut fini d'écrire sa lettre, elle s'habilla avec ses beaux habits, elle mit un jupon rose avec un petit mantelet noir, les cheveux bien tressés et attachés avec de beaux rubans, un joli petit chapeau panama, de belles pantoufles. Pendant ce temps, il y avait des personnes qui préparaient sa potence. Cette potence était dressée sur le pont d'une rivière, une foule de personne se tenaient là pour la voir venir, on pensait bien qu'on serait obligés de la supporter pour la conduire au supplice, croyant qu'elle serait trop tremblante. Mais cela a été tout le contraire, nous l'avons vue venir marchant seule, la tête en l'air, tout comme si elle eût été aux noces. En arrivant à l'échafaud, elle y monta seule avec courage, se passa la corde dans le cou et se mit le

noeud de la corde autour du cou. Toute l'assemblée frissonnait de la voir faire. Après cela, elle ôta son petit chapeau, le jeta bien loin, et adressa la parole à l'assemblée, en disant : « Je meurs pour mon crime, j'espère en être pardonnée. » « Son discours fini, les personnes qui devaient exécuter le supplice donnèrent le coup de grâce. La potence était dressée comme ceci : il y avait une perche soutenue par deux piquets plantés à chaque bout, il y avait un homme à chaque bout de la perche, avec une hache à la main pour couper la corde au temps fixé. Il y avait un autre homme près de la potence, un pistolet à la main. En tirant un coup, les hommes ont coupé les bouts de la perche ensemble. Après quoi, la fille s'est trouvée pendue; ils l'ont laissée un quart d'heure, ensuite ils l'ont prise pour la porter sur son lit dans sa petite chambre, c'était pénible à voir; mais elle n'était pas défigurée du tout. Le pauvre garçon qu'elle avait tué était encore étendu sur la place, il y avait une grande quantité de sang qui avait coulé de sa plaie, et le lendemain après-midi, ils ont enterré les deux corps l'un près de l'autre. Dans le même temps un de mes associés se cassa une cuisse avec une grosse roche, cela me fit beaucoup de peine. Le docteur acheva de lui couper la jambe, ensuite ils mirent cette jambe dans une petite bière et l'enterrèrent plus loin.

Précautions à prendre pour ne pas se faire voler son or

Pour l'or qu'on a la chance de trouver, c'est très difficile à conserver à cause des voleurs. Il fallait prendre la précaution de le cacher dans la terre, bien enveloppé, et de bien tasser la terre dessus, comme cela il n'y avait point de danger. Après que j'eus fini de travailler dans les mines pour mes bourgeois, parce qu'ils prenaient un autre parti, je me suis engagé à un Français, encore à huit piastres par jour. J'avais bien de la misère. J'ai creusé jusqu'à 60 pieds dans la terre et j'étais seul pour faire ce triste et pénible ouvrage. C'était très dangereux de travailler à cette place car le sable était très mouvant. Depuis quinze jours je travaillais pour un autre Français : je n'avais que six piastres par jour. Je creusais 12 pieds de long sur 15 de creux. Quand j'étais rendu au fond, il n'y avait plus que quatre pieds de hauteur, le sable déboulait tout, c'était très dangereux : il y avait de grosses roches dégagées par le sable, qui étaient près de tomber pour m'abîmer. Quand je regardais au-dessus de moi et que je voyais toutes ces roches qui ne tenaient plus qu'à un fil, je tremblais de tous mes membres. Au fond du trou, il y avait deux pieds de bon pour l'or. Cette mine était sur le bord d'une rivière : j'y ai travaillé trois semaines.

En Californie, il se fait des tours de ruses par les bourgeois, il arrive



quelques fois que, quand l'ouvrage achève et qu'ils ont encore beaucoup de provisions, ils ne savent qu'en faire, alors ils paient quelques personnes pour les envoyer à deux ou trois lieues, ils leur donnent de l'or. Ensuite, ils creusent un trou de trente pieds, jettent leur or dedans pour faire passer que c'est une place riche. Cela est su bien vite et tous les mineurs s'y transportent avec beaucoup de provisions qu'ils achètent des bourgeois, et en arrivant, voyant ces personnes qui travaillent dans les trous et qui trouvent beaucoup d'or, les mineurs se font des fêtes. Ils ne savent pas que c'est de l'or qui a été mêlé au sable par eux exprès, ils se hâtent de creuser pour trouver de l'or qu'il leur semble avoir d'aisance, ils prennent des parterres et creusent jusqu'à trente pieds, mais tous ces travaux ne leur servent à rien. Ils mettent jusqu'à quatre semaines pour creuser ce trou et pendant ce temps les bourgeois vendent tous leurs effets, ce qui leur fait un gros bénéfice. Car ils sont jusqu'à 300 hommes qui travaillent dans ces mines.

Les hôtels et les chicaniers

Dans les villages, il y a beaucoup d'hôtels. Ils ont beaucoup d'instruments de musique, toutes les guerres du Mexique sont dépeintes sur les tapisseries qui garnissent les murs des salons. Le soir les travaillants vont veiller. C'est à qui aura le plus de monde. Il y a des soirs où tous les gens sont dans le même hôtel, les autres hôteliers en sont jaloux. Alors ils paient 4 à 5 bonshommes pour aller faire la chicane dans l'assemblée. En arrivant d'abord, ils se battent, mais à la noirceur, pour ne pas se faire reconnaître. Et cela fait un grand dérangement dans l'assemblée, tout le monde est obligé de partir pour aller dans un autre hôtel pour terminer la veillée, les **chicaniers**⁴⁰ se battent tout le long du chemin, afin que les gens les suivent, tous les gens les suivent, ne sachant point que c'est par détour, et ils passent le reste de la veillée à boire et à se divertir. C'est ce qui fait un grand profit à leur maître. Il y a des hôtels où ils passent leurs temps à jouer à l'argent, aux jeux de cartes, ils ont jusqu'à 15 tables garnies de petites piles d'argent, ils ne laissent que la place où mettre les cartes. La plus grande partie des mineurs dépensent leur argent à ces jeux; ils vont veiller tous les soirs, passent même des nuits et, s'ils ne connaissent pas le jeu comme eux, ils dépensent tout leur argent.

Moeurs des Amérindiens

Dans la Californie, il y a des sauvages indiens : il y en a qui sont nus, d'autres qui n'ont presque rien pour se couvrir. C'est pénible de pas-

ser dans ces endroits-là. Trois semaines avant de partir pour mon pays, il y a 79 personnes qui se sont fait tuer à 18 milles de moi, ils ont été devancés dans le bois et ont été assassinés, ils ont été tués à coup de pistolets et de couteaux. Ces meurtres m'ont donné beaucoup de crainte, pensant qu'il pourrait bien m'en arriver autant qu'à ces malheureux.

Après 15 mois de travail, décision de partir pour Trois-Pistoles

Après avoir travaillé 15 mois à cet ouvrage, je me suis décidé de partir pour mon pays, plein de joie mais avec inquiétude. Car j'avais un long chemin à faire. Avant de partir, j'ai fait présent de ma tente à un nommé Olivier Thibeau ainsi que d'autres petits effets, ensuite j'ai arrangé mes affaires, fait mes préparatifs de départ. C'était un dimanche. J'ai essayé de louer un mulet, mais je n'ai pu en trouver : ils étaient tous loués. J'étais bien en peine, car je partais seul. Mais je me suis décidé à partir avec d'autres, mais ils avaient des mulets. Je m'efforçais de les suivre. Avant de partir, je fis mes adieux aux personnes où je demeurais, c'est-à-dire celles où je pensionnais. Ils furent bien surpris, car ils ne savaient pas que je voulais partir; je ne le leur avais point dit, car c'est dangereux de se faire tuer.

Départ de Martial, avec 1600 \$

Je partis le lundi matin. Je mis tout mon or dans une ceinture autour de moi dans de la ouate, je mis cette ceinture entre ma **froque**⁴¹ et ma chemise, avec des bretelles. J'avais au-dessus de 1600 piastres. J'en avais gardé un peu pour mes dépenses. Je me suis mis en route avec 6 hommes qui partaient pour leur pays, et j'ai marché jusqu'au lendemain avec eux et avec bien de la misère; car ils étaient à cheval et moi j'étais à pied; et ensuite ils ont pris le devant, disant qu'ils étaient pressés. Et moi, je suis resté seul. J'ai fait tout mon possible pour qu'ils m'attendent, les suppliant d'avoir pitié de moi, afin qu'ils ne marchent, pas trop vite, pour que je puisse les suivre, Mais ce fut en vain. Ils sont partis sans pitié, et je suis resté bien en peine, quoiqu'ils m'aient dit qu'il n'y avait point de danger, mais moi, je savais bien qu'il y avait de grands dangers. J'avais encore 12 lieues à faire presque toujours dans le bois. Au bout de ces douze lieues, il y avait une petite ville appelée Marysville, où il y a des bateaux à vapeur. Pour me rendre à cette ville j'ai presque toujours couru pour ne point me faire **dégrader**⁴² par mes associés car, étant éloigné d'eux, j'avais peur d'être assassiné. Le soir venu, j'ai logé chez un aubergiste, j'étais bien fatigué et presque malade, j'avais trop couru, car j'avais des points de côté.

J'étais tout en sueur. Cela m'a coûté douze chelins 6 pour ma pension, et six pour ma **retirance**⁴³ et mon coucher.

Le lendemain, je me remis en route et je me suis rendu le soir à la petite ville appelée Marysville et, le lendemain matin, je me suis embarqué sur un bateau pour la ville de Sacramento. Nous nous sommes rendus assez heureusement et, le lendemain, je me suis embarqué sur un autre bateau à vapeur pour me rendre à San-Francisco. A Sacramento, il y a beaucoup de saumon et d'autres petits poissons qu'ils prennent à la perche, le saumon est très maigre mais le petit poisson est bien gras. Je suis resté dans la ville de San-Francisco quinze jours, parce que le bateau n'était pas prêt à partir. Je me suis engagé pour faire le manoeuvre. Nous étions cinq cents passagers à bord, nous donnions cent piastres de passage, mais moi, j'étais engagé. Je gagnais mon passage. En partant, nous avons tiré du canon, en criant, le chapeau à la main : « Hourra pour la Californie! » et les personnes de terre nous répondaient en criant comme nous : « Hourra pour la Californie! », mais moi, je ne pouvais pas me réjouir en voyant que mon frère n'était avec moi.

Départ pour Panama

A bord du bateau, il y avait beaucoup d'animaux de toute espèce. C'était pour l'utilité des passagers. Nous nous sommes mis en route pour nous rendre à Panama. Il y avait 720 lieues pour se rendre à cette ville. Après trois jours de voyage, ils ont perdu presque tous leurs moutons, car les parois étaient basses, et ils avaient peur du monde, comme leur petit enclos était proche des parois, ils ont tous sauté à l'eau : quand l'un sautait, tous les autres voulaient le suivre; il n'en est resté que quelques-uns. Nous naviguions toujours. Mais la chaleur était étouffante, quoique nous fussions à l'ombre du soleil sous de grandes toiles qui couvraient le bateau, sans quoi nous aurions péri de chaleur. Il est mort deux boeufs par la chaleur; ils les ont aussitôt jetés à l'eau. Le soir, la lune brillait, elle était droit au-dessus de nous, sans aucun ombrage. Il était impossible de dormir avec nos froques, il fallait mettre des chemises de coton pour pouvoir dormir, et nous couchions dans l'entrepont; d'autres couchaient sur le pont pour être plus à la fraîche, mais c'est dangereux de prendre des maladies. C'était dans le mois de décembre; après sept ou huit jours de navigation, nous avons manqué périr sur un récif rocheux, c'était en plein jour, et la mer était vraiment belle. Cet accident fut causé par un manque de prudence. Et tout à coup, nous avons aperçu le danger, et aussitôt le second se mit à

crier : « Vite, vite, nous sommes perdus ». Il prit la barre et fit revirer le bâtiment, il a évité la catastrophe. C'était d'autant plus dangereux que nous allions aussi vite que le vent. Sans le second, en moins de cinq minutes, nous aurions tous été perdus.

Las Cruces

Avant d'arriver à Las Cruces, nous avons croisé de très belles îles, je crois que ce sont les plus belles îles du monde. De voir tous ces beaux arbres si bien feuillés, c'était de toute beauté. Ces îles ne sont pas bien éloignées les unes des autres. Mais il paraît qu'il s'y tient beaucoup de mauvaises bêtes, car le bois est fort.

Nous sommes arrivés à Las Cruces à neuf heures du matin. Là, ce ne sont que des Mexicains. Nous avons arrêté à cette place pour prendre du charbon. Ce sont les Mexicains qui chargent le charbon. Il y en a qui ont des grandes culottes larges d'au moins deux pieds, et le côté des jambes se boutonne du haut en bas, mais souvent ils ne les boutonnent pas. Il y en a qui sont habillés en drap fin, d'autres qui sont mis bien pauvrement. Nous en avons vu qui étaient nus. Il n'y a pas d'enfants habillés jusqu'à l'âge de douze ans; ils sont tous nus. Il y en a une quantité sur le bord de la mer avec des petites bottes, ils ne font que nager, ils nagent très bien, et même il y avait des personnes qui jetaient des pièces d'argent au fond de l'eau et ils plongeaient si bien qu'ils revenaient sur l'eau avec ces pièces; jamais ils n'en perdaient une seule. C'était un plaisir de les voir faire. Ils plongeaient tous ensemble, c'était à qui aurait l'argent. Deux Mexicains amenèrent à bord de notre bateau deux boeufs d'une grosseur énorme, ces deux Mexicains étaient complètement nus. A cet endroit, il y a des petits poissons rouges.

Le lendemain de notre arrivée à Las Cruces, nous avons repris notre route pour nous rendre à Panama. Après trois jours de voyage, les chauffeurs ont trouvé une boîte de poudre dans le charbon. Tout le monde était épouvanté de voir cette poudre dans le charbon, car c'était dangereux. Nous avons pensé que c'étaient des Mexicains qui avaient mis cette boîte de poudre dans le charbon, parce que les Mexicains en voulaient aux Américains, et notre capitaine était un Américain. Nous avons toujours peur qu'il se trouve d'autres caisses de poudre dans le charbon.

Arrivée à Panama : 13 jours de navigation depuis San Francisco

Nous sommes arrivés à Panama, et partant de San-Francisco pour nous rendre à Panama, nous avons navigué pendant 13 jours. Nous avons fait 1150 lieues. Pour débarquer, ce sont des nègres et des Mexicains qui nous mettent à terre; ils ont de petites chaloupes, car le bateau à vapeur n'approche pas de terre, car c'est trop plat. Nous donnions trois piastres par tête pour nous faire débarquer. En arrivant à terre, nous sommes entrés dans une auberge. C'était le matin. Ensuite, nous avons été dans la ville, qui est habitée par des nègres et des Mexicains. Mais il y a des églises catholiques : nous y sommes entrés. C'est beau de voir tous ces beaux tableaux des saints et de la Sainte Vierge. L'intérieur de ces églises est tout en or : mais l'extérieur n'est pas aussi riche; la mousse prend sur le comble. Comme nous étions dans une de ces églises, il est entré cinq prêtres; ils se sont mis en arrière de l'église, puis se sont mis à lire, chacun son tour. Ils se levaient debout et lisaient à haute voix, mais en langue mexicaine.

Dans cet endroit nous avons vu de très beaux jardins : il y a beaucoup d'orangers, il y en avait qui étaient en fleurs, d'autres dont le fruit était gros, et cela dans le même arbre. Dans ces jardins, il y a toute espèce de fruits. Le climat est bien chaud. Ils ont de la fraîcheur quand la mer baisse et elle baisse beaucoup, alors on va se promener sur le bord du rivage pour se rafraîchir. Il y a beaucoup de petits coquillages. Il y a des remparts d'une hauteur énorme, qui furent construits du temps des guerres mexicaines. J'ai vu quelques soldats, mis bien pauvrement, nu-pieds, et encore les pieds bien noirs. Le lendemain de notre arrivée à Panama, je me suis remis en route avec un grand nombre de personnes. Il y en avait qui avaient loué des mulets, d'autres qui étaient à pied. Il était aussi avantageux pour celui qui n'avait pas grand bagage d'être à pied, car les chemins étaient très mauvais. Moi-même, j'étais à pied. Partant de cette ville, je me suis associé à un Français pour faire route avec lui; quand nous eûmes passé la ville, nous avons trouvé des chemins bien mauvais, et très étroits; l'on ne peut passer que deux l'un contre l'autre, et de chaque côté du chemin, ce sont des murailles de rochers, faits, je crois, par la main de Dieu. Ces murailles ont de 20 à 30 pieds de haut; il y avait des bouts de ce chemin qui n'avaient des murailles que d'un côté, de l'autre c'était du bois, où se tiennent beaucoup de mauvaises bêtes. Ces chemins ont tous été pierrotés anciennement par les Mexicains, du temps de leur guerre. Il y a aussi de petits postes de place en place, tout le long de ce chemin. Il faut avoir de bons souliers pour passer par là.

Dans notre chemin, nous avons fait la rencontre d'un gros nègre, qui avait une figure de meurtrier; il a passé contre nous en bougonnant entre ses dents. Peu de temps après, nous avons aperçu derrière nous sept sauvages; ils nous paraissaient furieux, ils portaient tout autour du corps toutes sortes d'armes; en apercevant ces figures de meurtriers, nous nous crûmes perdus, nous nous sommes dit entre nous : « Voilà notre fin. Nous ne pourrons certainement pas l'éviter! » En même temps, nous avons hâté notre marche; mais plus nous courions, plus les sauvages avançaient vite sur nous. Dans notre course, nous avons rejoint un vieillard qui prit la fuite avec nous. Les sept sauvages qui nous poursuivaient se mirent à siffler entre leurs dents, cela nous a fait penser qu'ils n'étaient pas seuls. Nous nous mîmes à regarder autour de nous et bientôt l'on vit sortir au-devant de nous sept autres sauvages en sifflant, et armés, comme les premiers. Ils se sont mis à nous poursuivre, il nous a été impossible de les fuir, mais ce ne fut pas sans avoir fait tous nos efforts pour nous éloigner d'eux. Le pauvre vieillard qui était avec nous écrasait de **fatigue**⁴⁴; ses jambes déjà affaiblies par l'âge et la maladie ne pouvaient plus le soutenir : son âge ne lui permettait plus de courir comme nous. A la fin il vint à manquer tout à fait, il resta là, au risque d'être mis à mort d'un instant à l'autre. Nous, nous avons continué notre route avec vitesse et nous ne savons pas ce qu'est devenu ce pauvre vieillard. Etant arrivés sur le haut d'une côte, les sauvages se sont arrêtés et ont reviré de bord. Je crois qu'ils ont eu peur, car il y avait un grand nombre de personnes au bas de cette côte, c'étaient des gens qui s'en retournaient dans leur pays. Il était grand temps que nous nous arrêtions, car nous ne pouvions plus courir. Mon associé avait les pieds blessés d'une manière horrible et moi les points m'étouffaient : je souffrais beaucoup de cette maladie. Cela dépendait d'avoir trop couru.

Après nous être reposés un peu, nous avons repris notre route, nous sommes arrivés à une rivière appelée Gorgona. Là, il y a un petit fort habité seulement par des nègres. Il n'y a que deux maisons américaines, c'est très dangereux de passer le long de cette rivière; car il y a beaucoup de crocodiles, il y en a qui se tiennent sur le bord du sable; ils sont toujours prêts à dévorer ceux qui n'ont pas la prudence de les éviter. Il ne faut pas non plus s'asseoir sur les bords des petits bateaux quand on traverse, de crainte qu'ils s'élancent sur nous et sur les **traversiers**⁴⁵. Les traversiers sont bien méchants, quand il se trouve moins de passagers qu'eux : ils les assassinent. Il faut toujours embarquer plusieurs passagers à la fois, car quand ils voient bien du monde et que nous soyons plus forts qu'eux, ils n'osent pas se révolter. Pour nous, nous nous sommes rendus assez heureusement, quoique nous ayons passé la nuit.

A Chagres

Le lendemain nous nous sommes embarqués dans un bateau pour nous rendre à Chagres dans la mer des Caraïbes. C'est une place habitée par toutes sortes de nations. Cette place est dangereuse pour la maladie, car il y a de la brume le matin, qui est très épaisse, et il mouille si souvent que la terre est toujours tremblante. Il y a une espèce de poux venimeux qui piquent : une fois qu'ils se mettent après les jambes, ils s'enfoncent d'une manière si horrible que les jambes enflent d'une manière si extraordinaire qu'elles deviennent bien noires. Cette enflure gagne le corps et puis on en meurt, car il n'y a aucun remède connu pour se guérir. Nous sommes restés trois jours dans cette place. La mer ne baisse presque pas. Pendant que nous avons été là, elle n'a baissé que de trois pieds; c'est une mer bien maligne. Pour embarquer dans les bateaux à vapeur, il faut partir de terre dans des petits bateaux, car les bateaux à vapeur ne peuvent approcher de terre, car la mer est trop maligne, et le terrain trop bas.

A San Juan

Partant de Chagres, je me suis rendu à San Juan, Nicaragua. C'est un petit village très laid : le terrain est très bas. Là, nous avons pris une passagère avec son enfant : c'était une Française qui venait de la Nouvelle-Orléans, cette femme était venue à ce village pour rejoindre son mari qui était là depuis quelque temps. Mais en arrivant là, elle eut la douleur d'apprendre que son mari était mort. Elle était désolée. Elle s'embarqua tout de suite pour retourner à la Nouvelle-Orléans, mais aussitôt qu'elle se fut embarquée, la maladie l'a prise. Il s'est trouvé un Français qui l'a prise en soin, mais tous les remèdes ont été inutiles. Elle est morte. Après qu'elle fut morte, on lui attacha une corde au cou avec une roche, et quoiqu'elle fût protestante, ils ont fait une petite prière, ensuite ils l'ont jetée à l'eau. Et le même Français qui avait soigné cette pauvre femme est mort le lendemain, de la même maladie. Cette maladie était le typhus. Nous en étions presque tous atteints. Quand je me suis vu pris de cette maladie qui est si dangereuse, je pensais finir mes jours, d'un moment à l'autre. Mais la Providence en a disposé autrement; mais je m'en suis senti longtemps.

Le Jour de l'An 1855 à la Havane

Et de San Juan, nous nous sommes rendus à la Havane, dans l'île de Cuba. C'était le Jour de l'An. C'est la plus belle place que j'ai vue. Il

faut voir toutes les décorations qu'ils font pour ce jour, tous ces beaux pavillons : ils en mettent jusque sur le haut des maisons. Cette ville est tout entourée de remparts, et d'une grandeur immense. Pour entrer dans cette ville, il faut donner une piastre, et pour partir, il faut en donner autant. Le Jour de J'An est une fête solennelle pour eux. Leurs semailles commencent le premier janvier. Cette ville est habitée par des Espagnols et ils sont très jaloux, il n'entre aucun bâtiment dans le port après le coucher du soleil et ne peut non plus sortir avant le lever du soleil. Moi, je n'ai pas débarqué, car je craignais leur jalousie. La rivière est très étroite : il n'y a que la largeur d'un bâtiment, dans cet endroit-là il y a beaucoup de fruits, surtout les oranges : il y en a en grande quantité.

En partant de la ville, nous nous sommes mis en route pour la Nouvelle-Orléans, mais avant d'y arriver, nous avons failli périr. Nous avons enduré une forte tempête et là, ce que l'on craignait le plus, c'était d'être jetés sur quelques îles. Il faisait tellement noir qu'on ne distinguait rien du tout et la pluie tombait par torrents. Mais enfin, grâce à Dieu, nous nous sommes rendus sans accident. Nous n'y sommes restés que deux jours. J'étais avec deux associés : l'un d'eux partit pour visiter un parent qu'il avait dans cette ville et il n'est pas revenu. Nous avons logé chez un nommé Paquet où il y avait une foule de monde; et c'était dangereux pour nous, n'étant que deux associés parmi tant de monde. Ce Paquet avait navigué en Canada. Partant de la Nouvelle-Orléans, nous nous sommes mis en route pour Cincinnati, Ohio. Mais avant d'arriver, nous avons enduré beaucoup de misère. Après quelques jours, nous nous sommes trouvés pris dans les glaces, le vapeur forçait pour passer : à cet endroit, la rivière a beaucoup de croches. Les glaces se ramassaient, et ensuite c'était bien difficile de passer à travers ces tas de glaces : il faut plusieurs reprises pour parvenir à y passer. Nous avons vu deux bateaux à vapeur en naufrage, pris dans les glaces. Mais tous les équipages s'étaient sauvés. Le bateau sur lequel j'étais monté a bien failli lui aussi périr dans les glaces. Nous avons été à la dernière de nos peurs. Il y a deux matelots qui se sont noyés : ces deux pauvres malheureux n'avaient plus la force de se tenir; ils avaient les pieds gelés et le reste n'en valait pas mieux. Pour moi, je n'étais pas encore bien portant de la maladie que j'avais prise à la Havane, sans cela je ne me serais pas embarqué pour passer dans cette rivière. J'aurais attendu pour voyager par mer : c'est moins dangereux et le trajet est plus court. Nous sommes enfin parvenus à passer cette rivière, mais non sans éprouver bien des misères.



De Cincinnati à Buffalo, à Schenectady, à Albany, Saint-Jean, Montréal, Québec

Rendu à Cincinnati, Ohio, je me suis embarqué dans les **chars** ⁴⁶, quelques fois dans les diligences Stège. En débarquant une fois dans un village, un Français vint à moi et m'offrit à aller chez lui. Je le remerciai, prétextant que sa demeure était trop éloignée et qu'il était trop tard. Voyant cela, il se mit à suivre mon porte-manteau comme pour me forcer à le suivre. Comme il continuait à me solliciter, je me suis retiré bien promptement et me suis embarqué dans un Stège, pour me mettre en sûreté, et je me suis rendu à Buffalo le midi. Je me suis embarqué le lendemain matin pour continuer ma route. Je me suis rendu à Schenectady; de là, à Albany, ensuite je me suis rendu à Saint-Jean sur la rivière Chambly; de là, à Montréal, et ensuite, à Québec. Etant à Québec, je remerciai Dieu de m'avoir tant de fois préservé de la mort, car, pour être passé parmi tant de mauvaises nations et à travers tant de dangers, il fallait être préservé par la main de Dieu et protégé par la Sainte Vierge.

Retour à Trois-Pistoles à la fin de l'hiver ou au printemps de 1853

De Québec, je me suis enfin rendu aux Trois Pistoles. Dans la maison paternelle, j'ai eu le bonheur de revoir mon vieux père vivant, ainsi que ma belle-mère, mes frères et soeurs. C'a été une jouissance aussi pour eux de me revoir, car ils me croyaient bien dans l'autre monde.

Martial Rioux (et son frère Sévérin Rioux)

Transcription d'Emmanuel Rioux

Annexe 3 :

La baleine et l'imaginaire de Victor-Lévy Beaulieu

Depuis l'origine des temps, la baleine a nourri l'imagination des chercheurs, des poètes et des philosophes. Dans l'antiquité, c'est Aristote qui a posé le premier jalon d'une longue série d'études parfois loufoques ou fabuleuses sur les cétacés. Pour lui, il n'était toutefois pas question de divaguer au sujet des baleines comme tant de ses épigones le firent par la suite. Le *Speculum Regule* que Messire Henry Mitchell Havemeyer m'a mis entre les mains l'illustre bien.

C'est dans cet ouvrage écrit au Moyen Age que l'on comprend que la baleine n'a pas échappé au mouvement judéo-chrétien qui, là comme ailleurs, a fait des petits. Ce n'est qu'après le Christ que les baleines furent partagées en deux catégories : les bonnes et les méchantes. Pour les marins islandais, il fut même un temps où il était interdit, quand on était en mer, de prononcer le nom de la baleine du diable. Si un matelot oubliait le tabou, il était privé de nourriture. Et l'on raconte même qu'un moine irlandais du nom de saint Brendan qui, parti à la recherche de la terre promise, débarqua après un long voyage initiatique sur ce qu'il prit pour une île mouvante de l'Atlantique. Il y installa aussitôt un autel et y célébra la messe, avant de se rendre compte qu'il n'était que sur le dos d'une baleine prodigieuse!

Je m'arrête de lire, levant les yeux sur Messire Henry Mitchell Havemeyer. Tout ce qu'il y a dans son vieil ouvrage, je le connais déjà, pour avoir lu les carnets de Job J. Et puis, je crois avoir assez fréquenté *Moby Dick* pour savoir que ce que Melville a retenu de ses lectures, c'est d'abord ce qui mythifie la baleine — cette formidable gueule, cette énorme queue, cette gigantesque grosseur et ce souffle prométhéen, tous attributs magiques qui disent bien que le grand cachalot n'est pas que du grand cachalot.

Mais ce n'est pas pour percer le mystère que je suis venu jusqu'à Nantucket. C'est simplement pour m'embarquer avec Quequeg et Melville sur l'« Acushnet ». Ce que j'ignore encore, c'est la navigation qui va me l'apprendre. Lorsque je le dis à Messire Henry Mitchell Havemeyer, il hoche la tête, peu porté à me suivre sur mon terrain. Il dit : « Vous allez bientôt voguer sur les cinq mers, jusqu'au Pacifique le plus profond. C'est fort bien. Mais comment pensez-vous vous en tirer si vous ne connaissez rien de l'art de la baleinerie? » Je dis : « En janvier 1841, Melville n'en savait guère plus que moi. Et ça ne l'a pas empêché de se retrouver sur l'« Acushnet ». Il dit : « Sans doute,

mais savez-vous au moins que si le cachalot a été nommé *Sperm-Whale* par les Anglais, c'est parce qu'il est la seule créature dont on tire le spermaceti ou blanc de baleine? » Je dis : « Oui, je sais cela, grâce à Job J. Je sais même que, logé dans les sinus crâniens de la baleine, le spermaceti servait jadis à faire des bougies, des ingrédients de blanchissage et surtout des médicaments. On attribuait au spermaceti une valeur magique parce que l'on croyait qu'il était la semence de la baleine. Comme onguent pour la peau, cela avait, paraît-il, des propriétés miraculeuses. »

Messire Henry Mitchell Havemeyer s'éponge le front. Je devine bien qu'il doit être profondément malheureux depuis qu'il sait à qui il a affaire. J'ai beau être Québécois, c'est-à-dire à jouer moins fort que je ne le puis, il y a tout de même des limites! Particulièrement lorsque je rêve ainsi, dans cette arrière-boutique de Nantucket, en attente de Melville. Messire Henry Mitchell Havemeyer se lève, retourne à sa bibliothèque, en sort un énorme ouvrage qu'il vient mettre devant moi. Il dit : « Mais les conditions mêmes de la chasse à la baleine, les connaissez-vous au moins? »

Je jette un coup d'oeil au gros ouvrage. Voilà bien ce que je redoutais : le livre que j'ai sous les yeux est tout à fait du genre que je déteste — comme une masse gélatineuse d'informations dont, finalement, je ne saurais plus rien tirer si je la lisais. Je préfère plutôt suivre mon idée puisque je sais déjà qu'avant les Américains, la pêche à la baleine n'a jamais été une véritable industrie. Si tous les peuples de la terre ayant des terres donnant sur la mer ont pêché la baleine, c'est d'abord pour une raison toute simple : la baleine venait jusqu'à eux. C'est comme ça que les Biscayens se sont fait un nom, parce qu'ils se trouvaient juste à côté d'une baie où Léviathan aimait frayer. C'est presque par hasard si les Basques pêchant la morue sur les bancs de Terre-Neuve y rencontrèrent la baleine et firent de ce côté-ci de l'Atlantique ce qu'ils faisaient depuis des siècles dans la vieille Europe. Mais comme ils ne connaissaient pas le moyen de faire fondre le gras de baleine sur les navires mêmes, ils devaient faire échouer le grand cachalot sur la grève où ils le dépeçaient avant de faire bouillir son lard dans de gigantesques fours qu'ils construisaient spécialement pour cela. C'est ainsi que dans l'île aux Basques, vis-à-vis des Trois-Pistoles, l'on peut encore voir les vestiges de ces vieux fonderies bâtis par les Basques en ce temps où ils écumaient l'estuaire du Saint-Laurent.

Ce genre de pêche a été raconté par un nombre de marins, dont John Harris. Messire Henry Mitchell Havemeyer me montre le texte même de Harris. Il dit : « Voyez par vous-même ». Alors je lis, pour un temps désorienté parce qu'il me semble bien reconnaître l'un des

petits calepins noirs de Job J. Comment a-t-il pu venir jusqu'ici, dans cette arrière-boutique de Nantucket? John Harris dit : « Une fois tuée, la baleine est remorquée tout près du flanc du navire. Avec de grands couteaux, on coupe ses flancs en tranches. Puis on tire sur le gras grâce à un crochet et à une poulie qui permettent de soulever au fur et à mesure qu'on les sépare. On enfle un grand nombre de ces gros morceaux de gras sur un cordage avant de les tirer sur le rivage où ils sont soulevés par une grue et débités en pièces plus petites. Après quoi, on coupe encore ces pièces en morceaux pas plus gros que la main. Puis on les jette dans des chaudrons. Dès qu'ils brunissent, on retire les beignets pour ne garder que l'huile. On la verse dans un bassin à demi rempli d'eau pour la refroidir et la laver et, de là, par de longues rigoles qui la refroidissent encore, l'huile est conduite dans des tonneaux tout près du rivage. Pendant ce temps, la tête de la baleine est coupée afin d'en extraire les fanons qu'on emballe par paquets de cinquante. Le reste de la tête est mis à bouillir, toujours pour en retirer ce qui reste d'huile ».

Je remets son texte à Messire Henry Mitchell Havemeyer. Je dis : « Mais tout cela, c'est de l'histoire ancienne. Ignorez-vous que nous sommes en 1841 et que maintenant cette simple invention qui a tout transformé, faisant de l' « Acushnet » où je vais m'embarquer enfin avec Monsieur Melville l'archétype de tous les baleiniers? » Il dit : « Oui, mais songez que vous allez vous engager pour quatre ans, que ce soir vous allez quitter Nantucket, pour relâcher seulement aux Açores ou aux îles du Cap-Vert afin de compléter l'équipage. Il y a là de fort habiles harponneurs. Puis vous allez reprendre le large et vous ne reviendrez à Nantucket qu'une fois la cale pleine d'huile. Cela ne vous inquiète pas? » Je dis : « Pas le moins du monde ». Il dit : « Evidemment, vous serez avec Monsieur Melville. Mais savez-vous ce que sera votre vie à bord? » Je dis : « Job J m'a appris tout cela ». Il dit : « Même les charençons dans la farine, le boeuf moisi et les affreux biscuits de mer? » Je dis : « Même cela, Messire Henry Mitchell Havemeyer. La quotidienneté de l'art de la baleinerie n'a pas de secrets pour moi ».

Même s'il continue de parler, je n'écoute plus Messire Henry Mitchell Havemeyer. Je songe à Melville qui doit être dans la cabine du capitaine Achab, en train de discuter avec lui de mon engagement sur l' « Acushnet ». Je bois une gorgée de café, grimaçant parce qu'il ne me semble pas goûter seulement le café. Qu'y a donc ajouté Soeur Mary? Quelle drogue rouge qui me rend tout mou et comme ivre? Lorsque je regarde Messire Henry Mitchell Havemeyer, il me sourit de toutes ses longues dents blanches. Je frissonne — comme traqué par ce

regard trop pareil à celui du petit homme noir d' « Arrowhead ». Je voudrais me réveiller, mettre mon chapeau et courir vers Melville tant je me sens brusquement fort loin de lui — cette crainte qui me vient : peut-être vais-je finir mes jours ici, dans cette arrière-boutique immobile, à compulsiver de vieux ouvrages poussiéreux? Mais je suis comme rivé à ma chaise, absolument fasciné, tandis que Messire Henry Mitchell Havemeyer s'agite au-dessus de moi, obstiné à me raconter toutes ces choses qui ne m'intéressent plus depuis que l'obscurité, par grands pans noirs, envahit Nantucket. Je dis : « Il faut que je parte maintenant ». Il dit : « Sans doute, mais regardez ceci avant ».

J'écarte les gros ouvrages reliés, tire vers moi celui que me désigne Messire Henry Mitchell Havemeyer. Au premier coup d'oeil, ça n'a pas l'air de ressembler à grand-chose. Mais dès que je vois le titre, je tressaille. Comment Messire Henry Mitchell Havemeyer a-t-il pu entrer en possession des *Opuscules* de l'abbé Ferland, un livre qui, même au Québec, est à peu près introuvable? Il rit bruyamment lorsque je lui pose la question. Il dit : « Je l'ai obtenu de Patrick Paradis dont les ancêtres venaient du pays de Saguenay. Après s'être embarqué à New Bedford pour pêcher la grande baleine, Patrick Paradis est venu habiter Nantucket. Il y tient un luxueux hôtel depuis plusieurs années maintenant. Comment il a eu ce livre, ça je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'il m'en a fait cadeau ».

Je regarde Messire Henry Mitchell Havemeyer mais ce n'est pas lui que je vois tout à coup. Revenu du fin fond de la Mattavinie, Job J Jobin occupe maintenant toute la place à l'extrémité de la table. Il porte son chapeau à larges bords, fume une grosse pipe et me sourit. Je suis absolument terrorisé et m'enfonce entre deux pages de l'abbé Ferland, comme un homme qui serait en train de se noyer.

Il y a de quoi. C'est par l'abbé Ferland que je sais que s'il y a eu un peuple québécois isolé sur ses terres, l'on en trouve toutefois un autre pour qui l'eau était le grand symbole de la liberté — grâce au Saint-Laurent, il était possible d'échapper au quotidien de sa vie. L'abbé Ferland connaissait l'histoire des Basques qui, depuis des siècles, pêchaient la baleine aussi loin qu'au pays de Saguenay. Dans son petit ouvrage, il confirme même les prétentions de Job J Jobin faisant remonter ses origines à Saint-Jean-de-Luz, haut lieu des pêcheries basques. L'ancêtre Jobin serait devenu québécois en désertant son navire alors qu'il mouillait dans la baie des Ha! Ha! La légende veut même qu'il ait été recueilli par une tribu de Montagnais qui aurait fait de lui un homme rouge. D'où l'étonnement de Champlain reçu par des Sauvages dont certains avaient, selon sa relation même, le teint clair et les yeux bleus. L'un de ceux-là arborait fièrement un vieux har-

pon dont il se servait encore pour donner la chasse à la baleine vèlant dans l'embouchure du Saguenay. Job J serait issu de ce Jobin-là. Son grand-père passait d'ailleurs pour un fier pêcheur qui connaissait le Saint-Laurent comme sa poche, pour y avoir navigué toute sa vie. C'est par lui que Job J a tout appris de la pêche à la baleine dans les eaux québécoises et de la grande importance qu'elle avait alors. Philip F. Purrington écrit même, comme pour appuyer les dires de l'abbé Ferland, que les Canadiens étaient considérés comme des maîtres-harponneurs et qu'à Nantucket, comme à New Bedford, on n'était pas mécontent quand on en comptait un parmi l'équipage. Ce n'est pas la faute des Canadiens si les grands troupeaux marins se sont faits moins nombreux dans l'estuaire du Saint-Laurent, décimés par une pêche excessive et non contrôlée. Il aurait fallu construire des bateaux capables de se rendre là où la baleine allait désormais, aussi bien dans les eaux glacées du Nord que dans les Mers du Sud. Mais les pouvoirs publics aimaient mieux acheminer vers l'Angleterre nos plus belles pièces de bois pour satisfaire les exigences de Sa Majesté. Alors les Québécois se sont retrouvés Gros-Jean comme devant, condamnés à patrouiller dans le Saint-Laurent sur des goélettes qui ne pouvaient naviguer en haute mer. Il ne faut donc pas s'étonner si, après la Conquête, la chasse à la baleine dans le golfe Saint-Laurent et ailleurs perdit peu à peu toutes ses lettres de noblesse, pour ne plus devenir que l'entreprise de quelques marins irréductibles comme, par exemple, ce dénommé Samuel Robertson, du poste de la Tabatière, qui essaya de pêcher la baleine en tendant un énorme filet dans le détroit. L'abbé Ferland dit :

« Le sieur Robertson espérait qu'en suivant sa route accoutumée la baleine irait se heurter contre le filet; les harponneurs devaient alors profiter de la situation, et donner le coup de mort au malheureux cétacé, embarrassé dans les plis du filet. Les pêcheurs connaissaient un peu le vigoureux lutteur à qui ils avaient affaire; ils représentèrent que toutes les amarres, retenant un côté du filet, devaient être assez faibles pour se briser au premier choc; qu'en cédant ainsi sur un point le rets serait moins exposé à être rompu et s'enlacerait plus sûrement autour de la baleine; que si les deux bouts étaient également solides, la baleine ferait une trouée complète et continuerait sa course. Mais le conseil était trop sage pour être adopté; la conséquence fut que la première baleine passe à travers le filet, et le laissa dans un état si lamentable qu'il fallut le lever sans mot dire. Depuis cette tentative, l'on a renoncé à prendre les baleines avec des filets. »

Mais même au milieu du XIX^e siècle, l'on chassait encore la baleine dans le Saint-Laurent. L'abbé Ferland, en mission au Labrador,

assista à une prise fabuleuse, celle de Ventre-de-soufre. Job J m'en a tant parlé que de retrouver cela dans les *Opuscules* m'émeut au plus haut point :

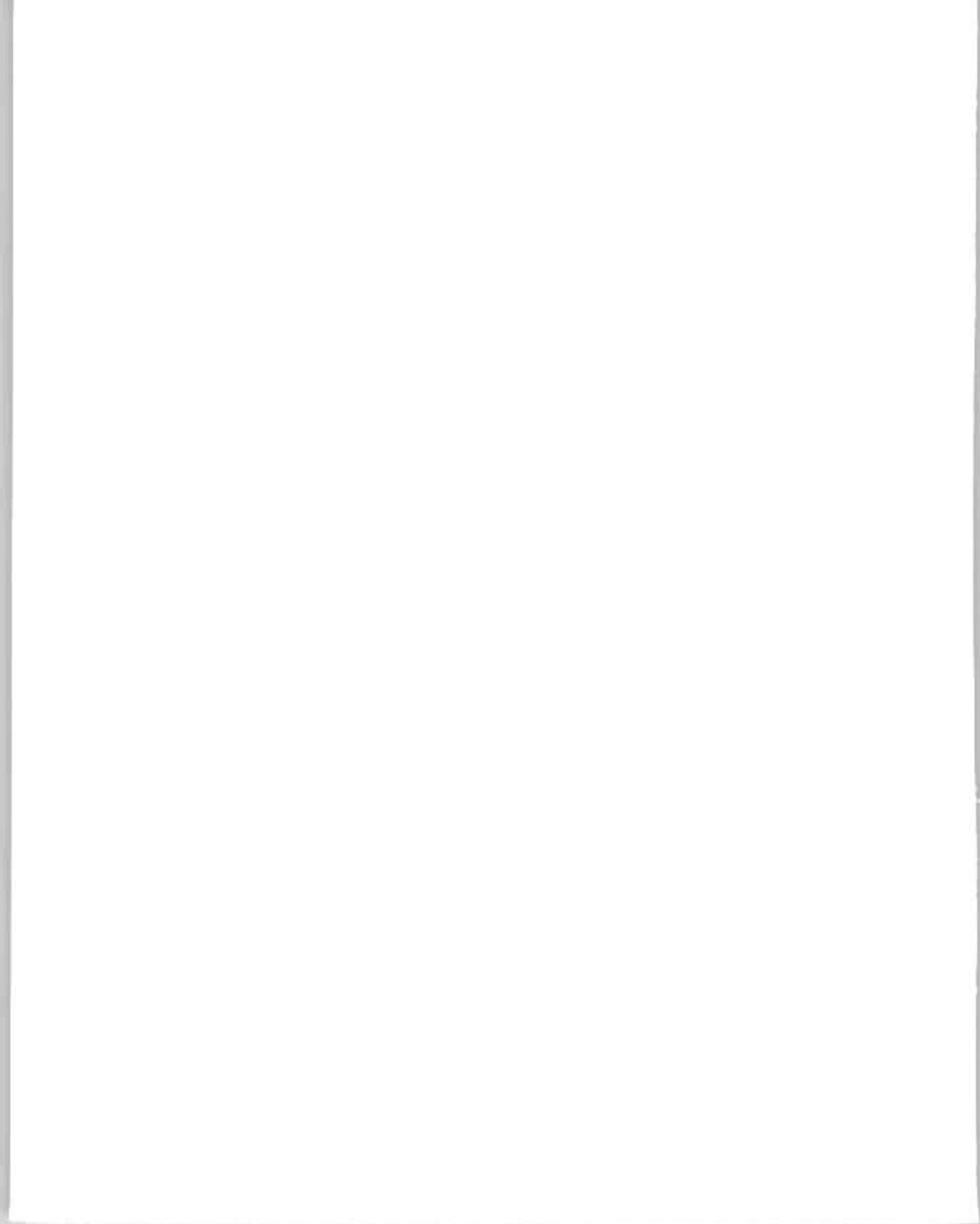
« Dans le cours de l'après-midi, on vint annoncer qu'une goélette entrait dans le port voisin et traînait une énorme baleine. Nous étions invités à assister aux opérations de dépècement. La proposition fut si bien accueillie que nous arrivions à la goélette du capitaine Stewart au moment où les hommes commençaient leur travail. La baleine venait d'être tuée par le capitaine Coffin, qui avait reçu l'aide de Stewart pour s'en emparer et la mettre en sûreté. Un seul coup de lance avait suffi pour tuer cette baleine appartenant à l'espèce connue sous le nom de « sulphur bottomed », ventre soufré. Les poissons de cette espèce possèdent une vigueur remarquable. Quand ils prennent leurs ébats, il n'est pas rare de les voir s'élaner complètement hors de l'eau, dans une position verticale. Ils accomplissent ce tour de force par la seule puissance de leur queue.

Le lendemain de notre visite, le capitaine Stewart entrait dans le port de la fonderie pour y déposer sa charge. Il remorquait, pour me le faire voir, un baleineau trouvé dans le corps de la baleine, et qui déjà avait plus de quatorze pieds de longueur. »

Si, dans mon rêve, je m'attarde ainsi à l'abbé Ferland, c'est que je veux que Messire Henry Mitchell Havemeyer sache que mon pays équivoque n'a pas toujours été invisible et que longtemps il a eu sa place dans la société des nations. Et puis, que voulez-vous! j'aime l'abbé Ferland. Ce n'est pas pour rien s'il est venu aussi loin qu'à Nantucket pour m'accompagner jusqu'à l'« Acushnet ». Il tenait à me livrer le testament des chasseurs de baleines québécois...

Monsieur Melville, tome 1 : *Dans les aveilles de Moby Dick*, Montréal, VLB éditeur, 1978, p. 195-208.

(Texte reproduit avec l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur.)





Notes

■ 2 Avant le peuplement

2.2 La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles

1. Ce texte reprend en partie des propos tenus lors de la table ronde «La région des Basques : l'invention d'une identité régionale au Québec», qui a eu lieu à Trois-Pistoles, le 13 juillet 1996.
 2. Pour La Chasse aux loups-marins, voir entre autres Chs-A. Gauvreau, *Au bord du Saint-Laurent*, Rivière du Loup, imp. du Saint-Laurent, 1923. On retrouve une version du Diable constructeur d'église, ici «La légende du cheval noir», dans Hélène Gauthier-Chassé, *À Diable-vent. Légendaire du Bas-Saint-Laurent et de la Vallée de la Matapédia*, Montréal, Quinze, 1981.
 3. Bien sûr, je ne retiens pas ici les ouvrages généraux sur l'histoire des Basques ou même de l'île aux Basques qui ne furent pas élaborés dans cette perspective d'une filiation identitaire.
 4. Même si les écrits du père Nouvel font mention de l'île aux Basques et donne l'explication de son nom, la référence à ce document attribue ici plus d'importance au lieu qu'à l'antériorité historique qu'il évoque.
 5. Un fait significatif : j'observe que la revue *L'Écho des basques* était éditée depuis le milieu des années 1980 par Les Éditions Razades qui se sont mutées, pour les années 1990, en Centre d'édition des Basques.
 6. La référence au fait basque dans sa fonction identitaire n'a sans doute pas le même sens pour les gens de Saint-Éloi, ceux de Saint-Clément ou de Saint-Mathieu.
 7. Mais il s'agit là d'un problème conjoncturel que les promoteurs de l'entreprise s'appliquent sans doute déjà à corriger.
-
- ## ■ 3 Aux sources de notre histoire
- ### 3.1 Jean Rioux et Catherine Leblond
1. Lettre de M. Augustin Dufresne, *L'Écho des Basques*, vol. 2, 1981, p. 50.
 2. «Détails inédits sur Jean Rioux et Catherine Leblond», *Ibid.*, p. 39-40.
 3. Gérard Lebel. C.Ss.R., « Jean Rioux », *Nos Ancêtres*, no 2, Ste-Anne de Beaupré, 1981, p. 137. Les pages 137 à 141 traitent de Jean Rioux et de sa famille.
 4. Ralliement des Familles Riou-x d'Amérique, Sainte-Famille, île d'Orléans, 19 août 1990, *Le Riou-x*, bulletin spécial de l'AFRA, Centre d'édition des Basques, Trois-Pistoles, 1990.
 6. Rassemblement des Familles Riou-x d'Amérique, Trois-Pistoles, 14-15-16 août 1987, *Le Riou-x*, bulletin spécial de l'AFRA, p. 7, Centre d'édition des Basques, Trois-Pistoles.
 7. *Ibid.*, p.7.
 7. Rass. Fam. Riou-x, p. 17. Référence complémentaire : Compte rendu du voyage de l'AFRA en août 1991. André Morin. «Les Rioux d'Amérique sur les terres de leur ancêtre breton» *Le Courrier*, Trois-Pistoles, le 16 septembre 1991, p. A3 - A4.
 8. *Ibid.*, p. 13.
 9. Gustave Lanctot, *Histoire du Canada*, T.II, Du Régime Royal au Traité d'Utrecht 1663-1713, Montréal, Beauchemin, 1963. Les citations proviennent plus particulièrement des 110 premières pages qui traitent de la période qui s'étend de 1663 à 1683.
 10. C. Lebel, *Nos Ancêtres*, no 2. Le père Lehel y donne une référence du Contrat de mariage...sous seing privé (P.-G. Roy, ICPJ, 1,197). La version des deux contrats que nous avons reproduite ne respecte pas l'orthographe primitive.
 11. Hubert Charbonneau et al. *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIIe siècle*. Travaux et Documents, cahier 118, Institut national d'études démographiques, Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 7.
 12. Henri Nouvel, s.j. Récit d'un hivernement (1663-1664) avec deux Français et un détachement d'Amérindiens dans l'arrière pays du Bas-Saint-Laurent, Extrait des *Relations des Jésuites*, vol. 48 et 49, cité sous le titre «L'UNE des plus belles pages de l'HISTOIRE RÉGIONALE...» dans l'ALBUM SOUVENIR du TRICENTENAIRE DE LA PREMIÈRE MESSE, Rivière-Trois-Pistoles, le 5 juillet 1964.
 13. G. Lanctot, p. 20.

- 14,15. H. Charbonneau, p. 7.
 16. G. Lanctot, p. 52.
 17. H. Charbonneau, p. 8.
 18. G. Lanctot, p.54, 60, 66.
 19. Craig Brown et al., *Histoire générale du Canada*, Édition française sous la direction de Paul-André Linteau, Montréal, Boréal,1988, p. 149. Au sujet des Filles du Roy, voir aussi Laurent Bérubé. «L'Histoire des FILLES DU ROI en Nouvelle-France», *L'Echo des Basques*, vol. 5, 1984, p. 31-33. Yves Landry. «Les Filles du Roi et les soldats du régiment de Carignan Salières». *Cap-aux-Diamants*, no 34, été 1993, éditions Cap-aux-Diamants inc., Québec, p. 24-27.
 20, 21. G. Lanctot, p. 54, 60, 66.
 22. C. Brown et al., p.152.
 23. G. Lanctot, p. 105.
 24. Alain Laberge et al., «Des origines à 1850», *Histoire de la Côte-du-Sud*, IQRC, 1993, p. 72.
 25. P.-G. Roy, *L'île d'Orléans*, La Commission des Monuments historiques du Québec,1928, p. 1-2.
 26,27,28. *Ibid.*, p. 2, p. 12, p. 115
 29. G. Lanctot, p. 105.
 30. G. Lebel, p. 137-138.
 31. G. Lanctot, p. 87.
 32. A. Laberge et al., p. 72.
 33. G. Lebel, p. 138.
 34. Léon Roy, *Les terres de l'île d'Orléans*,Éditions Bergeron & fils Enr'g., Montréal, 78. Le numéro de lot des terres au cadastre (identifiés par le préfixe T.) suivi du nom de la paroisse où les terres sont situées, permettent aussi de trouver dans le volume de Léon Roy l'information citée.
 35, 36, 37, 38. G. Lebel, p.138-139.
 39. L.Roy, p. 187.
 40. P.-G. Roy, p. 303-304.
 41. L. Roy, p. 187.42, 43
 42, 43. G. Lauctot, p. 87, p. 88.
 44. C. Brown, p. 153.
 45,46,47. G. Lebel, p. 139.
 48. L. Roy, p. 236.
 49. Cette recension provient d'une «requête» informatique, effectuée aux Archives nationales de Montréal (Adhémar A.) Voir aussi (A-19).
 50,51. L. Roy, p. 64, 66 .
 52. G. Lebel, p. 140.
 53. L. Roy, p. 110.
 54. René Jetté *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Les Presses de l'Université de Montréal,1983, p. 674.
 55. G. Lebel, p. 139-140.
 56,57,58. G. Lanctot, p.128, p. 115, p. 272.
 59. J.-François Beaulieu.,Charles Denys de Viré, *L'Echo des Basques*, vol.8, 1987, p. 9.
 60. Abbé Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*.
 61. C. Lanctot, p. 157-159.
 62. *Dictionnaire biographique du Canada*, v. 2 (1701-1740), p. 186-187. Recension des Dictionnaires et Répertoire utilisés. Cyprien Tanguay. *Dictionnaire général des familles canadiennes*. Montréal, Imprimerie Eusèbe Sénéchal, 1975. René Jetté. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983. *Dictionnaire national des Canadiens français 1608-1760*, Institut Drouin, Montréal, 1958. Hubert Charbonneau, Jacques Légaré et al., *Répertoire des actes de baptêmes, mariages, sépultures et des recensements du Québec ancien*, Presses de l'Université de Montréal, 1982.

■ 4 Vie paroissiale

4.2 La guerre des clochers

1. *Trois-Pistoles*, Lévis, 1890, p. 118.
2. DBCCF, t. 1, p. 18. De 1715 à 1717, Georges-François Poulet, ex-bénédictin français de Saint-Maur, a vécu comme ermite à Trois-Pistoles, sans y faire de ministère. Voir Silvio Dumas, «L'ermite de Trois-Pistoles. Les

- déboires d'un janséniste en Nouvelle-France», *L'Écho des Basques*, vol. 4, 1983, p. 40-51.
3. *Ibid.*, t. 1, p. 25.
 4. *Ibid.*, t. 1, p. 119.
 5. *Ibid.*, t. 1, p. 524.
 6. *Ibid.*, t. 1, p. 287. Voir DBC, t. 4, p. 457-460. Nive Voisine, dans *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, définit ainsi le P. La Brosse : «Personnalité peu banale, qui ne craint pas de mettre en valeur ses connaissances en médecine et ses dons de guérisseur, il attire l'admiration, la sympathie et la vénération des gens qui voient en lui un héros.» (p. 22.)
 7. Voir Gauvreau, *op. cit.*, p. 137-139.
 8. DBCCF, t. 1, p. 326.
 9. Gauvreau, *op. cit.*, p. 144.
 10. *Ibid.*, p. 146. DBCCF, t. 1, p. 411.
 12. Gauvreau, *op. cit.*, p. 149.
 13. *Ibid.*, p. 66.
 14. *Ibid.*, p. 149-150.
 15. *Ibid.*, t. 1, p. 236.
 16. *Ibid.*, t. 1, p. 52.
 17. *Ibid.*, t. 1, p. 174.
 18. Gauvreau, *op. cit.*, p. 313.
 19. DBCCF, t. 1, p. 223.
 20. *Ibid.*, t. 1, p. 544.
 21. Le 27 mai 1988, l'avant-veille de la consécration de l'église de Trois-Pistoles par Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, je prononçais, à titre de président de la SHGTP, une conférence sur «la 4e église de Trois-Pistoles 1853-1888», dont le texte parut dans *L'Écho des Basques*, vol. 9, 1988, p. 5-19. Nous en donnons ici la substance après l'avoir entièrement refoodu.
 22. Voir Lorraine Boivin, *Les noms de rues de Rivière-du-Loup*, Centre d'études régionales, Rivière-du-Loup, 1984, p. 1 : elle évalue la population loupéroise à 371 personnes en 1833, et à 970 en 1850.
 23. Les renvois au manuscrit du chanoine Bérubé sont indiqués par la simple mention de la page entre parenthèses.
 24. Le curé résidant de Trois-Pistoles assumait la responsabilité pastorale des paroisses de Saint-Simon jusqu'à 1837 et de Saint-Fabien jusqu'à 1855. Voir Noël Bélanger et Nive Voisine, *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 1994, p. 307.
 25. Philippe Renouf est «un personnage de premier plan», comme je le qualifie dans le chapitre 7 sur l'éducation, tant au plan religieux, scolaire que civil, ayant assumé la mairie de Trois-Pistoles dès 1845.
 26. Voir «plan de Trois-Pistoles 28 mars 1847», dans le chapitre 7 sur l'éducation, annexe à une lettre du curé Mâlo au Surintendant de l'Éducation à Québec
 27. *Liceat* vient du verbe latin impersonnel *licere*, qui signifie «être permis» (Voir Félix Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Flachette, 1963, p. 909). Ici c'est la forme du subjonctif : qu'il soit permis.
 28. Ce Chemin Royal passe depuis 1843 en haut, soit sur le tracé de l'actuelle rue Notre-Dame.
 29. Gauvreau, *op. cit.*, p. 250-253.
 30. *Ibid.*, p. 260.
 31. Voir *Trois-Pistoles 1827-1977*, brochure publiée à l'occasion du 150e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles.
 32. Gauvreau, *op. cit.*, p. 288.
 33. André Croteau, *Les belles églises du Québec. Québec et la vallée du Saint-Laurent*, Éditions du Trécaré, 1996, p. 207.
 34. *Trois-Pistoles. Culture et patrimoine*, Trois-Pistoles, Communications Faucon, 1996, p. 6-7.
 35. J.-François Beaulieu, «Hubert Morin, un bâtisseur», *L'Écho des Basques*, vol. 9, 1988, p. 44-50.
 36. *Trois-Pistoles 1827-1977*.
 37. *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Paris, 1950, p. 2814.
 38. Trois-Pistoles n'a pas échappé à la vague d'émigration vers les États-Unis, des années 1870, au cours desquelles elle a vu sa population se réduire d'un millier de ses citoyens. Dans sa *Lettre pastorale Au sujet de l'Émigration de 1872*, Mgr Langevin parle de cette «maladie dangereuse», de «manie insensée et désastreuse», de «folie», de «rage», dénonçant violemment

les «pauvres exilés volontaires», qu'il traite de «lâches déserteurs». Voir Noël Bélange et Nive Voisine, *op. cit.*, p. 77. Voir également Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, IQRC, 1993, p. 201-213.

39. *Les Trois-Pistoles*, t. 2, 1946, p. 56, p. 57.

40. Voir Élisée Rioux, «Mgr Louis-David Riou, P.D.», *L'Écho des Basques*, vol. 6, 1985, p. 19-20.

■ 5 Vic municipale

5.4 Les maires de la Ville

1. BOYER, Bruno. *L'Écho des Basques*, vol. 10, 1989, p. 45-48; vol. 11, 1990, p. 23-33.

2. *L'Écho des basques*, vol. 7, 1986, p. 42-43

■ 6 Vie socio-économique

6.1 Problématique du développement du territoire des Basques

1. Indice de dépendance : poids relatif de la population non-active (moins de 15 ans et plus de 65 ans) par rapport à la population active.

2. En 1932, la beurrerie de Saint-Mathieu transformait un total de 107 745 livres de beurre pour atteindre une production maximum de 182 207 livres en 1958.

6.2 L'agriculture à Trois-Pistoles

1. André GARON, dans Jean HAMELIN et al., *Histoire du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 1976, p. 370.

2. Jacques MATHIEU, *ibid.*, p. 146.

3. *Id.*

4. *Ibid.*, p. 159.

5. André GARON, dans Jean HAMELIN et al., *op. cit.*, p. 276.

6. *Ibid.*, p. 370.

7. 51 acres en 1871 et 72 acres en 1881.

8. Nive VOSISINE, dans Jean HAMELIN et al.,

op. cit., p. 379.

9. Les informations concernant les fromageries et les beurreries m'ont été fournies par la S.H.G.T.P., par l'entremise de M. Jean-Claude Parent.

10. En 1911, aucun fermier n'occupait 300 acres et plus.

11. Ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce. *Inventaire des ressources naturelles, comté municipale de Rivière-du-Loup*, Québec, 1938, p. 15.

12. *Ibid.*, p. 21.

13. *Ibid.*, p. 29.

14. *Ibid.*, p. 30.

15. *Ibid.*, p. 35.

16. Voir la brochure intitulée : *Le moulin à farine des seigneurs Rioux*, publiée par la S.H.G.T.P. en 1981.

17. Pour 1971, les poneys sont inclus, ce qui n'est pas le cas pour 1951.

18. ARC Resins y fabrique de la poudre de colle.

19. Ces informations m'ont été fournies par M. Benoît Côté gérant de l'usine de 1975 à 1981. Il était aussi employé en 1965 lors de l'ouverture de l'usine.

20. Outre Georges Dubé et Benoît Côté, nommés dans le texte, d'autres personnes ont assumé la gérance de l'entreprise, dont Armand Charest, Damien Morency et Bruno Charest. Le dernier gérant fut Jacques Goyer.

21. Le premier responsable fut M. Roland Comeau.

22. Richard JONES, dans Jean HAMELIN et al., *op. cit.*, p. 490.

23. Données du MAPAQ, bureau de Trois-Pistoles.

6.3 L'industrie forestière

1. Jean-François Cadrin et al., *Le Québec : héritages et projets*, Montréal, éd. HRW, 2e édition, 1994, page 292.

2. Mathias D'Amours Sr., *Les Trois-Pistoles*, volume 2, 1946, pages 169 à 174.

6.5 *Traverse de Trois-Pistoles - Les Escoumins*

Condensé d'une plaquette publiée par l'auteur, tirée «Des hommes et des bateaux»

■ 7 *Vie scolaire*

1. Voir Charles-A. Gauvreau, *Trois-Pistoles* (Lévis, 1890) : «M. Faucher, missionnaire à Restigouche, arrivait aux Trois-Pistoles en 1829 et son premier soin fut de mettre à effet l'acte du Parlement pour encourager l'éducation. A cette fin, il prit cinquante pieds de terre de front sur soixante de profondeur près de la grève, sur le terrain de la Fabrique, pour y bâtir une école et en faire bénéficier les enfants de sa paroisse.» (p. 163.)
 2. Voir Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent* (Québec, IQRC, 1993), p. 167.
 3. *L'Écho des Basques*, «Histoire de l'éducation à Trois-Pistoles : des débuts laborieux» (vol. 16, 1995, p. 23-38); «La vie scolaire pistoloise révélée par les rapports des Inspecteurs» (vol. 17, 1996, p. 10-19). Dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* (vol. XX, no 1 (50), janvier 1977, p. 35-40), j'ai repris en condensé ce dernier article.
 4. *Sociologie de l'éducation* (Paris, Ed. de la découverte, Coll. Repères, 1995, 128 p.), p. 81.
 5. Benoît Gendreau et André Lemieux, *L'Organisation scolaire au Québec* (Montréal, Ed. Ville-Marie, 1981), p. 9-11.
 6. M. Cacouault et F. Ouvrard, *op. cit.*, p. 81.
 7. Voir Jérôme Bouffard, *L'Écho des Basques*, vol. 10, 1989, p. 18-21.
- #### 7.1 *Première commission scolaire*
8. Dans le tome 2 du livre *Les Trois-Pistoles*, Mathias D'Amours écrit : «En 1858, on fonda une commission scolaire...» (p. 102). Il poursuit un peu plus loin : «L'année même (1858) de la formation de la première commission scolaire...» (p. 106).
 9. Voir *L'Écho des Basques*, «Conférence sur la quatrième église de Trois-Pistoles : 1853-1888», vol. 9, 1988, p. 5-19.
 10. Archives nationales du Québec (ANQ), «Lettres reçues» par le Surintendant de l'Éducation, adressées par le Conseil des commissaires d'écoles.
 11. Ce *Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada* (JALPC) peut être consulté à la bibliothèque des ANQ, au Pavillon Casault de l'Université Laval.
 12. Sur la famille Renouf, voir G.-A. Desjardins, *Bulletin des recherches historiques* (BRH), no 45, 1939, p. 17-22. L.-Claude Rioux a brossé un portrait vivant de ce citoyen engagé tant dans la vie municipale, scolaire que religieuse, dans son article intitulé «Les magasins Rioux : 1847-1943», paru dans *L'Écho des Basques*, vol. 13, 1992, p. 16-33.
 13. Selon *Petit Robert I*, animadversion, au sens littéraire, signifie : blâme, antipathie, réprobation. Montesquien, dans *De l'esprit des lois*, utilise ce mot : «il y avait un crime qui, outre l'animadversion de ce tribunal, était soumis à une accusation publique : c'était l'adultère» (Livre VII, chap. X).
 14. Dresser un retour veut dire rédiger un procès-verbal.
 15. Il s'agit sans doute de John Gordon Seton, ce «protestant».
 16. Écuyer, selon le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (Paris, 1950, p. 1401), désigne un «gentilhomme qui accompagnait un chevalier et qui portait son écu.» Comme nous sommes sous le Régime anglais, «le titre d'écuyer (esquire), selon le même DEQ, constitue le titre le moins élevé dans l'ordre de la noblesse. Les fils aînés des chevaliers, les shérifs de comtés, les juges de paix, les docteurs en théologie, etc., ont le rang d'écuyer, en vertu de leurs fonctions ou de leur grade. Les chefs des anciennes familles ont droit à ce titre par prescription.»
 17. Pierre Fournier, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de 1846 à 1889, beau-frère de Philippe Renouf, a épousé le 15 juillet 1834 Angélique Rioux, soeur du seigneur Eloi Rioux, les deux étant issus de Joseph Rioux et de Pélagie Asselin. Le 23 juillet 1847, il épousa en secondes noces Élisabeth Rioux, fille d'Isaïe et de Rose Côté. Voir J.-F. Beaulieu, *Mariages de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles : 1713-1979* (Montréal, Ed. Bergeron, 1981), p. 159 et 332.
 18. Ce plau du centre de Trois-Pistoles d'alors me

paraît un document unique. Je remercie Jacques Morissette d'en avoir rendu la lecture accessible pour nos lecteurs. Son document constitue une précieuse leçon de notre histoire.

19. Voir sur le Plan, Références, 4.
20. *Ibid.*, Référence, 1.
21. Emmanuel Rioux, «Conférence sur la 4e église de Trois-Pistoles (1853-1888)», *L'Écho des Basques*, vol. 9, 1988, p.10.
22. *Ibid.*, p. 10.
23. *Ibid.*, p. 10.
24. François était pilote, fils du pilote Jean-Baptiste dit le Bostonnais et petit-fils de Paul, le premier seigneur du Bocage.
25. Philippe Renouf fils, né en 1828, est resté célibataire. Il mourut en Illinois le 12 janvier 1891. Il fut compagnon de voyage des deux frères Martial et Séverin Rioux en Californie en 1849 et 1850. Voir G.-A. Desjardins, *op. cit.*, p. 21. D'autre part, il faut savoir que l'unité monétaire anglaise en 1848 était la livre, qui valait 20 shillings. Voir *Petit Robert I*. Dans les procès-verbaux du notaire Fournier jusqu'à 1867, l'unité de base est le louis, qui équivalait à quatre dollars.
26. Le 23 novembre 1853. Voir *L'Écho des Basques*, vol 9, 1988, p. 18.

7.2 *La vie scolaire révélée par les rapports des inspecteurs*

27. JALPC, Documents de la Session, de 1853 à 1858.
28. Archives de la Commission scolaire des Basques (ACSB). Ce premier registre, non paginé, contient les procès-verbaux du 5 juillet 1858 au 14 décembre 1891.
29. On a érigé le Couvent, au sud de l'église, pour accueillir, en 1858, la Cougrégation de Notre-Dame, qui sera remplacée par les Soeurs de Jésus-Marie en 1863. En 1889, on construira le couvent en pierre. En 1922, s'ajoutera une aile neuve, qui donne à ce couvent son allure actuelle. Rappelons les deux articles déjà parus dans *L'Écho des Basques* : l'un portant sur «la béatification de Claudine Thévevet», fondatrice de cette communauté religieuse (vol. 2, 1981, p. 2-3), par Sr Cécile Rioux. L'autre, signé par

SS. Gilherte Laliberté et Yvette Soulard, est intitulé «Les Religieuses de Jésus-Marie» (vol. 8, 1987, p. 23-36). Rappelons que, dès 1905, le couvent dispense des cours d'enseignement ménager, ce qui l'habilita à se doter du titre d'Institut familial dès les années '20. En plus de sa clientèle exclusivement féminine des débuts, le couvent sera ouvert dès la fin des années '20 aux peûts garçons, tel le P. Fernand Lindsay en 1934, qui suivait alors le «cours préparatoire» avec neuf autres camarades, comme nous le rappelait Sr Mildred Bourassa, en novembre 1995, en se référant aux archives de la communauté.

30. Henriette et Émilie Ansbrow enseignent à l'école no 5, soit celle du village de Rivière-Trois-Pistoles et, selon Jacques Morissette, elles demeurent à la résidence de la famille Nazaire Têtu, l'actuelle Auberge de la Rivière (voir recensement canadien de 1861). Il est probable, ajoute-t-il, que ces institutrices connaissaient l'anglais, ce qui est important pour de futurs hommes d'affaires. Par ailleurs, note-il encore, «le recensement de 1851 indique que l'institutrice de la même école, Élisabeth Gagné, 38 ans, est originaire de Saint-Thomas de Montmagny, paroisse originelle des Têtu; ce dernier détail révèle sans doute que les Têtu attachaient beaucoup d'importance à l'instruction des enfants ainsi qu'au choix des éducatrices. Reste à retracer cette famille Ansbrow et les liens probables qu'elle a avec les Têtu. Cela est encore imprécis pour le moment.» Notons que Nazaire Têtu fut élu commissaire d'écoles en 1851.

31. Archives de la Commission scolaire des Basques (ACSB). Registre de la Commission scolaire no 2, de juillet 1878 à 1903.
32. Il s'agit de l'auteur de la deuxième édition de la monographie sur Trois-Pistoles, publiée en 1946. Un autre condisciple de Mathias D'Amours est Isidore Labrie, dont le nom est rattaché au célèbre magasin donnant sur la rue Jean-Rioux, devenu en 1986 propriété d'Arnaud Gagnon.
33. On lira l'excellente entrevue, accordée à la SHGTP par Bona Litalien sur son père, qui fut publiée dans *L'Écho des Basques* (vol. 17, 1996, p. 20-25). Voir aussi dans la même revue «L'hommage au Docteur Épiphané Litalien», par l'ex-inspecteur Jean Thériault (vol. 6, 1985, p. 29-31). Une brève biographie d'Épiphané

italien fut publiée dans *Biographies du Bas Saint-Laurent* (Éditions rimouskoises, 1960). La perception du célèbre inspecteur varie selon ses élèves. Il y a celle de Gérard Filion, personnage à l'emporte-pièce : «La visite de l'inspecteur était plus redoutée à cause de l'apparence physique du personnage. Les cheveux noirs comme du jais, les yeux profonds et brillants, l'inspecteur Litalien nous glaçait le dos d'effroi. Belzébuth en personne serait apparu dans la classe que nous n'aurions pas été plus épouvantés. J'avais huit ans...» (Robert Michaud, *L'Isle-Verte vue du large*, Montréal, Leméac, 1978, p. 277). On reconnaît le style de l'ex-directeur du *Devoir*. Il y a la perception de l'abbé Georges Beaulieu : «Durant mon passage à l'école no 5 de la Grande Ligne (de Saint-Clément), j'ai connu deux inspecteurs d'écoles, très dignes, polis, racés. D'abord, M. Henri Nansot, pas très grand, vif d'esprit, vif d'allure, barbiche à la Bourassa, auquel d'ailleurs il ressemblait. Le second fut M. Épiphané Litalien. Un monsieur très digne, beau et grand. Avec beaucoup de discernement, M. Litalien savait découvrir les intelligences susceptibles de dépasser le primaire et les recommandait à M. le Curé, aux parents. Et il agissait ainsi dans toute l'étendue de son district. Beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles lui doivent une recommandation pour le Séminaire ou pour les maisons d'enseignement de jeunes filles.» (*Dans les neiges de la Sènescoufé*, Rimouski, s.é., 1981, p. 125-126.)

34. L'Académie des garçons est construite en pierre, en 1912. C'est là que logent les bureaux de l'actuelle Commission scolaire des Basques. Elle fut dirigée à partir de 1928 par les Frères du Sacré-Coeur. Voir, dans *L'Écho des Basques*, les témoignages de Mozart Rioux, du Dr Jean-Marc D'Amours et de Rémi Martin, dans un article intitulé «École des Frères du Sacré-Coeur (1928-1983)» (vol. 4, 1983, p. 22-31). Voir également l'article de Gérard Levasseur, intitulé «L'apport éducatif des Frères du Sacré-Coeur à Trois-Pistoles» (vol. 10, 1989, p. 26-28).
35. L'inspecteur Thériault est l'auteur d'un article paru dans le 16^e numéro de *L'Écho des Basques* (novembre 1995), intitulé «Souvenirs d'un ancien inspecteur d'écoles», p. 19-23, que nous reproduisons en annexe. Grâce à un don de sa part, la SHGTP dispose d'un ouvrage important et rare, dactylographié, en deux

tomes, de Gérard Filteau et Lionel Allard, intitulé *Un siècle au service de l'éducation : 1851-1951. L'inspection des écoles dans la Province de Québec*, Québec, Ministère des Communications du Québec, 1981, 156 p. et 152 p.

36. Voir Emmanuel Rioux, «Hommage à Élisée Rioux», *L'Écho des Basques*, vol. 9, 1988, p. 2-3.

■ 8 Vie culturelle

8.2 Vie artistique

1. *Les Fleurs du Mal*, in *Oeuvres complètes*. Paris, Gallimard, La Pléiade, p. 65.
2. Dans un article, intitulé «Une dramatique chasse aux loups-marins à Trois-Pistoles en 1841», publié dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* (vol. 2, no 2, octobre 1975, p. 22-26), Silvio Dumas a établi que cet événement a bien eu lieu le 23 décembre 1841, et non en 1839, comme le soutient Gauvreau. Il est reproduit ici en annexe.
3. Voir Guy Boulizon, *Basque*, La Prairie, Éd. Broquet, coll. «Signatures», 1983, p. 103.
4. Guy Robert, *La peinture au Québec depuis ses origines*, Montréal, France-Amérique, 1978, p. 106-107, p. 204.
5. Voir *Trois-Pistoles. Culture et patrimoine*. (Trois-Pistoles, Communications Faucon, 1996), p. 20.
6. *Ibid.*, p. 20.
7. *Ibid.*, p. 22.
8. *Ibid.*, p. 12.
9. Sources : Basque, Louise Dumas, Claude Dumont, Suzanne V.-Rioux et Normand Théberge.

8.5 Institutions et personnalités universitaires

8.5.1 Station biologique du Saint-Laurent

1. Ce texte, légèrement retouché, a été publié dans *L'Écho des Basques*, vol. 7, 1986, p. 19-30.
2. David-Alexis Déry, «Petite histoire de la station biologique du Saint-Laurent antérieurement à

sa fondation», in *Annuaire de l'École supérieure de chimie de l'Université Laval 1932-1933, 1933-1934*, Québec, L'Action sociale limitée, 1934, p. 5.

8.5.2 École de langue française de Trois-Pistoles

1. Mathias D'Amours, *Les Trois-Pistoles*, Tome II, 1946, p.136
2. W.S. Fox, *Sherwood of Western*, Burns and MacEachern Ltd, 1964, p.192
3. The University of Western Ontario, *French Summer School Trois-Pistoles*, P.Q., Second Session July 5 th - August 30th, 1934, p. 8-9
4. Le comité de planification de la Corporation de l'École de langues de Trois-Pistoles, *Plan stratégique de développement pour l'enseignement de langues à Trois-Pistoles 1997-2000*, 1996, p. 3
5. Yves-Marie Dionne, *Hommage filial à Madame Juliette Caron-Dionne 1898-1989*, 1989, p. 7
6. *Ibid*, p. 9
7. The University of Western Ontario, *French Summer School Trois-Pistoles*, P.Q. Second Session July 5th - August 30th, 1934, p. 11-12
8. Entretien avec Richard Tremblay, Québec, 25 novembre 1996

8.6 Vie littéraire

1. Aurélien Boivin, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec (DOLQ)*, t. 1, Montréal, Fides, 1978, p. 218.
2. Paul Wyczynski, *Nelligan 1879-1941. Biographie*, Montréal, Fides, 1987, p. 259, p. 263.
3. Robert Michaud, *L'Isle-Verte vue du large*, Montréal, Leméac, 1978, p. 260.
4. Ce sonnet ouvre sa section intitulée «Amours d'élite».
5. Simone Voisine, *DOLQ*, t. 2, Montréal, Fides, 1980, p. 575-576. Voir aussi Victor-Lévy Beaulieu, *Les Gens du fleuve. Anthologie*, Montréal, Stanké, 1993, p. 73-76, p. 245.
6. Jean-Paul Lamy, *DOLQ*, t. 2, Montréal, Fides, 1980, p. 1066-1067.
7. Voir «Abrégé bio-bibliographique de Louis-

Alexandre Bélisle 1902-1985», 5 pages, texte de Claude Bélisle, auquel ont collaboré Robert, Pierre, Bernard et Hélène Bélisle, Hélène Bouchard, Maurice Lebel et Jacques Morissette. Voir aussi *Bibliographie de Louis-Alexandre Bélisle (1902-1985)*, de Claude Bélisle, 17 p.; de même que son imposante *Bibliographie analytique et descriptive de Louis-Alexandre Bélisle (1902-1985)*, Québec, 1997, 72 p.

8. La très abondante bibliographie de Louis-Alexandre Bélisle, établie par son petit-fils Claude, comprend près d'une centaine de volumes différents. 17 sont des ouvrages individuels, 17 sont écrits en collaboration, 37 sont des traductions, notamment des grands classiques : Homère, Hérodote, Platon, Aristote, Eschyle, Démosthène, Eschine, Hippocrate, Lucrèce, Shakespeare. Il a également adapté huit contes traditionnels. Il a publié 29 livres d'adaptation de divers ouvrages portant surtout sur les métiers et professions et la cuisine.

Retenons les importants ouvrages suivants, ayant trait à la langue française au Canada :

Expressions justes en affaires, 1940;

Le français des affaires, 4e édition, Québec, Bélisle éditeur, 1971, 286 p.;

Dictionnaire général de la langue française au Canada, Québec, Bélisle éd., 1957. 1390 p.;

Dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada, Montréal-Toronto, Leland, 1957, 2032 p. (il comprend 4500 canadianismes, 3000 illustrations);

Petit dictionnaire canadien de la langue française, Montréal, Beauchemin, 1969, 644 p.;

Dictionnaire nord-américain de la langue française, Montréal, Beauchemin, 1979, 1196 p.

9. Charles-Arthur Gauvreau et Mathias D'Amours, *Les Trois-Pistoles*, Trois-Pistoles, 1946, tome 2, p. 133.
10. Voir *L'Écho des Basques*, «Anne-Marie D'Amours, une poétesse de talent», par Marcelle Rousseau-Belzile, vol. 5, 1984, p. 4-6.
11. «L'ermite de Trois-Pistoles. Les déboires d'un janséniste en Nouvelle-France», *L'Écho des Basques*, vol 4, 1983, p. 40-51.
12. Voir Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, *La poésie québécoise des origines à nos jours : Anthologie*, Montréal, Presses de l'Université du

Québec/l'Hexagone, p. 467.

13. Voir Victor-Lévy Beaulieu, *Les Gens du fleuve. Anthologie*, Montréal, Stanké, 1993, p.131.
14. *Le Monde diplomatique*, décembre 1996, p. 31.
15. Voir *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, tome 4 (1960-1969), Montréal, Fides, 1984, p. 565.
16. Gilles Dorion, dans *Découvrir le Québec. Un guide culturel*, Québec français, Québec, 1984, p. 65.
17. Ajoutons le livre collectif de l'AFEAS, intitulé *La Fournée des Basques*, édition artisanale. Je me suis inspiré en partie, pour rédiger cette section, de la très belle brochure de 48 pages, lancée le 29 novembre 1996, à l'occasion du 14e Salon du livre de Trois-Pistoles, publiée par Communications Faucon, intitulée *Trois-Pistoles. Culture et patrimoine. La revue souvenir de la vie culturelle et du patrimoine de Trois-Pistoles*.

■ Annexes

Chapitre 3.1

- Annexe 1

1. Jean Leclerc, *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*, Leméac, 1990, p. 157.
2. Pierre Camu, *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile 1608-1850*, Cahiers du Québec-Collection géographie, Éditions HMH, 1996, p.78.
3. *Ibid.*, p. 124.
«As soon as the season permits, a certain number of pilots shall be constantly stationed at Bic where they will attend till the middle of October to take charge of all vessels coming up...».
4. *Ibid.*, p. 125.
5. Dossiers « Grands Voyers », Cahiers des Dix, Archives de Québec, Cahier 8, p. 143. On trouve ces Cahiers au local de la SHGTP.
6. *L'Écho des Basques*, vol.7, 1986, p. 32.
7. J. Leclerc, p. 168.

Chapitre 7

- Annexe (Germaine Pelletier)

1. Ce texte, légèrement retouché, a paru dans *L'Écho des Basques*, vol. 10, 1989, p. 33-34.

- Annexe (Jean Thériault)

2. Ce texte, légèrement modifié, a paru dans *L'Écho des Basques*, vol. 16, 1995, p. 19-22.
3. Je me suis servi pour rédiger cet article d'un ouvrage de Gérard Filleau et Lionel Allard : *Un siècle au service de l'éducation*, 1981, non publié.
4. Charles-A. Gauvreau et Mathias D'Amours, *Les Trois-Pistoles*, tome 2, 1946, p. 100.

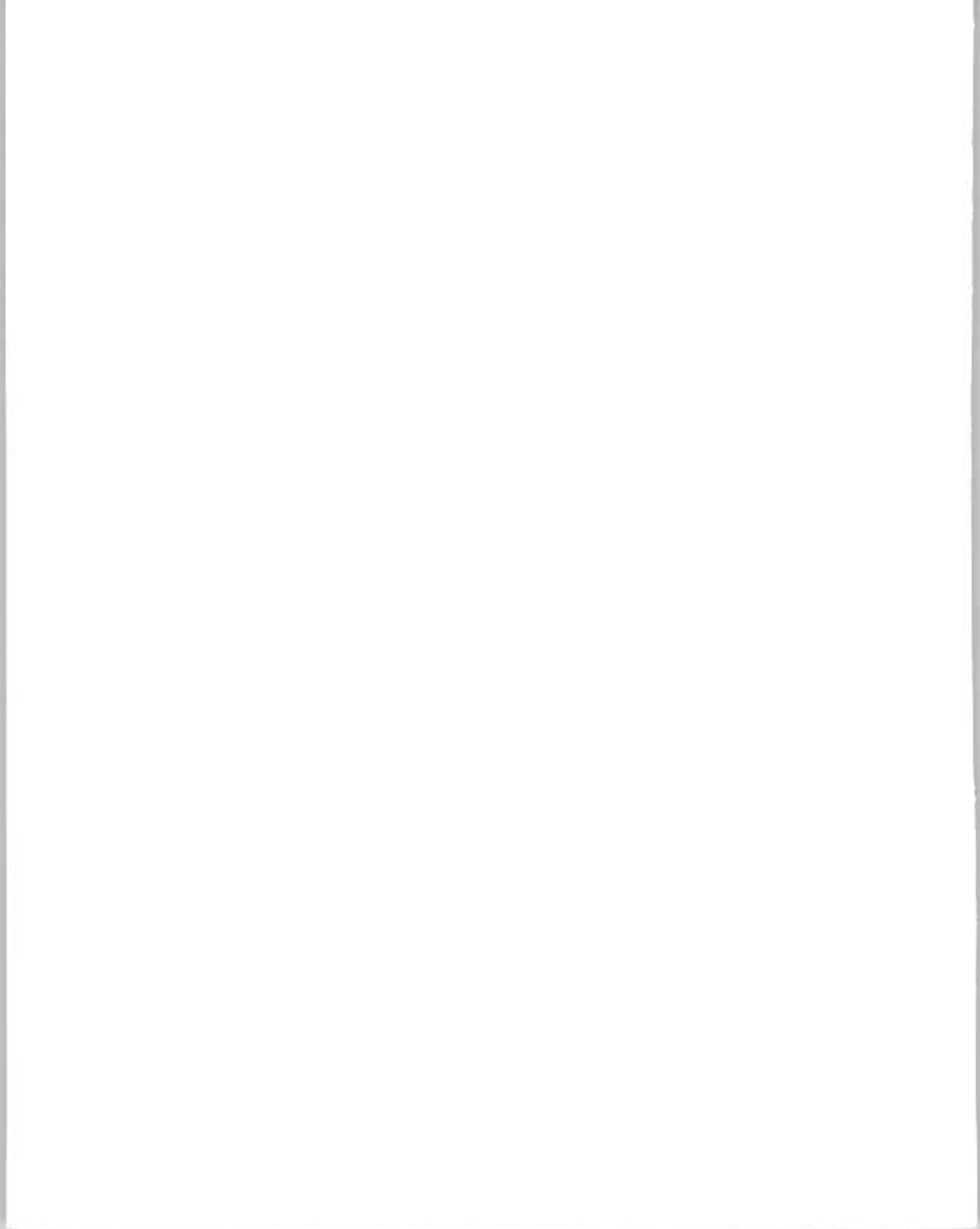
Chapitre 8.6

- Annexe 1

5. Ce texte a paru dans la *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, vol. 2, no 2, oct. 1975, p. 22 - 26.
6. Charles-A. Gauvreau, *Trois-Pistoles* (Lévis, 1890).
7. Mathias D'Amours, *Les Trois-Pistoles* (2 vol., 1946).
8. Charles-A. Gauvreau, *op. cit.*, à la suite de la page 337.
9. Cette source d'information n'est guère exploitée par les Sociétés d'histoire régionale. C'est dommage.
10. Louis Sirois était fils de Jean-Théotine Sirois et de Salomé O'Meara, de Rivière-Trois-Pistoles. Il épousa Céleste Lafrance le 27 février 1843, à Trois-Pistoles. Il compte plusieurs descendants à Trois-Pistoles et dans les paroisses avoisinantes. J'ai connu, vers 1915, un de ses petits-fils du nom de Narcisse Sirois, de Saint-Jean-de-Dieu. C'était un brave type de Canadien français, audacieux, jovial, chasseur habile et forestier réputé. Il avait probablement hérité de certaines qualités de son grand-père.
11. Abbé Pierre Lafrance, *Les croix joyeuses des Trois-Pistoles & les cinq églises* (Rivière-du-Loup, 1946), p. 11.
12. Jacques de Roussan, «Trois-Pistoles, Noël 1839», *Le Soleil, Perspectives* (28 décembre 1968), pp. 2-3.
13. Charles-A. Gauvreau, *op. cit.*, pp. 187-189.

- *Annexe 2*

14. Séverin est la bonne orthographe, respectée par Martial; c'est le fils Alfred qui a écrit le nom de son père Séverin. La graphie courante est bien Séverin.
15. Boucaut, selon le *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC), publié aux P.U.L. de Québec, en 1968, désigne un vase, un bocal. En vieux français, il s'agit d'une sorte de vase à large ouverture et à col très étroit (p. 137).
16. Le schilling est une monnaie anglaise, valant 12 deniers; il est le 20^e de la livre sterling. (V. *L'Écho des Basques*, vol. 16, 1995, note 12, p. 38.) On trouve également dans le texte le mot chelin, une belle façon de le franciser.
17. Clairer : faire un profit clair de (GPFC, p. 208).
18. Vaisseau : terrine à lait (*Ibid.*, p. 686). Mot très utilisé dans notre région, qui désigne un contenant de petite dimension de préférence.
19. Râche : dépôt, lie (d'un liquide quelconque). *Ibid.*, p. 556.
20. Crokeurse, ou crockers : craquelin, biscuit qui craque sous la dent. *Ibid.*, p. 248. Selon Jacques Saintonge, il s'agit de biscuits secs et salés (*L'Ancêtre*, vol. 19, no 6, février 1993, p. 215).
21. Partance : départ.
22. Mollières : fondrière, bournier (GPFC, p. 459).
23. Sauvages : mot courant depuis le XVII^e siècle, notamment depuis les *Relations* des Jésuites, désignant les Amérindiens. Il est chargé d'une connotation plutôt émoive et péjorative, telle qu'elle apparaît ici tout au long du texte de Martial Rioux.
24. Peinturer, mot populaire désignant peindre.
25. Châssis : fenêtre (GPFC, p. 192).
26. Ménager : économe. Expression typique et très courante du Bas-Saint-Laurent.
27. Dénué : d'après l'étymologie, réduit à l'état de nudité, de dépossession.
28. Ébatourdi, beau mot, écrit ébasourdi (= abasourdi) par le GPFC, p. 299.
29. Détenter : démonter sa tente. D'après tenter : dresser sa tente. Mots inexistant dans nos dictionnaires. Ces deux québécismes mériteraient d'être conservés dans notre parlure d'ici.
30. Couverte : couverture de lit, de cheval, de voyage (GPFC, p. 240).
31. Brûlot : Petit moustique, mouche minuscule dont la piqure est très inconmodante par temps chaud et humide.
32. Se précautionner : verbe pronominal signifiant se pourvoir (GPFC, p. 538).
33. Se panser : se remplir la panse, manger avec excès (GPFC., p. 490).
34. Manqué : très fatigué, épuisé.
35. Vivres chargeantes : nourriture trop lourde ou riche, difficile à digérer.
36. Macaniques : ? contenant plutôt grand, d'après le contexte.
37. Grillarde : autre graphie plus courante: grillade, désignant une tranche de lard grillé, d'après Léandre Bergeron, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB, 1980, p. 260.
38. Acrocheté : retenu par des crochets.
39. Abîmer : s'effondrer, s'abatre, s'abîmer (GPFC, p. 4).
40. Chicancier : fauteur de désordre, de chicane, querelleur.
41. Dégrader : devancer, arrêter en chemin, retarder.
42. Froque : pour froc. Ici, il est au féminin, selon l'usage courant dans notre région. Ce mot désigne une espèce de blouse ample, portée par les paysans, les ouvriers. Le GPFC (p. 356) renvoie au sens donné par les Normands, pour désigner un gros drap de qualité inférieure, notamment porté par les moines.
43. Retirance : demeure, asile, logement, pied-à-terre (GPFC, p. 590).
44. Fatigue : fatigue.
45. Traversier : membre du personnel d'un traversier, passeur.
46. Char : wagon, voiture de chemin de fer. Embarquer dans les chars = monter en voiture de chemin de fer (GPFC, p. 189).





Bibliographie

■ 1 *Géomorphologie du territoire de Trois-Pistoles*

- BRISEBOIS, D. et J. BRUN. *La plate-forme du Saint-Laurent et des Appalaches*, In C. Dubé, *Géologie du Québec*, Québec, Service de la géoinformation, 1994.
- DIONNE, J.-C. *Observations sur le niveau marin relatif à l'Holocène, à Rivière-du-Loup, estuaire du Saint-Laurent, Québec*, Montréal, Géographie physique et Quaternaire, 1990.
- DIONNE, J.-C. *Le Quaternaire de la région de Rivière-du-Loup/Trois-Pistoles, estuaire maritime du Saint-Laurent*, Québec, Rapport d'information Q-F-X-27, Centre de recherche forestière des Laurentides, 1972, 95 p.
- DIONNE, J.-C. *Carte morpho-sédimentologique de la région de Trois-Pistoles*. in *Atlas régional du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeline*, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 1966. Carte A12 et commentaires. Cette carte couleurs montre de façon détaillée l'organisation des formes et des dépôts pour la section qui nous intéresse.
- DRAPEAU, G. et R. MORIN. *Contribution des vagues au transport des sédiments littoraux dans la région de Trois-Pistoles, estuaire du Saint-Laurent, Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Géographie physique et Quaternaire, 1981, V. XXX, no 2.
- FULTON, R. J. *Avant-propos*, In R. J. Fulton, *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*, Ottawa, Min. Approv. et Services Canada, série Geology of North America, 1989, Vol. K-1, 907 p., 5 cartes.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Annuaire hydrologique*, Services hydrométéorologiques, Ministère de l'Environnement, Québec, 1994.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Photographies aériennes verticales au 1:20 000, 20 juin, Q79322-90-92-95-107, Min. Énergie et Ressources, Service de la cartographie, Québec, 1979.
- HOCK, M. et G. MARTINEAU. *Le Quaternaire*, In C. Dubé, *Géologie du Québec*, Québec, Service de la géoinformation, 1994.
- LIVERNOCHE, C. *Géomorphologie du territoire urbain de Rimouski et utilisation de l'espace*. *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Rimouski, 1996.
- LIVERNOCHE, C., P. BAIL et B. HÉTU. *Les plates-formes littorales étagées de la région de Mont-Louis, Gaspésie septentrionale*. (Actes du congrès de l'Association canadienne des géographes, Trois-Rivières, 1985).
- LEE, H. A. *Géologie de la région de Rivière-du-Loup-Trois-Pistoles, dépôts meubles*, Commission géologique du Canada, étude 61-32. Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1962, 2p, 1 carte.
- LOCAT, J. *Le Quaternaire de la région de Baie-des-Sables-Trois-Pistoles*, Ministère des Richesses naturelles, Service de l'exploration géologique, Québec. DPV 605, 1978, 64 p., 1 carte.
- LOCAT, J. *L'émersion des terres dans la région de Baie-des-Sables-Trois-Pistoles*, Québec. Géographie physique et Quaternaire, 1976, vol. XXXI, 3-4.
- MARTINEAU, G. *Dépôts meubles de la région de Rimouski-Trois-Pistoles*, Rapport préliminaire DPV 717. Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec, 1979, 10 p., 1 carte.



Bibliographie

- TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE. *Géologie du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, carte géotouristique*. Les publications du Québec, Québec, 1991.
- VALLIÈRES, A. *Géologie de l'île aux Basques*. Rapport préliminaire DPY 556. Ministère des Richesses naturelles, Québec, 1978, 8 p., 1 carte.
- VALLIÈRES, A. *Région de l'Isle-Verte à la rivière Trois-Pistoles, comté de Rivière-du-Loup*. Rapport géologique intérimaire DP 334, Ministère des Richesses naturelles. Service de l'exploration géologique, Québec, 1975, 35 p., 1 carte.

■ 2 Avant le peuplement

2.2 La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles

CARBONNEAU, C.-A. *Mariages du diocèse de Rimouski* (5 volumes).

■ 3 Aux sources de notre histoire

3.2 Le registre de Trois-Pistoles

- CARBONNEAU, C.-A. *Mariages du diocèse de Rimouski* (5 volumes).
- COULOMBE, Marielle. *Histoire de St-Fabien, 1828-1978*.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, début à 1730 inclus*.
- JETTÉ, René. *Fichier historique, 1731-1825*.
- LEBOEUF, J.-Arthur. *Complément au Dictionnaire Généalogique Tanguay*.
- OUELIET, Jean-Claude. *Baptêmes et sépultures de L'Isle-Verte* (2 volumes).
- TALBOT, Éloi-Gérard. *Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse* (12 volumes).
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* (7 volumes).
- BRH : *Bulletin des Recherches Historiques*.
- DBC : *Dictionnaire biographique du Canada*.
- L'Écho des Basques*, revue annuelle de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles.
- L'Estuaire Généalogique*, bulletin de la Société généalogique de l'Est du Québec, Rimouski.
- RAPQ : *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*.

■ 4 Vie paroissiale

Annexe 1

Album des Anciens du Séminaire de Rimouski. Rimouski, Imprimerie Gilbert, 1940-1943, 556 p.

Biographie des figures dominantes. Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Rimouski, Ed. de l'Est du Québec, 1968, 566 p.

Biographies du Bas-Saint-Laurent. Rimouski, Ed. Rimouskoises, 1960, sans pagination.

BEAULIEU J.-F. «La Maison Rose : les familles Pelletier et Deschênes», in *L'Écho des Basques*, vol. 15, 1994, p. 17-28.

Consultations auprès de l'archiviste de l'archevêché de Rimouski, M. Sylvain Gosselin, de Mgr Robert Lebel, du curé de Trois-Pistoles, l'abbé Gabriel Bérubé.

BÉLANGER Noël et Nive VOISINE. *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Ed. Archevêché de Rimouski, 1994, p. 183-190; p. 220-226.

■ 6 Vie socio-économique

6.1 Problématique du développement du territoire des Basques

Album souvenir, Centenaire de Saint-Mathieu, 1866-1966, St-Mathieu 1966.

CYR, J.-P. et DION, Y. *Paysage socio-économique de l'Est du Québec*, Le Centre d'Assistance aux Moyennes et Petites Entreprises, Rimouski, 1987.

DUGAS, Clermont. *La ruralité québécoise : évolution et perspective*, Division des études sociales et économiques, Statistiques Canada, Ottawa, 1984, 58 p.

VACHON, Bernard, sous la direction de. *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, 1991, 314 p.

VACHON, Bernard. «Le peuplement des régions rurales du Québec face aux phénomènes de dénatalité et de désurbanisation», in *Populations rurales et populations agricoles*, Université des Sciences et Technologies de Lille-Flandres-Artois, France, 1986, pp. 85-94.

VACHON, Bernard. «Pour une politique spécifique d'aménagement rural au Québec», in *Trames*, no. 11, Université de Montréal, Faculté d'Aménagement, 1996, pp. 78-84.

■ 7 Vie scolaire

AUDET, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2 : 1840-1971, Montréal, H.R.W., 1971, 496 p.

AUDET, Louis-Philippe. *Histoire du Conseil de l'Instruction publique*, Montréal, Leméac, 1964, 348 p.

AUDET, Louis-Philippe. *Le système scolaire de la Province de Québec*, tome 4 : *L'Institution royale : le déclin de 1825 à 1846*, Québec, P.U.L., 1952, 416 p.; tome 6 : *La situation scolaire à la veille de l'Union : 1836-1840*, Québec, Ed. de l'Érable, 1955, 328 p.

AUDET, Louis-Philippe et Armand Gauthier. *Le système scolaire du Québec*, Montréal,

- Beauchemin, 1969, 286 p.
- CACOUAULT, Marlaïne et Françoise Ouvrard. *Sociologie de l'éducation*. Paris, Ed. de la découverte. Coll. Repères, 1995, 128 p.
- DORION, Jacques. *Les écoles de rang au Québec*, Montréal, Ed. de l'homme, 1979, 448 p.
- DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 400 p.
- DUMONT, Fernand. *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, 256 p. Chap. 7 : «La crise du système scolaire», p. 143-168.
- DUPUIS, Philippe et al. *Le système d'éducation au Québec*, Boucherville, Ed. Gaétan Morin, 1991, 298 p.
- FILTEAU, Gérard. *Les constantes historiques de notre système scolaire*, Québec, 1956, 60 p.
- FILTEAU, Gérard et Lionel Allard. *Un siècle au service de l'éducation (1851-1951) : l'inspection des écoles dans la Province de Québec*, tome 1 : 1851-1911, 156 p.; tome 2 : 1911-1951, 152 p., Québec, Ministère des Communications du Québec, 1981.
- FORTIN, Jean-Charles et al. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 864 p.
- GENDREAU, Benoît et André Lemieux. *L'Organisation scolaire au Québec*, Montréal, Ed. Ville-Marie, 1981, 522 p.
- LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain*, tome 1 : *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, 760 p.; tome 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, 740 p.

■ 8 Vie culturelle

8.5 Institutions et personnalités universitaires

8.5.2 École de langue française de Trois-Pistoles

- CASAUBON, Phil. Panorama des cours d'été à Trois-Pistoles, in *L'Écho des Basques*, vol. 3, 1982, p. 6-8.
- COLLECTIF. The Canadian encyclopedia, volume III Pat - Z, Edmonton. Hurtung Publishers, 2089 p.
- COLLECTIF. L'encyclopédie du Canada, tome 3 Pe - Z, Montréal, Stanké, 2153 p.
- CORPORATION DE L'ÉCOLE DE LANGUES DE TROIS-PISTOLES INC. (Le comité de planification de la). *Plan stratégique de développement pour l'enseignement de langues à Trois-Pistoles 1997-2000*, Trois-Pistoles, 1996. 28 p.
- D'AMOURS, Mathias. *Les Trois-Pistoles*, tome II, 1946, 290 p.
- DIONNE, Yves-Marie. *Hommage filial à Madame Juliette Caron-Dionne*, Trois-Pistoles, 21 septembre 1989, 16 p.
- Fox, William Sherwood. *Sherwood Fox of Western, Toronto, Burns and MacEachern*, 1964, 250 p.
- GWYNNE - Timothy, J.R.W. *Western's First Century*, University of Western Ontario, London, 1978, 854 p.

 *Bibliographie*

- LEDUC-GUÉRIN, Anne-Marie. « 60e anniversaire de l'Université Western à Trois-Pistoles », in *L'Écho des Basques*, vol. 13, 1992, p. 5-6.
- RIOUX, Emmanuel. « La vie culturelle à Trois-Pistoles », in *L'Écho des Basques*, vol. 14, 1993, p. 42-44.
- TALMAN, James J. and Talman, Ruth Davis. « *Western» 1878-1953, being the history of the origins and development of the University of Western Ontario during its First Seventy-five years*, University of Western Ontario, London, 1978, 185 p.
- TAMBLYN, William Ferguson. *These Sixty Years, 1878-1938*, University of Western Ontario, London, 1938, 135 p.
- « Western's French Connexion », in *Alumni Gazette*, winter 1983, p. 6-8



Listes

- *des sigles*
- *des organismes*

Liste des sigles

- AAR : Archives de l'Archevêché de Rimouski
ACSB : Archives de la commission scolaire des Basques
AFRA : Association des familles Rioux d'Amérique
ANQ : Archives nationales du Québec
BRH : Bulletin des recherches historiques
CELAT : Centre d'étude sur la langue, les arts et les traditions populaires du Québec
CE : Le Canada ecclésiastique
CECC : Conférence des évêques catholiques du Canada
CEQ : Centrale de l'enseignement du Québec
GLSC : Centre local de services communautaires
C.S. : Commission scolaire
CSTP : Commission scolaire de Trois-Pistoles
DBC : Dictionnaire biographique du Canada
DBCCF : Dictionnaire biographique du clergé canadien-français
DOLQ : Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec
Ed. : Editions
GPFC : Glossaire du parler français au Canada
IQRC : Institut québécois de recherche sur la culture
JALPC : Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada
MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec
MRC : Municipalité régionale de comté
PABA : Parc de l'aventure basque en Amérique
RAPQ : Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec
S.é. : Sans éditeur
S.E. : Surintendant de l'éducation
SHGTP : Société historique et généalogique de Trois-Pistoles
SHRBSL : Société d'histoire régionale du Bas-Saint-Laurent
SSJB : Société Saint-Jean-Baptiste
UGC : Union catholique des cultivateurs
UPA : Union des producteurs agricoles
UQAM : Université du Québec à Montréal
UQAR : Université du Québec à Rimouski
UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières

Organismes de Trois-Pistoles

AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale)

AFRA (Association des familles Rioux d'Amérique)

Agence de garde la Baleine bricoleuse

Amis de l'Art

Association chasse et pêche des Basques

Association des marchands des Galeries Trois-Pistoles

Association des pompiers

Camping municipal

Centre d'alphabétisation des Basques

Centre d'édition des Basques

Centre de plein air de Saint-Mathieu

Cercle des fermières

Centre femme Catherine-Leblond

Centre jeunesse BSL

Chambre de commerce

Chevaliers de Colomb

Choeur Art-Fa-des-Neiges

CILCTP (Centre international du loisir culturel de Trois-Pistoles)

CODETB des Basques (Corporation de développement économique et touristique des Basques)

Comité accompagnement parcelles de soleil

Comité auxiliaires bénévoles

Comité bénévole de Trois-Pistoles

Comité de bibliothèque

Comité des bénéficiaires

Comité de l'École polyvalente

Comité du Patrimoine

Comité de protection du lac Saint-Mathieu

Comité de théâtre

CSB (Commission scolaire des Basques)

Conseil de fabrique

Conseil de pastorale

Conseil de ville

Conseil étudiant de l'École secondaire AEC

Corporation des cours d'été de Trois-Pistoles

Corporation des jeunes (Maison des jeunes)

École de musique Allégro

Éveil des Handicapés des Basques

Festival des Isles

Filles d'Isabelle

Mesures d'urgences municipales

MRC des Basques

Parents Secours

Périscope des Basques

Pistolets

Récupération des Basques

SADC des Basques

Scouts et Guides

SIDAC centre-ville

Société d'action nationale

SHGTP (Société historique et généalogique de Trois-Pistoles)

Sports : badminton
basket-ball
hockey mineur
natation
piscine
patinage artistique
quilles

Unité Domrémy

Source : Ville de Trois-Pistoles

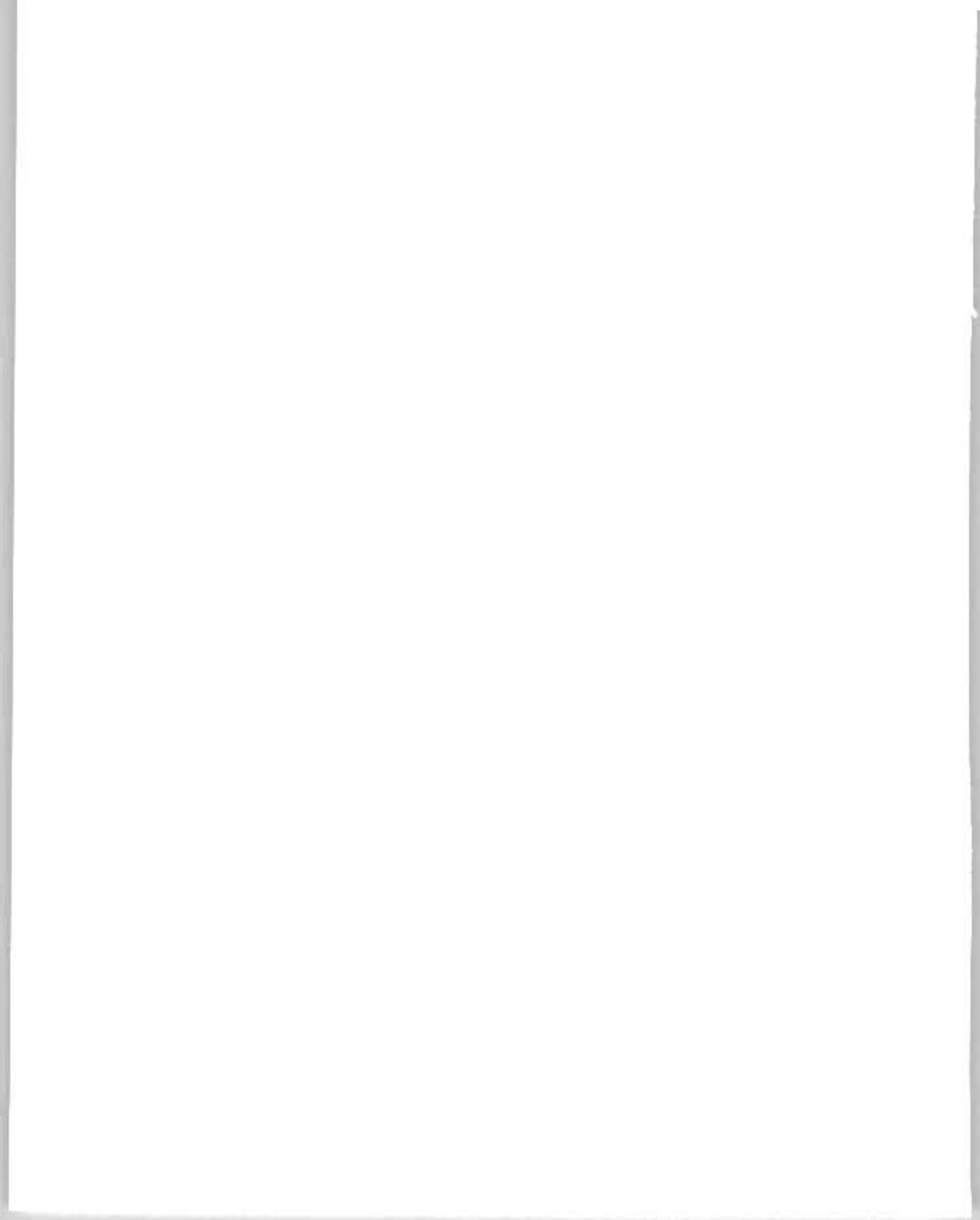




Table des matières

	Présentation	7
	<i>Jean-Claude Parent, président de la S.H.G.T.P.</i>	
	Préface	9
	<i>Paul Laroque</i>	
	Avant-propos	11
	<i>Emmanuel Rioux</i>	
■ 1	Géomorphologie du territoire de Trois-Pistoles	16
	<i>Claude Livernoche</i>	
■ 2	Avant le peuplement	
	2.1 <i>Les premiers occupants du territoire : Amérindiens et Basques</i>	26
	<i>André Desmartis</i>	
	2.2 <i>La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles</i>	40
	<i>Gaston Desjardins</i>	
■ 3	Aux sources de notre histoire	
	3.1 <i>Jean Riou et Catherine Leblond</i>	48
	<i>Jacques Morissette</i>	
	3.2 <i>Le registre de Trois-Pistoles</i>	101
	<i>J.-François Beaulieu</i>	
	3.3 <i>Généalogie de la lignée de Nicolas et Vincent Riou</i>	165
	<i>Rino Bélanger</i>	
■ 4	Vie paroissiale	
	<i>Emmanuel Rioux</i>	
	4.1 <i>Trois-Pistoles, terre de mission (1713-1827)</i>	170
	4.2 <i>La guerre des clochers (1827-1853)</i>	181
	4.3 <i>Vers une cinquième église (1853-1888)</i>	198
	4.4 <i>Bref aperçu de l'histoire contemporaine (1889-1997)</i>	206
■ 5	Vie municipale	
	<i>Jean-Marc D'Anours</i>	
	5.1 <i>Municipalité Notre-Dame-des-Neiges</i>	220
	5.2 <i>Historique de la Ville</i>	231
	5.3 <i>La séparation</i>	239
	5.4 <i>Les maires de la Ville</i>	244

■ 6		
	<i>Vie socio-économique</i>	
6.1	<i>Problématique du développement du territoire des Basques</i> <i>Bernard Vachon</i>	276
6.2	<i>L'agriculture à Trois-Pistoles</i> <i>Bernard D'Amours</i>	290
6.3	<i>L'industrie forestière</i> <i>Diane Caron et Adrien Côté</i>	304
6.4	<i>Les commerces, les entreprises, les métiers traditionnels, les services, les événements spéciaux</i> <i>Rino Bélanger, Diane Caron, Adrien Côté, Jean-Marc D'Amours, Rita Labrie, Genma Ouellet, Yvette B.-Ouellet, Jean-Claude Parent et Yvette B.-Rioux</i>	332
6.5	<i>Traverse de Trois-Pistoles - Les Escoumins</i> <i>Aubert Michaud</i>	399
6.6	<i>Soins de santé</i> <i>Danielle Babinéau, Yvan Charette, Françoise Rioux-Dunont</i>	402
6.7	<i>Développement récréo-touristique</i> <i>André Morin</i>	417
■ 7		
	<i>Vie scolaire</i>	
7.1	<i>Première commission scolaire (1843-1858)</i> <i>Emmanuel Rioux</i>	429
7.2	<i>La vie scolaire révélée par les rapports des Inspecteurs (1853-1964)</i> <i>Emmanuel Rioux</i>	444
7.3	<i>La vie scolaire contemporaine (1964-1997)</i> <i>Jérôme Bouffard</i>	478
■ 8		
	<i>Vie culturelle</i>	
8.1	<i>Tradition musicale</i> <i>Emmanuel Rioux</i>	494
8.2	<i>Vie artistique</i> <i>Emmanuel Rioux</i>	501
8.3	<i>Vie théâtrale</i> <i>Jacques Bilodeau</i>	508
8.4	<i>Communications</i> <i>Jacques Bilodeau et André Morin</i>	515

8.5	<i>Institutions et personnalités universitaires</i>	
8.5.1	<i>Station biologique du Saint-Laurent</i> <i>Stanislas Déry</i>	521
8.5.2	<i>École de langue française de Trois-Pistoles</i> <i>Paul Dumas</i>	530
8.5.3	<i>Personnages universitaires</i> <i>Emmanuel Rioux</i>	555
8.6	<i>Vie littéraire</i> <i>Emmanuel Rioux</i>	559
8.7	<i>Patrimoine bâti</i> <i>André Morin</i>	574
	<i>Annexes</i>	586
	<i>Notes</i>	678
	<i>Bibliographie</i>	690
	<i>Listes - des sigles</i>	696
	<i>- des organismes</i>	697
	<i>Remerciements</i>	



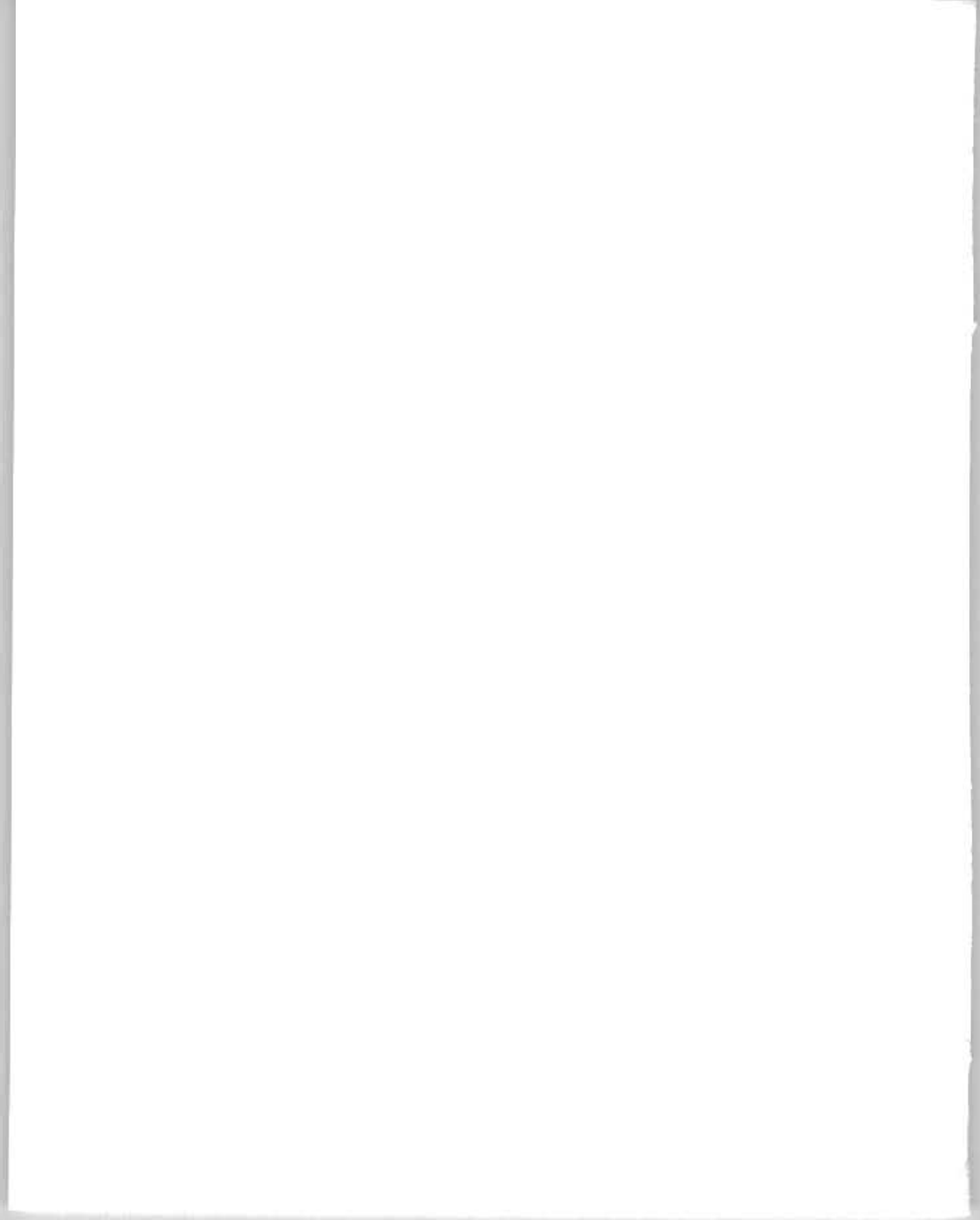
Remerciements

Publier un tel livre si volumineux n'aurait été possible sans la générosité de nos nombreux collaborateurs discrets et empressés, parmi lesquels il faut compter en particulier les suivants : l'archiviste des AAR, M. Sylvain Gosselin de Rimouski, les responsables de la CSB et son directeur, M. Denis Leclerc de Trois-Pistoles, les ANQ et sa bibliothécaire Mme Marjolaine Villeneuve de Québec, les éditions VLB et l'auteur M. Victor-Lévy Beaulieu, le journal *Le Courrier de Trois-Pistoles*, l'archiviste de l'UQAR, M. Pierre Collins, Daniel Thériault, la Société Provancher et son président M. J.-C.-Raymond Rioux, La Société d'histoire régionale du Bas-Saint-Laurent, ainsi que le directeur de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, M. Paul Larocque de Rimouski, Info-Services de Trois-Pistoles et l'un de ses directeurs, M. Alain Desjardins.

Nos remerciements vont aussi à ceux et celles qui ont spécialement participé à la prévente de notre livre : le député Mario Dumont, Thérèse Lindsay, Serge Rioux, Reno L'Abri, Fromagerie des Basques, Cantine D'Amours, Mallette-Maheu, Distribution P.-E. Dubé, Horizon Décor, Commission scolaire des Basques, Association des familles Rioux d'Amérique, Supermarché G.P., Coop l'Inter-Marché, Corporation de développement économique et touristique des Basques, SADC des Basques, Municipalité Notre-Dame-des-Neiges, Caisse populaire de Trois-Pistoles, Ville de Trois-Pistoles, Corporation des fêtes du tricentenaire de Trois-Pistoles.

Sans oublier les nombreuses personnes de Trois-Pistoles et d'ailleurs qui nous ont donné accès à leur fonds personnel de photographies anciennes. De plus, notre gratitude va à nos nombreux informateurs (notamment notre irremplaçable Louise Dumas), ainsi qu'à Communications Faucon qui a réalisé, avec un grand professionnalisme, la maquette des pages intérieures et de la couverture, la mise en page et les corrections typographiques de cet ouvrage imposant. Un grand merci à tous.

Au nom des auteurs du livre, la S.H.G.T.P.



Histoire de Trois-Pistoles

1697-1997

« Les Amérindiens ont traditionnellement fréquenté ces lieux : la rivière Trois-Pistoles prend sa source au voisinage du lac Témiscouata et était, pour ceux qui venaient du sud, l'une des voies d'accès au fleuve Saint-Laurent. Ils y ont même, au XVI^e siècle, entretenu des relations avec les Basques, dont nous reparlerons à propos de l'île qui porte leur nom. Trois-Pistoles : le toponyme remonterait à 1621. Un matelot contemporain de Samuel de Champlain, participant à une chasse aux loups-marins, aurait laissé échapper dans l'eau, à l'embouchure de la rivière, un gobelet d'argent d'une valeur... de trois pistoles. Ce nom n'a pas tardé à désigner à la fois une rivière et la seigneurie concédée à Charles Denys de Vitré, membre du conseil souverain, en 1687.

Jean Riou a ensuite acquis la seigneurie en 1696. À l'instar des seigneurs Côté de l'Isle-Verte, il allait devenir le chef d'une famille de défricheurs. Malgré un long isolement, une maison et divers bâtiments agricoles ont été construits sur la pointe, non loin du quai actuel, dans la première moitié du XVIII^e siècle. Une première chapelle a accueilli les missionnaires itinérants. Un moulin hydraulique a été érigé plus à l'est, près de la mer, sur la « rivière du moulin ».

Le fleuve et ses battures ont cessé d'être les seules voies de communications à compter de 1790, alors que le chemin du Roi a atteint la seigneurie. Les colons se sont faits plus nombreux sur la pointe, de même qu'à l'embouchure de la rivière. Un missionnaire-résidant s'est installé, suivi du premier curé, à partir de 1806. Déjà en ce début du XIX^e siècle, la population occupait le deuxième rang, s'appropriant à envahir le troisième (1823)... La forêt commençait à attirer les commerçants de bois, dont les initiatives allaient conduire au morcellement de la seigneurie, à la construction de moulins à scie et l'érection d'un premier quai (1853) ».

(Paul Larocque et al., *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1994, p. 165-166.)



ISBN : 2-920829-03-3